
3 1761 07882465 3

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

IV

COULOMMIERS. — TYPOGRAPHIE P. BRODARD ET Cie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE

COLLATIONNÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL

PAR M. CHÉRUEL

ET PRÉCÉDÉS D'UNE NOTICE

PAR M. SAINTE-BEUVE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME QUATRIÈME

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1884

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE PREMIER.

Procès de Mme de Lussan qui me brouille publiquement avec M. le Duc et Mme la Duchesse. — Fortune, mérite, mort du maréchal d'Estrées. — Vues terribles de Louvois. — Mort de la marquise de La Vallière. — Mort de Mme de Montespan. — Sa retraite et sa conduite depuis. — Son caractère. — Politique des Noailles. — Sentiments sur la mort de Mme de Montespan des personnes intéressées. — Caractère et conduite de d'Antin. — Avarice de d'Antin. — Il supprime le testament de Mme de Montespan.

Il m'arriva au printemps de cette année une affaire qui fit un grand éclat dans l'été. J'en supprimerois ici l'ennui inséparable de ce détail, si les suites de cette affaire dans le cours de ma vie ne m'y engageoient pas nécessairement, par l'influence qu'elles ont eue sur de plus importantes que les miennes.

Pour entrer dans cette explication, il faut se souvenir que le dernier connétable de Montmorency avoit épousé en secondes noces une Budos, sœur du marquis de Portes, tué au siége de Privas en 1629, étant chevalier de l'ordre de 1619, et vice-amiral, près d'être fait maréchal de France et surintendant des finances. Cette Budos eut le dernier duc de Montmorency, qui eut la tête coupée en 1632, et Mme la Princesse, mère de M. le Prince le héros, de M. le prince de Conti et de Mme de Longueville. Le marquis de Portes laissa de la sœur du duc d'Uzès deux filles et point de garçons, lesquelles par conséquent étoient cousines germaines de Mme la Princesse. Mon père, en premières noces, épousa la cadette des deux, belle et vertueuse, et ne voulut point de l'aînée pour sa laideur et sa mauvaise humeur, qui étoit aussi fort méchante et qui ne le lui pardonna jamais. De ce premier mariage de mon père, il ne vint (qui ait vécu) qu'une fille mariée au duc de Brissac, frère de la dernière maréchale de Villeroy qui, étant morte sans enfants, me fit son légataire universel. Sa mère et sa tante ne liquidèrent jamais leurs partages. L'aînée, fort impérieuse, appuyée de sa mère remariée au frère aîné de mon père, qui n'a point eu d'enfants, menaçoit sans cesse sa sœur d'un testament bizarre; et dans l'espérance de sa succession, parce qu'elle avoit renoncé au mariage, se fit donner en usufruit force choses très-injustement. Cette première duchesse de Saint-Simon mourut jeune; Mlle de Portes, fort vieille, grand nombre d'années après.

Elle fit un testament ridicule, par lequel elle donna beaucoup plus

qu'elle n'avoit, et ses terres de Languedoc à M. le prince de Conti, avec la folle condition que les sceaux, les titres, les bandoulières des gardes de ces terres, et partout où il y auroit des armoiries, elles seroient miparties en même écu de Bourbon et de Budos.

La succession fut longtemps vacante. J'étois privilégié sur ses biens pour mes créances; je les demandai. Elles étoient si claires qu'aucun parent ne se présenta pour me les contester, jusqu'à ce que Mme de Lussan s'avisa de prétendre que ce que je demandois comme faisant partie du legs de ma sœur étoit un propre en sa personne, non un acquêt, et pareillement en celle de Mlle de Portes, dont ni l'une ni l'autre n'avoient pu disposer que d'un quint[1]; que les quatre autres [parts] appartenoient aux héritiers de Mlle de Portes, morte longtemps après sa sœur et sa nièce; et que les héritiers ayant renoncé à la succession, elle se portoit pour héritière. Jamais il ne nous vint dans l'esprit que cette femme n'eût pas de qualité pour cela, et nous ne pensâmes qu'à soutenir le droit de la nature de la rente. Les tribunaux étoient partagés sur la question et la jugeoient différemment, mais ce que je soutenois étoit le droit, le plus communément celui en faveur duquel le plus ordinaire étoit de prononcer.

Dans ce point de l'affaire, Harlay qui étoit encore en place de premier président, et qui n'ignoroit pas que cette affaire se poursuivoit à la grand'chambre où il voyoit que j'allois la gagner, proposa à cette occasion une déclaration qui réglât la question, et qui en rendît partout le jugement uniforme. Il ne put s'empêcher de proposer en même temps qu'elle ne la décidât en faveur de ce que je soutenois; mais comme il vouloit que je perdisse ma cause, il y inséra adroitement une clause particulière, faite pour moi tout seul et qui n'en pouvoit regarder d'autres, par laquelle, dans l'espèce dont il s'agissoit entre Mme de Lussan et moi, mon procès étoit perdu. Tout cela se fit si brusquement et tellement sous la cheminée que je ne pus être averti à temps; tout étoit fait quand j'en parlai au chancelier qui, tout mon ami qu'il étoit, n'y voulut rien entendre, pour n'avoir pas à y retoucher et à disputer contre le premier président, plus profond que lui et avec lequel tout étoit convenu. Cette déclaration, avec sa maligne clause, proposée, dressée, enregistrée, ne fut donc presque que la même chose, après quoi je n'eus plus qu'à m'avouer vaincu.

La déclaration ne fut pas plutôt publique qu'elle réveilla d'autres parents de Mlle de Portes, qui, n'ayant point renoncé à sa succession, se portèrent pour héritiers, et dirent juridiquement à Mme de Lussan le *sic vos non vobis* de Virgile. Mme de Lussan en fut outrée et pour l'honneur et pour le profit. Elle se voyoit enlever le fruit de ses travaux, et réduite, de plus, à prouver une parenté qui emportoit nécessairement celle de M. le Prince, dont elle s'étoit toujours piquée et prévalue et qu'elle savoit bien n'exister point. C'étoit donc là un étrange affront.

Son mari étoit un fort galant homme à M. le Prince père et fils, de tout temps, qu'une très-belle action fit chevalier de l'ordre, que j'ai ra-

1. Cinquième.

contée ici quelque part, mais alors fort vieux et sourd, qu'on ne voyoit plus et qui laissoit tout faire à sa femme.

C'étoit une grande créature de peu de chose, dont le nom étoit Raimond, souple, fine, hardie, audacieuse, entreprenante, et d'une intrigue de toutes les façons, qui avoit tiré tous les meilleurs partis de l'hôtel de Condé, et qui avoit si bien courtisé Mme du Maine qu'elle avoit marié sa fille unique au duc d'Albemarle, second bâtard du roi Jacques II, et qui ne bougeoit de Sceaux. Elle passoit pour riche, et il se trouva qu'ils n'avoient rien. Elle hasarda sous cette protection des manières de princesse du sang, dont le duc de Berwick ne lui avoit pas donné l'exemple, et qui aussi ne durèrent pas longtemps. Elle devint bientôt veuve et sans enfants, et se remaria depuis à Mahoni, lieutenant général irlandois, qui se signala tant à la surprise et reprise de Crémone, où j'en ai parlé. Le mariage fut tenu secret pour conserver son nom et son rang de duchesse; et a vécu et est morte il n'y a pas longtemps dans une grande indigence et dans la plus profonde obscurité.

Pour en revenir à l'affaire, le bisaïeul de M. de Lussan avoit épousé une Budos en 1558, et MM. de Disimieu, gens de qualité de Dauphiné, étoient fils d'une sœur de la Budos, femme du dernier connétable de Montmorency, et du marquis de Portes, beau-père de mon père, par conséquent, comme la première duchesse de Saint-Simon, cousins germains de la mère de M. le Prince le héros. C'étoit bien là une parenté réelle et proche, et non pas celle de Lussan. Ce fut aussi ce cruel soubresaut qui fit toute l'aigreur de l'affaire. L'aîné de ces deux Disimieu n'avoit laissé qu'une fille, qui fut la comtesse de Verue, mère du comte de Verue tué à Hochstedt, dont la femme, fille du duc de Luynes, lui fut enlevée par le duc de Savoie, ainsi que je l'ai rapporté ailleurs, dont elle a eu Mme de Carignan et d'autres enfants. Le cadet Disimieu avoit eu l'abbaye de Saint-Aphrodise de Béziers, sans avoir jamais pris aucuns ordres. Il fut longtemps en commerce avec la fille d'un mestre de camp de cavalerie, du nom de Saline, noblement établi depuis plus de trois cents ans en Dauphiné. Il en eut plusieurs enfants, l'épousa ensuite en mettant les enfants sous le poêle, et cela publiquement, en présence des deux parentés, et ont toujours depuis bien vécu ensemble. Par les lois, ces enfants devinrent légitimes, et jusqu'à Mme de Lussan personne ne s'étoit avisé de le leur contester.

L'aîné de ces enfants, muni des pouvoirs et du désistement de Mme de Verue et des siens en sa faveur, fut celui qui se présenta contre Mme de Lussan, et qui, ne connoissant personne à Paris, s'adressa à nous pour avoir protection contre les chicanes et le crédit de cette femme. Elle l'attaqua sur sa naissance, elle se porta à des inscriptions en faux honteuses; et perdit son procès à la grand'chambre avec infamie. Ce qui l'irrita le plus, fut que Disimieu lui contesta sa parenté. Il n'y eut détours ni tours de passe-passe qu'elle ne mît en usage pour éluder et faire perdre terre à un provincial inconnu et peu pécunieux, et cela seul montroit la corde. A la fin, pourtant, il fallut prouver. Alors, elle ne put apporter que des extraits mortuaires, des

extraits baptismaux, des contrats de mariage, par lesquels elle montra bien l'alliance du bisaïeul de son mari, que j'ai expliquée ci-dessus, mais qui ne prouvoient aucuns enfants ou mariage; et comme ce bisaïeul se remaria en secondes noces, et que les extraits baptismaux et mortuaires des enfants se trouvèrent exprimant uniquement le nom du père et point celui de la mère, et que Mme de Lussan n'apporta point de contrat de mariage d'eux, cette affectation fit justement conclure que ces enfants étoient de la seconde femme et point de la Budos, ce qui faisoit tomber tout droit à rien prétendre aux biens de Mlle de Portes et à toute parenté avec M. le Prince. Outrée de rage, et n'ayant de ressource qu'à faire perdre terre à Disimieu, elle l'accabla des plus atroces chicanes, jusqu'à s'inscrire en faux contre l'arrêt qu'il avoit obtenu contre elle à la grand'chambre; et, après qu'elle y eut honteusement succombé, elle se pourvut au conseil en cassation.

Jusque-là tout s'étoit passé en procès ordinaire. Toute la maison de Condé avoit sollicité publiquement pour Mme de Lussan sur sa périlleuse parole, et moi contre elle, sans que cela eût été plus loin; et c'est pour ce qui va suivre que j'ai été obligé de faire cet ennuyeux narré. L'affaire s'instruisit au conseil, tandis qu'en même temps Mme de Lussan présenta au parlement une requête civile, pour n'omettre rien d'étrange, dont elle fut aussitôt déboutée.

Cependant je fus averti de toutes parts que cette femme se déchaînoit contre moi, disoit partout que, de dépit d'avoir perdu un procès contre elle, je lui suscitois le fils d'un moine et d'une servante pour la tourmenter, et cent autres impertinences que Mme la Princesse et Mme la Duchesse voulurent bien croire, ou en faire le semblant, et répéter à demi d'après elle, en sorte que cela commençoit à faire grand bruit. Je ne crus pas devoir m'en tenir aux démentis avec elle. Je fis donc un mémoire fort court, qui exposoit nettement les faits, la supposition de la parenté, les infâmes chicanes, et qui, sans ménagement aucun, peignit au naturel cette ardente et méchante créature. Tout y étoit si clairement prouvé, qu'il n'y avoit point de réponse possible à y faire.

Avant que de le répandre, je demandai un quart d'heure à M. le Prince. Je lui expliquai les faits, je lui lus mon mémoire, je lui dis que je ne pouvois me justifier des mensonges qu'il plaisoit à Mme de Lussan de débiter contre moi qu'en prouvant ses artifices et ses friponneries, et les mettant au net et au jour; j'ajoutai que M. et Mme de Lussan ayant l'honneur d'être à lui et à Mme la Princesse, je ne le voulois pas publier sans lui en demander la permission. M. le Prince glissa sur Mme de Lussan, me répondit qu'il étoit très-fâché qu'elle se fût attiré une si vive repartie; que, si l'affaire étoit de nature à pouvoir s'accommoder, il s'y offriroit à moi; que, voyant la chose impossible, j'étois le maître de publier mon mémoire, et qu'il m'étoit fort obligé de l'honnêteté que je lui témoignois en cette occasion. Il m'en fit extrêmement dans toute cette visite, de laquelle je sortis fort content.

J'allai plusieurs fois chez M. le Duc pour en faire autant à son égard, et, ne le pouvant rencontrer chez lui ni ailleurs, je priai le duc de Coislin, son ami particulier, de le lui dire et de lui donner mon mé-

moire. Je le portai à Paris à Mme la Princesse, qui me reçut poliment, mais froidement, et qui s'excusa de l'entendre. Je crus devoir faire la même chose à l'égard de M. le duc du Maine, à cause de ce que j'ai expliqué du mariage de Mme d'Albemarle, et par cette raison à l'égard de la reine d'Angleterre, qui me reçut le mieux du monde, et M. du Maine plus poliment encore, s'il se peut, que n'avoit fait M. le Prince. Pour Mme la Duchesse, je la crus trop prévenue pour aller chez elle; je lui fis dire que c'étoit par ménagement, en lui faisant donner mon mémoire. Content de ces mesures, je le publiai, j'en donnai à tout le monde, et je l'accompagnai de tous les propos que Mme de Lussan méritoit. Je fus fort appuyé de beaucoup d'amis qui y firent dignement leur devoir. Ainsi l'éclat fut grand.

M. le Duc poussé par Mme la Princesse, Mme la Duchesse, je crois par d'Antin, qui n'avoit pu me pardonner la préférence sur lui de l'ambassade de Rome quoique je n'y eusse eu aucune part et qu'elle n'eût point eu d'effet, ne se laissèrent persuader ni par mes raisons, ni par mes honnêtetés pour eux, ni par l'exemple de M. le Prince, qui n'ouvrit jamais la bouche ni pour ni contre; ils éclatèrent en propos. Mme la Duchesse même les voulut entamer par deux fois les soirs dans le cabinet du roi, et toutes les deux fois elle fut arrêtée tout court par Mme la duchesse d'Orléans qui prit mon parti sans que je l'eusse fait prévenir. Une autre fois, et au même lieu, elle attaqua là-dessus M. du Maine, duquel elle n'eut pas lieu d'être contente, quoique alors en intimité; et en effet, lui et Mme du Maine imitèrent le silence de M. le Prince. Cette fougue m'engagea à prendre des mesures auprès de gens de mes amis à portée de faire instruire le roi et Mme de Maintenon, et Monseigneur avec qui Mme la Duchesse étoit parfaitement.

L'affaire, en attendant, cheminoit au conseil. Mme de Lussan voulut répondre vivement, sinon solidement, à mon mémoire. M. le Prince, sans que je le susse, le lui défendit, et de plus lui lava cruellement la tête. Elle se réduisit donc à faire courir quelques lignes écrites à la main qui, sans entrer dans l'affaire ni dans aucun fait, exprimoient en termes respectueux, mais artificieux, la surprise et la douleur de se voir si cruellement déchirée par un homme de mon mérite et avec si peu de mesure, dans un temps (c'étoit celui de Pâques) que j'avois accoutumé de consacrer tous les ans dans la plus sainte maison de France. Elle vouloit dire la Trappe, dont je me cachois fort, et où je passois d'ordinaire les jours saints, sous prétexte d'aller à la Ferté pendant la quinzaine de Pâques, qui est un temps fort ordinaire d'aller à la campagne.

J'eus lieu de soupçonner que M. le Duc n'avoit pas dédaigné de travailler à ce peu de lignes, et que c'étoit de lui que partoit ce ridicule qu'on essayoit de m'y donner. Je pris donc le parti de le mépriser. Je me contentai de dire qu'une vaine déclamation, qui n'osoit entrer en rien, n'étoit pas une réponse à un mémoire où la conduite de Mme de Lussan, et beaucoup plus les discours des personnes dont elle avoit surpris la protection, m'avoit obligé d'expliquer des faits fâcheux, et de mettre au net beaucoup de choses honteuses, à quoi il falloit man-

quer bien absolument de réponses pour n'avoir de ressources qu'en de si misérables pauvretés. Néanmoins, je voulus instruire Mgr le duc de Bourgogne, duquel j'eus une très-favorable audience dans son cabinet, et à qui je lus mon mémoire. Mme la duchesse de Bourgogne la fut aussi, et s'en expliqua comme je le pouvois désirer.

Enfin le procès, tant et plus allongé, prit fin au conseil. Tous les juges, sans exception, n'y opinèrent que par des huées et des cris d'indignation, et, ce qui est rare au conseil, Mme de Lussan y eut la honte des dépens, de l'amende et de tous les plus injurieux assaisonnements.

Cette femme en attendoit l'événement chez Mme la Duchesse. Les filles de Chamillart étoient en ce temps-là la fleur des pois, et ne bougeoient de chez Mme la duchesse de Bourgogne et de chez Mme la Duchesse. Ma belle-sœur s'y trouva en ce même moment. On vint la demander, c'étoit son écuyer qu'elle avoit envoyé à la porte du conseil attendre, et qui accouroit lui apprendre le jugement. Elle rentra en sautant et riant, et, s'adressant à Mme la Duchesse, lui dit ce qui venoit d'être décidé, en présence de Mme de Lussan et de la compagnie. Mme la Duchesse en fut si piquée, qu'elle lui répondit qu'elle se passeroit bien de marquer tant de joie chez elle. La duchesse de Lorges répliqua qu'elle étoit ravie, et, avec une pirouette, ajouta qu'elle ne la reverroit que quand elle seroit de plus belle humeur, et s'en vint me le conter. Mme la Duchesse la bouda vingt-quatre heures et fut la première à se vouloir raccommoder.

Ce jugement fit grand bruit, mais il ne put dégoûter Mme de Lussan de ses chicanes. Elle présenta au parlement une seconde requête civile. Je ne continuerai pas le récit d'une affaire si criante et si infâme, dont elle ne put jamais venir à bout. Je ne l'ai rapportée que pour expliquer ce qui me brouilla avec M. le Duc et Mme la Duchesse.

Après ce qui s'étoit passé, nous ne crûmes pas devoir rien rendre davantage à l'un ni à l'autre, et nous cessâmes de les voir l'un et l'autre, même aux occasions marquées. Mme la Duchesse, qui s'en aperçut bientôt, se plaignit modestement. Elle dit qu'elle ne savoit ce qu'elle nous avoit fait; qu'il étoit vrai qu'elle avoit été pour Mme de Lussan, que cela étoit libre, qu'elle n'avoit rien dit là-dessus qui pût nous faire peine; que d'ailleurs Mme de Lussan étoit à Mme la Princesse, et qu'elle lui avoit des obligations qu'elle n'oublieroit jamais. Je ne sais pas de quelle nature elles pouvoient être, ni si elles faisoient beaucoup d'honneur à l'une et à l'autre. Ces plaintes se firent en sorte qu'elles nous revinssent. Mme la Duchesse y ajouta toutes les prévenances possibles à Marly à Mme de Saint-Simon, qui les reçut avec un froid respectueux, des réponses courtes, sans jamais lui parler la première ni s'approcher d'elle, sinon à la table du roi, quand elle s'y trouvoit placée auprès d'elle. Elle redoubla ses plaintes à Fontainebleau, sur ce qu'étant entrée chez Mme de Blansac, qui étoit malade, j'en sortis aussitôt; et fit indirectement tout ce qu'elle put pour raccommoder les choses. Ce n'étoit pas qu'elle se souciât de nous, mais ces princesses voudroient dire et faire sur chacun tout ce qui leur

plaît, et leur orgueil est blessé quand on cesse de les voir. Pour M. le Duc, qui a toujours mené une vie particulière, jusqu'à l'obscurité, et qu'une férocité naturelle, que son rang appesantissoit encore, renfermoit dans un très-petit nombre de gens assez étranges pour la plupart, je n'en reçus ni malhonnêtetés ni agaceries; il me salua seulement lorsqu'il me rencontra depuis d'une façon plus marquée et plus polie. A l'égard de M. le prince de Conti que je voyois, il ne fallut aucune précaution avec lui. Il connoissoit la pèlerine et ne se contraignit pas d'en dire son avis. Je le répète, on trouvera dans la suite qu'il étoit nécessaire d'expliquer toute cette espèce de démêlé.

Le maréchal d'Estrées mourut au mois de mai, à Paris, à quatre-vingt-trois ans passés, doyen des maréchaux de France, comme son père et son fils, singularité sans exemple, et de trois générations de suite maréchaux de France, et toutes trois doyens, et toutes trois dignes du bâton, toutes trois aussi chevaliers de l'ordre. Celui-ci jouissoit, depuis près de quatre ans, de la joie de voir son fils maréchal de France. Il l'avoit été fait seul au printemps de 1681, onze ans après la mort de son père, avec l'applaudissement public, et son impatience depuis longtemps de l'en voir décoré. Il étoit estropié d'une main de sa première campagne, colonel d'infanterie au siége de Gravelines en 1644. Dès 1655, il fut fait lieutenant général. Il s'étoit distingué en beaucoup d'occasions à la tête du régiment de Navarre.

L'ordre du tableau étoit encore alors heureusement inconnu. On éprouvoit les gens qui montroient de la volonté et des talents; on les mettoit à portée de les employer par des commandements plus ou moins considérables; on laissoit ceux en qui on voyoit les espérances qu'on en avoit conçues trompées; on avançoit ceux qui réussissoient; et quoique la faveur, la naissance, les établissements aient toujours eu quelques droits, la réputation étoit pesée, le cri de l'armée, l'opinion des troupes, le sentiment des généraux d'armée étoient écoutés, on ne passoit par-dessus que bien rarement, en bien et en mal.

M. de Louvois, dès lors méditant le projet de se rendre le maître de la conduite de la guerre et des fortunes, et de changer pour sa puissance toute manière de faire l'une et l'autre, songeoit aussi à se défaire des gens qui pointoient, et dont le mérite l'eût embarrassé, comme à la longue il en vint à bout. Il gémissoit sous le poids de M. le Prince, de M. de Turenne et de leurs élèves; il ne vouloit plus qu'il s'en pût faire de nouveaux; il en vouloit tarir la source, pour que tout, jusqu'au mérite, vînt de sa main, et que l'ignorance, parvenue de sa grâce, ne pût se maintenir que par elle.

M. d'Estrées fut un de ceux qui l'embarrassa le plus. Lieutenant général depuis douze ans par mérite et à force de services et d'actions à quarante-trois ans, c'étoit pour arriver bientôt à l'ouverture de la guerre en 1667. Colbert, son émule, en prit occasion d'exécuter l'utile projet qu'il avoit formé depuis longtemps de rétablir la marine. Il l'avoit dans son département de secrétaire d'État; il en avoit les moyens par sa place de contrôleur général des finances, dont avec Fouquet il avoit détruit la surintendance. Louvois n'en avoit aucun d'empêcher ce rétablisse-

ment dans un royaume flanqué des deux mers. Il dégoûta d'Estrées; il se brouilla de propos délibéré avec lui; il le réduisit à se jeter à Colbert, qui, ravi de pouvoir faire une si bonne acquisition pour la marine qu'il s'agissoit de créer plutôt que de rétablir, le proposa au roi pour lui en donner le commandement.

Quoique ce savant métier en soit tout un autre que celui de la guerre par terre, d'Estrées s'y montra d'abord tout aussi propre. Il fit une campagne aux îles de l'Amérique qui y répara tout le désordre que les Anglois y avoient fait. Il en fut fait vice-amiral. Il battit et força les corsaires d'Alger, de Tunis et de Salé à demander la paix en 1670, et ne cessa depuis de se distinguer à la mer par de grandes actions.

Quelque soulagé que fût Louvois de s'être défait d'un homme si capable, il étoit outré de ses succès; il étoit venu à le haïr après s'être brouillé avec lui uniquement pour s'en défaire. Sa gloire, unie à celle de la marine, lui étoit odieuse; c'étoit pour lui la prospérité de Colbert, qui effaçoit à son égard celle de l'État. Colbert vouloit que la marine eût un maréchal de France, d'Estrées méritoit de l'être depuis longtemps; Louvois eut le crédit de l'empêcher de passer avec ceux qu'on fit à la mort de M. de Turenne en 1675. Estrées et Colbert furent outrés, mais ils ne se rebutèrent point, l'un de continuer à mériter par des actions nouvelles, l'autre de représenter ses services, ses actions, l'importance de ne pas dégoûter la marine dont on tiroit tant d'avantages, et le découragement où la jetoit l'exclusion de son général. Enfin Louvois n'eut pas le crédit de l'arrêter plus longtemps, et en mars 1681 le roi le fit maréchal de France seul. Quelques années après, il lui donna le vain titre de vice-roi de l'Amérique sans fonctions et sans appointements, enfin le gouvernement de Nantes et cette lieutenance générale de Bretagne que son fils eut à sa mort.

Le maréchal d'Estrées naquit, vécut et mourut pauvre; fort honnête homme, et fort considéré, et toujours dans la plus étroite union avec ses frères le duc et le cardinal d'Estrées. Il vit aussi son fils grand d'Espagne, et son autre fils dans les négociations du dehors, mais sans avoir pu, ni lui ni son frère, vaincre la répugnance que quelque jeunesse de ce fils avoit donnée au roi de le faire évêque.

Peu de jours après la mort du maréchal d'Estrées, mourut la marquise de La Vallière, veuve du frère de la maîtresse du roi, que sa faveur avoit faite dame du palais de la reine. Son nom étoit Glé, et fort peu de chose, ce qui n'étoit pas surprenant; mais une femme de beaucoup d'esprit, gaie, extrêmement aimable, qui avoit de l'intrigue et beaucoup d'amis, et qui, par là, sut se souteuir à la cour et dans le monde avec beaucoup de considération après la retraite de sa belle-sœur. Elle étoit devenue infirme et dévote, et ne venoit presque plus à la cour, mais toujours, quand elle y paroissoit, fort recherchée. Le roi, qui s'étoit fort amusé de sa gaieté et de son esprit, la distinguoit toutes les fois qu'il la voyoit, et conserva toujours de l'amitié pour elle.

Une autre mort fit bien plus de bruit, quoique d'une personne depuis longtemps retirée de tout, et qui n'avoit conservé aucun reste du crédit dominant qu'elle avoit si longtemps exercé. Ce fut la mort de Mme de

Montespan arrivée fort brusquement aux eaux de Bourbon, à soixante-six ans, le vendredi 27 mai, à trois heures du matin.

Je ne remonterai pas au delà de mon temps à parler de celui de son règne. Je dirai seulement, parce que c'est une anecdote assez peu connue, que ce fut la faute de son mari plus que la sienne; elle l'avertit du soupçon de l'amour du roi pour elle; elle ne lui laissa pas ignorer qu'elle n'en pouvoit plus douter. Elle l'assura qu'une fête que le roi donnoit étoit pour elle; elle le pressa, elle le conjura avec les plus fortes instances de l'emmener dans ses terres de Guyenne, et de l'y laisser jusqu'à ce que le roi l'eût oubliée et se fût engagé ailleurs. Rien n'y put déterminer Montespan, qui ne fut pas longtemps sans s'en repentir, et qui, pour son tourment, vécut toute sa vie et mourut amoureux d'elle, sans toutefois l'avoir jamais voulu revoir depuis le premier éclat. Je ne parlerai point, non plus, des divers degrés que la peur du diable mit à reprises à sa séparation de la cour, et je parlerai ailleurs de Mme de Maintenon qui lui dut tout, qui prit peu à peu sa place, qui monta plus haut, qui la nourrit longtemps des plus cruelles couleuvres, et qui enfin la relégua de la cour. Ce que personne n'osa, ce dont le roi fut bien en peine, M. du Maine, comme je l'ai dit ailleurs, s'en chargea, M. de Meaux acheva, elle partit en larmes et en furie, et ne l'a jamais pardonné à M. du Maine, qui par cet étrange service se dévoua pour toujours le cœur et la toute-puissance de Mme de Maintenon.

La maîtresse, retirée à la communauté de Saint-Joseph qu'elle avoit bâtie, fut longtemps à s'y accoutumer. Elle promena son loisir et ses inquiétudes à Bourbon, à Fontevrault, aux terres de d'Antin, et fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même. A la fin Dieu la toucha. Son péché n'avoit jamais été accompagné de l'oubli, elle quittoit souvent le roi pour aller prier Dieu dans un cabinet; rien ne lui auroit fait rompre aucun jeûne ni un jour maigre, elle fit tous les carêmes, et avec austérité quant aux jeûnes dans tous les temps de son désordre. Des aumônes, estime des gens de bien, jamais rien qui approchât du doute ni de l'impiété; mais impérieuse, altière, dominante, moqueuse, et tout ce que la beauté et la toute-puissance qu'elle en tiroit entraîne après soi. Résolue enfin de mettre à profit un temps qui ne lui avoit été donné que malgré elle, elle chercha quelqu'un de sage et d'éclairé et se mit entre les mains du P. de La Tour, ce général de l'Oratoire si connu par ses sermons, par ses directions, par ses amis, et par la prudence et les talents du gouvernement. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, sa conversion ne se démentit point, et sa pénitence augmenta toujours. Il fallut d'abord renoncer à l'attachement secret qui lui étoit demeuré pour la cour, et aux espérances qui, toutes chimériques qu'elles fussent, l'avoient toujours flattée. Elle se persuadoit que la peur du diable seule avoit forcé le roi à la quitter; que cette même peur dont Mme de Maintenon s'étoit habilement servie pour la faire renvoyer tout à fait, l'avoit mise au comble de grandeur où elle étoit parvenue; que son âge et sa mauvaise santé qu'elle se figuroit l'en pouvoient délivrer; qu'alors se trouvant veuf, rien ne s'opposeroit à rallumer un feu autrefois si actif, dont la tendresse et le désir de la grandeur de leurs enfants com-

muns pouvoit aisément rallumer les étincelles, et qui n'ayant plus de scrupules à combattre, pouvoit la faire succéder à tous les droits de son ennemie.

Ses enfants eux-mêmes s'en flattoient et lui rendoient de grands devoirs et fort assidus. Elle les aimoit avec passion, excepté M. du Maine qui fut longtemps sans la voir, et qui ne la vit depuis que par bienséance. C'étoit peu dire qu'elle eût du crédit sur les trois autres, c'étoit de l'autorité, et elle en usoit sans contrainte. Elle leur donnoit sans cesse, et par amitié et pour conserver leur attachement, et pour se réserver ce lien avec le roi qui n'avoit avec elle aucune sorte de commerce, même par leurs enfants. Leur assiduité fut retranchée; ils ne la voyoient plus que rarement et après le lui avoir fait demander. Elle devint la mère de d'Antin dont elle n'avoit été jusqu'alors que la marâtre, elle s'occupa de l'enrichir.

Le P. de La Tour tira d'elle un terrible acte de pénitence, ce fut de demander pardon à son mari et de se remettre entre ses mains. Elle lui écrivit elle-même dans les termes les plus soumis, et lui offrit de retourner avec lui s'il daignoit la recevoir, ou de se rendre en quelque lieu qu'il voulût lui ordonner. A qui a connu Mme de Montespan, c'étoit le sacrifice le plus héroïque. Elle en eut le mérite sans en essuyer l'épreuve; M. de Montespan lui fit dire qu'il ne vouloit ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni ouïr parler d'elle de sa vie. A sa mort, elle en prit le deuil comme une veuve ordinaire, mais il est vrai que, devant et depuis, elle ne reprit jamais ses livrées ni ses armes qu'elle avoit quittées, et porta toujours les siennes seules et pleines.

Peu à peu elle en vint à donner presque tout ce qu'elle avoit aux pauvres. Elle travailloit pour eux plusieurs heures par jour à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises et d'autres besoins semblables, et y faisoit travailler ce qui l'environnoit. Sa table, qu'elle avoit aimée avec excès, devint la plus frugale, ses jeûnes fort multipliés; sa prière interrompoit sa compagnie et le plus petit jeu auquel elle s'amusoit; et à toutes les heures du jour, elle quittoit tout pour aller prier dans son cabinet. Ses macérations étoient continuelles; ses chemises et ses draps étoient de toile jaune la plus dure et la plus grossière, mais cachée sous les draps et une chemise ordinaire. Elle portoit sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer, qui lui faisoient souvent des plaies; et sa langue, autrefois si à craindre, avoit aussi sa pénitence. Elle étoit, de plus, tellement tourmentée des affres de la mort, qu'elle payoit plusieurs femmes dont l'emploi unique étoit de la veiller. Elle couchoit tous ses rideaux ouverts avec beaucoup de bougies dans sa chambre, ses veilleuses autour d'elle qu'à toutes les fois qu'elle se réveilloit elle vouloit trouver causant, joliant[1] ou mangeant, pour se rassurer contre leur assoupissement.

Parmi tout cela, elle ne put jamais se défaire de l'extérieur de reine qu'elle avoit usurpé dans sa faveur et qui la suivit dans sa retraite. Il n'y avoit personne qui n'y fût si accoutumé de ce temps-là qu'on n'en

1. Vieux mot qui signifie *riant*, *plaisantant*, *se livrant à la joie*.

conservât l'habitude sans murmure. Son fauteuil avoit le dos joignant le pied de son lit; il n'en falloit point chercher d'autre dans la chambre, non pas même pour ses enfants naturels, Mme la duchesse d'Orléans pas plus que les autres. Monsieur et la grande Mademoiselle l'avoient toujours aimée et l'alloient voir assez souvent. A ceux-là on apportoit des fauteuils et à Mme la Princesse; mais elle ne songeoit pas à se déranger du sien, ni à les conduire. Madame n'y alloit presque jamais, et trouvoit cela fort étrange. On peut juger par là comme elle recevoit tout le monde. Il y avoit de petites chaises à dos, lardées de ployants de part et d'autre, depuis son fauteuil, vis-à-vis les uns des autres, pour la compagnie qui venoit et pour celle qui logeoit chez elle, nièces, pauvres demoiselles, filles et femmes qu'elle entretenoit et qui faisoient les honneurs.

Toute la France y alloit. Je ne sais par quelle fantaisie cela s'étoit tourné de temps en temps en devoir; les femmes de la cour en faisoient la leur à ses filles; d'hommes il y en alloit peu sans des raisons particulières, ou des occasions. Elle parloit à chacun comme une reine qui tient sa cour et qui honore en adressant la parole. C'étoit toujours avec un air de grand respect, qui que ce fût qui entrât chez elle; et de visites elle n'en faisoit jamais, non pas même à Monsieur, ni à Madame, ni à la grande Mademoiselle, ni à l'hôtel de Condé. Elle envoyoit aux occasions aux gens qu'elle vouloit favoriser, et point à tout ce qui la voyoit. Un air de grandeur répandu partout chez elle, et de nombreux équipages toujours en désarroi; belle comme le jour jusqu'au dernier moment de sa vie, sans être malade et croyant toujours l'être et aller mourir. Cette inquiétude l'entretenoit dans le goût de voyager; et dans ses voyages elle menoit toujours sept ou huit personnes de compagnie. Elle en fut toujours de la meilleure, avec des grâces qui faisoient passer ses hauteurs et qui leur étoient adaptées. Il n'étoit pas possible d'avoir plus d'esprit, de fine politesse, des expressions singulières, une éloquence, une justesse naturelle qui lui formoit comme un langage particulier, mais qui étoit délicieux et qu'elle communiquoit si bien par l'habitude, que ses nièces et les personnes assidues auprès d'elle, ses femmes, celles que, sans l'avoir été, elle avoit élevées chez elle, le prenoient toutes, et qu'on le sent et on le reconnoît encore aujourd'hui dans le peu de personnes qui en restent. C'étoit le langage naturel de la famille, de son frère et de ses sœurs. Sa dévotion ou peut-être sa fantaisie étoit de marier les gens, surtout les jeunes filles; et comme elle avoit peu à donner après toutes ses aumônes, c'étoit souvent la faim et la soif qu'elle marioit. Jamais, depuis sa sortie de la cour, elle ne s'abaissa à rien demander pour soi ni pour autrui. Les ministres, les intendants, les juges n'entendirent jamais parler d'elle. La dernière fois qu'elle alla à Bourbon, et sans besoin, comme elle faisoit souvent, elle paya deux ans d'avance toutes les pensions charitables qu'elle faisoit en grand nombre, presque toutes à de pauvre noblesse, et doubla toutes ses aumônes. Quoique en pleine santé, et de son aveu, elle disoit qu'elle croyoit qu'elle ne reviendroit pas de ce voyage, et que tous ces pauvres gens auroient, avec ces avances, le temps de chercher leur subsistance

ailleurs. En effet, elle avoit toujours la mort présente; elle en parloit comme prochaine dans une fort bonne santé, et avec toutes ses frayeurs, ses veilleuses et une préparation continuelle, elle n'avoit jamais ni médecin ni même de chirurgien.

Cette conduite concilie avec ses pensées de sa fin les idées éloignées de pouvoir succéder à Mme de Maintenon, quand le roi, par sa mort, deviendroit libre. Ses enfants s'en flattoient, excepté M. du Maine, qui n'y auroit pas gagné. La cour intérieure regardoit les événements les plus étranges comme si peu impossibles, qu'on a cru que cette pensée n'avoit pas peu contribué à l'empressement des Noailles pour le mariage d'une de leurs filles avec le fils aîné de d'Antin. Ils s'étoient fort accrochés à Mlle Choin; ils cultivoient soigneusement Mme la Duchesse; et pour ne laisser Monseigneur libre d'eux par aucun côté, ils s'étoient saisis de Mme la princesse de Conti en donnant une de leurs filles à La Vallière, qui étoit son cousin germain, et qui pouvoit tout sur elle. Liés comme ils étoient à Mme de Maintenon par le mariage de leur fils avec sa nièce, qui lui tenoit lieu de fille, il sembloit que l'alliance de Mme de Montespan ne dût pas leur convenir par la jalousie et la haine extrême que lui portoit Mme de Maintenon, et qui se marquoit en tout avec une suite qu'elle n'eut jamais pour aucun autre objet. Une considération si forte et si délicate ne put les retenir ni les empêcher de profiter de cette alliance pour faire leur cour à Mme de Montespan comme à quelqu'un dont ils attendoient.

La maréchale de Cœuvres n'avoit point d'enfants. Ils prirent l'occasion de ce voyage de Bourbon pour lui donner leur fille à y mener comme la sienne, c'est-à-dire allant avec elle, et n'ayant de maison, de table, ni d'équipage que ceux de Mme de Montespan. Elle fit sa cour aux personnes de la compagnie, toutes subalternes qu'elles fussent; et pour Mme de Montespan, elle lui rendit beaucoup plus de respects qu'à Mme la duchesse de Bourgogne, ni à Mme de Maintenon. Elle ne fut occupée que d'elle, de lui plaire, de la gagner et de gagner toutes celles de sa maison. Mme de Montespan la traitoit en reine, s'en amusoit comme d'une poupée, la renvoyoit quand elle l'importunoit, et lui parloit extrêmement françois. La maréchale avaloit tout, et n'en étoit que plus flatteuse et plus rampante.

Mme de Saint-Simon et Mme de Lauzun étoient à Bourbon lorsque Mme de Montespan y arriva. J'ai remarqué ailleurs qu'elle étoit cousine issue de germain de ma mère (petits-enfants du frère et de la sœur); que Mme de Montespan la fit faire dame du palais de la reine lorsqu'on choisit les premières; que mon père refusa; et que Mme de Montespan voyoit toujours ma mère en tout temps et à toutes heures, et s'est toujours piquée de la distinguer. Ma mère la voyoit donc de temps en temps à Saint-Joseph, et Mme de Saint-Simon aussi; aussi à Bourbon lui fit-elle toutes sortes d'amitiés et de caresses, on n'oseroit dire de distinctions, avec cet air de grandeur qui lui étoit demeuré. La maréchale de Cœuvres en étoit mortifiée de jalousie jusqu'à le montrer et l'avouer, et on s'en divertissoit. Je rapporte ces riens pour montrer que l'idée de remplacer Mme de Maintenon, toute chimérique qu'elle fût, étoit entrée

dans la tête des courtisans les plus intérieurs, et quelle étoit la leur du roi et de la cour.

Parmi ces bagatelles, et Mme de Montespan dans une très-bonne santé, elle se trouva tout à coup si mal une nuit, que ses veilleuses envoyèrent éveiller ce qui étoit chez elle. La maréchale de Cœuvres accourut des premières, qui, la trouvant prête à suffoquer et la tête fort embarrassée, lui fit à l'instant donner de l'émétique de son autorité, mais une dose si forte que l'opération leur en fit une telle peur qu'on se résolut à l'arrêter, ce qui peut-être lui coûta la vie.

Elle profita d'une courte tranquillité pour se confesser et recevoir les sacrements. Elle fit auparavant entrer tous ses domestiques jusqu'aux plus bas, fit une confession publique de ses péchés publics, et demanda pardon du scandale qu'elle avoit si longtemps donné, même de ses humeurs, avec une humilité si sage, si profonde, si pénitente que rien ne put être plus édifiant. Elle reçut ensuite les derniers sacrements avec une piété ardente. Les frayeurs de la mort qui, toute sa vie, l'avoient si continuellement troublée, se dissipèrent subitement et ne l'inquiétèrent plus. Elle remercia Dieu en présence de tout le monde de ce qu'il permettoit qu'elle mourût dans un lieu où elle étoit éloignée des enfants de son péché, et n'en parla durant sa maladie que cette seule fois. Elle ne s'occupa plus que de l'éternité, quelque esperance de guérison dont on la voulût flatter, et de l'état d'une pécheresse dont la crainte étoit tempérée par une sage confiance en la miséricorde de Dieu, sans regrets et uniquement attentive à lui rendre son sacrifice plus agréable, avec une douceur et une paix qui accompagna toutes ses actions.

D'Antin, à qui on avoit envoyé un courrier, arriva comme elle approchoit de sa fin. Elle le regarda et lui dit seulement qu'il la voyoit dans un état bien différent de celui où il l'avoit vue à Bellegarde. Dès qu'elle fut expirée, peu d'heures après l'arrivée de d'Antin, il partit pour Paris, ayant donné ses ordres, qui furent étranges ou étrangement exécutés. Ce corps, autrefois si parfait, devint la proie de la maladresse et de l'ignorance du chirurgien de la femme de Le Gendre, intendant de Montauban, qui étoit venue prendre les eaux, et qui mourut bientôt après elle-même. Les obsèques furent à la discrétion des moindres valets, tout le reste de la maison ayant subitement déserté. La maréchale de Cœuvres se retira sur-le-champ à l'abbaye de Saint-Menou, à quelques lieues de Bourbon, dont une nièce du P. La Chaise étoit abbesse, avec quelques-unes de la compagnie de Mme de Montespan, les autres ailleurs. Le corps demeura longtemps sur la porte de la maison, tandis que les chanoines de la Sainte-Chapelle et les prêtres de la paroisse disputoient de leur rang jusqu'à plus que de l'indécence. Il fut mis en dépôt dans la paroisse comme y eût pu être celui de la moindre bourgeoise du lieu, et longtemps après porté à Poitiers dans le tombeau de sa maison à elle, avec une parcimonie indigne. Elle fut amèrement pleurée de tous les pauvres de la province, sur qui elle répandoit une infinité d'aumônes, et d'autres sans nombre de toutes les sortes à qui elle en distribuoit continuellement.

D'Antin étoit à Livry, où Monseigneur étoit allé chasser et coucher

une nuit, lorsqu'il reçut le courrier de Bourbon. En partant pour s'y rendre, il envoya avertir à Marly les enfants naturels de sa mère. Le comte de Toulouse l'alla dire au roi, et lui demander la permission d'aller trouver sa mère. Il la lui accorda, et [le comte de Toulouse] partit aussitôt: mais il ne fut que jusqu'à Montargis, où il trouva un courrier qui apportoit la nouvelle de sa mort, ce qui fit aussi rebrousser les médecins et les autres secours qui l'alloient trouver à Bourbon. Rien n'est pareil à la douleur que Mme la duchesse d'Orléans, Mme la Duchesse et le comte de Toulouse en témoignèrent. Ce dernier l'étoit allé cacher de Montargis à Rambouillet. M. du Maine eut peine à contenir sa joie; il se trouvoit délivré de tout reste d'embarras. Il n'osa rester à Marly, mais au bout de deux jours qu'il fut à Sceaux, il retourna à Marly et y fit mander son frère. Leurs deux sœurs, qui s'étoient aussi retirées à Versailles, eurent le même ordre de retour. La douleur de Mme la Duchesse fut étonnante, elle qui s'étoit piquée toute sa vie de n'aimer rien, et à qui l'amour même, ou ce que l'on croyoit tel, n'avoit jamais pu donner de regrets. Ce qui le fut davantage, c'est celle de M. le Duc qui fut extrême, lui si peu accessible à l'amitié, et dont l'orgueil étoit honteux d'une telle belle-mère. Cela put confirmer dans l'opinion que j'ai expliquée plus haut de leurs espérances, auxquelles cette mort mit fin.

Mme de Maintenon, délivrée d une ancienne maîtresse dont elle avoit pris la place, qu'elle avoit chassée de la cour, et sur laquelle elle n'avoit pu se défaire de jalousies et d'inquiétudes, sembloit devoir se trouver affranchie. Il en fut autrement; les remords de tout ce qu'elle lui avoit dû, et de la façon dont elle l'en avoit payée, l'accablèrent tout à coup à cette nouvelle. Les larmes la gagnèrent, que faute de meilleur asile, elle fut cacher à sa chaise percée; Mme la duchesse de Bourgogne qui l'y poursuivit en demeura sans parole d'étonnement. Elle ne fut pas moins surprise de la parfaite insensibilité du roi après un amour si passionné de tant d'années; elle ne put se contenir de le lui témoigner. Il lui répondit tranquillement que depuis qu'il l'avoit congédiée, il avoit compté ne la revoir jamais, qu'ainsi elle étoit dès lors morte pour lui. Il est aisé de juger que la douleur des enfants qu'il en avoit ne lui plut pas. Quoique redouté au dernier point, elle eut son cours, et il fut long. Toute la cour les fut voir sans leur rien dire, et le spectacle ne laissa pas d'en être curieux. Un contraste entre eux et la princesse de Conti ne le fut pas moins, et les humilia beaucoup. Celle-ci étoit en deuil de sa tante, Mme de La Vallière, qui venoit de mourir. Les enfants du roi et de Mme de Montespan n'osèrent porter aucun deuil d'une mère non reconnue. Il n'y parut qu'au négligé, au retranchement de toute parure et de tout divertissement, même du jeu qu'elles s'interdirent pour longtemps, ainsi que le comte de Toulouse. La vie et la conduite d'une si fameuse maîtresse depuis sa retraite forcée m'a paru être une chose assez curieuse pour s'y étendre, et l'effet de sa mort propre à caractériser la cour.

D'Antin, délivré des devoirs à rendre à une mère impérieuse, fut plus sensible à ce soulagement qu'à la cessation de tout ce qu'il tiroit

d'elle depuis sa dévotion. Cette raison et celles de ses sœurs bâtardes et du comte de Toulouse à qui il vouloit plaire, et qui aimoient et rendoient tant à leur mère, l'y rendoit plus attentif. La pénitence la rendoit libérale pour lui; mais son cœur n'avoit jamais pu s'ouvrir sur le fils qu'elle avoit eu de son mari, toute la place en étoit prise par ses autres enfants. La contrainte qu'elle se donnoit sur ceux-ci augmentoit sa peine à l'égard de l'autre pour qui tout étoit par effort. Sa conduite lâchoit la bride à l'humeur, et un autre que d'Antin auroit encore eu le motif de se voir débarrassé d'une mère devenue sa honte et celle de sa maison. Mais tel n'étoit pas son caractère : né avec beaucoup d'esprit naturel, il tenoit de ce langage charmant de sa mère et du gascon de son père, mais avec un tour et des grâces naturelles qui prévenoient toujours. Beau comme le jour étant jeune, il en conserva de grands restes jusqu'à la fin de sa vie, mais une beauté mâle, et une physionomie d'esprit. Personne n'avoit ni plus d'agréments, de mémoire, de lumière, de connoissance des hommes et de chacun, d'art et de ménagements pour savoir les prendre, plaire, s'insinuer, et parler toutes sortes de langages; beaucoup de connoissances et des talents sans nombre, qui le rendoient propre à tout, avec quelque lecture. Un corps robuste et qui sans peine fournissoit à tout répondoit au génie, et quoique peu à peu devenu fort gros, il ne lui refusoit ni veilles ni fatigues. Brutal par tempérament, doux, poli par jugement, accueillant, empressé à plaire, jamais il ne lui arrivoit de dire mal de personne. Il sacrifia tout à l'ambition et aux richesses, quoique prodigue, et fut le plus habile et le plus raffiné courtisan de son temps, comme le plus incompréhensiblement assidu. Application sans relâche, fatigues incroyables pour se trouver partout à la fois, assiduité prodigieuse en tous lieux différents, soins sans nombre, vues en tout, et cent à la fois, adresses, souplesses, flatteries sans mesure, attention continuelle et à laquelle rien n'échappoit, bassesses infinies, rien ne lui coûta, rien ne le rebuta vingt ans durant, sans aucun autre succès que la familiarité qu'usurpoit sa gasconne impudence, avec des gens que tout lui persuadoit avec raison qu'il falloit violer quand on étoit à portée de le pouvoir. Aussi n'y avoit-il pas manqué avec Monseigneur, dont il étoit menin et duquel son mariage l'avoit fort approché. Il avoit épousé la fille aînée du duc d'Uzès et de la fille unique du duc de Montausier, dont la conduite obscure et peu régulière ne l'empêcha jamais de vivre avec elle et avec tous les siens avec une considération très-marquée, et prenant une grande part à eux tous, ainsi qu'à ceux de la maison de sa mère. Sa table, ses équipages, toute sa dépense étoit prodigieuse et la fut dans tous les temps. Son jeu furieux le fit subsister longtemps; il y étoit prompt, exact en comptes, bon payeur sans incidents, jouoit [tous les jeux] fort bien, heureux à ceux de hasard, et avec tout cela, fort accusé d'aider la fortune.

Sa servitude fut extrême à l'égard des enfants de sa mère, sa patience infinie aux rebuts. On a vu celui qu'ils essuyèrent pour lui, lorsqu'à la mort de son père ils demandèrent tous au roi de le faire duc; et si le dénoûment qui se verra bientôt n'eût découvert ce qui avoit rendu tant

d'années et de ressorts inutiles, on ne pourroit le concevoir. On a vu comment sa mère lui fit quitter solennellement le jeu en lui assurant une pension de dix mille écus, combien le roi trouva ridicule l'éclat de la profession qu'il en fit, et comment peu à peu il le reprit, deux ans après, tout aussi gros qu'auparavant. Une autre disparate qu'il fit pendant cette abstinence de jeu lui réussit tout aussi mal. Il se mit dans la dévotion, dans les jeûnes qu'il ne laissoit pas ignorer, et qui durent coûter à sa gourmandise et à son furieux appétit; il affecta d'aller tous les jours à la messe, et une régularité extérieure. Il soutint cette tentative près de deux ans. A la fin, la voyant sans succès, il s'en lassa, et peu à peu, avec le jeu, il reprit son premier genre de vie. Avec de tels défauts si reconnus, il en eut un plus malheureux que coupable, puisqu'il ne dépendoit pas de lui, dont il souffrit plus que de pas un. C'étoit une poltronnerie, mais telle, qu'il est incroyable ce qu'il faut qu'il ait pris sur lui pour avoir servi si longtemps. Il en a reçu en sa vie force affronts avec une dissimulation sans exemple. M. le Duc, méchant jusqu'à la barbarie, étant de jour au bombardement de Bruxelles, le vit venir à la tranchée pour dîner avec lui. Aussitôt il donna le mot, mit toute la tranchée dans la confidence, et un peu après s'être mis à table, voilà une vive alarme, une grande sortie des ennemis et tout l'appareil d'un combat chaud et imminent. Quand M. le Duc s'en fut assez diverti, il regarda d'Antin : « Remettons-nous à table, lui dit-il; la sortie n'étoit que pour toi. » D'Antin s'y remit sans s'en émouvoir, et il n'y parut pas.

Une autre fois, M. le prince de Conti, qui ne l'aimoit pas à cause de M. du Maine et de M. de Vendôme, visitoit des postes à je ne sais plus quel siége, et trouva d'Antin dans un assez avancé. Le voilà à faire ses grands rires, qui lui cria : « Comment, d'Antin, te voilà ici et tu n'es pas encore mort ! » Cela fut avalé avec tranquillité et sans changer de conduite avec ces deux princes qu'il voyoit très-familièrement. La Feuillade, fort envieux et fort avantageux, lui fit une incartade aussi gratuite que ces deux-là. Il étoit à Meudon, à deux pas de Monseigneur, dans la même pièce. Je ne sais sur quoi on vint à parler de grenadiers, ni ce que dit d'Antin, qui forma une dispute fort légère, et plutôt matière de conversation. Tout d'un coup : « C'est bien à vous, lui dit La Feuillade en élevant le ton, à parler de grenadiers, et où en auriez-vous vu? » D'Antin voulut répondre. « Et moi, interrompit La Feuillade, j'en ai vu souvent en des endroits dont vous n'auriez osé approcher de bien loin. » D'Antin se tut, et la compagnie resta stupéfaite. Monseigneur, qui l'entendit, n'en fit pas semblant, et dit après que, s'il avoit témoigné l'avoir ouï, il n'avoit plus de parti à prendre que celui de faire jeter La Feuillade par les fenêtres, pour un si grand manque de respect en sa présence. Cela passa doux comme lait, et il n'en fut autre chose. En un mot, il étoit devenu honteux d'insulter d'Antin.

Il faut convenir que c'étoit grand dommage qu'il eût un défaut si infamant, sans lequel on eût peut-être difficilement trouvé un homme plus propre que lui à commander les armées. Il avoit les vues vastes, justes, exactes, de grandes parties de général, un talent singulier pour les marches, les détails de troupes, de fourrages, de subsistances, pour

tout ce qui fait le meilleur intendant d'armée, pour la discipline, sans pédanterie et allant droit au but et au fait, une soif d'être instruit de tout, qui lui donnoit une peine infinie et lui coûtoit cher en espions. Ces qualités le rendoient extrêmement commode à un général d'armée; le maréchal de Villeroy et M. de Vendôme s'en sont très-utilement servis. Il avoit toujours un dessinateur ou deux qui prenoient tant qu'ils pouvoient les plans des pays, des marches, des camps, des fourrages et de ce qu'ils pouvoient de l'armée des ennemis. Avec tant de vues, de soins, d'applications différentes à la cour et à la guerre, toujours à soi, toujours la tête libre et fraîche, despotique sur son corps et sur son esprit, d'une société charmante, sans tracasserie, sans embarras, avec de la gaieté et un agrément tout particulier, affable aux officiers, aimable aux troupes, à qui il étoit prodigue avec art et avec goût, naturellement éloquent et parlant à chacun sa propre langue, aisé en tout, aplanissant tout, fécond en expédients et capable à fond de toutes sortes d'affaires. C'étoit un homme certainement très-rare. Cette raison m'a fait étendre sur lui, et il est bon de faire connoître d'avance ce courtisan jusqu'ici si délaissé, qui va devenir un personnage pour le reste de sa vie. Fait et demeuré comme il étoit il n'est pas surprenant qu'il ait eu autant d'envie de s'accrocher aux Noailles. Le surprenant est que sa mère y ait non-seulement consenti, mais qu'elle l'ait désiré plus que lui encore, avec sa retraite et sa dévotion véritable, pour se rapprocher Mme de Maintenon qu'elle avoit tant de raisons de haïr et de se la croire irréconciliable. Elle lui écrivit plusieurs lettres flatteuses à l'occasion de ce mariage; elle n'en reçut que des réponses sèches, et néanmoins fit tout pour le conclure, dans le dessein de lui plaire, tant sont fortes les chaînes du monde, auquel trop souvent on croit de bonne foi avoir entièrement renoncé, et que cependant, malgré tout ce qu'on en a éprouvé, il se trouve qu'on y tient encore.

D'Antin, qui avoit bien plus de sens que de valeur et d'honneur, n'avoit jamais ni espéré ni désiré de voir sa mère succéder à Mme de Maintenon. Comme son intérêt là-dessus n'aveugloit point son esprit, il en avoit trop pour n'en pas sentir la chimère; et si, par impossible, la chimère eût réussi, il voyoit trop clair dans sa plus étroite famille pour ignorer que ce ne seroit pour lui qu'un resserrement et un appesantissement de chaînes qui le rendroient plus esclave des enfants de sa mère, qui tireroient tout le fruit de ce retour, sans qui il ne pouvoit rien espérer d'une femme qui n'avoit jamais eu pour lui d'amitié ni d'estime, et dont le cœur n'étoit occupé que des fruits de son péché, quelque violence que la dévotion lui fît à son égard et au leur. Il comprenoit donc qu'avec le roi de plus dans la balance, et la dissipation que la dévotion trouveroit en ce retour, il ne feroit que ramasser à peine les miettes qui tomberoient de dessus leur table. Il sentoit encore avec justesse, et ne s'y trompa pas, la cause de l'inutilité de tous ses soins jusqu'alors; que Mme de Maintenon étoit un obstacle implacable et invincible à toute fortune du fils légitime de son ancienne dame et maîtresse; laquelle n'étant plus, il se flattoit d'arriver enfin, sans que cette ennemie régnante s'y opposât plus, et de voler enfin de ses pro-

pres ailes, sans être obligé à un vil emprunt des enfants de sa mère, dont il sentoit toute la honte, mais dont jusqu'alors il éprouvoit la nécessité. Le deuil épouvantable dont il affecta de s'envelopper pour leur plaire et pour dissimuler l'aise et le soulagement qu'il ressentoit, ne les put cacher à eux ni au monde. Il ne vouloit pas, d'autre part, avoir le démérite de l'affliction devant l'insensibilité du roi, ni devant l'ennemie de sa mère. La difficulté d'ajuster deux choses si peu alliables le trahit; et le monde, follement accoutumé à la vénération de Mme de Montespan, ne pardonna pas à son fils, qui en tiroit si gros, de s'être remis sitôt au jeu, sous prétexte de la partie de Monseigneur, de laquelle il étoit. L'indécence des obsèques, et le peu qui fut distribué à ce nombreux domestique qui perdoit tout, fit beaucoup crier contre lui. Il crut l'apaiser par quelques largesses de gascon à quelques-uns des plus attachés. Il porta même à M. du Maine un diamant de grand prix, lui dit qu'il savoit qu'il avoit toujours aimé ce diamant, et qu'il ne pouvoit ignorer qu'il ne lui eût été destiné. M. du Maine le prit, mais vingt-quatre heures après le lui renvoya par un ordre supérieur. Tout cela ne fut rien en comparaison de l'affaire du testament.

On savoit que Mme de Montespan en avoit fait un, il y avoit longtemps; elle ne s'en étoit pas cachée, elle le dit même en mourant, mais sans ajouter où on le trouveroit, parce qu'il étoit apparemment dans ses cassettes avec elle; ou, comme on n'en doutoit guère, que le P. de La Tour ne l'eût entre les mains. Cependant le testament ne se trouva point, et le P. de La Tour, qui étoit alors dans ses visites des maisons de l'Oratoire, déclara en arrivant qu'il ne l'avoit point, mais sans ajouter qu'il n'en avoit point de connoissance. Cela acheva de persuader qu'il y en avoit un, et qu'il étoit enlevé et supprimé pour toujours. Le vacarme fut épouvantable, les domestiques firent de grands cris, et les personnes subalternes attachées à Mme de Montespan qui y perdirent tout jusqu'à cette ressource. Ses enfants s'indignèrent de tant d'étranges procédés et s'en expliquèrent durement à d'Antin lui-même. Il ne fit que glisser et secouer les oreilles sur ce à quoi il s'étoit bien attendu; il avoit été au solide, et il se promettoit bien que la colère passeroit avec la douleur et ne lui nuiroit pas en choses considérables. La perte commune réunit pour un temps Mme la duchesse d'Orléans et Mme la Duchesse. Mme de Saint-Simon à son retour, ni moi en l'attendant, n'allâmes ni ne fîmes rien dire à M. le Duc ni à Mme la Duchesse. La maréchale de Cœuvres, qui pendant son voyage avoit perdu son beau-père et avoit pris le nom de maréchale d'Estrées, arriva bien dolente d'avoir perdu son voyage. Elle essaya d'en profiter au moins auprès des filles de Mme de Montespan. Leur douleur dura assez longtemps; avec elle finit la réunion des deux sœurs, et celle qu'elle avoit produite aussi entre Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti, et toutes reprirent à l'égard les unes des autres leur conduite ordinaire peu à peu, et à l'égard du monde leur train de vie accoutumé. D'Antin n'en fut pas quitte sitôt ni si à bon marché qu'il s'en étoit flatté avec les enfants de sa mère, mais à la fin tout sécha, passa et disparut. Ainsi va le cours du monde.

CHAPITRE II.

Mort de la duchesse de Nemours; sa famille. — Branche de Nemours de la maison de Savoie. — Caractère de Mme de Nemours. — Origine de l'ordre du Calvaire. — Prétendants à Neuchâtel. — Droits des prétendants. — Conduite de la France sur Neuchâtel. — Électeur de Brandebourg prétend Neuchâtel, où son ministre veut précéder le prince de Conti. — Neuchâtel adjugé et livré à l'électeur de Brandebourg. — Mort, famille, fortune du cardinal d'Arquien. — Étonnante vérité. — Rage de la reine de Pologne contre la France, et sa cause. — Mort de la duchesse de La Trémoille. — Malheur des familles. — Caractère de la maréchale de Créqui. — Mort de Vaillac; son extraction; ses aventures. — Archevêque de Bourges singulièrement nommé au cardinalat par le roi Stanislas.

La mort de la duchesse de Nemours, qui suivit celle de Mme de Montespan de fort près, fit encore plus de bruit dans le monde, mais dans un autre genre. Elle étoit fille du premier lit du dernier duc de Longueville qui ait figuré, et de la fille aînée du comte de Soissons, prince du sang, qui fit et perdit ce procès fameux contre le prince de Condé, fils de son frère aîné et père du héros. L'autre fille du même prince épousa le prince de Carignan, si connu sous le nom de prince Thomas, dernier fils du célèbre duc de Savoie, Charles-Emmanuel, vaincu par l'épée de Louis XIII aux barricades de Suse. Mme de Carignan mourut à Paris à quatre-vingt-six ans, en 1692, mère du fameux muet et du comte de Soissons mari de la trop célèbre comtesse de Soissons, nièce du cardinal Mazarin; et Mme de Carignan et sa sœur aînée, duchesse de Longueville, étoient sœurs du dernier comte de Soissons, prince du sang, tué à la bataille de la Marfée, dite de Sedan, qu'il venoit de gagner contre l'armée du roi, où Sa Majesté n'étoit pas, en 1641, sans avoir été marié, père de ce bâtard obscur reconnu si longtemps après sa mort, à qui Mme de Nemours dont nous parlons fit de si grands biens, lequel, d'une fille du maréchal de Luxembourg, laissa une fille devenue unique, infiniment riche, qui épousa le duc de Luynes, mère du duc de Chevreuse d'aujourd'hui. Ainsi ce bâtard étoit cousin germain de Mme de Nemours, fils du frère de sa mère et de la princesse de Carignan. M. de Longueville devenu veuf, et n'ayant que Mme de Nemours non encore mariée, épousa en secondes noces la sœur de M. le Prince le héros, qui sous le nom de Mme de Longueville a fait tant de bruit dans le monde, et tant figuré dans la minorité de Louis XIV. Mme de Nemours fut mariée en 1657, qu'elle avoit trente-deux ans, et devint veuve deux ans après, sans enfants, du dernier de cette branche de Nemours. Elle sortoit de Philippe, comte de Génevois, fils puîné de Philippe II duc de Savoie. Le comte de Génevois étoit frère de père de Philibert II, duc de Savoie, et de la mère du roi François Ier, et de père et de mère de Charles III duc de Savoie. Le comte de Tende et de Villars si connu, lui et sa courte mais brillante postérité en France, étoit leur frère bâtard. François Ier fit le comte de Génevois duc de Nemours vérifié sans pairie. Le duc de Savoie,

Charles III, son frère, fut grand-père du fameux duc Charles-Emmanuel dont je viens de parler, et ce Charles-Emmanuel étoit grand-père d'autre Charles-Emmanuel, père du premier roi de Sardaigne. On voit ainsi en quelle distance cette branche de Nemours étoit tombée du chef de sa maison.

Ce premier duc de Nemours épousa une Longueville dont la mère étoit Bade, de la branche d'Hochberg, héritière par la sienne de Neuchâtel, et c'est par là que cette espèce de souveraineté, à faute de Longueville mâles, est tombée à Mme de Nemours. De ce premier duc de Nemours et de cette héritière vint un fils unique Jacques, duc de Nemours, si connu en son temps par son esprit, ses grâces, ses galanteries, sa bravoure, qui fit cet enfant à Mlle de La Garnache dont j'ai parlé (t. Ier, p. 361) à l'occasion des Rohan, et qui épousa la fameuse Anne d'Este, petite-fille de Louis XII par sa mère, et veuve du duc de Guise, tué par Poltrot au siége d'Orléans, et mère des duc et cardinal de Guise, tués à Blois en 1588, du duc de Mayenne, chef de la Ligue, du cardinal de Guise, et de cette furieuse duchesse de Montpensier. Ainsi les deux fils de ce second duc de Nemours étoient frères utérins des Guise que je viens de nommer, fort liés avec eux, aussi grands ligueurs qu'eux, mais brouillés à la fin avec le duc de Mayenne qui vouloit tout le royaume pour son fils en épousant l'infante d'Espagne, parce qu'il les convainquit de vouloir livrer au duc de Savoie leur gouvernement de Lyon, la Provence et le Dauphiné. L'aîné mourut sans alliauce, le cadet épousa la fille aînée et héritière du duc d'Aumale, le seul des chefs de la Ligue qu'on ne put trouver moyen de comprendre dans l'amnistie à la paix, et qui, pour l'assassinat d'Henri III, fut tiré à quatre chevaux en effigie, en Grève, par arrêt du parlement, et mourut fort vieux, fort gueux et fort délaissé à Bruxelles. De ce mariage trois fils, tous trois ducs de Nemours l'un après l'autre. L'aîné mourut jeune sans alliance; le second épousa la fille du duc de Vendôme, bâtard d'Henri IV, suivit le parti de M. le Prince et fut tué en duel par le duc de Beaufort, frère de sa femme, qui avoit embrassé le même parti. La jalousie s'étoit mise entre eux sur tous chapitres, et c'est ce duel qui commença la fortune du père du maréchal de Villars dont j'ai parlé (t. Ier, p. 16). Ce duc de Nemours laissa deux filles, l'aînée fut duchesse de Savoie et mère du premier roi de Sardaigne, l'autre, reine de Portugal, célèbre pour avoir répudié, détrôné et confiné son mari, et épousé son beau-frère qui, après sa mort, eut d'une Neubourg le roi de Portugal d'aujourd'hui. Le troisième frère, nommé à l'archevêché de Reims sans avoir pris aucuns ordres, quitta ses bénéfices en 1652, à la mort de son frère, et quatre ou cinq ans après épousa Mme de Nemours dont il s'agit ici, qu'il laissa veuve sans enfants deux ans après, à laquelle il faut maintenant revenir. Il faut seulement remarquer auparavant que son père, mort en 1663, avoit laissé deux fils de son second mariage avec la sœur de M. le Prince et de M. le prince de Conti. L'aîné, à qui la tête tourna de bonne heure, qu'on envoya à Rome chez les jésuites, où il prit le petit collet en 1666, à vingt ans, ayant renoncé à tout en faveur de son

frère, et fut fait prêtre par le pape même en 1669. C'est sur cette tutelle que M. le Prince père et fils eurent tant de disputes et de procédés avec Mme de Nemours, qui la perdit contre eux. Le cadet, qui portoit le nom de comte de Saint-Paul, fut tué au passage du Rhin, sans alliance, allant être élu roi de Pologne, en 1672. Michel Wiesnowieski le fut en sa place, sur la nouvelle de sa mort. Son frère, revenu en France, passa le reste de ses jours honnêtement, enfermé dans l'abbaye de Saint-Georges, près de Rouen, où il est mort le dernier de cette longue et illustre bâtardise, en 1694.

Mme de Nemours, avec une figure fort singulière, une façon de se mettre en tourière qui ne l'étoit pas moins, de gros yeux qui ne voyoient goutte, et un tic qui lui faisoit toujours aller une épaule, avec des cheveux blancs qui lui traînoient partout, avoit l'air du monde le plus imposant. Aussi étoit-elle altière au dernier point, et avoit infiniment d'esprit avec une langue éloquente et animée, à qui elle ne refusoit rien. Elle avoit la moitié de l'hôtel de Soissons, et Mme de Carignan l'autre, avec qui elle avoit souvent des démêlés, quoique sœur de sa mère et princesse du sang. Elle joignoit à la haine maternelle de la branche de Condé celle qu'inspirent souvent les secondes femmes aux enfants du premier lit. Elle ne pardonnoit point à Mme de Longueville les mauvais traitements qu'elle prétendoit en avoir reçus, et moins encore aux deux princes de Condé de lui avoir emblé la tutelle et le bien de son frère, et au prince de Conti d'en avoir gagné contre elle la succession et le testament fait en sa faveur. Ses propos les plus forts, les plus salés et souvent très-plaisants, ne tarissoient point sur ces chapitres, où elle ne ménageoit point du tout la qualité de princes du sang. Elle n'aimoit pas mieux ses héritiers naturels, les Gondi et les Matignon. Elle vivoit pourtant honnêtement avec la duchesse douairière de Lesdiguières et avec le maréchal et la maréchale de Villeroy, mais pour les Matignon, elle n'en voulut pas ouïr parler.

Les deux sœurs de son père avoient épousé, l'aînée le fils aîné du maréchal-duc de Retz, la cadette le fils puîné du maréchal de Matignon. Cette aînée perdit son mari avant son beau-père, et est devenue célèbre sous le nom de marquise de Belle-Ile par quantité de bonnes œuvres, s'être faite feuillantine, avoir obstinément refusé l'abbaye de Fontevrault, enfin pour avoir conçu et enfanté le nouvel ordre du Calvaire, dans lequel elle mourut à Poitiers en 1628. Le duc de Retz, son fils unique, ne laissa que deux filles. L'aînée épousa Pierre Gondi, cousin germain de son père, qui, en faveur de ce mariage, eut de nouvelles lettres de duc et pair de Retz et le rang de leur date. Il étoit fils du célèbre père de l'Oratoire qui avoit été chevalier de l'ordre et général des galères, et il étoit frère du fameux coadjuteur de Paris ou cardinal de Retz. Il ne laissa qu'une fille, mariée au duc de Lesdiguières, qui n'eut qu'un fils, gendre du maréchal de Duras, que nous avons vu mourir fort jeune sans enfants. L'autre fille épousa le duc de Brissac, dont il n'eut que mon beau-frère, mort sans enfants, et la maréchale de Villeroy. L'autre tante de M. de Longueville, père de Mme de

Nemours, épousa par amour le second fils du maréchal de Matignon, dont l'aîné n'avoit point d'enfants, deux frères de grand mérite, en grands emplois et tous deux chevaliers de l'ordre. Cette Longueville fut mère du père du comte et du dernier maréchal de Matignon, vivants à la mort de Mme de Nemours et bien longtemps depuis, et qui étoient ses héritiers, ainsi que la maréchale de Villeroy. La marquise de Belle-Ile avoit été mariée par sa famille et en sa présence; sa sœur s'étoit mariée à son gré à leur insu, et toute la maison de Longueville ne put se résoudre à leur pardonner et à les voir qu'après un grand nombre d'années, et jamais depuis aucun des Longueville n'a aimé les Matignon.

Mme de Nemours étoit là-dessus si entière, que, parlant au roi dans une fenêtre de son cabinet, avec ses yeux qui ne voyoient guère, elle ne laissa pas d'apercevoir Matignon qui passoit dans la cour. Aussitôt elle se mit à cracher cinq ou six fois tout de suite, puis dit au roi qu'elle lui en demandoit pardon, mais qu'elle ne pouvoit voir un Matignon sans cracher de la sorte. Elle étoit extraordinairement riche, et vivoit dans une grande splendeur et avec beaucoup de dignité; mais ses procès lui avoient tellement aigri l'esprit qu'elle ne pouvoit pardonner. Elle ne finissoit point là-dessus; et quand quelquefois on lui demandoit si elle disoit le *Pater*, elle répondoit que oui, mais qu'elle passoit l'article du pardon des ennemis sans le dire. On peut juger que la dévotion ne l'incommodoit pas. Elle faisoit elle-même le conte qu'étant entrée dans un confessionnal sans être suivie dans l'église, sa mine n'avoit pas imposé au confesseur, ni son accoutrement. Elle parla de ses grands biens, et beaucoup des princes de Condé et de Conti. Le confesseur lui dit de passer cela. Elle, qui sentoit son cas grave, insista pour l'expliquer, et fit mention de grandes terres et de millions. Le bonhomme la crut folle et lui dit de se calmer, que c'étoit des idées qu'il falloit éloigner, qu'il lui conseilloit de n'y plus penser, et surtout de manger de bons potages, si elle en avoit le moyen. La colère lui prit, et le confesseur à fermer le volet. Elle se leva et prit le chemin de la porte. Le confesseur la voyant aller, eut curiosité de ce qu'elle devenoit, et la suivit à la porte. Quand il vit cette bonne femme qu'il croyoit folle reçue par des écuyers, des demoiselles et ce grand équipage avec lequel elle marchoit toujours, il pensa tomber à la renverse, puis courut à sa portière lui demander pardon. Elle, à son tour, se moqua de lui, et gagna pour ce jour de ne point aller à confesse. Quelques semaines avant sa mort, elle fut si mal qu'on la pressa de penser à elle. Enfin elle prit sa résolution. Elle envoya son confesseur avec un de ses gentilshommes à M. le Prince, à M. le prince de Conti et à MM. de Matignon, leur demander pardon de sa part. Tous allèrent la voir et en furent bien reçus; mais ce fut tout: pas un n'en eut rien. Elle avoit quatre-vingt-six ans et acheva de donner ce qu'elle put aux deux filles de ce bâtard qu'elle avoit fait son héritier, dont l'une mourut jeune, sans être mariée; l'autre épousa le duc de Luynes, comme je l'ai déjà dit.

Cette mort mit promptement bien des gens en campagne. Le duc de

Villeroy et Matignon partirent aussitôt pour Neuchâtel, et M. le prince de Conti pour Pontarlier, parce que le roi ne voulut pas qu'il se commît comme en son premier voyage, au manque de respect qu'il avoit éprouvé à Neuchâtel. De Pontarlier, il étoit à portée d'y donner ses ordres pour ses affaires, et d'en savoir des nouvelles à tous moments. Il y envoya Saintrailles, que M. le Duc lui prêta, et qui étoit un homme d'esprit sage et capable, mais qui, pour avoir été gâté par la bonne compagnie et par ces princes, étoit devenu très-suffisant et passablement impertinent, d'ailleurs un très-simple gentilhomme, et rien moins que Poton, dont étoit le fameux Saintrailles, dont les actions ont rendu ce nom célèbre dans nos histoires. La vieille Mailly, belle-mère de la dame d'atours de Mme la duchesse de Bourgogne, s'étoit mise sur les rangs pour la succession à la principauté d'Orange, sur une alliance tirée par les cheveux de la maison de Châlons, moins dans l'espérance d'un droit aussi chimérique, que pour faire valoir le marquis de Nesle, son petit-fils, par des prétentions si hautes. La même raison la fit se présenter avec aussi peu de fondement pour Neuchâtel. Elle se flattoit qu'avec la protection de Mme de Maintenon, elle en pourroit tirer d'autres partis plus solides. Mme de Maintenon n'y prit pas la moindre part, et on se moqua a Paris comme en Suisse de ses chimères. Celle de M. le prince de Conti étoit fondée sur le testament du dernier duc de Longueville, mort enfermé, qui l'avoit appelé à tous ses biens, après le comte de Saint-Paul, son frère et sa postérité. Il avoit gagné ce procès contre Mme de Nemours. Restoit à voir si une souveraineté se pouvoit donner comme d'autres biens, et si MM. de Neuchâtel déféreroient à un arrêt du parlement de Paris. Outre qu'ils n'étoient pas soumis à aucune juridiction du royaume, les héritiers prétendoient que Neuchâtel, par la qualité souveraine, ou plutôt indépendante de ce petit État, ne pouvoit se donner ni être ôté aux héritiers du sang, et cela est vrai en France des duchés. Restoit donc à voir à qui il devoit appartenir, de Matignon ou de la duchesse douairière de Lesdiguières, pour laquelle le duc de Villeroy étoit allé comme son héritier par sa mère.

Matignon se prétendoit préférable par la proximité du sang, parce qu'il avoit un degré sur la duchesse, et celle-ci par l'aînesse. Son droit contre Matignon ne paroissoit pas douteux. Les fiefs de dignité et tous les grands fiefs ont toujours suivi l'aînesse; la loi et la pratique s'y sont toujours accordées; à plus forte raison un fief indépendant, étendu et considéré comme souverain. Mais de pareils procès ne se décident guère par les règles, et Matignon avoit beau jeu. Chamillart, comme je l'ai remarqué (t. III, p. 17), étoit son ami intime, et il étoit devenu ennemi déclaré du maréchal de Villeroy, à l'occasion de la bataille de Ramillies, comme je l'ai raconté en son lieu. Par cette même occasion, comme on l'a vu là même, ce maréchal étoit tombé dans l'entière disgrâce du roi. Restoit le prince de Conti qu'il n'aimoit point, et à qui il n'avoit jamais pu pardonner sincèrement son voyage de Hongrie, et peut-être encore moins son mérite et sa réputation. Chamillart, dans le fort de sa faveur, n'eut donc pas de peine d'obtenir du roi de se déclarer neutre. Ce ministre, sûr de ce côté-là à l'égard d'un prince du sang,

ne balança pas à se déclarer ouvertement pour Matignon. Il le combla d'argent et de tout ce que son crédit lui put donner. Puysieux, ambassadeur en Suisse, étoit frère de Sillery, écuyer depuis longues années du prince de Conti, auquel ils étoient tous extrêmement attachés. Quelque désir qu'il eût de le servir dans cette affaire, la neutralité déclarée du roi lui en ôta tous les moyens par son caractère; et l'autorité et la vigilance de Chamillart tous ceux qui lui pouvoient rester, comme particulier qui s'étoit fait des amis dans le pays. La veuve de ce bâtard du dernier comte de Soissons y étoit comme les autres, et. fondée par la donation de Mme de Nemours, elle et son mari avoient dès leur mariage pris le nom de prince et de princesse de Neuchâtel. Lors de l'arrêt du parlement de Paris qui jugea le testament de M. de Longueville bon au profit du prince de Conti, et qu'il alla à Neuchâtel en conséquence, et les autres héritiers pour le lui disputer, il avoit essuyé un préjugé fâcheux. Mme de Nemours, qui y étoit aussi allée, y fut reçue et reconnue comme souveraine, comme sœur du dernier possesseur, qui n'avoit pu disposer de Neuchâtel comme de ses autres biens. Le prince de Conti en essuya une récidive confirmative de ce premier préjugé. Ceux de Neuchâtel s'indignèrent contre la veuve de ce bâtard, contre la donation de Neuchâtel faite à son mari et à leurs enfants, contre le nom qu'elle en osoit usurper. Ils la chassèrent comme n'ayant aucun droit, et la firent honteusement sortir de leur ville et de tout leur petit État. C'étoit bien déclarer à M. le prince de Conti le peu d'état qu'ils faisoient d'un droit sur eux, à titre de donation, égale pour Mme de Neuchâtel et pour lui.

Ces fiers bourgeois, pendant ces disputes, voyoient les prétendants briguer à leurs pieds leurs suffrages, lorsqu'il parut au milieu d'eux un ministre de l'électeur de Brandebourg, qui commença par oser disputer le rang au prince de Conti. Cette impudence est remarquable, à ce même prince de Conti, à qui, volontaire en Hongrie, à lui et à M. son frère, l'électeur de Bavière, non par un ministre, mais en propre personne et à la tête de ses troupes auxiliaires dans l'armée de l'empereur, ne l'avoit pas disputé, avoit vécu également et sans façons, et avoit presque toujours marqué attention à passer partout après eux, et à qui le fameux duc de Lorraine, beau-frère de l'empereur, généralissime de ses armées et de celles de l'empire, et qui commandoit celle-là en chef, a toujours cédé partout sans milieu et sans balancer; et voilà le premier fruit du changement de cérémonial de nos ducs et de nos généraux d'armée avec le même électeur de Bavière, par méprise d'abord, puis suivie, que j'ai racontée en son lieu. D'alléguer que l'électeur de Brandebourg, qui comme tel passoit sans difficulté après l'électeur de Bavière, étoit reconnu roi de Prusse partout, excepté en France, en Espagne et à Rome, de laquelle comme protestant il ne se soucioit point; c'auroit pu être une raison valable pour sa personne; mais pour son ministre, on n'a jamais vu de nonce, à qui tous les ambassadeurs des rois, même protestants, et celui de l'empereur, cèdent partout sans difficulté, disputer rien en lieu tiers à un prince du sang, ni l'ambassadeur de l'empereur non plus, qui a la préséance partout sur ceux de

tous les rois, dont aucun ne la lui conteste. L'électeur de Brandebourg tiroit sa prétention de la maison de Châlons. Elle étoit encore plus éloignée, plus enchevêtrée, s'il étoit possible, que celle de Mme de Mailly; aussi ne s'en avantagea-t-il que comme d'un prétexte. Je l'ai déjà dit, ces sortes de procès ne se décident ni par droit ni par justice

Ses raisons étoient sa religion conforme à celle du pays; l'appui des cantons protestants voisins, alliés, protecteurs de Neuchâtel; la pressante réflexion que, la principauté d'Orange étant tombée par la mort du roi Guillaume III au même prince de Conti, le roi lui en avoit donné récompense et se l'étoit appropriée, ce que le voisinage de la France lui donneroit la facilité de faire pour Neuchâtel, s'il tomboit à un de ses sujets, qui, dans d'autres temps et dans un état fort différent de celui où la maison de Longueville l'avoit possédé, ne se trouveroit pas en situation de refuser le roi, de l'en accommoder: enfin un traité produit en bonne forme, par lequel, le cas avenant de la mort de Mme de Nemours, l'Angleterre et la Hollande s'engageoient à se déclarer pour lui, et à l'assister à vives forces pour lui procurer ce petit État. Ce ministre de Brandebourg étoit de concert avec les cantons protestants, qui, sur sa déclaration, prirent aussitôt l'affirmative, et qui, par l'argent répandu, la conformité de religion, la puissance de l'électeur, la réflexion de ce qui étoit arrivé à Orange, trouvèrent presque tous les suffrages favorables. Ainsi, à la chaude, ils firent rendre par ceux de Neuchâtel un jugement provisionnel qui adjugea leur État à l'électeur jusqu'à la paix, en conséquence duquel son ministre fut mis en possession actuelle; et M. le prince de Conti, qui, depuis la prétention de ce ministre sur le rang, n'avoit pas cru convenable faire des tours de Pontarlier à Neuchâtel, se vit contraint de revenir plus honteusement que la dernière fois, et bientôt après fut suivi des deux autres prétendants. Mme de Mailly, qui se donnoit toujours pour telle, fit si bien les hauts cris à la nouvelle de cette intrusion, qu'à la fin la considération de son alliance avec Mme de Maintenon réveilla nos ministres. Ils l'écoutèrent. Ils trouvèrent après elle qu'il étoit de la réputation du roi de ne pas laisser enlever ce morceau à ses sujets, et qu'il y avoit du danger de le laisser entre les mains d'un aussi puissant prince protestant, en état de faire une place d'armes en lieu si voisin de la comté de Bourgogne, et dans une frontière aussi peu couverte. Là-dessus, le roi fit dépêcher un courrier à Puysieux, avec ordre à lui d'aller à Neuchâtel, et y employer tout, même jusqu'aux menaces, pour exclure l'électeur, laissant d'ailleurs la liberté du choix parmi ses sujets à l'égard desquels, pourvu que c'en fût un, la neutralité demeuroit entière. C'étoit s'en aviser trop tard. L'affaire en étoit faite, les cantons engagés sans moyens de se dédire, et de plus piqués d'honneur par le ministre électoral, sur les menaces de Puysieux, au mémoire duquel les ministres d'Angleterre et de Hollande, qui étoient là, firent imprimer une réponse fort violente. Le jugement provisionnel ne reçut aucune atteinte; on en eut la honte, on en témoigna du ressentiment pendant six semaines, après quoi, faute de mieux pouvoir, on s'apaisa de soi-même. On peut juger quelle espérance il resta aux prétendants de revenir, à la paix, de ce jugement

provisionnel, et de lutter avec succès contre un prince aussi puissant et aussi solidement appuyé. Aussi n'en fut-il pas mention depuis, et Neuchâtel est pleinement et paisiblement demeuré à ce prince, qui fut même expressément confirmé dans sa possession par la paix de la part de la France. Le roi, ni Monseigneur, ni par conséquent la cour, ne prirent point le deuil de Mme de Nemours, quoique fille d'une princesse de sang; mais Monseigneur et Mme la duchesse de Bourgogne le prirent à cause de la maison de Savoie.

Le cardinal d'Arquien mourut à Rome presque en même temps que Mme de Montespan et Mme de Nemours. La singularité de sa fortune mérite qu'on s'arrête un moment à lui. Son nom étoit La Grange, et son père, qui n'avoit point eu d'enfants de la fille du second maréchal de La Châtre, étoit frère puîné du maréchal de Montigny qui lui donna sa charge de capitaine de la porte, quand il eut celle de premier maître d'hôtel du roi, et lui procura sa lieutenance au gouvernement de Metz, et les gouvernements de Calais, Gien et Sancerre. Il conserva cette dernière place contre les efforts de la Ligue, servit bien et fidèlement, et fut quelque temps lieutenant-colonel du régiment des gardes. De son premier mariage, il eut un fils, gouverneur de Calais après M. de Vic, qui épousa une Rochechouart, mais qui ne fit pas grande figure, non plus que sa postérité qui dure encore. De son troisième mariage avec une Ancienville il eut deux fils : l'aîné s'appela le marquis d'Espoisses, qui maria sa fille à Guitaut, premier gentilhomme de la chambre de M. le Prince qui le fit chevalier de l'ordre; l'autre fut le marquis d'Arquien, mort cardinal, dont nous parlons[1].

Il naquit en 1613, fut homme d'esprit, de bonne compagnie, et fort dans le monde où il fut fort aidé par le duc de Saint-Aignan et par la comtesse de Béthune, sa sœur, dame d'atours de la reine Marie-Thérèse, de la mère desquels, fille du maréchal de Montigny, il étoit cousin germain. Il eut le régiment de cavalerie de Monsieur, et fut capitaine de ses Cent-Suisses. Il avoit épousé une La Châtre de la branche de Brillebaut[2], qu'il perdit en 1672, qui lui laissa un fils et cinq filles dont deux se firent religieuses. Embarrassé de marier les autres, il se laissa persuader par un ambassadeur de Pologne, avec qui il avoit lié grande amitié, de les établir en ce pays-là. Il quitta Monsieur pour faire ce voyage avec l'ambassadeur qui s'en retournoit, qui, peu après leur arrivée, fit si bien, qu'il en fit épouser une à Jacob Radzevil, prince de Zamoski, palatin de Sandomir. Elle le perdit peu après sans enfants, et demeura assez riche pour que Jean Sobieski eût envie de l'épouser. Ce mariage se fit en 1665.

Sobieski, qui avoit l'inclination françoise, étoit lors grand maréchal et gouverneur général de Pologne, et le premier homme de la république par ses victoires et ses grandes actions, qui le portèrent sur le trône de Pologne par une élection unanime, le 20 mai 1674. La sœur

1. Passage omis dans les précédentes éditions depuis *Et son père*.
2. Louise de La Châtre, fille de Claude de La Châtre, maréchal de France, et de Jeanne Chabot.

aînée n'avoit point voulu d'établissement étranger. La liaison intime et la parenté qui étoit entre son père et la marquise de Béthune, dame d'atours de la reine, firent, en 1669, son mariage avec le marquis de Béthune son fils, en faveur duquel elle eut la survivance de la charge de sa belle-mère. Sa sœur étant devenue reine, son mari fut aussitôt envoyé extraordinaire en Pologne, pour complimenter le nouveau roi. Il revint immédiatement après, fut fait seul extraordinairement chevalier de l'ordre en décembre 1675, et repartit pour Varsovie avec sa femme, chargé de porter le collier du Saint-Esprit au roi son beau-frère, qu'il lui donna à Zolkiew, en novembre suivant, et y demeura ambassadeur extraordinaire. Sa femme y avoit mené son autre sœur, qu'elle maria, en 1678, au comte Wicillopolski, grand chancelier de Pologne, avec lequel elle vint ici pendant son ambassade en 1686, et le perdit deux ans après. M. et Mme de Béthune eurent deux fils et deux filles. Le roi de Pologne maria l'aînée, en 1690, au prince Radzevil Kleski, son neveu, grand maréchal de Lithuanie, et en secondes noces, au prince Sapieha, petit maréchal de Lithuanie, l'autre fille épousa, en 1693, le comte Jablonowski, grand enseigne de Pologne, palatin de Volhynie, et, l'année suivante, de Russie, frère de la comtesse Bnin Opalinska, mère du roi Stanislas, père de la reine épouse de Louis XV.

M. de Béthune demeura toujours en Pologne jusqu'en 1691, où il étoit extrêmement aimé et considéré, et y acquit beaucoup de réputation. Il en partit cette année-là pour aller ambassadeur extraordinaire en Suède, et il y mourut l'année suivante, 1692. C'étoit un homme d'esprit avec beaucoup d'agréments, fait pour la société, et fort capable d'affaires. Il avoit conclu et signé avec l'électeur palatin le contrat de mariage de Monsieur et de Madame. Il avoit aussi servi, été gouverneur de Clèves, et commandé en chef en ce pays-là. Il vivoit fort magnifiquement; sa manie étoit de se mettre entre deux draps à quelque heure qu'il voulût faire dépêches, et ne se relevoit point qu'elles ne fussent achevées. Ses deux fils refusèrent avec une folle opiniâtreté le cardinalat à la nomination du roi de Pologne. Ils vinrent dans la suite mourir de faim en France. L'aîné fut tué sans alliance à la bataille d'Hochstedt, et l'autre a vécu obscur toute sa vie. Il épousa une sœur du duc d'Harcourt dont il n'est resté qu'une fille, qui, veuve fort jeune sans enfants d'un frère du maréchal de Médavy, s'est remariée au maréchal de Belle-Ile. Son père s'est remarié à une sœur du duc de Tresmes; se sont séparés fort brouillés, et il est allé vivre à Lunéville, où le roi Stanislas l'a fait son grand chambellan[1]. Mme de Béthune est morte à Paris en 1728 à quatre-vingt-neuf ou dix ans. Elle avoit un seul frère, qui a passé sa vie en Pologne où il obtint l'indigénat de la république, c'est-à-dire être naturalisé et rendu capable de toutes charges comme un Polonois. Il fut capitaine des gardes du roi son beau-frère, colonel de son régiment de dragons, et staroste[2]

1. Passage supprimé dans les précédentes éditions depuis *Il épousa*.
2. On appeloit *starostes* en Pologne les gouverneurs des villes et des châteaux. Leur dignité se nommoit *starostie*, aussi bien que le pays soumis à leur autorité.

d'Hiedreseek. Il est mort sans alliance et sans avoir répondu au personnage qu'il pouvoit faire[1].

Le roi Jean III Sobieski, signalé par ses victoires sans nombre contre les Turcs et les Tartares avant et depuis son élection, couronna ses triomphes par le salut de l'Allemagne. Il vint en personne livrer bataille aux Turcs qui assiégeoient Vienne et qu'ils étoient sur le point de prendre. Leur défaite fut complète, et Vienne sauvée avec une partie de la Hongrie, dont le héros reçut peu de gré. C'étoit en 1683; son énorme grosseur et la conjoncture des temps l'empêcha depuis de beaucoup faire parler de lui à la guerre. Il mourut à Varsovie le 17 juin 1696, à soixante-douze ans. Les enfants qu'il a laissés et toute cette postérité est trop connue pour en faire mention ici. J'en dirai seulement une vérité très-certaine, et en même temps rien moins que vraisemblable; c'est que si l'électeur de Bavière ne s'étoit pas trouvé par sa mère cousin issu de germain de Mme de Belle-Ile, il seroit demeuré avec ce qu'il avoit hérité de son père, et ne seroit parvenu à aucun des degrés de cette prodigieuse grandeur où il est monté tout à coup. Cette singulière anecdote sera peut-être expliquée par sa curiosité, quoiqu'elle dépasse de beaucoup le terme que je me suis proposé.

La reine de Pologne ne fut pas à beaucoup près si françoise que le roi son mari. Transportée de se voir une couronne sur la tête, elle eut une passion ardente de la venir montrer en son pays; d'où elle étoit partie si petite particulière. La France avoit eu tant de part à cette élection, que ce fut en reconnoissance de l'avoir procurée que le roi de Pologne donna sa nomination au cardinal de Janson qui y étoit ambassadeur de France. Il n'y avoit donc nul obstacle à ce voyage qui fut prétexté des eaux de Bourbon. Tout annoncé, tout préparé, elle fut avertie que la reine ne lui donneroit point la main, chose qu'il étoit étrange qu'elle pût ignorer. Marie Gonzague, mariée à Paris, par procureur, en présence de toute la cour, ne l'avoit ni eue ni prétendue, et plus nouvellement, le roi Casimir, qui a passé les dernières années de sa singulière vie en France. Les rois ne l'avoient pas anciennement chez les nôtres, et les électifs n'y ont songé en aucun temps. Le dépit en fut néanmoins aussi grand que si elle eût reçu un affront. Elle rompit son voyage, se lia avec la cour de Vienne et tous les ennemis de la France, eut grande part à la ligue d'Augsbourg contre elle, et mit tout son crédit qui étoit grand sur le roi son mari, à lui faire épouser depuis tous les intérêts contraires à la France. Le désir extrême qu'elle eut de faire son père duc et pair l'en rapprocha depuis, mais les mécontentements essentiels qu'on avoit reçus d'elle l'en firent constamment refuser. Longtemps après, c'est-à-dire en 1694, elle obtint pour lui un collier de l'ordre que le roi son gendre lui donna à Zolkiew par commission du roi, et l'année suivante, 1695, il reçut le chapeau auquel le roi son gendre l'avoit enfin nommé au refus persévérant de ses deux petits-fils, étant veuf pour la seconde fois dès 1692, et sans enfants de ce mariage.

1. Passage supprimé dans les précédentes éditions depuis *Elle avoit.*

Il avoit quatre-vingt-deux ans quand il fut cardinal, ne prit jamais aucuns ordres, et n'eut jamais aucun bénéfice, en sorte qu'il ne dit jamais de bréviaire, et qu'il s'en vantoit. Il fut gaillard et eut des demoiselles fort au delà de cet âge, ce que la reine sa fille trouvoit fort mauvais. Personne n'a ignoré la conduite sordide qu'elle inspira au roi son mari dans ses dernières années, qui l'empêcha d'être regretté, et qui fut un obstacle invincible à l'élection de pas un de ses enfants, nonobstant l'amour des Polonois pour le sang de leurs rois, et leur coutume de leur donner leur couronne. Tout ce qui se passa après la mort de ce prince de sa part, et avec l'abbé de Polignac, ambassadeur de France, se trouvera dans toutes les histoires. Enfin, détestée en Pologne jusque de ses créatures et de ses propres enfants, elle emporta ses trésors et se retira à Rome avec son père, et y demeurèrent dans le même palais. Les mortifications l'y suivirent; elle prétendit y être traitée comme l'avoit été la reine Christine de Suède. On lui répondit, comme autrefois on avoit fait en France, qu'il n'y avoit point de parité entre une reine héréditaire et une reine élective, et on en usa avec elle en conformité de cette différence. Cela contraignit toute sa manière de vie, et lui donna tant d'embarras et de dépit qu'elle n'attendoit que la mort de son père pour sortir d'un lieu si désagréable; elle arriva le 24 mai, à quatre-vingt-seize ans, par une très-courte maladie, ayant continuellement joui jusqu'alors de la plus parfaite santé de corps et d'esprit. Sa fille ne tarda guère après à exécuter ce qu'elle s'étoit proposé, comme nous le verrons bientôt.

La duchesse de La Trémoille mourut bientôt après n'ayant guère plus de cinquante ans. C'étoit une grande, grosse et maîtresse femme, qui, sans beaucoup d'esprit, sentoit fort sa grande dame, et qui tenoit de fort court sa mère et son mari. Elle étoit plus que très-ménagère, venoit fort peu à la cour, et ne voyoit presque personne. Elle étoit fille unique et très-riche du duc de Créqui, qui, en la mariant, avoit eu la survivance de sa charge de premier gentilhomme de la chambre pour son gendre. Mme de La Trémoille avoit pensé épouser le duc d'York, depuis roi d'Angleterre, Jacques II, lorsqu'il s'étoit retiré en France après la catastrophe du roi son père. Ce grand mariage manqué, le duc et le maréchal de Créqui avoient fort envie de marier leurs enfants ensemble pour conserver ces grands biens dans leur maison, et les âges étoient faits exprès pour cela; mais les frères ne furent pas les maîtres. Quoique ce fût la fortune du marquis de Créqui que nous avons vu tué au combat de Luzzara, et que la faveur de son oncle eût pu lui faire tout espérer du côté du roi, jamais la maréchale de Créqui n'y voulut entendre. C'étoit une créature altière, méchante, qui menoit son mari, tout fier et tout fâcheux qu'il étoit, et qui n'osoit la contredire. L'éclat dont brillèrent longtemps le duc et la duchesse de Créqui avoit donné une telle jalousie à leur belle-sœur, qu'elle ne les pouvoit souffrir. Elle avoit beaucoup d'esprit et poussa tellement la duchesse de Créqui à bout, qui n'en avoit point, qu'avec toute sa douceur elle ne put s'empêcher de lui rendre haine pour haine, et de s'opposer autant qu'elle au mariage si sage de leurs enfants. C'est ainsi que les femmes per-

dent ou rétablissent les maisons par leur humeur ou par leur bonne conduite.

Vaillac mourut en ce même temps. C'étoit un des bons officiers généraux que le roi eût pour la cavalerie, et lieutenant général qui auroit été loin, si le vin, la crapule et l'obscurité qui en sont les suites, n'eût rendu ses talents et ses services inutiles. Il tenoit beaucoup de vin, enivroit sa compagnie et s'enivroit après. Des coquins le marièrent ivre mort, en garnison, à une gueuse, sans qu'il sût rien de ce qu'il faisoit, sans ban, sans contrat, sans promesse. Quand il eut cuvé son vin et qu'il fut bien éveillé, il se trouva bien étonné de trouver cette créature couchée avec lui. Il lui demanda avec surprise qui l'avoit mise là, et ce qu'elle y faisoit. La gueuse s'étonne encore plus, dit qu'elle est sa femme; et prend le haut ton. Voilà un homme éperdu, qui se croit fou, qui ne sait ce qu'on lui veut dire et qui appelle au secours. La partie étoit bien liée. Il n'entend que le même langage, et ne voit que témoins de son mariage du soir précédent. Il maintient qu'ils en ont menti, qu'il n'en a pas le moindre souvenir, et aussi qu'il lui soit jamais entré dans l'esprit de se déshonorer par un pareil mariage. Grande rumeur. A la fin ils virent qu'il faudroit se battre ou essuyer des coups de bâton, et l'aventure prit fin sans qu'il en ait été question depuis.

On a donné pour véritable, qu'ayant été fort régalé par le magistrat de Bâle, à titre de grand buveur, et les ayant tous vaincus à boire, il leur proposa, étant monté à cheval pour s'en aller, de boire le vin de l'étrier; qu'ils firent apporter des bouteilles, et lui présentèrent un verre; qu'il leur dit que ce n'étoit pas ainsi qu'il buvoit le vin de l'étrier, et que jetant sa botte, il l'avoit fait remplir et l'avoit vidée; mais c'est un conte fait à plaisir, qu'on a brodé au point de dire que ces magistrats l'avoient fait peindre en cette attitude dans leur hôtel de ville. Son nom étoit Ricard; je ne sais pourquoi ils aimoient mieux les noms de Gourdon et de Genouillac, qui étoient des terres. Il venoit de père en fils du frère aîné de deux maîtres de l'artillerie, dont le second, neveu du premier, fut sénéchal d'Armagnac, gouverneur de Languedoc, grand écuyer de France sous François I[er], et rendit son nom célèbre sous celui de seigneur d'Acier, dont la fille héritière porta les biens à Charles de Crussol, vicomte d'Uzès, dont les ducs d'Uzès écartèlent deux fois leurs armes. Vaillac dont on parle ici avoit un père ami du mien, qui étoit un des hommes de France le mieux faits et de la meilleure mine, brave et fort galant homme, que Monsieur fit faire chevalier de l'ordre en 1661. Il avoit toujours été à reculons dans sa maison. Aussi n'étoit-ce pas un homme à être en la main du chevalier de Lorraine. Il étoit premier écuyer de Monsieur, fut après capitaine de ses gardes, enfin chevalier d'honneur de Madame, et mourut dans cette charge en janvier 1681. Je me souviens encore d'avoir été chez lui au Palais-Royal, avec mon père et ma mère. Je le peindrois encore, et l'appartement en bas, au fond de la seconde cour, à droite en entrant Il laissa d'une Voision une quantité d'enfants tous mal établis, et n'en eut point de sa seconde femme. La Vergne-Tressan, qui vient de mou-

rir, à près de cent ans, veuve du comte de La Mothe, desquels je n'aurai que trop à dire. Le fils aîné de Vaillac ne parut point. D'une Cambout il laissa un fils marié richement à une héritière de Saint-Gelais, dont il a des enfants, sans avoir paru plus que son père.

L'intrigue de la singulière nomination de l'archevêque de Bourges au cardinalat mérite d'être rapportée. On a vu (t. II, p. 56), en parlant du duc de Gesvres son père, qu'il avoit été camérier d'honneur d'Innocent XI, et si goûté de ce pape, qu'il n'étoit pas éloigné de la pourpre, lorsque l'éclat arrivé entre le roi et Rome, sur les franchises des ambassadeurs, en fit rappeler tous les François et perdre toute espérance à l'abbé de Gesvres, qui en fut fait archevêque de Bourges en arrivant. Le devenir sans avoir été évêque étoit une chose tout à fait inusitée, et une compensation de ce que l'obéissance lui avoit fait abandonner. Mais cette compensation n'étoit rien moins qu'égale dans l'esprit et les espérances du nouvel archevêque. Son but avoit toujours été le chapeau : il avoit lié un grand commerce avec Torcy, qu'il avoit fort entretenu par lettres, étant à Rome. A son retour il le cultiva de plus en plus, et parvint à devenir son ami particulier. Depuis la mort d'Innocent XI et l'élection d'Ottobon, à qui on se hâta de sacrifier tout, et dont on ne tira pas la moindre chose, le roi vivoit en bonne intelligence avec Rome, et l'archevêque de Bourges y avoit repris ses anciens errements avec les amis qu'il s'y étoit faits, sans courir de risque par sa liaison avec Torcy. Dans cette situation, il avoit imaginé de pousser le roi d'Angleterre de tirer au moins la nomination d'un chapeau des disgrâces qu'il essuyoit pour la religion, et de le persuader de la lui donner. Le roi le découvrit, et soit qu'il eût des raisons pour ne vouloir pas pour lors que le roi d'Angleterre s'embarquât dans cette prétention, soit qu'il fût piqué que l'archevêque eût lié cette intrigue sans sa participation, il le trouva si mauvais que la chose fut arrêtée tout court. On le sut, et on ne douta pas d'une longue disgrâce.

L'archevêque fit quelques tours dans son diocèse, où il n'a jamais guère été qu'à regret, ni longtemps, ni souvent. Il s'étoit fort italianisé à Rome, non pas à la vérité sur l'honneur, mais pour la politique, les manéges et les démarches sourdes et profondes, quoique avec peu d'esprit, mais un esprit tout tourné à cela et aux agréments du monde. Il arriva, quelque temps après cette aventure, que Stanislas reconnu partout pour roi de Pologne, hors à Rome, en considération de la conversion du roi Auguste lorsqu'il se fit élire, voulut essayer de s'y faire reconnoître par sa nomination au cardinalat, et d'en faire une affaire de couronne et de nation qui forçât le pape. On sait que les évêques sont en Pologne les premiers sénateurs, qu'ils ne cèdent point aux cardinaux, qu'ils ne sont point curieux de l'être, et qu'à moins d'être en même temps cardinal et archevêque de Gnesne, qui est le primat, à qui tout cède, un cardinal est fort embarrassé en Pologne : c'est ce qui rend cette nomination si aisée à obtenir aux étrangers, dont nos cardinaux Bonzi et de Janson ont su profiter pour y avoir été ambassadeurs. Stanislas chercha donc un sujet qui, par lui-même, pût aplanir les difficultés. Libre d'embarras du côté des Polonois, il choisit un

François pour avoir l'appui de la France qui ménageoit fort le roi de Suède, et un François supérieur des missions de Pologne, en réputation d'un grand savoir et d'une haute piéte, afin que son mérite lui servît encore. Mais il arriva un prodige en ce genre. Le sujet se trouva en effet si bon et si digne, qu'il refusa la nomination, et si déterminément, qu'il fallut songer à un autre. Dans l'embarras du nouveau choix qui répondît à ses vues de faire passer sa nomination, Stanislas s'en remit au roi pour le gratifier, et s'assurer par là d'autaut plus du succès. Le rare est qu'à son tour le roi se trouva embarrassé de le faire. Torcy, par qui l'affaire passoit, songea à ses deux amis, Bourges et Polignac, pressoit le roi de se déterminer, de peur que l'affaire ne s'éventât et ne mît des compétiteurs sur les rangs, et profitant de l'indifférence du roi, lui représenta les services de l'abbé de Polignac et la considération de l'archevêque de Bourges à Rome; qu'il pouvoit se souvenir que, dans la répugnance que témoigna si longtemps le pape de faire le cardinal de La Trémoille, il avoit de lui-même insisté plusieurs fois qu'on lui demandât l'archevêque et qu'il le feroit à l'instant.

L'éloignement du roi pour l'abbé de Polignac prévalut sur le mécontentement de l'affaire de Saint-Germain que je viens de raconter. Ne s'avisant d'aucun troisième, entre ces deux, il préféra l'archevêque de Bourges. Il le proposa à Stanislas qui l'accepta, et le pape, pressenti en conséquence, l'agréa. Dès qu'on eut réponse, non que la nomination passeroit, mais que celui dont il s'agissoit étoit agréable, on la déclara pour engager l'affaire, et Torcy fut bien aise en même temps de mettre par là son ami à l'abri des retours. L'étonnement de la cour fut extrême. On ne pouvoit comprendre par quels souterrains un homme sans nul commerce avec le Nord et qui s'étoit mis mal avec le roi, il n'y avoit pas longtemps, pour s'être ménagé la nomination du roi Jacques, obtenoit celle du roi Stanislas avec le gré et la participation du roi, et Torcy y acquit beaucoup d'honneur de savoir si lestement servir ses amis et se donner un cardinal. Cette espérance, néanmoins, s'en alla en fumée avec le règne de Stanislas. Nous verrons l'archevêque lutter encore bien des années contre la fortune, et n'obtenir le prix de tant de désirs, de soins et de veilles, car il ne le perdit jamais de vue un seul instant, qu'en 1719, après en avoir tant vu passer devant lui: dès 1713, Polignac, à qui il avoit été préféré, et par le détour d'Angleterre qui lui avoit rompu aux mains seize ou dix-sept ans avant que d'arriver, et tant d'autres qui alors ne pouvoient pas seulement y penser, tel qu'un Bissy qu'il avoit si longtemps regardé, pour parler avec M. de Noyon, comme un évêque du second ordre, promu pourtant quatre ans devant lui, et tant d'autres comme Dubois, Fleury, qu'il ne regardoit pas.

CHAPITRE III.

Campagne de Flandre. — Paresse dangereuse de Vendôme. — Belle campagne du Rhin. — Pillages et audace de Villars. — Ragotzi proclamé prince de Transylvanie. — L'empereur humilié par le roi de Suède, qui passe en

Russie. — Expéditions heureuses à la mer. — Tempête fatale en Hollande. — Ravages de la Loire et leur cause. — Expédition du duc de Savoie en Provence et à Toulon. — Conduite de l'évêque de Fréjus avec le duc de Savoie. —Digression curieuse sur ce prélat, devenu cardinal et maître du royaume. — Mesures pour la défense de Toulon et de la Provence. — Retraite de M. de Savoie de Provence.

Le duc de Marlborough, arrivé à la Haye d'assez bonne heure, en étoit reparti pour aller visiter les électeurs de Saxe et de Brandebourg et le duc d'Hanovre. Pendant ce temps le duc de Vendôme étoit à Mons qui prenoit du lait. Vers la fin de mai les armées s'assemblèrent et la campagne se commença. Vendôme, en apparence sous l'électeur de Bavière, mais en effet à peine sous le roi même, couloit les jours sur sa chaise percée, au jeu, à table, comme je l'ai représenté (t. III, p. 251 et suiv.); et comme il s'étoit rendu incapable désormais de pouvoir faire autrement, il ne songeoit qu'à jouir d'une gloire qu'il n'avoit jamais acquise, et d'honneurs qu'il arrachoit, comme que ce pût être, laissant à l'électeur la permission de jouer le plus gros jeu, et à Puységur tout le faix de l'armée, dont il n'entendoit jamais parler. Ainsi se passa toute cette campagne, dont il pensa payer la mollesse chèrement. Paresseux à son ordinaire de décamper et n'en voulant croire personne, il eut tout à coup l'armée ennemie sur les bras. Puységur le lui avoit prédit sans avoir jamais pu rien gagner sur lui. L'affaire pressa, elle devenoit instante, il alla pour l'avertir, mais ses valets avoient défense de laisser entrer pour quelque chose que ce fût. Puységur fut à l'électeur, qui passa la nuit debout, et qui, lassé de l'inutilité de ses messages dont pas un ne put aborder, alla lui-même forcer les portes, éveiller Vendôme et lui dire le péril de son retardement. Vendôme l'écouta en bâillant, et pour toute réponse lui dit que cela étoit le mieux du monde, mais qu'il falloit qu'il dormît encore deux heures, et tout de suite se tourna de l'autre côté.

L'électeur outré sortit et n'osa donner aucun ordre. Cependant les avis redoublant de toutes parts de l'arrivée imminente des ennemis sur l'armée, Puységur prit sur soi de faire sonner boute-selle, détendre et charger, puis avertit le duc de Vendôme, qui persista à ne vouloir rien croire, mais qui, sachant l'armée prête à marcher, s'habilla enfin et monta à cheval, comme elle étoit déjà ébranlée. Il en étoit temps. L'arrière-garde fut incontinent harcelée par l'avant-garde des ennemis, et toute l'armée se fût mal tirée d'une si profonde négligence, si le bonheur n'eût voulu que cette tête des ennemis se fût perdue la nuit par la faute de ses guides, et n'eût, de plus, été très-mal habilement menée par ce déserteur de prince d'Auvergne qui la commandoit. Quelque temps après, dans la même campagne, M. de Vendôme pensa être enlevé. disputant contre toute évidence, et se voulant croire en sûreté partout où il se trouvoit logé à son gré. Marlborough fit contenance de le vouloir combattre, lui eut la liberté de s'y présenter; tout se passa en propos et en subsistances. Après les tristes succès qui avoient précédé en Flandre, on n'avoit pas dessein de s'y commettre sans nécessité, et Marlborough content des leurs en Italie, en attendoit de si grand

fruits et si promptement, qu'il ne jugea pas à propos de rien risquer en Flandre, dans des moments où il comptoit que le royaume alloit être pris à revers sans aucun moyen de défense. La campagne se passa donc de la sorte en Flandre. La fin ennuya M. de Vendôme; il la voulut hâter, et il sépara son armée. Celle des ennemis demeura ensemble plus de huit jours après, et causa par là une grande inquiétude. Mais tout étoit bon de M. de Vendôme, tout permis. Il arriva à la cour, et il y fut reçu à merveilles.

Le maréchal de Villars passa le Rhin de bonne heure. Il eut affaire cette année au marquis de Bayreuth, qui commanda l'armée de l'empereur jusque vers la fin de septembre, que le duc d'Hanovre, depuis roi d'Angleterre, en vint prendre le commandement, et trouva le marquis parti, qui ne voulut pas l'attendre. Villars fit passer en même temps que lui Peri par l'île du Marquisat, Vivans par Lauterbourg, et Broglio plus bas, à Neubourg. Il n'y eut d'opposition nulle part, et cependant le maréchal marcha aux lignes de Bihel et de Stollhofen. Il n'y trouva personne. Tout avoit fui à son approche. Leurs tentes étoient demeurées tendues, et ils avoient abandonné presque tout leur bagage et beaucoup de canon sur les retranchements. Cela se passa le 23 mai, et Beaujeu en vint apporter la nouvelle. Le roi en fut aise, jusqu'à une sorte d'engouement. Dans la suite de la campagne Villars se rendit maître du château d'Heidelberg et de cette capitale de l'électeur palatin, de Manheim et de tout le Palatinat. Profitant de la foiblesse des Impériaux, il se hâta de pénétrer en Allemagne avant qu'on se pût opposer à lui. Il entra en Franconie, se fit rendre par la ville d'Ulm d'Argelot, brigadier, et grand nombre d'autres prisonniers retenus là de la bataille d'Hocbstedt, et tira d'ailleurs avec une facilité merveilleuse autres huit cents prisonniers d'Hochstedt, trente-cinq pièces de canon, et grande abondance de vivres et de munitions de guerre. En même temps, il n'oublia pas les contributions. Outre les sommes immenses qu'il avoit tirées du Palatinat et des pays de Bade et de Würtemberg, il poussa Broglio par la Franconie, Imécourt et La Vallière par l'autre côté du Danube. Il en eut des trésors par delà toute espérance. Gorgé ainsi au conspect de toute l'Allemagne et de toute son armée, il n'espéra pas qu'un si prodigieux brigandage pût demeurer inconnu. Il paya d'effronterie et manda au roi qu'il avoit fait en sorte que son armée ne lui coûteroit rien de toute la campagne, mais qu'il espéroit aussi qu'il ne trouveroit pas mauvais qu'elle aidât à le défaire d'une petite montagne qui lui déplaisoit à Villars. Un autre que lui auroit été déshonoré d'une part, perdu de l'autre. Cela ne fit pas le plus petit effet contre lui, sinon du public dont il ne se mit guère en peine. Ses rafles faites, il ne songea plus qu'à se tirer du pays ennemi et à repasser le Rhin.

Le duc d'Hanovre, en joignant l'armée impériale à la fin de septembre qui s'étoit grossie, trouva tous ces pays dans le dernier désespoir. Il essaya donc d'embarrasser Villars dans son retour pour tâcher à l'écorner et à lui faire rendre gorge. Vivans, lieutenant général, se trouva campé près d'Offenbourg avec quinze escadrons, Mercy prit par der-

rière les montagnes avec trois mille chevaux, fit plus de trente lieues en quatre jours, et par un grand brouillard tomba à la pointe du jour sur Vivans, qui n'en avoit eu nul avis. Il monta à cheval, rassembla à peine huit cents chevaux, mit la petite rivière entre les ennemis et lui, et fit ferme. Ils ne l'attaquèrent point et se contentèrent de piller le camp, les chevaux et les bagages, et Vivans, avec ce qui l'avoit pu rejoindre, s'alla mettre sous Kehl. Villars eut à bricoler pour regagner le Rhin; à la fin il y réussit sans mésaventure. Il le passa tranquillement avec son armée et son immense butin, et dès qu'il fut en deçà ne songea plus qu'à terminer la campagne en repos. Ainsi finit une assez belle campagne, si le gain sordide et prodigieux du général ne l'avoit souillée, qui à son retour n'en fut pas moins bien reçu du roi.

Au commencement de l'été, Ragotzi avoit été proclamé prince de Transylvanie, et avoit fait en cette qualité une magnifique entrée dans la capitale, et bientôt après l'empereur essuya un autre grand dégoût.

L'envoyé de Suède, dans la brillante posture où nous avons vu naguère le roi son maître en Saxe, demandoit avec hauteur la restitution de quantité d'églises de Silésie que l'empereur avoit ôtées aux protestants, et un grand nombre de Moscovites qui s'y étoient sauvés, qu'on avoit envoyés vers le Rhin pour les dépayser. Des demandes si nouvelles à la hauteur de la cour de Vienne éprouvèrent force lenteurs. L'envoyé de Suède parloit avec audace, on chercha à le mortifier; on lui fit des chicanes sur l'audience des archiduchesses, et le comte de Zabor, grand chambellan de l'empereur, lui refusa le salut dans l'antichambre de ce prince. L'envoyé se plaignit de l'insulte; la réponse fut que le respect du lieu défendoit d'y en rendre à personne. Le roi de Suède ne tâta point de ce subterfuge; il éclata et il ordonna à son envoyé de partir sans prendre congé, s'il ne recevoit la satisfaction qu'il avoit prescrite; la cour de Vienne alors craignit qu'il ne se jetât ouvertement à la France et céda. Tout cela fut long à terminer, mais à la fin l'envoyé eut l'audience contestée en la manière qu'il l'avoit prétendue, la restitution des Moscovites et des églises de Silésie accordée, et le comte de Zabor destitué, arrêté et envoyé en Saxe au roi de Suède, sans stipulation, pour faire de lui tout ce qu'il lui plairoit. Il tint le comte dans une rude prison et le renvoya après à Vienne, lui faisant fort valoir, et plus encore à l'empereur, de lui avoir fait grâce de la vie et de la liberté. En arrivant à Vienne, sa charge, qui n'avoit pas été remplie, lui fut rendue; mais s'étant trouvé quelque temps après en même lieu que cet envoyé de Suède, qui s'appeloit le baron de Strahlenheim, c'est-à-dire à Breslau où Zabor l'alla chercher, Zabor lui demanda raison de ce qu'il avoit souffert à cette occasion, et de ne l'avoir pu avoir du soufflet qu'il avoit reçu de lui. Ils se battirent, mais on a prétendu que sans avoir rien dit, ni demandé aucune raison, Zabor assassina Strahlenheim, qui étoit là en fonction pour les affaires du roi de Suède son maître. Pour la restitution des Moscovites et celle des églises de Silésie, qui avoit si longtemps traîné, le roi de Suède partit pour la Pologne, et tout de suite pour sa malheureuse expédition de Moscovie

avant qu'elle fût exécutée, et dès qu'il fut hors de Saxe l'empereur ne le craignit plus, et les restitutions ne furent jamais faites.

Tout de suite Rabutin rentra en Transylvanie, fit lever aux mécontents le blocus de Deva, et l'empereur, profitant de ce succès, fit faire à Ragotzi de nouvelles propositions d'accommodement par les ministres de Hollande et d'Angleterre; mais le nouveau prince de Transylvanie répondit que les Hongrois avoient déclaré leur trône vacant, et qu'il ne pouvoit plus traiter avec l'empereur. Ce prince en ce même temps ren dit ses bonnes grâces au prince de Salm, qui s'étoit retiré mécontent, et qui avoit été gouverneur du roi des Romains et fait son mariage avec la princesse d'Hanovre, dont la mère étoit sœur de Mme la Princesse et de sa défunte femme. Il étoit très-bien avec eux; une intrigue de cour l'avoit déposté. L'empereur lui rendit la présidence du conseil et sa charge de grand maître de la cour du roi des Romains.

Forbin se signala à la mer cette année. Avec des vaisseaux plus foibles que les quatre anglois de soixante-dix pièces de canon, qui convoyoient une flotte de dix-huit vaisseaux chargés de munitions de guerre et de bouche, qu'il trouva sur les côtes d'Angleterre, comme il sortoit de Dunkerque, il prit deux vaisseaux de guerre qu'il amena à Dunkerque, ainsi que les dix-huit vaisseaux marchands, après quatre heures de combat, et mit le feu à un des deux autres vaisseaux de guerre. Trois mois après il prit, à l'embouchure de la Dwina, dix-sept vaisseaux marchands hollandois richement chargés pour la Moscovie. Il en prit ou coula à fond plus de cinquante pendant cette campagne. Depuis ce calcul, il prit encore trois gros vaisseaux de guerre anglois qu'il amena à Brest, coula à fond un autre de cent pièces de canon de cinq qu'ils étoient à convoyer une flotte marchande en Portugal, sur laquelle il lâcha nos armateurs, qui y firent bien leurs affaires et celles de M. le comte de Toulouse. Les Anglois de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-York ne furent pas plus heureux à l'Acadie : ils attaquèrent notre colonie douze jours durant sans succès, et furent obligés à se retirer avec beaucoup de perte.

L'année marine finit par une tempête terrible sur les côtes de Hollande, qui fit périr beaucoup de vaisseaux au Texel, et submergea beaucoup de pays et de villages. La France eut aussi sa part du fléau des eaux : la Loire se déborda d'une manière jusqu'alors inouïe, rompit les levées, inonda et ensabla beaucoup de pays, entraîna des villages, noya beaucoup de monde et une infinité de bétail, et fit pour plus de huit millions de dommages. C'est une obligation de plus qu'on eut à M. de La Feuillade, qui du plus au moins s'est perpétuée depuis. La nature plus sage que les hommes, ou, pour parler plus juste, son auteur, avoit posé des rochers au-dessus de Roanne dans la Loire, qui en empêchoient la navigation jusqu'à ce lieu, qui est le principal du duché de M. de La Feuillade. Son père, tenté du profit de cette navigation, les avoit voulu faire sauter. Orléans, Blois, Tours, en un mot tout ce qui est sur le cours de la Loire, s'y opposa. Ils représentèrent le danger des inondations, ils furent écoutés; et, quoique M. de La Feuillade alors fût un favori et fort bien avec M. Colbert, il fut réglé

qu'il ne seroit rien innové et qu'on ne toucheroit point à ces rochers. Son fils, par Chamillart son beau-père, eut plus de crédit. Sans écouter personne, il y fut procédé par voie de fait; on fit sauter les rochers, et on rendit la navigation libre en faveur de M. de La Feuillade; les inondations qu'ils arrêtoient se sont débordées depuis avec une perte immense pour le roi et pour les particuliers. La cause en a été bien reconnue après, mais elle s'est trouvée irréparable.

Le peu d'effort que les ennemis avoient fait en Flandre et en Allemagne avoit une cause qui commença d'être aperçue vers la mi-juillet. Le prince Eugène, qui avoit eu la gloire de nous chasser totalement d'Italie, y étoit demeuré, et entra dans le comté de Nice. Sailly, lieutenant général, qui y commandoit quelques troupes, se retira en deçà du Var, qui sépare la Provence de ce comté, et qui se trouva lors débordé; et Parat, maréchal de camp, qui avoit commandé l'hiver à Nice, se retira à Antibes. Le duc de Savoie entra dans Nice n'ayant encore que six ou sept mille hommes de ses troupes avec lui; et la flotte ennemie, de quarante vaisseaux de guerre, commença à y débarquer de l'artillerie. Alors le duc de Marlborough ne cacha plus la cause de son inaction. Il s'expliqua de l'entreprise comme immanquable, et devant entraîner les plus grandes suites, et qu'il attendroit pour agir offensivement que l'entreprise sur Toulon eût réussi. Ce projet n'étoit pas conçu depuis peu par M. de Savoie, il l'avoit formé lors de la guerre précédente qui fut terminée à Ryswick. Il dit aux principaux de la flotte qui l'allèrent saluer à Nice qu'il étoit bien aise de les voir, mais qu'il y avoit quatorze ans qu'il les avoit attendus au même lieu. Il arriva le 18 à Fréjus.

L'évêque, qui nous gouverne aujourd'hui si fort en plein et sans voile sous le nom de cardinal Fleury, le reçut dans sa maison épiscopale, comme il ne pouvoit s'en empêcher. Il en fut comblé d'honneurs et de caresses, et [le duc de Savoie] l'enivra si parfaitement par ses civilités, que le pauvre homme, également fait pour tromper et pour être trompé, prit ses habits pontificaux, présenta l'eau bénite et l'encens à la porte de sa cathédrale à M. de Savoie, et y entonna le *Te Deum* pour l'occupation de Fréjus. Il y jouit quelques jours des caresses moqueuses de la reconnoissance de ce prince pour une action tellement contraire à son devoir et à son serment qu'il n'auroit osé l'exiger. Le roi en fut dans une telle colère, que Torcy, ami intime du prélat, eut toutes les peines imaginables de le détourner d'éclater. Fréjus qui le sut, et qui, après coup, sentit sa faute et quelle peine il auroit d'en revenir auprès du roi, trouva fort mauvais que Torcy ne la lui eût pas cachée, comme s'il eût été possible qu'une démarche si étrange et si publique, et dont M. de Savoie s'applaudissoit, ne fût pas revenue de mille endroits; et ce que Fréjus pardonna le moins au ministre fut la franchise avec laquelle il lui en parla, comme s'il eût pu s'en dispenser, et comme ami et comme tenant la place qu'il occupoit. L'évêque, flatté au dernier point des traitements personnels de M. de Savoie, le cultiva toujours depuis; et ce prince, par qui les choses les plus apparemment inutiles ne laissoient pas d'être ramas-

sées, répondit toujours de manière à flatter la sottise d'un évêque frontière, duquel il pouvoit peut-être espérer de tirer quelque parti dans une autre occasion. Tout cela entre eux se passa toujours fort en secret, mais dévoua l'évêque au prince. Tout cela, joint à l'éloignement du roi marqué pour lui et à la peine extrême qu'il avoit montrée à le faire évêque, n'étoit pas le chemin pour être choisi par lui pour précepteur de son successeur.

Devenu premier ministre au point d'autorité sans partage avec laquelle il règne seul et en chef publiquement depuis seize ans, il n'oublia ni sa rancune contre Torcy, à qui il l'avoit si soigneusement cachée depuis ses premières plaintes, ni son attachement à M. de Savoie. Dès auparavant il lui rendoit un compte assidu de tout ce qui regardoit l'éducation du roi; il me l'a dit à moi-même en s'écriant que c'étoit un devoir, que M. de Savoie étoit son grand-père, qu'il n'avoit de parents que lui. Premier ministre, il le consulta sur les affaires, il s'ouvrit de tout avec lui pendant deux ans. Il me le fit entendre encore, mais sans s'en expliquer aussi nettement qu'il l'avoit fait sur l'éducation. « C'est son grand-père, me dit-il encore; le roi est tout jeune; on est en paix; M. de Savoie est le plus habile prince de l'Europe; il est mon ami intime; il m'a voulu faire précepteur de son fils, j'ai sa confiance depuis longtemps; il ne peut que prendre grand intérêt au roi. Qui pourrois-je consulter plus utilement et plus raisonnablement en Europe ? » A la fin pourtant il s'aperçut que c'étoit M. de Savoie qui avoit sa confiance, mais qu'il n'avoit pas la sienne, qu'il en abusoit et qu'il le trompoit cruellement. L'amour-propre fut longtemps à se convaincre, mais à la fin il le fut, et vit tout d'un coup d'œil le précipice qu'il s'étoit creusé. Il se tut pour ne pas faire éclater une si lourde duperie, mais il rompit et ne lui pardonna jamais. Il le lui rendit bien à son emprisonnement par son fils. Jamais il ne souffrit que le roi fît la moindre démarche, le moindre office même, pour ce grand-père, pour ce parent unique. Il ne put dissimuler sa joie de se voir vengé. Ce n'est pas ici le lieu de dire comment il fit de même le tour de l'Europe, et comment, ni jusqu'à quel point, l'Angleterre très-longtemps, l'empereur ensuite, M. de Lorraine, enfin la Hollande ont utilement pour eux entretenu sa plus aveugle confiance et cruellement abusé de sa crédulité. J'en rapporterai seulement ici quelques traits, parce que ces temps dépassent celui où je me suis proposé de me taire, et qu'ils sont trop curieux pour les omettre, puisqu'ils peuvent trouver place si naturellement ici.

Il faut se souvenir de la fameuse aventure qui pensa culbuter M. de Fréjus. Il étoit toujours présent au travail particulier de M. le Duc, qu'il avoit fait premier ministre à la mort de M. le duc d'Orléans, pour lui en donner l'écorce et en retenir la réalité pour soi. M. le Duc, poussé par sa fameuse maîtresse, Mme de Prie, voulut le déposter et travailler seul avec le roi. Il venoit de faire son mariage et pouvoit tout sur la reine, qui fit que le roi vint chez elle un peu avant l'heure de son travail. M. le Duc s'y rendit avec son portefeuille, tandis que M. de Fréjus attendoit dans le cabinet du roi. Lassé d'y avoir croqué le mar-

mot une heure, il envoya voir chez la reine ce qui y pouvoit retenir le roi si longtemps. Il apprit qu'il y travailloit seul avec elle dans son cabinet, et M. le Duc, où elle n'avoit pourtant été qu'un peu en tiers. M. de Fréjus, qui connoissoit ce qu'il pouvoit sur le roi, s'en alla chez lui, et dès le soir même s'en alla à Issy, d'où il envoya une lettre au roi qui eut l'effet et fit le bruit que chacun a su. Robert Walpole gouvernoit alors l'Angleterre comme il la gouverne encore; et Horace, son frère, étoit ambassadeur ici, qui l'a été si longtemps. Dès le lendemain matin il alla voir M. de Fréjus à Issy, dans le temps qu'on ignoroit encore s'il étoit perdu sans retour et chassé, ou si le roi, malgré M. le Duc, le rappelleroit et se serviroit de lui à l'ordinaire. M. de Fréjus fut si touché de la démarche de ce rusé Anglois, dans cette crise, qu'il le crut son ami intime. L'ambassadeur n'y risquoit rien et n'avoit point à compter avec M. le Duc si M. de Fréjus demeuroit exclu; que s'il revenoit en place, c'étoit un trait à lui faire valoir et à en tirer parti Aussi fit-il, et plusieurs années.

Devenu premier ministre après avoir renversé M. le Duc et Mme de Prie, auxquels il ne pardonna jamais, non plus qu'à la reine, la peur qu'ils lui avoient faite, il s'abandonna entièrement aux Anglois, avec une duperie qui sautoit aux yeux de tout le monde. Je résolus enfin de lui en parler, et on verra dans son temps combien j'en étois à portée, et pourquoi j'en suis demeuré là. Je lui dis donc un jour ce que je pensois là-dessus, les inconvénients solides dans lesquels il se laissoit entraîner, et beaucoup de choses sur les affaires qui seroient ici déplacées. Sur les affaires il entra en matière; mais sur sa confiance en Walpole, en son frère et aux Anglois dominants, il se mit à sourire. « Vous ne savez pas tout, me répondit-il; savez-vous bien ce qu'Horace a fait pour moi? » et me fit valoir cette visite comme un trait héroïque d'attachement et d'amitié, qui levoit pour toujours tout scrupule. Puis continuant: « Savez-vous, me dit-il, qu'il me montre toutes ses dépêches, que je lui dicte les siennes, qu'il n'écrit que ce que je veux, voilà un intrinsèque qu'on ignore, et que je veux bien vous confier. Horace est mon ami intime, il a toute confiance en moi; mais je dis, aveugle. C'est un très-habile homme, il me rend compte de tout; il n'est qu'un avec Robert, qui est un des plus habiles hommes de l'Europe, et qui gouverne tout en Angleterre. Nous nous concertons, nous faisons tout ensemble et nous laissons dire. » Je demeurai stupéfait, moins encore de la chose que de l'air de complaisance et de repos, et de conjouissance en lui-même avec laquelle il me le disoit. Je ne laissai pas d'insister, et de lui demander qui l'assuroit qu'Horace ne reçût et n'écrivît pas doubles dépêches, et ne trompât ainsi bien aisément? Autre sourire d'applaudissement en soi : « Je le connois bien, me répondit-il, c'est un des plus honnêtes hommes, des plus francs et des plus incapables de tromper qu'il y ait peut-être au monde. » Et de là à battre la campagne en exemples et en faits dont Horace l'amusoit. Le dénoûment de la pièce fut qu'après s'être servis de la France contre l'Espagne, et contre elle-même, pour leur commerce et pour leur grandeur, et l'avoir amusée jusqu'au moment de la déclaration de cette

courte guerre de 1730, les Walpole, ses confidents, ses chers amis, qui n'agissoient que par ses ordres et ses mouvements, se moquèrent de lui en plein parlement, l'y traitèrent avec cruauté, et de point en point manifestèrent toute la duperie, et l'enchaînement de lourdises où à leur profit et à notre grand dommage ils avoient fait tomber six ans durant notre premier ministre, qui en conçut une rage difficile à exprimer; mais elle ne le corrigea pas.

Il se jeta à M. de Lorraine, l'ennemi ne de la France, et par lui à l'empereur. Ce prince, esclave de sa grandeur et de sa gravité, ne se prêtoit pas autant que le vouloit M. de Lorraine, qui plus près de notre cour, et par les gens à lui qu'il y avoit, la connoissoit à revers: Lecheren qui, par mille intrigues de tous les pays, s'étoit assuré d'un chapeau du roi Auguste, et l'avoit comme perdu par le déréglement de sa conduite. Il le vendit au comte de Zinzendorf pour son fils, qui n'avoit que vingt-trois ou vingt-quatre ans, et qui, appuyé de l'empereur et du prétexte de la nomination de Pologne, l'attrapa. Lecheren en eut beaucoup d'argent comptant, l'évêché de Namur, promesse de mieux, et toute entrée d'affaires auprès de l'empereur, que Zinzendorf gouvernoit alors. Il connoissoit notre terrain aussi bien que M. de Lorraine; il fut à son secours, et fit tant auprès de l'empereur, qu'il le persuada enfin d'écrire de sa main au cardinal de Fleury, de lui faire des caresses, de l'accabler de louanges et de confiance, de lui témoigner qu'il se vouloit conduire par lui, pour la grande estime qu'il avoit conçue de sa probité et de sa capacité. Le cardinal se sentit transporté de joie; il n'avoit peut-être jamais su le manége pareil de Charles-Quint avec le cardinal Wolsey. Il s'entête de l'empereur et de M. de Lorraine de plus en plus, à qui il crut devoir toute cette confiance, fit tout pour ce dernier, et ce fut par lui désormais que le commerce de lettres passa de lui à l'empereur et de l'empereur à lui, de leur main et à l'insu de nos ministres et des plus intimes secrétaires du cardinal qui ne voyoient que les dos de ces lettres.

J'eus encore la sottise de l'avertir qu'il étoit trompé. Il me conta avec ce même air de complaisance et de confiance ce commerce de lettres: « et sans façons, m'ajouta-t-il, je lui écris rondement, franchement ce que je pense. Il me répond avec une amitié, une familiarité, une déférence, pour cela, la plus grande du monde; » et se mit à entrer en affaires, mais moins solidement qu'il n'avoit fait sur l'Angleterre, et battit un peu de campagne. Cette courte guerre ne put lui dessiller les yeux. Il crut avoir fait la paix à son mot par sa considération personnelle. Il me la conta à Issy, comme je revenois de la Ferté. « Et la Lorraine, lui dis-je, est-ce que vous ne la stipulez pas? » Mon homme s'embarrassa, et me dit que Campredon s'étoit trop avancé, et avoit signé contre ses ordres. « Mais la Lorraine? ajoutai-je. — Mais la Lorraine! me dit-il, ils n'ont jamais voulu la céder, Campredon a signé, nous n'avons pas voulu le désavouer, c'étoit chose faite. » Alors je lui représentai avec force la suite de la pragmatique[1] qu'il garantissoit,

1. Les lois constitutives de l'Allemagne portaient le nom de *pragmatique*

l'étrange danger d'un empereur duc de Lorraine, qui fortifieroit cet État, y entretiendroit des troupes, couperoit l'Alsace et la Franche-Comté, nous obligeroit de faire à neuf une frontière aux Évêchés[1] et en Champagne, si nous voulions éviter de le voir dans Paris quand il voudroit; que si on se contentoit de promesses, il avoit l'exemple de Ferdinand le Catholique avec Louis XII, et de Charles-Quint avec François Ier, avec l'extrême différence qu'en se départant des prétentions d'Italie, ces princes demeuroient en repos et en sûreté de ce côté-là, avec les Alpes et les États de Savoie entre-deux, au lieu que la position de la Lorraine nous tenoit dans un danger imminent et continuel. Ce discours plus étendu et fort appuyé qu'il écouta, tant que je voulus le pousser, sans m'interrompre, avec grande attention, le jeta dans une rêverie profonde qui, après que j'eus achevé, nous tint tous deux assez longtemps en silence. Il le rompit le premier pour parler d'autre chose. Un mois après, je sus qu'on nous cédoit la Lorraine en plein et pour toujours; j'en fus ravi, et j'avoue que je crus en être cause, mais je me gardai bien de dire un seul mot qui le pût faire soupçonner. L'admirable est que, depuis, jamais le cardinal et moi ne nous sommes parlé de la Lorraine.

On a vu à la mort de l'empereur, duquel jusqu'alors le cardinal fut toujours pleinement la dupe, tous les traités faits et signés par lui contre nous, et la même guerre au moment d'éclore, sous laquelle Louis XIV avoit été au moment de succomber. Les bassesses de Zinzendorf à Soissons, le consentement de l'empereur pour son chapeau, avant la promotion des couronnes, avoient préparé les voies, dont Lecheren et M. de Lorraine surent si dangereusement profiter un mois avant la mort de l'empereur, laquelle fit avorter en même temps que découvrir cette ligue toute dressée, et à l'instant d'agir. Schmerling qui faisoit tout ici pour l'empereur, tandis que le prince de Lichtenstein y étoit ambassadeur de splendeur et de parade, donna dans l'antichambre du cardinal, et publiquement devant tout le monde, une riche chaîne d'or avec la médaille de l'empereur de sa part à Barjac, valet de chambre principal du cardinal, et que tout le monde a connu pour sa familiarité et son crédit avec lui, et lui fit les remercîments de ce prince, des soins qu'il prenoit de la santé de son maître, et que c'étoit pour l'en remercier et l'exhorter à continuer, que l'empereur lui faisoit ce présent. Barjac le reçut, le cardinal fut charmé, et toute la cour en silence et bien étonnée. Pour conclusion, Vanhoey, ambassadeur de Hollande, s'étoit insinué fort avant dans son esprit par ses cajoleries. Il le goûtoit fort, il s'abandonna à lui à cette époque de la mort de l'empereur. Il crut disposer de la Hollande, et il fut constamment entretenu dans cette erreur jusqu'au moment que la dernière révolution de Russie

ou *pragmatique sanction*. Ainsi la bulle d'or de 1356 est désignée sous le nom de *pragmatique sanction*, de même que l'ordonnance de 1713 relative à l'ordre de succession dans les États autrichiens.

1. On appelait *les Évêchés* ou *les Trois-Évêchés*, dans l'ancienne France, les villes et territoires de Toul, Metz et Verdun.

en faveur d'Élisabeth a manifesté la quadruple alliance de l'Angleterre, de la cour de Vienne, du Danemark et de la Russie, où le courrier qui en portoit les ratifications à Pétersbourg y trouva toute la face changée, ceux à qui il la portoit tombés du trône et prisonniers, et Élisabeth, jusqu'alors honnêtement prisonnière, portée à leur place sur ce même trône. En voilà assez, et peut-être trop, pour la curiosité qui m'a entraîné en cette digression; retournons en Provence.

Tessé y étoit accouru de Dauphiné, où il avoit laissé Médavy. Il avoit rassemblé vingt-neuf bataillons. Saint-Pater commandoit dans Toulon, où il n'avoit que deux bataillons, et quatre formés des troupes de la marine. On y travailla à force, et surtout à un grand retranchement tout à fait au dehors, à la faveur des précipices, où Goesbriant fut destiné avec les cinq bataillons qu'avoit eus Sailly dans Nice. Il est certain que tout ce qui se trouva là d'officiers généraux et particuliers, jusqu'aux soldats, firent des prodiges à avancer ce vaste retranchement sur les hauteurs de Sainte-Catherine, pour éloigner les attaques à la ville le plus qu'il se pourroit, et fondèrent toutes leurs espérances sur sa défense. Toulon ne valoit rien, et jusqu'alors on n'y avoit rien fait. Le Languedoc n'étoit pas paisible, toutes ces provinces ouvertes sans aucune place. Tessé présidoit médiocrement à ces travaux, il voltigeoit de côté et d'autre pour donner ordre à tout; il laissoit agir, et se réservoit le droit de faire les difficultés qui lui étoient suggérées. Rien de plus dissemblable à Anne de Montmorency, en cas à peu près pareil, et sur le même théâtre. Les disputes ralentirent les ouvrages, et Tessé les décidoit peu. La marine, qui y fit merveilles de la main et de la tête, désarma tous les bâtiments, en enfonça à l'entrée du port pour le boucher; mais, prévoyant qu'il n'étoit pas possible de garantir les navires d'être brûlés, on en mit dix-sept sous l'eau, qui, bien [que] relevés dans la suite, fut une grande perte.

M. de Savoie avoit visité la flotte devant Nice, et demanda l'argent qui lui étoit promis. Les Anglois craignirent d'en manquer, et disputèrent une journée entière au delà du temps fixé pour le départ. A la fin, voyant ce prince buté à ne bouger de là qu'il ne fût payé, ils lui comptèrent un million qu'il reçut lui-même. Cette journée de retardement fut le salut de Toulon, et on peut dire de la France. Elle donna le temps à vingt et un bataillons d'arriver à Toulon. Ils y entrèrent le 23, le 24 et le 25. Tessé les y vit lui-même, et de là s'en fut à Aix. Cela fit le nombre de quarante bataillons, dont on mit trente-quatre au retranchement de Sainte-Catherine. Le chevalier de Sebeville, chef d'escadre, y périt dans un précipice en voulant monter par un chemin trop difficile, et ce fut grand dommage sur mer et sur terre. A la sécurité parfaite sur ces provinces éloignées succédèrent toutes les affres de voir prendre le royaume à revers. Chamarande eut ordre de ne laisser qu'une foible garnison dans Suse, et de mener en Provence toutes les troupes qu'il avoit. Cependant M. de Savoie avec le prince Eugène étoient arrivés à Valette le 26, à une lieue de Toulon, et ils commencèrent le 30 à attaquer des postes. Le vent contraire empêchoit toujours le débarquement des vivres et de l'artillerie. Cela retardoit les attaques, et mettoit la

cherté et la désertion dans leur armée. On tâchoit à se mettre en état de profiter du temps par de gros détachements des armées de Flandre, d'Allemagne et d'Espagne; mais aux plus éloignés, il y avoit pour plus de cinquante jours de marche. Tessé eut encore vingt bataillons qu'il fit camper aux portes de Toulon, et finalement le 13 août le roi déclara dans son cabinet, après son souper, que Mgr le duc de Bourgogne alloit en Provence pour en chasser le duc de Savoie, s'il s'opiniâtroit à y demeurer, et que M. le duc de Berry y accompagneroit M. son frère sans emploi. Monseigneur et ces deux princes avoient demandé d'y aller. On comptoit que tous les détachements des diverses armées arrivés en Provence formeroient à Mgr le duc de Bourgogne une armée aussi forte que celle du duc de Savoie, et le duc de Berwick fut mandé d'Espagne pour la venir commander sous lui.

Le canon des ennemis débarqua à la fin, dont ils battirent le fort Saint-Louis défendu par quatre-vingts pièces de canon, sur un gros vaisseau approché tout contre terre. Visconti et le comte de Non arrivèrent avec de nouvelles troupes de Piémont, et Médavy en amena aussi de Dauphiné, et se tint à Saint-Maximin avec toute la cavalerie. Le 15 août le maréchal de Tessé attaqua, à la pointe du jour, les retranchements que les ennemis avoient vis-à-vis les nôtres de Sainte-Catherine sur d'autres hauteurs. Le maréchal étoit à la droite, Goesbriant au centre, Dillon à la gauche. Ils les emportèrent en trois quarts d'heure et n'y perdirent que quatre-vingts hommes. Ils leur en tuèrent quatorze cents, et les princes de Saxe-Gotha et de Würtemberg seulement blessés. Ils prirent un colonel et soixante officiers et trois cents soldats, enclouèrent tout leur canon, rasèrent leurs retranchements, et y demeurèrent quatorze heures sans que les ennemis fissent contenance de les venir attaquer. Le fort Saint-Louis fut enfin pris faute d'eau, mais le bombardement fit peu de mal à la ville. Des galiotes bombardèrent le port pendant vingt-quatre heures, et y brûlèrent deux vaisseaux de cinquante pièces de canon.

Après ces essais infructueux, l'arrivée de tant de troupes, et les nouvelles qu'il en accouroit tant d'autres de toutes parts, les ennemis jugèrent leur projet impossible à exécuter. Le retranchement de Sainte-Catherine ne leur parut pas pouvoir être forcé; ils furent effrayés des travaux qui avoient été faits entre ces retranchements et la ville. La maladie, la désertion, la disette même diminuoit considérablement leurs troupes de jour en jour; enfin ils se résolurent à la retraite. Ils l'exécutèrent la nuit du 22 au 23 août, après avoir rembarqué presque tout leur canon, mais ils laissèrent beaucoup de bombes. M. de Savoie se retira en grand ordre, mais fort diligemment. Il fit lui-même l'arrière-garde de tout en repassant le Var, se mit en bataille derrière et fit rompre tous les ponts, puis marcha vers Coni. Tessé le suivit mollement, tardivement, avec peu de troupes, et Médavy de fort loin, parce qu'il étoit parti d'une grande distance. Les paysans assommèrent tout ce qu'ils trouvèrent de traîneurs et de maraudeurs : ils étoient enragés de se voir trompés dans leur espérance. On ne put jamais tirer aucune sorte de secours des peuples de Provence pour disputer le pas-

sage du Var à l'arrivée de M. de Savoie. Ils refusèrent argent, vivres, milices, et dirent tout haut qu'il ne leur importoit à qui ils fussent, et que M. de Savoie, quoi qu'il fît, ne pouvoit les tourmenter plus qu'ils l'étoient.

Ce prince qui en fut averti répandit partout des placards, par lesquels il marquoit qu'il venoit comme ami les délivrer d'esclavage; qu'il ne vouloit ni contributions trop fortes ni de vivres même qu'en payant; que c'étoit à eux à répondre par leur bonne volonté à la sienne, et par leur courage à secouer le joug. Il tint exactement parole pendant tout le mois qu'il fut en Provence; mais Fréjus pourtant fut bel et bien pillé, malgré tous les bons traitements faits à l'évêque, à qui tout ce qu'il avoit à la ville ou à la campagne fut soigneusement conservé : il falloit bien le payer de son *Te Deum*. En retournant, et même du moment qu'ils commencèrent à rembarquer, le besoin d'attirer les peuples cessant, la politique et le sage traitement cessa aussi. Il y eut force pillage, qui, joint à la retraite qui ôtoit toute espérance de changer de maître, mit les paysans au désespoir aux trousses de cette armée, dont ils tuèrent tout ce qu'ils en purent attraper. Tessé occupa Nice de nouveau, où il laissa Montgeorges pour y commander; il alla de là donner ordre à Villefranche. On craignit pour cette place et pour Monaco; mais les ennemis ne songèrent à l'une ni à l'autre.

CHAPITRE IV.

Scandaleux éclat entre Chamillart et Pontchartrain à l'occasion de la nouvelle de la retraite du duc de Savoie. — Le fils de Tessé fait maréchal de camp. — Folie de Tessé et de Pontchartrain. — M. de Savoie prend Suse. — Tessé de retour. — Naissance du prince des Asturies. — Perte du royaume de Naples. — Belle action de Villena, vice-roi, indignement traité par les Impériaux. — Conspiration découverte à Genève. — Bains à Forges inutiles au moins. — Service de la communion du roi ôté aux ducs avec les princes du sang. — Colère du roi sur Mme de Torcy. — Femmes de la plus haute robe ne mangent point avec les filles de France, et les servent. — Princesses du sang très-rarement au grand couvert, et sans conséquence.

L'importante nouvelle d'une délivrance si désirée arriva le matin, à Marly, du vendredi 26 août, par un courrier de Langeron, qui commandoit là la marine, à Pontchartrain, qui aussitôt la fut porter au roi et le combla et toute la cour de joie. Ce courrier avoit été dépêché à l'insu de Tessé qui envoya son fils, lequel ne partit que huit heures après le courrier de Langeron, et arriva à l'Étang où Chamillart étoit, qui l'amena à Marly dans le cabinet du roi, comme il étoit près de sortir de son souper, bien honteux tous deux d'avoir été prévenus. Le courrier ne sut du tout rien de ce qu'il conta au roi et ensuite à tout le monde, et se fit fort moquer de lui. Il n'en fut pas moins fait maréchal de camp; il n'y avoit pas un mois qu'il étoit brigadier. Chamillart, piqué à l'excès, fit un étrange vacarme contre Pontchartrain, comme d'une entreprise formelle sur sa charge, dont justice lui étoit due; que

la nouvelle n'étant point maritime, il n'en devoit pas avoir eu de courrier, beaucoup moins ne la pas tenir secrète, et avoir osé la porter au roi; et il prétendit qu'au moins auroit-il dû la lui mander à lui, se taire, et lui laisser faire sa fonction et l'apprendre au roi. Jamais on ne vit mieux qu'en cette occasion la folie universelle, et qu'on ne juge jamais des choses par ce qu'elles sont, mais par les personnes qu'elles regardent. Il ne faut point dire que la cour se partialisa là-dessus entre les deux secrétaires d'État; Pontchartrain n'eut pas une seule voix pour lui, et Chamillart, qui dans ce fait méritoit pis que d'être sifflé, les eut toutes. Ami des deux, mais ami de la personne de Chamillart par mille raisons les plus fortes, ami de l'autre à cause de son père, de sa mère et de sa femme, mais le trouvant d'ailleurs tel qu'il étoit, et souffrant de la nécessité de son commerce, j'étois affligé de l'étrange déraison de celui que j'aimois pour lui-même, épouvanté de l'iniquité publique exercée sur celui avec qui je n'étois uni que par ricochet. Ce ne fut pas seulement blâmer ce dernier, ce fut un cri public, violent, redoublé en tous lieux par toutes personnes, comme d'un attentat qui méritoit punition. Malgré les affres où l'on étoit, on ne put supporter d'en avoir été délivré plus tôt presque d'une journée entière, parce qu'on [ne] l'avoit été que par Pontchartrain, et on ne s'en avisa que lorsque Chamillart osa s'en plaindre. Monseigneur si réservé éclata, et Pontchartrain fut traité comme un usurpateur avide, parce qu'il étoit détesté; Chamillart comme celui à qui il arrachoit son bien, parce qu'il étoit aimé, et qu'il étoit dans une faveur déclarée. Personne n'eut le sens de faire réflexion sur la juste colère où un maître entreroit contre un valet qui auroit de quoi le tirer d'une inquiétude extrême, qui l'y laisseroit tranquillement ainsi pendant huit ou dix heures, et qui s'en excuseroit froidement après sur ce que cela étoit du devoir d'un autre valet qu'il avoit attendu.

Le plus rare est que le roi, que cela regardoit de plus près, et pour l'inquiétude dont il avoit été délivré huit ou dix heures plus tôt, et pour des cas semblables si aisés à se retrouver en des occasions différentes d'une guerre allumée partout et de tous les côtés, n'eut pas la force de se déclarer entre les deux, ni de dire une seule parole. Le torrent fut si impétueux que Pontchartrain n'eut qu'à baisser la tête, se taire et le laisser passer. Telle étoit la foiblesse du roi pour ses ministres. On avoit déjà vu, en 1702, le duc de Villeroy apporter à Marly l'importante nouvelle de la bataille de Luzzara, s'y cacher, parce que Chamillart n'y étoit pas, laisser le roi et toute la cour dans l'inquiétude sans oser aborder, aller chercher le ministre, et ne venir avec lui que longtemps après que la nouvelle de son arrivée s'étoit répandue et avoit mis tout le monde en l'air, sans que le roi l'eût trouvé mauvais, ni seulement témoigné là-dessus la moindre chose, et fit au contraire le duc de Villeroy lieutenant général avant de le renvoyer. Par cette heureuse délivrance, le voyage des princes fut rompu. Ils étoient prêts à partir; ils ne devoient avoir avec eux que six chevaux de main, et n'être accompagnés que de Razilly et Denonville, qui avoient été leurs sous-gouverneurs, et d'O et de Gamaches que le roi avoit attachés à Mgr le

duc de Bourgogne, et du fils de Chamillart. Le duc de Berwick reçut ordre par un courrier de rebrousser chemin vers M. le duc d'Orléans.

Mais voici une autre sorte d'extravagance qu'il faut que je raconte avant de quitter l'affaire de Provence. Tessé s'en trouvoit chargé : c'étoit la plus capitale de l'État dans un pays où rien n'étoit préparé, et où on manquoit de tout, parce qu'on ne s'y étoit pas attendu; des secours en tout genre fort éloignés, la flotte des ennemis et une armée sur les bras commandée par les deux plus habiles capitaines, les plus audacieux, les plus grands ennemis du roi, et, s'ils réussissoient, le royaume pris à revers dans des provinces mécontentes, tout ouvert de là jusque dans Paris et les armées ennemies à toutes les frontières qui n'attendoient que le signal. Un général chargé de parer un si grand coup et dans une situation aussi pressée a bien des soins et peu d'envie de rire. Ce ne fut pas le sentiment de Tessé. Il n'en vit pas apparemment ces grandes suites si palpables, il ne voyoit pas apparemment qu'avec Toulon la marine du Levant et son commerce étoient perdus, que la Provence ne l'étoit pas moins, qu'Arles étoit un passage sur le Rhône, et une ville ouverte, où M. de Savoie pouvoit faire sa place d'armes en l'accommodant et se porter de là en Languedoc fumant encore de fanatiques, à Lyon, et dans les entrailles de la France; ou s'il le vit, comme toutes ces suites-là sautoient aux yeux, en grand homme supérieur à tout, il y trouva le mot pour rire, et ce qui est incomparable, apparemment Pontchartrain aussi. Gardant pour soi la clef des champs pour y être plus libre que dans les retranchements de Toulon, où il ne fit que passer et où il ne s'arrêta que pour emporter, comme je l'ai dit, ceux de M. de Savoie, il trouvoit le temps d'écrire à Pontchartrain tous les ordinaires jusqu'aux plus petits détails des nouvelles des ennemis, et de tout ce qui arrivoit et se passoit parmi nous, dans le style de don Quichotte, dont il se disoit le triste écuyer et le Sancho, et tout ce qu'il mandoit il l'adaptoit aux aventures de ce roman. Pontchartrain me montroit ses lettres, il mouroit de rire, il les admiroit, et il faut dire en effet qu'elles étoient très-plaisantes, et qu'il rendoit un compte exact en termes, en style et en aventures de ce roman avec une suite et plus d'esprit que je ne lui en aurois cru. Moi cependant j'admirois un homme farci de ces fadaises en faire son capital pour rendre compte à un secrétaire d'État de l'affaire la plus importante et la plus délicate de l'État, dans la position si critique où il se trouvoit, et l'admiration même de ce secrétaire d'État qui trouvoit cela admirable; et la prosopopée fut soutenue jusque tout à la fin de l'affaire. Cela me paroîtroit incroyable si je ne l'avois pas vu.

Les détachements des différentes armées pour la Provence retournèrent les joindre presque aussitôt qu'ils en furent partis. Marlborough ne pouvoit ajouter foi au mauvais succès de M. de Savoie. Il avoit bâti sur ce projet les plus grands desseins, qui tombèrent d'eux-mêmes. M. de Savoie ne songea plus qu'à rétablir ses troupes fort diminuées, et qui avoient beaucoup souffert; et au mois d'octobre, il prit Suse abandonné à une très-foible garnison qu'il eut prisonnière de guerre. Ce fut à quoi se terminèrent tous ses exploits. Un mois après le maréchal de

Tessé arriva à la cour. Sa réception y fut au-dessous du médiocre. Nous étions à table à Meudon avec Monseigneur lorsqu'il vint lui faire sa révérence. Je ne vis jamais si maigre accueil, mais ses souterrains ne mirent guère à le rejeter en selle. Médavy demeura seul en chef en sa place.

La joie de la naissance du prince des Asturies vint en cadence augmenter celle de la délivrance de la Provence. Le marquis de Brancas, qui servoit lors en Espagne, eut la commission d'y en faire les compliments du roi. Le duc d'Albe, à cette occasion, donna chez lui, à Paris, une superbe fête qui dura trois jours de suite, et toujours variée. Elle dut être tempérée par la perte du royaume de Naples et de Sicile. Le marquis de Bedmar, vice-roi de cette île, sentant peut-être l'impossibilité de la conserver, avoit obtenu son rappel, et le marquis de Los Balbazès avoit été nommé en sa place. Le marquis de Villena, autrement le duc d'Escalone, qui avoit été vice-roi de Catalogne, et que nous y avons vu battu par M. de Noailles père, puis par M. de Vendôme, étoit vice-roi de Naples, et y avoit magnifiquement reçu le roi d'Espagne. Il ne put soutenir cette ville contre les troupes impériales, qui, n'ayant plus d'occupation dans toute l'Italie, étoient venues à la facile conquête de ce royaume qui manquoit de troupes et de tout, et dont les habitants, seigneurs et autres, ne respirent continuellement que les changements de maîtres.

Ces troupes ne trouvèrent donc aucune résistance à entrer dans Naples, où elles eurent le plaisir de voir briser aussitôt après la statue de Philippe V par les mêmes mains qui l'y avoient élevée. Le duc de Tursis mena le vice-roi sur son escadre à Gaëte, et la ramena après avec celle de Naples à Livourne. Le siége de Gaëte fut formé bientôt après. C'étoit la seule place du royaume de Naples qui tînt pour le roi d'Espagne. Escalone, dénué de tout, y fit des prodiges de patience, de capacité, de valeur, et mit les Impériaux en état d'en recevoir l'affront. La trahison suppléa à la force : les habitants, lassés de si longs travaux, entrèrent en intelligence avec le comte de Thun qui commandoit au siége. Ils lui livrèrent la place. Escalone ou Villena, car il étoit connu sous les deux noms, ne s'étonna point. Il se barricada et se défendit de rue en rue avec tout ce qu'il put ramasser autour de lui, et ne se voulut jamais rendre. Succombant enfin dans un dernier réduit au nombre et à la force, il fut pris. Le procédé des Impériaux fut indigne. Au lieu d'admirer une si magnanime défense, ils n'écoutèrent que le dépit de ce qu'elle leur avoit coûté; ils envoyèrent le généreux vice-roi prisonnier, les fers aux pieds, à Pizzighettone, contre toutes les lois de la guerre et de l'humanité, où il demeura très-longtemps cruellement resserré. Martinitz, d'abord nommé vice-roi par l'empereur, fut rappelé à Vienne, le comte de Thun fait vice-roi par intérim, et le général Vanbonne, qui avoit tant fait parler de lui à la guerre, grand et hardi partisan, fut du nombre de ceux qui moururent des blessures reçues à ce siége. Ce fut un ingénieur qui ouvrit une porte aux Impériaux, lesquels allèrent d'abord égorger tout ce qu'ils purent trouver d'officiers et de soldats espagnols, demeurés en petit nombre de trois mille qu'ils y étoient. Les ga-

lères n'étoient point dans le port; elles étoient allées chercher en Sicile des vivres pour la place.

On découvrit en septembre une conspiration dans Genève, que M. de Savoie y avoit tramée pour s'en rendre le maître. Plusieurs magistrats de cette petite république y trempèrent. Beaucoup furent exécutés. Il y en eut d'assez ennemis de leur patrie pour encourager les conjurés de dessus l'échafaud, et leur crier de ne rien craindre, qu'ils n'avoient rien avoué ni nommé personne, et qu'ils poussassent hardiment leur pointe. Ce n'étoit pas la première tentative que ce prince eût faite pour s'emparer de Genève, imitateur en cela de ses pères qui en ont toujours considéré l'acquisition comme une des plus importantes qu'ils pussent faire.

J'allai cet été à Forges, qui est la saison de ces eaux, pour essayer de m'y défaire d'une fièvre tierce que le quinquina ne faisoit que suspendre. Je dirai pour une curiosité de médecine que Mme de Pontchartrain y étoit aussi pour une perte continuelle de sang, puis d'eau, qui duroit depuis longtemps malgré tous les remèdes. Fagon, à bout, voulut tenter un essai jusqu'alors sans exemple : ce fut de la faire baigner dans l'eau de la fontaine la plus forte et la plus vitriolée des trois qui y sont, dont on boit le moins, et qui, du cardinal de Richelieu qui en a pris, a retenu le nom de *Cardinale*. Jamais personne ne s'étoit baigné dans l'eau d'aucune, et Mme de Pontchartrain n'y trouva rien moins que du soulagement. Ce fut là que j'appris une nouvelle entreprise des princes du sang, qui, dans l'impuissance et le discrédit où le roi les tenoit, profitoient sans mesure de son désir de la grandeur de ses bâtards qu'il leur avoit assimilés, pour s'acquérir de nouveaux avantages qui leur étoient soufferts pour les partager avec eux. La supériorité et les différences de rang, si marquées au-dessus d'eux des petits-fils de France, leur étoit toujours fâcheux à supporter. Une de ces distinctions se trouvoit aux communions du roi.

On poussoit après l'élévation de la messe un ployant au bas de l'autel au lieu où le prêtre la commence, on le couvroit d'une étoffe, puis d'une grande nappe qui traînoit devant et derrière. Au *Pater*, l'aumônier de jour se levoit et nommoit au roi à l'oreille tous les ducs qui se trouvoient dans la chapelle. Le roi lui en nommoit deux qui étoient toujours les deux plus anciens, à chacun desquels aussitôt après le même aumônier s'avançant alloit faire une révérence. La communion du prêtre se faisant, le roi se levoit et s'alloit mettre à genoux sans tapis ni carreau derrière ce ployant et y prenoit la nappe; en même temps les deux ducs avertis, qui seuls avec le capitaine des gardes en quartier s'étoient levés de dessus leurs carreaux et l'avoient suivi, l'ancien par la droite, l'autre par la gauche, prenoient en même temps que lui chacun un coin de la nappe qu'ils soutenoient à côté de lui à peu de distance, tandis que les deux aumôniers de quartier soutenoient les deux autres coins de la même nappe du côté de l'autel, tous quatre à genoux, et le capitaine des gardes aussi, seul derrière le roi. La communion reçue et l'ablution prise quelques moments après, le roi demeuroit encore un peu en même place, puis retournoit à la sienne, suivi du

capitaine des gardes et des deux ducs qui reprenoient les leurs. Si un fils de France s'y trouvoit seul, lui seul tenoit le coin droit de la nappe et personne de l'autre côté; et quand M. le duc d'Orléans s'y rencontroit sans fils de France, c'étoit la même chose. Un prince du sang présent n'y servoit pas avec lui; mais s'il n'y avoit qu'un prince du sang, un duc, au lieu de deux, étoit averti à l'ordinaire, et il servoit à la gauche comme le prince du sang à la droite. Le roi nommoit les ducs pour montrer qu'il étoit maître du choix entre eux, sans être astreint à l'ancienneté; mais il ne lui est pourtant jamais arrivé de préférer de moins anciens; et je me souviens que, marchant devant lui un jour de communion qu'il alloit à la chapelle, et voyant le duc de La Force, je le vis parler bas au maréchal de Noailles, et un moment après le maréchal me vint demander qui étoit l'ancien de M. de La Force ou de moi. Il ne l'avoit pu dire certainement, et le roi le voulut savoir pour ne s'y pas méprendre.

Les princes du sang, blessés de cette distinction de M. le duc d'Orléans, qu'ils avoient essuyée assez peu encore avant qu'il allât en Espagne, s'en voulurent dédommager en usurpant sur les ducs la même distinction. Ils firent leur affaire dans les ténèbres; et à l'Assomption de cette année, M. le Duc servit seul à la communion du roi, sans qu'aucun duc fût averti. Je l'appris à Forges; je sus que la surprise avoit été grande, et que le duc de La Force, qui auroit dû servir et le maréchal de Boufflers, étoient à la chapelle. J'écrivis à ce dernier que cela n'étoit jamais arrivé, que moi-même j'avois servi avec les princes du sang et avec M. le Duc lui-même, et il n'y avoit pas même longtemps; que cela étoit aisé à vérifier sur les registres de Desgranges, maître des cérémonies, et ce que je crus enfin qu'il falloit faire pour ne pas faire cette perte nouvelle. On visita le registre et on le trouva écrit et chargé de ce que j'avois mandé et de quantité d'autres pareils exemples. Mais la mollesse et la misère des ducs n'osa branler. Je m'en étois douté, et j'avois en même temps écrit à M. le duc d'Orléans, en Espagne, tout ce que je crus le plus propre à le piquer, et par rapport à la conservation de sa distinction sur les princes du sang, à ne pas souffrir cette usurpation sur les ducs pour s'égaler par là à lui en ce qu'il étoit possible. A son retour je fis qu'il en parla au roi; le roi s'excusa, M. le Duc dit qu'il n'y avoit point eu de part. M. le duc d'Orléans pressa, tout timide qu'il étoit avec le roi, qui répondit que c'étoient les ducs qui d'eux-mêmes ne s'y étoient pas présentés. Mais comment l'eussent-ils fait sans être avertis? et comment le roi lui-même l'eût-il trouvé? Bref, il n'en fut autre chose, et cela est demeuré ainsi.

Piqué, et peu pressé de retourner à la cour, je m'en allai de Forges à la Ferté, où Mme de Saint-Simon me vint trouver de Rambouillet, où Mme la duchesse d'Orléans l'avoit engagée d'aller avec elle et quelques autres dames. Nous demeurâmes trois semaines à la Ferté. La cour étoit à Fontainebleau, où je ne voulois point aller. Plus sage que moi, Mme de Saint-Simon m'y entraîna. Je n'allai faire ma révérence au roi que le surlendemain de mon arrivée, et dans l'instant je me retirai et sortis. Apparemment il remarqua l'un et l'autre. C'étoit l'homme du

monde qui étoit le plus attentif à toutes ces petites choses, et il étoit exactement informé chaque jour des gens de la cour qui arrivoient à Fontainebleau, où il aimoit surtout à l'avoir grosse et distinguée. Le jour suivant, passant par son antichambre, allant ailleurs l'après-dînée, je le rencontrai qui passoit chez Mme de Maintenon. A l'instant il me demanda de mes nouvelles. Je répondis avec respect et brièveté, et, sans le suivre, je continuai mon chemin. Aussitôt je m'entendis rappeler. C'étoit le roi qui me parloit encore. A cette fois, je n'osai plus quitter, et je le suivis jusqu'où il alloit. Il sentoit quand il avoit fait peine ou injustice, et quelquefois même assez souvent il cherchoit à faire distinction, et ce qui dans un particulier supérieur s'appelleroit honnêteté. Ce narré m'a conduit à Fontainebleau plus tôt que de raison, il faut retourner un peu en arrière. Mais auparavant je dirai que quoique pressé souvent de me trouver aux communions du roi depuis, et en des temps où il n'y avoit point de princes du sang à la cour, car les bâtards ne s'y étoient pas encore présentés, je ne pus jamais m'y résoudre, et jamais je n'y ai été depuis.

Il arriva une aventure à Marly, peu avant Fontainebleau, qui fit grand bruit par la longue scène qui la suivit, plus étonnante qu'on ne se le peut imaginer à qui a connu le roi. Toutes les dames du voyage avoient alors l'honneur de manger soir et matin, à la même heure, dans le même petit salon qui séparoit l'appartement du roi et celui de Mme de Maintenon. Le roi tenoit une [table] où tous les fils de France et toutes les princesses du sang se mettoient, excepté M. le duc de Berry, M. le duc d'Orléans et Mme la princesse de Conti, qui se mettoient toujours à celle de Monseigneur, même quand il étoit à la chasse. Il y en avoit une troisième plus petite où se mettoient, tantôt les unes, tantôt les autres; et toutes trois étoient rondes, et liberté à toutes de se mettre à celle que bon leur sembloit. Les princesses du sang se plaçoient à droite et à gauche en leur rang; les duchesses et les autres princesses comme elles se trouvoient ensemble, mais joignant les princesses du sang et sans mélange entre elles d'aucunes autres; puis les dames non titrées achevoient le tour de la table, et Mme de Maintenon parmi elles vers le milieu; mais elle n'y mangeoit plus depuis assez longtemps. On lui servoit chez elle une table particulière où quelques dames, ses familières, deux ou trois, mangeoient avec elle, et presque toujours les mêmes. Au sortir de dîner le roi entroit chez Mme de Maintenon, se mettoit dans un fauteuil près d'elle dans sa niche, qui étoit un canapé fermé de trois côtés, les princesses du sang sur des tabourets auprès d'eux, et, dans l'éloignement, les dames privilégiées, ce qui pour cette entrée-là étoit assez étendu. On étoit auprès de plusieurs cabarets de thé et de café; en prenoit qui vouloit. Le roi demeuroit là plus ou moins, selon que la conversation des princesses l'amusoit, ou qu'il avoit affaire, puis il passoit devant toutes ces dames, alloit chez lui, et toutes sortoient, excepté quelques familières de Mme de Maintenon. Dans l'après-dînée, à la suite de Mme la duchesse de Bourgogne, personne n'entroit où étoit le roi et Mme de Maintenon que Mme la duchesse de Bourgogne et le ministre qui venoit travailler. La porte étoit fermée, et les dames

qui étoient dans l'autre pièce n'y voyoient le roi que passer pour souper, et elles l'y suivoient, après souper, chez lui, avec les princesses comme à Versailles. Il falloit cet exposé pour entendre ce qui va être raconté.

A un dîner, je ne sais comment il arriva que Mme de Torcy se trouva auprès de Madame, au-dessus de la duchesse de Duras, qui arriva un moment après. Mme de Torcy, à la vérité, lui offrit sa place, mais on n'en étoit déjà plus à les prendre, cela se passa en compliments, mais la nouveauté du fait surprit Madame et toute l'assistance qui étoit debout et Madame aussi. Le roi arrive et se met à table. Chacun s'alloit asseoir, comme le roi, regardant du côté de Madame, prit un sérieux et un air de surprise qui embarrassa tellement Mme de Torcy qu'elle pressa la duchesse de Duras de prendre sa place, qui n'en voulut rien faire encore une fois; et pour celle-là, elle auroit bien voulu qu'elle l'eût prise, tant elle se trouva embarrassée. Il faut remarquer que le hasard fit qu'il n'y avoit que la duchesse de Duras de titrée de ce même côté de la table; les autres apparemment avoient préféré [être], ou par hasard s'étoient trouvées du côté de Mme la duchesse de Bourgogne et de Mme la Duchesse, les deux princes étant ce jour-là à la chasse avec Monseigneur. Tant que le dîner fut long le roi n'ôta presque point les yeux de dessus les deux voisines de Madame, et ne dit presque pas un mot, avec un air de colère qui rendit tout le monde fort attentif, et dont la duchesse de Duras même fut fort en peine.

Au sortir de table, on passa à l'ordinaire chez Mme de Maintenon. A peine le roi y fut établi dans sa chaise, qu'il dit à Mme de Maintenon, qu'il venoit d'être témoin d'une insolence (ce fut le terme dont il se servit) incroyable et qui l'avoit mis dans une telle colère qu'elle l'avoit empêché de manger, et raconta ce qu'il avoit vu de ces deux places; qu'une [telle] entreprise auroit été insupportable d'une femme de qualité, de quelque haute naissance qu'elle fût; mais que d'une petite bourgeoise, fille de Pomponne, qui s'appeloit Arnauld, mariée à un Colbert, il avouoit qu'il avoit été dix fois sur le point de la faire sortir de table, et qu'il ne s'en étoit retenu que par la considération de son mari. Enfilant là-dessus la généalogie des Arnauld qu'il eut bientôt épuisée, il passa à celle des Colbert qu'il déchiffra de même, s'étendit sur leur folie d'avoir voulu descendre d'un roi d'Écosse; que M. Colbert l'avoit tant tourmenté de lui en faire chercher les titres par le roi d'Angleterre, qu'il avoit eu la foiblesse de lui en écrire; que la réponse ne venant point, et Colbert ne lui donnant sur cela aucun repos, il avoit écrit une seconde fois, sur quoi enfin le roi d'Angleterre lui avoit mandé que, par politesse, il n'avoit pas voulu lui répondre, mais que puisqu'il le vouloit, qu'il sût donc que, par pure complaisance, il avoit fait chercher soigneusement en Écosse, sans avoir rien trouvé, sinon quelque nom approchant de celui de Colbert dans le plus petit peuple, qu'il l'assuroit que son ministre étoit trompé par son orgueil, et qu'il n'y donnât pas davantage[1]. Ce récit, fait en colère, fut accompagné de

1. On trouve, dans les Mémoires contemporains et principalement dans

fâcheuses epithètes, jusqu'à s'en donner à lui-même sur sa facilité d'avoir ainsi écrit; après quoi il passa tout de suite à un autre discours plus surprenant encore à qui l'a connu. Il se mit à dire qu'il trouvoit bien sot à Mme de Duras (car ce fut son terme) de n'avoir pas fait sortir de cette place Mme de Torcy par le bras, et s'échauffa si bien là-dessus, que Mme la duchesse de Bourgogne et les princesses à son exemple, ayant peur qu'il ne lui en fît une sortie, se prirent à l'excuser sur sa jeunesse, et à dire qu'il seyoit bien toujours à une personne de son âge d'être douce et facile, et d'éviter de faire peine à personne. Là-dessus le roi reprit qu'il falloit qu'elle fût donc bien douce et bien facile en effet de l'avoir souffert de qui que ce fût sans titre, plus encore de cette petite bourgeoise, et que toutes deux ignorassent bien fort, l'une ce qui lui étoit dû, l'autre le respect (ce fut encore son terme) qu'elle devoit porter à la dignité et à la naissance; qu'elle devoit se sentir bien honorée d'être admise à sa table et soufferte parmi les femmes de qualité; qu'il avoit vu les secrétaires d'État bien éloignés d'une confusion semblable; que sa bonté et la sottise des gens de qualité les avoit laissés mêler parmi eux; que ce honteux mélange devoit bien leur suffire à ne pas entreprendre ce que la femme de la plus haute naissance n'eût pas osé songer d'attenter (ce fut encore l'expression dont il se servit), mais encore pour respecter les femmes de qualité sans titre, et ne pas abuser de l'honneur étrange et si nouveau de se trouver comme l'une d'elles, et se bien souvenir toujours de l'extrême différence qu'il y avoit, et qui y seroit toujours; qu'on voyoit bien à cette impertinence (ce fut le mot dont il se servit) le peu d'où elle étoit sortie, et que les femmes de secrétaires d'État qui avoient de la naissance, se gardoient bien de sortir de leurs bornes, comme par exemple, Mme de Pontchartrain qui, par sa naissance, se pouvoit mêler davantage avec les femmes de qualité, prenoit tellement les dernières places, et cela si naturellement et avec tant de politesse, que cette conduite ajoutoit infiniment à sa considération, et lui procuroit aussi des honnêtetés qui, depuis son mariage, étoient bien loin de lui être dues.

Après ce panégyrique de Mme de Pontchartrain, sur lequel le roi prit plaisir à s'étendre, il acheva de combler l'assistance d'étonnement; car, reprenant sa première colère que le long discours sembloit avoir amortie, il se mit à exalter la dignité des ducs et fit connoître pour la première fois de sa vie qu'il n'en ignoroit ni la grandeur, ni la connexité de cette grandeur à celle de sa couronne et de sa propre majesté. Il dit que cette dignité étoit la première de l'État, la plus grande qu'il pût donner à son propre sang, le comble de l'honneur et de la récompense de la plus haute noblesse. Il s'abaissa jusqu'à avouer que si la nécessité de ses affaires et de grandes raisons l'avoient quelquefois obligé d'élever à ce faîte de grandeur (ce fut encore sa propre expression) quelque personne d'une naissance peu proportionnée, ç'avoit été avec regret; mais que la dignité en soi n'en étoit point avilie ni en rien

les *Mémoires de l'abbé de Choisy*, des détails sur cette faiblesse de Colbert. Voy. ces Mémoires, collection Petitot, 2e série, t. LXIII, p. 215-222

diminuée de tout ce qu'elle étoit, qu'elle demeuroit toujours la même, et tout aussi respectable à chacun, aussi entière dans tous ses rangs, ses distinctions, ses priviléges, ses honneurs en ces sortes de ducs, considérables et vénérables à tous, dès là qu'ils étoient ducs, comme ceux de la plus grande naissance, puisque leur dignité étoit la même, le soutien de la couronne, ce qui la touchoit de plus près, et à la tête de toute la haute noblesse, de laquelle elle étoit en tout séparée et infiniment distinguée et relevée; et qu'il vouloit bien qu'on sût que leur refuser les honneurs et les respects qui leur étoient dus, c'étoit lui en manquer à lui-même. Ce sont là exactement les termes de son discours. De là passant à la noblesse de la maison de Bournonville, dont étoit la duchesse de Duras, et à celle de la maison de son mari, sur lesquelles il s'étendit à plaisir, il vint à déplorer le malheur des temps qui avoit réduit tant de ducs à la mésalliance, et se mit à nommer toutes les duchesses de peu; puis renouvelant de plus belle en sa colère, il dit qu'il ne falloit pas que les femmes de la plus haute qualité par leurs maris et par elles-mêmes prissent occasion de la naissance de ces duchesses de leur rendre quoi que ce fût moins qu'à celles dont la condition répondoit à leur dignité, laquelle méritoit en toutes, qui qu'elles fussent par elles-mêmes, le même respect (ce fut encore son terme), puisque leur rang étoit le même; et que ce qui leur étoit dû ne leur étoit dû que par leur dignité, qui ne pouvoit être avilie par leurs personnes, rien ne pouvoit excuser aucun manquement qu'on pouvoit faire à leur égard; et cela avec des termes si forts et si injurieux qu'il sembloit que le roi ne fût pas le même, et encore par la véhémence dont il parloit. Pour conclusion, le roi demanda qui des princesses se vouloit charger de dire à Mme de Torcy à quel point il l'avoit trouvée impertinente. Toutes se regardèrent et pas une ne se proposa, sur quoi le roi, se fâchant davantage, dit que si falloit-il pourtant qu'elle le sût, et là-dessus s'en alla chez lui.

Alors les dames, qui avoient bien vu de loin qu'il y avoit eu beaucoup de colère dans la conversation, et qui pour cela même s'étoient tenues encore plus soigneusement à l'écart, s'approchèrent un peu par curiosité, qui augmenta fort en voyant l'espèce de trouble des princesses qui s'ébranloient pour s'en aller, lesquelles, après quelque peu de discours entre elles, se séparèrent et contèrent le fait chacune à ses amies, Mme de Maintenon à ses favorites, Mme la duchesse de Bourgogne à ses dames et à la duchesse de Duras, en sorte que la chose se répandit bientôt à l'oreille et courut après partout. On crut que cela étoit fini; mais sitôt que le roi eut passé, le même jour, de son souper dans son cabinet, la vesperie recommença encore avec plus d'aigreur, tellement que Mme la Duchesse, craignant enfin pis, conta tout en sortant à Mme de Bouzols pour qu'elle en avertît Torcy son frère, et que sa femme prît bien garde à elle. Mais la surprise fut extrême quand le lendemain, au sortir du dîner, le roi ne put, chez Mme de Maintenon, parler d'autre chose, et encore sans aucun adoucissement dans les termes; si bien que, pour l'apaiser un peu, Mme la Duchesse lui dit qu'elle avoit averti Mme de Bouzols, n'osant le dire à Mme de Torcy elle-même;

sur quoi le roi, comme soulagé, se hâta de lui répondre qu'elle lui avoit fait grand plaisir, parce que cela lui épargnoit la peine de bien laver la tête à Torcy, qu'il avoit résolu de le faire plutôt que sa femme manquât de recevoir ce qu'elle méritoit. Il ne laissa pas de poursuivre encore les mêmes propos et de même façon jusqu'à ce qu'il repassât chez lui.

Torcy et sa femme, outrés, furent quelques jours à ne paroître presque point. Ils firent l'un et l'autre de grandes excuses et force compliments à la duchesse de Duras, qui elle-même étoit, surtout devant le roi, fort embarrassée, lequel quatre jours durant ne cessa de parler toujours sur ce même ton dans ses particuliers. Torcy, craignant une sortie, écrivit une lettre au roi de plainte et de douleur respectueuse d'une tempête dont la source n'étoit qu'un hasard qu'il n'avoit pas tenu à sa femme de corriger, mais à la duchesse de Duras, qui poliment, quoi qu'elle eût pu faire, n'avoit pas voulu prendre sa place. Toutes sortes d'aveux de ce qui étoit dû, et dont sa femme n'avoit jamais songé à s'écarter, et toutes sortes de respects et de traits délicats de modestie étoient adroitement glissés dans cette lettre. Le roi lui témoigna en être content à son égard; il ménagea les termes sur sa femme, mais il lui fit entendre qu'elle feroit bien d'être attentive et mesurée dans sa conduite, tellement que cela fut fini de manière que Torcy ne sortit pas trop mécontent de la conversation. On peut imaginer le bruit que fit cette aventure, et jusqu'à quel point les secrétaires d'État et les ministres si haut montés la sentirent. Le rare fut qu'il y eut des femmes de qualité qui se sentirent piquées de ce qui avoit été dit sur elles. Toutes affectèrent une grande attention à rendre aux femmes titrées. Le roi, qui le remarqua, le loua, mais avec aigreur sur le contraire, et s'est toujours montré depuis le même à cet égard des femmes titrées et non titrées, et des hommes pareillement. Pour ce qui est d'ailleurs du rang et de la dignité des ducs, son règne entier, avant et depuis, s'est passé à y donner les plus grandes atteintes. J'appris l'affaire en gros, par ce qu'on m'en écrivit; je la sus à mon retour dans le dernier détail, et le plus précis, par plusieurs personnes instruites dès les premiers moments, surtout par les dames de Mme la duchesse de Bourgogne, à qui cette princesse l'avoit contée à mesure et à la chaude, et qui, n'étant pas duchesses, me furent encore moins suspectes de ne rien grossir.

Mme la duchesse de Bourgogne, huit jours avant d'aller à Fontainebleau, fit avec Mgr le duc de Bourgogne et beaucoup de dames une grande cavalcade au bois de Boulogne, où il se trouva une infinité de carrosses de Paris pour la voir. A la nuit elle mit pied à terre à la Muette [1], où Armenonville donna un souper magnifique. Les dames de la cavalcade soupèrent avec Mgr [le duc] et Mme la duchesse de Bourgogne, laquelle pendant tout le repas fut servie par Mme d'Armenonville debout derrière elle. Au sortir de table, il parut tout à coup une illumination très-galante; on entendit des violons et de toutes sortes

1. Saint-Simon, comme on l'a déjà remarqué, écrit toujours *la Meute*. On a suivi l'orthographe moderne.

d'instruments, on dansa ou on se promena jusqu'à deux heures après minuit. Mme de Fourcy, femme d'un conseiller d'État lors prévôt des marchands, et fille de Boucherat, chancelier de France, avoit servi de même Mme la dauphine de Bavière au dîner que le roi fit à l'hôtel de ville, avec beaucoup de dames à sa table, au sortir du *Te Deum* qu'il avoit été entendre à Notre-Dame, lorsqu'il fut guéri de sa grande opération. Il voulut témoigner à Paris qu'il lui savoit gré du zèle qu'elle avoit témoigné en cette occasion, et il fut fort remarqué que, pour l'unique fois de sa vie, il demanda ce repas à l'hôtel de ville, auquel il ne voulut pas qu'aucun de ses officiers travaillassent, ni que pas un de ses gardes entrassent dans l'hôtel de ville. Il n'y fut pas question que Mme de Fourcy se mît à table, non plus que Mme d'Armenonville à la Muette. C'est un honneur auquel la robe la plus distinguée n'a jamais osé prétendre.

Deux jours après, le roi fit souper avec lui Mademoiselle, fille de M. le duc d'Orléans, à son grand couvert à Versailles, et entrer après avec lui dans son cabinet. Cette distinction fit du bruit; les princesses du sang ne mangent point au grand couvert, c'est un honneur réservé aux fils, filles, petits-fils et petites-filles de France, excepté des festins de noces dans la maison royale, et dans des cérémonies fort rares. Il est pourtant arrivé quelquefois que, entre la mort de la dauphine de Bavière et le mariage de celle de Savoie, les enfants de Monseigneur trop jeunes pour souper avec le roi, et Monsieur et Madame à Paris ou à Saint-Cloud, le roi pour ne pas souper seul, ou tête à tête avec Monseigneur, fit quelquefois venir au grand couvert Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti, ses filles, mais nulle autre princesse du sang, et cela sans suite et sans conséquence; mais j'ai vu quelquefois ces mêmes princesses y manger avec Madame à Fontainebleau, quelquefois la cour d'Angleterre y étant, et quelquefois aussi, mais très-peu, Mme la Princesse et Mme la princesse de Conti, sa fille aussi, à Fontainebleau, avec la même cour d'Angleterre, le soir au grand couvert, jamais à Versailles. C'étoit une faveur que le roi faisoit quelquefois à ses filles, qui fit crier M. le Prince fort haut, Mme la Princesse étant à Fontainebleau, qui n'y étoit pas admise, tandis que Mme la Duchesse, sa belle-fille, et Mme du Maine, sa fille, l'étoient. Le roi ne voulut pas pousser ce dégoût, et y fit manger quelque peu Mme la Princesse et Mme la Princesse de Conti, puis n'y en fit plus manger pas une, et se restreignit au droit; apparemment que, ces princesses ayant mangé au grand couvert quelquefois, il voulut faire la même grâce à celle-ci qui étoit sa petite-fille, pour que cela n'eût pas plus de suite ni de droit que pour les autres.

CHAPITRE V.

Tonnerre tue à la chasse le second fils d'Amelot. — Duel de deux capitaines aux gardes; Saint-Paul tué et Sérancourt cassé. — Le roi, allant à Fontainebleau, passe pour la première fois à Petit-Bourg. — Prodiges de courtisan. — Mort de Sourdis. — Son gouvernement d'Orléanois à d'Antin. —

Quel étoit Bartet; sa mort. — Conduite, fortune et mort du cardinal Le Camus. — Mort du comte d'Egmont, dernier de la maison d'Egmont; son caractère et sa succession. — Équipée de la comtesse de Soissons. — Retour de Fontainebleau par Petit-Bourg. — Mort de Revel; son mariage; maréchaux de Broglio. — Mort de la maréchale de Tourville. — Faux-saunage. — Étrange sorte d'escroquerie de Listenois. — Cause de la brouillerie de Catinat et de Chamillart; le roi les réconcilie. — Bay; son extraction; est fait chevalier de la Toison d'or. — Mort du comte d'Auvergne; son caractère; sa dépouille. — Dépit du comte d'Évreux. — Mariage du prince de Talmont, qui surprend un tabouret de grâce.

Le fils aîné du feu comte de Tonnerre, étant à la chasse à la plaine Saint-Denis avec le second fils d'Amelot, conseiller d'État, lors ambassadeur en Espagne, le tua d'un coup de fusil, le 6 septembre. Mme de Tonnerre fit prendre le large à son fils, et vint demander sa grâce au roi, l'assurant que le fusil avoit parti sans que son fils y pensât, et que le jeune Amelot étoit fort son ami. En même temps, Mme de Vaubecourt, sœur d'Amelot, vint demander au roi de ne point donner grâce à l'assassin de son neveu, qui l'avoit couché en joue, et assura qu'il l'avoit tué de propos délibéré. Ce jeune Amelot étoit toute l'espérance de sa famille, ayant le corps et l'esprit aussi bien faits que son aîné les avoit disgraciés, qui devint pourtant président à mortier. Tonnerre étoit une manière d'hébété fort obscur et fort étrange. Il eut sa grâce un mois après, il entra pour un an à la Bastille, donna dix mille livres aux pauvres, distribuables par le cardinal de Noailles, et eut défense sous de grandes peines de se trouver jamais en nul lieu public ni particulier où M. Amelot seroit, et obligé de sortir de tous ceux où Amelot le trouveroit. Il a peu servi, quoique avec de la valeur, a épousé une fille de Blansac, et passe sa vie tout seul dans sa chambre, ou à la campagne, en sorte qu'on ne le voit jamais.

Ce malheur me fait souvenir que Saint-Paul et Sérancourt se battirent en duel à l'armée de Flandre, à la tête du camp, sans autre façon, allant tous deux à pied dîner chez le duc de Guiche. Ils étoient tous deux capitaines aux gardes et anciens. Saint-Paul fut tué, Sérancourt se retira au quartier de l'électeur de Bavière. Il fut cassé aussitôt après, et il fallut ne plus se montrer en France. Son frère, autrefois intendant de Bourges, employa auprès du roi tout ce qu'il put inutilement. Il vit encore, à près de cent ans, dans une santé parfaite de corps et d'esprit et dans la société des hommes, mangeant, marchant et vivant comme à soixante ou soixante-dix ans.

La disgrâce du maréchal de Villeroy par chez lequel le roi passoit souvent pour aller et venir de Fontainebleau, et la mort de Mme de Montespan, produisirent une nouveauté qui eut de grandes suites. Mme de Maintenon ne craignit plus son fils; elle cessa de ce moment de le haïr comme le fils d'une ennemie dont elle craignoit les retours, et à qui elle ne pouvoit pardonner ce qu'elle lui avoit été, ce qu'elle lui devoit, le salaire dont elle l'avoit payé. Elle commença à vouloir du bien à ce fils comme au frère de ces bâtards qui lui étoient si chers, et avec qui il avoit toujours vécu dans une si parfaite dépendance. Cette raison

le rendit, dès qu'il eut perdu sa mère, un homme, dans l'esprit de Mme de Maintenon, à approcher du roi, qu'on tiendroit toujours par ses vices, de la bassesse desquels rien n'étoit à craindre et tous au contraire à profiter. Il fut donc déclaré que le roi iroit coucher chez d'Antin à Petit-Bourg, le 12 septembre.

C'est un prodige que les détails jusqu'où d'Antin porta ses soins pour faire sa cour de ce passage, et pour la faire jusqu'aux derniers valets. Il gagna ceux de Mme de Maintenon, pendant qu'elle étoit à Saint-Cyr, pour entrer chez elle. Il y prit un plan de la disposition de sa chambre, de ses meubles, jusqu'à ses livres, à l'inégalité dans laquelle ils se trouvoient rangés ou jetés sur sa table, jusqu'aux endroits des livres qui se trouvèrent marqués. Tout se trouva chez elle à Petit-Bourg précisément comme à Versailles, et ce raffinement fut fort remarqué. Ses attentions pour tout ce qui étoit considérable en crédit, maîtres ou valets, et valets principaux de ceux-là, furent à proportion, et pareillement les soins, la politesse, la propreté pour tous les autres. Meuble, commodités de toutes les sortes, abondance et délicatesse dans un grand nombre de tables, profusion de toute espèce de rafraîchissements, service prompt et à la main sitôt que quelqu'un tournoit la tête, prévention [1], prévoyance. magnificence en tout, singularités différentes, musique excellente, jeux, bidets et calèches nombreuses et galantes pour la promenade, en un mot tout ce que peut étaler la profusion la plus recherchée et la mieux entendue. Il trouva moyen de voir tout ce qui étoit dans Petit-Bourg, chacun dans sa chambre, souvent jusqu'aux valets, et de faire à tous les honneurs de chez lui, comme s'il n'y eût eu que la personne à qui il les faisoit actuellement. Le roi arriva de bonne heure, se promena fort et loua beaucoup. Il fit après entrer d'Antin chez Mme de Maintenon avec lui qui lui montra le plan de tout Petit-Bourg. Tout en fut approuvé, excepté une allée de marronniers qui faisoit merveilles au jardin et à tout le reste, mais qui ôtoit la vue de la chambre du roi. D'Antin ne dit mot, mais le lendemain matin le roi, à son réveil, ayant porté la vue à ses fenêtres, trouva la plus belle vue du monde, et non plus d'allée ni de traces que s'il n'y en eût jamais eu où elle étoit la veille; ni de traces de travail ni de passage dans toute cette longueur, ni nulle part auprès, que si elle n'eût jamais existé. Personne ne s'étoit aperçu d'aucun bruit, d'aucun embarras; les arbres étoient disparus, le terrain uni au point qu'il sembloit que ce ne pouvoit être que l'opération de la baguette de quelque fée bienfaisante du château enchanté. Les applaudissements récompensèrent la galanterie. On remarqua fort aussi le motet de la messe du roi, qui convenoit à un bon courtisan.

Avec tout cela il en fit tant que Mme de Maintenon ne put s'empêcher de lui faire une plaisanterie un peu amère, en partant le lendemain pour Fontainebleau. Après avoir fait le tour des jardins en calèche, elle lui dit, et devant le monde, qu'elle se trouvoit bien heureuse de n'avoir pas déplu au roi le soir, chez lui, parce qu'elle étoit très-assurée par

1. Ce mot est pris ici dans le sens de *prévenance*.

tout ce qu'il venoit de faire, qu'en ce cas-là il l'eût envoyée coucher sur le pavé du grand chemin. Il répondit en homme d'esprit, et n'en augura pas plus mal de sa fortune, d'autant qu'il voyoit par ce passage chez lui pointer ce qu'il avoit toujours espéré de la mort de sa mère. Quinze jours après il en fut certain. Sourdis, dont j'ai assez parlé pour n'avoir plus rien à en dire, mourut dans sa retraite en Guyenne. Il étoit le dernier Escoubleau, et ne laissoit qu'une fille mariée au fils de Saint-Pouange, et il avoit le gouvernement d'Orléanois, qui est fort étendu et où d'Antin avoit plusieurs terres. Il le demanda et l'obtint aussitôt. Il en fut si transporté qu'il s'écria qu'il étoit dégelé; que le sort étoit levé; que, puisque le roi commençoit à lui donner, il n'étoit plus en peine de sa fortune. Sa femme, plus bête et plus sotte qu'on n'en vit jamais, se mit à bavarder partout que son mari désormais alloit cheminer beau train. Ces enthousiasmes édifièrent d'autant moins la cour qu'elle commença à en craindre le pronostic qui par la suite eut un accomplissement entier.

En même temps mourut Bartet à cent cinq ans, sans avoir jamais été marié. C'étoit un homme de peu, qui avoit de l'esprit, de l'ardeur et beaucoup d'audace, et qui avoit été fort dans le grand monde, et longtemps en beaucoup d'intrigues et de manéges avec le cardinal Mazarin qui l'avoit fait secrétaire du cabinet du roi, dont il étoit fort connu et de la reine mère. Il avoit été fort gâté comme sont ces sortes de gens qui peuvent beaucoup servir et nuire. Il en étoit devenu fort insolent et s'étoit rendu redoutable. Des impertinences qui lui échappèrent souvent sur M. de Candale lui attirèrent enfin de sa part une rude bâtonnade qu'il lui fit donner, et qu'il avoua hautement[1]. Bartet, outré au point qu'on le peut juger à ce portrait, fit les hauts cris, et ce qui mit le comble à son désespoir, c'est qu'il n'en fut autre chose. Là commença son déclin, qui fut rapide et court. Dès qu'on ne le craignit plus, il sentit combien ses insolences avoient révolté tout le monde; on fut ravi de son aventure, on trouva qu'il l'avoit bien méritée; les ministres, les courtisans du haut parage furent ravis d'en être délivrés; chacun, au lieu de le protéger, contribua à sa chute; et quand de dépit il se fut retiré, ils se gardèrent bien de le faire revenir[2]. Accoutumé à nager dans le grand, il n'avoit fait aucuns retours sur lui-même, ne doutant pas d'une fortune proportionnée à l'importance de ce qui lui passoit par les mains. Tout à coup il se trouva tombé de tout, et sans autre bien que la rage dans le cœur. Le vieux maréchal de Villeroy, grand courtisan du cardinal Mazarin, et qui avoit fort pratiqué Bartet chez lui, en eut plus de pitié que ce ministre qui survécut M. de Candale deux ans. Quand Bartet ne sut plus où donner de la tête, il le retira chez lui auprès de Lyon dans un beau lieu, sur le bord de la

1. Voy. les notes à la fin du volume.

2. Bartet ne quitta pas la cour immédiatement. Ses lettres à Mazarin prouvent, au contraire, que plusieurs années après l'événement dont parle Saint-Simon, il était encore le confident intime du cardinal. Voy. les notes placées à la fin de ce volume.

Saône, qu'ils avoient acheté et appelé Neuville; il lui fournit là quelque subsistance, que l'archevêque de Lyon et le second maréchal de Villeroy continuèrent jusqu'à sa mort. Il eut là tout loisir, pendant plus de quarante ans, de réflexion et de pénitence.

En ce même mois de septembre mourut à Grenoble le cardinal Le Camus, à soixante-seize ans, également connu par son esprit, ses débauches, son impiété, sa pénitence, la fortune qui en résulta, l'ambition avec laquelle il la reçut et en usa, et le châtiment qu'il en porta jusqu'au dernier jour de sa vie. Il n'est guère de problème qui présente plus de choses opposées que la conduite de ce prélat, depuis le commencement jusqu'à la fin. Il étoit bien fait, galant, avoit mille grâces dans l'esprit, d'une compagnie charmante. Il étoit savant, gai, amusant jusque dans sa pénitence. Il acheta une charge d'aumônier du roi pour se fourrer à la cour, et se frayer un chemin à l'épiscopat. Ses débauches et ses impiétés éclatèrent. Il se crut perdu et s'enfuit dans une retraite profonde, où il se mit à vivre dans toutes les austérités de la plus dure pénitence. Sa famille avoit des amis et des protecteurs. Cette pénitence fut vantée; elle avoit duré des années, elle duroit encore, elle fut couronnée de l'évêché de Grenoble. Il s'en crut indigne et eut grand'peine à l'accepter. Il s'y confina et s'y donna tout entier au gouvernement de son diocèse, sans quitter ce qu'il put retenir de sa pénitence. Il s'étoit condamné aux légumes pour le reste de sa vie. Il les continua et mangeoit chez lui en réfectoire avec tous ses domestiques, sa livrée même, et la lecture s'y faisoit pendant tout le repas.

Innocent XI, qui aimoit la vertu, fut touché de la sienne, et le fit de son propre mouvement cardinal dans la promotion de septembre 1686, de vingt-sept cardinaux, qui fut sa dernière, et qui fut aussi pour les couronnes et les nonces. Le courrier qui apporta la nouvelle et les calottes au célèbre évêque de Strasbourg Fürstemberg, nommé par le roi, et à Ranuzzi, nonce en France, passa par Grenoble pour Le Camus. Sa joie fut telle qu'il en oublia son devoir. Il se mit la calotte rouge sur la tête, que le courrier lui présenta, puis écrivit au roi une lettre fort respectueuse, au lieu d'envoyer sa calotte au roi par ce même courrier, de lui mander qu'étant son sujet il ne vouloit rien tenir que de sa main, et qu'il attendoit ses ordres sur la conduite qu'il lui plairoit de lui prescrire. S'il en eût usé ainsi, il n'est pas douteux que le roi lui auroit mandé de la venir recevoir de sa main, ou la lui auroit renvoyée avec la permission de la porter et d'accepter; mais piqué de ce qu'il l'avoit prise de lui-même, et d'un pape avec qui il étoit brouillé, il fut sur le point de lui défendre de la porter et d'accepter, et de se porter aux extrémités, s'il n'obéissoit pas. Néanmoins, réflexion faite sur les suites de cet engagement, il se contenta pour toute réponse de lui défendre de sortir de son diocèse. Il n'est rien que le cardinal n'ait fait alors et depuis pour se raccommoder, et pour qu'il lui fût permis de venir montrer sa calotte à Paris et à la cour. Mais le roi tint ferme jusqu'à sa mort. Il ne lui permit pas même d'aller à Rome pour le conclave qui suivit la mort d'Innocent XI; il obtint d'aller aux deux suivants, mais à condition de ne s'arrêter nulle part, et de revenir sitôt que le pape seroit

élu et couronné. Il ne laissa pas de s'y conduire extrêmement bien, et tout à fait à la satisfaction des cardinaux françois.

On a vu, à l'occasion du passage des princes à Grenoble, à quel point il fut toute sa vie enivré de sa dignité. Elle lui attira des remontrances sur sa santé et sur ses légumes : « Oh! mes chers légumes, s'écria-t-il, je vous ai trop d'obligation pour vous abandonner jamais. » En effet, il leur fut fidèle jusqu'au bout et à son réfectoire, où il faisoit servir à ses domestiques de la viande et des nourritures ordinaires. Il fut jusqu'à la mort bourrelé de sa disgrâce, et toujours d'excellente compagnie. Il vouloit savoir toutes les petites intrigues de sa ville, il en parloit fort plaisamment. Il embarrassoit souvent les intéressés. On lui reprochoit sa langue, il avouoit qu'elle étoit plus forte que lui; et en effet, il lui refusoit peu de choses. Quoiqu'il n'eût presque de bénéfices que son évêché, qui n'est pas gros, et cent mille écus de patrimoine, quoiqu'il donnât beaucoup aux pauvres, et qu'il eût fait de bons établissements à ses dépens, l'énormité de son testament surprit et scandalisa à sa mort. Il donna fort gros en bonnes œuvres, et laissa plus de cinq cent mille livres à sa famille. Il étoit frère du premier président de la cour des aides de Paris et du lieutenant civil de la même ville.

Le comte d'Egmont mourut à Fraga, en Catalogne, ce mois de septembre 1707, à trente-huit ans, sans enfants de la nièce de l'archevêque d'Aix, Cosnac, élevée chez la duchesse de Bracciano, à Paris, comme sa nièce, depuis princesse des Ursins, desquels j'ai tant parlé. Il fut le dernier de ces fameux Egmont, et le dernier mâle de cette grande maison. Il avoit la Toison, ainsi que ses pères, et il étoit général de la cavalerie et des dragons d'Espagne et brigadier de cavalerie en France. C'étoit un homme fort laid, de peu d'esprit, de beaucoup de valeur, d'honneur et de probité, et qui s'appliquoit fort à la guerre. Son trisaïeul étoit frère de ce célèbre Lamoral, comte d'Egmont, à qui le duc d'Albe fit couper la tête. Celui-ci avoit succédé à son frère aîné, mort sans enfants d'une Aremberg, veuve du marquis de Grana, gouverneur des Pays-Bas. Il fit peu de jours avant sa mort un testament par lequel il légua au roi d'Espagne toutes ses prétentions et ses droits sur les duchés de Gueldre et de Juliers, sur les souverainetés d'Arkel, de Meurs, Horn, les seigneuries d'Alkmaer, Purmerend, etc., et tous ses biens à sa sœur, qui avoit épousé Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia, gouverneur des armes du royaume de Naples, retiré à Paris, dont le fils aîné a épousé la seconde fille du feu duc de Duras, fils et frère aîné des maréchaux-ducs de Duras. Ce comte d'Egmont avoit une sœur, cadette de celle-là, mariée au vicomte de Trasignies, mais tous les biens avec la grandesse ont passé au fils de la duchesse de Bisaccia dont je viens de parler, et qui porte le nom de comte d'Egmont et les armes.

La comtesse de Soissons, veuve de celui qui fut tué devant Landau, frère aîné du prince Eugène, étoit dans un couvent à Turin. Elle tint des propos, je ne sais sur quoi, qui la firent chasser par M. de Savoie de ses États. Arrivée à Grenoble, elle écrivit à Mme de Maintenon pour la prier de lui accorder Saint-Cyr pour retraite. Chamillart lui manda

par ordre du roi de n'entrer pas plus avant dans le royaume. Elle n'en dit mot et arriva à Nemours, tout auprès de Fontainebleau, où le roi étoit. Il envoya lui commander d'en partir sur-le-champ, et de s'aller mettre dans un couvent à Lyon, où elle alla.

La cour de Saint-Germain vint à Fontainebleau le 23 septembre et y demeura jusqu'au 6 octobre. Le roi y demeura jusqu'au 25 octobre, qu'il s'en retourna à Versailles par Petit-Bourg, comme il avoit fait en venant.

Revel, que la surprise et la reprise de Crémone avoit fait chevalier de l'ordre, mourut en ce même temps. Il avoit épousé, au commencement de juillet dernier, une sœur du duc de Tresmes, dont il ne laissa point d'enfants et fort peu de biens. Il étoit frère de Broglio. que M. le Duc, de sa grâce, fit en son temps maréchal de France, par la raison que le Roule est devenu faubourg de Paris. Sa dernière campagne de guerre avoit été celle où le maréchal de Créqui avoit été battu à Consarbrück. Il y étoit maréchal de camp et n'avoit pas servi depuis. Nous voyons son second fils maréchal de France à meilleur titre. Puységur eut le gouvernement de Condé qu'avoit Revel.

La maréchale de Tourville mourut aussi à peu près en ce même temps. Elle n'étoit rien, veuve de La Poplinière, homme d'affaires et riche. Quoiqu'elle en eût des enfants, elle étoit assez riche pour que Tourville eût envie de l'épouser. Langeois, homme d'affaires, fort riche, donna beaucoup à sa fille pour ce mariage et les logea. Cela ne dura guère, le mariage ne fut pas heureux. Il en resta un fils, tué dès sa première campagne, et une fille fort belle, qui a épousé M. de Brassac, et que la petite vérole, sans la défigurer, a rendue méconnoissable. Elle a été dame de Mme la duchesse de Berry.

Le faux-saunage continua à causer force désordres. Des cavaliers, des dragons, des soldats, par bandes de deux ou trois cents hommes, le firent à force ouverte, pillèrent les greniers à sel de Picardie et de Boulonois, et se mirent à le vendre publiquement. Il y fallut envoyer des troupes et on détacha deux cents hommes du régiment des gardes, qu'on y fit marcher sous des sergents sages et entendus. Il y eut de grands désordres en Anjou et en Orléanois. On résolut de décimer ces faux-sauniers, et on envoya à leurs régiments les colonels qui avoient des gens de ce métier dans leurs troupes.

Listenois, qui étoit un fou sérieux, aussi fou que ceux qu'on enferme, et dont le frère, Bauffremont, ne l'est pas moins, imagina un moyen d'escroquer douze cents pistoles à la comtesse de Mailly, sa belle-mère, qui fit grand bruit par le tour de l'invention. Il signa une lettre écrite d'une main inconnue à son homme d'affaires, en Franche-Comté, par laquelle il lui mandoit que, revenant de l'armée du Rhin, il avoit été pris entre Benfeld et Strasbourg; qu'il ne peut avertir du lieu ni des mains entre lesquelles il est, mais qu'en payant comptant douze cents pistoles à un homme qu'il enverra les recevoir à Besançon, il sera mis en liberté. Mme de Mailly, qui apprit cette nouvelle par cet homme d'affaires, fit remettre la somme, et, avec une sage défiance, n'en dit mot. Mais le bruit qu'en avoit fait l'homme d'affaires s'étoit répandu

dans cette province, et de là étoit parvenu à Paris et à la cour. La date de cette capture étoit antérieure au départ de Strasbourg du maréchal de Villars, qui n'en avoit pas ouï parler, ni depuis son arrivée. Aucune lettre de la frontière depuis n'en faisoit mention. L'aventure parut des plus extraordinaires. Quinze jours après, un valet de chambre de Listenois arriva à Versailles pour chercher l'argent demandé qu'il se défioit avoir été rendu à Besançon. Il dit avoir été toujours avec lui depuis sa prise. Il assura que dès qu'il auroit touché l'argent son maître seroit mis en liberté. On voulut le faire suivre, mais il s'écria qu'on s'en gardât bien, parce qu'au moindre soupçon qu'auroient ceux qui le tenoient d'être découverts, ils le tueroient. Ce voyage et ce propos mirent l'affaire au net, et Mme de Mailly en fut pour son argent. Autres quinze jours après, on apprit que Listenois étoit chez lui en fort bonne santé à Besançon. Huit jours ensuite, il arriva à l'Étang. Il dit à Chamillart qu'il avoit été pris par des officiers ennemis, que tous les bruits qui avoient couru depuis sur lui étoient faux; qu'il lui donneroit par écrit le récit de toute son aventure; qu'il le prioit d'en faire examiner la vérité; que, quand il en seroit suffisamment éclairci, il le prioit d'en rendre compte au roi, et que, s'il s'y trouvoit la moindre fausseté, il méritoit d'être rigoureusement puni. On entendit bien ce que tout cela vouloit dire. Il n'en coûtoit rien au roi, il n'y avoit que Mme de Mailly d'attrapée, qui aimoit mieux perdre son argent que son gendre. Elle étoit nièce de Mme de Maintenon, elle étoit en place et fort amie de Chamillart; Listenois reparut à la cour et il n'en fut pas parlé davantage, mais personne ne s'y méprit, et Listenois n'y perdit rien, parce qu'il n'avoit rien à perdre.

On a vu (t. II, p. 354 et suiv.) ce qui se passa entre le roi, Catinat et Chamillart, quand le roi voulut se resservir de Catinat, après l'avoir fait honteusement revenir d'Italie pour y envoyer son maréchal de Villeroy réparer les torts d'un général si différent de lui. L'anecdote en est extrêmement curieuse. Quelque sagesse au-dessus de l'homme que Catinat eût fait paroître en cette occasion, où il eut tant d'avantage en résistant au roi, qui le pressoit de nommer et de lui parler à cœur ouvert sur l'Italie, Chamillart qui avoit eu toute la frayeur d'être chassé, et Tessé d'être perdu sans ressource ne purent la lui pardonner, ni se résoudre à retomber une autre fois sous sa coupe, quelque généreux et chrétien qu'il se fût montré alors. Tessé, valet à tout faire de Chamillart tant qu'il fut en faveur, n'omit rien pour l'engager à perdre Catinat, et le mettre hors de toute portée d'inquiéter leur fortune. Ce n'étoit pas qu'il ne dût la sienne tout entière à Catinat qui l'avoit toujours distingué dans la guerre de 1688 en Italie, et qui le produisit pour être chargé de la négociation de la paix particulière de Savoie et du mariage de Mme la duchesse de Bourgogne. Son patron Louvois étoit mort alors, Barbezieux, à peine en fonction, n'avoit pas encore les reins assez forts pour porter bien haut personne, et ce fut au seul Catinat à qui Tessé dut la confiance de ce traité qui lui valut sa charge, le poussa rapidement au grand, et acheva sa fortune. On a vu qu'il la trouva trop lente, et de quelle ingratitude il paya son bienfaiteur en

cette même Italie, sans aucune autre cause que de l'accélérer à ses dépens, combien il y fut trompé et Vaudemont aussi dont il avoit fait son nouveau maître par l'envoi du maréchal de Villeroy, et toutes ses souplesses avec celui-ci qui ne furent pas capables de l'empêcher de l'arrêter sur ses excès à l'égard de Catinat. Je l'ai dit plus d'une fois, et je le répète, parce que c'est une expérience infaillible : les injures que l'on a faites se pardonnent infiniment moins que celles qu'on a reçues; et c'est ce qui engagea Tessé à ne garder aucune mesure avec Catinat, qui en avoit gardé avec lui de si difficiles, et qui, ayant de quoi le perdre et pressé par le roi de parler, ne l'avoit pas voulu. Ce risque commun d'alors de lui et de Chamillart qui l'avoit échappé si belle, excita Tessé pour s'en mettre à l'abri pour toujours, de pousser Chamillart à mettre Catinat hors de portée, et c'est ce que ce ministre exécuta si bien en dépouillant ce général de toutes ses troupes sur le Rhin, pour le faire tomber dans le néant en élevant Villars sur le pavois. On a vu depuis Catinat enveloppé de sa gloire, de sa sagesse, de son mérite, retiré en silence à Saint-Gratien, refuser l'ordre, et se tenir dans le silence et l'éloignement.

L'affaire de Provence effraya intérieurement le roi au point de sortir de son caractère pour chercher du remède partout. Il fit secrètement consulter Catinat, qui fit un mémoire là-dessus, qu'il envoya au roi. Le roi le goûta. Je ne sais si l'envie lui reprit de se servir encore de Catinat qui n'en eut aucune, mais il lui fit dire de venir à Versailles. Il n'avoit pas vu Chamillart depuis son dernier retour du Rhin dont je viens de parler, qui étoit en 1702; et quoique M. de Beauvilliers fût fort ami de Chamillart, il l'étoit beaucoup aussi de Catinat, dont il connoissoit et respectoit la vertu. C'étoit par lui qu'avoit passé cette dernière consultation et l'ordre de venir à Versailles. Il s'y présenta. C'étoit à la fin de novembre, comme le roi achevoit de s'habiller. Dès que le roi l'aperçut, il lui dit qu'il lui vouloit parler, et le fit entrer dans son cabinet. Il lui loua son mémoire, en raisonna avec lui, et lui fit beaucoup d'honnêtetés. C'étoit un guet-apens. La conclusion fut de lui dire en propres termes qu'il avoit une prière à lui faire, qu'il espéroit qu'il ne lui refuseroit pas. Le maréchal se confondit, le roi reprit la parole, et lui dit : « Monsieur le maréchal, votre mésintelligence avec Chamillart m'embarrasse, je voudrois vous voir raccommodés. C'est un homme que j'aime et qui m'est nécessaire, je vous aime et vous estime fort aussi. » Le maréchal répondit qu'il s'en alloit à l'heure même chez lui. « Non, lui dit le roi, cela n'est pas nécessaire, il est là derrière, je vais l'appeler. » Il l'appela aussitôt, et la réconciliation devant le roi fut bientôt faite. Dès que Chamillart fut retourné chez lui, Catinat alla lui rendre visite. En sortant, Chamillart le conduisit, comme il le devoit, jusqu'au dernier bout de son appartement, long et vaste, sans que Catinat l'en pût empêcher. En se séparant le maréchal lui dit : « Vous avez voulu, monsieur, faire cette façon, mais je vous supplie que ce soit pour la dernière fois, afin que vous me regardiez comme un ami et un serviteur particulier, et que le public le sache. » C'eût été là pour un autre un trait de courtisan. En Catinat qui n'en

vouloit faire aucun usage, c'en fut un d'une rare modestie et d'une parfaite soumission pour ce que le roi désira de lui, et fort au delà de ce qu'il lui avoit demandé. Telle étoit sa foiblesse pour ses ministres. Très-peu de jours après cette réconciliation, le roi fut assez longtemps le soir chez Mme de Maintenon avec Chamillart et Tessé. On sut après que ce maréchal ne serviroit plus : il se dit en soupçon d'avoir besoin de la grande opération. On n'ajouta pas grande foi à une incommodité si subite et si cachée.

Le roi d'Espagne montra une autre sorte de foiblesse qui scandalisa étrangement tous les grands seigneurs. Ce fut de donner la Toison au marquis de Bay, qu'il n'avoit point encore avilie, mais qu'il avilit souvent depuis. Ce prétendu marquis de Bay étoit fils d'un cabaretier de Gray, en Franche-Comté, qui s'étoit poussé à la guerre, et qui en effet la fit fort heureusement et fort utilement, cette campagne, en Estrémadure.

Le comte d'Auvergne mourut enfin à Paris, le 23 novembre, d'une longue et fort singulière maladie, où les médecins ne connurent rien peut-être pour y connoître trop. Il vit avant de mourir l'abbé d'Auvergne son fils, aujourd'hui cardinal, qu'il avoit chassé de chez lui, et avec qui il étoit horriblement brouillé. C'étoit un fort gros homme, qui vint à rien avant qu'être arrêté dans sa chambre. Il ne ressembloit pas mal à un sanglier, et toujours amoureux. C'étoit le meilleur homme du monde à qui n'avoit que faire à lui, le plus difficile quand on y avoit affaire. Il étoit pointilleux même dans le commerce, aisé à blesser, difficile à revenir; honnête homme pourtant, mais père qui eut bien du tracas dans sa famille avec ses enfants pour le bien de leur mère : glorieux à l'excès, et toujours embarrassé de sa princerie. Il ne jouit pas longtemps du plaisir de savoir le prince d'Auvergne (celui qui avoit déserté et qui avoit pris le service de Hollande) marié à la sœur du duc d'Aremberg. Le comte d'Évreux, qui avec sa charge de colonel général de la cavalerie qu'il avoit eue de lui, se crut toute sa dépouille due, n'eut point son logement à Versailles qui fut donné au maréchal de Villars, ni son gouvernement de Limousin qui fut donné au duc de Berwick. Il ne le pardonna à l'un ni à l'autre, se plaignit d'eux amèrement, surtout du dernier, et n'a jamais vécu depuis avec lui qu'en froideur tout à fait marquée. C'est ainsi qu'on essaye de tourner les grâces en patrimoine.

Le mariage du prince de Talmont, frère du duc de La Trémoille, malgré la mésalliance et les cris de Madame, étendit personnellement pour lui les commencements d'avantages que leur grand'mère avoit habilement saisis, qui donneront lieu ici à une curiosité historique pour en expliquer le rare prétexte; mais il faut reprendre la chose d'un peu loin.

CHAPITRE VI.

Digression sur la chimère de Naples; les trois maisons de Laval, et l'origine et la nature des distinctions dont jouissent les ducs de La Trémoille. — — Mort de Moreau; son caractère. — Transcendant et singulier éloge de la piété de Mgr le duc de Bourgogne. — Mort de l'archevêque de Rouen, Colbert; son caractère; sa dépouille. — Époque de la conservation du rang, et honneurs aux évêques-pairs transférés en autres siéges. — Mort de l'archevêque d'Aix, Cosnac. — Mort et caractère du chevalier de Lauzun. — Mort de Valsemé. — Mort de Mme d'Armagnac; son caractère. — Époque de visiter en manteau et en mante les princes et princesses du sang pour les deuils de famille. — M. le Grand veut épouser Mme de Châteauthiers, qui le refuse. — Son caractère et sa fin. — Mort de Vilette. — Ducasse et d'O lieutenants généraux des armées navales. — D'O et Pontchartrain raccommodés.—Le roi s'entremet entre le duc de Rohan et son fils. — Caractère du prince de Léon.—Chute d'un plancher du premier président. — Retour du duc de Noailles.—Villars à Strasbourg.—Quatre cent mille livres de brevet de retenue au duc de Tresmes. — Retour de M. le duc d'Orléans.

Sans entrer dans une digression trop longue des droits et des guerres des deux branches d'Anjou et de la maison d'Aragon légitime, puis bâtarde, pour les royaumes de Naples et de Sicile, il suffit de se rappeler que Jeanne I[re], reine de Naples et de Sicile, mit le feu, par ses diverses adoptions, entre les deux branches d'Anjou. Cette couronne tomba à Jeanne II, après diverses cascades et de grandes guerres. Celle-ci ne fut ni plus chaste ni plus heureuse que la première Jeanne, ni plus avisée en mariages et en adoptions. Celle qu'elle fit en faveur d'Alphonse V, roi d'Aragon, combla tous ses malheurs, et, par les événements, ôta les royaumes de Naples et de Sicile à la maison de France, qui demeurèrent, après maintes révolutions, à la maison d'Espagne.

Pierre le Cruel, tué et vaincu par son frère bâtard, Henri, comte de Transtamare, aidé par le célèbre du Guesclin et par la France, fut roi de Castille en sa place, et laissa cette couronne à Jean, son fils, gendre de Pierre IV, roi d'Aragon. Jean, roi de Castille, laissa deux fils, Henri le Valétudinaire et Jean. Le Valétudinaire mourut à vingt-sept ans, et laissa son fils, Jean II, âgé de vingt-deux mois. La couronne de Castille fut déférée à Jean, son oncle paternel, qui la refusa constamment, et servit de père à son neveu. Ce neveu, qui devint un grand roi, fut le père d'Henri III, dit l'Impuissant, et de la fameuse Isabelle, après son frère reine de Castille, qui par son mariage avec Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, réunit toutes les Espagnes, excepté le Portugal, qu'ils firent passer à leur postérité, assez connue.

Ce généreux Jean, qui refusa et conserva la couronne de Castille à son neveu, en fut tôt après récompensé. Jean I[er] et Martin, frère de sa mère, et l'un après l'autre rois d'Aragon, moururent, le premier sans enfants, le second sans postérité masculine; ses filles furent méprisées, et ce généreux Jean de Castille, leur cousin germain, fut élu roi d'Aragon par les états. Il régna paisiblement, et il laissa sa couronne à son

fils, Alphonse V, qui fut adopté par Jeanne II, reine de Naples et de Sicile. Cet Alphonse V n'eut point d'enfants légitimes. Il fit roi de Naples et de Sicile, par son abdication et par le consentement de son parti, Ferdinand son bâtard. Jean II, son frère, lui succéda à la couronne d'Aragon, et fut père de Ferdinand le Catholique, qui, par son mariage avec Isabelle, reine de Castille, réunit toutes les Espagnes comme je viens de le dire; et, comme on le voit, Isabelle et Ferdinand le Catholique étoient issus de germains et de même maison, c'est-à-dire que le comte de Transtamare étoit également de mâle en mâle leur trisaïeul.

Alphonse, bâtard d'autre Alphonse susdit roi d'Aragon, par l'abdication duquel il devint roi de Naples et de Sicile, comme on vient de le dire, y régna trente-sept ans, toujours en guerre ou en troubles, laissa sa couronne à Alphonse VI, son fils, qui ne la posséda pas plus tranquillement. Il l'abdiqua en faveur de Jean II son fils, qui mourut à la fleur de son âge sans enfants. Frédéric II, son oncle paternel, lui succéda. Ferdinand le Catholique, dont son père étoit, par bâtardise, cousin germain, ne laissa pas de le dépouiller de concert avec Louis XII, qu'il trompa ensuite cruellement, et acquit ainsi à soi et à sa postérité les royaumes de Naples et de Sicile. Frédéric II vint mourir de chagrin en France[1]. Ainsi finit à Naples et en Sicile le règne de ces bâtards d'Aragon.

Ce Frédéric II, dépouillé et mort en France en 1509, avoit épousé une fille d'Amédée IX, duc de Savoie, puis Isabelle des Baux, fille du prince d'Altamura. Il laissa trois fils et trois filles. Je ne m'arrêterai point aux trois fils, parce qu'ils moururent tous trois sans enfants, et finirent ainsi ces célèbres bâtards d'Aragon. La seconde des filles mourut jeune, sans avoir été mariée; la cadette épousa Jean-Georges, marquis de Montferrat; l'aînée dont il est question ici, le comte de Laval, et fut mère de la dame de La Trémoille. Après avoir expliqué ses droits et cette bâtarde descendance d'Aragon, éclaircissons un peu ces comtes de Montfort, où cette race bâtarde fondit avec ces prétentions, et de là dans la maison de La Trémoille.

Trois maisons de Laval, qu'il ne faut pas confondre : celle de Laval proprement dite, fondue par l'héritière dans la maison de Montmorency; le second connétable Matthieu II de Montmorency l'épousa en secondes noces, ayant des fils de sa première femme, de Gertrude de Soissons; il en eut deux de la seconde, dont l'aîné, Guy, prit le nom de Laval, et brisa la croix de Montmorency de cinq coquilles. Il fut chef de la branche de Montmorency-Laval, qui dure encore depuis cinq cents ans; c'est elle qu'on connoît sous le nom impropre de la se-

1. Ce roi, qui régna de 1496 à 1501, est ordinairement désigné sous le nom de Frédéric III. En effet, il y avait eu antérieurement, en Sicile, deux rois du nom de Frédéric : au XIIe siècle, Frédéric Ier (1197-1250), et Frédéric II (1355-1374). Cependant, comme ce dernier ne régna que sur la Sicile, alors séparée du royaume de Naples, on a quelquefois donné, comme le fait ici Saint-Simon, le nom de Frédéric II au prince qui régnait à la fin du XVe siècle.

conde maison de Laval. Le cinquième petit-fils de ce chef de la branche de Montmorency-Laval, d'aîné en aîné, ne laissa qu'un fils et une fille. Le fils, déjà fiancé avec une fille de Pierre II comte d'Alençon, tomba à la renverse dans un puits découvert de la grande rue de Laval, où il jouoit à la paume, en 1413, et en mourut huit jours après, et sa sœur fut son héritière.

Elle avoit épousé en 1404, en présence de Jean, duc de Bretagne, Jean de Montfort, fils aîné de Raoul, sire de Montfort en Bretagne, de Lohéac et de La Roche-Bernard et de Jeanne, dame de Kergorlay. Par un des articles du contrat de mariage, Jean de Montfort fut obligé à prendre les noms, armes et cris de Laval [1], et de céder les siennes à Charles de Montfort son frère puîné. Jean de Montfort et toute sa postérité y furent si fidèles, que tous les pères de sa femme, depuis le puîné du connétable, ayant eu pour nom de baptême Guy, tous les Laval-Montfort, à cet exemple des Laval-Montmorency, prirent tous le nom de baptême de Guy, jusqu'à changer le leur quand de cadets ils devinrent aînés, et prirent le nom de Guy en même temps que celui de comtes de Laval. C'est cette maison de Montfort, en Bretagne, qui a fait la troisième maison de Laval. Avant ce mariage, elle portoit d'argent à la croix de gueules, givrée [2] d'or. Il ne faut pas la confondre avec les Montfort-L'Amaury de la croisade des Albigeois, qui étoient bâtards de France. Ceux-ci étoient originaires de Bretagne, où on ne voit pas même qu'ils aient figuré avant cette riche alliance; mais depuis, bien que fort inférieurs en tout à la maison de Montmorency, ils l'égalèrent bientôt en biens et en établissements, et la surpassèrent de beaucoup en rang et en alliances, et figurèrent très-grandement jusqu'à leur extinction. Cette grandeur des Montfort a continuellement été prise par les gens peu instruits, qui font la multitude, pour des grandeurs des Laval-Montmorency, dont, pendant la régence de M. le duc d'Orléans, le comte de Laval, qui fut mis à la Bastille, chercha à s'avantager avec aussi peu de bonne foi que de succès.

Trois générations de ces Laval-Montfort, depuis ce mariage de l'héritière; la première fut de trois frères; l'aîné épousa Isabelle, fille de Jean VI, duc de Bretagne, et de Jeanne de France, fille et sœur de Charles VI et Charles VII. Les ducs de Bretagne, François I[er] et Pierre II, étoient les frères de cette comtesse de Laval. Laval fut érigé en comté pour son mari; les Montmorency ne l'avoient eu que baronnie. Le maréchal de Lohéac et le seigneur de Châtillon furent ses frères. Le dernier eut successivement les gouvernements de Dauphiné, Gennes, Paris, Champagne et Brie, fut chevalier de Saint-Michel et grand maître des eaux et forêts de France. D'une de leurs sœurs, mariée à Louis de Bourbon, est issue la branche qui règne depuis Henri IV. Jean VI,

1. Tous les gentilshommes n'avaient pas de cri de guerre. C'était un privilége réservé aux seigneurs bannerets, ou ayant droit de porter bannière et de marcher à la tête d'une troupe de vassaux qui se ralliaient à leur cri de guerre.

2. *Givré*, en terme de blason, signifie portant un serpent dans ses armes.

duc de Bretagne, avoit accordé sa fille avec Louis III, depuis duc d'Anjou, et roi de Sicile; il préféra le comte de Laval, et rompit un si grand mariage et si avancé. Le seigneur de Châteaubriant, amiral de Bretagne, qui donna tant de biens au connétable Anne de Montmorency, étoit petit-fils de ce comte de Laval et de sa seconde femme, héritière de Dinan, dont le père étoit grand bouteiller de France. Ce seigneur de Châteaubriant étoit beau-frère sans enfants du fameux Lautrec, maréchal de France, dit le maréchal de Foix; et c'est de la dame de Châteaubriant, sa femme, dont, malgré l'anachronisme du temps de sa mort très-avéré, on a conté le roman des amours tragiques du roi François Ier et d'elle.

La seconde génération fut entre autres des deux frères, car je laisse de grandes alliances et beaucoup d'autres illustrations, pour abréger dans toutes les trois, Guy XV, comte de Laval, et le seigneur de La Roche-Bernard, et une sœur entre autres qui fut la seconde femme du bon roi René, de Naples et de Sicile titulaire, mais en effet duc d'Anjou et comte de Provence, dont elle n'eut point d'enfants. Guy XV, comte de Laval, fut grand maître de France, après le Chabannes, comte de Dammartin. Le fameux seigneur de Chaumont Amboise lui succéda. Il mourut sans enfants de la fille et sœur de Jean II et de René, ducs d'Alençon, si connus par leurs procès criminels, et tante paternelle de Charles, dernier duc d'Alençon, en qui finit cette branche royale.

La troisième génération fut du fils unique du seigneur de La Roche-Bernard, mort longtemps avant son frère aîné, le comte de Laval, dont je viens de parler. Ce fils du cadet hérita de son oncle, et c'est Guy XIV, gouverneur et amiral de Bretagne, en qui finit cette maison troisième de Laval-Montfort, si brillante. Il mourut en 1531, et laissa des enfants de ses trois femmes, dont aucun des mâles n'eut de postérité ni ne figura.

Sa première femme fut Charlotte d'Aragon, fille aînée de ce Frédéric, mort en France, dépouillé des royaumes de Naples et de Sicile par Louis XII et Ferdinand le Catholique. La mère de cette Charlotte d'Aragon étoit fille d'Amédée IX, duc de Savoie, comme on le voit en la page 66, et ses frères, morts sans enfants, furent les derniers mâles de cette bâtardise couronnée d'Aragon. Ce mariage apporta au comte de Montfort-Laval et aux enfants qu'il en eut les chimériques droits et les prétentions sur Naples et Sicile tels qu'on les a vus expliqués ci-dessus, avec le vain nom de prince de Tarente, titre affecté aux héritiers présomptifs de la couronne de Naples. De ce mariage, je ne parle point des fils, parce qu'outre qu'il n'y en eut qu'un de cette Aragonaise, qui fut tué en 1522, au combat de la Bicoque, aucune des autres femmes n'eut postérité; ainsi je ne parlerai que des deux filles de celle-ci. L'aînée mariée à Claude de Rieux, comte d'Harcourt, dont la fille unique Renée de Rieux succéda à son oncle maternel, et au père de sa mère, fut comtesse de Laval et marquise de Nesle; elle quitta même son nom de baptême de Renée, pour prendre celui de Guyonne. Elle mourut sans enfants en 1567, de Louis de Sainte-Maure (Précigny), marquis de Nesle, en qui finit cette branche de Sainte-Maure, parce

que les deux fils qu'il eut de sa seconde femme, fille du chancelier Olivier, ne vécurent pas. Mme de La Trémoille hérita de tous les biens de Montfort-Laval de sa sœur aînée, et des chimères de Naples en même temps : elles se trouvent assez expliquées aux pages précédentes pour n'avoir à y revenir.

Du mariage de François de La Trémoille, vicomte de Thouars, avec Anne de Montfort-Laval, héritière par accident de sa maison, longtemps après son mariage, vinrent entre autres enfants trois fils. Louis III de La Trémoille qui fut l'aîné, et premier duc de Thouars, par l'érection sans pairie qu'il en obtint de Charles IX, et les deux chefs des branches de Royan et de Noirmoutiers. Ce premier duc de La Trémoille, gendre du connétable Anne de Montmorency, fut père du second duc de La Trémoille, qui se fit huguenot, dont bien lui valut pour ce monde; cela lui fit épouser une fille du fameux Guillaume de Nassau, prince d'Orange, fondateur de la république des Provinces-Unies, et marier sa sœur au prince de Condé, chef des huguenots, après son père, tué à la bataille de Jarnac. La mère de la duchesse de La Trémoille étoit Bourbon-Montpensier, cette fameuse abbesse de Jouars qui en sauta les murs. Henri IV fit pair de France ce second duc de La Trémoille. Son fils, troisième duc de La Trémoille, épousa Mlle de La Tour, sa cousine germaine, enfants des deux sœurs; elle étoit fille du maréchal de Bouillon et sœur de M. de Bouillon, et de M. de Turenne, de la comtesse de Roye, de la marquise de Duras, mère des maréchaux de Duras et de Lorges, et de la marquise de La Moussaye-Goyon. Ce duc de La Trémoille, ou touché de la grâce, ou frappé de la décadence du parti huguenot, avec qui il n'y avoit plus guère à gagner avec les chefs qui lui restoient, prit habilement [pour abjurer] le temps du siége de la Rochelle, et le cardinal de Richelieu pour son apôtre. Ce premier ministre, qui se piquoit de savoir tout, et qui en effet savoit beaucoup, avoit beaucoup écrit sur la controverse dans les temps de sa vie où il n'avoit pas eu mieux à faire. Il se trouva flatté de la confiance du duc de La Trémoille en ce genre, et il ne fut pas insensible à trouver du temps au milieu des soins de ce grand siége, et de toutes les autres affaires, pour l'instruire et recevoir publiquement son abjuration. La récompense en fut prompte : il le fit mestre de camp général de la cavalerie, et lui donna son amitié pour toujours. Sa femme étoit digne fille de son père, et digne sœur de ses frères, elle se garda bien de laisser faire son fils catholique : le père l'étoit, c'étoit assez. Il porta le nom de prince de Tarente, dont aucun ne s'étoit avisé depuis cette Charlotte d'Aragon, comtesse de Laval-Montfort; sa mère eut ses raisons, et le mit au service de Hollande, que nous protégions alors ouvertement, dans lequel il devint général de la cavalerie, gouverneur de Bois-le-Duc, et chevalier de la Jarretière. Son habile mère, par ses frères et par elle-même, leurs alliances, leurs intelligences, leur religion, trouva le moyen de lui faire épouser Émilie, fille du feu landgrave Guillaume V de Hesse-Cassel, et d'Amélie-Élisabeth d'Hanau, cette célèbre héroïne du siècle passé si attachée à la France. La sœur de la princesse de Tarente épousa l'électeur palatin, et fut mère de Madame. Leur frère

Guillaume VI, grand-père du roi de Suède d'aujourd'hui, maria ses filles, l'une au feu roi de Danemark, Christiern V, grand-père de celui d'aujourd'hui, l'autre à l'électeur de Brandebourg, Frédéric III; et cette princesse de Tarente étoit mère du duc de La Trémoille, gendre du duc de Créqui et du prince de Talmont, sur le mariage duquel se fait toute cette digression.

M. de La Trémoille, quoique catholique, s'étoit mêlé dans les troubles de la minorité de Louis XIV à l'appui de ses beaux-frères, mais sans y figurer comme sa femme l'eût bien voulu. Ils avoient été continuellement nourris par ses frères; il avoient su en tirer tout le fruit. La frayeur que le cardinal Mazarin conçut de leur capacité politique et militaire, de leurs alliances au dedans, surtout au dehors, de leurs appuis, lui inspira une passion extrême de se les réconcilier, de se les attacher, et de pouvoir compter personnellement sur eux. Il y parvint enfin, et eux à tout ce qu'ils voulurent, et enfin à leur prodigieux échange qui ne se fit qu'en 1651, en mars; mais longtemps auparavant l'union se négocioit du cardinal avec eux, et ils savoient en tirer les partis les plus avantageux, en attendant qu'elle fût scellée. La duchesse de La Trémoille, leur sœur, qui étoit de tout avec eux, étoit ravie de les voir si proches de ce qu'ils s'étoient toujours proposé en agitant si continuellement la France, mais, parmi la joie des avantages si immenses que ses frères étoient sur le point d'obtenir pour eux et pour leur maison, elle ne laissoit pas d'être peinée de voir son mari demeuré en arrière, et ne pas devenir prince comme eux. Elle se jeta, faute de mieux, sur la prétention de Naples, qu'il se peut dire qu'elle enfanta, parce qu'aucun des Laval-Montfort n'y avoit jamais pensé, ni leur héritière, ni sa fille, d'où elle étoit tombée, comme on l'a vu, à la grand'mère de son mari, dont la maison n'y avoit jamais songé non plus jusqu'à elle. Elle fit faire des écrits sur cette chimère, et s'appuya de la naissance de sa belle-fille et des services de la landgrave, sa mère, dont l'importance et la fidélité devoient toucher, et qui ne mourut qu'en août 1651 après l'échange, et mit son espérance dans le crédit où étoient ses frères, qui, dans l'opinion où étoit le cardinal Mazarin que son salut, dans la situation où il étoit alors, se trouvoit attaché à leur réconciliation sincère et entière avec lui, étoient en effet à même de toutes les conditions qu'ils lui voudroient prescrire. Elle étoit bien informée; les choses en étoient là en effet, mais elle se trompa sur ses frères, dont l'amitié ne put surmonter l'orgueil.

Ce même orgueil qui, depuis le mariage de l'héritière de Sedan par la protection d'Henri IV, n'avoit cessé de bouleverser la France par le père et par les deux fils contre Henri IV, leur bienfaiteur, contre Louis XIII et contre Louis XIV jusqu'alors, ne leur permit pas de communiquer à leur beau-frère le principal fruit qu'ils en alloient tirer, mais il exigea d'eux de faire parade de leur puissance jusque hors de leur maison, en procurant des avantages au duc de La Trémoille qui n'égalassent pas les leurs. Ils ne voulurent donc pas que, comme eux, il devînt prince, mais ils exigèrent qu'il auroit des distinctions. Ils firent valoir combien il seroit dur de laisser debout la fille de la landgrave de

Hesse et la sœur de l'électrice palatine; de là ils obtinrent non-seulement qu'elle seroit assise, mais que tous les fils aînés seulement des ducs de La Trémoille à l'avenir auroient le même rang, et que Mlle de La Trémoille, qui épousa depuis un sixième cadet de Saxe-Weimar, s'assoiroit aussi, avec la même extension pour toutes les filles aînées seulement des ducs de La Trémoille, ce qui leur est demeuré depuis. Ils exigèrent, outre ce solide, deux bagatelles qu'ils donnèrent à leur sœur pour pierres d'attente, le *pour* aux ducs et duchesses de La Trémoille seulement. J'ai expliqué ce que c'est (t. Ier, p. 387), et la permission d'envoyer réclamer le droit de Naples aux traités de paix, ce que MM. de La Trémoille n'ont pas manqué de pratiquer depuis, non plus que les plénipotentiaires de s'en moquer, et de ne point reconnoître ni admettre ceux qu'ils y ont envoyés. Telles sont les distinctions de MM. de La Trémoille, et telle leur origine. Revenons maintenant au mariage du prince de Talmont.

Il avoit quitté ses bénéfices et le petit collet assez tard, ennuyé de n'en avoir pas de plus riches. Grand et parfaitement bien fait, mais avec l'air allemand au possible; son peu de bien l'avoit rendu avare; il en chercha et en trouva avec la fille de Bullion. L'embarras fut Madame, qui traitoit le duc de La Trémoille et lui avec grande amitié, et ne les appeloit jamais que *mon cousin*, et ils étoient germains. Elle et Monsieur même avoient vécu avec toutes sortes d'égards les plus marqués pour la princesse de Tarente, leur mère, dans les courts intervalles qu'elle avoit passés à Paris, où elle avoit paru à la cour sans prétention aucune, et parmi les femmes, assise comme l'une d'entre elles. Monsieur et Madame lui obtinrent la permission très-singulière, à la révocation de l'édit de Nantes, non-seulement de demeurer librement à Paris, à la cour, dans ses terres et partout en France, mais d'avoir un ministre à elle et chez elle partout à sa suite, pour elle et pour sa suite, et de faire dans sa maison partout, mais à porte fermée, l'exercice de sa religion. Son mari, qui n'avoit presque jamais demeuré en France, s'étoit retiré à Thouars chez son père en 1669, s'y fit catholique un an après, ne vécut que deux ans depuis, sans sortir de Thouars, et mourut quinze mois avant son père. Sa veuve mourut à Francfort en février 1693, à soixante-huit ans, où elle s'étoit enfin retirée depuis quelques années. Au premier mot du mariage du prince de Talmont, Madame entra en furie. Bullion étoit petit-fils du surintendant des finances, et fils d'un président à mortier qui s'étoit laissé prendre sa charge pour celle de greffier de l'ordre, et qui n'avoit pas laissé, pour ses grands biens, d'épouser Mlle de Prie, sœur aînée de la maréchale de La Mothe.

Madame n'avoit pas oublié la peine qu'elle avoit eue à laisser gagner deux mille pistoles à Mme de Ventadour pour admettre une seule fois Mme de Bullion dans son carrosse, qui espéra par là entrer après en ceux de Mme la duchesse de Bourgogne, manger et aller à Marly, à aucune desquelles [choses] elle ne put parvenir. Madame fit tout ce qu'elle put pour détourner le prince de Talmont d'une alliance si disproportionnée de celles que sa maison avoit; elle déclara qu'elle ne

verroit jamais ni lui ni sa femme, et défendit à M. et à Mme la duchesse d'Orléans de signer le contrat de mariage. Elle et Monsieur avoient été aux noces du duc de La Trémoille, à l'hôtel de Créqui; elle n'oublia rien pour l'engager à rompre avec son frère. Lui, tira sur le temps : tant il est vrai qu'un grand intérêt donne de l'esprit pour ce qui le regarde. Il tenoit au roi par l'estime, par une conduite décente, et par une grande assiduité, qui étoit la chose que le roi aimoit le plus, même dans les gens sans charge et le moins à portée de lui. Il lui refusoit obstinément sa survivance pour son fils, par la loi qu'il s'étoit faite ou cru faire. Il ne laissoit pas d'en être peiné. M. de La Trémoille le sentoit; il profita de tout, et de la colère même de Madame. Il représenta au roi son embarras avec elle, lui insinua que le tabouret de sa belle-fille aînée et de sa fille aînée devoit s'étendre jusqu'à l'aîné de ses frères; qu'il n'avoit pas voulu importuner le roi là-dessus jusqu'alors, espérant que le seul frère qu'il avoit ne se marieroit point; qu'il n'avoit pas même voulu le tenter par un tabouret, parce que, n'ayant que peu de bien, il ne pouvoit que faire une alliance désagréable; mais que venant à la faire, il ne pouvoit s'empêcher de demander le tabouret, ou comme justice ou comme grâce, qui de plus seroit le moyen d'adoucir Madame, s'il en pouvoit rester quelqu'un. Le roi le lui accorda, mais uniquement pour sa vie, et non pour ses enfants, et il s'en expliqua même publiquement. Cette nouveauté fit du bruit et déplut à bien des gens. Mais l'estime, la considération, l'amitié que M. de La Trémoille s'étoit conciliées à force d'honneur, de probité et de bienséance fit passer la chose avec moins de scandale. Madame n'en fut point apaisée, mais le mariage se fit avec le tabouret, et, après bien des années, Madame s'est laissé fléchir. Ce commencement de succès a fait en ces derniers temps le mariage du fils unique du prince de Talmont, uniquement pour obtenir en se mariant un brevet de duc; et, à la mort de son père, la chimère et le désir de la faire surnager lui a fait quitter le nom de duc de Châtellerault pour prendre celui de prince de Talmont. Il n'a eu aucun bien de sa femme, ni aucune autre protection que ce brevet pour la parenté de la reine; les humeurs, qui d'avance se pouvoient soupçonner, n'ont pas été concordantes. Il se peut dire que ce brevet de duc lui coûte fort cher, et en plus d'une manière.

Moreau, premier valet de chambre de Mgr le duc de Bourgogne, mourut à Versailles. Il étoit un des quatre premiers valets de garde-robe du roi, qui ne mit auprès de ce jeune prince que lui seul, et laissa la disposition de tout le reste au duc de Beauvilliers. Moreau avoit été un des hommes des mieux faits de son temps; de l'air le plus noble, d'un visage agréable. Il étoit encore tel à soixante-dix-sept ans. A le voir, il n'est personne qui ne le prît pour un seigneur. Il avoit été en subalterne des ballets du roi et de ses plaisirs dans sa jeunesse, qui l'aima toujours depuis avec estime et considération marquée. Il avoit été galant, il le fut très-longtemps, il eut des fortunes distinguées, et quantité, que sa figure et sa discrétion lui procurèrent. Il eut beaucoup d'amis et plusieurs considérables, il passa sa vie à la cour et toujours fort instruit de tout Avec de l'esprit, beaucoup de sens, c'étoit un vrai

répertoire de cour, et un homme gai, et quoique sage, naturellement libre avec un grand usage du meilleur monde qui l'avoit mis au-dessus de son état, et rendu d'excellente compagnie. Avec tant de choses si propres à gâter un homme de cette sorte, jamais aucun ne demeura plus en sa place, et ne fut plus modeste, plus mesuré, plus respectueux. Il étoit plein d'honneur, de probité et de désintéressement, et vivoit uniment et moralement bien. Il avoit entièrement l'estime et la confiance de Mgr le duc de Bourgogne et du duc de Beauvilliers. Il n'aimoit ni les dévots ni les jésuites, et il lâchoit quelquefois au jeune prince des traits libres et salés, justes et plaisants sur sa dévotion, et surtout sur ses longues conférences avec son confesseur. Quand il se vit près de sa fin, il se sentit si touché de tout ce qu'il avoit vu de si près dans Mgr le duc de Bourgogne, qu'il envoya le supplier de lui accorder ses prières, et une communion, dès qu'il seroit mort, et déclara en même temps qu'il ne connoissoit personne de si saint que ce prince. C'étoit un homme entièrement éloigné de toute flatterie, qui n'avoit jamais pu s'y ployer ni la souffrir dans les autres.

Mgr le duc de Bourgogne, sur ce message, monta chez lui et fit ses dévotions pour lui dès qu'il fut mort. Ce témoignage d'un homme de ce caractère et dans cet emploi fit grand bruit à la cour. Aussi jamais prince de cet âge et de ce rang n'a peut-être reçu d'éloges si complets ni si exempts de flatterie. Moreau fut regretté de tout le monde, et ne fut jamais marié. Le roi laissa le choix d'un autre premier valet de chambre à Mgr le duc de Bourgogne. Il choisit Duchesne, premier valet de chambre de M. le duc de Berry. C'étoit un homme fort modeste et fort pieux, qui ne manquoit ni de sens ni de monde, discret et fidèle, mais qui ne fit pas souvenir de Moreau.

Deux grands prélats fort différents l'un de l'autre le suivirent de fort près. L'un fut l'archevêque de Rouen, Colbert, frère des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, qui en furent fort affligées. C'étoit un prélat très-aimable, bien fait, de bonne compagnie, qui avoit toujours vécu en grand seigneur, et qui en avoit naturellement toutes les manières et les inclinations. Avec cela savant, très-appliqué à son diocèse, où il fut toujours respecté et encore plus aimé, et le plus judicieux et le plus heureux au choix des sujets pour le gouvernement. Doux, poli, accessible, obligeant, souvent en butte aux jésuites, par conséquent au roi, sans s'en embarrasser et sans donner prise, mais ne passant rien. Il vivoit à Paris avec la meilleure compagnie, et de celle de son état la plus choisie; souvent et longtemps dans son diocèse où il vivoit de même, mais assidu au gouvernement, aux visites, aux fonctions. C'est lui qui a mis ce beau lieu de Gaillon, bâti par le fameux cardinal d'Amboise, au degré de beauté et de magnificence où il est parvenu, et où la meilleure compagnie de la cour l'alloit voir. Sa dépouille ne tarda guère à être donnée. M. de La Rochefoucauld, dont la famille regorgeoit de biens d'Église, eut sur-le-champ pour son petit-fils, qui avoit dix-neuf ans, la riche abbaye du Bec, dont il se repentit bien dans la suite; et d'Aubigné, ce parent factice de Mme de Maintenon, dont j'ai suffisamment parlé quand il fut évêque de Noyon, fut transféré à Rouen,

avec une grâce sans exemple. Ce fut un brevet pour lui conserver le rang et les honneurs d'évêque, comte et pair de France de Noyon, exemple dont on a bien abusé depuis.

L'autre prélat fut l'archevêque d'Aix, Cosnac, mort fort vieux dans son diocèse, mais la tête entière et toujours le même. J'ai assez parlé de cet homme, qui peut passer pour illustre, pour n'avoir plus rien à y ajouter.

M. de Lauzun perdit aussi le chevalier de Lauzun, son frère, à qui il donnoit de quoi vivre, et presque toujours mal ensemble. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit et de lecture, avec de la valeur; aussi méchant et aussi extraordinaire que son frère, mais qui n'en avoit pas le bon; obscur, farouche, débauché, et qui avoit achevé de se perdre à la cour par son voyage avec le prince de Conti en Hongrie. C'étoit un homme qu'on ne rencontroit jamais nulle part, pas même chez son frère, qui en fut fort consolé.

Valsemé, lieutenant général, mourut aussi en Provence où on l'avoit envoyé commander sous M. de Grignan. Il étoit pauvre, estimé et fort honnête homme. Je pense qu'il seroit un peu surpris, s'il revenoit au monde, de trouver son fils marié à la comtesse de Claire, fille du feu comte de Chamilly, faire l'important au Palais-Royal sous le nom de Graville, en rejeton de cet amiral.

Mme d'Armagnac mourut à la grande écurie à Versailles le jour de Noël, et laissa peu de regrets. C'étoit, avec une vilaine taille grosse et courte, la plus belle femme de France jusqu'à sa mort, à soixante-huit ans; sans rouge, sans rubans, sans dentelles, sans or, ni argent, ni aucune sorte d'ajustement, vêtue de noir ou de gris en tout temps, en habit troussé comme une espèce de sage-femme, une cornette ronde, ses cheveux couchés sans poudre ni frisure, un collet de taffetas noir et une coiffe courte et plate chez elle comme chez le roi, et en tout temps. Elle étoit sœur du maréchal de Villeroy, avoit été dame du palais de la reine, avoit été exilée pour s'être trouvée dans l'affaire qui fit chasser la comtesse de Soissons, Vardes et le comte de Guiche, dont j'ai parlé ailleurs; et que la faveur de son mari n'avoit jamais pu raccommoder avec le roi, qui ne la souffrit qu'avec peine, et qui tant que Marly demeura un peu réservé, et même quelque temps après, ne l'y mena point. C'étoit une femme haute, altière, entreprenante, avec peu d'esprit toutefois et de manége, qui de sa vie n'a donné la main ni un fauteuil chez elle à pas une femme de qualité, qui menoit haut à la main les ministres et leurs femmes, qui passoit sa vie chez elle à tenir le plus grand état de la cour, qui la faisoit assez peu, et qui ne visitoit presque jamais personne qu'aux occasions. Tout occupée de son domestique, également avare et magnifique, elle menoit son mari comme elle vouloit, qui ne se mêloit ni d'affaires, ni de dépenses, ni de la grande écurie que pour le service, et elle de tout despotiquement; impérieuse et dure, tiroit la quintessence de sa charge, du gouvernement et des biens de son mari, traitoit ses enfants comme des nègres et leur refusoit tout, excepté ses filles, dont la beauté l'avoit apprivoisée, sur laquelle elle ne les tint pas de fort près, ayant conservé et mérité toute

sa vie elle-même une réputation sans ombre sur la vertu. Tout ce qui avoit affaire à elle la redoutoit. Elle noya son fils l'abbé de Lorraine, parce qu'il voulut partager au moins avec elle le revenu de ses bénéfices, et en ayant de gros [ne pas] les lui laisser toucher en entier, et dépendre d'elle comme un enfant. Il avoit la nomination de Portugal que le duc de Cadaval lui avoit procurée; elle avoit eu l'agrément du roi et de Rome. Cette considération n'arrêta point sa mère; elle s'en prit à ses mœurs, qui en effet n'étoient pas bonnes, elle força M. le Grand à demander au roi de l'enfermer à Saint-Lazare. Le roi y résista par bonté. Il représenta à M. le Grand que son fils étant déjà prêtre, il le perdroit sans ressource par cet éclat. M. le Grand, poussé par sa femme, insista. L'abbé de Lorraine fut mis à Saint-Lazare, et demeura perdu sans qu'il fût plus question de sa nomination, dont Rome ne voulut plus ouïr parler, et que le Portugal retira. Il fut assez longtemps à Saint-Lazare, et n'en sortit qu'en capitulant avec sa mère sur le revenu de ses bénéfices. Il vécut depuis obscur, et bien des années sans oser paroître. C'est lui qui est mort évêque de Bayeux, qu'il eut pendant la régence.

Cette mort donna lieu à une nouvelle usurpation des princes du sang. Une des distinctions des petits-fils de France et d'eux étoit que les personnes qui, à l'occasion des grands deuils de famille, saluoient le roi en manteau long pour les hommes, et pour les femmes en mante, visitoient dans le même habit les petits-fils et les petites-filles de France, mais non les princes ni les princesses du sang. Ceux-ci toujours blessés de ces différences s'attirèrent peu à peu des visites en mante et en manteau des personnes de qualité qui par attachement voulurent bien avoir cette complaisance, bientôt après se laissèrent entendre qu'ils ne trouvoient pas bon qu'on y manquât, enfin l'établirent en prétention et y soumirent beaucoup de gens. Dès qu'ils s'y crurent affermis, ils se mirent à prétendre la même déférence des maréchaux de France, et peu à peu les y amenèrent comme ils avoient fait les gens de qualité. Une des choses qui y contribua le plus fut la prostitution où tombèrent les mantes et les manteaux. La protection publiquement donnée à la confusion en tout par l'intérêt, le crédit et l'adresse des ministres, les étendit à chaque occasion douteuse par des permissions expresses, puis par exemples; enfin y alla qui voulut. Beaucoup de gens de qualité, plusieurs titrés, choqués d'un mélange qui ne laissoit plus de distinction, crurent en reprendre en faisant demander permission au roi de paroître devant lui sans manteau et sans mante. Ceux qui usurpoient d'en porter n'étoient pas en état de disputer rien aux princes du sang. Tout est exemple et mode : tels et tels l'ont fait, il faut donc le faire aussi; c'est ce qui aida le plus aux succès des princes du sang. Quand après les gens considérables, titrés et non titrés, se mirent à se faire dispenser de saluer le roi en manteau et en mante, plusieurs firent dire aux princes du sang comme aux fils et petits-fils de France que le roi les avoit dispensés. « C'est une honnêteté, disoient-ils, qui ne coûte rien, nous n'irons point en manteau et en mante chez les princes du sang; qu'importe de ne leur pas faire cette civilité? » De l'un à l'autre elle s'intro-

duisit. Les princes du sang la reçurent, et comme un devoir et comme une reconnoissance de l'obligation de les voir en manteau et en mante quand on y avoit vu le roi, puisque les voyant sans cet habillement on les avertissoit que le roi en avoit dispensé pour lui, comme il étoit vrai qu'en ce cas il le falloit faire dire aux fils et petits-fils de France. Ainsi peu à peu les princes du sang le prétendirent de tous les gens titrés, mais toutefois sans oser se fâcher lorsqu'ils y manquoient, comme il arrivoit souvent à plusieurs ducs et duchesses, et surtout aux princes étrangers et à ceux qui en ont le rang, toujours si attentifs à l'accroître avec qui ils peuvent, et à se conserver au moins à faute de mieux.

J'ai vu tout cela naître, et à la mort de mon père je me souviens qu'ayant vu le roi presque sur-le-champ et sans deuil, et Monsieur qui se trouva dans ce moment-là avec lui par le hasard que j'ai raconté, en parlant de la perte de mon père, je ne fis rien dire à personne, parce que la vue de Monsieur lui avoit tout dit pour lui et pour les siens, sinon à Mme la grande-duchesse et à Mme de Guise, filles de Gaston. A la mort de Mme d'Armagnac, M. le Duc, en curée de l'usurpation du service seul de la communion du roi, crut le temps favorable pour emporter celle-ci; l'intérêt de l'assimilation des bâtards du roi avec les princes du sang eut pour celle-ci le même ascendant qu'il avoit eu pour l'autre, quoiqu'il s'agît de M. le Grand. Le roi, après quelque répugnance, lui ordonna d'aller avec ses enfants en manteau chez les princes et les princesses du sang, et d'y faire aller ses filles en mante. M. le Grand résista, représenta, tout fut inutile, il en sauta le bâton par force; et c'est l'époque de l'établissement de ce nouveau droit. Il a fait que presque tout le monde s'est fait dispenser depuis de voir le roi en manteau et en mante, mais en le faisant dire après aux princes et princesses du sang, ce qui à présent revient au même, et n'affranchit plus que de l'importunité du vêtement.

Le grand écuyer, qui n'aimoit que lui dans le monde, n'eut pas plutôt perdu une femme qui avoit si bien vécu avec lui, et si inutilement pour sa famille, qu'il songea à se remarier. La figure et la conduite de Mme de Châteauthiers, dame d'atours de Madame, lui avoit toujours plu. Quoique éloignée de l'âge de la beauté, elle en avoit encore, et grand air par sa taille et son maintien, et toujours une vertu sans soupçon dans le centre de la corruption; la probité étoit pareille dans un lieu qui n'y étoit pas moins opposé, tout cela au moins du temps de la cour de Monsieur, qui étoit celui de sa jeunesse et de sa beauté; avec cela beaucoup d'esprit et de grâces, aimable au possible dans la conversation, quand elle le vouloit bien et que l'humeur ne s'y opposoit pas. M. le Grand, un mois après être veuf, lui fit parler. C'étoit une très-bonne demoiselle toute simple, dont le nom étoit Foudras. Ils étoient d'Anjou et avoient des baillis dans l'ordre de Malte. Elle n'avoit rien vaillant que ce que lui donnoit Madame, et n'en savoit pas même tirer, parce qu'elle étoit tout à fait noble et désintéressée. M. le Grand lui fit sentir le rang et les biens qu'elle trouveroit avec lui, et le soin qu'il prendroit en l'épousant de lui assurer après lui une subsistance convenable au nom qu'elle porteroit. Elle résista et répondit comme

elle devoit sur une proposition aussi flatteuse; mais elle ajouta qu'elle ne vouloit point faire cette peine aux enfants de M. le Grand. Eux qui virent l'empressement de leur père, et qui craignirent qu'éconduit de celle-là il n'en épousât quelque autre, furent trouver Mme de Châteauthiers et la conjurèrent de consentir au mariage. Ils l'en firent presser par leurs amis. M. le Grand ne se rebuta point. Mais la sage et modeste résistance de Mme de Châteauthiers fut la plus forte, jamais elle n'y voulut consentir. Toute la France l'admira et ne l'en estima que davantage, M. le Grand lui-même et toute sa famille. Elle préféra son repos, et sa modestie fut telle qu'elle n'en prit aucun avantage, et qu'elle évitoit même depuis de s'en laisser parler. M. le duc d'Orléans dans sa régence lui donna plus qu'elle ne voulut, avec quoi elle se retira, après la mort de Madame, dans une maison qu'elle loua dans Paris, d'où elle ne sortit que pour aller à l'église, et n'y reçut qu'un très-petit nombre d'amis. D'une sage retraite elle s'en fit une de piété, elle s'y donna tout entière, et elle y est morte depuis deux ou trois ans, ne voyant plus presque personne, à soixante-dix-sept ou soixante-dix-huit ans.

Vilette, lieutenant général des armées navales, mourut en ce même temps. Il étoit cousin germain de Mme de Maintenon, traité d'elle comme tel, et père de Murcé et de Mme de Caylus dont j'ai parlé plus d'une fois. Sa mort fit une promotion dans la marine; au lieu d'un lieutenant général, il y en eut deux. Le mérite fit Ducasse, la faveur fit d'O, qui de capitaine tout nouveau, et tout au plus lorsqu'il fut mis auprès du comte de Toulouse, monta à ce grade si rare et si réservé dans la marine sans être sorti de Versailles, ni s'en être absenté qu'avec M. le comte de Toulouse. On a vu qu'il en coûta de ne pas donner une seconde bataille sûrement gagnée, et Gibraltar repris, malgré la volonté de l'amiral et de toute la flotte. C'est ainsi que la protection puissante tient lieu de tout à la cour. Pontchartrain qui la craignoit, et qui remis auprès du comte de Toulouse par la considération du mérite de sa femme, et raccommodé après avec le maréchal d'Estrées, n'avoit pu se rapprocher celui-ci, essaya la conjoncture, et lui manda, au sortir du travail avec le roi, qu'il étoit lieutenant général. La joie de l'être, et l'orgueil flatté du message d'un ministre ennemi, le disposa à s'en ôter l'épine. Un moment après il vint le remercier, et ils se raccommodèrent comme on se raccommode d'ordinaire dans les cours.

[L'orgueil] de Mme de Soubise fit mêler le roi d'une affaire particulière assez ridicule, contre sa coutume, entre des gens qu'il n'aimoit point, et avec qui il n'avoit aucune familiarité. Le duc de Rohan, qui alternoit avec le duc de La Trémoille la présidence de la noblesse aux états de Bretagne, avoit cédé la sienne depuis quelque temps, avec l'agrément du roi, à son fils aîné que, pour accoutumer le monde peu à peu à quelque chimère dont j'ai expliqué la moderne vue, il faisoit appeler le prince de Léon, et arborer le manteau ducal à tous ses enfants avec d'autant plus de facilité que, n'ayant point l'ordre, leurs carrosses passoient pour être les siens. Le prince de Léon étoit un grand garçon élancé, laid et vilain au possible, qui avoit fait une campagne en paresseux, et qui, sous prétexte de santé, avoit quitté le ser-

vice pour n'en pas faire davantage. On ne pouvoit d'ailleurs avoir plus d'esprit, de tournant, d'intrigue, ni plus l'air et le langage du grand monde où d'abord il étoit entré à souhait. Gros joueur, grand dépensier pour tous ses goûts, d'ailleurs avare; et tout aimable qu'il étoit, et avec un don particulier de persuasion, d'intrigues, de souterrains et de ressources de toute espèce, plein d'humeur, de caprices et de fantaisies, opiniâtre comme son père, et ne comptant en effet que soi dans le monde.

Il étoit devenu fort amoureux de Florence, comédienne que M. le duc d'Orléans avoit longtemps entretenue, dont il eut l'archevêque de Cambrai d'aujourd'hui, et la femme de Ségur, lieutenant général, fils de celui dont j'ai parlé, avec l'abbesse de La Joie, sœur de M. de Beauvilliers. M. de Léon dépensoit fort avec cette créature, en avoit des enfants, l'avoit menée avec lui en Bretagne, mais non pas dans Dinan même, où il avoit présidé aux états, et il arrivoit avec elle en carrosse à six chevaux avec un scandale ridicule. Son père mouroit de peur qu'il ne l'épousât. Il lui offrit d'assurer cinq mille livres de pension à cette créature, et d'avoir soin de leurs enfants s'il vouloit la quitter, à quoi il ne vouloit point entendre. Quelque mal qu'il eût été toute sa vie avec Mme de Soubise, qui de son côté ne l'aimoit pas mieux, et qu'on a vue prendre si amèrement le parti des Rohan contre lui dans ce procès du nom et des armes que j'ai raconté (t. III, p. 338 et suiv.), et qu'il gagna malgré ses charmes, elle étoit fort peinée de voir son propre neveu, et qui devoit être si riche, dans de pareils liens. Elle fit donc en sorte, avec ces billets dont j'ai parlé, qui mouchoient si ordinairement entre le roi et elle, qu'il parlât au fils, puis au père, à qui séparément il donna des audiences et longues dans son cabinet. Le fils prit le roi par ses deux foibles, les respects et l'amour, et avec tant d'esprit, de grâces et de souplesse, que le roi en fit l'éloge, plaignit son cœur épris et le malheur du père, qu'il entretint après aussi fort longtemps dans son cabinet. La Florence fut pourtant enlevée aux Ternes, jolie maison dans les allées du Roule, où le prince de Léon la tenoit, et mise dans un couvent. Il devint furieux, ne voulut plus voir ni ouïr parler de père ni de mère; et ce fut pour consommer la séparation d'avec Florence et raccommoder le fils avec ses parents, et le rendre traitable à un mariage, que le roi manda le prince de Léon puis le duc de Rohan. Cela se passa à la fin de décembre.

Le 18 du même mois, le premier président étant à dîner chez lui au palais avec sa famille et quelques conseillers, le plancher fondit tout à coup, et tous tombèrent dans une cave où il se trouva des fagots qui les empêchèrent de tomber tout en bas, et même de se blesser. Il n'y eut que le précepteur des enfants qui le fut. La première présidente se trouva placée de manière qu'elle fut la seule qui ne tomba point. L'effroi fut grand, et tel, dans le premier président, que depuis il n'a jamais été ce qu'il étoit auparavant.

Le duc de Noailles qui, pour consolider son état de commandant et de petit général d'armée, s'étoit tenu tant qu'il avoit pu en Roussillon, arriva pour servir son quartier de capitaine des gardes, et le maréchal

de Villars prit congé pour aller passer le reste de l'hiver à Strasbourg avec sa femme qu'il ne quittoit pas volontiers. En ce même temps, le duc de Tresmes, qui n'avoit point encore de brevet de retenue sur sa charge depuis qu'il l'avoit en titre par la mort de son père, en obtint un de quatre cent mille livres.

M. le duc d'Orléans arriva d'Espagne le 30 décembre au lever du roi, après lequel il demeura longtemps seul avec lui dans son cabinet. La réception et du roi et du monde fut telle que le méritoit son heureuse et agréable campagne. Comme il devoit retourner bientôt en ce pays-là, il y avoit laissé presque tous ses équipages. Il en étoit fort content, et on l'y étoit fort de lui. Le duc de Berwick eut ordre de l'y attendre.

CHAPITRE VII.

1708. — Cent cinquante mille livres de brevet de retenue à Chamillart. — Deux cent mille livres de brevet de retenue au maréchal de Tessé. — Trois mille livres de pension à Albéroni. — Du Luc, évêque de Marseille, passe à Aix. — Rois et force bals à la cour. — Comédies de Mme du Maine. — Duc de Villeroy capitaine des gardes sur la démission de son père. — Vaudemont souverain de Commercy, etc. — Mort du marquis de Thianges; son caractère. — Courte digression sur sa mère. — Mariage de Seignelay et de Mlle de Fürstemberg. — Vilenie des serments chez le roi. — Chamillart, fort languissant, songe à se soulager et à marier son fils. — Réflexions importantes sur les choix. — Mariage de Cani avec Mlle de Mortemart. — Mesures sur la place des finances. — Desmarets contrôleur général des finances; ma conversation avec lui. — Directeurs généraux des finances abolis. — Chute d'Armenonville. — Poulletier intendant des finances. — Colère du conseil et du chancelier. — Duchesse du Maine refuse de signer après Mlle de Bourbon le contrat de mariage de Cani. — Mort, extraction et caractère du chevalier de Nogent. — Mort de Langlée. — Mort du comte d'Oropesa. — Mort, extraction, fortune et caractère de Montbron; sa dépouille. — Oran pris par les Maures. — Mort de Tésut; sa charge donnée à son frère par l'exclusion de l'abbé Dubois. — Caractère des deux frères. — Caractère de Nancré, exclu par le roi de suivre M. le duc d'Orléans en Espagne. — Plaisante exclusion et plus rare inclusion de Fontpertuis; son caractère.

L'année 1708 commença par les grâces, les fêtes et les plaisirs. On ne verra que trop tôt qu'elle ne continua pas longtemps de même. Chamillart obtint sur sa charge de l'ordre cent cinquante mille livres de brevet de retenue, et le maréchal Tessé sur la sienne, de Mme la duchesse de Bourgogne, une autre de deux cent mille livres. M. de Vendôme procura à son Albéroni trois mille livres de pension, à qui nous verrons faire dans quelque temps une fortune et une figure si prodigieuse. L'évêque de Marseille, frère du comte du Luc, passa à l'archevêché d'Aix. Je le remarque parce qu'il devint, longues années après, le triste successeur à Paris du cardinal de Noailles. Le roi fit à Versailles de magnifiques Rois avec beaucoup de dames, où la cour de Saint-Germain se trouva. Il y eut après le festin un grand bal chez le roi, qui en donna plusieurs parés et masqués tout l'hiver à Marly et à Versailles, où il y

en eut aussi chez Monseigneur et dans l'appartement de Mme la duchesse de Bourgogne. Les ministres lui en donnèrent, Mme la duchesse du Maine encore, laquelle se donna en spectacle tout l'hiver, et joua des comédies à Clagny en présence de toute la cour et de toute la ville. Mme la duchesse de Bourgogne les alla voir souvent, et M. du Maine, qui en sentoit tout le parfait ridicule et le poids de l'extrême dépense, ne laissoit pas d'être assis au coin de la porte et d'en faire les honneurs.

Le maréchal de Villeroy, fatigué des dégoûts d'une cour où il avoit tant brillé et où il n'espéroit plus de se pouvoir reprendre, flottoit depuis quelque temps dans l'incertitude sur sa charge entre le dépit journalier de la faire avec des désagréments continuels, accoutumé de longue main à trouver des distinctions partout, et la crainte du vide et de l'ennui. Il y avoit longtemps que le duc et la duchesse de Villeroy m'avoient dit qu'il leur en avoit parlé. Ils ne laissoient pas de s'ennuyer de la lenteur de sa résolution, et ils s'en consoloient dans la crainte d'un refus qui deviendroit une exclusion. L'espérance, fondée sur un reste de bonté pour le maréchal, étoit légère après tout ce qui s'étoit passé. Le duc de Villeroy, dans toute la faveur de son père, n'avoit jamais cessé de sentir que ses lettres en Hongrie n'étoient point effacées; il ne s'apercevoit pas moins que Mme de Maintenon n'étoit jamais bien revenue pour lui depuis l'affaire de Mme de Caylus. Parmi ces angoisses, le maréchal de Villeroy, qui depuis quelque temps ne leur parloit plus de rien, prit enfin sa résolution, et la veille des Rois, au retour de la messe du roi, il s'approcha de lui dans son cabinet pour lui demander à se démettre de sa charge en faveur de son fils. A peine en eut-il commencé la proposition, que le roi, qui vit d'abord où elle tendoit, l'interrompit, et se hâta de lui accorder sa demande, tant il se sentit soulagé de se défaire de lui comme que ce fût, dans une fonction si intime et si continuelle pendant le quartier, et néanmoins si fréquente encore dans les autres quartiers par mille détails. Ainsi, ce que la faveur du maréchal la plus déclarée n'avoit pu obtenir de lui-même, ce qu'elle n'eût peut-être pas arraché du roi avec son goût pour le père et ses anciennes répugnances pour le fils, que les nouvelles n'avoient pas raccommodées, tout céda à la disgrâce du maréchal de Villeroy, et à la peine que le roi avoit à le supporter.

Le duc de Villeroy étoit ce jour-là avec Monseigneur qui couroit le daim au bois de Boulogne. La nouvelle lui fut portée sans qu'il voulût la croire avant d'en avoir reçu des avis redoublés. Je ne vis jamais de gens si aises que la duchesse de Villeroy et lui, et nous nous rappelâmes avec plaisir ce souper si plein de larmes de la duchesse, et des soupirs de son mari, qui crut ses peines, ses services et sa fortune perdus par le caprice de son père à persévérer de lui défendre de voir Chamillart. La maréchale de Villeroy, avec son bon et sage esprit, fut ravie, mais le maréchal, après avoir joui vingt-quatre heures des compliments de la cour, sentit avec horreur tout son vide, et qu'il ne tenoit plus à rien. Cette situation lui devint insupportable. Jusqu'alors il avoit été le roi de Lyon, il se voulut rejeter sur cette partie d'existence et y aller régner,

mais ce gouvernement étoit dans le département de Chamillart. Il en craignit tout, il chercha à s'en délivrer. Torcy étoit de ses amis, qui avoit le Dauphiné dans le sien; il lui proposa de troquer avec Chamillart, qui n'auroit pas bonne grâce de refuser le gouvernement de son gendre, pour se conserver les occasions de tourmenter le maréchal dans le sien. Torcy y consentit, Chamillart aussi, et le roi y donna son approbation pour éviter les querelles sur Lyon, et les importunités qu'il en auroit essuyées. Voilà donc le maréchal en repos; mais quand de là il voulut profiter du troc pour s'en aller à Lyon, la permission lui en fut refusée, ce qui renouvela et combla ses désespoirs.

Ce fut en ce temps-ci que M. de Vaudemont obtint la souveraineté sur Commercy, et la préséance en Lorraine sur tous ceux de cette maison, qui le brouilla avec eux sans retour comme je l'ai raconté d'avance; il eut en même temps à Versailles le petit logement que la mort du marquis de Thianges laissa vacant.

Thianges étoit Damas et de grande naissance, fort brave, avec de l'esprit et des lettres, beaucoup d'honneur et de probité, mais si particulier, si singulier, qu'il vécut toujours à part, et ne tira aucun parti de se trouver fils de la sœur de Mme de Montespan, et d'une sœur par elle-même si bien avec le roi, et si grandement distinguée tant qu'elle a vécu. Elle n'étoit morte qu'en 1693, dans un magnifique logement de plain-pied et contigu à celui de Monseigneur, où les enfants du roi et de sa sœur, qui l'aimoient et la craignoient, la visitoient continuellement, ainsi que tout ce qui étoit de plus distingué à la cour. Monsieur y alloit souvent, et il n'y avoit point de ministre qui ne comptât avec elle. Tout jeune que j'étois alors, j'étois admis chez elle avec bonté, par la parenté et l'amitié de ma mère. Je me souviens qu'elle étoit au fond de son cabinet, d'où elle ne partoit pour personne, et même ne se levoit guère. Elle avoit les yeux fort chassieux, avec du taffetas vert dessus, et une grande bavette de linge qui lui prenoit sous le menton. Ce n'étoit pas sans besoin : elle bavoit sans cesse et fort abondamment. Dans cet équipage, elle sembloit à son air et à ses manières la reine du monde; et tous les soirs, avec sa bavette et son taffetas vert, elle se faisoit porter en chaise au haut du petit escalier du roi, entroit dans ses cabinets, et y étoit avec lui et sa famille assise dans un fauteuil, depuis la fin du souper jusqu'au coucher du roi. On prétendoit qu'elle avoit encore plus d'esprit que Mme de Montespan, et plus méchante. Là elle tenoit le dé et disputoit, et souvent aigrement contre le roi qui aimoit à l'agacer. Avec des choses fort plaisantes, elle étoit impérieuse et glorieuse au dernier point. Elle vantoit toujours sa maison au roi, en effet grande et ancienne, et le roi, pour la piquer, la rabaissoit toujours. Quelquefois de colère elle lui disoit des injures, et plus le roi en rioit, plus sa furie augmentoit. Un jour étant là-dessus, le roi lui dit qu'avec toutes ses grandeurs, elle n'en avoit aucune de celles de la maison de Montmorency, ni connétables, ni grands maîtres, etc. « Cela est plaisant, répondit-elle, c'est que ces messieurs-là d'auprès de Paris étoient trop heureux d'être à vous autres rois, tandis que nous, rois dans nos provinces, nous avions aussi nos grands officiers, comme

eux des gentilshommes d'autour de nous. » C'étoit la personne du monde qui demeuroit le moins court, qui s'embarrassoit le moins, et qui très-souvent embarrassoit le plus la compagnie. Elle ne sortoit presque jamais de Versailles, si ce n'étoit pour aller voir Mme de Montespan.

M. de La Rochefoucauld étoit son ami intime, et Mademoiselle aussi Toutes deux étoient fort propres pour leur manger. Le roi prenoit plaisir à leur faire mettre des cheveux dans du beurre et dans des tourtes, et à leur faire d'autres vilenies pareilles. Elles se mettoient à crier, à vomir, et lui à rire de tout son cœur. Mme de Thianges vouloit s'en aller, chantoit pouille au roi, mais sans mesure, et quelquefois, à travers la table, faisoit mine de lui jeter ses saletés au nez. Elle fut de toutes les parties, et de tous les voyages, tant qu'elle le voulut bien, et le roi l'en pressa souvent depuis que sa santé l'eut rendue plus sédentaire. Elle parloit aux enfants de sa sœur avec un ton et une autorité de plus que tante, et eux avec elle dans les recherches et les respects. Elle avoit été belle, mais non comme ses sœurs. Elle étoit mère de Mme de Nevers et de Mme Sforce et du marquis de Thianges, duquel elle ne fit jamais grand cas. Il étoit menin de Monseigneur, lieutenant général et depuis longtemps, fort homme de bien. Il ne laissa point d'enfants de la nièce de l'archevêque de Paris, Harlay, personne fort extraordinaire, qui avec de la beauté ne fit jamais parler d'elle, et qui avoit passé longues années fille d'honneur de Mademoiselle, avec qui elle se querelloit souvent.

Seignelay épousa une fille de la princesse de Fürstemberg avec peu de bien, mais trop pour une si grande alliance. A la mort de son père, ministre et secrétaire d'État, il avoit eu en payant gros la survivance de la charge de maître de la garde-robe du roi, de La Salle, qui n'étoit point marié, et qui avoit très-peu ou point de bien.

Le comte d'Évreux qui n'avoit pas encore prêté son serment de colonel général de la cavalerie, le prêta les premiers jours de cette année, et encourut l'indignation des valets de la chambre. Le monopole des serments étoit toujours allé croissant. D'une libéralité légère à ceux qui prennent et rendent l'épée et le chapeau, cela s'étoit tourné en droit par l'usage, et le droit avoit toujours grossi par la sottise des uns et l'intérêt des autres. Depuis plusieurs années, il y en avoit quantité montés à sept ou huit mille livres. Il ne falloit pas se brouiller avec des valets que le roi croyoit et aimoit mieux que personne, sans exception d'aucuns, si ce n'étoit de ces bâtards, et qui par la fréquence des heures rompues qu'ils passoient seuls avec le roi tous les jours, pouvoient quelquefois servir, mais incomparablement plus nuire, et qui ont bien rompu des fortunes. Le comte d'Évreux paya en argent blanc. Ils s'offensèrent, ils dirent qu'ils ne recevoient qu'en or, et firent grand vacarme.

On a vu ci-devant, en plus d'un endroit, combien Chamillart, accablé sous le poids des affaires, désiroit d'être déjà chargé des finances, qui de jour en jour devenoient plus difficiles. A la fin sa santé y succomba. Les vapeurs lui firent traîner une vie languissante qui ressembloit à une longue mort. Une petite fièvre fréquente, un abattement universel

presque aucuns aliments indifférents, le travail infiniment pénible, des besoins de lit et de sommeil à des heures bizarres, en un mot, un homme à bout, et qui se consumoit peu à peu. Dans ce triste état, qui le forçoit souvent à manquer des conseils, et quelquefois son travail avec le roi, il se sentit pressé de se décharger du détail du trésor royal. Ce ne pouvoit être qu'entre les mains d'un des deux directeurs des finances. Armenonville, avec de l'esprit, de la douceur, de la capacité et de l'expérience, même avec du monde, ne s'étoit pu défaire d'une fatuité qu'une fortune prématurée donne aux gens de peu, et il avoit quelquefois hasardé jusqu'à des airs d'indépendance dont Chamillart l'avoit fait repentir. Le choix tomba donc sur Desmarets. Quoique cette nouvelle confiance ne fût rien en effet qu'une augmentation de travail, comme il s'en expliqua lui-même, on pressentit dès lors son élévation; et on s'empressa chez lui, comme si déjà il eût été déclaré contrôleur général.

Chamillart, instruit par l'affoiblissement de sa santé, songeoit en même temps à solider son fils dans sa charge par une alliance qui pût l'y soutenir. Les Noailles, ancrés partout par leurs filles, en vouloient mettre une dans cette maison toute-puissante pour tenir tout; ils y travailloient, et Mme de Maintenon se laissoit entendre que ce mariage lui seroit fort agréable. Mais la famille de Chamillart y répugnoit. Il s'étoit mis dans la cour de Mme la duchesse de Bourgogne une jalousie entre les filles de Chamillart et les Noailles, qui de la part des premières alloit jusqu'à l'antipathie. Gâtées comme elles l'étoient par une prodigieuse fortune, et non moins encore par père et mère, elles ne se contraignoient pas, et se croyoient tout permis. La duchesse de Lorges étoit fort au gré de Mme la duchesse de Bourgogne; elle étoit souvent admise en des confidences. C'étoit moissonner le champ de la maréchale d'Estrées, et un peu dans celui de ses jeunes sœurs. C'en étoit plus qu'il ne falloit pour qu'elles ne pussent se souffrir. Mme Chamillart, ardente à conserver l'air de gouverner chez elle, quelque peu et quelque mal qu'elle y gouvernât, craignoit le joug des Noailles. Son mari, qui l'éprouvoit souvent, le redoutoit bien plus encore. Il s'éloignoit donc beaucoup de leur donner toutes sortes de droits chez lui en prenant leur fille pour son fils. Le roi même, qui les appréhendoit souvent, n'avoit pas paru de goûter cette affaire. Pour moi, qui voyois tout ce qu'il y avoit à voir sur la santé de ce ministre, sur les calamités de son administration, sur les cabales naissantes, sur son peu de précaution fondée sur une excessive confiance, je ne cessois d'inculquer à ses filles l'alliance des Noailles, qui, par elle-même infiniment honorable aux Chamillart, étoit la seule qui embrassât toutes les cours et tous les âges et qui par conséquent fût un soutien pour tous les temps. Elle fixoit Mme de Maintenon par la considération du duc de Noailles, elle dont les changements de goût avoient été si funestes à des gens avec qui elle avoit été autant ou plus intimement unie et plus longuement qu'avec Chamillart : Monseigneur, pour d'autres temps, leur étoit assuré par tous ses entours. Mlle Choin, à qui les Noailles faisoient une cour servile, les ménageoit à cause de Mme de Maintenon, dont ils étoient le canal de

communication avec elle ; Mme la Duchesse déjà leur amie, et d'Antin d'un autre côté ; d'un troisième, La Vallière, et Mme la princesse de Conti, quelque peu considérable qu'elle fût devenue. Enfin les liens secrets qui attachoient ensemble Mme la duchesse de Bourgogne et les jeunes Noailles, ses dames du palais, répondoient de cette princesse pour le présent et pour le futur ; et par eux-mêmes auprès de Mgr le duc de Bourgogne ils étoient sûrs des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. Ils y gagnoient encore la duchesse de Guiche, dont l'esprit, le manége et la conduite avoit tant de poids dans sa famille, chez Mme de Maintenon, et auprès du roi même, et qui imposoit tant à la cour et au monde. Je n'avois avec aucun des Noailles nulle sorte de liaison, sinon assez superficiellement avec la maréchale, qui ne m'en avoit jamais parlé. Mais je croyois voir tout là pour les Chamillart, et c'étoit ce qui m'engageoit à y exhorter les filles, et ceux de leur plus intime famille qui pouvoient être consultés.

Le duc de Beauvilliers étoit ami intime de Chamillart. Il pouvoit beaucoup sur lui, mais non assez pour le ramener sur des choses qu'il estimoit capitales au bien de l'État. Il espéra vaincre cette opiniâtreté en se l'attachant de plus en plus par les liens d'une proche alliance. Je n'entreprendrai pas de justifier la justesse de la pensée, mais la pureté de l'intention, parce qu'elle m'a été parfaitement connue. Lui et la duchesse, sa femme, qui ne pensèrent jamais différemment l'un de l'autre, prirent donc le dessein de faire le mariage de la fille de la duchesse de Mortemart, qui n'avoit aucun bien, qui étoit auprès de sa mère et ne vouloit point être religieuse. Au premier mot qu'ils en touchèrent à la duchesse de Mortemart, elle bondit de colère, et sa fille y sentit tant d'aversion, que plus d'une année avant qu'il se fît, la marquise de Charost, fort initiée avec eux, lui ayant demandé sa protection en riant lorsqu'elle seroit dans la faveur, pour la sonder là-dessus : « Et moi la vôtre, lui répondit-elle, lorsque par quelque revers je serai redevenue bourgeoise de Paris. » M. et Mme de Chevreuse, quoique si intimement uns avec M. et Mme de Beauvilliers, car unis est trop peu dire, rejetèrent tellement cette idée qu'ils ne furent plus consultés. J'ai su d'eux-mêmes et de la duchesse de Mortemart, que, si sa fille l'eût voulu croire, jamais ce mariage ne se seroit fait.

De tout cela je compris que M. et Mme de Beauvilliers, résolus d'en venir à bout, gagnèrent enfin leur nièce, et que, sûrs de leur autorité sur Mme de Mortemart et sur le duc et la duchesse de Chevreuse, ils poussèrent leur pointe vers les Chamillart, qui, peu enclins aux Noailles, ne trouvoient point ailleurs de quoi se satisfaire, saisirent avidement les suggestions qui leur furent faites. Une haute naissance avec des alliances si proches de gens si grandement établis flatta leur vanité. Un goût naturel d'union qu'ils voyoient si grande dans toute cette parenté les toucha fort aussi. Une raison secrète fut peut-être la plus puissante à déterminer Chamillart ; en effet, elle étoit très-spécieuse à qui n'envisageoit point les contredits. Personne ne sentoit mieux que lui-même l'essentielle incompatibilité de ses deux charges et l'impossibilité de les conserver toutes deux. Il périssoit sous le faix, et avec lui

toutes les affaires. Il ne vouloit ni ne pouvoit quitter celle de la guerre; mais, étant redevable du sommet de son élévation aux finances, il comprenoit mieux que personne qu'elles emporteroient avec elles toute la faveur et la confiance, et combien il lui importoit en les quittant de se faire [de son successeur] une créature reconnoissante qui l'aidât, non un ennemi qui cherchât à le perdre, et qui en auroit bientôt tout le crédit. Le comble de la politique lui parut donc consister dans la justesse de ce choix, et il crut faire un chef-d'œuvre en faisant tomber les finances sur un sujet de soi-même peu agréable au roi, et par là peu à portée de lui nuire de longtemps; il se le lia encore par des chaînes si fortes, qu'il lui en ôta le vouloir et le pouvoir.

La personne de Desmarets lui parut faite exprès pour remplir toutes ces vues. Proscrit avec ignominie à la mort de Colbert son oncle, revenu à Paris à grande peine après vingt ans d'exil, suspect jusque par sa capacité et ses lumières, silence imposé sur lui à Pontchartrain, contrôleur général, qui n'obtint qu'à peine de s'en servir tacitement dans l'obscurité et comme sans aveu ni permission; la bouche fermée sur lui à tous ses parents en place qui l'aimoient; poulié[1] à force de bras et de besoins par Chamillart, mais par degrés, jusqu'à celui de directeur des finances, mal reçu même alors du roi, qui ne put s'accoutumer à lui tant qu'il fut dans cette place, redevable de tout à Chamillart, c'étoit bien l'homme tout tel que Chamillart pouvoit désirer. Restoit de l'enchaîner à lui par d'autres liens encore que ceux de la reconnoissance, si souvent trop foibles pour les hommes; et c'est ce qu'opéroit le mariage de Mlle de Mortemart, qui rendroit encore les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers témoins et modérateurs de la conduite de Desmarets si proche de tous les trois, et si étroitement uni et attaché aux deux ducs. Tant de vues si sages et si difficiles à concilier, remplies avec tant de justesse, parurent à Chamillart un coup de maître; mais il en falloit peser les contredits et comparer le tout ensemble.

Il ne tint pas à moi de les faire tous sentir, et je prévis aisément, par la connoissance de la cour et des personnages, le mécompte du duc de Beauvilliers et de Chamillart. Celui-ci étoit trop prévenu de soi, trop plein de ses lumières, trop attaché à son sens, trop confiant pour être capable de prendre en rien les impressions d'autrui. Je ne crus donc pas un moment que l'alliance acquît sur lui au duc de Beauvilliers le plus petit grain de déférence ni d'autorité nouvelle; je ne crus pas un instant que Mme de Maintenon, indépendamment même de son désir pour les Noailles, pût jamais s'accommoder de ce mariage. Sa haine pour M. de Cambrai étoit aussi vive que dans le fort de son affaire. Son esprit et ses appuis le faisoient tellement redouter à ceux qui l'avoient renversé, et qui possédoient Mme de Maintenon tout entière, que, dans la frayeur d'un retour, ils tenoient sans cesse sa haine en haleine. Maulevrier, aumônier du roi, perdu pour son commerce avec lui, avoit eu besoin des longs efforts du P. de La Chaise, son ami intime, pour obtenir une

1. On a déjà vu plus haut ce mot, qui signifie hissé avec une poulie. Les précédents éditeurs l'ont remplacé par le mot *poussé*.

audience du roi, afin de s'en justifier, il n'y avoit que peu de jours. La duchesse de Mortemart étoit, après la duchesse de Béthune, la grande âme du petit troupeau, et avec qui, uniquement pour cela, on avoit forcé la duchesse de Guiche, sa meilleure et plus ancienne amie, de rompre entièrement et tout d'un coup. La duchesse de Mortemart, franche, droite, retirée, ne gardoit aucun ménagement sur son attachement pour M. de Cambrai. Elle alloit à Cambrai, et y avoit passé souvent plusieurs mois de suite. C'étoit donc une femme que Mme de Maintenon ne haïssoit guère moins que l'archevêque; on ne le pouvoit même ignorer.

J'étois de plus effrayé du dépit certain qu'elle concevroit de voir Chamillart, sa créature et son favori, lui déserter pour ainsi dire, et passer du côté de ses ennemis, comme il lui échappoit quelquefois de les appeler, je veux dire, dans la famille des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, qu'elle rugissoit encore en secret de n'avoir pu réussir à perdre. Je n'étois pas moins alarmé sur son intérêt que sur son goût. Elle en avoit un puissant d'avoir un des ministres au moins dans son entière dépendance, et sur le dévouement sans réserve duquel elle pût s'assurer. On voit comme elle étoit avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. Elle n'aimoit guère mieux Torcy, et par lui-même et comme leur cousin germain, qui s'étoit toujours dextrement soustrait à sa dépendance, et ne s'en maintenoit pas moins bien avec le roi. Elle étoit tellement mal avec le chancelier dès le temps qu'il avoit les finances, qu'elle contribua, pour s'en défaire dans cette place, à lui faire donner les sceaux; et depuis qu'il les eut, ses démêlés avec M. de Chartres, et par lui avec les évêques pour leurs impressions et leurs prétentions à cet égard, avoient de plus en plus aigri Mme de Maintenon contre lui.

Son fils étoit un homme tout de travers, tout insupportable, duquel elle ne pouvoit ni ne se vouloit aider. Chamillart, l'unique de tous entièrement à elle, lui manquant entièrement aussi à son sens par ce mariage, il ne lui en demeureroit plus aucun. Je prévis bien que le fruit, et prompt, de ce mariage seroit de donner les finances à Desmarets; qu'elle n'en pourroit parer le coup; qu'il en résulteroit qu'elle se résoudroit à défaire son propre ouvrage, désormais subsistant sans elle et lié à ses ennemis; et que, son intérêt excitant sa vengeance, elle entreprendroit tout pour le chasser, et par ce moyen mettre en sa place une créature entièrement affidée, dont elle pût entièrement disposer. Croire Mme de Maintenon toute-puissante, on avoit raison; mais la croire telle sans art et sans contours, ce n'étoit pas connoître le roi ni la cour. Jamais prince ne fut plus jaloux que lui de son indépendance et de n'être point gouverné, et jamais pas un ne le fut davantage. Mais pour le gouverner, il ne falloit pas qu'il pût le soupçonner; et c'est pour cela que Mme de Maintenon avoit besoin d'un ministre dans un entier abandon à elle, et auquel elle se pût parfaitement fier. Par lui, elle faisoit tout ce que le roi croyoit faire, et qu'il auroit refusé par jalousie d'être gouverné si elle y eût paru. Ce curieux détail, qui meneroit trop loin ici, pourra se développer ailleurs: il suffit de le marquer

ici en gros pour faire comprendre comment Mme de Maintenon étoit toute-puissante, et l'extrême besoin d'un ministre tout à elle pour l'être. Elle en trouva toujours, parce que c'étoit le moyen sûr de primer tous les autres en faveur, en autorité, en confiance, et que le tout-puissant Louvois qu'elle avoit tué à terre, et qui alloit à la Bastille, s'il n'étoit mort la veille de cette exécution résolue, étoit une formidable leçon; et pour le duc de Beauvilliers contre lequel ses poursuites n'étoient pas finies, on verra ailleurs ce qui l'y déroba.

Ni lui ni Chamillart n'envisagèrent donc pas assez ce que je prévis de ce mariage. Ils aimèrent mieux se croire que ces frayeurs. Dès qu'ils l'eurent conclu entre eux, Chamillart en parla à Mme de Maintenon qui d'abord se hérissa, et qui en éloigna le roi. Le ministre s'en aperçut bien lorsqu'il lui en parla. Mais malheureusement accoutumé à marier ses enfants contre le gré de la puissance souveraine, comme on l'a vu de La Feuillade, il retourna à la charge. Il obtint donc un consentement dépité de sa bienfaitrice, et forcé du roi, à qui, contre sa coutume, il échappa de dire que puisque Chamillart vouloit absolument une quiétiste, au bout du compte cela ne lui faisoit rien. De cette façon s'accomplit le mariage au cuisant déplaisir de toute la famille des Mortemart qu'ils ne prirent pas soin de trop cacher. Les bâtards, qui se sont toujours piqués de prendre part en eux tous, ne se cachèrent pas non plus d'entrer sur cela dans leur sentiment, et cette conduite put confirmer ce qui vient d'être expliqué du dépit qu'en conçut Mme de Maintenon, leur ancienne gouvernante, qui tenoit si tendrement à eux, et eux à elle avec tant de dépendance. La noce se fit à l'Étang avec joie et magnificence, mais sans rien d'outré, et la nouvelle marquise de Cani jouit environ six semaines de toute la splendeur de son beau-père. Mais sa santé devenant tous les jours plus mauvaise et son crédit plus tombé, faute d'avoir pu tenir tous les engagements que la nécessité des affaires lui avoit fait contracter, et que cette même nécessité l'empêchoit de remplir, il songea tout de bon à tirer de ce mariage le principal avantage qu'il s'en étoit proposé.

De longue main Chamillart avoit préparé sa besogne en faisant valoir celle de Desmarets en toute occasion, et en se déchargeant sur lui des affaires les plus importantes que sa santé ne lui permettoit pas de suivre d'assez près. Il avoit de plus commencé à sentir que la nécessité des affaires s'étoit enfin montrée au roi de manière à le laisser abdiquer, et il connoissoit trop Mme de Maintenon pour n'avoir pas remarqué du changement en elle depuis la proposition du mariage de son fils. Il en jugea, mais trop tard, qu'il étoit tellement temps de remettre les finances, qu'elles lui seroient arrachées pour peu qu'il différât à lui en donner la satisfaction. Cette découverte le dégoûta de telle sorte, qu'il fut extrêmement tenté de se défaire de tout à la fois, et d'en laisser démêler la fusée à son fils. Il le fut au point qu'il n'en put être détourné qu'à peine par toute l'autorité de la famille à laquelle il venoit de s'allier, et par les désespoirs de sa femme. C'est un secret que je sus dès lors par la duchesse de Mortemart, que cela ne consola pas du mariage auquel elle s'étoit laissé entraîner malgré elle. Le roi étoit alors à Marly.

Il étoit piqué de ce que Mme de Saint-Simon et moi avions quitté la danse qu'il nous avoit fait continuer d'autorité jusqu'à cette année. Je ne crus pas qu'à trente-quatre ans que j'avois lors, elle me parât du ridicule de la pousser si loin. On dansoit à Marly, et nous ne fûmes point du voyage. J'étois à l'Étang, où Chamillart presque toujours au lit, et presque point au travail, s'amusoit avec sa famille. M'étant trouvé seul avec lui, il me confia ce qu'il alloit faire, mais sans aller jusqu'à me dire ses desseins sur un successeur. Le mariage étoit fait; la haine en étoit encourue; en cette situation il falloit au moins profiter de ce qu'il se pouvoit.

J'etois ami de Desmarets, je connoissois les désirs des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers; je voyois l'intérêt de Chamillart. Quoique je me doutasse bien que son choix tomboit sur lui, je craignis la défaillance des moribonds qui leur fait si souvent changer leur testament. Sans lui nommer Desmarets pour ne le point mettre en garde, et ne l'irriter point aussi d'avoir pénétré ses vues, je lui représentai son extrême intérêt d'avoir un successeur à lui qu'il eût le crédit de faire; que ce successeur ne pût douter qu'il ne tînt son élévation que de lui, et s'il étoit possible encore, qu'il fût tel que d'autres engagements, outre ceux de la reconnoissance, l'unissent étroitement à lui. Je le fortifiai surtout à n'être pas, dans une affaire pour lui si capitale, la dupe des complaisances et des respects, mais à nommer, et à faire, s'il en étoit besoin, un effort de crédit pour que son choix l'emportât. J'appuyai fortement sur ce dernier article, parce que je craignis les ruses de Mme de Maintenon, la foiblesse et l'indécision du roi, et, plus que tout, la confiance de Chamillart qui s'y pourroit trouver trompée. Le soir même j'allai à Paris, j'y vis en arrivant Desmarets chez lui à qui je parlai franchement, et qui me parla de même. Je trouvai un homme qui voyoit les cieux ouverts, et qui bien informé de toutes les démarches, bien appuyé des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, comptoit pour le lendemain le changement de sa fortune.

M. le duc d'Orléans, qui étoit sur son départ pour l'Espagne, m'avoit donné rendez-vous pour le lendemain matin au Palais-Royal. Nous y fûmes enfermés longtemps tête à tête à discuter ses affaires, après quoi je le mis en propos de celle des finances. Il savoit tout par Mme de Maintenon avec qui il étoit bien alors. Il me la dit embarrassée et si peinée de l'état des choses, qu'elle l'avoit assuré que tout homme lui seroit bon, pourvu que ce fût le plus habile, et que l'ayant pressée par curiosité sur Desmarets, elle ne lui en avoit point dit de mal, mais l'avoit trouvée froide, et avoit su d'elle que le roi y avoit un grand éloignement, sans quoi sa déclaration eût été déjà faite. Je voulus pénétrer davantage sur les prétendants, mais je n'en vis aucun de formel, sinon Voysin, porté par Mme de Maintenon, mais foiblement, parce qu'à ce coup elle ne se trouvoit pas la plus forte; qu'elle sentoit que Chamillart obtiendroit qui il voudroit, auquel elle ne s'ouvroit plus, et qu'elle s'attendoit bien qu'il feroit tout pour Desmarets. Là-dessus, je retournai du Palais-Royal chez lui, et lui donnai une vive alarme. Il m'assura cependant qu'il avoit des lettres de Marly de ce même matin, et il étoit lors midi,

qui l'assuroient que les mesures étoient si bien prises qu'il n'étoit pas possible qu'elles manquassent. Nous raisonnâmes sur ce qui se pouvoit faire. Je l'exhortai à presser vivement les deux ducs de faire terminer la chose, l'un qui étoit à Paris en poussant son beau-frère, l'autre par lui-même pour ne pas donner le temps à Mme de Maintenon de gagner du terrain, et au roi de s'affermir trop dans sa répugnance. Je lui recommandai de se garder bien de faire part de ce que je venois de découvrir au duc de Beauvilliers, de peur de le ralentir sur la chose même en armant sa foiblesse naturelle, surtout de bien confirmer Chamillart à le nommer nettement et fortement sans se cacher sous des ambages, ni laisser au roi à le deviner, ni la liberté de lui résister en face, ni de différer la nomination à une autre fois.

Je laissai Desmarets dans ces agitations, quoique pleines d espérance. J'y étois moi-même pour lui, et pour l'intérêt de Chamillart. C'étoit le dimanche gras. Je devois souper à l'hôtel de Chevreuse. On y fut gai en apparence, inquiet en effet de n'avoir point de nouvelles que nous nous promîmes de nous envoyer dès que nous en aurions. Le lundi matin je fus chez le chancelier sur le midi, qui étoit à Paris, qui m'apprit que Desmarets étoit contrôleur général. Je le mandai à l'instant à l'hôtel de Chevreuse, où Goesbriant arrivoit dans le même moment de la part de son beau-père, lequel étoit à Marly, et en vint descendre le soir chez le chancelier, auprès duquel il logeoit, et avec qui il avoit toujours conservé une grande liaison. Lorsqu'il fut employé aux finances, il demeura plusieurs jours sans en être directeur, sur quoi le chancelier lui dit plaisamment que l'enfant étoit baptisé et en sûreté, mais non encore nommé. Il avoit beaucoup de traits comme celui-là, tous plaisants et fort justes.

Le mardi gras, lendemain de cette déclaration, j'allai le matin chez Desmarets. Je le trouvai dans son cabinet, au milieu des compliments, et déjà des affaires. Il quitta tout dès qu'il me vit, et commença son remercîment par des excuses de n'avoir pu venir lui-même chez moi me donner part de sa nouvelle fortune, lesquelles il assaisonna de tout ce qu'il put de mieux, puis me tirant à part dans une fenêtre, il me raconta pendant plus d'une grosse demi-heure tout ce qui s'étoit passé. Il me dit que Chamillart, qui n'avoit pu sortir de l'Étang le samedi, étoit allé à Marly le dimanche, et avoit parlé au roi, qui, ayant accepté sa démission des finances sans y faire de difficulté, avoit longtemps raisonné avec lui sur le successeur, sans témoigner de goût particulier pour personne; que ce ministre, pressé à diverses reprises de proposer qui il croyoit le plus capable de bien remplir ses pénibles fonctions, prononça enfin son nom, après avoir vainement essayé par beaucoup de contours et de propos vagues, de le désigner et d'y faire venir le roi; que le roi n'en fit encore nulle difficulté, et l'accepta aussitôt, et lui ordonna de le lui amener le lendemain matin lundi; qu'étant retourné tard à l'Étang, il ne lui put mander que fort tard aussi de se rendre de bon matin le lendemain lundi à l'Étang, sans ajouter rien de plus; qu'arrivé à sept heures, Chamillart lui apprit lui-même l'heureux changement de sa fortune; qu'aussitôt après il le mena à Vaucresson, petite

maison de campagne du duc de Beauvilliers assez proche, où, après avoir conféré assez longtemps, ils s'en allèrent tous trois ensemble à Marly pour arriver à l'issue de la messe du roi. Chamillart et Desmarets entrèrent dans son cabinet, où il consomma l'affaire, et prévint Desmarets en lui expliquant lui-même l'état déplorable de ses finances, tant pour lui faire voir qu'il savoit tout, que pour lui épargner peut-être l'embarras de lui en rendre un compte exact, comme cela ne se pouvoit éviter à l'entrée d'une administration; le roi ajouta que, les choses en cet état, il seroit très-obligé à Desmarets s'il y pouvoit trouver quelque remède, et point du tout surpris si tout continuoit d'aller de mal en pis; ce qu'il assaisonna de toutes les grâces dont il avoit coutume de flatter ses nouveaux ministres en les installant. Desmarets alla ensuite rendre ses hommages à Mme de Maintenon, qui le reçut honnêtement, sans rien de plus. Il revint de là à Paris par où il en étoit venu. Il me dit que le roi l'avoit infiniment surpris et soulagé, en lui disant si nettement l'état de ses finances : surpris, parce qu'il n'imaginoit pas qu'il en sût le quart; soulagé, en lui ôtant la peine indispensable de lui rendre un compte affligeant, et qui étoit désagréable pour son prédécesseur, duquel il tenoit son retour et sa place.

Il me fit ensuite un plan abrégé de la conduite qu'il prétendoit garder, qui me parut très-bonne. Il se proposoit de ne se point engager comme Chamillart en des paroles impossibles à tenir, de rétablir la bonne foi qui est l'âme de la confiance et du commerce, de rendre au roi un compte si net et si journalier, que, profitant des connoissances qu'il lui avoit montrées, il ne lui en laissât pas perdre le souvenir, soit pour être disculpé des impossibilités qui se trouveroient dans les affaires, soit aussi pour profiter auprès de lui des ressources qu'il pourroit trouver. Comme il me parla avec beaucoup de confiance, et qu'il ne laissa pas de me laisser entrevoir qu'il n'estimoit pas tout ce qu'avoit fait Chamillart, je me licenciai à lui bien représenter les obligations qu'il lui avoit, et sur ce qu'il en voulut mettre quelque chose sur le compte du chancelier, je ne le marchandai pas, et je lui remis bien expressément devant les yeux que celui-là n'avoit que désiré, mais que l'autre avoit effectué; que du néant d'une disgrâce obscure et douloureuse par son prétexte et sa longueur, il l'avoit à force de bras ramené sur l'eau pour l'honneur et pour la fortune, et lui avoit enfin donné sa propre place. Je m'échappai même jusqu'aux considérations de reconnoissance et d'ingratitude. Desmarets les reçut bien. A ce propos il me dit que, s'il se trompoit désormais en amis, ce seroit bien sa faute, puisque vingt ans de disgrâce lui avoient appris à les bien démêler. J'en pris occasion de lui toucher un mot de quelques personnes considérables sur lesquelles je lui trouvai une mémoire nette et présente.

Je lui dis en même temps que, depuis qu'il étoit rentré dans les finances, il devoit savoir les gens qui y faisoient des affaires; que j'étois bien assuré qu'il n'y trouveroit Mme de Saint-Simon et moi pour rien; que nous avions toujours abhorré ces sortes de moyens d'avoir, et que, du temps de Pontchartrain et de celui de Chamillart, nous n'avions jamais voulu nous salir les mains d'aucune; que tout ce que je lui

demanderois seroit accès facile, payement de mes appointements et marques de considération et d'ancienne amitié dans les affaires qu'on ne pouvoit éviter d'avoir avec la finance, depuis que tout l'étoit devenu, et qu'il n'y avoit patrimoine qui ne passât souvent devant messieurs des finances, à raison des taxes, des impositions, des droits qui s'imaginoient tous les jours, tellement qu'il falloit leur être redevable du peu qui en demeuroit aux propriétaires de plusieurs siècles. Il ne se put rien ajouter à tout ce qu'il me répondit là-dessus. Il me dit qu'il n'étoit pas à savoir combien nous étions éloignés, Mme de Saint-Simon et moi, de faire des affaires, et de là se lâcha sur les prostitutions en ce genre de gens du plus haut parage, sur les trésors que MM. de Marsan et de Matignon, unis ensemble, avoient amassés sans nombre et sans mesure, et sur tout ce que la maréchale de Noailles et sa fille, la duchesse de Guiche ne cessoit de tirer, qui tous les quatre entre autres avoient fait grand tort à Chamillart. Je l'arrêtai sur les dernières, et lui contai que Mme de Saint-Simon, fatiguée à la fin de tout ce qu'elle entendoit contre Chamillart, à l'occasion de ces deux dames, l'en ayant averti, il s'étoit mis à sourire en avouant les choses en leur entier, et lui apprit qu'il avoit un ordre du roi pour leur donner part, à toutes les deux, dans toutes les affaires qui se faisoient et se feroient, ce qui surprit extrêmement Desmarets. Il le fut bien plus encore de ce que Chamillart se lavoit les mains des autres qui faisoient leurs affaires par le canal d'Armenonville à son insu, mais avec certitude qu'il ne le trouveroit pas mauvais, bien qu'il ignorât le nombre prodigieux et les détails de ces exactions.

Ces propos lui ouvrirent le champ sur Armenonville, indigné toujours que son premier retour n'eût abouti qu'à le faire, pour son argent, confrère cadet d'un homme dont la comparaison lui étoit odieuse. Il s'en étoit souvent ouvert à moi dans ces temps-là. Jamais il n'avoit été bien avec lui qu'à l'extérieur. J'étois content d'Armenonville dans tout ce qui s'étoit présenté à juger devant lui pour des taxes de terres et d'autres semblables misères qui ne sont que trop continuelles. Il aimoit naturellement à obliger, surtout les personnes de qualité. Il me contoit souvent aussi ses griefs sur Desmarets dont il me savoit ami, et plus d'une fois, tandis qu'ils furent directeurs des finances, je fus arbitre de leurs pointilleries. Desmarets n'étoit pas de meilleure condition qu'Armenonville. Si l'un étoit neveu de Colbert, l'autre étoit beau-frère de Pelletier le ministre. Mais le cruel compliment de ce dernier en congédiant Desmarets, que j'ai rapporté (t. II, p. 90), étoit sans doute le germe de cette haine qu'il ne put retenir avec moi dans ce moment de prospérité, quoiqu'il ne pût ignorer que je fusse de ses amis, et la joie de pouvoir l'humilier et s'en défaire. Je quittai Desmarets l'esprit rempli de réflexions sur les étranges mutations de ce monde, et de doute d'une grande et indissoluble union entre Chamillart et Desmarets.

L'instant de l'élévation d'un contrôleur général libre de tout autre emploi fut celui de la suppression des deux directeurs des finances, qui n'avoient été faits que pour le soulagement de Chamillart. Le roi voulut que Desmarets fût remboursé de [sa charge]; et pour Armenonville, on

chercha quelqu'un qui voulût acheter bien cher une nouvelle place d'intendant des finances. Le roi acheva le payement par l'érection d'une capitainerie nouvelle du bois de Boulogne, avec la jouissance du château de la Muette, et la survivance pour son fils, et une pension de douze mille livres. Il lui conserva aussi son logement au château de Versailles; mais en même temps il le priva de l'entrée au conseil des finances, et le réduisit à la sèche fonction de simple conseiller d'État : encore lui donna-t-il un dégoût inusité. La moitié des conseillers d'État est ordinaire, l'autre moitié semestre[1]. Cette différence est plutôt un nom qu'une chose; mais les semestres sont touchés de monter à ordinaires, et le roi avoit toujours coutume de faire monter l'ancien. Armenonville l'étoit : Fourcy mourut, il demanda à monter; Voysin, son cadet, fut préféré. Ce pauvre homme, si entêté du monde et de la cour, vit disparoître en un moment celle qui remplissoit ses antichambres, congédia ses bureaux, et nettoya son cabinet de papiers de finance pour y faire place aux factums des plaideurs. Il étoit à l'Étang pour son travail ordinaire, un jour avant que Desmarets y fût mandé pour devenir son maître. Il y étoit encore le matin qu'il y arriva; il l'y vit arriver de Marly contrôleur général. Rien ne le surprit davantage, tant on aime à se flatter. Il étoit fort répandu dans le monde, il avoit des amis, il voyoit que les finances alloient changer de main, il connoissoit les appuis de Desmarets, il devoit être averti. Il ne put désespérer de sa fortune, il ne crut pas le coup de foudre si imminent. Tout étourdi qu'il en fut, il le supporta en galant homme, et il fut regretté. Je l'allai voir, et je me fis toujours un plaisir de lui marquer la même considération et la même amitié.

Le nouvel intendant des finances fut Poulletier, très-riche financier qui avoit passé sa vie dans les partis. Chamillart, à qui il étoit fort attaché, lui voulut faire cette fortune inouïe pour un financier qu'aucune magistrature n'avoit encore décrassé. Ce fut ce que le chancelier appela le testament de Chamillart, la honte de ces charges, la flétrissure du conseil où ces intendants s'assoient, jugent, ont rang de conseillers d'État, et quand ils le deviennent, en fixent l'ancienneté à leur date d'intendants des finances. Cela fit grand bruit. Le chancelier cria bien haut, le conseil députa pour faire des oppositions, puis de très-horribles remontrances; ce n'en étoit plus le temps : rien ne fut écouté. Desmarets se tint neutre pour plus d'une raison. Chamillart tint ferme, et le roi maintint le changement d'un financier en juge de la finance et des autres procès. Un jour que, dans la chaleur de cette lutte, le chancelier s'emportoit sur cette tache seul avec moi, qu'il disoit si livide et qui déshonoroit tout un corps illustre, je me mis à sourire et à lui demander froidement si ces charges d'intendants des finances étoient héréditaires : il fut surpris de la question. Je lui demandai ensuite s'il les comparoit à nos dignités, et le corps du conseil à notre collége; il fut encore plus étonné. Après qu'il m'eut répondu à ces deux questions :

1. Les conseillers d'État ordinaires étaient en fonction toute l'année; les semestres, pendant six mois seulement.

« Ne vous émerveillez donc pas, lui dis-je, si vous m'avez vu si outré lorsque ce pied plat de Villars, sorti du greffe de Condrieu, est devenu duc héréditaire. » A cela le chancelier n'eut pas un mot à répliquer. Il baissa la tête, il m'avoua que j'avois grande raison, et il se lâcha avec moi sur cet avilissement incroyable où, avec tant de soin, on prend plaisir à tout confondre. Jamais depuis je ne l'ouïs dire un mot du conseil et de Poulletier. Je me suis un peu étendu sur ce mariage du fils de Chamillart, sur le changement de contrôleur général et sur ce qui se passa alors entre Desmarets et moi. L'application de toutes ces choses trouvera sa place en son temps.

Il n'est pas croyable combien on en prit occasion de crier contre le duc de Beauvilliers. Avec sa dévotion, sa modestie, sa retraite, il sacrifioit, disoit-on, sa nièce, d'un sang illustre, à la passion de dominer dans le conseil, et de se rendre l'arbitre des affaires par Chamillart, dont le fils devenoit son neveu par Desmarets et par Torcy, ses cousins germains. La pureté de ses intentions n'étoit pas à portée d'une cour si ambitieuse, où les envieux de ses places et de sa faveur ne pouvoient comprendre qu'elles fussent si parfaitement soumises en lui à la plus sévère vertu. Mme de Maintenon, enragée de n'avoir pu le perdre, y donnoit secrètement le ton par ses confidentes; Harcourt et sa cabale, qui dévoroient ses emplois, déployèrent une éloquence agréable à leur protectrice; les Noailles, si outrés d'avoir manqué leur coup, ne se ménagèrent pas, et c'étoit une tribu qui entraînoit bien des gens; M. de La Rochefoucauld, qui ne les aimoit pas ni Mme de Maintenon, mais envieux né jusque d'une cure de village, ne clabauda pas moins. Il n'y avoit pas moyen d'expliquer à cette multitude des raisons secrètes et qu'ils étoient si peu capables de croire et de goûter. Il fallut donc se taire et laisser écouler le torrent, qui passa aussi vite qu'il s'étoit formé, et dont la sage tranquillité du duc de Beauvilliers ne put être seulement émue.

Le contrat de mariage de Cani (c'est le nom que prit le fils de Chamillart en se mariant) fit naître une difficulté qui eut des suites dont il n'est pas temps de parler. Mlle de Bourbon le signa au-dessous de Mme la Duchesse sa mère; Mme la duchesse du Maine s'en scandalisa et refusa de signer; pour lors il n'en fut autre chose.

Le chevalier de Nogent mourut fort vieux, et s'étoit marié par une ancienne inclination, il n'y avoit pas longtemps, à une Mme de La Jonchère à qui et à ses enfants il avoit donné tout son bien, et ne laissa point d'enfants. C'étoit une manière de cheval de carrosse qui étoit de tout temps ami intime de Saint-Pouange et favori de M. de Louvois. Cela l'avoit fait aide de camp du roi en toutes ses campagnes, et donné une sorte de considération. Pendant une de celles-là, M. de Louvois, qui étoit magnifique pour ses amis, lui fit bâtir et meubler la plus jolie maison du monde sous la terrasse de Meudon, avec des jardins fort agréables, qu'il trouva prête à habiter à son retour. On peut juger du plaisir de la surprise; c'est la même que Mme de Verue a eue depuis et qu'elle a tant embellie. Ce chevalier de Nogent étoit assez familièrement avec le roi, mais depuis longtemps fort peu à la cour et dans le

monde. Tout son mérite étoit son attachement à M. de Louvois. Il étoit frère de Nogent, tué au passage du Rhin, maître de la garde-robe, beau-frère de M. de Lauzun, de Vaubrun, tué lieutenant général au combat d'Altenheim, cette admirable retraite que fit M. de Lorges à la mort de M. de Turenne, et de la princesse de Montauban. Leur père étoit capitaine de la porte, qui par son esprit s'étoit bien mis à la cour, et fort familièrement avec le cardinal Mazarin et la reine mère. Leur nom étoit Bautru, de la plus légère bourgeoisie de Tours.

Langlée mourut aussi en même temps sans avoir jamais été marié. J'ai suffisamment parlé de ce bizarre personnage (t. II, p. 76 et suiv.). Le monde y perdit du jeu, des fêtes et des modes, et les femmes beaucoup d'ordures. Il laissa plus de quarante mille livres de rente, sa belle maison meublée et d'autres effets à Mlle de Guiscard, fille unique de sa sœur.

En même temps mourut encore le comte d'Oropesa, retiré auprès de l'archiduc à Barcelone, duquel aussi j'ai suffisamment parlé (t. II, p. 168).

Fort peu après mourut Montbron, que le servage à Louvois avoit élevé et porté même dans la familiarité du roi par la petitesse des détails. C'étoit un petit homme de mine chétive, d'esprit médiocre, mais tout tourné à faire, grand vanteur, parleur impitoyable, toutefois point malhonnête homme, assez bon officier et brave, que le roi eût volontiers fait maréchal de France, s'il eût osé par la comparaison de Montal, du duc de Choiseul et d'autres qu'il ne voulut pas faire. Montbron portoit en plein le nom et les armes de cette grande et ancienne maison fort tombée depuis longtemps, et qu'il le laissa faire, parce qu'on fait là-dessus tout ce qu'on veut en France. Il venoit de père en fils d'un chevalier de Montberon, général des finances en 1539, qui étoit son trisaïeul, et qui portoit de Montberon brisé d'un filet en barre. Cette marque, qui est d'un bâtard, et son emploi, sont parlants dans un homme de ce nom. Sa postérité ne fit guère plus de figure en biens ni en emplois. Le père de celui dont il s'agit ici fit ériger son méchant petit fief de Sourdun en vicomté sous le nom de Montberon en 1654, servit en de petits emplois, fut gouverneur de Bray-sur-Seine, et parvint à faire deux de ses fils chevaliers de Malte. L'aîné, dont on parle ici, se fourra dans la confiance de M. de Louvois, qui lui fit donner la seconde compagnie des mousquetaires, dont le roi s'amusoit fort alors. Il devint lieutenant général et successivement gouverneur d'Arras, Gand, Tournai et Cambrai et seul lieutenant général de Flandre, où il demeuroit toujours. M. de Louvois le fit chevalier de l'ordre en la promotion de 1688, où il mit tant de militaires et tant de gens de bas aloi. Montbron conserva toute sa vie ses cheveux verts, avec une grande calotte, qui figuroit fort mal avec son cordon bleu par-dessus. Il venoit voir le roi tous les ans, et en étoit toujours bien traité et distingué. Il s'avisa d'être médecin et chimiste; il mit un remède à la mode qui tua la plupart de ceux qui en usèrent, tous par des cancers. Il lui en vint un à la main dont il mourut aussi. Un peu auparavant il se démit de sa lieutenance générale de Flandre, dont le roi lui fit donner cent cinquante

mille livres par le chevalier de Luxembourg, et, à sa mort, il donna Cambrai à Besons, et Gravelines, qu'avoit celui-ci, à Chemerault, favori de M. de Vendôme.

M. le duc d'Orléans n'avoit voulu partir que mains garnies. Il savoit ce qu'il avoit coûté à sa gloire et aux succès de la guerre, la campagne précédente, du dénûment extrême de l'Espagne. Lorsqu'il arrangeoit tout pour son départ, on apprit que les Maures avoient pris Oran et accordé une honnête capitulation à la garnison qui s'étoit retirée à Muzalquivir. Tésut, fils d'un conseiller au parlement de Bourgogne, des amis de mon père, et qui prenoit soin de sa provision de vin, mourut subitement. Il étoit secrétaire des commandements de M. le duc d'Orléans. C'étoit un garçon de beaucoup d'esprit et de connoissances, fort singulier et fort atrabilaire, et cependant assez répandu dans le monde, où il étoit estimé et considéré au-dessus de son état. Il avoit été en même qualité à Monsieur, et quoique bien avec tout ce qui le gouvernoit, il ne laissoit pas d'être fort honnête homme. L'abbé Dubois, que nous verrons cardinal et maître du royaume, brigua fort la charge de Tésut, et M. le duc d'Orléans, avec ce foible qu'il a toujours eu pour lui, et qui semble devenu une plaie fatale aux princes pour leurs précepteurs, mouroit d'envie de la lui donner. Mme la duchesse d'Orléans, dont pourtant il avoit achevé le mariage, ne craignoit rien davantage, parce qu'elle le connoissoit, et le roi, qui le connoissoit encore bien mieux, s'y opposa si décisivement que son neveu n'osa passer outre. Il donna donc la charge à l'abbé de Tésut, frère de celui qui venoit de mourir, tout aussi honnête homme que lui, mais tout aussi atrabilaire, et qui avoit été employé en Hollande, en Allemagne et à Rome pour les affaires de la succession palatine entre Madame et l'électeur palatin. L'abbé Dubois ne put digérer cette exclusion. Ne pouvant s'en prendre au roi ni guère à Mme la duchesse d'Orléans, son désespoir se tourna contre l'émule qui l'avoit emporté sur lui. Jamais il ne lui pardonna, non pas même après que la fortune aveugle l'eut élevé sur le plus haut pinacle. Il n'est pas temps de s'étendre sur cet étrange compagnon.

Le roi voulut savoir les gens qui devoient suivre M. le duc d'Orléans en Espagne, et ne voulut pas permettre que Nancré en fût. Le voyage de sa belle-mère avec Mme d'Argenton l'avoit gâté auprès du roi. Il avoit obtenu une audience pour s'en justifier à son retour de Dauphiné, comme je l'ai dit alors; il crut y avoir réussi et se trouva bien étonné de ce coup de caveçon. Il ploya les épaules; mais en compère adroit, plein d'esprit, de fausseté et de manéges, à qui les moyens quels qu'ils fussent ne coûtoient rien, il espéra bien de se relever.

Parmi ceux qui devoient être de la suite du voyage M. le duc d'Orléans nomma Fontpertuis. A ce nom, voilà le roi qui prend un air austère : « Comment, mon neveu, lui dit le roi, Fontpertuis, le fils de cette janséniste, de cette folle qui a couru M. Arnauld partout! je ne veux point de cet homme-là avec vous. — Ma foi, sire, lui répondit M. le duc d'Orléans, je ne sais pas ce qu'a fait la mère, mais pour le fils, il n'a garde d'être janséniste, et je vous en réponds; car il ne croit pas en Dieu. — Est-il possible, mon neveu? répliqua le roi en se ra-

doucissant. — Rien de plus certain, sire, reprit M. d'Orléans; je puis vous en assurer. — Puisque cela est, dit le roi, il n'y a point de mal, vous pouvez le mener. » Cette scène, car on ne peut lui donner d'autre nom, se passa le matin; et l'après-dînée même, M. le duc d'Orléans me la rendit pâmant de rire, mot pour mot, telle que je l'écris. Après en avoir bien ri tous deux, nous admirâmes la profonde instruction d'un roi dévot et religieux, et la solidité des leçons qu'il avoit prises de trouver sans comparaison meilleur de ne pas croire en Dieu que d'être ce qu'on lui donnoit pour janséniste, celui-ci dangereux à suivre un jeune prince à la guerre, l'autre sans inconvénient par son impiété. M. le duc d'Orléans ne se put tenir d'en faire le conte, et il n'en parloit jamais sans en rire aux larmes. Le conte courut la cour et puis la ville; le merveilleux fut que le roi n'en fut point fâché [1]. C'étoit un témoignage de son attachement à la bonne doctrine, qui, pour ne lui pas déplaire, éloignoit de plus en plus du jansénisme. La plupart en rirent de tout leur cœur; il s'en trouva de plus sages qui en eurent plus d'envie de pleurer que de rire, en considérant jusqu'à quel excès d'aveuglement le roi étoit conduit. Ce Fontpertuis étoit un grand drôle, bien fait, ami de débauche de M. de Donzi, depuis duc de Nevers, grand joueur de paume. M. le duc d'Orléans aimoit aussi à y jouer, et de tout temps aimoit M. Donzi qu'il avoit vu d'enfance avec nous au Palais-Royal, et beaucoup plus en débauche lorsqu'il s'y fut livré. Donzi lui produisit ce Fontpertuis pour qui il prit de la bonté. Longtemps après, dans sa régence, il lui donna moyen de gagner des trésors au trop fameux Mississipi, toujours sous la protection de M. de Nevers. Mais quand ils furent gorgés de millions, Fontpertuis sans proportion plus que l'autre, ils se brouillèrent, dirent rage l'un de l'autre, et ne se sont jamais revus.

CHAPITRE VIII.

Projet d'Écosse. — Duc de Chevreuse ministre d'État incognito. — Projet de faire révolter les Pays-Bas espagnols. — Soupçons injustes de Chamillart éclaircis par Boufflers. — Retour sincère de Chamillart pour Bergheyck. — Ignorance et opiniâtreté surprenantes de Vendôme avec Bergheyck devant le roi. — Principaux de la suite du roi d'Angleterre en Écosse ; leur état et leur caractère. — Middleton et sa femme; leur état, leur fortune, leur caractère. — Officiers généraux françois de l'expédition — Gacé désigné maréchal de France; son caractère. —Départ du roi d'Angleterre, que la rougeole arrête à Dunkerque. — Il met à la voile. — Belle action du vieux lord Greffin. — Espions à Dunkerque. — Le roi d'Angleterre battu d'une grande tempête. — Attente et désirs des Écossois. — Le roi d'Angleterre, chassé en mer et combattu par la flotte angloise, déclare Gacé maréchal de France, et revient à Dunkerque. — Gacé prend le nom de maréchal de Matignon. —Middleton et Forbin causes du retour, et très-suspects. — Belle action du chevalier de La Tourouvre. — Prisonniers sur *le Salisbury* bien traités. — Lévi lieutenant général. — Grandeur de courage de Greffin. —

1. Ce passage se trouve déjà plus haut (t. III, p. 383).

Époque des noms de chevalier de Saint-Georges et de Prétendant demeurés enfin au roi Jacques III. — Entrevue du roi et de la cour débarquée et revenue à Marly. — Sage conduite de la reine Anne et de ses alliés.

Depuis longtemps un projet des plus importants frappoit secrètement à toutes les portes pour se faire écouter. Son heure arriva enfin au dernier voyage de Fontainebleau où il fut résolu, où les promoteurs que je devinai à leurs démarches me l'avouèrent sous le dernier secret, où j'en découvris un qui n'a été su que de bien peu de personnes intimes : c'est que le duc de Chevreuse étoit en effet ministre d'État sans en avoir l'apparence et sans entrer au conseil. A la fin je m'en doutai ; ses conférences si fréquentes à Fontainebleau avec Pontchartrain, l'aveu qu'ils me firent l'un et l'autre de ce qui s'y traitoit, les suites de cette affaire dans ce même voyage achevèrent de me persuader que je ne me trompois pas en croyant le duc de Chevreuse ministre. Je me hasardai de le dire nettement au duc de Beauvilliers, qui dans sa surprise me demanda avec trouble d'où je le savois, et qui enfin me l'avoua sous le plus profond secret. Dès le jour même, je me donnai le plaisir de le dire au duc de Chevreuse. Il rougit jusqu'au blanc des yeux, il s'embarrassa, il balbutia, il finit par me conjurer de garder sur cela un secret impénétrable, qu'il ne put me dissimuler plus longtemps.

Je sus enfin par eux-mêmes qu'il y avoit plus de trois ans, même quatre, que les ministres des affaires étrangères, de la guerre, de la marine et des finances avoient ordre de ne lui rien cacher, les deux premiers de lui communiquer tous les projets et toutes les dépêches, et tous quatre de conférer de tout avec lui. Il entroit très-souvent chez le roi par les derrières, souvent aux heures ordinaires. Il avoit des audiences du roi longues dans son cabinet, tantôt retenu par le roi, tantôt y restant de lui-même quand tous en sortoient. Quelquefois au dîner, mais presque tous les soirs au milieu du souper, il venoit au coin du fauteuil du roi. On se rangeoit alors pour les seigneurs. Le roi, qui entendoit le mouvement, ne manquoit guère à se tourner pour voir qui arrivoit, et quand c'étoit M. de Chevreuse, la conversation se lioit bientôt, puis se faisoit à l'oreille, ou par M. de Chevreuse de lui-même, ou par le roi qui l'appeloit et lui parloit bas. J'en fus longtemps la dupe avec toute la cour, qui admiroit qu'un détail des chevau-légers pût fournir à des conversations si longues, si fréquentes et si fort à l'oreille, et qui s'en étonna bien plus quand ce prétexte eut cessé par la démission de cette compagnie à son fils. A la fin je me doutai d'autre chose, et j'en découvris tout le mystère à Fontainebleau. C'étoit d'affaires d'État qu'il s'agissoit dans ces conversations, et d'affaires d'État que le duc de Chevreuse s'occupoit si assidûment dans son cabinet, où personne ne pouvoit comprendre que ses affaires domestiques ni celles des chevau-légers le pussent tenir si habituellement. Il avoit toujours été au goût du roi. C'étoit peut-être le seul homme d'esprit et savant qu'il ne craignît point. Il étoit rassuré par sa douceur, sa mesure, sa modestie, et par ce tremblement devant lui qui fit toujours son grand mérite et celui du duc de Beauvilliers. Personne ne parloit plus juste,

plus nettement, plus facilement, plus conséquemment, ni avec plus de lumière, avec une douceur et un tour aisé en tout. Le roi l'auroit volontiers mis dans le conseil, mais Mme de Maintenon, Harcourt, jusqu'à M. de La Rochefoucauld qu'il craignit là-dessus, l'en empêchèrent. Il prit donc le parti de cet incognito, que je crois avoir été unique en ce genre, et dont personne peut-être, hors le duc de Chevreuse, ne se seroit accommodé, surtout avec la certitude que l'obstacle qui le réduisoit à cette sorte de ténèbres subsisteroit toujours, et toujours lui fermeroit la porte du conseil. Il étoit un avec le duc de Beauvilliers, et ils passoient presque tout leur loisir ensemble; ils étoient en liaison et cousins germains de Torcy, et maintenant de Desmarets, et amis intimes de Chamillart dès son entrée au ministère. Quoique le chancelier fût ennemi de Beauvilliers, il aimoit le duc de Chevreuse, et celui-ci en avoit été si content lors de ses divers échanges avec Saint-Cyr qu'il en étoit demeuré de ses amis. Par conséquent Pontchartrain, quoiqu'il n'aimât pas les amis de son père, n'osoit, avec les ordres qu'il avoit, n'être pas en grande mesure avec lui; et de cette façon, les commerces continuels d'affaires des ministres avec lui, et de lui avec eux, étoient couverts des liaisons de parenté, d'amitié et de société.

Ce fut par lui que le projet fut admis. Hough, gentilhomme anglois, plein d'esprit et de savoir, et qui surtout possédoit les lois de son pays, y avoit fait divers personnages. Ministre de profession et furieux contre le roi Jacques, puis catholique et son espion, il avoit été livré au roi Guillaume qui lui pardonna. Il n'en profita que pour continuer ses services à Jacques. Il fut pris plusieurs fois, et s'échappa toujours de la Tour de Londres et d'autres prisons. Ne pouvant plus demeurer en Angleterre, il vint en France, où, vivant en officier, il s'occupa toujours d'affaires, et fut payé pour cela par le roi et par le roi Jacques, au rétablissement duquel il pensoit sans cesse. L'union de l'Écosse avec l'Angleterre lui parut une conjoncture favorable par le désespoir de cet ancien royaume de se voir réduit en province sous le joug des Anglois. Le parti jacobite s'y étoit conservé; le dépit de cette union forcée l'accrut dans le désir de la rompre par un roi qu'ils auroient rétabli. Hough, qui conservoit partout des intelligences, fut averti de cette fermentation; il y fit des voyages secrets, et, après avoir frappé longtemps ici à diverses portes de ministres, Caillières, à qui il s'ouvrit, en parla au duc de Chevreuse, puis au duc de Beauvilliers, qui y trouvèrent de la solidité. C'étoit un moyen sûr de faire une diversion puissante, de priver les alliés du secours des Anglois occupés chez eux, et les mettre dans l'impuissance de soutenir l'archiduc en Espagne, et dans l'embarras partout ailleurs dénués des forces angloises. Les deux ducs gagnèrent Chamillart, puis Desmarets tout à la fin, dès qu'il fut en place. Mais le roi étoit si rebuté des mauvais succès qu'il avoit si souvent éprouvés de ces sortes d'entreprises, que pas un d'eux n'osa la lui proposer. Chamillart ne faisoit qu'y consentir. Épuisé de corps et d'esprit, accablé d'affaires, il n'étoit pas en situation de devenir le promoteur de cette affaire. Chevreuse en parla au chancelier pour voir s'il la goûterait et s'il voudroit persuader son fils dont le ministère devenoit

principal en ce genre. Le chancelier y entra. Pontchartrain n'osa rebuter, mais il essaya de profiter de la lenteur naturelle de M. de Chevreuse et de sa facilité à raisonner sans fin pour allonger et le rebuter à force de difficultés. C'est ce qui me fit découvrir l'affaire à Fontainebleau. J'y logeois chez Pontchartrain au château, et j'étois fort souvent chez M. de Chevreuse. Leurs visites continuelles, leurs longues conférences me mirent en curiosité, et je sus enfin dès Fontainebleau, de quoi il s'agissoit entre eux, que Caillières après me mit au net à mesure du progrès.

C'étoit cependant à qui attacheroit le grelot. Le duc de Noailles leur parut propre à gagner Mme de Maintenon qui en étoit coiffée, et qui lui parloit de tout. M. de Chevreuse, nonobstant tout ce que le maréchal avoit fait et tenté contre eux dans l'affaire de M. de Cambrai, étoit toujours en liaison avec eux, parce que tantôt par ordre du roi, et quelquefois à la prière des parties, il avoit essayé de les accommoder avec les Bouillon dans l'affaire de la vassalité de Turenne, qui avoit été poussée extrêmement loin entre eux et qui n'étoit rien moins que finie ni qu'amortie. Ils attendirent donc le retour du duc de Noailles de Roussillon, et s'ouvrirent à lui du projet d'Écosse. Flatté de la confiance, du besoin de son secours et d'une occasion d'entrer de plus en plus avec Mme de Maintenon en affaires importantes, il se chargea volontiers de lui parler de celle-ci et de la lui faire approuver. Elle étoit alors pour le duc de Noailles en admiration continuelle; elle n'eut donc pas de peine à approuver ce qu'il lui présenta comme faisable. Ces mesures prises, il ne fut plus question que d'y amener le roi. Il ne falloit pas moins pour y réussir que Mme de Maintenon avec tous les ministres. Encore étoit-il si dégoûté de toutes ces sortes d'entreprises, dont pas une n'avoit réussi, qu'il ne donna dans celle-ci que par complaisance et sans avoir pu la goûter. Dès qu'il y eut consenti, on mit tout de bon la main à l'œuvre; mais en même temps, on se proposa une autre entreprise de cadence et de suite à celle-ci.

On crut pouvoir profiter du désespoir dans lequel les traitements des Impériaux avoient jeté les Pays-Bas espagnols, tombés entre leurs mains après la bataille de Ramillies, et les faire révolter dans le temps que l'affaire d'Écosse étourdiroit les alliés, les priveroit de tout secours d'Angleterre, et les engageroit peut-être à y en envoyer. Bergheyck, dont j'ai eu assez souvent occasion de parler pour n'avoir plus à le faire connoître, fut mandé comme l'homme le plus instruit de l'état de ces pays, par les amis et les intelligences qu'il y avoit toujours conservés, et dont la capacité, le grand sens et la connoissance des personnes et des lieux seroient les plus capables d'éclairer, tant pour la résolution à prendre que pour la manière d'exécuter. Il arriva donc chez Chamillart. Ce ministre, séduit dans tous les commencements par ceux dont il se servoit à Bruxelles, qui pour conserver et accroître leur autorité voulurent ruiner celle de Bergheyck, avoit conçu des soupçons auxquels il donna trop d'essor. Boufflers, qui commandoit alors à Bruxelles et dans tous les Pays-Bas françois et même espagnols, par son union avec le marquis de Bedmar, suivit de près Bergheyck, et à force de s'en infor-

mer et de l'éclairer il reconnut qu'il n'y avoit point d'homme plus capable, plus fidèle, plus désintéressé. Sa conduite avec nos généraux, nos officiers, nos intendants confirma si pleinement le témoignage que Boufflers ne cessa d'en rendre, que Chamillart, n'osant plus attaquer son autorité, entra enfin en concert avec lui de toutes choses, et s'en trouva si excellemment bien qu'il lui donna toute sa confiance, et devint pour toujours son ami particulier. On confia donc à Bergheyck le projet résolu d'Écosse, et on lui proposa celui des Pays-Bas; il ne le jugea pas impossible. L'embarras étoit que les Espagnols étoient les moins forts dans toutes les places. Mais Bergheyck, après y avoir bien pensé, crut pouvoir pratiquer si bien les principaux des villes que tout réussiroit sans peine dans ce premier étonnement de l'entreprise d'Écosse, avec l'appui de la combustion de l'Angleterre, de nos armées en Flandre, et en même temps de quelque expédition sur le Rhin, pour tenir partout les ennemis en incertitude et en haleine.

Avant de congédier Bergheyck, il fallut examiner, dans la supposition du succès, les mouvements à faire faire aux armées de Flandre, selon les divers cas et les diverses ouvertures qui se pourroient présenter. Pour cela il fallut raisonner avec celui qui les devoit commander. C'étoit le duc de Vendôme, que le goût du roi mettoit volontiers dans ce secret. Lui et Bergheyck en raisonnèrent devant le roi, Chamillart présent. Parcourant les différentes choses qui se pourroient exécuter, selon que la facilité s'en présenteroit par un côté ou par un autre, il fut question de Maestricht. Vendôme, ne doutant de rien, expliquoit comment il prétendoit s'y prendre; Bergheyck contestoit. Vendôme, indigné qu'un homme de plume osât disputer de mouvements de guerre et d'entreprises sur des places avec lui, s'échauffa; l'autre, froid et respectueux, demeura ferme. A la fin ils comprirent que le cours de la Meuse formoit la dispute. Vendôme se moqua de Bergheyck comme d'un ignorant qui ne savoit pas la position des lieux. Bergheyck, toujours modeste, se rabattit à ne se point mêler des dispositions que Vendôme prétendoit faire, mais à maintenir qu'elles seroient inutiles, parce qu'il mettoit la Meuse entre lui et Maestricht. Vendôme plus échauffé soutint que c'étoit le contraire, que la Meuse ne couloit point là, mais d'un autre côté, et qu'elle n'étoit point entre lui et Maestricht de la manière qu'il proposoit de se mettre. De cette façon il pouvoit avoir raison; de l'autre, à se placer comme il vouloit, l'entreprise étoit non-seulement impossible, mais ne se pouvoit imaginer. Dans ce contraste de facilité ou d'impossibilité physique, le fait en décidoit. Vendôme eut beau répondre qu'il étoit sûr de ce qu'il avançoit, et crier en maître de l'art avec mépris de cet homme de plume qui vouloit savoir mieux que lui la situation des lieux, le roi, lassé d'une pure question de fait, prit des cartes. On chercha celle où étoit Maestricht, et elle prouva que Bergheyck avoit raison. Un autre que le roi eût senti à ce trait quel étoit ce général de son goût, de son cœur, de sa confiance; un autre que Vendôme eût été confondu; mais ce fut Bergheyck qui le demeura de cette scène, et qui ne cessa depuis de trembler de plus en plus de voir les armées en de telles mains, et

l'aveuglement du roi pour elles. Il fut renvoyé très-promptement en Flandre pour travailler au projet de révolte, et il le fit si utilement qu'on put compter bientôt après sur un solide succès; mais ce succès étoit si dépendant de celui d'Écosse, par lequel il falloit commencer avant que de remuer rien en Flandre que, le premier ayant avorté, ce ne fut que par la spéculation qu'on put juger de ce qui seroit résulté des intelligences et des pratiques de Bergheyck.

On avoit caché dans le village de Montrouge, près Paris, des députés écossois, chargés des pouvoirs des principaux seigneurs du pays et d'une infinité d'autres signatures. Ils pressoient fortement l'expédition. Le roi en donna tous les ordres. On arma trente vaisseaux à Dunkerque et dans les ports voisins, en comptant les bâtiments de transport. Le chevalier de Forbin, qui s'étoit signalé, comme on l'a vu en son temps, dans la mer Adriatique, dans celle du Nord, et sur les côtes d'Angleterre et d'Écosse, fut choisi pour commander l'escadre destinée pour l'Écosse. On envoya quatre millions en Flandre pour le payement des troupes dont on fit avancer six mille hommes sur les côtes vers Dunkerque. Ce qui s'y passoit fut donné pour armements de particuliers, et le mouvement des troupes pour changements de garnisons. Le secret fut observé très-entier jusqu'au bout; mais le mal fut que tout fut très-lent. La marine ne fut pas prête à temps; ce qui dépendit de Chamillart encore plus tard. Lui et Pontchartrain, de longue main aigris l'un contre l'autre, se rejetèrent mutuellement la faute avec beaucoup d'aigreur. La vérité est que tous deux y étoient, mais que Pontchartrain fut plus qu'accusé d'y avoir été par mauvaise volonté, et l'autre par impuissance. On eut grand soin qu'il ne parût aucun mouvement à Saint-Germain. On couvrit le peu d'équipages qu'on tint prêts au roi d'Angleterre d'un voyage à Anet pour des parties de chasse. Il ne devoit être suivi, comme en effet il ne le fut, que du duc de Perth qui avoit été son gouverneur, de Sheldon qui avoit été son sous-gouverneur, des deux Hamilton, de Middleton, et de fort peu d'autres.

Perth étoit Écossois; il avoit été longtemps chancelier d'Écosse, qui est la première dignité et la plus autorisée du pays, et qui est aussi militaire, toujours remplie par les premiers seigneurs. Ses gendres, ses neveux, ses plus proches y occupoient encore les premiers emplois, y avoient le principal crédit, et étoient tous dans le secret et les plus ardents promoteurs de l'entreprise. Le sous-gouverneur étoit un des plus beaux, des meilleurs et des plus étendus esprits de toute l'Angleterre, brave, pieux, sage, savant, excellent officier, et d'une fidélité à toute épreuve. Les Hamilton étoient frères de la comtesse de Grammont, des premiers seigneurs d'Écosse, braves et pleins d'esprit, fidèles. Ceux-là, par leur sœur, étoient fort mêlés dans la meilleure compagnie de notre cour; ils étoient pauvres et avoient leur bon coin de singularité. Middleton étoit le seul secrétaire d'État, parce qu'il avoit coulé à fond le duc de Melford, frère du duc de Perth, qui étoit l'autre, qui n'en avoit plus que le nom depuis les exils où fort injustement, à ce que les Anglois de Saint-Germain prétendoient, Middleton l'avoit fait chasser. Il n'habitoit plus même Saint-Germain. La femme de Middleton étoit gou-

vernante de la princesse d'Angleterre, et avoit toute la confiance de la reine. C'étoit une grande femme, bien faite, maigre, à mine dévote et austère. Elle et son mari avoient de l'esprit et de l'intrigue comme deux démons; et Middleton, par être de fort bonne compagnie, voyoit familièrement la meilleure de Versailles. Sa femme étoit catholique, lui protestant, tous deux de fort peu de chose, et les seuls de tout ce qui étoit à Saint-Germain qui touchassent tous leurs revenus d'Angleterre. Le feu roi Jacques, en mourant, l'avoit fort exhorté à se faire catholique. C'étoit un athée de profession et d'effet, s'il peut y en avoir, au moins un franc déiste; il s'en cachoit même fort peu. Quelques mois après la mort de Jacques, il fut un matin trouver la reine, et comme éperdu lui conta que ce prince lui avoit apparu la nuit, lui déclara avec grande effusion de cœur qu'il devoit son salut à ses prières, et protesta qu'il étoit catholique. La reine fut assez crédule pour s'abandonner au transport de sa joie. Middleton fit une retraite qu'il termina par son abjuration, se mit dans la grande dévotion, et à fréquenter les sacrements. La confiance de la reine en lui n'eut plus de bornes; il gouverna tout à Saint-Germain. La Jarretière lui fut offerte qu'il refusa par modestie, mais pour tout cela ses revenus d'Angleterre ne lui étoient pas moins fidèlement remis. Plus d'une fois le projet d'Écosse, proposé d'abord à Saint-Germain, avoit été rejeté par lui, et méprisé par la reine qu'il gouvernoit. Quand il se vit pleinement ancré, il quitta peu à peu la dévotion, et peu à peu reprit son premier genre de vie sans que son crédit en reçût de diminution. Cette fois, comme les précédentes, il fut de tout le secret; mais, comme notre cour y entroit avec efficace, il n'osa le contredire, mais il s'y rendit mollement. Tel fut le seul et véritable mentor que la reine donna au roi son fils pour l'expédition d'Écosse.

L'affaire étoit au point qu'elle ne pouvoit plus être retardée; le secret commençoit à transpirer. On avoit embarqué une prodigieuse quantité d'armes et d'habits pour les Écossois; les mouvements de terre et de mer étoient nécessairement devenus trop visibles sur la côte. Chamillart fit nommer pour lieutenants généraux Gacé, frère de Matignon, et Vibraye : le premier bon et honnête homme, mais sans esprit, sans capacité, sans réputation quelconque à la guerre; Vibraye, brave et fort débauché, c'étoit tout. M. de Chevreuse voulut que Lévi, son gendre, fût l'ancien des deux maréchaux de camp; Ruffey, mort sous-gouverneur du roi, fut l'autre. Chamillart, intime des Matignon, saisit cette occasion pour faire Gacé maréchal de France. Le roi eut la complaisance pour son ministre de faire expédier par Torcy des patentes à Gacé d'ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Angleterre, et de trouver bon que Chamillart remît au roi d'Angleterre un paquet cacheté, qui contenoit les provisions de maréchal de France pour le même Gacé, à qui ce prince le devoit remettre lorsqu'il auroit mis pied à terre en Écosse.

Enfin, le mercredi 6 mars, le roi d'Angleterre partit de Saint-Germain. Tant de lenteurs ne permirent pas de douter qu'on ne fût enfin instruit en Angleterre. On comptoit que [les Anglois] n'auroient pas de quoi s'y opposer, parce que le chevalier Leake avoit emmené presque

tout ce qui leur restoit de vaisseaux de guerre à l'escorte d'un grand convoi pour le Portugal. On fut surpris de voir arriver, le dimanche 11 mars, le chevalier de Fretteville à Versailles avec la nouvelle que Leake, repoussé par les vents contraires à Torbay (où on sut depuis qu'il s'étoit tenu caché), étoit venu bloquer Dunkerque, sur quoi on avoit débarqué nos troupes. Il apportoit une lettre du roi d'Angleterre, qui crioit fort contre ce débarquement, et qui vouloit tout forcer, et à quelque prix que ce fût, tenter de passer et de se rendre en Écosse. Il en fit tant de bruit à Dunkerque que le chevalier de Forbin ne put s'empêcher d'envoyer reconnoître cette flotte par les chevaliers de Tourouvre et de Nangis, sur le rapport desquels on espéra de pouvoir passer; et tout de suite on fit rembarquer les troupes. Mais voici le contretemps, supposé que l'entreprise ne fût pas déjà échouée longtemps avant le départ de Saint-Germain. La princesse d'Angleterre avoit eu la rougeole; elle commençoit à peine à entrer en convalescence lors du départ du roi son frère. On l'avoit empêché de la voir, de peur qu'il ne gagnât ce mal sur le point de l'entreprise. Il se déclara à Dunkerque, à la fin de l'embarquement des troupes. Voilà un homme au désespoir, qui veut qu'on l'enveloppe dans des couvertures et qu'on le porte au vaisseau. Les médecins crièrent que c'étoit le tuer avec certitude; il fallut demeurer. Deux des cinq députés écossois, cachés chez le bailli à Montrouge, avoient été renvoyés, il y avoit plus de quinze jours, pour annoncer en Écosse l'arrivée imminente de leur roi avec des armes et des troupes: Le mouvement que cela devoit produire donnoit encore plus d'impatience du départ. Enfin le roi d'Angleterre, à demi guéri et fort foible, se voulut déterminément embarquer le samedi 19 mars, malgré les médecins et la plupart de ses domestiques. Les vaisseaux ennemis s'étoient retirés; à six heures du matin, ils mirent à la voile par un bon vent et par une brume qui les fit perdre de vue sur les sept heures.

Il y avoit à Saint-Germain un vieux milord Greffin, fort borné, fort protestant, mais fort fidèle, que la passion de la chasse et sa bonté avoit attaché à M. le comte de Toulouse, à M. de La Rochefoucauld, et aux chasseurs de la cour qui tous l'aimoient. Il n'avoit rien su du tout que par le départ du roi d'Angleterre; il fut sur-le-champ trouver la reine. Avec la liberté angloise, il lui reprocha son peu de confiance en lui, malgré ses services et sa constante fidélité; celle qu'elle témoignoit à d'autres qui, sans les nommer, ne le valoient en rien; le peu de bonté qu'elle lui avoit montré en tous les temps; finit par l'assurer que son âge, sa religion, ni la douleur de se voir si maltraité, ne l'empêcheroient pas de suivre le roi, et de le servir jusqu'au dernier moment de sa vie, de manière à faire honte à la reine, et de ce pas vint à Versailles demander un cheval et cent louis à M. le comte de Toulouse; et tout de suite piqua droit à Dunkerque, où il s'embarqua avec les autres.

On arrêta, en divers endroits de Dunkerque, onze hommes que le gouverneur d'Ostende y avoit envoyés pour être exactement informés de tout. Il y en avoit un douzième qui se cacha si bien dans la ville qu'on ne le put trouver; mais, lors de cette capture, le roi d'Angleterre étoit

à la voile. Il essuya le soir même une furieuse tempête, après laquelle il mouilla derrière les bancs d'Ostende.

Deux fois vingt-quatre heures après le départ de notre escadre, vingt-sept vaisseaux de guerre anglois parurent devant Dunkerque. Beaucoup de troupes angloises marchèrent vers Ostende, et des hollandoises vers la Brille pour se mettre en état de passer la mer. Rambure, lieutenant de vaisseau, qui commandoit une frégate, fut séparé de l'escadre par la tempête. Il fut obligé de relâcher aux côtes de Picardie, d'où, dès qu'il le put, il se remit après l'escadre qu'il crut déjà en Écosse. Il fit donc route sur Édimbourg, et ne trouva aucun vaisseau dans toute sa traversée. Comme il approchoit de l'embouchure de la rivière, il vit la mer couverte de barques et de petits bâtiments qu'il ne crut pas pouvoir éviter, et dont il aima mieux s'approcher de bonne grâce. Les patrons lui dirent que leur roi devoit être arrivé; qu'ils n'en avoient point de nouvelles; qu'il étoit attendu avec impatience; que ce grand nombre de bâtiments venoit au-devant de lui et à sa découverte; qu'ils lui amenoient des pilotes pour le faire entrer dans la rivière et le conduire à Édimbourg, où tout étoit dans l'espérance et la joie. Rambure, également surpris que l'escadre qui portoit le roi d'Angleterre n'eût point encore paru, et de la publicité de son arrivée prochaine, remonta vers Édimbourg toujours de plus en plus environné de barques qui lui tenoient le même langage. Un gentilhomme du pays passa d'un de ces bâtiments sur la frégate. Il lui apprit la signature des seigneurs principaux qu'il lui nomma; que ces seigneurs étoient assurés de plus de vingt mille hommes du pays prêts à prendre les armes, et de toute la ville qui n'attendoit que son arrivée pour le proclamer. Rambure se mit ensuite à descendre la rivière pour chercher à rejoindre [l'escadre], dont il étoit d'autant plus en peine que ce qu'il venoit de voir et d'apprendre étoit plus satisfaisant. Approchant de l'embouchure, il entendit un grand bruit de canon à la mer, et, peu après, il aperçut beaucoup de vaisseaux de guerre. Approchant de plus en plus, et, sortant de la rivière, il distingua l'escadre de Forbin poursuivie par vingt-six gros navires de guerre, et de quantité d'autres bâtiments, dont il perdit bientôt de vue tant notre escadre que de l'avant-garde des ennemis. Il continua de hâter sa route pour joindre, mais il ne put arriver que tout n'eût dépassé l'embouchure. Alors, après avoir évité les plus reculés de l'arrière-garde angloise, il remarqua que leur flotte donnoit une rude chasse au roi d'Angleterre, qui longeoit cependant la côte parmi le feu du canon et souvent de la mousqueterie. Rambure essaya longtemps de profiter de la légèreté de sa frégate pour gagner la tête, mais toujours coupé par des vaisseaux ennemis et toujours en danger d'être pris, il prit le parti de revenir à Dunkerque, d'où il fut aussitôt dépêché à la cour pour y porter ces tristes et inquiétantes nouvelles. Elles furent suivies, cinq ou six jours après, du retour du roi d'Angleterre, qui rentra le 7 avril à Dunkerque avec peu de ses vaisseaux, fort maltraités.

Ce prince, après la tempête qu'il essuya d'abord, ayant repris sa route avec son escadre rassemblée, se perdit de son chemin deux fois vingt-quatre heures, ce qui, sans la violence des vents qui étoit cessée, n'est

pas aisé à comprendre dans la traversée de la hauteur des bancs d'Ostende, où ils s'étoient jetés pendant la tempête, à la rivière d'Édimbourg. Cette méprise donna le temps aux Anglois de les joindre, sur quoi le roi d'Angleterre tint conseil sans y appeler personne des autres vaisseaux. On perdit beaucoup de temps et fort précieux en délibérations. Middleton, qui avoit seul toute la confiance, y prévalut. Ils perdirent le temps d'entrer dans la rivière. Les Anglois étoient si proches qu'il n'y avoit pas moyen de prendre le tour pour entrer, et d'éviter le combat, ou en entrant, ou dans la rivière même, tout au plus d'être suivis d'assez près pour être brûlés au débarquement. On résolut donc de dépasser la rivière d'Édimbourg, de longer la côte, et de gagner le port d'Inverness à quinze ou vingt lieues plus loin. Mais Middleton cria si haut que le roi d'Angleterre n'étoit attendu qu'à Édimbourg, et qu'ils ne trouveroient aucune disposition ailleurs, et le chevalier de Forbin le seconda si puissamment, et d'une manière si équivoque que, malgré le duc de Perth, malgré les deux Hamilton, malgré tous les officiers principaux du vaisseau, et sans y en appeler des autres navires, il fut décidé qu'on reprendroit la route de France. Ils ne longèrent donc presque point la côte, et revirèrent.

Dans ce mouvement, la flotte ennemie, forçant de voiles, joignit, par son avant-garde, l'arrière-garde de l'escadre, avec qui elle engagea un combat fort opiniâtre. Le chevalier de Tourouvre s'y distingua beaucoup et, avec son vaisseau, couvrit toujours celui du roi d'Angleterre, du salut duquel il fut uniquement cause. Les Anglois prirent deux vaisseaux de guerre et quelques bâtiments. Sur l'un de ces deux vaisseaux étoient le marquis de Lévi, le lord Greffin et les deux fils de Middleton, qui, tous, après divers mauvais traitements, furent conduits à Londres. Greffin, condamné promptement à mort, insulta ses juges, demeura ferme à ne répondre jamais un mot qui pût intéresser personne, méprisa la mort, et fit tant de honte à ses juges qu'ils suspendirent l'exécution. La reine lui envoya un répit, puis un autre, sans que jamais il en demandât, et finalement il demeura libre dans Londres sur sa parole. Il eut toujours de nouveaux répits, et bien reçu partout, vécut là comme dans sa patrie; averti enfin que [les répits] ne cesseroient point, il y vécut ainsi plusieurs années, déjà fort vieux, et il y mourut de sa mort naturelle. Les deux fils de Middleton ne furent ni arrêtés ni poursuivis, mais partout fort accueillis. M. de Lévi fut envoyé à Nottingham tenir compagnie au maréchal de Tallard et aux autres prisonniers; le reste de ceux de ce vaisseau fut renvoyé en France sur leur parole. Le parti pris de revirer de bord sur Dunkerque, dans le vaisseau du roi d'Angleterre, ce prince ouvrit le paquet que Chamillart lui avoit remis cacheté. Il en savoit le contenu, et très-apparemment Gacé aussi. Il lui remit sa patente et le déclara maréchal de France. Il étoit difficile de l'être à meilleur marché. Il prit sur-le-champ le nom de maréchal de Matignon, en mémoire de son bisaïeul qui a fait l'honneur de leur maison. Lévi fut en même temps déclaré lieutenant général; c'étoit pour cela que son beau-père l'avoit fait embarquer.

Ce fut la première fois que le roi d'Angleterre prit, pour être inco-

gnito le nom de chevalier de Saint-Georges, et que ses ennemis lui donnèrent celui de Prétendant, qui lui sont enfin demeurés tous deux. Il montra beaucoup de volonté et de fermeté, qu'il gâta par une docilité qui fut le fruit d'une mauvaise éducation, austère et resserrée, que la dévotion mal entendue en partie, en partie le désir de le maintenir dans la crainte et la dépendance, lui fit donner par la reine, sa mère, qui voulut toujours dominer avec toute sa sainteté. Il écrivit de Dunkerque pour demeurer en quelque ville voisine, en attendant l'ouverture de la campagne qu'il demanda à faire en Flandre. Cette dernière partie fut accordée, mais on le fit revenir à Saint-Germain. Hough le précéda avec les journaux du voyage et celui de Forbin, à qui le roi donna mille écus de pension et dix mille de gratification, que lui valut Pontchartrain qu'il avoit si bien servi à sa mode. Hough avoit été fait pair d'Irlande avant partir.

Le roi d'Angleterre arriva à Saint-Germain le vendredi 20 avril, et vint avec la reine le dimanche suivant à Marly, où le roi étoit. Je fus curieux de l'entrevue. Il faisoit fort beau. Le roi, suivi de tout le monde, sortit au-devant. Comme il alloit descendre les degrés de la terrasse, et que nous voyions la cour de Saint-Germain au bout de cette allée de la Perspective, qui s'avançoit lentement, Middleton seul s'approcha du roi d'un air fort remarquable, et lui embrassa la cuisse. Le roi le reçut gracieusement, lui parla à trois ou quatre reprises, le regardant à chaque fois fixement, à en embarrasser un autre, puis s'avança dans l'allée. En approchant les uns des autres, ils se saluèrent, puis les deux rois se détachèrent en même temps, chacun de sa cour, doublèrent un peu le pas assez également l'un et l'autre, et avec la même égalité s'embrassèrent étroitement plusieurs fois. La douleur étoit peinte sur les visages de tous ces pauvres gens. Le duc de Perth fit après sa révérence au roi, qui le reçut honnêtement, mais seulement comme un grand seigneur. On s'avança après vers le château avec quelques mots indifférents qui mouroient sur les lèvres. La reine avec les deux rois entrèrent chez Mme de Maintenon, la princesse demeura dans le salon avec Mme la duchesse de Bourgogne et toute la cour. M. le prince de Conti, saisi de sa curiosité naturelle, s'empara de Middleton; le duc de Perth prit le duc de Beauvilliers et Torcy. Le peu d'autres Anglois, plus accueillis que d'ordinaire pour les faire causer, se dispersèrent parmi les courtisans, qui ne tirèrent rien de leur réserve qu'une ignorance affectée qui disoit beaucoup, et des plaintes générales du sort et des contre-temps. Les deux rois furent longtemps tête à tête, pendant que Mme de Maintenon entretenoit la reine. Ils sortirent au bout d'une heure: une courte et triste promenade suivit, qui termina la visite.

Middleton fut violemment soupçonné d'avoir bien averti les Anglois. Ils ne firent pas semblant de se douter de rien, mais ils prirent sans bruit toutes leurs précautions, cachèrent leurs forces navales, firent semblant d'en envoyer la plus grande partie escorter un convoi en Portugal, tinrent prêtes le peu de troupes qu'ils avoient en Angleterre, qu'ils firent approcher de l'Écosse où ils envoyèrent des gens affidés en attendant mieux; et la reine, sous divers prétextes de confiance et

d'amitié, retint à Londres le duc d'Hamilton, le plus accrédité seigneur d'Écosse, sur le point d'y retourner, et qui étoit l'âme et le chef de toute cette affaire. Elle n'en donna part à son parlement que lorsqu'elle fut devenue publique; et après qu'elle fut avortée, elle ne voulut rechercher personne, et elle évita sagement de jeter l'Écosse dans le désespoir. Toute cette conduite augmenta fort son autorité chez elle, lui attacha les cœurs, et ôta toute envie de remuer davantage par n'avoir plus d'espérance de succès. Ainsi avorta un projet si bien et si secrètement conduit jusqu'à l'exécution, qui fut pitoyable, et avec ce projet celui de la révolte des Pays-Bas, auquel il ne fut plus permis de penser.

Les alliés firent sonner bien haut cette tentative d'une puissance qu'on avoit lieu de croire aux abois, qui ne le dissimuloit pas même pour les mieux tromper, et qui, ne cessant de faire des démarches humiliantes pour obtenir la paix, par des émissaires obscurs qu'elle envoyoit de tous côtés avec des propositions spécieuses, ne songeoit à rien moins qu'à envahir la Grande-Bretagne, et par contre-coup à pousser ses conquêtes partout. L'effet en fut grand pour resserrer et irriter de plus en plus cette formidable alliance. Heinsius, pensionnaire de Hollande, le plus accrédité qu'aucun autre dans cette grande place ne l'avoit été dans sa république, avoit hérité de tout l'esprit, de toutes les vues et de toute la haine du prince d'Orange. On verra ailleurs que le prince Eugène, Marlborough et lui n'étoient qu'un, et que ce formidable triumvirat menoit tout. Les deux généraux étoient déjà en conférence avec le pensionnaire à la Haye. Le prince Eugène avoit refusé d'aller en Espagne, ce que l'archiduc ne lui pardonna jamais, et l'accusa toujours d'avoir empêché la cour de Vienne de le secourir autant et aussi à temps qu'il auroit fallu pour assurer ses succès. Staremberg alla commander l'armée d'Espagne. J'ai voulu raconter de suite toute cette expédition manquée d'Écosse; retournons maintenant un peu en arrière.

CHAPITRE IX.

Mariage de Béthune et d'une sœur du duc d'Harcourt; de Fervaques et de Mlle de Bellefonds; de Gassion et d'une fille d'Armenonville; de Monasterol et de la veuve de La Chétardie. — Le chancelier de Pontchartrain refuse un riche legs de Thevenin. — Mort et substitution du vieux marquis de Mailly. — Mort de la duchesse d'Uzès. — Retraite, caractère et traits de Brissac, major des gardes du corps. — Cardinal de Bouillon perd un procès devant le roi contre les réformés de Cluni. — Mariage et grandesse de M. de Nevers d'aujourd'hui. — Extraction et caractère de Jarzé, qui succède à Puysieux en Suisse. — Tentative d'un capitaine de vaisseau, qui avoit pris le nom et les armes de Rouvroy, d'être reconnu de ma maison. — Mme la duchesse de Bourgogne blessée. — Mot étrange du roi. — Anecdote oubliée sur l'abbé de Polignac, depuis cardinal. — Voyage de Chamillart vers l'électeur de Bavière en Flandre. — Mgr le duc de Bourgogne secrètement destiné à l'armée de Flandre, et le duc de Vendôme sous lui.

Il se fit plusieurs mariages : Bethune, neveu de la reine de Pologne, qui n'avoit presque rien vaillant, plus touché de l'alliance que du bien,

épousa une sœur du duc d'Harcourt, qui n'eut que quatre-vingt mille livres. C'est dommage que le bout du projet de ces Mémoires n'atteigne pas le temps de la mort du dernier prince de la maison d'Autriche[1]. On verra dans ce mariage si indifférent en apparence, et si fort ignoré des puissances de l'Europe, le germe dont la Providence avoit destiné la foiblesse à les remuer toutes, à anéantir cette fameuse pragmatique qui avoit enrôlé toute l'Europe pour son soutien, et à mettre sur la tête d'un prince de Bavière, qui n'étoit pas prêt à nuire, le diadème impérial, la couronne de Bohême, et partager encore d'autres provinces avec d'autres princes aux dépens de l'héritière qui se les croyoit toutes si assurées, avec l'empire pour son époux, et qui avoit de si puissants défenseurs, dont les intérêts avec les siens étoient les mêmes. A qui considère les événements que racontent les histoires dans leur origine réelle et première, dans leurs degrés, dans leurs progrès, il n'y a peut-être aucun livre de piété (après les divins et après le grand livre toujours ouvert du spectacle de la nature) qui élève tant à Dieu, qui en nourrisse plus l'admiration continuelle, et qui montre avec plus d'évidence notre néant et nos ténèbres. Cette réflexion m'échappe à cette occasion qui auroit la même application sous de bons yeux à une infinité d'autres, mais non pas avec la même évidence et la même clarté, pour qui a connu de source le ressort unique de ce grand événement, et les jeux différents de ce ressort unique.

Fervaques, fils de Bullion, épousa la fille de la marquise de Bellefonds; et Gassion une fille d'Armenonville. Il étoit petit-fils du frère aîné du maréchal de Gassion, et sert actuellement de lieutenant général avec réputation. Monasterol, envoyé de l'électeur de Bavière, tout à fait dans sa confiance, qui recevoit ici ses subsides, gros joueur, grand dépensier et fort dans les belles compagnies, devint amoureux de la veuve de La Chétardie, gouverneur de Béfort, frère de ce curé de Saint-Sulpice, directeur de Mme de Maintenon, duquel elle avoit des enfants, dont l'aîné a été ambassadeur en Prusse où il a fort bien servi, et l'est maintenant à Pétersbourg, où il a eu part à la révolution qui a mis la czarine Élisabeth, fille de ce célèbre czar Pierre Ier, sur le trône. Cette Mme de La Chétardie étoit faite à peindre et grande, fort belle, sans esprit, mais très-galante et fort décriée, grande dépensière et fort impérieuse; elle subjugua Monasterol qui fit la folie de l'épouser, et qui fut après bien honteux de le déclarer.

Thevenin, riche partisan, mourut sans enfants. Il devoit sa fortune au chancelier, tandis qu'il étoit contrôleur général. Il avoit une fort belle maison joignant la sienne, magnifiquement meublée, qu'il lui donna avec les meubles par son testament. Le chancelier ne voulut point prendre le legs, quoique le roi lui conseillât de l'accepter. Cette action de désintéressement fut fort approuvée, d'autant qu'après que le roi lui en eut parlé il n'en parla plus pendant six semaines, en sorte

1. Le dernier empereur de la maison de Hapsbourg-Autriche fut Charles VI, qui mourut le 20 octobre 1740.

qu'on croyoit qu'il l'accepteroit. Au bout de ce temps il représenta au roi ses raisons, et fit après sa renonciation.

Le vieux marquis de Mailly mourut à quatre-vingt-dix-huit ans dans la belle maison qu'il avoit bâtie au bout du pont Royal, et laissa plus de soixante mille écus de rente en fonds de terre. Sa femme, qui avoit lors quatre-vingts ans et qui le survécut encore longtemps, étoit devenue héritière de tous les biens de sa maison qui étoit Montcavrel, par la mort du fils de son frère, jeune garçon de douze ou quatorze ans, dont elle prenoit soin depuis la mort de son frère et de sa belle-sœur qu'elle avoit plaidés toute sa vie. Ces Montcavrel étoient la branche aînée de la maison de Monchy, dont étoit cadet le maréchal d'Hocquincourt, frère du grand-père de Mme de Mailly. Sa tante paternelle avoit épousé le frère aîné de son mari. De ce mariage une fille mariée à Montcavrel, frère unique de Mme de Mailly. A force de procès et d'épargnes, de mariés chacun avec fort peu de bien, [avec] l'héritage de la branche de Montcavrel, et une très-longue vie tout appliquée à former une opulente maison, ils y parvinrent. Le mariage de leur second fils avec la parente de Mme de Maintenon, qu'elle fit dame d'atours de Mme la duchesse de Bourgogne, leur fit obtenir en 1701 des lettres patentes dérogeant en leur faveur à tous édits, déclarations et coutumes, qui autorisèrent la substitution qu'ils firent du marquisat de Nesle et d'autres terres pour plus de quarante mille écus de rente en faveur des mâles a perpétuité. A tout ce qui est arrivé depuis au marquis de Nesle, leur petit-fils, qui leur a immédiatement succédé, il n'a pas paru que Dieu ait béni ou l'acquisition de ces biens, ou la vanité d'avoir laissé sans aucune sorte de portion, même viagère, les filles et les cadets sur cette substitution.

Le duc d'Uzès perdit aussi sa grand'mère paternelle depuis longtemps retirée, fort vieille. C'étoit une femme de grand mérite et de beaucoup de piété. Elle étoit d'Apchier, c'est-à-dire de la branche aînée de la maison de Joyeuse, grande et fort ancienne, dont la diversité du nom et des armes que portent ses diverses branches les font souvent méconnoître pour sorties masculinement de la même tige. Le nom de la maison est Châteauneuf, seigneur de Randon.

Brissac, major des gardes du corps, qui n'étoit ni ne se prétendoit rien moins que des Cossé, mais un fort simple gentilhomme tout au plus, se retira dans ce temps-ci de la cour chez lui à la campagne, où il mourut bientôt après d'ennui et de vieillesse à plus de quatre-vingts ans. C'étoit, de figure et d'effet, une manière de sanglier qui faisoit trembler les quatre compagnies des gardes du corps, et compter avec lui les capitaines, tout grands seigneurs et généraux d'armée qu'ils fussent. Le roi s'étoit servi de lui pour mettre ses gardes sur ce grand pied militaire où ils sont parvenus, et pour tous les détails intérieurs de dépense, de règle, de service et de discipline; et il s'étoit acquis toute la confiance du roi par son inexorable exactitude, par la netteté de ses mains, par son aptitude singulière en ce genre de service. Avec tout l'extérieur d'un méchant homme, il n'étoit rien moins, mais serviable sans vouloir qu'on le sût, et a souvent paré bien des choses

fâcheuses, mais tout cela avec des manières dures et désagréables. Il avoit de la valeur, mais ses fonctions qui l'attachoient auprès du roi ne le laissoient jamais sortir de la cour, où il devint lieutenant général et gouverneur de Guise. Le roi, parlant un jour du service des majors dans les troupes, qui pour être bons majors les en faisoit haïr : « S'il faut être parfaitement haï pour être bon major, répondit M. de Duras, qui avoit le bâton derrière le roi, voilà, sire, le meilleur qui soit en France, » tirant Brissac par le bras qui en fut confondu; et le roi à rire, qui l'eût trouvé fort mauvais de tout autre, mais M. de Duras s'étoit mis sur un tel pied de liberté qu'il ne se contraignoit sur rien ni sur personne devant le roi, ce qui le faisoit fort redouter, et il en disoit souvent de fort salées. Ce major avoit une santé très-robuste, et se moquoit toujours des médecins, et très-souvent de Fagon en face devant le roi, que personne autre n'eût osé attaquer. Fagon payoit de mépris, souvent de colère, et avec tout son esprit en étoit embarrassé. Ces courtes scènes étoient quelquefois très-plaisantes.

Brissac, peu d'années avant sa retraite, fit un étrange tour aux dames. C'étoit un homme droit qui ne pouvoit souffrir le faux. Il voyoit avec impatience toutes les tribunes bordées de dames l'hiver au salut les jeudis et les dimanches où le roi ne manquoit guère d'assister, et presque aucune ne s'y trouvoit quand on savoit de bonne heure qu'il n'y viendroit pas; et sous prétexte de lire dans leurs heures, elles avoient toutes de petites bougies devant elles pour les faire connoître et remarquer. Un soir que le roi devoit aller au salut, et qu'on faisoit à la chapelle la prière de tous les soirs qui étoit suivie du salut, quand il y en avoit, tous les gardes postés et toutes les dames placées, arrive le major vers la fin de la prière, qui, paroissant à la tribune vide du roi, lève son bâton et crie tout haut : « Gardes du roi, retirez-vous, rentrez dans vos salles, le roi ne viendra pas. » Aussitôt les gardes obéissent, murmures tout bas entre les femmes, les petites bougies s'éteignent, et les voilà toutes parties excepté la duchesse de Guiche, Mme de Dangeau et une ou deux autres qui demeurèrent. Brissac avoit posté des brigadiers aux débouchés de la chapelle pour arrêter les gardes, qui leur firent reprendre leurs postes, sitôt que les dames furent assez loin pour ne pouvoir pas s'en douter. Là-dessus arrive le roi qui, bien étonné de ne point voir de dames remplir les tribunes, demanda par quelle aventure il n'y avoit personne. Au sortir du salut, Brissac lui conta ce qu'il avoit fait, non sans s'espacer sur la piété des dames de la cour. Le roi en rit beaucoup et tout ce qui l'accompagnoit. L'histoire s'en répandit incontinent après; toutes ces femmes auroient voulu l'étrangler.

Le cardinal de Bouillon, dans son exil vide d'occupations meilleures, travailloit à s'assujettir les moines réformés de la congrégation de Cluni. Comme cardinal et abbé général il avoit assujetti les non-réformés, parce que les cardinaux ont usurpé tous les droits d'abbés réguliers, et par cette raison il les vouloit étendre sur les réformés. Ceux-ci disoient que cet abus des cardinaux ne se pouvoit tolérer qu'à l'égard de moines qui n'avoient point d'autre supérieur général, mais que pour eux, qui

dépendoient du général particulier de leur réforme, et du régime de leur congrégation, ils n'avoient que des honneurs et des respects à rendre au cardinal de Bouillon, dont l'autorité bouleverseroit tout chez eux, et n'y avoit jamais été reconnue depuis qu'ils étoient réformés et rassemblés en congrégation subsistante. Cela fit un procès au grand conseil où les causes de l'ordre de Cluni sont commises, qui fut soutenu de part et d'autre avec grande chaleur. Le cardinal le perdit en entier, et entra en furie. Sa famille renouvela les clameurs qu'on a vu ailleurs qu'ils firent sur la manière dont fut dressé l'arrêt de la coadjutorerie de Cluni pour l'abbé d'Auvergne; les plaintes furent portées au roi qui fut pressé, de manière que, contre toute règle, il voulut bien que l'affaire fût portée devant lui pour y être jugée de nouveau. Elle fut examinée par un bureau de trois conseillers d'État, devant qui elle fut rapportée par un maître des requêtes, et tous quatre vinrent un samedi après dîner chez le roi, où le conseil de finances se trouva, pour avoir des magistrats. Le cardinal de Bouillon n'eut que trois voix pour lui. L'affaire dura quatre heures, et l'arrêt du grand conseil confirmé en tous ses points. Il est difficile d'exprimer la rage qu'il en conçut lorsqu'il apprit cette nouvelle, qui lui tourna tellement la tête qu'elle eut une part principale à ce qu'il exécuta depuis.

M. de Donzi hors d'espérance d'être duc avoit cherché à y suppléer par un mariage. Il le trouva dans la fille aînée de J. B. Spinola, gouverneur d'Ath et lieutenant général des armées de Charles II, roi d'Espagne, qui en 1677 le fit faire prince de l'empire, et le fit enfin grand d'Espagne, de la première classe pour un gros argent qu'il paya. Il n'eut point de fils, il n'eut que deux filles dont l'aînée eut sa grandesse après lui, et que Donzi épousa, et prit d'elle, en se mariant, le nom de prince de Vergagne. Il falloit craindre, à la vie qu'il menoit, de se méprendre et de dire *Vergogne*. L'autre fille épousa le frère de Seignelay. Ni l'une ni l'autre ne furent heureuses. Le prince de Chimay, beau-frère alors de Vergagne, fut fait en ce temps-ci grand aussi de première classe.

Puysieux, lieutenant général, gouverneur d'Huningue, à qui l'ambassade de Suisse avoit valu l'ordre, comme on l'a vu, et une des trois places de conseiller d'État d'épée, se lassa d'un emploi qui ne pouvoit plus le conduire à rien, et où il s'ennuyoit malgré l'estime, l'affection, la considération qu'il s'y étoit universellement acquises. On chercha qui y envoyer, et on trouva peu de gens qui s'y offrissent. Il falloit la singularité de l'éducation de Puysieux avec le roi, celle de sa grand'mère, l'alliance de sa mère, pour en tirer avec tout son esprit tout le parti qu'il en tira. Faute de mieux, Jarzé fut nommé à la surprise de tout le monde. C'étoit un gentilhomme d'Anjou fort riche et fort avare, avec de l'esprit, de la lecture et quelques amis, mais fort peu répandu, et tout appliqué à ses affaires et à amasser quoique sans enfants. Il avoit perdu un bras il y avoit plus de trente ans à la guerre, et n'avoit pas servi depuis, ni presque vu la cour. Apparemment qu'il s'ennuya, et qu'il voulut enfin tenter quelque fortune. Il n'étoit connu que par son père, qui est ce Jarzé qui, par l'aventure des capitaines des gardes aux

Feuillants, fut un moment capitaine des gardes du corps à la place du vieux Charost, à qui la charge fut rendue tôt après. Cette aventure entre autres est très-bien détaillée dans les Mémoires de Mme de Motteville, et celle encore des folles amours du même Jarzé pour la reine mère, qui le chassa[1], et dont il perdit sa fortune.

La promotion des deux lieutenants généraux des armées navales en fit faire une autre en descendant quelque temps après, dont Rouvroy ne fut pas content. C'étoit un capitaine de vaisseau bon officier et brave homme, qui seroit vice-amiral il y a longtemps, si son humeur incompatible, ses folles hauteurs, et son audace à piller partout ne l'avoient fait honnêtement chasser près de toucher au but. Je dis honnêtement, mais toutefois, malgré ses plaintes et ses cris, sans aucune récompense. C'étoit un homme dont le père ou le grand-père obscur avoit apparemment trouvé le nom et les armes de Rouvroy meilleures à prendre dans le choix qu'il s'en proposoit, puisqu'il les prit sans en être. Le peu qu'ils étoient le fit longtemps ignorer. Ce Rouvroy-ci avoit deux sœurs. La beauté de l'une a fait longtemps du bruit. Elle avoit été fille d'honneur de Madame, et Saint-Vallier, capitaine de la porte du roi alors, l'épousa. L'autre suppléa par l'intrigue à la beauté. Elle fut aussi fille d'honneur de Madame; elle épousa un riche gentilhomme d'auprès de Cambrai qui avoit la terre d'Oisy, dont il portoit le nom; et toutes deux ont eu des enfants. Elles s'étoient données à Monsieur et à Madame pour être de même maison que nous. Leur frère se maria mal à leur gré; elles firent ce qu'elles purent pour l'en empêcher. Ne sachant plus qu'y faire, elles s'avisèrent de venir trouver mon père, dans l'espérance qu'il ne les désavoueroit pas en face, et qu'elles en tireroient protection pour empêcher ce mariage tout près de se célébrer. Elles lui dirent qu'elles avoient recours à lui pour se plaindre de leur frère, et pour lui demander s'il souffriroit qu'un homme qui avoit l'honneur d'être de sa maison se mariât de la sorte.

Mon père, qui n'avoit jamais eu aucun commerce avec pas un d'eux, et qui étoit vif, prit feu, leur répondit tout net qu'il ne reconnoissoit ni lui ni elles; que jamais il n'avoit ouï parler de cette parenté; qu'il les défioit de la prouver; et que partant il ne se mêleroit point de leurs affaires. Il ajouta que c'étoit bien assez qu'il ne dît mot au nom de Rouvroy et à la croix de ses armes qu'ils portoient, sans lui venir parler impudemment d'une fausse parenté. Une abondance de larmes fut toute leur réponse, et elles s'en allèrent interdites, confuses, et enragées de l'affront qu'elles se venoient d'attirer. La scène se passa dans la chambre de ma mère, qui ne dit mot; j'y étois, et cela me frappa tellement, que je m'en souviens comme d'hier, maintenant que je l'écris. Mme de Saint-Vallier étoit lors mariée, dans la force de sa beauté, fort du grand monde, fort galantisée, et elle avoit tout l'esprit et le tour à profiter de tant d'avantages. Sa sœur étoit fille de Madame. Elles s'allèrent plaindre à Monsieur, qui se trouva à Paris, et firent grand bruit de leur aventure, que mon père méprisa parfaitement. Monsieur l'en-

1. Voy. les notes à la fin du volume.

voya prier de passer au Palais-Royal. Il y raconta à lui et à Madame le fait, et ce qui s'étoit passé entre lui et ces femmes, de manière que l'un et l'autre en demeurèrent satisfaits, et leur conseillèrent de se taire dès qu'elles n'avoient point de preuves à montrer. Cela finit tout court de la sorte, et leur frère se maria.

Ce seroit ici le lieu d'expliquer mon nom et mes armes, et comment avec un nom que je ne porte point et la moitié des armes que j'écartèle, c'étoit prétendre en effet être de ma maison; la parenthèse en seroit trop longue : elle se trouvera mieux placée parmi les Pièces, pour ne pas interrompre le fil de la narration. Bien des années se passèrent sans plus en entendre parler. La personne que Rouvroy avoit épousée étoit fille de la sous-gouvernante des filles de Monsieur, et de feu Madame sa première femme. Elle se trouva une personne d'esprit, de vertu, de douceur, et d'un véritable mérite, extrêmement bien avec Mme la princesse de Conti, et ne bougeant de chez elle, sur un pied d'amitié, d'estime et de confiance, et tout aussi aimée et comptée de Mlle de Lislebonne, de Mme d'Espinoy et de Mme d'Urfé, et très-bien avec Mmes de Villequier, puis d'Aumont, et de Châtillon, sa sœur. Monseigneur même, qui, dans ces temps-là, ne bougeoit de chez Mme la princesse de Conti, prit de la bonté pour elle, et elle fut toujours de tout avec eux. A la fin le mari ou la femme s'ennuyèrent d'un état agréable à Versailles et à Fontainebleau, mais non à la cour. Pour en être, c'est-à-dire, des fêtes et des voyages de Marly, il falloit pouvoir être admise à table et dans les carrosses, comme les femmes de qualité; c'est ce qui manquoit à l'agrément solide de sa vie, et c'est ce qui eût été de plain-pied son mari étant de ma maison. Il se mit donc à me faire sa cour dans les galeries, puis à venir quelquefois chez moi les matins, en homme qui me faisoit sa cour comme à un ami de M. de Pontchartrain, pour son avancement dans la marine. Je le recevois civilement; je lui fis même plaisir utilement, et autant que je le pus, néanmoins toujours attentif à ses propos et à ses démarches, dans le souvenir très-présent de ce qui s'étoit passé de ses sœurs avec mon père. Cette conduite dura ainsi quelques années sans aucune mention que d'avancement, et moi toujours poli et serviable, mais toutefois en garde de l'attirer chez moi.

Enfin, cette année, sur la fin du carême, piqué de la promotion de marine dont j'ai parlé, il me vint faire ses plaintes avec vivacité, s'applaudit d'avoir tiré son fils de la marine pour le mettre dans le régiment des gardes, et ajouta que, par tout ce qui lui en revenoit du duc de Guiche et de tous les officiers, il espéroit qu'il ne me feroit pas déshonneur, ni au nom qu'il portoit. J'entendis ce françois. Nous descendions le degré, moi pour aller dîner à Paris, et lui m'accompagnant. Pour toute réponse, je lui demandai s'il n'y vouloit rien mander, et me séparai de lui à la galerie, qui me parut fort embarrassé. Avant de monter en carrosse, j'allai chez Mme d'Urfé, à qui je contai ce qui venoit de m'arriver, l'aventure de mon père, et la priai de vouloir bien dire à Rouvroy et à sa femme que tant que les politesses n'avoient été que douteuses, je les avois reçues avec la civilité qu'ils pouvoient désirer, mais qu'au propos qui me venoit d'être tenu, je ne pouvois dissimuler

que je ne connoissois nulle parenté avec eux; que je n'en avois jamais ouï parler autrement à mon père et aux trois autres branches de notre maison, dont je ne suis que la quatrième; que je croyois Rouvroy tout aussi bon qu'il le pouvoit souhaiter, mais nullement de ma maison; que ces choses-là consistoient en preuves; que je serois ravi qu'il m'en montrât qui me le fissent reconnoître, mais que jusque-là je n'en ferois rien, et que lui-même, s'il n'en avoit point, auroit mauvaise grâce de le vouloir prétendre, et le prétendroit inutilement. J'ajoutai que je la priois d'en rendre compte à Mme la princesse de Conti, et de lui dire que, sans l'amitié qu'elle avoit pour sa femme, je n'aurois pas entendu le propos de parenté si patiemment, et qu'il se devoit contenter de ce que je lui laissois faire ce que bon lui sembloit sur le nom et les armes qu'il prenoit, sans vouloir encore être reconnu pour être ce qu'il n'étoit pas, et ce qu'il ne pouvoit prouver qu'il fût, puisqu'il n'avoit pas encore tenté de le faire.

Revenu à Versailles, je trouvai le duc d'Aumont sortant de chez le chancelier comme j'y entrois. Il m'arrêta dans l'antichambre, et me fit un grand préambule du désespoir de Rouvroy, et qu'il n'étoit pas permis d'attaquer les gens sur leur naissance, et du bruit que cela faisoit. Je me mis à rire et à lui dire que j'attaquois si peu cet homme sur sa naissance, que je ne m'étois pas seulement donné la peine de savoir qui il étoit et de quel droit il prenoit le nom et les armes qu'il portoit; mais de penser qu'à force de bruit, de plaintes et de langages, il me feroit ou l'avouer, ou consentir tacitement qu'on le crût de ma maison, il pouvoit être bien persuadé que je n'en ferois rien. M. d'Aumont me répondit que ces sortes d'affaires étoient toujours délicates et désagréables; que c'étoit par amitié et par intérêt pour moi qu'il me parloit; qu'il ne falloit pas avoir toujours tant de délicatesse sur les parentés; que Rouvroy étoit enragé et résolu de porter ses plaintes au roi. Je répondis encore avec le même sang-froid que si Rouvroy étoit assez fou pour se plaindre au roi de ce que je ne le voulois pas reconnoître, j'aurois l'honneur de lui en dire les raisons, qu'il goûteroit, je croyois, autant que celles de Rouvroy; qu'en un mot, ce n'étoit point là une affaire de crierie, mais de preuves, à quoi je reviendrois toujours; que tout ce bruit ne m'émouvroit pas le moins du monde, mais que je me persuadois qu'il nuiroit fort à qui y avoit recours, faute de preuves si aisées à montrer, s'il en avoit, et si ridicules à prétendre, s'il n'en avoit pas. Je laissai ainsi M. d'Aumont peu content de la commission qu'il avoit apparemment prise par amitié pour Mme de Rouvroy, et de l'effet de son éloquence. Je ne laissai pas de prendre mes précautions du côté de Monseigneur et du roi, après quoi je me mis peu en peine des clabauderies que je ne payai que de mépris.

Je sus que Rouvroy avoit été à nos autres branches, dont il ne fut pas plus content que de moi. Il fut à divers généalogistes qui ne le satisfirent pas mieux, Clérembault entre autres qui l'assura qu'il ne trouveroit jamais ombre de la moindre preuve, ni même de remonter bien haut. A ma grande surprise, Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy lui conseillèrent de se taire, par le tort irréparable que lui faisoit une préten-

tion rejetée qu'il ne pouvoit prouver. Sa femme pleuroit sans cesse une folie qu'elle faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour arrêter. Enfin las de crier et d'aboyer à la lune, sans toutefois qu'il lui échappât que des plaintes et des cris, dont rien ne pouvoit me blesser, il prit le parti de se taire, et je n'en ai pas ouï parler depuis.

Je n'ai pas cru devoir omettre cette aventure, pour ne pas laisser dans l'erreur ceux que le nom et les armes que ces gens-là ont pris y pourroient induire. Je l'ai déjà dit à propos de Maupertuis et de la maison de Melun, on fait en France tout ce que l'on veut là-dessus, nulle voie de l'empêcher, nulle justice à attendre. Un garde-marine qui n'étoit point Rochechouart en prit le nom et les armes. Il trouva M. de Vivonne prêt à s'embarquer pour la révolte de Sicile; il le sut, et ne le pouvant empêcher, il l'appela devant tout le monde, et le remercia de la bonne opinion qu'il avoit de sa maison, dont il ne pouvoit donner une plus sûre marque que de l'avoir préférée à tant d'autres pour en choisir pour soi le nom et les armes. Venons maintenant à quelque chose de plus intéressant.

Mme la duchesse de Bourgogne étoit grosse; elle étoit fort incommodée. Le roi vouloit aller à Fontainebleau contre sa coutume, dès le commencement de la belle saison, et l'avoit déclaré. Il vouloit ses voyages de Marly en attendant. Sa petite-fille l'amusoit fort, il ne pouvoit se passer d'elle, et tant de mouvements ne s'accommodoient pas avec son état. Mme de Maintenon en étoit inquiète, Fagon en glissoit doucement son avis. Cela importunoit le roi, accoutumé à ne se contraindre pour rien, et gâté pour avoir vu voyager ses maîtresses grosses, ou à peine relevées de couches, et toujours alors en grand habit. Les représentations sur les Marlys le chicanèrent sans les pouvoir rompre. Il différa seulement à deux reprises celui du lendemain de la Quasimodo, et n'y alla que le mercredi de la semaine suivante, malgré tout ce qu'on put dire et faire pour l'en empêcher, ou pour obtenir que la princesse demeurât à Versailles.

Le samedi suivant, le roi se promenant après sa messe, et s'amusant au bassin des carpes entre le château et la Perspective, nous vîmes venir à pied la duchesse du Lude toute seule, sans qu'il y eût aucune dame avec le roi, ce qui arrivoit rarement le matin. Il comprit qu'elle avoit quelque chose de pressé à lui dire, il fut au-devant d'elle, et quand il en fut à peu de distance, on s'arrêta, et on le laissa seul la joindre. Le tête-à-tête ne fut pas long. Elle s'en retourna, et le roi revint vers nous, et jusque près des carpes sans mot dire. Chacun vit bien de quoi il étoit question, et personne ne se pressoit de parler. A la fin le roi arrivant tout auprès du bassin, regarda ce qui étoit là de plus principal, et sans adresser la parole à personne, dit d'un air de dépit ces seules paroles : « La duchesse de Bourgogne est blessée. » Voilà M. de La Rochefoucauld à s'exclamer, M. de Bouillon, le duc de Tresmes et le maréchal de Boufflers à répéter à basse note, puis M. de La Rochefoucauld à se récrier plus fort que c'étoit le plus grand malheur du monde, et que s'étant déjà blessée d'autres fois, elle n'en auroit peut être plus. « Eh ! quand cela seroit, interrompit le roi tout d'un cou

avec colère, qui jusque-là n'avoit dit mot, qu'est-ce que cela me feroit? Est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils? et quand il mourroit, est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de se marier et d'en avoir? et que m'importe qui me succède des uns ou des autres! Ne sont-ce pas également mes petits-fils? » Et tout de suite avec impétuosité : « Dieu merci, elle est blessée, puisqu'elle avoit à l'être, et je ne serai plus contrarié dans mes voyages et dans tout ce que j'ai envie de faire par les représentations des médecins et les raisonnements des matrones. J'irai et viendrai à ma fantaisie et on me laissera en repos. » Un silence à entendre une fourmi marcher succéda à cette espèce de sortie. On baissoit les yeux, à peine osoit-on respirer. Chacun demeura stupéfait. Jusqu'aux gens des bâtiments et aux jardiniers demeurèrent immobiles. Ce silence dura plus d'un quart d'heure.

Le roi le rompit, appuyé sur la balustrade, pour parler d'une carpe. Personne ne répondit. Il adressa après la parole sur ces carpes à des gens des bâtiments qui ne soutinrent pas la conversation à l'ordinaire; il ne fut question que de carpes avec eux. Tout fut languissant, et le roi s'en alla quelque temps après. Dès que nous osâmes nous regarder hors de sa vue, nos yeux se rencontrant se dirent tout. Tout ce qui se trouva là de gens furent pour ce moment les confidents les uns des autres. On admira, on s'étonna, on s'affligea, on haussa les épaules. Quelque éloignée que soit maintenant cette scène, elle m'est toujours également présente. M. de La Rochefoucauld étoit en furie, et pour cette fois n'avoit pas tort. Le premier écuyer en pâmoit d'effroi; j'examinois, moi, tous les personnages, des yeux et des oreilles, et je me sus gré d'avoir jugé depuis longtemps que le roi n'aimoit et ne comptoit que lui, et étoit à soi-même sa fin dernière. Cet étrange propos retentit bien loin au delà de Marly.

Avant d'aller plus loin, j'ai besoin de retourner un moment sur mes pas pour ne pas oublier une anecdote qui auroit dû être écrite dès la fin de 1705 ou le commencement de 1706 tout au plus tard[1]. Cette transposition au moins servira de préliminaire à une autre plus importante. On se souviendra de ce qui a été dit en son lieu de l'abbé de Polignac, de sa figure, de son caractère, de son brillant à la cour depuis son retour d'exil et de sa dangereuse galanterie. Je le vis, dès le commencement de ces temps-là, courtiser fort le duc de Chevreuse, le mettre sur des points de science, laisser des queues aux questions pour y revenir, enfin s'introduire chez lui; [ce] qui n'étoit pas une chose facile. Cette conduite attira mes réflexions. Le bel air et M. de Chevreuse n'alloient point ensemble, beaucoup moins les allures de l'abbé de Polignac ni de pas un des gens de la cour avec qui il s'étoit particulièrement lié. Je crus voir son dessein; je crus aussi en apercevoir le danger. Je m'y confirmai de plus en plus, et je pris enfin la résolution de le

1. Passage omis par les précédents éditeurs depuis *Avant d'aller plus loin* jusqu'à *Le hasard* (p. 118). L'anecdote racontée par Saint-Simon se trouve déjà plus haut, t. III, p. 226 et suiv.; mais on n'a pas cru devoir supprimer les redites de l'auteur dans une édition complète de ses Mémoires.

montrer à celui qui le regardoit de plus près. Un soir, à Marly, causant avec le duc de Beauvilliers au coin de son feu tête à tête, je lui témoignai ma surprise de cette liaison si nouvelle du duc de Chevreuse et de l'abbé de Polignac si peu faits l'un pour l'autre. M. de Beauvilliers me dit que cela étoit tout naturel; que tous deux savoient beaucoup, tous deux gens d'esprit; qu'à Marly on étoit plus rassemblé qu'à Versailles, et qu'on se trouvoit plus souvent chez le roi à différentes heures; qu'il étoit tout naturel que ce hasard les eût mis aux mains sur quelques questions de belles-lettres ou de science; que je savois comme ils étoient l'un et l'autre; que de question en question ils s'étoient accoutumés et plu à raisonner ensemble, que cela avoit formé la liaison.

Je lui dis que cela étoit tout simple de la part de M. de Chevreuse, mais que, du côté de l'abbé de Polignac, je croyois apercevoir du dessein; que ma pensée étoit qu'il en vouloit faire un pont pour l'aborder lui-même. « Eh bien! interrompit le duc, quand cela seroit, où est le mal? Il est vrai que M. de Chevreuse m'en a parlé; je l'ai vu chez lui, et il l'a amené chez moi. C'est un homme de qualité, de beaucoup d'esprit et de fort bonne compagnie, avec qui il y a mille choses agréables à apprendre.—Eh! monsieur, voilà le point, lui dis-je. Vous le trouvez tel, et cela est vrai. Ce qu'il veut, c'est de vous-même d'en faire un autre pont pour pénétrer jusqu'à Mgr le duc de Bourgogne. — Eh! pourquoi, répliqua-t-il, ne le lui pas faire voir, s'il y a de l'instruction et de l'utilité à trouver dans une conversation agréable pour Mgr le duc de Bourgogne? Je ne vois à cela aucun inconvénient. — Et moi, lui dis-je, j'en vois beaucoup, et tel que vous ne le sentirez que quand il n'en sera plus temps. »

Il s'altéra un peu et me pria de lui développer ce qui ne se présentoit pas à lui, avec un petit air de doux défi. « Voilà, lui dis-je, votre charité qui déjà s'effarouche. Mais vous me pardonnerez de vous dire que, avec une charité si délicate, on ignore tout, et on tombe en beaucoup d'inconvénients dans une cour. Puisque j'ai commencé à l'effaroucher, j'irai jusqu'au bout. Tâchez, monsieur, de connoître vos gens. L'abbé de Polignac est une sirène enchanteresse, et qui en fait métier et profession. C'est un homme faux, ambitieux, qui entreprendra tout et à qui aucun moyen ne coûtera pour arriver à ses fins. Toute sa vie jusqu'à présent n'a été que cela. Ses mœurs, ses liaisons, sa conduite n'ont aucun rapport avec M. de Chevreuse ni avec vous. Il n'a été à lui que pour arriver à vous; et il ne veut vous capter que pour parvenir par vous à Mgr le duc de Bourgogne, qu'il enchantera par son esprit, par son jargon, par son savoir. Il s'y ancrera par soi-même, et une fois ancré le voudra dominer pour faire sa fortune, ne pensera conséquemment qu'à vous écarter pour être seul possesseur; et souvenez-vous, monsieur, que je vous prédis qu'il en viendra à bout, si vous avez la simplicité de l'introduire. »

M. de Beauvilliers se fâcha tout de bon. Il me dit qu'il n'y avoit plus moyen de raisonner avec moi; que je soupçonnois tout; que je jugeois mal tout le monde; qu'en un mot tout ce qui me passoit par la tête je croyois le voir; que rien ne me coûtoit, charité, jugements téméraires,

imputations de desseins impossibles; que je ne lui persuaderois pas que l'abbé de Polignac eût ni la pensée, ni la volonté, ni, quand cela seroit, le pouvoir de le débusquer, quelque bien qu'il réussît auprès du jeune prince, et qu'enfin il me prioit de ne lui parler jamais de l'abbé de Polignac. « Vous serez obéi, lui dis-je, et très-ponctuellement, mais à votre dam, monsieur; je ne puis m'empêcher de vous le répéter pour la dernière fois, et de vous prier de vous en souvenir. » De là nous passâmes à d'autres choses. Il eut contentement; je ne lui nommai plus le nom de l'abbé de Polignac; je cessai aussi d'en parler à M. de Chevreuse. On verra que je fus prophète et que M. de Beauvilliers le reconnut humblement. Il n'avoit pu se le dissimuler lors de ce que je vais raconter. Il ne me l'avoit pas avoué encore; mais ce qui lui étoit arrivé de conforme à ce que je lui avois prédit auroit dû le rendre pour une autre fois plus docile. Il est vrai que l'excès de l'énormité le trompa. Reprenons maintenant au temps où nous étions, c'est-à-dire à Marly au sortir de Pâques.

Le hasard apprend souvent par les valets des choses qu'on croit bien cachées. Il s'en trouva des miens, amis d'un sellier à Paris, qui travailloit secrètement aux équipages de Mgr le duc de Bourgogne pour la guerre, et qui eut l'indiscrétion de le leur dire et de les leur montrer, en leur recommandant fort le secret que lui-même ne gardoit pas. Ils me le contèrent : cela m'ouvrit les yeux sur un voyage fort bizarre que Chamillart étoit allé faire en Flandre avec Chamlay et Puységur. Il partit de Versailles le soir même du jour de Pâques, et il en arriva à Marly le soir du 20 avril, et fut douze jours en ce voyage. Sa santé très-languissante le rendit remarquable, et plus encore le temps où il partit. On étoit lors dans la plus grande inquiétude de l'entreprise d'Écosse, et le roi d'Angleterre arriva à Saint-Germain le même soir que Chamillart revint à Marly de Flandre. Ce jour étoit le vendredi, veille de celui où la duchesse du Lude vint apprendre au roi à sa promenade que Mme la duchesse de Bourgogne étoit blessée, et où se passa ce que j'en ai raconté. Elle accoucha le lundi suivant. Toutes ces époques méritent d'être marquées.

Je fis mes réflexions sur la destination de Mgr le duc de Bourgogne; je ne vis pour lui que le Rhin ou la Flandre, et ce voyage de Chamillart me décida pour la Flandre. Il y étoit allé en effet, comme je le sus depuis, pour disposer l'électeur de Bavière à aller sur le Rhin, pour laisser à Mgr le duc de Bourgogne l'armée de Flandre dans une conjoncture où on espéroit la révolte des Pays-Bas espagnols, de la révolution d'Écosse; en quoi on faisoit la faute de se priver du secours qu'on se devoit promettre de l'affection de ces provinces pour l'électeur qui les avoit si longtemps gouvernées, qui en étoit adoré, et qui eût été l'instrument le plus propre à donner vigueur à cette révolte une fois commencée. Chamillart rencontra Hough en chemin qui lui apprit les contre-temps de la traversée du roi d'Angleterre, et le peu d'espérance d'aucun succès, dont le ministre fut tellement touché qu'il en demeura une partie de la nuit sur son lit immobile sans pouvoir se remuer. Il dépêcha au roi, et continua son voyage, mais avec d'autres pensées que celles qu'il

avoit eues jusqu'alors. Mais ce changement de face des affaires n'en produisit aucun dans la destination des généraux.

CHAPITRE X.

L'électeur de Bavière [destiné] au Rhin, et le duc de Berwick sous lui; Villars au Dauphiné. — Conversation curieuse avec le duc de Beauvilliers sur la destination de Mgr le duc de Bourgogne. — Déclaration des généraux des armées. — Grand prieur en France, avec défense d'approcher de Paris et de la cour plus que quarante lieues. — Maréchal de Matignon sert sous le duc de Vendôme. — Éclat et réflexion sur cette nouveauté. — Vendôme à Clichy. — Son étrange réception à Bergheyck, etc., que le roi lui envoie. — Le roi coupe plaisamment la bourse à Samuel Bernard.

L'électeur eut grand'peine à quitter la Flandre : il y étoit avec décence dans les restes de son gouvernement; et par là même il y commandoit avec décence l'armée françoise. Là, il n'agissoit directement que contre la Hollande et l'Angleterre, les Impériaux n'y étoient qu'auxiliaires. Sur le Rhin il étoit dépaysé, hors de son gouvernement, aux mains directement avec l'empereur et l'empire, dans la situation si personnellement fâcheuse où il se trouvoit, qu'il étoit de son intérêt de n'aigrir pas, dans la perspective d'une paix tôt ou tard à faire. C'étoit de général naturel dans son gouvernement devenir général à gages et mercenaire, allant où on l'envoyoit, et avilir sa dignité, que, dans ses disgrâces, il avoit si fort rehaussée. D'autre part, c'étoit avilir encore plus celle de l'héritier nécessaire de la couronne, par montrer, en déplaçant l'électeur, que ce prince ne voudroit pas lui obéir. Après bien des représentations d'un prince sans ressources, Chamillart eut recours à l'argent, quelque court qu'il en fût, et l'électeur, faute de pouvoir mieux, en prit pour sauter le bâton de l'armée du Rhin. Il eut huit cent mille livres payées comptant de gratification extraordinaire, outre ses pensions, ses subsides, et tout ce qu'il tiroit du roi; encore se repentit-il d'avoir cédé. Il dépêcha un courrier après Chamillart pour se rétracter, qui, dans l'embarras où cela le jeta, le lui renvoya avec promesse d'autres quatre cent mille livres qui firent les huit, parce qu'il n'en avoit donné d'abord que quatre, et cette augmentation fixa enfin la résolution forcée de l'électeur.

Berwick étoit de retour et publiquement destiné à l'armée de Dauphiné, où Tessé commandoit dans ces provinces et pressoit fort son retour. Villars étoit à Strasbourg, méditant le siége de Philippsbourg, si l'affaire d'Écosse eût réussi, pour favoriser celle des Pays-Bas. On a vu à quel point il s'étoit brouillé en Bavière avec l'électeur. Il en étoit demeuré en ces termes depuis, nul moyen par conséquent de les remettre ensemble; aussi Chamillart avoit eu ordre de lui proposer Berwick qu'il accepta, et de lui promettre qu'on alloit faire revenir tout présentement Villars, à qui on donneroit l'armée de Dauphiné. J'explique ces choses un peu à l'avance; je les sus bientôt avant leur déclaration, et je les préviens ici pour n'en pas embarrasser le

récit que je vais faire, dans lequel il auroit fallu mettre ces destinations que j'y sus. Pour le marché d'argent de l'électeur, je ne l'appris qu'après.

Un des premiers soirs que nous fûmes arrivés à Marly, et qu'il faisoit fort beau, M. de Beauvilliers, qui avoit envie de causer avec moi, me mena dans le bas du jardin, vers l'abreuvoir, où tout est à découvert et où on ne peut être entendu de personne. J'avois résolu de lui parler de la destination de Mgr le duc de Bourgogne, et ce fut là où je l'exécutai. Il fut étonné que je le susse, je lui en dis le comment; il me l'avoua et me demanda si je ne trouvois pas cela fort à propos, et tout de suite m'en fit l'éloge en gros comme de la seule bonne résolution à prendre. Ce fut alors que j'appris par lui l'objet du voyage de Chamillart en Flandre, et la disposition des généraux telle que je l'ai racontée, et là aussi où je lui fis les objections sur l'électeur de Bavière que j'ai expliquées, sur quoi il me répondit qu'il avoit fallu tout faire céder à la nécessité d'envoyer Mgr le duc de Bourgogne en Flandre. De là il se mit à enfiler les raisons en détail. Il me dit que, dans le découragement des affaires, il étoit important de les remonter et de donner une nouvelle vigueur aux troupes par la présence de l'héritier nécessaire; qu'il étoit indécent qu'il languît dans l'oisiveté à son âge, tandis que sa maison brûloit de toutes parts; que le roi d'Angleterre alloit à la guerre; qu'il étoit plus que temps que M. le duc de Berry la connût, et qu'il ne seroit pas soutenable de l'y envoyer, et en même temps de retenir son frère; que la licence étoit montée en Flandre, et par ceux-là mêmes qui la devoient le plus empêcher, à un point qu'il n'y avoit plus de remède à y espérer que de l'autorité de ce prince; que cette licence étoit la cause principale de tous les malheurs, puisque la discipline et la vigilance sont l'âme des armées; qu'il étoit infiniment utile de profiter de tout ce que ce prince avoit montré en ses deux uniques campagnes de goût et de talent pour la guerre, afin de l'y former et de l'y rendre capable; que le Dauphiné et l'Allemagne n'étant pas dignes de lui par le rien ou le peu qu'il y avoit à y faire, il n'y avoit que la Flandre où il pût aller; que ces raisons étoient toutes si fortes qu'elles avoient enfin très-sagement déterminé.

J'approuvai fort ce qu'il me dit sur l'oisiveté des princes et l'utilité de les former à la guerre, mais j'osai contester tout le reste. Je dis qu'il eût été fort à souhaiter que Mgr le duc de Bourgogne eût continué de commander les armées, et je m'étendis là-dessus; mais je soutins qu'après une discontinuation de plusieurs campagnes, après tant de pertes et de malheurs, dans une nécessité de toutes choses, avec des troupes si accoutumées à se défier de la capacité de leurs généraux, et qu'à force de mauvaise conduite on avoit mises dans l'habitude de ne plus tenir devant l'ennemi, et de se croire d'avance toujours battues, un temps de défensive et si triste ne me sembloit pas propre pour remettre Mgr le duc de Bourgogne à la tête d'une armée qui croiroit beaucoup faire que de ne pas reculer et de n'essuyer pas de fâcheuses aventures, dont les moindres deviendroient avec lui très-embarrassantes et très-affligeantes; que ce prince s'étoit accoutumé à un particulier qui ne

convenoit point à la vie de l'armée, et duquel il se déferoit malaisément; que la raison contraire y feroit briller M. son frère à son préjudice, chose infiniment dangereuse; mais que le pire de tous les inconvénients étoit celui de la présence du duc de Vendôme. « Eh! c'est précisément pour cela, interrompit le duc de Beauvilliers, que la présence de Mgr le duc de Bourgogne est nécessaire. Il n'y a que lui dont l'autorité puisse animer la paresse de M. de Vendôme, émousser son opiniâtreté, l'obliger à prendre les précautions dont la négligence a coûté souvent si cher et a pensé si souvent tout perdre. Il n'y a que la présence de Mgr le duc de Bourgogne qui puisse réveiller la mollesse des officiers généraux, tenir en crainte l'exactitude de tous, en respect la licence effrénée du soldat, rétablir l'ordre et la subordination dans l'armée, que M. de Vendôme a totalement ruinés depuis qu'il commande en Flandre. » Je ne pus m'empêcher de sourire de tant de confiance, ni de lui répondre avec assurance que rien de tout cela n'arriveroit, mais bien la perte de Mgr le duc de Bourgogne.

Il seroit difficile de rendre quel fut l'étonnement du duc à cette repartie. Je me laissai interrompre, je demandai après d'être patiemment entendu, et je m'expliquai ensuite à mon aise.

Je lui dis donc que, pour en juger comme je faisois, il n'y avoit qu'à connoître ces deux hommes, et à cette connoissance joindre celle de la cour, et d'une armée qui deviendroit cour, au moment que Mgr le duc de Bourgogne y seroit arrivé. Que le feu et l'eau n'étoient pas plus différents, ni plus incompatibles, que l'étoient Mgr le duc de Bourgogne et M. de Vendôme, l'un dévot, timide, mesuré à l'excès, renfermé, raisonnant, pesant et compassant toutes choses, vif, néanmoins, et absolu, mais avec tout son esprit, simple, retenu, considéré, craignant le mal, et de former des soupçons, se reposant sur le vrai et le bon, connoissant peu ceux à qui il avoit affaire, quelquefois incertain, ordinairement distrait et trop porté aux minuties; l'autre, au contraire, hardi, audacieux, avantageux, impudent, méprisant tout, abondant en son sens avec une confiance dont nulle expérience ne l'avoit pu déprendre, incapable de contrainte, de retenue, de respect, surtout de joug, orgueilleux au comble en toutes les sortes de genres, âcre et intraitable à la dispute, et hors d'espérance de pouvoir être ramené sur rien; accoutumé à régner, ennemi jusqu'à l'injure de toute espèce de contradiction, toujours singulier dans ses avis, et fort souvent étrange, impatient à l'excès de plus grand que lui, d'une débauche également honteuse et abominable, également continuelle et publique, dont même il ne se cachoit pas par audace; ne doutant de rien, fier du goût du roi si déclaré pour lui et pour sa naissance, et de la puissante cabale qui l'appuie, fécond en artifices avec beaucoup d'esprit, et sachant bien à qui il a affaire, tous moyens bons, sans vérité, ni honneur, ni probité quelconque, avec un front d'airain qui ose tout, qui entreprend tout, qui soutient tout, à qui l'expérience de l'état où il s'est élevé par cette voie confirme qu'il peut tout, et que pour lui il n'est rien qui soit à craindre. Que cette ébauche de portrait de ces deux hommes étoit incontestable, et sautoit aux yeux de quiconque avoit un peu examiné l'un et

l'autre par leur conduite, et par les occasions qu'ils ont eues de se montrer tels qu'ils sont. Que cela étant ainsi, il étoit impossible qu'il ne se brouillassent, et bientôt; que les affaires n'en souffrissent, que les événements ne se rejetassent de l'un sur l'autre, que l'armée ne se partialisât; que le plus fort ne perdît le plus foible; et que ce plus fort seroit Vendôme, que nul frein, nulle crainte ne retiendroit, et qui avec sa cabale perdroit le jeune prince, et le perdroit sans retour. Que le vice incompatible avec la vertu rendroit la vertu méprisable sur ce théâtre de vices, que l'expérience accableroit la jeunesse, que la hardiesse dompteroit la timidité, que l'asile de la licence, et l'asile par art, pour se faire adorer, en rendroit odieux le jeune censeur, que le génie avantageux, audacieux, saisiroit tout, que les artifices soutiendroient tout, que l'armée, si accoutumée au crédit et au pouvoir de l'un et à l'impuissance de l'autre, abandonneroit en foule celui dont rien n'étoit à espérer ni à craindre, pour s'attacher à celui dont l'audace seroit sans bornes, et dont la crainte avoit tenu glacée toute l'encre d'Italie, tandis qu'il y avoit été.

M. de Beauvilliers, qui avec toute sa sagesse et sa patience commençoit à en être à bout, voulut ici prendre la parole; mais je le conjurai de vouloir bien m'écouter jusqu'au bout sur une affaire qui en entraînoit tant d'autres. « Mais est-il possible, me dit-il, qu'il vous reste encore quelque chose? — Et quelque chose, répondis-je, de plus important encore, si vous voulez bien m'en donner le temps. » Je lui dis qu'après avoir traité l'armée, il falloit venir à la cour. Mais pour m'entendre ici, il faut se souvenir de sa situation, et surtout de ce que j'ai expliqué (t. II, p. 233 et suiv.), de Mlle de Lislebonne, de Mme d'Espinoy, des mêmes encore, de leur oncle de Vaudemont (t. III, p. 436) de leur union avec Mlle Choin et Mme la duchesse d'une part, avec MM. du Maine et de Vendôme de l'autre, de leur autorité sur Chamillart, de Mme de Soubise, et de Mme de Maintenon à l'égard de toutes ces personnes.

Je dis donc à M. de Beauvilliers qu'il falloit ajouter à tout ce que je venois de lui représenter la part qu'y pouvoient prendre les cabales de la cour. « Le roi, monsieur, a soixante-dix ans, et vous savez qu'on se porte toujours sur le futur, surtout quand on n'espère pas de changer le présent. Mlle Choin n'a que de la sécheresse pour Mgr et Mme la duchesse de Bourgogne. Elle gouverne Monseigneur entre M. le prince de Conti et M. de Vendôme, qui ont toute leur vie été les deux émules de l'amitié de ce prince. Vous jugez bien pour qui elle est, après ce qui lui est arrivé. Mme la Duchesse le veut aussi gouverner, et vous voyez tout ce qu'elle fait, et combien elle réussit auprès de lui. Vous n'ignorez pas aussi qu'elle ne peut souffrir Mme la duchesse de Bourgogne; Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy sont les dominantes à Meudon; Monseigneur passe presque tous les matins seul chez elles, vous pensez bien qu'elles le veulent gouverner et M. de Vaudemont par elles. Quant à présent, toutes ces personnes vivent entre elles dans la plus intime union; c'est un groupe qui ne fait qu'un. C'est leur intérêt pour posséder seuls Monseigneur et en écarter tout autre pour le solide, et cet intérêt

subsistera tant que le roi vivra, sauf après que Monseigneur sera sur le trône à tirer chacun pour soi aux dépens des liaisons anciennes, et ce sera à qui demeurera en principale possession d'un prince trop borné pour choisir, et plus encore pour voir rien par soi-même; mais en attendant l'union subsistera par le même intérêt de n'y laisser ancrer personne. Excepté Mme la Duchesse qui n'a jamais aimé que pour le plaisir, vous n'ignorez pas les liaisons de tous ces autres personnages avec M. de Vendôme, vous en avez eu les plus grandes preuves d'Italie et depuis. Voilà donc des personnages sur qui il peut solidement compter aujourd'hui; et lui par lui-même, et chacun de ces autres personnages chacun par soi, à plus forte raison tous ensemble sont les maîtres de Chamillart, et vous ne pouvez vous dissimuler à vous-même qu'ils lui feront voir tout dans le point précis qu'ils voudront, et que leur autorité sur lui et leur artifice prévaudra sur lui, et à vous et à toute autre considération. Chamillart de plus est livré à M. du Maine, et M. du Maine par Vendôme est à eux; mais ce n'est pas tout.

« Mgr le duc de Bourgogne touche à vingt-six ans. A cet âge son esprit, sa vertu, son application lui ont acquis une réputation en Europe, et les plus grandes espérances des François. Il a réussi en ses deux seules campagnes. Il réussit plus encore dans le conseil. La cour le regarde avec une vénération dont elle ne se peut défendre, quoiqu'en crainte de l'austérité de ses mœurs, laquelle a déjà importuné le roi en plus d'une occasion, et qui met avec lui Monseigneur en une sorte de malaise qui se fait souvent sentir. Un héritier de la couronne devenu dauphin avec ces avantages, et continuant de réussir comme il a commencé, initié dans tous les conseils et dans toutes les affaires, n'est-il pas tout naturellement l'âme du gouvernement et de la distribution des grâces sous un père devenu roi vieux sans s'être jamais instruit ni appliqué? Qui des ministres, des princes, des courtisans osera être son émule? Qui d'eux, au contraire, n'en dépendra pas pour le présent et osera tirailler rien contre lui auprès du roi son père? Qui, de plus, à la taille et à l'âge de ce père, ne redoutera pas une prompte fin de son règne qui mettra entre les mains du fils la souveraine puissance à découvert, et les livrera tous à son bon plaisir? Je conviens que cette dernière raison devroit retenir tout le monde, mais que ne peut point l'audace et l'ambition qui veut toujours agir, parvenir, acquérir, gouverner; qui s'enivre du présent, qui espère et s'étourdit sur l'avenir; qui se mécompte sur sa puissance et sur l'étroit et le timide d'une vertu dont ils ignorent l'étendue et la lumière; en un mot de gens entraînés par la violence de leurs désirs! Tels sont ceux dont il s'agit ici qui, pour gouverner Monseigneur devenu roi, ont l'intérêt le plus pressant d'empêcher que son fils ne le gouverne, qui n'en seront plus à temps si la mort du roi trouve ce prince dans la réputation où nous le voyons, et qui pour cela n'ont d'autre ressource qu'à tout hasarder pour la lui arracher du vivant du roi, et pour le mettre dans le plus triste état où il leur soit possible de le réduire. Je pense, monsieur, continuai-je, avoir démontré leur intérêt; ce ne seroit pas les connoître que de douter de leurs désirs quand leur conduite explique si parfaitement leurs

vues; et ce seroit être aveugle sur l'intérêt de tout ce qui est monstrueux à l'égard de Dieu et même des hommes, que de douter du tremblement des bâtards, à l'égard d'un prince aussi religieux que Mgr le duc de Bourgogne, pour leurs rangs qui blasphèment, et leurs établissements qui effrayent. Vous connoissez l'esprit, le manége, les artifices. l'application continuelle de M. du Maine. Elles n'ont de contradictoire que la timidité, la passion pour lui de Mme de Maintenon, et le foible du roi pour l'un et l'autre; les ténèbres, de plus, de ses manéges, la rassurent; l'audace et l'esprit, la position, les succès de M. de Vendôme le fortifient; la fougue et l'impétuosité de sa femme le pousse. Toutes ces vérités sont si claires que vous n'en sauriez nier pas une. Vous n'avez qu'un retranchement, c'est la possibilité d'une exécution aussi étrange à concevoir qu'un anéantissement d'un prince tel en tout genre qu'est Mgr le duc de Bourgogne.

« Le monstrueux, monsieur, est qu'un tel projet se puisse présenter à l'esprit. Quelque difficile qu'en soit l'exécution, elle l'est moins que d'oser se la mettre dans la tête. Il faut pour arriver à ce but des conjonctures qui ne se peuvent rencontrer dans l'uni de la vie ordinaire de la cour; mais à la guerre, à la tête de troupes découragées, sans discipline, manquant de force choses, dans la funeste habitude des plus tristes revers, avec un général dont la licence, la puissance, l'habitude lui ont acquis le cœur du soldat et du bas officier, la terreur des autres, et personnellement intéressé à perdre le jeune prince, avec toute l'audace et les appuis qui le peuvent assurer, les occasions s'en peuvent trouver, et creuser de ces abîmes auxquels il n'est guère naturel de s'attendre et qui font l'étonnement des nations. Rendre la vertu importune, puis ridicule dans une armée, où personne ne la connoît plus; montrer en odieux le jeune censeur de la licence qui a lié à soi les officiers généraux et particuliers; faire redouter les exemples sans lesquels on ne peut arrêter les désordres et les donner comme cruauté; tourner l'application et l'exactitude si nécessaires en petitesse, en ignorance, en défaut des premières notions et de toute lumière; présenter les précautions comme timidité, comme crainte déplacée, qui dispose à mal juger du courage d'esprit et du caractère du jugement; proposer des partis téméraires qu'on seroit bien fâché qu'on prît, mais dont on dispute avec opiniâtreté pour s'en avantager avec les ignorants et les sots qui font le plus grand nombre, pour ne pas dire le total à fort peu près en ces matières, et rejeter sur le jeune prince les conseils qu'on appelle timides, et qu'on donne bientôt pour lâches, avec le contraste du bouillant de l'âge et du désir de gloire d'un jeune homme qui devroit avoir besoin d'être retenu, et qui retient au contraire un général plein de capacité et d'expérience; avoir des émissaires qui, sans être dans le secret, débitent tout ce qu'on veut, écrivent, crient; en avoir à la ville, à la cour, qui font l'écho; susciter des disputes, des contrariétés qui produisent des dits, des contredits, des procès pour ainsi dire, qui se répètent et se déguisent avec artifice en se débitant; en un mot, vouloir toujours le contraire de ce que veut le prince, pour se plaindre, pour jeter toute faute sur lui, pour faire crier; et surtout vouloir se

battre contre toute raison, et en manquer l'occasion quand elle se présente pour affubler le prince de poltronnerie, et le déshonorer après y avoir préparé par tout ce que je viens d'exposer, et ne se pas mettre en peine des suites pour l'armée et pour l'État, afin d'écraser mieux le prince sous le poids, voilà, monsieur, ce qui se présente à moi de très-possible à un homme aimé, gâté, révéré, appuyé, maître passé en audace, en artifice et en sacrifices de tout à soi-même. Alors le cri de l'armée retentira dans la ville, dans le royaume, dans la cour. Monseigneur sera paqueté contre son fils, et le premier à lui jeter la pierre; le courtisan, qui craint déjà son austérité, sera ravi de pousser de main en main cette pierre qu'il ne craindra plus, maniée par Monseigneur même. Si cela arrive, que jugez-vous que feront les personnes que j'ai nommées? Quel parti n'en tireront-elles pas? et avec quel art ne feront-elles pas jouer tous leurs ressorts de derrière les tapisseries? Mme la duchesse de Bourgogne pleurera, mais il faudra des raisons, non des larmes; qui les produira contre ce torrent? qui osera se montrer à la cabale pour en être sûrement la victime tôt ou tard ? Mme de Maintenon sera affligée pour sa princesse, mais persuadée par M. du Maine. Le roi outré écoutera les traits adroits, ménagés, obscurs de ce cher fils de ses amours, et les principaux valets intérieurs [seront] séduits par la familiarité de Vendôme, par les caresses de M. du Maine, et de tout temps blessés du sérieux du jeune prince avec eux, si fort en contraste avec les manières du roi et de Monseigneur pour eux. La mode, le bel air sera d'un côté avec un flux de licence, le silence de l'autre et la solitude. Tout cela, monsieur, ne me paroît ni impossible ni éloigné, et si, indépendamment de tant de machines manifestement dressées par l'intérêt le plus pressant, il arrive une aventure malheureuse en Flandre, de celles dont l'Italie, l'Allemagne, la Flandre même n'ont que trop et trop fraîchement donné les plus cruelles expériences, vous verrez M. de Vendôme en sortir glorieux, et Mgr le duc de Bourgogne perdu, et perdu à la cour, en France et dans toute l'Europe.»

M. de Beauvilliers, avec toute sa douceur et sa patience, eut grand'-peine à me laisser dire jusqu'à la fin; puis, avec une gravité sévère, me reprit de me laisser aller de la sorte à des idées bizarres et sans possibilité, dont le fondement n'étoit en moi que le dégoût des défauts de M. de Vendôme, l'aversion de son rang et de sa naissance; et l'impatience de la faveur dans laquelle je le voyois; que tel qu'il pût être, il ne s'aveugleroit pas assez pour se risquer en lutte contre l'héritier nécessaire de la couronne, dont la réputation étoit la consolation des François, l'espérance de la cour, la surprise du monde, tout ennemi qu'il est de la vertu, que le roi, malgré ce que j'avois remarqué, aimoit avec quelque chose de plus encore que de l'estime, et que tous respectoient, dont l'épouse faisoit tout son plaisir intérieur et celui de Mme de Maintenon, un prince enfin que tout le monde ne pouvoit s'empêcher de respecter, et dont ce peu qu'il disoit dans le conseil ou dans des occasions étoit recueilli avec une attention surprenante, et portoit un véritable poids. Le duc revint encore, et avec un peu d'amertume, sur mes préventions, sur l'excès où mon imagination et mes aversions les

portoient, et sur non pas l'ineptie, car il étoit trop mesuré pour employer ce terme, mais il m'en fit bien sentir la valeur, de se laisser aller à l'idée qu'il fût possible de concevoir le projet, et plus encore de pouvoir l'exécuter, de perdre le fils aîné et héritier de la maison, qui le demeureroit toujours, quoi qu'on pût faire, et qui régneroit à son tour. Je lui répondis que, sans être persuadé par ses raisons contre les miennes, je me soumettois à ses lumières, surtout pour un parti pris et arrêté, et sur lequel il n'y avoit plus à délibérer, mais que je me serois reproché de ne lui avoir pas confié mes craintes, que personne ne souhaitoit plus ardemment que moi qui n'eussent pas lieu. Il se rasséréna et se mit à me parler de la conduite que Mgr le duc de Bourgogne devoit se proposer à l'armée, dont nous convînmes aisément comme très-importante, comme de s'appliquer et de s'instruire beaucoup, mais hors de son cabinet, par la conversation avec les meilleurs officiers généraux; des promenades pour reconnoître les pays, les marches, les fourrages, les camps, les positions des gardes et des postes; se communiquer fort aux officiers, parler aisément à tous; distinguer ceux qui le méritoient à divers égards; entrer dans le détail des troupes, avec un grand soin d'éviter le petit et la minutie; se montrer familièrement et souvent à elles; être gracieux en tout temps; et à table être gai sans donner lieu à une liberté peu respectueuse, et à la tenir trop longtemps; témoigner à M. de Vendôme toutes sortes d'égards et de confiance, l'apprivoiser, ne rien voir de ce qui ne devoit pas être aperçu, beaucoup moins en ouvrir la bouche, ni la laisser ouvrir en sa présence, mais conserver, parmi ces manières, dignité, gravité, supériorité et autorité.

Nous déplorâmes le plus que pitoyable accompagnement de ces princes; d'O et Gamaches pour Mgr le duc de Bourgogne, desquels j'ai suffisamment parlé ailleurs pour n'avoir rien à y ajouter; et pour M. le duc de Berry Razilly seul, bon homme, droit, vrai, plein d'honneur, mais d'un esprit médiocre, et qui, élevé pour l'Église, marié par la mort de son frère aîné trop tard pour entrer dans le service, faisoit à la lettre sa première campagne avec ce prince. Un particulier auroit eu soin de mieux accompagner ses fils. Nous nous séparâmes de la sorte, moi toujours si persuadé que je ne pus m'empêcher de témoigner en gros mes craintes au duc de Chevreuse, je dis en gros en le renvoyant là-dessus à M. de Beauvilliers, parce qu'à la façon dont j'étois avec eux, parler à l'un c'étoit aussi parler à l'autre, aussi le trouvai-je plein des mêmes espérances que son beau-frère, et dans la même conviction que lui sur cette campagne de Mgr le duc de Bourgogne, et plus encore, s'il se pouvoit, par son penchant naturel à tout voir en bien et à tout espérer. L'un et l'autre contèrent cette conversation aux duchesses leurs femmes, pour qui ils avoient peu de secrets, et M. de Beauvilliers, plus scandalisé encore qu'il n'avoit voulu me le paroître, s'en plaignit à la duchesse de Saint-Simon. Je lui promis pour l'apaiser que je ne lui en parlerois plus, à condition aussi qu'il me promettoit de n'oublier rien de tout ce que je lui avois dit là-dessus. Chamillart ne faisoit qu'arriver de Flandre, où sur le courrier

de repentir de l'électeur, on envoya Saint-Frémont l'exorciser avec les quatre cent mille livres de plus dont j'ai parlé. Enfin il consentit de nouveau ; le courrier de Saint-Frémont en arriva la nuit du dimanche au lundi 30 avril.

Chamillart en porta la nouvelle au roi ce même lundi matin à Marly, où nous étions encore, où le jour même, de peur de variation, le roi déclara les généraux de ses armées, comme je les ai dits ci-dessus, et fit dépêcher un courrier à Villars pour le faire revenir de Strasbourg et lui apprendre sa destination nouvelle. Le duc de Noailles retourna en Roussillon commander une poignée de monde avec titre de général, et un seul maréchal de camp sous lui. Le roi déclara en même temps que M. le duc de Berry, mais comme volontaire seulement, accompagneroit Mgr son frère, et les trois seuls hommes de leur suite que j'ai dits. Il déclara aussi que le roi d'Angleterre feroit la campagne en Flandre, mais dans un entier incognito, sous le nom de chevalier de Saint-Georges. Villars, attaché à ses sauvegardes, ne se contraignit point sur son déplaisir de quitter l'Allemagne. Berwick, plus mesuré, n'en eut pas moins de se voir un maître, et un maître si différent de lui en mœurs, en conduite, en vie journalière, environné d'une petite cour qu'il falloit ménager, et l'un et l'autre de fort mauvaise humeur de quitter la Flandre.

Quatre jours avant cette déclaration, M. de Vendôme, qui étoit dans le secret et qui avoit travaillé deux heures avec Chamillart chez Mme de Maintenon avec le roi, s'en alla passer quatre jours chez Duchy, frère de Plenœuf, à Belesbat, avec ses plus familiers, d'où il poussa chez lui à la Ferté-Alais, où son frère le grand prieur se rendit, nouvellement revenu de Gênes, d'où l'ennui l'avoit chassé et le peu de satisfaction sur ses prétentions de rang et de distinctions. Il avoit eu permission de revenir en France où il voudroit, à condition de n'approcher de Paris ni de la cour plus près de quarante lieues, excepté pour voir son frère un jour ou deux à la Ferté-Alais. L'entrevue fut assez fraîche et la séparation avec peu de satisfaction réciproque : ils ne se sont guère revus depuis. M. de Vendôme revint à Marly le 1er mai et y demeura jusqu'au 4. Ces bagatelles de dates sont importantes. Dans ce court intervalle il travailla plusieurs fois avec Chamillart, tantôt chez Mgr le duc de Bourgogne, tantôt avec le roi et le même ministre chez Mme de Maintenon, et Puységur fut admis en ces conférences.

Le 4 mai au matin, le roi, sortant de son cabinet, trouva le maréchal de Matignon, à qui il dit qu'il commanderoit l'armée de Flandre sous le duc de Vendôme, au nom duquel, comme au sien, il le cajola avec toutes les flatteries dont il savoit si bien assaisonner de si étranges nouveautés. Ce dix-huitième maréchal de France n'eut pas honte de se répandre en actions de grâces, et pour combler l'ignominie, en respects pour le maître qui lui étoit donné. On peut juger qu'il étoit arrivé tout préparé, et que Chamillart, à qui il devoit son si léger bâton, lui avoit bien fait sa leçon. Il n'est pas croyable avec quelle liberté on s'expliqua publiquement sur cette destination. Les maréchaux de France, ceux qui aspiroient à l'être, les gens même qui ne regardoient

que de loin le bâton, ne purent se retenir. Le fait de Tessé à l'égard de Vendôme, que j'ai raconté, ne fut pas oublié. On parla de la patente de M. de Turenne offerte et du billet informe pour l'Italie seulement; Matignon fut maltraité, on parla du bâton comme étant déshonoré, et du métier qui l'a pour but comme ne pouvant plus mener à rien qu'à la flétrissure. Les commentaires les plus amers et les plus libres n'y furent pas épargnés et tout haut en plein salon. De sept ou huit maréchaux de France qui étoient ce voyage-là à Marly, aucun tant qu'il dura ne parla au maréchal de Matignon, et à leur exemple qui que ce soit à la lettre; son approche dissipoit les pelotons et [faisoit] déserter les siéges : je n'ai rien vu de si marqué. Le maréchal de Noailles, le plus valet de tous les hommes, ne laissa pas de se recrobiller[1]. Quoique je ne fusse avec lui que très-médiocrement en mesure, il s'avisa de me demander ce que je pensois d'une si étrange nouveauté. Je lui répondis froidement que, puisque ces sortes de princes nous précédoient nous autres pairs depuis quelques années au parlement, il ne devoit plus sembler surprenant qu'ils commandassent les maréchaux de France dans les armées.

Je sais l'exemple de Louis de La Trémoille qui n'avoit aucune prétention par naissance ni par rang; je n'ignore pas ceux de la maison de Lorraine et de quelque chose de pareil pour M. d'Angoulême; mais ces abus ne doivent pas tourner en règle. Je doute que du temps de Louis de La Trémoille les maréchaux de France fussent encore bien nettement officiers de la couronne comme ils le sont devenus depuis. Leur petit nombre fixé les rendoit plus considérables que leurs offices, qui à peine quittoient leurs premières fonctions militaires au sortir de l'écurie du roi, et très-subalternes au connétable qui en étoit sorti avant eux; et ces premières fonctions militaires étoient des chevauchées par le royaume qu'ils partageoient entre eux pour visiter les troupes, en faire les revues, et pourvoir à leur discipline et à leur subsistance. L'office de connétable n'étoit presque jamais vacant; il offusquoit étrangement le leur. On sait quels étoient la faveur, la puissance, les établissements et le mérite personnel de Louis de La Trémoille, sous qui tout ployoit alors, et qui s'en prévalut. Pour la maison de Lorraine, on aura répondu à tout en alléguant la tyrannie des Guise et de leur formidable Ligue. Qui fait des maréchaux de France peut bien les commander. M. de Mayenne en fit cinq ou six, parmi lesquels MM. de La Châtre et de Brissac furent reconnus pour tels par Henri IV à leur accommodement. Quant à M. d'Angoulême, ce fut le fruit d'un gouvernement odieux et étranger. Il étoit confiné en prison pour le reste de ses jours, en commutation de la perte de sa tête, à quoi il avoit été juridiquement condamné plusieurs années avant la mort d'Henri IV.

La tyrannie de Marie de Médicis et de son maréchal d'Ancre souleva tout et arma les princes. Le maréchal d'Ancre, éperdu, ne put leur opposer que M. d'Angoulême, qui du cachot passa subitement à la tête de toutes les forces du roi, et qui s'en prévalut dans les suites. C'est

1. Vieux mot qui est pris ici dans le sens de *se regimber*.

l'exemple qui blessa M. d'Épernon qui ne voulut plus obéir aux maréchaux de France, et qui toujours depuis commanda des corps séparés dans une entière indépendance, et qui se trouvant avec eux, comme à Saint-Jean d'Angély, à la Rochelle et ailleurs, eut son quartier et son commandement à part, sans prendre ni jamais recevoir leurs ordres. Mais entre les disparates trop familières à notre nation, celle qui regarde l'office des maréchaux de France est difficile à comprendre; c'est le seul qui ait continuellement acquis, et qui se soutienne dans les honneurs les plus marqués et les plus délivrés de toute dispute, et c'est aussi le seul que les princes étrangers ou bâtards dédaignent comme au-dessous d'eux. Jusque-là qu'il n'y a point d'exemple d'aucun qui ait été maréchal de France, tandis qu'ils courent tous après tous les autres offices de la couronne. En même temps, quelles différences de fonctions! Le grand chambellan n'a plus que celles de servir le roi, quand il s'habille ou qu'il mange à son petit couvert: il est dépouillé de tout le reste, et n'a nulle part aucun ordre à donner, ni qui que ce soit sous sa charge. Le grand écuyer met le roi à cheval, et commande uniquement à la grande écurie, en quoi, pour la réalité, il n'est pas plus que le premier écuyer. Le colonel général de l'infanterie et le grand maître de l'artillerie commandent, à la vérité, à des gens de guerre, mais ils se trouvent dans les armées, ils obéissent sans difficulté aux maréchaux de France. L'office de ceux-là est plus ancien que ces trois derniers, et même que celui de l'amiral, et les fonctions des maréchaux de France sont bien autrement nobles, puisqu'ils n'en ont d'autres que de commander les armées, de donner l'ordre partout où ils se trouvent avec les gens de guerre, et d'être les juges de la noblesse sur le point d'honneur. Jusqu'au grand maître de France, qui depuis longtemps est un prince du sang, il ne commande qu'aux maîtres d'hôtel, ne se mêle que des tables; et encore depuis Henri III, à cause du dernier Guise qui l'étoit, a-t-il perdu toute inspection sur tout ce qui regarde la bouche du roi, et à cet égard, le premier maître d'hôtel est indépendant de lui. J'ajoute que les princes du sang même sont colonels, maréchaux de camp, lieutenants généraux, et servent et roulent par ancienneté avec ceux qui ont les mêmes grades. A quoi mènent-ils, et que se propose-t-on en les acquérant? le bâton de maréchal de France, et c'est ce bâton dont aucun prince ne veut. Il faut avouer que c'est une manie, et qu'elle est tout à fait inintelligible. Les princes allemands, même souverains, n'ont pas cette fantaisie, ils sont ravis d'être faits feld-maréchaux, qui est la même chose que nos maréchaux de France, au jugement près du point d'honneur qu'ils n'ont pas, et toutefois je doute qu'on fût bien reçu à leur proposer de céder à nos princes bâtards, ni à pas un de la maison de Lorraine.

Vendôme en usa en cette occasion comme il avoit fait lorsqu'il avoit obtenu ce billet informe du roi, pour commander les maréchaux de France en Italie. Il partit sur-le-champ, *ne varietur*. Le compliment du roi au maréchal de Matignon lui avoit été fait le vendredi matin à Marly, 4 mai. Ce même jour, Vendôme s'en alla de Marly à Clichy, pour en partir le lundi suivant pour la Flandre; il ne voulut pas être témoin du va-

carme d'une telle nouveauté; il n'y eut pas moyen de l'arrêter jusqu'au lendemain samedi, 5 mai, que Bergheyck, de nouveau mandé pour prendre avec lui de nouvelles et dernières mesures, devoit arriver tout droit à Marly, pour s'en retourner tout court en Flandre, après avoir donné seulement un jour à Marly, où il fut logé dans le pavillon où étoit Chamillart. Il ne s'agissoit plus de la révolte des Pays-Bas, depuis le malheureux succès d'Écosse. Le roi voulut, dans ce changement des mesures, consulter Bergheyck sur celles à achever de fixer pour la campagne, où l'envoi de son petit-fils lui faisoit prendre un double intérêt, et Bergheyck, qui étoit l'âme de toutes les affaires en Flandre, ne pouvoit s'en absenter en ce point surtout de l'ouverture si prochaine de la campagne, sans beaucoup d'inconvénients. Il arriva tard le samedi 5; le dimanche 6, il travailla le matin avec le roi et Chamillart avant le conseil. L'après-dînée, le roi s'amusa à lui faire les honneurs de ses jardins, et à le promener partout; le soir, il travailla deux heures avec lui et Chamillart chez Mme de Maintenon. Après le travail du matin, le roi envoya à Clichy, Bergheyck, Chamlay et Puységur, conférer avec M. de Vendôme, pour revenir dîner à Marly à trois heures, se promener ensuite comme je viens de dire, rendre compte du voyage de Clichy chez Mme de Maintenon, le soir, et y résumer tout avec le roi, et y recevoir ses derniers ordres pour s'en retourner le lendemain 7 en Flandre. On voit ici l'excès de la complaisance du roi pour le duc de Vendôme, et l'orgueil démesuré de celui-ci : faire perdre tout ce temps à Bergheyck, pour l'aller trouver à Clichy, dans le seul jour qu'il a à demeurer ici, au lieu de retenir à Marly Vendôme vingt-quatre heures de plus, pour y voir Bergheyck, et y conférer, et y résoudre tout sous les yeux du roi ensemble.

Voilà donc Bergheyck, Puységur et Chamlay courant à Clichy après M. de Vendôme. Ils l'y trouvèrent dans le salon de la maison de Crosat, au milieu d'une nombreuse et fort médiocre compagnie, qui se promenoit les mains derrière son dos. Il fut à eux et leur demanda ce qui les amenoit. Ils lui dirent que le roi les envoyoit vers lui. Sans les tirer seulement dans une fenêtre, et sans bouger de la même place, il se fit expliquer à voix basse de quoi il s'agissoit. La réponse du héros fut courte. Il leur dit tout haut qu'il seroit sur la frontière presque aussitôt que Bergheyck à Mons ; que, sur les lieux, il travailleroit avec plus de justesse, et, avec une demi-révérence et une pirouette, il alla rejoindre sa compagnie, qui s'étoit tenue éloignée par discrétion. Leur surprise à tous trois fut sans pareille. Quoiqu'ils le connussent bien, ils demeurèrent quelques moments immobiles d'un mépris si audacieux et si public pour des affaires de cette première importance, et pour des gens comme eux envoyés exprès par le roi pour en conférer avec lui et en rapporter au roi le résultat le jour même. Le roi, fort surpris de les voir sitôt de retour, leur en demanda la cause. Ils se regardèrent. Enfin Puységur, plus hardi, raconta le succès du voyage. Le roi ne put se contenir de laisser échapper un geste qui fit connoître ce qu'il pensoit; mais ce fut tout, et, après un moment de silence, il les envoya travailler et dîner chez Chamillart, pour montrer après ses jardins à Bergheyck. La

journée se passa comme je l'ai dit d'abord, et le lendemain, 7 mai, Bergheyck, dès le matin, repartit pour Mons. Ce trait de Vendôme fit grand bruit. Enté si frais sur ce qui venoit de se passer du maréchal de Matignon, il en redoubla le vacarme, et à moi l'intime persuasion de tout ce que j'avois prédit à M. de Beauvilliers. L'audace de Vendôme à l'égard du roi même et de ses affaires les plus importantes, et la foiblesse du roi à un trait si public et si marqué, me devinrent des garants sûrs de tout ce que j'avois prévu. Je laissai à Puységur les réflexions à faire faire là-dessus au duc de Beauvilliers. Je n'en voulus même suggérer aucune au premier, et je ne parlai pas même de Clichy à M. de Beauvilliers ni à M. de Chevreuse. Il n'étoit plus temps de rien. M. de Vendôme partit de Clichy pour la Flandre le lundi 7 mai, comme il l'avoit résolu.

Je ne veux pas omettre une bagatelle dont je fus témoin à cette promenade, où le roi montra ses jardins à Marly, et dont la curiosité de voir les mines et d'ouïr les propos du succès du voyage de Clichy m'empêchèrent d'en rien perdre. Le roi, sur les cinq heures, sortit à pied et passa devant tous les pavillons du côté de Marly. Bergheyck sortit de celui de Chamillart pour se mettre à sa suite. Au pavillon suivant, le roi s'arrêta. C'étoit celui de Desmarets, qui se présenta avec le fameux banquier Samuel Bernard, qu'il avoit mandé pour dîner et travailler avec lui. C'étoit le plus riche de l'Europe, et qui faisoit le plus gros et le plus assuré commerce d'argent. Il sentoit ses forces, il y vouloit des ménagements proportionnés, et les contrôleurs généraux, qui avoient bien plus souvent affaire de lui qu'il n'avoit d'eux, le traitoient avec des égards et des distinctions fort grandes. Le roi dit à Desmarets qu'il étoit bien aise de le voir avec M. Bernard, puis, tout de suite, dit à ce dernier : « Vous êtes bien homme à n'avoir jamais vu Marly, venez le voir à ma promenade, je vous rendrai après à Desmarets. » Bernard suivit, et pendant qu'elle dura, le roi ne parla qu'à Bergheyck et à lui, et autant à lui qu'à d'autres, les menant partout et leur montrant tout également avec les grâces qu'il savoit si bien employer quand il avoit dessein de combler. J'admirois, et je n'étois pas le seul, cette espèce de prostitution du roi, si avare de ses paroles, à un homme de l'espèce de Bernard. Je ne fus pas longtemps sans en apprendre la cause, et j'admirai alors où les plus grands rois se trouvent quelquefois réduits.

Desmarets ne savoit plus de quel bois faire flèche. Tout manquoit et tout étoit épuisé. Il avoit été à Paris frapper à toutes les portes. On avoit si souvent et si nettement manqué à toutes sortes d'engagements pris, et aux paroles les plus précises, qu'il ne trouva partout que des excuses et des portes fermées. Bernard, comme les autres, ne voulut rien avancer. Il lui étoit beaucoup dû. En vain Desmarets lui représenta l'excès des besoins les plus pressants, et l'énormité des gains qu'il avoit faits avec le roi, Bernard demeura inébranlable. Voilà le roi et le ministre cruellement embarrassés. Desmarets dit au roi que, tout bien examiné, il n'y avoit que Bernard qui pût le tirer d'affaire, parce qu'il n'étoit pas douteux qu'il n'eût les plus gros fonds et partout; qu'il n'étoit question que de vaincre sa volonté, et l'opiniâtreté même inso-

lente qu'il lui avoit montrée; que c'étoit un homme fou de vanité, et capable d'ouvrir sa bourse si le roi daignoit le flatter. Dans la nécessité si pressante des affaires, le roi y consentit, et pour tenter ce secours avec moins d'indécence et sans risquer de refus, Desmarets proposa l'expédient que je viens de raconter. Bernard en fut la dupe; il revint de la promenade du roi chez Desmarets tellement enchanté, que d'abordée il lui dit qu'il aimoit mieux risquer sa ruine que de laisser dans l'embarras un prince qui venoit de le combler, et dont il se mit à faire des éloges avec enthousiasme. Desmarets en profita sur-le-champ et en tira beaucoup plus qu'il ne s'étoit proposé.

CHAPITRE XI.

Mort, fortune et caractère de Mansart. — Place des bâtiments fort diminuée et fort singulièrement donnée à d'Antin. — Mort, état et caractère de La Frette. — Mort de Montgivrault; son caractère, son état, et de son frère Le Haquais. — Mort de la jeune marquise de Bellefonds. — Mort, naissance, conduite, famille et caractère de la comtesse de Grammont.

Pendant ce même voyage [à Marly] Mansart mourut fort brusquement. Il étoit surintendant des bâtiments, et personnage sur lequel il faut s'arrêter un moment. C'étoit un grand homme bien fait, d'un visage agréable, et de la lie du peuple, mais de beaucoup d'esprit naturel, tout tourné à l'adresse et à plaire, sans toutefois qu'il se fût épuré de la grossièreté contractée dans sa première condition. D'abord tambour, puis tailleur de pierres, apprenti maçon, enfin piqueur, il se fourra auprès du grand Mansart, qui a laissé une si grande réputation parmi les architectes, qui le poussa dans les bâtiments du roi, et qui tâcha de l'instruire et d'en faire quelque chose. On le soupçonna d'être son bâtard. Il se dit son neveu, et quelque temps après sa mort, arrivée en 1666, il prit son nom pour se faire connoître et se donner du relief, [ce] qui lui réussit. Il monta par degrés, se fit connoître au roi, et profita si bien de sa familiarité passée des seigneurs aux valets et aux maçons, que, trouvant en lui les grâces de l'obscurité et du néant, il crut lui trouver aussi les talents de son oncle, et se hâta d'ôter Villacerf malgré lui, comme on l'a vu en son lieu, et de mettre Mansart en sa place. Il étoit ignorant dans son métier. De Coste, son beau-frère, qu'il fit premier architecte, n'en savoit pas plus que lui. Ils tiroient leurs plans, leurs dessins, leurs lumières d'un dessinateur en bâtiments, nommé L'Assurance, qu'ils tenoient tant qu'ils pouvoient sous clef.

L'adresse de Mansart étoit d'engager le roi, par des riens en apparence, en des entreprises fortes ou longues, et de lui montrer des plans imparfaits, surtout pour ses jardins, qui tout seuls lui missent le doigt sur la lettre. Alors Mansart s'écrioit qu'il n'auroit jamais trouvé ce que le roi proposoit, il éclatoit en admiration, protestoit qu'auprès de lui il n'étoit qu'un écolier, et le faisoit tomber de la sorte où il vouloit, sans que le roi s'en doutât le moins du monde. Avec ses plans il

s'étoit frayé l'entrée des cabinets, et peu à peu de tous et partout, et à toutes les heures, même sans plans et sans avoir rien à dire de son emploi. Il en vint à se mêler dans la conversation en ces heures privées; il y accoutuma le roi à lui adresser la parole sur des nouvelles et sur toute matière; il hasardoit quelquefois des questions, mais il savoit prendre ses moments; il connoissoit le roi en perfection, et ne se méprenoit point à se familiariser ou à se tenir sur la réserve. Il montra aux promenades des échantillons de cette privance pour faire sentir ce qu'il pouvoit. Il n'en abusa point pour mal faire à personne, mais il eût été dangereux de le blesser. Il acquit ainsi une considération qui subjugua non-seulement les seigneurs et les princes du sang, mais les bâtards et les ministres qui le ménageoient, et jusqu'aux principaux valets de l'intérieur. Sans se méconnoître en effet, la grossièreté qui lui étoit demeurée le rendoit ridiculement familier. Il tiroit un fils de France par la manche, et frappoit sur l'épaule d'un prince du sang : on peut juger comment il en usoit avec d'autres.

Le roi, qui trouvoit fort mauvais que les courtisans malades ne s'adressassent pas à Fagon et ne se soumissent pas en tout à lui, avoit la même foiblesse pour Mansart, et c'eût été un démérite dangereux à qui faisoit des bâtiments ou des jardins, de ne s'abandonner pas à Mansart qui aussi s'y donnoit tout entier; mais il n'étoit point habile. Il fit un pont à Moulins, où il alla plusieurs fois. Il le crut un chef-d'œuvre de solidité, il s'en vantoit avec complaisance. Quatre ou cinq mois après qu'il fut achevé, Charlus, père du duc de Lévi, vint au lever du roi, arrivant de ses terres tout proche de Moulins, et il étoit lieutenant général de la province. C'étoit un homme d'esprit, peu content, et volontiers caustique. Mansart, qui s'y trouva, voulut se faire louer, lui parla du pont, et tout de suite pria le roi de lui en demander des nouvelles. Charlus ne disoit mot. Le roi, voyant qu'il n'entroit point dans la conversation, lui demanda des nouvelles du pont de Moulins. « Sire, répondit froidement Charlus, je n'en ai point depuis qu'il est parti, mais je le crois bien à Nantes présentement. — Comment! dit le roi, de qui croyez-vous que je parle? C'est du pont de Moulins. — Oui, sire, répliqua Charlus avec la même tranquillité, c'est le pont de Moulins qui s'est détaché tout entier la veille que je suis parti, et tout d'un coup, et qui s'en est allé à vau-l'eau. » Le roi et Mansart se trouvèrent aussi étonnés l'un que l'autre, et le courtisan à se tourner pour rire. Le fait étoit exactement vrai. Le pont de Blois, bâti par Mansart quelque temps auparavant, lui avoit fait le même tour.

Il gagnoit infiniment aux ouvrages, aux marchés et à tout ce qui se faisoit dans les bâtiments, desquels il étoit absolument le maître, et avec une telle autorité qu'il n'y avoit ouvrier, entrepreneur, ni personne dans les bâtiments qui eût osé parler, ni branler le moins du monde. Comme il n'avoit point de goût ni le roi non plus, jamais il ne s'est rien exécuté de beau, ni même de commode, avec des dépenses immenses. Monseigneur ne voulut plus se servir de lui pour Meudon, parce qu'il s'aperçut enfin, à l'aide d'autrui, qu'il le vouloit embarquer en des ouvrages prodigieux. Le roi, qui en devoit savoir bon gré à

Monseigneur et mauvais à Mansart, fit au contraire ce qu'il put pour les raccommoder, jusqu'à vouloir entrer pour beaucoup extraordinairement dans cette dépense. Monseigneur étoit piqué d'avoir été pris pour dupe, et s'en excusa. C'est de du Mont que j'ai su ce fait, qui en étoit toujours en colère. Cette belle chapelle de Versailles, pour la main-d'œuvre et les ornements, qui a tant coûté de millions et d'années, si mal proportionnée, qui semble un *enfeu* par le haut et vouloir écraser le château, n'a été faite ainsi que par artifice. Mansart ne compta les proportions que des tribunes, parce que le roi ne devoit presque jamais y aller en bas, et il fit exprès cet horrible exhaussement par-dessus le château pour forcer par cette difformité à élever tout le château d'un étage; et, sans la guerre qui arriva, cela se seroit fait, pendant laquelle il mourut. Une colique de douze heures l'emporta et fit beaucoup parler le monde. Fagon, qui s'empara de lui et qui le condamna assez gaiement, ne permit pas qu'on lui donnât rien de chaud. Il prétendit qu'il s'étoit tué à un dîner à force de glace et de pois, et d'autres nouveautés des potagers dont il se régaloit, disoit-il, avant que le roi en eût mangé.

On débita que les fermiers des postes, qui, par un crédit aussi supérieur qu'inconnu, avoient toujours su parer aux coups portés à leurs gains immenses, et qui venoient tout nouvellement de faire refuser une prodigieuse enchère offerte sur par gens très-solvables, présentés par M. le duc d'Orléans dans le court voyage qu'il étoit venu faire d'Espagne, furent avertis que Mansart s'étoit chargé de faire voir au roi des mémoires contre eux, qu'ils étoient venus à bout depuis peu de faire rejeter sans autre examen; qu'il avoit même obtenu sa permission de tirer un gros argent de l'avis de cette affaire s'il se trouvoit bon, et qu'il avoit refusé jusqu'à quarante mille livres de rente, que ces fermiers avoient offert de lui assurer, pour s'en désister. L'enflure démesurée de son corps, aussitôt après sa mort, et quelques taches qui se trouvèrent à l'ouverture, donnèrent cours à ces propos, vrais ou faux.

Ce qui est certain, c'est que peu de jours avant sa mort il avoit fort pressé le roi sur ses avances dans les bâtiments, et sur celle des principaux de ceux qui étoient sous sa charge, et sur l'épuisement de leur crédit et du sien; qu'étant allé faire les mêmes représentations à Desmarets, celui-ci, qui, comme on vient de voir, ne savoit plus de quel côté se tourner, lui déclara qu'il n'auroit point d'argent qu'il n'eût rendu compte des derniers fonds qu'il avoit touchés. Mansart, piqué au dernier point d'une proposition si nouvelle, qui attaquoit la confiance en lui et le droit de sa charge de surintendant, qui étoit ordonnateur et point du tout comptable, se défendit sur cette raison. Desmarets lui répliqua durement qu'il diroit tout ce qu'il voudroit, mais qu'il n'auroit pas un sou qu'il n'eût montré en quoi étoient passées les dernières quatre ou cinq cent mille livres qu'il avoit touchées depuis très-peu de temps, sans que la menace de s'en plaindre au roi pût ébranler la fermeté du contrôleur général. Là-dessus, Mansart fit en effet sa plainte. Il trouva le roi de même avis, et avec la même fermeté que le contrôleur général, tellement qu'ayant voulu répliquer, il avoit été rudement

tancé. On crut donc que cette première et si dure marque d'une chute prochaine, l'embarras où elle le jetoit, et l'effort qu'il se fit deux ou trois jours durant de cacher ses peines, causèrent en lui la révolution qui le tua. Pendant sa maladie le roi en parut fort en peine et y envoyoit à tous moments. Une heure avant de mourir, Mansart se confessa et pria le maréchal de Boufflers de recommander au roi sa famille; et la veuve eut une pension. C'étoit dans le salon un mouvement indécent pour un particulier de cette espèce. D'Antin y pleuroit et disoit que ce n'étoit pas tant Mansart que l'affliction et la privation du roi d'un homme de ce mérite. Il sécha et regretta bientôt ses larmes.

A peine Mansart fut-il mort que le roi envoya chercher Pontchartrain, à qui il enjoignit bien expressément de faire mettre à l'instant le scellé partout à Marly, à Versailles, à Paris, et de prendre toutes les précautions possibles pour empêcher que rien pût être détourné. Deux heures après il l'envoya querir encore pour lui réitérer les mêmes ordres et savoir ceux qu'il avoit donnés. Le lendemain samedi, 11 mai, le chancelier étant venu à l'ordinaire au conseil des finances, le roi le consulta là-dessus, et lui ordonna de contribuer de son ministère pour que tout se passât avec la dernière exactitude et vigilance. La surprise fut grande de voir le roi si dégagé sur une perte qu'une si grande et si longue faveur devoit rendre sensible par celle même du plaisir et de la commodité, sans mélange d'aucune humeur, ni d'une condition contraignante, qui lui avoit fait trouver du soulagement à la mort de ses ministres et de ses plus apparents favoris. Il ne se trouva rien à la levée des scellés qui ternît la mémoire de Mansart.. Il étoit obligeant et serviable, et, comme je l'ai dit, ne se méconnoissoit point. Mais sa grossièreté, malgré tout son esprit, et la familiarité qui en est la suite dans un homme de rien, gâté par la faveur, avoit fait en lui un mélange d'impertinence de surface qui empêcha qu'il ne fût regretté.

Sa place fut un mois sans être remplie, et fit les vœux de quantité de gens de tous états. En appointements, logements, droits et commodités de toutes sortes, sans prendre quoi que ce soit, elle valoit à Mansart plus de cinquante mille écus de rente, et il fut offert trois millions au roi de cette charge et de celles qui en dépendoient. Le roi la voulut diminuer et la changer de nature pendant la vacance. Il se déclara lui-même le surintendant et l'ordonnateur de ses bâtiments, dont il se réserva les signatures, en petit, comme il avoit fait en grand lorsque après la chute de Fouquet, il supprima la charge de surintendant des finances, dont il fit Colbert contrôleur général. Il arriva de l'une comme de l'autre. Colbert, qui perdit Fouquet, de concert avec Le Tellier, se servit entre autres grands ressorts, du danger et de l'abus de la charge de surintendant, à laquelle, d'intendant de la maison du cardinal Mazarin jusqu'à sa mort, il n'osoit prétendre, mais dont il vouloit se réserver toute l'autorité. C'est ce qu'il fit en accablant le roi des signatures que faisoit le surintendant. Il lui fit accroire qu'il ordonnoit de tout par là, tandis que lui-même en conserva toute la puissance sous la sûreté de ces signatures du roi qu'il fit faire comme il voulut, et ses successeurs après lui. Il en arriva de même sur les bâtiments. Le roi

déclara qu'il en feroit un directeur général, et ce directeur, qu'il élagua tant qu'il put, imita en tout Colbert, à la fidélité près, comme cela n'a que trop paru pendant sa gestion, et comme son testament l'a mis depuis dans la plus claire évidence.

Plusieurs candidats se présentèrent, ou le furent par le public. Voysin, porté à tout par Mme de Maintenon, qui étoit fort occupée de l'approcher du roi pour l'élever à tout ensuite; Chamillart, qui n'y pensa jamais, pour le consoler, disoit-on, des finances; Pelletier, comme un emploi qui se marieroit si bien avec le sien des fortifications, qui, par son travail réglé avec le roi, lui ôteroit l'importunité d'une familiarité nouvelle; Desmarets, qui, avec le même avantage, auroit encore celui d'épargner au roi les contrastes des payements; les trois que je sais qui demandèrent furent le premier écuyer qui ne s'en cacha pas à moi, La Vrillière qui me le confia, et d'Antin. Le Premier avoit l'estime et la familiarité du roi, et sa confiance sur des détails d'argent qui n'avoient point de tiers, indépendamment de ceux de la petite écurie. Il entendoit les bâtiments, les prix; il avoit du goût, de l'honneur, de la fidélité, de l'exactitude. La confiance de Louvois, l'autorité qu'il s'étoit conservée dans cette famille, et qui lui étoit restée de la considération de son père, toutes ces choses lui en avoient fait oublier l'origine et la modestie. Il étoit gendre et beau-frère des ducs d'Aumont. Avec l'ordre et une belle charge après son père, il s'étoit mis dans la tête de se faire duc. Les bâtiments lui donnoient des entrées et des privances continuelles, il espéroit en profiter pour cette élévation. La Vrillière avoit une charge de secrétaire d'État, qui, pour parler comme en Espagne, se pouvoit appeler caponne[1]. Il étoit réduit aux provinces de son département depuis que la révocation de l'édit de Nantes et ses suites avoit anéanti les affaires de la religion prétendue réformée, qui avoit fait le département particulier de cette charge. Nul n'y étoit devenu ministre d'État; il étoit compté pour fort peu, parce qu'on ne compte guère les gens à la cour, surtout ceux dont tout l'état n'est que de se mêler d'affaires, que par celles qu'on peut avoir à eux. Son désir, au défaut d'importance, étoit donc de relever sa charge par la privance, et par la relation de toutes les heures avec le roi, qu'il auroit trouvées en faisant un département à sa charge des bâtiments, et de tout ce qui en dépend, et qu'un secrétaire d'État en familiarité et en faveur sait bien étendre. Il avoit beaucoup de goût et de connoissance pour bien faire cette charge, et il la souhaitoit passionnément.

Le premier écuyer et lui contraignirent d'Antin plus que nul autre. Il vouloit s'approcher intimement du roi de quelque façon que ce pût être, il vouloit aller à tout, et son esprit étoit capable de tout. Il avoit déjà, comme on l'a vu, tâché d'être fait duc à la mort de son père. Sa naissance ne s'y opposoit pas, il n'avoit plus Mme de Maintenon contraire depuis la mort de sa mère, elle n'étoit pas même éloignée de l'approcher du roi, par rapport aux bâtards. Ceux-ci le portoient à découvert, et les Noailles aussi, qui étoient lors dans la plus haute faveur.

1. C'est-à-dire mutilée, châtrée.

Chacun d'eux croyoit y trouver son compte, et le passage par Petit-Bourg les encourageoit à le servir; mais il avoit beaucoup d'esprit, chose, en général, que le roi craignoit, et éloignoit de sa personne, et une réputation de prendre comme il pouvoit, bien dangereuse pour les bâtiments. Rien toutefois ne les rebuta, et Monseigneur, que cette dernière raison devoit arrêter, comme on va voir, plus que personne, se laissa gagner par Mme la Duchesse, et entraîner, parce qu'il compta du crédit qui portoit d'Antin, jusqu'auprès de Mme de Maintenon, à oser, pour la première fois de sa vie, témoigner au roi à son âge qu'il désiroit les bâtiments à d'Antin. L'affaire traînoit, et cela même donnoit espérance aux rivaux. Le premier écuyer vint une après-dînée dans ma chambre, venant de mettre le roi dans son carrosse. Il nous trouva Mme de Saint-Simon et moi seuls; ce qui avoit dîné avec nous étoit déjà écoulé. Dès que la porte fut fermée, il me dit d'un air de ravissement que pour le coup il croyoit d'Antin solidement exclu, malgré tous ses appuis. Il nous conta qu'il savoit, par les valets intérieurs qui l'avoient vu, que le roi avoit dit ce même jour-là à Monseigneur qu'il avoit une question à lui faire, sur laquelle il vouloit savoir la vérité de lui. « Est-il vrai, ajouta-t-il, que, jouant et gagnant gros, vous avez donné votre chapeau à tenir à d'Antin, dans lequel vous jetiez tout ce que vous gagniez, et que le hasard vous ayant fait tourner la tête, vous surprîtes d'Antin empochant votre argent de dedans le chapeau? » Monseigneur ne répondit mot; mais regardant le roi en baissant la tête, témoigna que le fait étoit vrai. « Je vous entends, Monseigneur, dit le roi, je ne vous en demande pas davantage, » et sur cela se séparèrent, et Monseigneur sortit à l'instant du cabinet. Nous conclûmes, comme le premier écuyer, que cette question n'étoit faite que par rapport aux bâtiments, et qu'après cet éclaircissement, d'Antin en étoit très-certainement revenu. Le lendemain, La Vrillière me dit la même chose, transporté de joie de se pouvoir compter délivré d'un compétiteur si dangereux.

Le quatrième jour, qui étoit un dimanche, tout à la fin de la matinée, le premier écuyer vint chez moi, et m'apprit que d'Antin avoit les bâtiments. Il étoit furieux avec tout son froid et sa sagesse, peut-être moins de s'en voir éconduit, que de ce qui se pouvoit attendre d'une telle foiblesse, après la réponse de Monseigneur. Et puis raisonnez conséquemment dans les cours! Le roi eut l'égard pour Monseigneur de vouloir que ce fût de lui que d'Antin apprît sa fortune; son transport de joie fut plus fort que lui; il s'y livra, il dit que c'étoit à ce coup que le sort étoit levé, qu'il n'étoit plus en peine de sa fortune. Il eut toutes les entrées qu'avoit Mansart, il les élargit même, et bientôt il sut subjuguer le roi, et l'amuser. Il n'en fut pas moins assidu auprès de Monseigneur, ni moins souvent avec les bâtards, surtout avec Mme la Duchesse; il n'en joua pas moins; en un mot, quatre corps n'eussent pas suffi à sa vie de tous les jours. Il fut plaisant qu'un seigneur comptât, et avec raison, sa fortune assurée par les restes, en tout estropiés, d'un apprenti maçon, en titre, en pouvoir, en appointements, réduits à un tiers. Ce fut une sottise; il eut bientôt après plus d'autorité et de

revenu que Mansart, mais en s'y prenant d'une autre manière. En bref, il devint personnage, et le fut toujours depuis de plus en plus.

La Frette mourut en ce temps-ci fort subitement. J'ai parlé du fameux duel qui le fit sortir du royaume avec son frère; c'étoient peut-être les deux hommes de France les mieux faits et les plus avantageux; leur nom étoit Gruel, et des plus minces gentilshommes de France, et la Frette un des plus légers fiefs du Perche. Leur grand-père s'attacha au premier comte de Soissons, prince du sang, dont il fut domestique principal, et qui obtint d'Henri IV le pénultième collier de la première promotion de l'ordre du Saint-Esprit, qu'Henri IV fit depuis son sacre, en 1595, aux Augustins à Paris. C'est de lui qu'on fait le conte que disant, en recevant le collier : *Domine*, *non sum dignus*, qu'on ne dit plus, et qu'on n'a peut-être jamais dit, Henri IV lui répondit : « Je le sais bien, je le sais bien, c'est pour l'amour de mon cousin de Soissons qui m'en a prié. » La Frette le porta vingt ans, et il étoit gouverneur de Chartres. Son fils le fut aussi, et du Pont-Saint-Esprit. Il fut encore capitaine des gardes de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Le comte de Saint-Aignan, depuis duc et pair et père du duc de Beauvilliers, et lui, épousèrent les deux sœurs de même nom que Servien, surintendant des finances. Celle que La Frette épousa étoit veuve en premières noces d'un Le Ferron, dont une fille unique, fort riche, veuve en premières noces, sans enfants, de Saint-Mégrin, dont j'ai parlé ailleurs, tué au combat du faubourg Saint-Antoine, [fut] remariée au duc de Chaulnes, tellement que ces La Frette dont il est question ici étoient frères de mère de la duchesse de Chaulnes, et cousins germains du duc de Beauvilliers, qui les servirent toute leur vie de tout leur pouvoir, ce qui leur fut d'une grande protection et considération.

M. de Chaulnes, étant ambassadeur extraordinaire à Rome en 1667 et 1670, y eut grande part aux élections de Clément IX et Clément X (Rospigliosi et Altieri), avec qui il fut si bien qu'il le pressa tant de s'employer pour lui auprès du roi, qu'il ne put s'en défendre, et le pria d'obtenir la grâce des deux La Frette. Le pape le fit de si bonne grâce, et voulut si fortement dispenser le roi de son serment des duels à leur égard, que le roi n'y pouvant consentir pour les conséquences, s'engagea au pape de les laisser revenir en France sur sa parole, vivre en liberté à Paris et partout, jouir et disposer entièrement de leurs biens, mais sous d'autres noms. Ils revinrent donc de la sorte, et alloient partout annoncés et appelés de leur nom, mais s'abstenant de livrées, d'armes et de se trouver dans aucun lieu public. On leur écrivoit à leur adresse sous leur nom à Paris, chez eux et partout. Ils vécurent toujours ainsi sous la protection tacite du roi, qui, pour la forme, fit toujours semblant de les ignorer. Il arriva une affaire qui fit grand bruit, où Flamarens, lors premier maître d'hôtel de Monsieur, se trouva si mêlé qu'on fouilla jusque dans le Palais-Royal pour le trouver. Monsieur se plaignit au roi de ce manque de respect pour lui, et ajouta aigrement que cette recherche l'offensoit, d'autant plus qu'on ne disoit mot aux deux La Frette qui depuis plusieurs années étoient dans Paris, et qui y alloient partout à visage découvert. Le roi répondit gravement que cela

ne pouvoit être, et sur ce que Monsieur insista, il l'assura qu'il s'en feroit informer, et les feroit arrêter dans les vingt-quatre heures s'ils se trouvoient dans Paris. En même temps, il les fit avertir d'en sortir sur-le-champ pour deux ou trois jours, après quoi ils pourroient y revenir et vivre à leur ordinaire, et il ordonna qu'on fît d'eux par tout Paris une recherche éclatante. Mais il enjoignit bien expressément qu'on ne la commençât pas sans être bien assuré qu'ils en étoient sortis. Il ne tint qu'à Monsieur de voir ensuite que le roi s'étoit un peu moqué de lui, en lui donnant cette satisfaction apparente. L'aîné mourut longtemps avant le cadet. Jamais gens ne surent mettre à si grand profit une mort civile, l'honneur d'un duel, et cette tacite protection du roi qui, en effet, en tout son règne a été une distinction unique, ni vivre si largement de procès et de petites tyrannies. Ni l'un ni l'autre ne furent mariés, et ce dernier étoit vieux.

Il mourut peu de jours après un autre homme extraordinaire. On l'appeloit le chevalier de Montgivrault. M. de Louvois l'avoit scandaleusement chassé du service, où il étoit ingénieur dans la première guerre de Flandre en 1667, où il avoit acquis beaucoup de bien. Malgré cette aventure et une réputation peu nette, il sut devenir une espèce d'important à force d'esprit, de galanterie, de commodité pour autrui et d'excellente chère. Il se fit ainsi beaucoup d'amis considérables à la cour et à la ville. Le maréchal de Tessé, le duc de Tresmes, Caumartin, Argenson entre autres, étoient ses intimes. Il avoit acquis par là de la considération, et il avoit eu l'art de s'ériger chez lui un petit tribunal où beaucoup de gens étoient fort aises d'être reçus. Il avoit acheté Courcelles auprès du Mans, qui a été depuis la retraite de Chamillart qui l'acheta, où Montgivrault dépensa beaucoup, et où j'ai admiré sa folie d'avoir mis ses armes jusque sur toutes les portes, les cheminées et les plafonds. Il n'avoit jamais été marié et laissa un gros bien.

Son frère, qui faisoit fort peu de cas de lui, s'appeloit Le Haquais, et ne s'étoit point marié non plus. Il étoit son aîné et étoit demeuré fort pauvre. Il avoit été avocat général de la cour des aides, avec une grande réputation d'éloquence, de savoir et de probité. C'étoit un homme parfaitement modeste et parfaitement désintéressé. On ne pouvoit avoir plus d'esprit, un tour plus fin, ni en même temps plus aisé, avec beaucoup de grâce et de réserve; avec cela salé, volontiers caustique, gai, plaisant, plein de saillies et de reparties, éloquent jusque par son silence. Ses lettres étoient charmantes, et pour peu qu'il se trouvât à son aise, de la meilleure compagnie du monde. Le chancelier de Pontchartrain et lui, à peu près de même âge, avoient été amis intimes dans leur jeunesse. Galants, chasseurs, mêmes goûts, même sorte d'esprit et de sentiments en toute leur vie. Lorsque le chancelier fut en fortune, il fit pour son ancien ami des bagatelles à sa convenance, parce qu'il ne voulut jamais mieux. Il étoit de tous les voyages de Pontchartrain, où je l'ai fort connu; et ce qui est respectable pour les deux amis, c'est que sans s'y mêler de rien, ni sortir de son état de petit bourgeois de Paris, comme il s'appeloit souvent lui-même, il y étoit comme le maître de la maison : tout le domestique en attention et en respect, et tout ce qui y

alloit en première considération. Le chancelier, outre l'amitié et la confiance, lui en témoigna toujours une extrême et toute sa famille aussi : il montroit vouloir que tout le monde lui en portât, et Le Haquais étoit aimé de tous. Il vivoit avec grand respect pour les gens considérables qu'il y voyoit, il n'en manquoit point au chancelier ni à la chancelière, qui l'aimoient autant l'un que l'autre; mais il ne laissoit pas de vivre fort en liberté avec eux, et de laisser échapper des traits de vieil ami qui ne lui messeyoient pas et qui étoient toujours bien reçus. Dans les dernières années sa piété s'accrut tellement, que le chancelier et sa femme ne l'avoient plus à Pontchartrain autant qu'ils l'y vouloient. Ils l'appeloient leur muet, parce que la charité avoit mis un cachet sur sa bouche, auquel on perdoit beaucoup. Je m'en plaignois souvent à lui-même; on ne le voyoit jamais qu'à Pontchartrain; il vivoit fort retiré à Paris.

Le marquis de Bellefonds, petit-fils du maréchal, perdit sa femme toute jeune et mariée depuis peu; elle étoit Hennequin, fille d'Esgrilly, qui avoit le vautrait[1].

Quatre ou cinq jours après, c'est-à-dire le 3 juin, la comtesse de Grammont mourut à Paris à soixante-sept ans. Elle étoit Hamilton, de cette grande maison d'Écosse si puissante, si ancienne, si grandement alliée et si souvent avec les Stuart.

Marie, fille de Jacques Stuart II, roi d'Ecosse, mariée en 1468 à Jacques Hamilton, comte d'Arran, fut mère de Jacques II Hamilton, comte d'Arran, régent d'Écosse sous le roi Jacques Stuart V, et père de Jacques III Hamilton, régent d'Écosse et tuteur de l'infortunée Marie Stuart, reine d'Écosse, épouse de notre roi François II dont il fit le mariage. Il fut fait duc de Châtellerault, terre en Poitou qui lui fut donnée, et que lui et sa postérité perdirent avec la dignité pour s'être retiré en Écosse, et y avoir quitté le parti françois par l'inimitié des Guise, qui pour se rendre les maîtres des affaires d'Écosse le voulurent faire périr et le persécutèrent partout. Sa postérité et lui-même ont souvent réclamé leur terre et leur dignité. Sa mère étoit tante paternelle du cardinal Béton; son père l'avoit épousée du vivant de sa première femme, qui s'appeloit Humie, qui n'avoit point d'enfants, et qu'il avoit répudiée. Ce duc de Châtellerault laissa de sa femme, fille du comte de Morton, trois fils; l'aîné fut insensé, les autres, persécutés en Écosse, se réfugièrent en Angleterre. La reine Élisabeth les fit rétablir en Écosse par Jacques, roi d'Écosse et depuis d'Angleterre après elle. L'aîné fut comte d'Arran, et créé marquis d'Hamilton; le cadet marquis de Pasley; celui-ci laissa plusieurs enfants. D'un d'eux, qui fut comte d'Albecorn, et de Marie Boid, sa femme, plusieurs enfants, dont Georges Hamilton, chevalier, baronnet, eut d'une Butler, son épouse, la comtesse de Grammont et ses deux frères, dont il a été parlé plusieurs fois. De l'aîné, Jean Hamilton, comte d'Arran et marquis d'Hamilton, vint Jacques V, marquis d'Hamilton, chambellan et sénéchal de Jacques Ier,

1. Terme de vénerie. On appelait vautrait l'équipage de chasse pour le sanglier.

roi de la Grande-Bretagne, fils de l'infortunée Marie Stuart, et successeur d'elle en Écosse et d'Élisabeth en Angleterre. Il donna aussi la Jarretière au marquis d'Hamilton. Jacques VI, marquis d'Hamilton, son fils, fut fait duc d'Hamilton et chevalier de la Jarretière par le malheureux roi Charles Ier, pour lequel il mourut sur un échafaud en 1649. Il ne laissa que des filles. Anne, l'aînée, épousa Guillaume Douglas, comte de Selkirke, que Charles II, après son rétablissement, fit duc d'Hamilton; et c'est de lui que descendent les ducs d'Hamilton d'aujourd'hui.

Le père et la mère de la comtesse de Grammont étoient catholiques, vinrent passer quelque temps en France avec leurs enfants; ils mirent la comtesse de Grammont, toute jeune, à Port-Royal des Champs, où elle fut élevée, et elle en avoit conservé tout le goût et le bon, à travers les égarements de la jeunesse, de la beauté, du grand monde et de quelques galanteries, sans que, comme on l'a vu, la faveur ni le danger de la perdre l'aient jamais pu détacher de l'attachement intime à Port-Royal.

C'étoit une grande femme qui avoit encore une beauté naturelle sans aucun ajustement, qui avoit l'air d'une reine, et dont la présence imposoit le plus. On a vu ailleurs comment se fit son mariage, le goût si marqué et si constant du roi pour elle, jusqu'à inquiéter toujours Mme de Maintenon, pour qui la comtesse de Grammont ne se contraignit pas. Elle avoit été dame du palais de la reine. C'étoit une personne haute, glorieuse, mais sans prétention et sans entreprise; qui se sentoit fort, mais qui savoit rendre, avec beaucoup d'esprit, un tour charmant, beaucoup de sel, et qui choisissoit fort ses compagnies, encore plus ses amis. Toute la cour la considéroit avec distinction, et jusqu'aux ministres comptoient avec elle. Personne ne connoissoit mieux qu'elle son mari; elle vécut avec lui à merveille. Mais, ce qui est prodigieux, c'est qu'il est vrai qu'elle ne put s'en consoler, et qu'elle-même en étoit honteuse. Ses dernières années furent uniquement pour Dieu. Elle comptoit bien, dès qu'elle seroit veuve, de se retirer entièrement, mais le roi s'y opposa si fortement qu'il fallut demeurer. Ce ne fut pas pour longtemps; de grandes infirmités la tirèrent de la cour; [ce] dont elle fit le plus saint usage et le plus solitaire, et mourut ainsi avant ses deux années de deuil.

Elle n'avoit que deux filles : toutes deux de beaucoup d'esprit, fort dangereuses, fort du grand monde, fort galantes, qui avoient été filles d'honneur de Mme la dauphine de Bavière, et qui n'avoient rien. L'une épousa un vilain milord Stafford, qui étoit Howard, qui passoit sa vie à Paris aux Tuileries et aux spectacles, et que personne ne vouloit voir, avec qui elle se brouilla bientôt et s'en sépara. Depuis sa mort elle alla vivre en Angleterre de ce qu'il lui avoit donné en l'épousant, et n'en eut point d'enfants. L'autre se fit chanoinesse et abbesse de Poussay, où elle s'est convertie et a vécu dans une grande pénitence et bien soutenue. Comme elles n'avoient rien, leur mère écrivit en mourant au roi et à Mme de Maintenon pour leur demander pour elles sa pension du roi. De ces deux lettres, l'une fut dédaignée, l'autre négligée. Tel est le

crédit des mourants les plus aimés et les plus distingués durant leur vie. Il n'y eut ni réponse ni pension.

CHAPITRE XII.

Éclat entre Chamillart et Bagnols, qui en quitte l'intendance de Flandre et met Chamillart en danger. — Mariage de Courcillon avec la fille unique de Pompadour. — Leur caractère et leur situation. — Mariage, état, caractère de Lanjamet et de sa femme. — Mariage de Louville avec la fille de Nointel, conseiller d'État. — Enlèvement de Mlle de Roquelaure par le prince de Léon. — Mariage du prince de Léon et de Mlle de Roquelaure.

Chamillart s'étoit brouillé avec Bagnols, intendant très-accrédité de Lille et conseiller d'État, dans le court voyage qu'il avoit fait en Flandre. Il chassa d'autorité un principal commis de l'extraordinaire de la guerre, résidant en Flandre, pour friponnerie. C'étoit un homme entièrement à Bagnols, qui fit auprès de Chamillart l'impossible pour le sauver, jusqu'à prendre fait et cause, et déclarer que si cet homme avoit volé il falloit qu'il fût de moitié. Chamillart tint bon, l'autre aussi, qui leva l'étendard et qui entreprit de faire rétablir ce commis malgré le ministre. Il y eut des lettres fortes. Bagnols en demanda justice, tous ses amis se remuèrent, et tous les ennemis de Chamillart. Jamais on ne vit tant de vacarme pour si peu de chose, ni un intendant le prendre si haut contre un ministre, son supérieur. Chamillart l'emporta, mais à force de bras, et y usa beaucoup de son crédit. Alors Bagnols demanda à se retirer : nouvel éclat. Le roi qui en étoit content le voulut retenir, on lui fit des avances, il y eut force pourparlers; Chamillart même, qui sentit le roi fâché, se prêta. Plus on en faisoit pour Bagnols, plus il en étoit gâté, et plus il prétendoit. A la fin Chamillart l'emporta encore, mais il s'éreinta, et Bagnols quitta l'intendance et vint ameuter à Paris. C'étoit une bonne tête, débauché, fort au goût de tout ce qui avoit servi en Flandre, par son esprit, sa bonne maison, sa grande chère et délicate, et le soin de plaire et d'obliger; d'excellente compagnie, toute sa vie du grand monde, avec beaucoup d'amis et considérables, fort proche du chancelier, des Louvois par sa femme, et fort porté par ce qui en restoit, très-capable et supérieur à son emploi, où il avoit servi avec une grande utilité et distinction.

Mme de Maintenon ne regardoit plus Chamillart depuis le mariage de son fils que comme un homme qui lui avoit manqué. L'aversion avoit succédé à l'amitié. J'ai expliqué ailleurs son intérêt pressant d'avoir un ministre à elle, et elle n'en avoit aucun depuis qu'elle ne comptoit plus sur Chamillart. C'étoit donc à ses dépens qu'elle en vouloit un autre à elle, et il étoit tout trouvé en la personne de Voysin. Le roi, contre toute coutume, alla de Versailles dîner le 4 juin à Meudon, avec Mme la duchesse de Bourgogne, plusieurs dames et Mme de Maintenon, qui y vit en particulier Mlle Choin, et Mlle Choin étoit outrée contre Chamillart, qui naturellement opiniâtre, et devenu sujet à l'humeur par le mauvais état des affaires et de sa santé, n'avoit jamais voulu procurer

un petit régiment d'infanterie au frère de Mlle Choin, qui servoit depuis longues années, quelque chose que Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy eussent pu lui dire, et qui piquées du persévérant refus, et ne voulant pas qu'il tombât sur elles, expliquèrent à Mlle Choin tout ce qu'elles avoient dit et fait pour résoudre Chamillart. Je sus ce détail par sa fille Dreux, qui avoit de l'esprit, et qui, étant la seule de la maison qui eût du sens, en étoit fort peinée. Je sus encore par le maréchal de Boufflers et par le duc et la duchesse de Villeroy les mouvements de la cabale formée des amis de Bagnols et des ennemis de Chamillart ralliés au maréchal de Villeroy.

Cette conversation si nouvelle et si recherchée par Mme de Maintenon avec Mlle Choin, jusqu'à aller exprès dîner à Meudon, et s'y couvrir du roi, sans y coucher, m'effaroucha dans ces circonstances, car l'affaire du commis et de la rupture s'étoit passée dès les premiers jours de l'arrivée de Chamillart en Flandre, et avoit éclaté et fait de grands progrès avant même son retour. Je compris que Mme de Maintenon, qui jusqu'alors n'avoit tenu le moindre compte de Monseigneur, ni gardé la plus petite mesure avec la Choin, vouloit profiter de son dépit contre Chamillart, et qu'elle y étoit excitée par ce qui se passoit entre le roi et Monseigneur sur les bâtiments, dont elle étoit informée par les Noailles. Je craignis un coup de foudre subit pour Chamillart, et je ne crus pas m'en pouvoir reposer sur personne. Je l'en avertis, je le trouvai instruit et embarrassé. Il n'étoit pas temps de contester avec lui, et de lui reprocher d'avoir pris son parti trop vite et trop haut sur Bagnols, ni sa folle opiniâtreté sur ce régiment pour Choin; il falloit aller au remède, et à temps. Je lui conseillai de parler dès le lendemain au roi, de lui dire que, quelque honoré qu'il fût de sa place, il y tenoit peu dans le triste état présent, mais qu'il tenoit infiniment à sa personne par son cœur et par reconnoissance; qu'il n'y avoit biens ni fortune pour lesquels il voulût lui donner une minute de peine; qu'il voyoit avec douleur un orage se former contre lui qu'il n'avoit pas mérité, mais que pour peu que le roi fût embarrassé de lui, ou qu'il en aimât mieux un autre en sa place, il la lui remettroit de tout son cœur, uniquement pour lui plaire et pour mériter la conservation de ses bontés, et de l'honneur de ses bonnes grâces qui lui étoient plus chères que nuls établissements, et sans lesquels il ne pourroit vivre. Je l'exhortai à n'en pas dire davantage, et sur ce ton, et avec cette force et ce dégagement; de bien regarder cependant le roi entre deux yeux, dont le plus léger mouvement seroit en ce moment très-significatif; de saisir promptement ce qu'il lui répondroit, quand il ne seroit simplement qu'honnête; surtout de ne pas insister à la retraite, et de se bien garder de la sottise de se vouloir faire prier. J'ajoutai qu'avec cette conduite, et à temps comme il étoit encore, j'osois lui répondre, sans être grand clerc à la cour, qu'il seroit bien reçu quand bien même il embarrasseroit le roi; et que de cette époque, ce seroit un nouveau bail passé avec lui, qui, sans en dire un seul mot, mais laissant faire le roi à l'égard de ceux qui l'attaqueroient, leur feroit tomber incontinent les armes des mains.

Chamillart goûta ma pensée; je n'eus pas besoin de l'exorciser, mais

bien le dépit de se voir réduit là, et par ce dépit, l'envie de ne rien faire, et de se laisser culbuter, voilà ce que j'eus à combattre, et j'en vins à bout enfin avant de le quitter. Je lui recommandai bien que ce compliment se fît dans le cabinet du roi, et point du tout chez Mme de Maintenon, où elle auroit été présente; il me le promit, et que ce seroit le lendemain. Il m'embrassa, me remercia, et me donna rendez-vous chez lui à son retour de cette espèce d'assaut. Moi-même j'en étois inquiet, quelque bonne espérance que j'en eusse. Je craignois le roi déjà peut-être circonvenu, de l'incertitude, de la froideur de sa part, le dépit du ministre qui s'empêtreroit en allant trop loin et qui se feroit prendre au mot.

Le temps me dura fort pendant quinze ou vingt heures que j'allai au rendez-vous. Je fus soulagé du premier coup d'œil. Je vis mon homme gai, léger, qui m'embrassa encore, et qui étoit assuré et ravi. Il me dit qu'il avoit parlé précisément comme je le lui avois conseillé; que le roi s'étoit mis à sourire, et lui avoit répondu qu'il étoit bien simple de penser que tout ce bruit fît sur lui la moindre impression; qu'il continuât à le bien servir, comme il avoit toujours fait; que pour lui, il l'aimeroit toujours, qu'il le soutiendroit, et qu'il vouloit qu'il prît confiance en ce qu'il lui disoit. Respects, remercîments, tendresses de Chamillart, bontés encore du roi là-dessus, et puis parlèrent de leurs affaires. Chamillart en revint rajeuni, et une maison hors de dessus l'estomac. Il n'en parla à qui que ce soit qu'aux ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, après la chose faite, qui ne la croyoient pas à ce point de danger, mais qui furent très-aises du succès. Il est vrai que je m'en sus beaucoup de gré. Très-peu de jours après, tous ces bruits et les menées tombèrent; le roi apparemment les avoit nettement éconduits. Mais je crus devoir conjurer Chamillart de modérer sa confiance, de marcher la sonde à la main, et de comprendre par cette affaire qu'il n'étoit pas invulnérable, et que cet avortement de dessein ne feroit qu'irriter et raffiner davantage les personnes à qui il venoit de le faire peter dans la main. Par ce changement d'intendant de Lille, il se fit un mouvement qui porta Le Blanc de l'intendance d'Auvergne à celle d'Ypres. Je le remarque à cause de tout ce qu'il lui arriva depuis.

Dangeau maria son fils unique à la fille unique de Pompadour qui avoit treize ans, d'une taille et d'une beauté charmante qui dure encore. Courcillon avoit vingt et un ans. J'ai assez parlé de lui et de son père et de sa mère pour n'avoir rien à y ajouter. Ils ne pouvoient pas trouver un plus grand parti pour leur fils, ni M. et Mme de Pompadour un plus dans leur goût pour leur fille qu'ils vendirent. Ils étoient riches, mais fort obérés, et n'avoient rien à donner à leur fille. Ils étoient sans crédit et dans l'obscurité. Loin de pouvoir raccommoder leurs affaires, c'étoient des gens qui, avec de l'esprit l'un et l'autre, avoient sans cesse laissé tout fondre entre leurs mains, jusqu'aux biens de la fortune, à leurs alliances, à leur naissance, sans cesser d'être fort glorieux. Pompadour, avec un esprit orné de beaucoup de lecture, l'avoit de travers et sans justesse, et toute sa vie avoit fait autant de sottises que de pas. Son grand-père, qu'on appeloit Laurière, étoit frère cadet et oncle des

deux marquis de Pompadour, chevaliers de l'ordre en 1633 et 1661, le dernier mort en 1684, père de Mmes de Saint-Luc et d'Hautefort en qui la branche aînée finit. Le fils de ce premier Laurière épousa une sœur de M. de Montausier, depuis duc et pair et gouverneur de Monseigneur, et de ce mariage vint le marquis de Pompadour dont il est ici question. Il étoit cadet et porta longtemps le petit collet. Son aîné mourut, et M. de Montausier l'approcha de Monseigneur, et lui fit donner un régiment d'infanterie et succéder à son père qui étoit sénéchal et gouverneur de Périgord. C'étoit un homme bien fait, qui avoit même de beaux traits, mais dont la physionomie, le maintien et toute la figure serroit le cœur de tristesse; elle étoit toute faite pour être crieur d'enterrement. Cet extérieur ne trompoit pas, rien de si ennuyeux ni de si affligeant que tout le reste. Il se mit à jouer gros jeu et à perdre; il devint amoureux de la troisième fille de M. et de Mme de Navailles, qui ne voulurent point de lui. Sa persévérance, le désir de la fille qui y répondoit, les instances de ses deux sœurs, celles du duc de Montausier vainquirent enfin la résistance. La première nuit des noces ne fut pas modeste. Ils passèrent au lit trois jours et trois nuits, et cela se réitéra souvent dans la suite. Pompadour abandonna la guerre et puis la cour, fit le plongeon au grand monde, et s'enterra dans une entière obscurité. Il vendit son gouvernement et mit ses affaires dans le plus grand désordre. Sans se lasser l'un de l'autre, l'ennui leur prit enfin de leur état, leur fille leur parut propre à les en tirer, en la mariant, non pour elle, mais pour eux.

La duchesse douairière d'Elbœuf qui les aimoit par les respects infinis qu'ils lui rendoient, vivoit beaucoup avec Mme de Dangeau à la cour, et lui faisoit la sienne par rapport à Mme de Maintenon. Elle imagina ce mariage pour leur plaire et pour s'ancrer de plus en plus. Dangeau, riche et jouissant de gros du roi, étoit en état d'attendre les biens d'une belle-fille dont l'alliance l'honoroit infiniment, et à laquelle il ne seroit pas parvenu s'il y avoit eu du bien présent. C'étoit à l'âge de Mme de Maintenon une occasion à ne pas perdre pour obtenir des grâces qui lui fissent faire une mariage sans s'incommoder. Mme de Maintenon aimoit extrêmement Mme de Dangeau, et plût à Dieu qu'elle n'eût approché d'elle que des femmes de ce caractère! Elle n'osoit oublier d'avoir été accueillie par la mère de Mme de Navailles, et chez elle longtemps en arrivant d'Amérique, et elle se piquoit d'amitié pour Mme d'Elbœuf. Par la même raison elle ne pouvoit ne pas favoriser Mme de Pompadour sa sœur. Le mariage se fit donc sans rien donner à la fille, seule héritière, en tirant le père et la mère de l'obscurité, qu'on vit naître à la cour à leur âge comme des champignons. Dangeau avec l'agrément du roi et de Monseigneur céda sa place de menin à Pompadour, et son gouvernement de Touraine à son fils, et Mme de Dangeau sa place de dame du palais à sa belle-fille, que depuis longtemps sa santé et ses privances ne lui laissoient plus guère exercer, et le roi lui fit la galanterie de lui conserver sa pension de six mille livres de dame du palais, sans qu'elle le demandât, et sans préjudice de celle de sa belle-fille. Voilà donc les Pompadour initiés tout à coup à la cour, à Marly, à Meudon, chez

Mme de Maintenon quelquefois. La femme, qui avoit été belle, avoit toujours été désagréable. Jamais elle n'avoit ouvert les yeux qu'à moitié. C'étoit une précieuse de quartier avec un esprit guindé et une politique accablante. Toutefois avec de l'esprit et fort polie. Ils ne bougèrent de chez Dangeau. L'union entre eux fut continuelle. Ceux-là y met toient la protection, les autres les respects et les adorations jusque des escapades de leur gendre qui se moquoit d'eux avec peu de ménagement. Parmi tout cela leur contentement à tous fut extrême et durable.

On sut presque en même temps le mariage de Lanjamet avec la fille d'un procureur à Paris qu'il avoit longtemps entretenue, puis épousée il y avoit trois ou quatre ans secrètement. Elle avoit eu de la beauté, mais de l'esprit et de l'intrigue comme quatre démons, de la méchanceté et de la noire scélératesse comme quatorze diables. Ce Lanjamet avoit aussi beaucoup d'esprit, quelque petite intrigue et de la valeur. Il avoit été longtemps lieutenant au régiment des gardes. C'étoit de ces insectes de cour qu'on est toujours surpris d'y voir et d'y trouver partout, et dont le peu de conséquence fait toute la consistance. C'étoit un fort petit homme, vieillot, avec grand nez de perroquet, étrangement élevé et recourbé qui lui tenoit tout le visage; qui parloit, s'intriguoit, décidoit et se fourroit partout où il trouvoit des maisons ouvertes, et fort peu d'autres le vouloient recevoir.

Je ne sais par quel prodige il avoit fait une campagne aide de camp du roi, qui lui avoit donné un petit gouvernement en Bretagne. Il tenoit ses assises chez Mme de Ventadour, chez la duchesse du Lude et chez M. le Grand. Il ne sortoit point de ces lieux-là et [alloit] fort peu en d'autres. Sa fatuité se rebéquoit à l'écart en insolence, mais ménagée avec art, quand il n'étoit pas content des gens. Il étoit familier à manger dans la main. Avec tout cela, c'étoit un Breton qui n'étoit pas gentilhomme, et à qui les états en firent un jour l'affront. M. de La Trémoille qui présidoit me le conta. Il voulut faire opiner la noblesse. Les voix s'élevèrent confusément et crièrent qu'on fît sortir qui n'avoit pas droit d'opiner, qu'ont les plus pauvres et plus jeunes gentilshommes. M. de La Trémoille jeta les yeux partout, et dit qu'il ne voyoit là personne qui n'eût droit d'opiner. A ce mot toutes les voix se mirent à crier : « Lanjamet! Lanjamet! qu'il sorte ou nous n'opinerons point; » et tout de suite Lanjamet sortit sans se défendre et sans prononcer un mot. Son effronterie de s'être fourré là pour s'en faire après un titre fut payée de cet affront. Il ne parut plus depuis aux états, mais il n'en revint pas moins impudent à la cour, c'est-à-dire à Versailles, car il n'étoit pas sur le pied de Marly ni de Meudon. Cette aventure apprit à M. de La Trémoille qu'il n'étoit pas gentilhomme. Sa femme, galante et veuve aussi d'un procureur, fut pour lui, quelque néant qu'il fût, un mariage honteux. Il ne laissa pas de la produire chez M. le Grand, dont par la suite elle brouilla toute la famille, et s'en fit chasser, et de presque partout où son mari l'avoit fourrée. Depuis la mort du roi, je ne sais ce qu'ils sont devenus, et je n'en ai ouï parler que sur cette brouillerie qui la fit chasser avec éclat de chez M. le Grand.

Louville se maria aussi dans ce temps-ci. Depuis son retour d'Es-

pagne, il n'avoit songé qu'à raccommoder ses affaires, se bâtir très-agréablement, mais sagement, à Louville, et vivre à Paris avec ses amis sans regret à la fortune, et comme si elle ne lui eût jamais présenté des cours et des royaumes à gouverner. Il chercha à se marier sagement aussi. Il épousa une fille de Nointel, conseiller d'État, frère de la duchesse de Brissac et de la femme de Desmarets, contrôleur général, et dans une grande liaison avec lui. La noce s'en fit à Bercy chez le gendre de Desmarets, qui, outre les familles, fut honorée de la meilleure compagnie. Il eut le bonheur d'épouser une femme bien faite, vertueuse, sensée, gaie, entendue, qui vécut comme un ange avec lui, et qui ne songea qu'à ses devoirs et à entretenir ses amis, quoique beaucoup plus jeune, et qui se fit aimer, estimer et considérer partout. Nointel étoit [fils] de Bechameil, surintendant de Monsieur, duquel j'ai parlé ailleurs[1].

Le prince de Léon, n'espérant plus de ravoir sa comédienne, et pris par famine, non-seulement consentit, mais désira se marier. Son père et sa mère, qui avoient pensé mourir de peur qu'il n'épousât cette créature, ne le souhaitoient pas moins. Ils songèrent à la fille aînée du duc de Roquelaure qui devoit être extrêmement riche un jour et qui, bossue et fort laide, ayant dépassé la première jeunesse, ne pouvoit guère espérer un parti de la naissance du prince de Léon qui seroit duc et pair, et à qui cinquante mille écus de rente étoient assurés, sans les autres biens qui le regardoient. Une si bonne affaire de part et d'autre s'avança jusqu'à conclusion; mais sur le point de signer, tout se rompit avec aigreur par la manière altière dont la duchesse de Roquelaure voulut exiger que le duc de Rohan donnât plus gros à son fils. Il en étoit justement très-mécontent. Il étoit taquin encore plus qu'avare; lui et sa femme se piquèrent, tinrent ferme et rompirent. Voilà les futurs au désespoir; le prince de Léon, qui craignoit que son père ne traitât des mariages sans dessein de les faire pour ne lui rien donner; la prétendue, dans la frayeur de l'avarice de sa mère qui ne la marieroit point et la laisseroit pourrir dans un couvent. Elle avoit plus de vingt-quatre ans, elle avoit beaucoup d'esprit, de ces esprits hardis, décidés, entreprenants, résolus. Le prince de Léon en avoit plus de vingt-huit. On a vu, il n'y a pas longtemps, quel étoit son caractère.

Mlles de Roquelaure étoient au faubourg Saint-Antoine, aux Filles de la Croix, où M. de Léon avoit eu la permission de voir celle qu'il devoit épouser. Dès qu'il sentit leur mariage rompu, il courut au couvent, il l'apprit à Mlle de Roquelaure, fit le passionné, le désespéré, lui persuada que jamais leurs pères et mères ne les marieroient, et qu'elle pourriroit au couvent. Il lui proposa de n'en être pas les dupes, qu'il étoit prêt à l'épouser si elle vouloit y consentir; que ce n'étoit point eux qui avoient imaginé leur mariage, mais leurs parents qui l'avoient trouvé convenable, et que leur avarice rompoit; que, dans quelque colère qu'ils entrassent, il faudroit bien qu'ils s'apaisassent, et qu'ils demeureroient mariés et affranchis de leurs caprices; en un mot, il lui en dit tant qu'il la persuada, et encore qu'il n'y avoit pas un mo-

1. Phrase omise dans les précédentes éditions.

ment à perdre. Ils convinrent de leurs faits pour que la fille pût recevoir de ses nouvelles, et il s'en alla donner ordre à l'exécution de ce projet. Mme de Roquelaure et Mme de La Vieuville, qui fut depuis dame d'atours de Mme la duchesse de Berry, étoient de tout temps les deux doigts de la main, et Mme de La Vieuville étoit l'unique personne à qui, ou à l'ordre de qui, Mme de Roquelaure avoit permis à la supérieure de la Croix de confier ses filles, ensemble ou séparément, toutes les fois qu'elle les iroit prendre ou qu'elle les enverroit chercher. M. de Léon, qui en étoit instruit, fait ajuster un carrosse de même forme, grandeur et garniture semblable à celui de Mme de La Vieuville, avec ses armes et trois habits de sa livrée, un pour le cocher, deux pour des laquais; contrefait une lettre de Mme de La Vieuville avec un cachet de ses armes; et envoie cet équipage avec un laquais des deux bien instruit porteur de la lettre aux Filles de la Croix, le mardi matin, 29 mai, à l'heure qu'il savoit que Mme de La Vieuville les envoyoit chercher quand elle les vouloit avoir. Mlle de Roquelaure, qui avoit été avertie, porte la lettre à la supérieure, lui dit que Mme de La Vieuville l'envoie chercher seule, et si elle n'a rien à lui mander.

La supérieure accoutumée à cela, et la gouvernante aussi, ne prirent pas la peine de voir la lettre, et, avec le congé de la supérieure, sortent sur-le-champ, et montent dans le carrosse qui marcha aussitôt, et qui s'arrêta au tournant de la première rue, où le prince de Léon attendoit, qui ouvrit la portière, sauta dedans, et voilà le cocher à fouetter de son mieux, et la gouvernante presque hors d'elle de ce qui arrivoit, à crier de toute sa force. Mais au premier cri, M. de Léon lui fourra un mouchoir dans la bouche, qu'il lui tint bien ferme. Ils arrivèrent de la sorte, et en fort peu de temps, aux Bruyères, près du Ménilmontant, maison de campagne du duc de Lorges, élevé [avec le prince de Léon], et de tout temps son ami intime, qui les y attendoit avec le comte de Rieux dont l'âge et la conduite s'accordoient mal ensemble, et qui étoit venu là pour servir de témoin avec le maître du logis. Il avoit un prêtre interdit et vagabond, Breton, tout prêt à les marier. Il dit la messe, et fit la célébration sur-le-champ, puis mon beau-frère mena ces beaux époux dans une belle chambre. Le lit et les toilettes y étoient préparées. On les déshabilla, on les coucha, on les laissa seuls deux ou trois heures, on leur donna ensuite un bon repas, après lequel ils mirent l'épousée dans le même carrosse qui l'avoit amenée, et sa gouvernante qui se désespéroit. Elles rentrèrent au couvent. Mlle de Roquelaure s'en alla tout délibérément dire à la supérieure tout ce qui venoit de se passer; et sans la moindre émotion des cris, qui de la supérieure et de la gouvernante gagnèrent bientôt toute la maison, s'en alla tranquillement dans sa chambre écrire une belle lettre à sa mère, pour lui rendre compte de son mariage, l'excuser et lui en demander pardon.

On peut juger de ce que la duchesse de Roquelaure put devenir à cette nouvelle. La gouvernante, tout éperdue qu'elle étoit, lui écrivit en même temps tous les faits, la ruse, la violence qu'elle avoit soufferte, sa justification comme elle put, ses désespoirs. Mme de Roquelaure, dans sa première fureur, ne raisonne point, croit que son amie l'a tra-

hie, court chez elle, la trouve, et dès la porte se met à hurler les reproches les plus amers. Voilà Mme de La Vieuville dans un étonnement sans pareil, qui lui demande à qui elle en a, ce qui peut être arrivé, et parmi les sanglots et les furies n'entend rien et comprend encore moins. Enfin, après une longue et furieuse quérimonie, elle commence à découvrir le fait, elle le fait répéter, expliquer, proteste d'injure, qu'elle n'a pas songé à Mlle de Roquelaure, fait venir tous ses gens en témoignage que son carrosse n'est point sorti de la journée, ni qu'aucun de ses gens n'est allé au couvent. Mme de Roquelaure, toujours en furie, en reproches, qu'après l'avoir assassinée elle l'insulte encore et veut se moquer d'elle; l'autre à dire et à faire tout ce qu'elle peut pour l'apaiser, et à se mettre en furie à son tour de la supercherie qu'on lui a faite. Enfin, après avoir été très-longtemps sans s'entendre, puis sans se calmer, Mme de Roquelaure commença enfin à se persuader de l'innocence de son amie; et toutes deux à jeter feu et flammes contre M. de Léon, et contre ceux qui l'avoient aidé à lui faire cette injure. Mme de Roquelaure étoit particulièrement outrée contre M. de Léon, qui, pour la mieux amuser, l'avoit continuellement vue depuis la rupture avec des respects et des assiduités qui l'avoient gagnée, en sorte que, nonobstant l'aigreur avec laquelle l'affaire s'étoit rompue, l'amitié entre elle et lui s'étoit de plus en plus réchauffée avec promesse réciproque de durer toujours. Elle étoit enragée contre sa fille, non-seulement de ce qu'elle avoit commis, mais de la gaieté et de la liberté d'esprit qu'elle avoit marquée aux Bruyères, et des chansons dont elle avoit diverti le repas.

Le duc et la duchesse de Rohan aussi furieux, mais moins à plaindre, firent de leur côté un étrange bruit. Leur fils, bien en peine de se tirer de ce mauvais pas, eut recours à sa tante de Soubise, pour s'assurer du roi dans une affaire qui ne pouvoit pas lui être indifférente, quelque mal qu'elle fût avec son frère. Elle l'envoya à Pontchartrain trouver le chancelier; il y arriva le lendemain de ce beau mariage à cinq heures du matin, comme le chancelier s'habilloit, à qui il demanda conseil et secours. Il l'exhorta à faire l'impossible pour fléchir son père, et surtout Mme de Roquelaure, et cependant de tenir le large. A peine avoient-ils commencé à parler, que Mme de Roquelaure lui manda qu'elle étoit au haut de la montagne, où elle le prioit de lui venir parler. Ils étoient de tout temps extrêmement amis. Elle avoit appris en chemin que le prince de Léon avoit passé pour aller à Pontchartrain. Elle ne voulut pas se commettre à l'y voir; c'est ce qui la fit arrêter à un demi-quart de lieue où le chancelier vint aussitôt à cheval la trouver. Il monta dans son carrosse, et y trouva la fureur même. Elle lui dit qu'elle n'étoit pas venue lui demander conseil, mais lui rendre compte, comme à son ami, de ce qu'elle alloit faire, et verser sa douleur dans son sein, et comme au chef de la justice la lui demander tout entière. Le chancelier lui laissa tout dire, puis voulut lui parler à son tour; mais dès qu'elle sentit qu'il la vouloit porter à quelque raison, elle s'emporta de plus en plus, et de ce pas, s'en alla tout droit à Marly, où le roi étoit, et dont elle n'étoit pas ce voyage. Elle y descendit chez la maréchale de Noailles; la grand'mère paternelle du maréchal de Noailles étoit fille du maréchal de Ro-

quelaure, et l'envoya dire son malheur à Mme de Maintenon, et la conjurer qu'elle pût voir le roi en particulier chez elle. En effet, elle y entra sur la fin du dîner du roi, par les fenêtres du jardin qui étoient toutes des portes, et comme au sortir de table le roi y entra à son ordinaire, suivi de ce qui avoit coutume d'y être admis à ces heures-là, Mme de Maintenon alla au-devant de lui contre sa coutume, lui parla bas, et l'emmena sans s'arrêter dans sa petite chambre, dont elle ferma la porte aussitôt. Mme de Roquelaure se jeta à ses pieds et lui demanda justice du prince de Léon dans toute son étendue. Le roi la releva avec la galanterie d'un prince à qui elle n'avoit pas été indifférente, et chercha à la consoler; mais comme elle insistoit toujours à demander justice, il lui demanda si elle connoissoit bien toute l'étendue de ce qu'elle vouloit, qui n'étoit rien moins que la tête du prince de Léon. Elle redoubla toujours ses mêmes instances, quoi que le roi lui pût dire, tellement que le roi lui promit enfin que, puisqu'elle le vouloit, elle auroit justice tout entière, et qu'il la lui promettoit. Avec cela, et force compliments, il la quitta et repassa droit chez lui, d'un air fort sérieux, sans s'arrêter à personne.

Monseigneur, les princesses et ce peu de dames qui étoient dans le premier cabinet avec lui et elles, qui entroient toujours dans la petite chambre, et qui cette fois étoient demeurés avec les dames, ne pouvoient comprendre ce qui causoit cette singularité unique, et l'inquiétude se joignit à la curiosité en voyant repasser le roi comme je viens de dire. Le hasard avoit fait que personne n'avoit vu entrer Mme de Roquelaure, et ils en étoient [là] lorsque Mme de Maintenon sortit de la petite chambre, et apprit à Mgr et à Mme la duchesse de Bourgogne de quoi il s'agissoit. Cela se répandit incontinent dans la chambre, où la bonté de la cour brilla incontinent dans tout son lustre. A peine eut-on plaint un moment Mme de Roquelaure, que les uns par aversion des grands airs impérieux de cette pauvre mère, la plupart saisis du ridicule de l'enlèvement d'une créature que l'on savoit très-laide et bossue par un si vilain galant, s'en mirent à rire et promptement aux grands éclats, et jusqu'aux larmes avec un bruit tout à fait scandaleux. Mme de Maintenon s'y abandonna comme les autres, et corrigea tout le mal sur la fin en disant que cela n'étoit guère charitable, d'un ton qui n'étoit pas monté pour imposer. Elle avoit ses raisons pour avoir des égards pour Mme de Roquelaure, et cependant pour ne l'aimer pas; du duc de Rohan, ni de son fils, elle ne s'en soucioit en façon du monde. La nouvelle gagna incontinent le salon et y reçut tout le même accueil. Néanmoins, après avoir bien ri, la réflexion et l'intérêt propre (et il y avoit là bien des pères et des mères, et des gens qui le pouvoient devenir) rangea tout le monde du côté de Mme de Roquelaure; et, à travers les moqueries et la malignité, il n'y eut personne qui ne la trouvât fort à plaindre, et n'excusât sa première furie.

Nous étions demeurés à Paris, Mme de Saint-Simon et moi, et nous savions avec tout Paris cet enlèvement fait la veille, mais nous ignorions tout le reste, surtout le lieu où le mariage s'étoit fait, et la part que M. de Lorges y avoit, lorsque, le surlendemain de l'aventure, je fus

réveillé à cinq heures du matin en sursaut, et vis en même temps ouvrir mes fenêtres et mes rideaux, et Mme de Saint-Simon et son frère devant moi. Ils me contèrent tout ce que je viens de dire, au moins pour l'essentiel de l'affaire; un homme de beaucoup d'esprit et de capacité, qui avoit soin des nôtres, entra en robe de chambre, avec qui ils allèrent consulter, tandis qu'ils me firent habiller et mettre les chevaux au carrosse. Je ne vis jamais homme si éperdu que le duc de Lorges. Il avoit avoué le fait à Chamillart qui l'avoit envoyé à Doremieu, avocat alors fort à la mode, qui l'avoit extrêmement effrayé. En le quittant, il accourut au logis pour nous faire aller à Pontchartrain; et, comme les choses les plus sérieuses sont très-souvent accompagnées de quelques circonstances ridicules, il vint frapper de toutes ses forces à un cabinet qui étoit devant la chambre de Mme de Saint-Simon. Ma fille étoit assez malade, elle la crut plus mal, et, dans la pensée qui la saisit d'abord que c'étoit moi qui frappois ainsi, elle accourut m'ouvrir. La vue de son frère l'épouvanta doublement. Elle s'enfuit dans son lit, où il la suivit pour lui conter sa déconvenue. Elle sonna pour faire ouvrir ses fenêtres et voir clair, et justement elle avoit pris la veille une jeune fille de la Ferté, de seize ans, qui couchoit dans le cabinet, de l'autre côté, joignant sa chambre, M. de Lorges, pressé de son affaire, lui dit de se dépêcher d'achever d'ouvrir, de s'en aller et de fermer sa porte. Voilà une petite créature troublée, qui prend sa robe et son cotillon, qui monte chez une ancienne femme de chambre qui l'avoit donnée, qui l'éveille, qui veut dire, qui n'ose, et qui enfin lui conte ce qui lui vient d'arriver, et qu'elle a laissé au chevet du lit de Mme de Saint-Simon un beau monsieur, tout jeune, tout doré, frisé et poudré, qui l'a chassée fort vite de la chambre. Elle étoit toute tremblante et fort étonnée. Elles surent bientôt qui c'étoit. On nous en fit le conte en partant, qui nous divertit fort malgré l'inquiétude.

Le chancelier nous raconta les visites matinales qu'il avoit eues la veille et ce qui s'y étoit passé. Il nous conseilla fort l'évasion du prêtre et de tous ceux qui pouvoient témoigner, la soustraction des signatures, et une négative bien résolue, avec quoi il nous assura que M. de Lorges n'avoit rien à craindre. De là nous allâmes à l'Étang, où nous trouvâmes Chamillart fort déplaisant d'une si désagréable affaire, mais peu alarmé. Le roi avoit ordonné qu'on lui rendît compte de tout, et à mesure, de chaque pas et de chaque procédure. Tout cela passoit par Pontchartrain, qui devenoit par là un peu le modérateur des juges; et moyennant sa emme qui lui avoit écrit, peut-être beaucoup plus par le mouvement que Mme de Soubise s'étoit donné, nous étions sûrs de lui. Nous revînmes à Paris descendre chez Mme la maréchale de Lorges, fort persuadés que nous n'en aurions que la peine; nous y apprîmes que le prêtre et les valets étoient déjà évadés, et qu'on travailloit à faire disparoître l'acte et les signatures. Mme de Roquelaure avoit fait partir Montplaisir, lieutenant des gardes du corps, fort galant homme et leur ami particulier, pour aller porter cette fâcheuse nouvelle au duc de Roquelaure à Montpellier, qui fut s'il se peut plus furieux que sa femme. Toutefois, après de grands vacarmes, tant à Paris qu'en Languedoc, on commença

à comprendre que le roi, qui vouloit être si exactement et si continuellement informé de tout sur cette affaire, n'abandonneroit pas au déshonneur public la fille de Mme de Roquelaure, ni beaucoup moins à l'échafaud, ou à la mort civile en pays étranger, le propre neveu de Mme de Soubise.

Le duc et la duchesse de Foix, sœur de Roquelaure, commencèrent à adoucir sa femme et lui ensuite. Eux et leurs amis leur firent peur de la difficulté des preuves juridiques, des volontés de porter l'affaire à la dernière extrémité de rigueur, de la honte et de la rage du démenti après l'avoir entreprise et suivie; et peu à peu les rendirent capables d'entendre dire qu'il valoit encore mieux faire un mariage convenable en soi, qu'eux-mêmes avoient voulu, que de s'exposer à ces cruels inconvénients et à déshonorer leur fille. Le rare fut que le duc et la duchesse de Rohan se rendirent les plus épineux. Le mari étoit plein de chimères; il n'eût pas été fâché de voir son fils, dont il avoit toujours été mécontent, aller tenter fortune et s'établir en Espagne. La mère, qui avoit une grande prédilection pour le second, auroit été bien aise d'en faire l'aîné. Ils ne se soucièrent donc point de hasarder le succès ni de hâter la délivrance de leur fils, réduit à se tenir caché; et n'eurent point de honte de chercher à profiter du malheur de M. et de Mme de Roquelaure, et de leur tenir le pied sur la gorge pour en tirer plus que ce dont ils s'étoient contentés lorsque le mariage avoit pensé être conclu, et qui ne s'étoit rompu sur le combien de la dot. Ils voulurent encore exiger des conditions plus fortes, il se fit plusieurs négociations là-dessus. Le chancelier, ami de Mme de Roquelaure, et le duc d'Aumont, à la prière du prince de Léon, s'étoient mêlés du mariage la première fois. La même raison les y fit entrer la seconde, mais à bout avec des gens incapables d'aucune considération, la combustion entre les deux maisons devenoit inévitable, si le roi, à la prière de Mme de Soubise, n'eût fait ce qu'il n'avoit fait de sa vie. Il entra lui-même dans tous les détails particuliers; il pria, puis commanda en maître. Il manda à diverses fois le duc et la duchesse de Rohan qui n'y vouloient point aller, leur parla tantôt séparément dans son cabinet, tantôt ensemble et longtemps avec une grande bonté, quoiqu'il ne les aimât guère, et une grande patience; et finalement leur donna le duc d'Aumont et le chancelier, non plus pour arbitres, mais pour juges des conditions du mariage qu'il leur déclara vouloir absolument être fait et célébré avant qu'il allât à Fontainebleau.

Sur le compte que le chancelier et le duc d'Aumont rendirent, que le duc et surtout la duchesse de Rohan ne vouloient demeurer d'accord en rien, ni finir, le roi envoya chercher Mme de Rohan, et lui déclara, après tout ce qu'il put d'honnête, que les choses n'en étoient pas venues où elles en étoient pour en demeurer là, et qu'il en eût le démenti; et que si elle et son mari ne consentoient, il sauroit bien achever validement le mariage sans eux par son autorité souveraine, dans une conjoncture de cette qualité. Il permit ensuite au prince de Léon de le venir remercier, et lui demander pardon de toutes ses fautes; et finalement après tant de bruit, d'angoisses et de peines, le contrat fut signé par les deux familles assemblées chez la duchesse de Roquelaure, mais fort

tristement. Les bans furent publiés, et avec la permission du cardinal de Noailles, qui ne se donne guère, les deux familles se rendirent à l'église du couvent de la Croix, où Mlle de Roquelaure étoit gardée à vue depuis son beau mariage par cinq ou six religieuses qui se relayoient. Elle sortit du dedans et entra dans l'église; le prince de Léon par une autre porte en même temps, sans compliments de personne, car cela avoit été concerté ainsi, et qu'ils ne se diroient mot. Le curé dit la messe et les maria. La cérémonie finie, chacun signa, et sans se dire une parole chacun s'en alla de son côté. Les mariés montèrent ensemble dans un carrosse pour se rendre à quelques lieues de Paris chez un financier, des amis du prince de Léon, en attendant qu'ils eussent une maison dans Paris, où ils payèrent leur folie d'une cruelle indigence, qui ne finit presque qu'avec leur vie, n'ayant presque pas survécu ni l'un ni l'autre le duc de Rohan et M. et Mme de Roquelaure. Ils ont laissé plusieurs enfants.

Pour être correct, il faut ajouter que tout fut signé et consommé avant Fontainebleau, mais que le duc de Rohan, qui étoit tombé malade de dépit, et qui ne voulut jamais donner que douze mille livres de rente à son fils, quoique Mme de Roquelaure en offrît dix-huit mille si M. de Rohan vouloit aller jusque-là, profita de l'empressement du roi pour en obtenir des lettres patentes, qui, nonobstant toute règle du royaume et toutes lois et coutumes de Bretagne, qui n'y permettent aucune substitution, lui permissent d'en faire une graduelle à l'infini de tous ses biens de Bretagne, où les cadets et les filles seroient fort maltraités. Mme de Soubise et Mme de Roquelaure emportèrent ce consentement, qui ne coûtoit rien au roi, après quoi il fallut faire la substitution. Il se passa encore deux mois à cet ouvrage, pendant lesquels le roi envoya plus d'une fois le duc d'Aumont au duc de Rohan pour le presser de finir, et le manda à Fontainebleau pour l'en presser lui-même. Enfin cet ouvrage fut achevé au bout de deux mois, les lettres patentes expédiées et enregistrées comme il le voulut, et le mariage célébré immédiatement après en la manière que je l'ai rapportée.

CHAPITRE XIII.

Cardinal de Bouillon à Rouen et à la Ferté. — Sa vanité et ses misères. — Baluze publie son *Histoire de la maison d'Auvergne*, fondée surtout sur le faux cartulaire de Brioude, dont le fabricateur se tue dans la Bastille. — Départ des princes pour l'armée de Flandre. — Duc de Bourgogne à Cambrai. — Conduite du roi d'Angleterre, incognito à l'armée de Flandre. — Villars à la cour; son dépit et sa morale. — Hanovre, général des Impériaux, sur le Rhin. — Orage sur la Moselle. — Armée de Flandre de Mgr le duc de Bourgogne. — Duc d'Enghien nommé à seize ans chevalier de l'ordre. — Voyage de Fontainebleau par Petit-Bourg. — État désespéré de Mme de Pontchartrain; son mari résolu à la retraite. — Mort de Mme de Pontchartrain. — Folies et faussetés de son mari.

Le cardinal de Bouillon, outré de succomber dans toutes les entreprises qu'il avoit tentées pour se soumettre la congrégation réformée de

Cluni, et des insultes qu'il en recevoit en personne, ne put durer davantage à Cluni, à Paray, ni dans ces environs. Il obtint permission d'aller passer quelque temps à Rouen, où son abbaye de Saint-Ouen lui donnoit des affaires, mais ce fut à condition de prendre sa route de telle sorte qu'il n'approchât de nulle part plus près de trente lieues de Paris et de la cour. Il demanda la passade à plusieurs personnes dont les maisons étoient plus commodes que les méchants cabarets d'une route de traverse. Il eut le dépit d'être refusé de la plupart, entre autres de La Vrillière, qui ne crut pas de la politique d'héberger un exilé qui avoit déplu au roi avec tant d'éclat et d'opiniâtreté. Il me fit demander par l'abbé d'Auvergne d'être reçu à la Ferté. Je ne crus pas devoir être si scrupuleux. La parenté si proche de Mme de Saint-Simon avec les Bouillon, l'intimité qui avoit été entre eux et M. le maréchal de Lorges toute sa vie, la manière dont ils en avoient usé dans mon procès au conseil, puis à Rouen contre le duc de Brissac, les sollicitations publiques que j'avois faites avec eux au grand conseil pour la coadjutorerie de Cluni et ses suites, m'engagèrent d'en user autrement. Ils en furent fort touchés. Le cardinal séjourna chez moi quelques jours, d'où il s'en alla à Rouen, où la singularité du caractère et la proximité d'Évreux le fit recevoir avec beaucoup d'empressement et de respects. Mais sa vanité extrême gâta tout. Il eut une bonne et grande table où il convia beaucoup de gens, mais il la fit tenir par deux ou trois personnes qui lui étoient là particulièrement attachées, mangea toujours seul sous prétexte de santé; mais cette persévérante diète en démasqua bientôt l'orgueil. Sa table devint déserte, bientôt après sa maison, et chacun s'offensa d'une hauteur inconnue, même aux princes du sang.

En même temps que cette fierté indigna, la foiblesse de ses plaintes ne lui attira pas l'estime. Sa situation lui étoit insupportable, et il ne pouvoit s'en cacher. Elle le fit tomber dans un inconvénient tout à fait misérable. Il s'avisa de se faire peindre, et beaucoup plus jeune qu'il n'étoit. Le monde ne l'avoit pas encore déserté à Rouen, il y en avoit beaucoup dans sa chambre lorsqu'il dit au peintre qu'il falloit ajouter le cordon bleu à son portrait, parce qu'il le peignoit dans un âge où il le portoit encore. Cette petitesse surprit fort la compagnie. Elle la fut bien davantage lorsque le cardinal, voyant qu'on se mettoit en soin d'en chercher quelqu'un pour le faire voir au peintre, dit qu'il n'étoit pas besoin d'aller si loin, et se déboutonnant aussitôt, en montra un qu'il portoit par-dessous, pareil à celui qu'il portoit par-dessus avant que le roi lui eût fait redemander l'ordre. Le silence des assistants le fit apercevoir de ce qui se passoit en eux. Il en prit occasion d'une courte apologie pleine de vanité, et d'une explication des droits de la charge de grand aumônier.

Il prétendit n'en être pas dépouillé, parce qu'il n'en avoit pas donné la démission, que cela étoit si vrai, que, pour ne pas embarrasser la conscience des maisons religieuses et hôpitaux soumis à sa juridiction comme grand aumônier, il avoit donné tous ses pouvoirs aux cardinaux de Coislin et de Janson, comme à ses vicaires, lorsqu'ils étoient entrés dans sa charge; mais il n'ajouta pas qu'ils s'étoient bien gardés d'agir

dans ces maisons en vertu de ces pouvoirs qu'ils n'avoient jamais demandés, et qu'ils avoient parfaitement méprisés. A l'égard de l'ordre, il dit que les deux charges de grand aumônier de France et de grand aumônier de l'ordre étant unies, et ayant prêté le serment des deux, il ne s'étoit pas cru délié de l'obligation de porter le cordon bleu et la croix du Saint-Esprit; mais que, par déférence pour le roi, il se contentoit de les porter par-dessous, et sans que cela parût. Avec cette délicatesse de conscience, ou plutôt avec cette misère de petit enfant, que faisoit-il donc de la croix brodée? La portoit-il aussi sur sa veste et par-dessous? Cette platitude et tout son discours acheva de le faire tomber dans l'esprit de ceux qui en furent témoins et de ceux qui l'apprirent. La privation de ces marques extérieures étoit une des choses du monde qui le touchoient le plus; et comme il n'osoit continuer de les mettre à ses armes, il avoit cessé depuis d'en avoir nulle part, en sorte que sa vaisselle et ses carrosses, tout n'étoit marqué que par des chiffres et des tours semées, sans écussons. C'étoit pour la même raison qu'il n'alloit plus qu'en litière, sous prétexte de commodité. Il en avoit une superbement brodée dedans et dehors, qui avoit un étui pour la pluie et pour aller par pays.

Il fut visité à Rouen par fort peu de gens, de sa famille ou de ses amis. Il s'y occupa des affaires de son abbaye de Saint-Ouen, mais beaucoup plus du sieur Marsollier, chanoine d'Uzès, à qui la Vie du cardinal Ximénès avoit donné de la réputation, que celle qu'il fit depuis de M. de la Trappe n'a pas soutenue, et qu'il faisoit travailler à celle de M. de Turenne. Pendant ce séjour à Rouen, il perdit encore un procès fort important contre les réformés de Cluni, et fort piquant. Il ne put se rendre maître de son désespoir, et acheva de se faire mépriser en Normandie comme il avoit fait en Bourgogne. A la fin il eut ordre de s'y en retourner. Nouvelle rage. Il me fit demander encore passage par la Ferté, et quelques jours de séjour pour y faire des remèdes plus en repos qu'il ne l'eût pu à Rouen. Tout étoit ruse, dessein et fausseté. Il revint donc à la Ferté, où je ne lui envoyai personne pour le recevoir, pour ne pas excéder dans ce qui ne devoit être qu'hospitalité à un exilé de sa sorte. Il y montra autant de foiblesse sur sa santé que sur sa fortune. Il étoit charmé du parc, où il se promenoit beaucoup, mais il rentroit toujours avant l'heure du serein et couchoit dans ma chambre, mangeoit avec deux ou trois de ses gens dans mon antichambre, et ne sortoit point de ces deux pièces, parce qu'elles ne donnoient point sur l'eau comme toutes les autres. Il disoit quelquefois la messe à la chapelle, quelquefois à la paroisse. En sortant de l'église, il lui échappoit souvent de dire à ce qui s'y trouvoit : « Regardez et remarquez bien ce que vous voyez ici, un cardinal-prince, doyen du sacré collége, le premier après le pape, qui dit la messe ici : voilà ce que vous n'avez jamais vu et ce que vous ne reverrez plus après moi. » Jusqu'au peuple rioit à la fin de cette vanité si déplorable.

Il alla à la Trappe, où l'amertume extrême de son état, qu'il témoigna sans cesse à l'abbé et à M. de Saint-Louis qui avoit été fort connu, aimé et estimé de M. de Turenne, et que lui-même connoissoit fort, leur fit

grande pitié et ne les édifia pas. M. de Saint-Louis, qui, après avoir mérité l'estime et les grâces du roi qui en parloit toujours avec bonté et distinction, s'étoit retiré là, où depuis près de trente ans il n'étoit occupé que de prière et de pénitence, essaya vainement de le ramener un peu, et à la fin lui parla de la mort, de ce qu'on pense lorsqu'on y arrive, et de l'utilité de se représenter ce terrible moment. « Point de mort, point de mort! s'écria le cardinal, monsieur de Saint-Louis, ne me parlez point de cela, je ne veux point mourir. » Je m'arrête sur ces diverses bagatelles pour faire connoître quel étoit ce personnage si rapidement élevé au plus haut, lui personnellement de sa maison, par les grâces et la faveur de Louis XIV : un homme qui a fait tant de bruit dans le monde par son orgueil, par son ambition, qui a paru si grand tant qu'il a été porté par cette même faveur, qui a donné le plus étonnant spectacle par ses fausses adresses, son ingratitude et la lutte de désobéissance qu'il osa soutenir contre ce même roi, son bienfaiteur, et par ses propres bienfaits, et qui depuis sa disgrâce parut si petit, si vil, si méprisable jusque dans les pointes qu'il hasarda encore, d'où il tomba dans le plus grand mépris partout et jusque dans Rome, où nous le verrons languir pitoyablement et y mourir enfin d'orgueil, comme toute sa vie il en avoit vécu. De la Ferté il dépêchoit des courriers sans cesse; il lui est arrivé de s'y trouver avec trois ou quatre valets, tous les autres étant en course. Il y fut visité de quelques gens d'affaires. L'abbé de Choisy, si connu dans le grand monde, le même qui s'alla faire prêtre à Siam, dont on a une si agréable relation de ce voyage, et des lambeaux assez curieux de Mémoires, étoit de ses amis de tous les temps. Il passa plusieurs jours à la Ferté, d'où il fit un voyage à Chartres.

Ce séjour à la Ferté dura plus de six semaines. Il avoit projeté de faire entrer M. de Chartres dans ses affaires, malgré tout ce qui s'étoit passé dans celle de M. de Cambrai. Il étoit de toute sa vie vendu aux jésuites, qui de leur côté lui étoient livrés. Il crut donc qu'en mettant Mme de Maintenon de son côté par M. de Chartres, le roi ne pourroit tenir, attaqué de ces deux côtés. Il fit ce qu'il put pour s'attirer une visite de M. de Chartres qui étoit à Chartres, à dix lieues de la Ferté. N'ayant pu l'obtenir, il se borna à un rendez-vous quelque part comme fortuit, il n'y réussit point encore. Il vouloit engager ce prélat à faire revoir par le roi l'important procès qu'il venoit de perdre et qui l'avoit si fort piqué, pour de là l'embarquer. Ce fut l'objet du voyage de l'abbé de Choisy, qui y perdit toute son insinuation, son esprit et son bien-dire. Il revint à la Ferté avec force compliments, mais chargé de refus sur tout. On ne peut exprimer quels furent les transports de rage avec lesquels ils furent reçus, ni tout ce que vomit le cardinal de Bouillon contre un homme si distant de lui, devant lequel il s'étoit humilié, et en avoit inutilement imploré la protection contre ses prétendus ennemis, contre le roi, contre les ministres, contre ses amis. Ce dernier trait de mépris acheva de lui tourner la tête. Il comprit son exil sans fin et les dégoûts journaliers, inépuisables, sans secours, sans ressource, sans espérance d'aucun moyen d'adoucir sa situation, beaucoup moins de la

changer. Je sus tout cela par le curé de la Ferté, qui étoit homme d'esprit et savant, avec lequel il s'étoit familiarisé dans ses promenades, qu'il avoit même fait manger quelquefois avec lui, lui qui n'avoit pas voulu manger avec ce qu'il y avoit de plus distingué à Rouen, et devant lequel il ne se cachoit pas. J'ai lieu de croire, mais sans en être certain, que ce fut l'époque de la résolution qu'il exécuta près de deux ans après, parce qu'il lui fallut tout ce temps pour arranger dessus toutes ses affaires. Outre la consolation de se trouver [dans] un lieu agréable, d'entière solitude et de parfaite liberté, où choqué ni contraint sur rien il faisoit tout ce qu'il lui plaisoit à son aise, il attendoit sans le dire le départ de la cour pour Fontainebleau.

Ce long séjour que je n'avois pu prévoir ne laissoit pas de me mettre en peine, et je craignois que le roi, si justement piqué contre lui, ne le trouvât mauvais. J'en parlai au chancelier et à M. de Beauvilliers; je leur dis mon embarras, je leur fis aisément comprendre que je ne pouvois chasser le cardinal de Bouillon de chez moi; que, comme il étoit vrai, je n'avois jamais eu avec lui aucun commerce et n'en avois encore actuellement aucun. Je me trouvai bien d'avoir pris cette précaution. A fort peu de jours de là, il fut parlé, au conseil, du cardinal de Bouillon à propos de ces procès perdus contre ces moines. Là-dessus le roi dit qu'il étoit bien longtemps à la Ferté; que si on vouloit le chicaner, on ne l'y laisseroit pas; qu'il n'avoit pas permission d'approcher plus près de trente lieues, et qu'il n'y en a que vingt de Versailles à la Ferté. Le chancelier saisit ce mot, et après lui le duc de Beauvilliers pour me servir, et il parut que cela fut bien reçu. Enfin, la cour arrivée à Fontainebleau, le cardinal de Bouillon partit aussi de la Ferté, sans que pas un de ses gens sussent où il alloit. Il prit des chemins détournés, et il arriva enfin, toujours dans le même secret réservé à lui seul, à Auny près de Pontoise, où il demanda à coucher et où il fut reçu. C'étoit une maison de campagne du maréchal de Chamilly, qui étoit alors à la Rochelle avec sa femme, où il commandoit et dans les provinces voisines, à qui il n'en avoit ni écrit ni fait parler. C'étoit s'approcher de Paris bien plus que de la Ferté; la cause en fut pitoyable.

Il avoit le prieuré de Saint-Martin de Pontoise, où il avoit dépensé des millions et fait une terrasse admirable sur l'Oise et des jardins magnifiques. Il aima tant cette maison, et encore par vanité, car je lui ai ouï dire que tout ce qui étoit des dehors étoit royal, que dans sa faveur il obtint, moyennant un échange, de détacher cette maison et quelques dépendances du prieuré et d'en faire un patrimoine, qui, en effet, est demeuré à M. de Bouillon. Il n'avoit pu avoir permission d'y aller, et voulut au moins la revoir encore une fois par la chatière; et il donna le misérable spectacle de l'aller considérer tous les jours, pendant les sept ou huit qu'il demeura à Auny, tantôt de dessus la hauteur, tantôt tout autour par les ouvertures des murailles des bouts des allées, et à travers des grilles, sans avoir osé mettre le pied en dedans, soit qu'il voulût faire pitié au monde par cette ridicule montre d'un extrême désir dont la satisfaction lui étoit refusée, soit qu'il espérât toucher par le respect de n'être pas entré dans sa maison ni dans ses jardins. Cette

bassesse fut méprisée et ce fut tout. De là il tira droit en Bourgogne, d'où il étoit venu, où il reçut enfin la permission de s'en aller tout au près de Lyon s'établir dans une maison de campagne qui lui fut prêtée, pour n'être plus parmi des objets qui l'outroient sans cesse de douleur.

Baluze dont j'ai parlé, et de son *Histoire de la maison d'Auvergne* fondée sur les faussetés du cartulaire de Brioude, dont j'ai parlé (t. III, p. 366), avoit presque toujours été avec le cardinal de Bouillon à Rouen. Son livre, prêt à paroître en 1706, avoit été remis sous clef alors par l'étrange vacarme qu'excita l'imposture du cartulaire de Brioude, et l'arrêt de mort de la chambre de l'Arsenal contre le faussaire de Bar, convaincu de l'avoir fabriqué, et dont les Bouillon eurent le crédit de faire commuer la peine en une prison perpétuelle à la Bastille, où il avoua qu'ils le lui avoient fait faire. Depuis quinze mois de cet événement, il ne s'en parloit plus. L'ouvrage de Baluze, fait avec tout l'art possible, séparé de tout cet espace de temps de son ruineux fondement, parut aux Bouillon pouvoir enfin se montrer. Le chancelier leur ami, et sujet quelquefois à traiter les choses un peu légèrement, leur en accorda le privilége. Il parut donc en public, et y renouvela toute la scène du faussaire. Savants et ignorants, le soulèvement fut général, et le monde indigné ne se contraignit ni sur les Bouillon ni sur le chancelier, qui leur avoit passé cette impression. Je ne pus m'empêcher de lui en dire mon avis. Il en fut honteux à ne savoir où se mettre, et les Bouillon, avec toute leur bardiesse, fort embarrassés. Ce fut à propos de ce nouvel éclat, que Maréchal me conta que de Bar, désespéré de se voir confiné en prison pour le reste de sa vie, malgré les assurances de protection infaillible et des récompenses dont les Bouillon l'avoient repu pour lui faire exécuter cette insigne fausseté, et lassé de ces imprécations contre eux si inutiles, s'étoit cassé la tête contre les murailles; que lui, Maréchal, avoit été appelé pour le visiter dans cette furie et dans cette blessure, de laquelle il étoit mort deux jours après.

Le roi, qui avoit la foiblesse de ne partir jamais un vendredi, ne fut pas si scrupuleux pour son petit-fils. Il fixa son départ au 14 mai. Il sembleroit néanmoins qu'à qui observeroit les jours, celui de l'assassinat d'Henri IV et de la mort de Louis XIII devroit être réputé un jour malheureux pour la France, pour ses rois et pour ceux qui en sont si récemment sortis. Mais le roi, qui n'a jamais compté que lui pour roi de France, put s'apercevoir en cette occasion que sa cour ne le comptoit pas seul, malgré ses adorations. La messe du roi qui, selon la coutume, fut de *Requiem*, frappa tout le monde et l'attrista sur le départ du jeune prince et [on] ne s'en put contenir. Je n'en fus pas témoin; j'étois à Saint-Denis à l'anniversaire de celui dont, par mon père, je tiens toute ma fortune; c'est à son exemple un devoir qui l'emporte sur tout autre, et auquel je n'ai jamais manqué. Il est vrai que je m'y suis toute ma vie trouvé tout seul, et que je n'ai jamais pu m'accoutumer à un oubli si scandaleux de tant de races comblées par ce grand monarque, dont plus d'une sans lui seroient inconnues et demeurées dans le

néant. A mon retour de Versailles, je trouvai qu'on y étoit encore blessé du choix de ce jour funeste.

Mgr le duc de Bourgogne étoit parti à une heure après midi pour aller coucher à Senlis, chez l'évêque, frère de Chamillart, dont toute la famille étoit allée l'y recevoir. Il passa à Cambrai avec les mêmes défenses de la première fois, mais il y dîna. A la vérité ce fut à la poste même, où l'archevêque se trouva avec tout ce qui étoit à Cambrai. On peut juger de la curiosité de cette entrevue, qui fut au milieu de tout le monde. Le jeune prince embrassa tendrement son précepteur à plusieurs reprises. Il lui dit tout haut qu'il n'oublieroit jamais les grandes obligations qu'il lui avoit, et sans jamais se parler bas, ne parla presque qu'à lui, et le feu de ses regards lancé dans les yeux de l'archevêque, qui suppléèrent à tout ce que le roi avoit interdit, eurent une éloquence avec ces premières paroles à l'archevêque, qui enleva tous les spectateurs, et qui, malgré la disgrâce, grossirent alors et depuis la cour de l'archevêque de tout ce qui étoit de plus distingué et qui, sous divers prétextes, de route et de séjour, s'empressoit à mériter d'avance ses bonnes grâces présentes et sa protection future.

M. le duc de Berry partit le 15, dîna à Senlis chez l'évêque, ne passa point par Cambrai, et joignit Mgr le duc de Bourgogne à Valenciennes le soir même qu'il y étoit arrivé. C'étoit là qu'étoit M. de Vendôme depuis son arrivée de la cour, et là qu'étoit le rendez-vous de tout le monde. Le roi d'Angleterre ne tarda pas de s'y rendre dans un incognito si précis toute la campagne, qu'il en devint scandaleux. Il mangea che Mgr le duc de Bourgogne jusqu'à l'arrivée de son équipage. Il eut après chez lui une table de seize couverts où il invitoit et où il fut très-gracieux, et mangea chez les officiers généraux qui l'en prièrent. Il choisit son poste, bien que volontaire, à la tête des troupes de sa nation, qui en furent comblées. Jusqu'aux Anglois de l'armée ennemie s'en sentirent de la satisfaction, et la laissèrent échapper. Ce prince vécut avec beaucoup de sagesse, mais fort parmi tout le monde, chercha à plaire et y réussit. Il acquit même l'estime et l'affection des troupes et des généraux par son application et par toute la volonté qu'il montra. Il ne figura pas assez pour s'y étendre davantage. L'électeur gagna les bords du Rhin où le duc de Berwick l'étoit allé attendre.

Villars arriva avec sa femme presque à ses journées, fort lentement. Il parut outré de changer de pays et d'armée. Il lui fâchoit fort de quitter de si abondantes sauvegardes, et n'étoit guère plus content de ne pouvoir traîner sa femme après lui. Elle en étoit ravie. Il lui échappa assez plaisamment qu'elle avoit quitté le service. Villars assura le roi publiquement que tous ses bataillons en Allemagne excédoient le complet de cinquante hommes chacun, et qu'ils étoient tous beaux à merveilles; puis s'étant mis peu à peu sur la morale, et toujours en public et parlant au roi, il dit tout haut que la meilleure maxime pour les rois étoit de faire espérer beaucoup et de donner peu. Je laisse à penser comment ce mot fut reçu d'un compagnon de sa sorte, élevé et comblé au point où il se trouvoit. L'électeur et Berwick ne trouvèrent pas leur armée à beaucoup près telle que Villars la publioit, mais ce dernier ne

s'étoit pas contraint de dire publiquement, et plus d'une fois, en parlant des puissances, que, s'il ne leur falloit que du plat de la langue, il leur en donneroit tout leur soûl. A cette fois, il tint exactement parole.

Les Impériaux furent lents à s'assembler. Le duc d'Hanovre, depuis roi d'Angleterre, commandoit leur armée. Il comptoit qu'elle seroit nombreuse et que le prince Eugène l'y suivroit bientôt. Ce dernier partit fort tard de Vienne, s'amusa chez divers princes en chemin, forma un puissant corps sur la Moselle, et sourd aux cris d'Hanovre, se fit joindre par de gros détachements de son armée, par des ordres précis de l'empereur, qui eut peine à apaiser M. d'Hanovre piqué et voulant s'en retourner chez lui. Pour le dire de suite, dès que cette armée de la Moselle ne put plus donner soupçons de torquets, l'électeur et Berwick laissèrent à du Bourg la garde des lignes d'Haguenau, avec le nécessaire pour les défendre contre les entreprises du duc d'Hanovre, et marchèrent avec tout le reste sur la Moselle, où il se forma un gros orage dont on ne put deviner la cause, tandis que Marlborough, à la tête de l'armée de Flandre, se tenoit dans une grande tranquillité. On prétendit qu'il étoit convenu avec le prince Eugène d'attendre qu'il fût prêt, et de ne rien entreprendre sans lui.

L'armée de Mgr le duc de Bourgogne étoit d'abord de deux cent six escadrons et de cent trente et un bataillons en cinquante-six brigades. Il avoit la maison du roi, la gendarmerie, les carabiniers et le régiment des gardes, dix-huit lieutenants généraux, et autant de maréchaux de camp en ligne, sans les gens du détail. Dix sont devenus depuis maréchaux de France, dont quatre n'étoient lors que brigadiers; et nous en voyons aussi qui n'étoient pas de cette armée et qui n'étoient alors que colonels. L'armée se trouva complète, belle, leste, de la plus grande volonté. Jamais armée fournie avec plus d'abondance, ni d'amas de toutes les sortes, avec un prodigieux équipage de vivres et d'artillerie. Tout ce qui y servoit se pressa d'arriver sur le départ des princes. Il ne restoit plus qu'à se mettre en mouvement. M. de Vendôme, qui prenoit aisément racine partout où il se trouvoit à son aise, montra peu de complaisance pour en sortir. Il fut seul de son avis, mais il se fit croire avec un air de supériorité dont Puységur prévit les suites, et les écrivit au long à M. de Beauvilliers, qui ne me cacha pas ses alarmes. Je le fis souvenir de notre conversation de Marly, mais je le trouvai encore fort éloigné de penser que les choses pussent aller jusqu'où je les lui avois prédites. Profitons de l'inaction de ce premier commencement de campagne pour raconter le peu qui se passa jusqu'à sa véritable ouverture, qui [ne] nous permettra guère après de la quitter.

Le roi nomma à la Pentecôte M. le duc d'Enghien chevalier de l'ordre pour le premier jour de l'an. Il n'avoit que seize ans et M. le Duc n'y songeoit pas encore; mais il étoit fils de Mme la Duchesse.

Le roi alla coucher le 18 juin à Petit-Bourg, et le 19 à Fontainebleau. Mme de Pontchartrain étoit à Paris à l'extrémité. Ma liaison intime avec cette famille, et plus encore l'union et l'intimité plus que de sœurs qui étoit entre Mme de Saint-Simon et elle, nous arrêta à Paris. Elle ne

voyoit presque plus personne, et n'avoit de consolation qu'avec Mme de Saint-Simon, qui n'en trouvoit aussi qu'auprès d'elle. Le caractère de cette femme accomplie tiendroit trop de place ici; il la trouvera mieux parmi les Pièces[1]. Il est trop beau, trop singulier, trop instructif pour le laisser ignorer. Il y avoit longtemps qu'une si grande perte étoit prévue. C'étoit une maladie de femme venue de trop de couches et trop près à près, de trop peu de ménagement d'abord, qui rendit tous les divers remèdes inutiles. Pontchartrain, qui avoit là-dessus bien des reproches à se faire, en pouvoit combler la mesure par la contrainte continuelle dans tout, et par son étrange humeur qu'il lui avoit fait essuyer sans cesse. La patience et la douceur dont elle ne s'étoit jamais lassée, jusqu'à être outrée lorsqu'on pouvoit s'apercevoir qu'elle en avoit besoin, avoit infiniment pris sur elle, et fort aigri son sang, qu'on ne put enfin calmer ni arrêter. Soit vérité, soit feinte, comme dans les suites cela ne parut que trop, Pontchartrain sentit toute la grandeur de sa perte, et plus d'un an avant qu'elle arrivât, il me confia que si ce malheur, qu'il ne prévoyoit que trop, lui arrivoit, il avoit pris le dessein de se retirer; que dès qu'il la verroit diminuer, il tiendroit sa démission toute prête; que dès que le malheur seroit arrivé, il l'enverroit au roi et se retireroit aussitôt dans un petit appartement que son père avoit à l'institution de l'Oratoire, où il passoit les bonnes fêtes; qu'il y demeureroit trois ou quatre mois jusqu'à ce qu'il se fût déterminé à un lieu et à un genre de vie qui lui convînt et qu'il pût continuer, sur quoi il exigea de moi un secret inviolable.

Il seroit inutile de rapporter ici ce que je lui dis pour détourner un homme de son âge et chargé de famille d'une résolution si téméraire. Je compris que je ne gagnerois rien que par degrés. Quoiqu'il n'eût rien que de très-rebutant, et que je le sentisse tel plus souvent que personne, parce que je le voyois plus souvent et plus intimement, j'avoue que je [fus] dupe, et qu'il me fit pitié. Je crus que la confiance de son père, qui ne me cachoit rien, ni des affaires, ni de sa famille, et qui cent fois m'avoit déposé ses douleurs sur son fils; que celle de sa mère, qui n'étoit pas moindre; que cette intime liaison de sa femme avec la mienne; que l'intérêt de ses enfants demandoient également de moi tous les soins possibles pour détourner une résolution qui seroit un coup de mort pour le chancelier et la chancelière, et qui seroit la perte de leur famille. Bientôt après je crus démêler qu'outre que ces sortes de résolutions sont souvent le fruit des grandes douleurs, il imaginoit en devoir une signalée à une si grande perte, et que, privé de l'appui qu'il tiroit de la considération de sa femme, il désespéroit de pouvoir se soutenir dans sa place. Ces mélanges, qui venoient de la sensibilité du cœur et de l'orgueil de l'esprit, me parurent former une résolution bien difficile à rompre. Je ne crus donc pas faire une infidélité de communi-

1. On voit par ce passage que les morceaux renvoyés aux Pièces par Saint-Simon étaient quelquefois de sa composition; c'est un motif de plus pour regretter que le public ne puisse encore profiter de cette partie de ses œuvres. Voy. t. Ier, p. 270, note.

quer ce secret à Mme de Saint-Simon pour me servir de son sage conseil. Elle en jugea comme moi. Lui-même bientôt après s'en ouvrit à elle. Cette inquiétude me fit quitter bonne compagnie, et mes ouvrages de la Ferté et mes plants que j'étois allé voir à Noël, sur un accident qu'on crut qui emporteroit Mme de Pontchartrain, pour accourir à temps d'empêcher la démission. J'avois résolu de tâcher à la faire passer par les mains du chancelier. Cela lui étoit dû par toutes sortes de raisons, et c'étoit le meilleur moyen de l'arrêter.

La maladie, qui dura encore six mois, donna le temps à Pontchartrain de s'ouvrir au P. de La Tour, général de l'Oratoire, qui confessoit Mme de Pontchartrain depuis son mariage, et à l'abbé de Maulevrier, aumônier du roi, grand intrigant, avec de l'esprit et de l'ambition, grand ami des jésuites et de M. de Cambrai, de qui j'ai parlé quelquefois. Celui-ci le détourna de se retirer à l'institution pour ne point faire cette peine aux jésuites, auxquels il étoit aussi livré que son père étoit éloigné d'eux, et pour ne point donner de soi des soupçons de jansénisme, qui pourroient attirer des affaires au P. de La Tour, lequel aussi le détermina à s'en aller à Pontchartrain quand le malheur seroit arrivé, puis à différer sa démission de quelques semaines, enfin de quelques mois. Il y en avoit près de deux que nous ne bougions presque point de cette funeste maison, lorsque Mme de Pontchartrain mourut enfin sur les onze heures du matin, le 23 juin. La cour étoit à Fontainebleau, le chancelier aussi qui n'avoit pu quitter, que sa femme désolée alla trouver aussitôt, qui le trouva dans la plus amère affliction quoique prévue de si loin. Mme de Saint-Simon, que j'avois eu soin de détourner adroitement d'un si douloureux spectacle, avoit, malgré sa vertu, besoin de toutes sortes de secours. Je voulus demeurer auprès d'elle. Elle savoit où en étoit Pontchartrain et l'importance pour ses enfants, ou plutôt pour ceux de son amie, d'empêcher les folies qu'il vouloit exécuter, et me pressa tellement de ne le point abandonner, que je la laissai avec Mme la maréchale de Lorges, Mme de Lauzun et ma mère, et m'en allai, sur un message pressant du P. de La Tour, le trouver chez Pontchartrain, d'où, pour abréger beaucoup de choses, nous partîmes tous trois en même carrosse, et Bignon, intendant des finances, en quatrième, et nous en allâmes à Pontchartrain. Les trois belles-sœurs y vinrent le jour même, et peu à peu la parenté et les liaisons y introduisirent plus de monde.

Dans la situation où étoit toute cette famille, le chancelier et la chancelière, qui n'aimoient point les belles-sœurs avec qui j'étois fort bien, n'avoient de confiance qu'au P. de La Tour et en moi, et Pontchartrain, qui vouloit toujours parler de sa retraite qui n'étoit sue là que de nous, laissoit toute la compagnie pour être sans cesse avec nous. Cela me força à demeurer pour arrêter toujours cette résolution, jusqu'à ce que, Bignon prêt à partir pour Fontainebleau, cette résolution lui fut confiée pour la déclarer au chancelier, mais sans porter de démission. Alors voyant l'affaire entre les mains du chancelier, je m'en revins à Paris auprès de Mme de Saint-Simon, et le P. de La Tour retourna à ses affaires. Ce ne fut pas pour longtemps. Le chancelier, outré de plus

d'une douleur, et de colère contre son fils, sur le rapport de Bignon, m'écrivit la lettre du monde la plus touchante pour me conjurer de n'abandonner pas ce fou dans ses transports, et pour me témoigner qu'il n'avoit de ressource qu'au P. de La Tour et en moi, ni de repos qu'il ne me sût à Pontchartrain. Je différai pourtant d'y retourner.

Phélypeaux cependant, frère du chancelier, arrivant de Bourbon, avoit été à Pontchartrain, où son neveu lui avoit parlé comme à Bignon, et l'avoit aussi chargé de déterminer son père, qui lui avoit écrit très-fortement et plusieurs fois, à le laisser faire. Phélypeaux, tout apoplectique qu'il étoit revenu des eaux, ne put rien gagner sur son neveu. Il se traîna à Fontainebleau où il acheva d'effaroucher son frère par tous les détails qu'il lui rapporta, et de l'outrer contre son fils. Il m'écrivit par son frère une lettre si forte et si pressante pour retourner à Pontchartrain, que je ne pus m'en défendre, mais en même temps si précise d'en chasser les belles-sœurs et toute la compagnie, que je crus qu'elle excédoit. Le fait étoit que, encore que le chancelier travaillât avec le roi en la place de son fils, les affaires périssoient faute de signatures et de manutention ordinaire; que le roi, qui est l'homme du monde à qui les afflictions alloient le moins, commençoit à s'en lasser jusqu'à le trouver mauvais; que la cour en parloit fort et blâmoit en ridicule; que ce qui s'amassoit de gens à Pontchartrain, quoique parenté ou familiers, y donnoit un air d'assemblée et de fête tout à fait déplacé, d'appareil de spectacle, et faisoit une sorte d'amusement à son fils qui le retenoit où il ne devoit pas être, et qui scandalisoit par le contraste et le ridicule éloigné de toute la bienséance de son état. Surtout le chancelier insistoit sur ce que son fils allât enfin à Fontainebleau, ce qu'il s'éloignoit entièrement de faire. Phélypeaux me fit une triste peinture de l'état où il avoit laissé son frère sur la ruine de sa famille et de sa fortune; et, outre la lettre qu'il m'avoit apportée, me conjura encore de la part du chancelier de vouloir bien retourner à Pontchartrain pour tâcher d'en arracher son fils. A tant d'instances Mme de Saint-Simon joignit ses représentations les plus fortes de ne pas refuser un service si important qui m'étoit demandé avec tant d'instance et de confiance. Je me résolus donc à y retourner, mais avec le P. de La Tour, et en nous faisant précéder par l'abbé de Maulevrier, à qui le chancelier avoit parlé très-fortement à Fontainebleau, dès qu'il le sut instruit par son fils même.

Cet abbé qui aimoit tant à se mêler de tout, et si principalement chez les ministres, qui étoit sec, étoit chargé d'essayer de ramener l'esprit de Pontchartrain aux volontés de son père, et d'insinuer à la compagnie de s'en aller, belles-sœurs et autres. Nous le laissâmes partir et n'allâmes que le lendemain, le P. de La Tour et moi. Nous trouvâmes que l'abbé, armé des ordres du père et de la mère, ne les avoit adoucis, ni à la compagnie, ni aux belles-sœurs même, ni au fils. Ces trois femmes, qui ignoroient pleinement le dessein de leur beau-frère, ne cherchoient qu'à lui plaire, à profiter d'une douleur qui les réunissoit, peut-être à le soustraire tout à fait de père et de mère pour disposer de lui plus à leur gré, et en tirer plus gros qu'elles

ne faisoient, bien qu'elles ne s'y fussent jamais épargnées. Elles lui firent des plaintes amères du traitement scandaleux qu'elles recevoient pour l'amour de lui. Pontchartrain, de longue main impatient des moindres apparences de joug, frappé de l'idée de s'unir plus étroitement à ce qui étoit de plus proche à sa femme, piqué d'honneur de plus, s'emporta d'une façon étrange, s'opposa nettement au départ, et n'eut pas peine à arrêter des personnes qui ne vouloient s'en aller que pour être retenues. L'abbé de Caumartin nous vint conter l'histoire en descendant de carrosse, sur quoi le P. de La Tour et moi jugeâmes qu'il n'étoit plus du tout question d'exécuter ce que le chancelier m'avoit si précisément demandé par sa lettre et par son frère, mais d'adoucir l'irritation que l'abbé de Maulevrier avoit causée.

Le P. de La Tour aborda Pontchartrain, tandis que j'allai trouver les dames. J'essuyai d'abord une sortie de la comtesse de Roucy; je m'adressai à Mme de Blansac comme plus liante, mais qui, avec infiniment d'esprit et une apparente douceur, étoit encore bien plus fausse, et n'en alloit que mieux à ses fins; je leur abandonnai la sécheresse de l'abbé de Maulevrier tant qu'elles voulurent; je leur dis que le chancelier, qui trouvoit toujours son fils si bien avec elles, espéroit de sa solitude un retour nécessaire à la cour, en un mot, je les apaisai, et leurs maris. L'abbé de Maulevrier s'en retournoit à Fontainebleau. Je le chargeai d'une lettre pour le chancelier en secret, qui m'en écrivit plusieurs avec la même précaution. Les déclamations, les désespoirs, les égarements, les raisonnements sans raison et sans fin de Pontchartrain, ses fureurs, ses menaces, et parmi tout cela, ses emportements contre son père, uniquement mais sans cesse partagés entre le P. de La Tour et moi, nous mettoient sans cesse aussi à bout d'expédient, de patience et de compassion. Je n'osois me laisser aller au soupçon de quelque feinte. Le P. de La Tour, moins scrupuleux que moi, m'en parla. Nous nous y confirmâmes. Les belles-sœurs crurent y voir clair à des vapeurs, à des hurlements, à des transports qui leur parurent peu naturels. Elles s'en ouvrirent même à nous. Jusqu'aux valets l'écumèrent et ne s'en turent pas. Quoique nous eussions obtenu enfin qu'il fît des signatures pressées, son père s'impatientoit cruellement. Il m'écrivit une lettre si vive, si touchée de la perte commune, si éloquente sur ses malheurs, si offensée contre son fils et contre ses belles-sœurs, si remplie de confiance et de reconnoissance pour moi, que m'ayant prié en même temps de la brûler après l'avoir montrée au P. de La Tour, je crus qu'il étoit de cette même confiance de la lui renvoyer. Je lui mandai nos pensées au P. de La Tour et à moi, et j'obtins qu'il m'écrivît une lettre que je pusse montrer à son fils, qui, sur une réponse qu'il en avoit reçue, ne vouloit plus lui écrire. Enfin, comme le P. de La Tour et moi ne savions plus que devenir, un valet de chambre de Phélypeaux m'apporta secrètement une lettre de la chancelière, par laquelle elle m'avertissoit qu'elle avoit pris le parti de venir elle-même, sans que personne en sût rien que son mari, et qu'elle arriveroit le lendemain. Ce parti nous plut extrêmement, au P. de La Tour et à moi, qui fut d'avis que je lui écrivisse pour l'instruire en chemin de la

situation où elle trouveroit les choses, et de ce que nous croyions de la conduite qu'elle devoit tenir. Je l'envoyai attendre par un de mes gens fort sûr, avec ma lettre, à deux lieues de Pontchartrain, qui l'arrêta et qui la lui donna. Elle m'en a souvent bien remercié depuis comme de chose qui lui avoit été bien utile.

Peu après le dîner, il parut deux carrosses dans la montagne qui surprirent fort tout le monde, parce qu'on ne venoit plus guère à Pontchartrain, mais qui étonnèrent bien plus lorsqu'à leur approche on reconnut que c'étoit la chancelière. Une bombe eût moins effrayé les belles-sœurs, qui furent sur le point de s'aller cacher. Le P. de La Tour et moi, seuls dans la confidence, fîmes si bonne contenance que personne ne s'en douta, ni ne soupçonna depuis que nous en sussions la moindre chose. Le P. de La Tour gagna doucement sa chambre, et moi un corridor pour voir la réception sans contrainte. Elle fut bonne, et à la porte du cabinet qui donne dans la cour. La mère et le fils s'enfermèrent d'abord seuls. Phélypeaux et les deux Bignon venus avec elle vinrent à la compagnie. Le P. de La Tour tâcha de remettre la tête fort étourdie aux belles-sœurs. La chancelière leur fit au mieux, et dit qu'elle n'étoit point venue pour chasser personne, ni pour presser son fils sur Fontainebleau, mais pour être avec lui tant qu'il demeureroit à Pontchartrain, et en effet pour les importuner tous si bien de sa présence et de ses compliments, qu'elle fît finir un séjour si ridiculement poussé. Cela réussit bientôt. Je donnai encore une journée à la chancelière, avec qui j'eus beaucoup d'entretiens, et je m'en revins enfin à Paris pour ne plus retourner. Peu de jours se passèrent dans l'embarras que j'avois laissé. Les belles-sœurs, peut-être pour se raccommoder, ou pour abréger leur ennui, furent les premières à porter leur beau-frère au départ. Il capitula sur la réception que lui feroit son père, sur la vie particulière qu'il vouloit mener à la cour, où il ne vouloit, disoit-il, demeurer qu'une année. Qui l'eût pris au mot l'auroit bien fâché. Enfin tout le monde partit à la fois. La mère et le fils allèrent droit à Fontainebleau, où le chancelier se contraignit à bien recevoir son fils, mais outré de tout ce qui s'étoit passé, persuadé du jeu d'affliction, et que de Pontchartrain il avoit percé jusqu'à Fontainebleau où on en parloit trop.

La conduite qu'il y tint, les personnages ridicules et différents qu'il y fit, les affectations de parade et cent sortes de singularités en public, achevèrent de l'y démasquer et de l'y faire mépriser, dont le chancelier et sa femme étoient sans cesse désolés. Mme de Saint-Simon plus simple, mais plus intimement touchée, eut grand'peine à se résoudre à rentrer dans sa vie accoutumée et à retourner à la cour. J'en étois d'autant plus pressé que le roi ne s'accommodoit ni des douleurs ni des absences, et que sur les derniers temps de la vie de Mme de Pontchartrain, Mme de Saint-Simon s'étoit excusée d'une fête dont le roi l'avoit nommée, qui l'avoit trouvé mauvais. Nous logions à notre ordinaire à Fontainebleau, chez Pontchartrain, au château. Nous y fûmes presque continuellement occupés du chancelier et de la chancelière et de leur fils, avec eux et avec le monde. Un détail si long et si peu

intéressant paroîtra sans doute étrange, aussi m'en serois-je bien gardé sans ce qui se verra en son temps et à quoi il étoit tout à fait nécessaire.

CHAPITRE XIV.

Je vais me promener vers la Loire. — Mort de la duchesse de Châtillon. — Mort de Mme de Razilly. — Mariage du fils du duc d'Aumont et de la fille de Guiscard. — Mariage du roi de Portugal avec une sœur de l'empereur, et de l'archiduc avec une princesse de Brunswick-Blankenbourg-Wolfenbüttel. — Investiture du Montferrat au duc de Savoie. — Mort et deuil du duc de Mantoue. — Pensions à la duchesse de Mantoue. — Indigence et négligence de l'Espagne. — Haine de M. le Duc et de Mme la Duchesse pour M. le duc d'Orléans, et sa cause. — Époque de la haine implacable de Mme des Ursins et de Mme de Maintenon pour M. le duc d'Orléans. — Petit succès en Espagne. — Siége et prise de Tortose. — Perte de la Sardaigne. — Perte de Minorque et du Port-Mahon. — Prince Eugène en Flandre. — Projet sur Bruxelles rejeté. — Conspiration dans Luxembourg découverte. — Gand et Bruges surpris par les troupes du roi. — L'électeur retourne sur le Rhin, et le duc de Berwick amène une partie de l'armée en Flandre. — Paresse et funeste opiniâtreté du duc de Vendôme. — Combat d'Audenarde. — Insolence de Vendôme à Mgr le duc de Bourgogne. — Parole énorme de Vendôme à Mgr le duc de Bourgogne. — Retraite derrière le canal de Bruges. — Belle action du vidame d'Amiens, et autre belle de Nangis.

Quelque occupé que j'eusse été et de cette perte et de ses suites, je ne l'avois pas moins été d'être au fait de bien des choses considérables en leur moment, mais dont la plupart se fondent après comme les morceaux de glace, quoique bien des choses importantes dépendent souvent de celles qui se fondent ainsi. J'étois dans l'intime confiance de M. le duc d'Orléans; et ses amis, et sa position étoit telle qu'il n'y avoit que moi qui pusse y être pour tout ce qui concernoit la cour. J'avois grand soin de l'informer aussi de bien des choses qui le pouvoient guider ou qui lui pouvoient servir, et je lui écrivois en chiffres, mais par ses propres courriers quand ils s'en retournoient, et par-ci par-là, quelques lettres de paille, et en clair, pour amuser, par la poste ou par les courriers de la cour. J'étois demeuré un peu en arrière de choses dont il falloit pourtant l'informer, et j'étois si excédé de la vie dont je sortois que je fus bien aise aussi d'un peu de dissipation. La Vrillière s'en alloit presque seul à Châteauneuf, il me pressa de l'y aller voir. J'y consentis. Je m'y enfermai une journée entière, matin et soir, à faire à M. le duc d'Orléans un volume en chiffres, que j'envoyai sûrement mettre à la poste d'Orléans, pour être à l'abri de l'ouverture. De là, j'allai voir Cheverny et sa femme dans leur belle maison de Cheverny, Chambord qui en est tout contre, dont j'entendois toujours parler, et que je n'enviai pas. L'évêque de Blois, qui vint à Cheverny, m'engagea aisément d'aller voir Blois, où j'avois grande curiosité de voir la salle des derniers états, la prison du cardinal de Guise et de l'archevêque de Lyon, et le lieu où mourut Catherine de Médicis. Je trouvai que pour bâtir le

château neuf, Gaston avoit détruit la salle des états, et que le contrôleur, qui occupoit l'appartement de cette funeste reine, étoit sorti avec la clef. Je vis aussi Menars, et j'eus lieu d'être content de ma curiosité par la singulière beauté des terrasses de cette maison, de la situation de l'évêché à Blois, et du grand parti que ce premier évêque a su en tirer pour le bâtiment qu'il y a fait. Après huit ou douze jours d'éclipse, je retournai à Fontainebleau.

La duchesse de Châtillon mourut. C'étoit Mlle de Royan, fille d'une sœur de la princesse des Ursins, et La Trémoille comme elle, qu'elle avoit élevée et mariée chez elle à Paris, dont j'ai parlé à propos de mon mariage. Elle étoit devenue extrêmement grasse, et le roi l'avoit fait prier de ne venir point à la cour quand Mme la duchesse de Bourgogne auroit des soupçons de grossesse, ni quand elle seroit grosse. Elle avoit acquis, en contrefaisant une religieuse du couvent où elle avoit été avant de venir chez sa tante, un tic rare et peu perceptible jusqu'à quelque temps après son mariage, et qui depuis s'étoit augmenté à un point qu'à toutes minutes son visage se démontoit à effrayer, sans qu'elle-même s'en aperçût le plus souvent par la continuelle habitude.

La femme de Razilly mourut aussi, et ce fut une perte pour son mari et pour sa famille, qui étoit fort nombreuse.

Le duc d'Aumont, qui avoit beaucoup mangé et qui n'étoit pas d'humeur à s'en contraindre, maria Villequier, son fils unique, à la fille unique de Guiscard, à qui Langlée, frère de Mme de Guiscard, avoit laissé un grand bien. Guiscard, outre l'honneur de cette alliance, s'accrocha volontiers à M. d'Aumont. Il étoit en disgrâce depuis Ramillies, et celle du maréchal de Villeroy ne lui promettoit pas sitôt la fin de la sienne. Villequier, avec tout ce bien, trouvoit des assaisonnements fâcheux : un beau-père disgracié, et ses deux frères roués ou pendus en effigie, passés aux ennemis, et qui faisoient parler bien mal d'eux en attendant une fin qui fut encore plus triste.

L'empereur avoit fait le mariage avec le roi de Portugal d'une de ses sœurs, qu'un frère de M. de Lorraine conduisoit à Lisbonne; et de l'archiduc son frère avec une princesse de Brunswick-Blankenbourg-Wolfenbüttel, conduite par le prince Maximilien d'Hanovre. Toutes deux étoient en voyage, et cette dernière avoit passé Milan, où on lui avoit fait une magnifique entrée, pour passer ensuite à Barcelone, où étoit l'archiduc, sur la flotte angloise commandée par le chevalier Leake. M. de Savoie ne se pressoit point de mettre en campagne. Il se plaignoit d'avoir été trompé à la précédente guerre par l'empereur Léopold, qui ne lui avoit pas tenu ce qu'il lui avoit promis. Il tint donc si ferme à demeurer les bras croisés, jusqu'à ce qu'il eût reçu la satisfaction qu'il demandoit, que l'empereur se vit forcé de finir avec lui. Il lui donna donc l'investiture de Montferrat, au grand regret et préjudice du droit de M. de Lorraine, et des promesses réitérées qu'il lui en avoit faites.

M. le Prince ne le trouva pas meilleur, qui y prétendoit aussi après la mort du duc de Mantoue, qui arriva le 5 juillet à Padoue assez promptement. Il laissa beaucoup d'argent comptant, de vaisselle, de pierre-

ries, de meubles magnifiques et de beaux tableaux, mais pas un pouce de terre, depuis que l'empereur s'étoit emparé de ses États. En lui finit la branche des souverains de Mantoue. Les Gonzague l'avoient peu à peu usurpée, comme tous ces petits souverains d'Italie, et, comme eux, en avoient fait un État héréditaire. Il y avoit encore deux branches de Gonzague, auxquelles l'empereur n'eut aucun égard. M. de Mantoue ne fit point de testament. Mme de Mantoue fit donner part au roi, par l'envoyé de Mantoue de sa part à elle, qui fut traité pour cette fois en envoyé de souverain. Le roi en prit le deuil en noir, et le quitta au bout de cinq jours. Il envoya un gentilhomme ordinaire faire compliment à Mme de Mantoue, à qui il donna quarante mille livres de pension, comme elle les touchoit auparavant, sur les quatre cent mille livres qu'il donnoit à M. de Mantoue, jusqu'à son rétablissement dans ses États, et qui se retenoient dessus pour elle. Elle eut aussi les trente mille livres de pension du roi d'Espagne qu'il donnoit à son mari. Ainsi elle eut, outre son bien, soixante-dix mille livres de pension. M. de Lorraine prétendit hériter de Charleville, et fit demander au roi de trouver bon qu'il en prît possession. M. le Prince s'y opposa fortement pour les droits de Mme la Princesse et l'emporta.

M. le duc d'Orléans s'étoit arrêté à Madrid plus longtemps qu'il n'avoit cru. Rien de prêt d'aucune sorte, indigence de tout, négligence encore plus grande. Il fallut chercher des moyens d'y suppléer, et cela n'étoit pas facile; c'est ce qui allongea son séjour. On en prit occasion à Paris de faire courir le bruit qu'il étoit amoureux de la reine. M. le Duc, enragé de son oisiveté et de la réputation que M. le duc d'Orléans acquéroit, Mme la Duchesse, qui le haïssoit pour avoir été trop bien ensemble, se rendirent les promoteurs de ce bruit à la cour, à la ville, et qui gagna les provinces et les pays étrangers, excepté l'Espagne, où il n'en fut pas mention parce qu'il n'y avoit ni vérité ni apparence. M. d'Orléans y étoit occupé à des choses plus sérieuses, et plût à Dieu eût-il été moins touché de trouver des obstacles aux choses les plus urgentes, ou que sa douleur lui eût laissé plus d'empire sur sa langue! Un soir qu'après avoir travaillé tout le jour, comme il ne faisoit autre chose depuis son arrivée, à chercher des expédients pour subvenir à l'incurie extrême de tous préparatifs les plus indispensables pour mettre en campagne et y faire quelque chose, il se mit à table avec plusieurs seigneurs espagnols et des François de sa suite, tout occupé de son dépit qui tomboit sur Mme des Ursins qui gouvernoit tout, et qui n'avoit pas songé à la moindre des choses concernant la campagne. Le souper s'égaya et un peu trop. M. le duc d'Orléans, un peu en pointe de vin et toujours plein de son dépit, prit un verre, et regardant la compagnie (je fais excuse d'être si littéral, mais le mot ne peut se masquer) : « Messieurs, leur dit-il, je vous porte la santé du c..-capitaine et du c..-lieutenant. » Le propos saisit l'imagination des conviés; personne pourtant, ni le prince lui-même, n'osa faire de commentaire, mais le rire gagna chacun et fut plus fort que la politique. On fit raison de la santé, sans toutefois répéter les mots, et le scandale fut étrange.

Une demi-heure après au plus, Mme des Ursins en fut avertie[1]. Elle sentit bien qu'elle étoit le lieutenant et Mme de Maintenon le capitaine; et, si on se souvient de ce que j'ai raconté là-dessus (t. III, p. 174 et suiv.), on verra que cela ne pouvoit s'entendre autrement. La voilà transportée de colère, qui mande le fait en propres termes à Mme de Maintenon, laquelle, de son côté, entra en furie. *Inde iræ.* Jamais elles ne l'ont pardonné à M. le duc d'Orléans, et nous verrons combien peu il s'en est fallu qu'elles ne l'aient fait périr. Jusqu'alors Mme de Maintenon n'avoit ni aimé ni haï M. le duc d'Orléans, et Mme des Ursins n'avoit rien oublié pour lui plaire. Ce fut aussi ce qui la piqua le plus, de voir qu'avec ses soins les manquements pour le service l'avoient porté à une plaisanterie si cruelle, et qui, en un seul mot, révéloit toute sa politique avec un ridicule qui ne se pouvoit effacer. De ce moment elles jurèrent la perte de ce prince. Il se peut dire qu'il la frisa de bien près; mais, échappé de ce péril, il ne cessa d'éprouver, tout le reste de la vie du roi, et jusque dans sa mort, combien Mme de Maintenon lui fut une implacable et cruelle ennemie, par toutes les sortes de persécutions qu'elle lui suscita. Ce fut encore merveilles comment il n'y succomba pas; mais ce n'en fut pas une moindre que l'étrange et triste état où elle sut réduire un prince de son rang, état qui a même influé sur le reste de sa vie. Il ne tarda pas à s'apercevoir du changement de Mme des Ursins à son égard, qui n'accommoda pas les affaires qu'elle eût voulu depuis voir périr entre ses mains. Il est des choses qui ne se peuvent raccommoder, et il faut convenir que ce terrible mot étoit supérieurement de ce genre. Aussi M. le duc d'Orléans n'y songea-t-il pas, et alla toujours son chemin à l'ordinaire. Je ne sais même s'il a pu s'en repentir, quelque lieu qu'il en ait eu toute sa vie, tant il le trouvoit plaisant; et il m'a depuis impatienté plus d'une fois en m'en parlant, riant de tout son cœur. J'en sentois tout le poids et toutes les cruelles suites; et toutefois ce qui m'en piquoit le plus, tout en le lui reprochant, je ne pouvois m'empêcher d'en rire aussi, tant ce grand et funeste ridicule de gouvernement deçà et delà des Pyrénées étoit en deux mots clairement asséné et plaisamment exprimé.

A la fin M. le duc d'Orléans trouva moyen d'entrer en campagne, mais sans voir jamais pour plus de quinze jours à la fois, et non pas même toujours, de subsistances assurées. Il prit au commencement de juin le camp de Ginestar, d'où il envoya Gaëtano, lieutenant général, avec trois mille hommes de pied et huit cents chevaux, enlever à Falcete, à cinq lieues de Ginestar, douze cents hommes de pied, quatre cents chevaux et mille miquelets. Ils furent surpris et se voulurent sauver dans les montagnes, mais ils furent suivis de si près, que leur cavalerie s'enfuit à toutes jambes, qu'on leur tua près de cinq cents hommes, et qu'on prit, outre cinq cents hommes prisonniers, beaucoup d'officiers, tous leurs bagages et toutes leurs munitions. Don Joseph Vallejo, détaché du même camp sur le chemin de Tortose à Tarragone, défit la garde de tous les bestiaux du pays amassés en un lieu, battit

1. Voy. notes à la fin du volume.

les miquelets qui s'opposèrent à sa retraite, et ramena mille bœufs et six mille moutons que M. le duc d'Orléans fit distribuer à ses troupes. Il fit enlever encore d'autres petits postes dont on lui amena beaucoup de prisonniers. Il en fit aussi beaucoup auprès de Tortose, enleva cinq barques qui y portoient des farines et des chairs salées, et l'investit le 12 juin.

Il avoit établi deux ponts sur l'Èbre, l'un au-dessus, l'autre au-dessous de la place. Sa garnison étoit de neuf bataillons, deux escadrons et deux mille miquelets. La tranchée fut ouverte la nuit du 21 au 22 à demi-portée de mousquet. Le terrain, presque tout roc, causa bien de la difficulté, les vivres en causèrent beaucoup davantage. D'Asfeld, longtemps depuis maréchal de France, y fit de grands devoirs d'homme de guerre, et de soins pour la subsistance. J'ai ouï dire à M. le duc d'Orléans qu'il n'en seroit jamais venu à bout sans lui, et qu'il étoit le meilleur intendant d'armée qu'il fût possible. L'artillerie et le génie servirent si mal que M. le duc d'Orléans se voulut charger lui-même de ces deux parties si principales, qui lui causèrent beaucoup de soins et de peine. Un de ses ponts se rompit; point de bateaux, de planches, de cordages; tout manquoit généralement. La réparation de ce pont, outre le temps et l'inquiétude, coûta des peines infinies à ce prince qui en vint enfin à bout. La nuit du 9 au 10 juillet, on se logea dans le chemin couvert. Les assiégés le défendirent fort valeureusement, et firent après une sortie pour en déloger les assiégeants qui les repoussèrent. Le lendemain ils capitulèrent pour livrer leurs portes, et partir quatre jours après, et être conduits à Barcelone. Ils firent rendre en même temps le château d'Arcès au royaume de Valence, qui étoit une retraite de miquelets qui incommodoit beaucoup. Ils perdirent environ la moitié de leur garnison, et M. le duc d'Orléans environ six cents hommes, et personne de connu que Monchamp, son major général, un des six aides de camp que le roi envoya au roi d'Espagne en Italie, pour veiller sur sa personne, après la découverte de la conspiration dont j'ai parlé alors. Ce fut une perte, que ce Monchamp, en tout genre. Lambert, dépêché par M. le duc d'Orléans, vint apprendre cette bonne nouvelle au roi, qui en fut d'autant plus aise que M. le duc d'Orléans avoit surmonté toutes les difficultés possibles. En Estrémadure, ni ailleurs en Espagne, il ne se passa rien de marqué. M. le duc d'Orléans eut la gloire de resserrer, d'écarter et de pousser même Staremberg le reste de la campagne, quoique plus foible que lui. Mais il étoit dit que chaque année seroit fatale à l'Espagne, et que, semblable à un puissant arbre usé par les siècles, il lui en coûteroit ses plus grosses branches l'une après l'autre.

J'ai parlé en son temps du duc de Veragua qui, vice-roi de Sardaigne à l'avénement de Philippe V, fut beaucoup plus qu'accusé d'avoir voulu, pour de l'argent, livrer cette île à la maison d'Autriche, et en perdit sa vice-royauté. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, d'adresse et de souplesse, qui de retour à Madrid avoit trouvé moyen de se mettre si bien avec Mme des Ursins que non-seulement tout fut oublié, mais qu'il fut fait conseiller d'État, et de plus admis aux affaires dans le

cabinet. Il avoit un fils qui n'avoit pas moins d'esprit, d'art et de capacité que lui, mais dont l'extérieur tortu, grossier, sale et laid démentoit toutes ces qualités. Il s'appeloit le marquis de la Jamaïque. Il vint, à je ne sais quelle occasion, chargé d'un compliment au roi, et il parut à tout le monde un gros vilain lourdaud, à qui le peu d'usage de notre langue augmentoit encore les désagréments naturels. Ils étoient embarrassés en Espagne à qui confier la Sardaigne. Elle fut offerte à La Jamaïque, qui la refusa. On capitula avec lui, on lui promit cent mille écus, mais il ne vouloit point partir sans les avoir touchés. Dans l'impossibilité de les lui compter on eut recours aux expédients. La Sardaigne abondoit en blés: on lui permit d'en prendre jusqu'à concurrence du payement des cent mille écus; moyennant cela il partit. Barcelone et toute la Catalogne en souffroit une disette extrême, toute la côte en étoit dépourvue, Gênes se trouvoit hors de moyens de les secourir, et la défense d'y transporter des grains étoit exactement observée; de manière qu'on se promettoit tout en Espagne du murmure des troupes de l'archiduc et des pays qu'il avoit occupés dans cette famine.

La Jamaïque profita de la conjoncture et leur fit passer des blés en abondance. Non content de se payer ainsi des cent mille écus qui lui avoient été accordés en blés de Sardaigne, il voulut profiter seul de cet étrange commerce qui rendoit la vie et les forces au parti de l'archiduc. Cette tyrannie mit au désespoir la Sardaigne, qui ne peut vivre que de la vente de ses blés, et qui, ne pouvant fléchir l'avarice de son vice-roi, lui préféra l'archiduc, et traita secrètement, en sorte que cette conquête ne lui coûta que d'envoyer quelques vaisseaux se présenter devant Cagliari. Le vice-roi, abandonné en vingt-quatre heures, remit l'île au commandant des vaisseaux de l'archiduc, à une condition qu'on lui tint : ce fut d'être porté libre, lui et tous ses effets, en Espagne, avec tous ceux qui le voudroient suivre. Peu de seigneurs s'embarquèrent avec lui, et nuls autres. Le merveilleux est qu'il fut reçu à Madrid avec acclamations. Disons d'avance que ce ne fut pas la plus considérable perte que fit l'Espagne cette année. Le chevalier Leake se présenta au mois d'octobre à l'île de Minorque, qui se soumit aussitôt à l'archiduc. Le Port-Mahon fit très-peu de résistance, tellement que, avec cette conquête et Gibraltar, les Anglois se virent en état de dominer la Méditerranée, d'y hiverner avec des flottes entières, et de bloquer tous les ports d'Espagne sur cette mer. Il est temps de parler de la Flandre.

Le prince Eugène passa la Moselle le dernier juin, embarqua son infanterie à Coblentz, et marcha sur Maestricht. On avoit eu, dans notre armée, quelque envie de surprendre Bruxelles, et il y avoit quatre mille échelles préparées pour ce dessein. Il fallut consulter le roi, qui n'en fut pas d'avis, et ce projet demeura sans exécution. En même temps on découvrit une conspiration à Luxembourg. Quelques ouvriers et des gens du peuple crurent pouvoir profiter de la maladie du comte d'Hostel, gouverneur de la place, qui étoit à l'extrémité, pour y faire entrer les ennemis. Le prince Eugène s'en étoit mis à portée. Douy, lieutenant général et lieutenant des gardes du corps, très-bon officier et fort galant

homme, commandoit là sous le comte d'Hostel. Il fit arrêter un boulanger qui découvrit tous les complices, qui furent pendus.

Bergheyck, cependant, cherchoit le moyen de tirer quelque reste de parti de ce grand soulèvement qu'il avoit si bien concerté, qui, selon toutes les apparences, auroit réussi, si le succès d'Écosse avoit répondu à notre attente. Le grand bailli de Gand, fort accrédité dans la ville, y avoit continué ses pratiques, et mis les choses au point d'exécution, tandis qu'à Bruges, Bergheyck procuroit aussi les mêmes menées pour réussir à la fois. Il n'y avoit pas un bataillon entier dans ces deux places, et les bourgeois y étoient fort bien intentionnés pour l'Espagne L'armée de Mgr le duc de Bourgogne sembloit ne songer qu'à subsister en attendant de voir ce que feroient les ennemis. Artagnan fut détaché le 3 juillet, avec un gros corps, sous prétexte de subsistance; et le soir du même jour, Chemerault partit du camp de Braine-l'Alleu, avec deux mille chevaux et deux mille grenadiers, pour faire un fourrage sur Tubise, mais en effet pour marcher diligemment à Ninove. Il s'y arrêta quelque temps, et continua après sa marche sur Gand. A six heures du matin, le 4, il s'en trouva à une lieue, où il reçut nouvelles de La Faye, brigadier des troupes d'Espagne. Il lui mandoit qu'il étoit parti la veille de Mons avec soixante officiers ou soldats de son régiment déguisés, et qu'il étoit maître de la porte de la chaussée, dont il avoit eu peu de peine à s'emparer. Là-dessus, Chemerault avec ses troupes poussa à Gand le plus diligemment qu'il put, mais non assez pour ne pas laisser La Faye en grand danger, et le grand bailli et ses bourgeois en grande peine. Enfin il arriva et se rendit maître de la ville sans essuyer un seul coup, et le peuple en témoignant sa joie.

Chemerault trouva dans la ville quantité d'artillerie et de munitions. Il dépêcha le chevalier de Nesle à Mgr le duc de Bourgogne, qu'il trouva sur le midi faisant halte à son armée sur le ruisseau de Pepingen, qui à cette nouvelle se remit aussitôt en marche. Comme la tête arrivoit au moulin de Goiche, l'armée ennemie parut sur les hauteurs de Saint-Martin-Lennik. On crut qu'elle venoit attaquer dans la marche. La cavalerie se mit en bataille pour donner le temps à l'infanterie d'arriver. Tout d'un coup on vit l'armée ennemie s'arrêter et commencer à camper. Là-dessus notre armée fila vers la Dendre. Les ennemis détendirent et marchèrent en arrière. L'arrière-garde de Mgr le duc de Bourgogne passa la Dendre à Ninove, le 6, à sept heures du matin, et toute l'armée vint camper, la droite sur Alost, la gauche à l'Escaut et à Schelebel. Deux jours après, la citadelle de Gand capitula, dont trois cents Anglois sortirent. Gacé, fils du maréchal de Matignon, apporta la première nouvelle au roi. Scheldon, mestre de camp, réformé anglois, aide de camp de M. de Vendôme, et qui avoit fait la capitulation avec la citadelle, apporta la seconde; et en même temps Fretteville, dépêché par le comte de La Mothe, apprit au roi qu'il s'étoit rendu maître de Bruges avec la même facilité. Il n'y avoit dans le secret de cette entreprise que Bergheyck qui la procura, les deux fils de France, le chevalier de Saint-Georges, M. de Vendôme, Puységur, et au moment de l'exécution les conducteurs de

l'entreprise. Les deux fils de France, avec le chevalier de Saint-Georges, suivis de la principale généralité, entrèrent avec pompe à Gand, où, pour marquer leur confiance, ils descendirent à l'hôtel de ville où ils furent magnifiquement festoyés. Ce fut une joie à Fontainebleau qui se put dire effrénée, et des raisonnements sur les fruits de ce succès qui passoient de bien loin le but. Je fus fort sensible à un si agréable début, mais j'en craignis l'ivresse, et je ne pus m'empêcher de mander à M. le duc d'Orléans ce que j'en pensois.

La marche de l'armée du prince Eugène, de la Moselle en Flandre, fit séparer en deux celle de l'électeur qui l'avoit suivie quelque temps. Il vint de sa personne passer quelques jours à Metz, retournant à Strasbourg. Avec ce qu'il remenoit, l'armée du Rhin étoit de quarante-deux bataillons et de soixante-treize escadrons; le duc de Berwick mena en Flandre trente-quatre bataillons et soixante-cinq escadrons.

Il paroissoit aisé de profiter de deux conquêtes si facilement faites en passant l'Escaut, brûlant Audenarde, barrant le pays aux ennemis, rendant toutes leurs subsistances très-difficiles et les nôtres très-abondantes, venant par eau et par ordre dans un camp qui ne pouvoit être attaqué. M. de Vendôme convenoit de tout cela et n'alléguoit aucune raison contraire; mais pour exécuter ce projet si aisé il falloit remuer de sa place et aller occuper ce camp. Toute la difficulté se renfermoit à la paresse personnelle de M. de Vendôme, qui, à son aise dans son logis, vouloit en jouir tant qu'il pourroit, et soutenoit que ce mouvement dont on étoit maître seroit tout aussi bon différé. Mgr le duc de Bourgogne, soutenu de toute l'armée et jusque par les plus confidents de Vendôme, lui représenta vainement que, puisque de son propre avis ce qui étoit proposé étoit le seul bon parti à prendre, il valoit mieux pris qu'à prendre; qu'il n'y avoit aucun inconvénient à le faire; qu'il s'en pouvoit trouver à différer et à hasarder d'y être prévenu, [ce] qui, de l'aveu même de Vendôme, seroit un inconvénient très-fâcheux. Vendôme craignoit la fatigue des marches et des changements de logis, cela renversoit le repos de ses journées que j'ai décrit ailleurs. Il regrettoit toujours les aises qu'il quittoit; ces considérations furent les plus fortes.

Marlborough voyoit clairement que Vendôme n'avoit du tout de bon et d'important à faire que ce mouvement, ni lui que de tenter de l'empêcher. Pour le faire, Vendôme suivoit la corde qui étoit très-courte; pour l'empêcher, Marlborough avoit à marcher sur l'arc fort étendu et courbé, c'est-à-dire vingt-cinq lieues à faire, contre Vendôme six au plus. Les ennemis se mirent en marche avec tant de diligence et de secret, qu'ils en dérobèrent trois forcées, sans que Vendôme en eût ni avis ni soupçon, quoique partis de fort proche de lui. Averti enfin il méprisa l'avis, suivant sa coutume, puis s'assura qu'il les devanceroit en marchant le lendemain matin. Mgr le duc de Bourgogne le pressa de marcher dès le soir; ceux qui l'osèrent lui en représentèrent la nécessité et l'importance. Tout fut inutile, malgré les avis redoublés à tous moments de la marche des ennemis. La négligence se trouva telle qu'on n'avoit pas seulement songé à jeter des ponts sur un ruisseau

qu'il falloit passer presqu'à la tête du camp. On dit qu'on y travailleroit toute la nuit.

Biron, maintenant duc et pair et doyen des maréchaux de France, avoit pensé être mis auprès de la personne de M. le duc de Berry cette campagne. Il étoit lieutenant général, commandoit une des deux réserves, et il étoit à quelque distance du camp, d'où il communiquoit d'un côté, et de l'autre à un corps détaché plus loin. Ce même soir il reçut ordre de se faire rejoindre par ce corps plus éloigné, et de le ramener avec le sien à l'armée. En approchant du camp, il trouva un ordre de s'avancer sur l'Escaut, vers où l'armée alloit s'ébranler pour le passer. Arrivé à ce ruisseau où on achevoit les ponts et dont j'ai parlé, Motet, capitaine des guides, fort entendu, lui apprit les nouvelles qui avoient enfin fait prendre la résolution de marcher. Alors, quelque accoutumé que fût Biron à M. de Vendôme par la campagne précédente, il ne put s'empêcher d'être étrangement surpris de voir que ces ponts non encore achevés ne le fussent pas dès longtemps, et de voir encore tout tendu dans l'armée. Il se hâta de traverser ce ruisseau, d'arriver à l'Escaut, où les ponts n'étoient pas faits encore, de le passer comme il put, et de gagner les hauteurs au delà. Il étoit environ deux heures après midi du mercredi 11 juillet, lorsqu'il les eut reconnues, et qu'il vit en même temps toute l'armée des ennemis, les queues de leurs colonnes à Audenarde, où ils avoient passé l'Escaut, et leur tête prenant un tour et faisant contenance de venir sur lui. Il dépêcha un aide de camp aux princes et à M. de Vendôme, pour les en informer et demander leurs ordres, qui les trouva pied à terre et mangeant un morceau. Vendôme, piqué de l'avis si différent de ce qu'il s'étoit si opiniâtrément promis, se mit à soutenir qu'il ne pouvoit être véritable. Comme il disputoit là-dessus avec grande chaleur, arriva un officier par qui Biron envoyoit confirmer le fait, qui ne fit qu'irriter et opiniâtrer Vendôme de plus en plus. Un troisième avis confirmatif de Biron le fit emporter, et pourtant se lever de table, ou de ce qui en servoit, avec dépit, et monter à cheval, en maintenant toujours qu'il faudroit donc que les diables les eussent portés là, et que cette diligence étoit impossible. Il renvoya le premier aide de camp arrivé dire à Biron qu'il chargeât les ennemis, et qu'il seroit tout à l'heure à lui pour le soutenir avec des troupes. Il dit aux princes de suivre doucement avec le gros de l'armée, tandis qu'il alloit prendre la tête des colonnes et se porter vers Biron le plus légèrement qu'il pourroit. Biron cependant posta ce qu'il avoit de troupes le mieux qu'il put dans un terrain fort inégal et fort coupé, occupant un village et des haies, et bordant un ravin profond et escarpé, après quoi il se mit à visiter sa droite, et vit la tête de l'armée ennemie très-proche de lui. Il eut envie d'exécuter l'ordre qu'il venoit de recevoir de charger, moins dans aucune espérance qu'il conçût d'un combat si étrangement disproportionné que pour se mettre à couvert des propos d'un général sans mesure, et si propre à rejeter sur lui, et sur n'avoir pas exécuté ses ordres, toutes les mauvaises suites qui se prévoyoient déjà. Dans ces moments de perplexité arriva Puységur avec le campement,

qui, après avoir reconnu de quoi il s'agissoit, conseilla fort à Biron de se bien garder d'engager un combat si fort à risquer. Quelques moments après survint le maréchal de Matignon qui, sur l'inspection des choses et le compte que Biron lui rendit de l'ordre qu'il avoit reçu de charger, lui défendit très-expressément de l'exécuter, et le prit même sur lui.

Tandis que cela se passoit, Biron entendit un grand feu sur sa gauche, au delà du village. Il y courut et y trouva un combat d'infanterie engagé. Il le soutint de son mieux avec ce qu'il avoit de troupes, pendant que plus encore sur la gauche les ennemis gagnoient du terrain. Le ravin, qui étoit difficile, les arrêta et donna le temps d'arriver à M. de Vendôme. Ce qu'il amenoit de troupes étoit hors d'haleine. A mesure qu'elles arrivèrent, elles se jetèrent dans les haies, presque toutes en colonnes, comme elles venoient, et soutinrent ainsi l'effort des ennemis et d'un combat qui s'échauffa, sans qu'il y eût moyen de les ranger en aucun ordre; tellement que ce ne fut jamais que les têtes des colonnes qui, chacune par son front et occupant ainsi chacune un très-petit terrain, combattirent les ennemis, lesquels étendus en lignes et en ordre profitèrent du désordre de nos troupes essoufflées et de l'espace vide laissé des deux côtés de ces têtes de colonnes, qui ne se remplissoit qu'à mesure que d'autres têtes arrivoient, aussi hors d'haleine que les premières. Elles se trouvoient vivement chargées en arrivant, et doublant et s'étendant à côté des autres qu'elles renversoient souvent, et les réduisoient, par le désordre de l'arrivée, à se rallier derrière elles, c'est-à-dire derrière d'autres haies, parce que la diligence avec laquelle nos troupes s'avançoient, jointe aux coupures du terrain, causoit une confusion dont elles ne se pouvoient débarrasser. Il en naissoit encore l'inconvénient de longs intervalles entre elles, et que les pelotons étoient repoussés bien loin avant qu'ils pussent être soutenus par d'autres, qui survenant avec le même désordre ne faisoient que l'augmenter, sans servir beaucoup aux premiers arrivés à se rallier derrière eux à mesure qu'ils se présentoient au combat. La cavalerie et la maison du roi se trouvèrent mêlées avec l'infanterie, ce qui combla la confusion au point que nos troupes se méconnurent les unes les autres. Cela donna loisir aux ennemis de combler le ravin de fascines assez pour pouvoir le passer, et à la queue de leur armée de faire un grand tour par notre droite pour en gagner la tête, et prendre en flanc ce qui s'y étoit le plus étendu, et avoit essuyé moins de feu et de confusion dans ce terrain moins coupé que l'autre.

Vers cette même droite étoient les princes, qu'on avoit longtemps arrêtés au moulin de Royenghem-Capel pour voir cependant plus clair à ce combat si bizarre et si désavantageusement enfourné. Dès que nos troupes de cette droite en virent fondre sur elles de beaucoup plus nombreuses, et qui les prenoient par leur flanc, elles ployèrent vers leur gauche avec tant de promptitude, que les valets de la suite de tout ce qui accompagnoit les princes tombèrent sur eux, avec un effroi, une rapidité, une confusion qui les entraînèrent avec une extrême vitesse, et beaucoup d'indécence et de hasard, au gros de l'action à la gauche.

Ils s'y montrèrent partout, et aux endroits les plus exposés, y montrèrent une grande et naturelle valeur, et beaucoup de sang-froid parmi leur douleur de voir une situation si fâcheuse, encourageant les troupes, louant les officiers, demandant aux principaux ce qu'ils jugeoient qu'on dût faire, et disant à M. de Vendôme ce qu'eux-mêmes pensoient. L'inégalité du terrain que les ennemis trouvèrent en avançant, après avoir poussé notre droite, donna à cette droite le temps de se reconnoître, de se rallier, et, malgré ce grand ébranlement, pour n'en rien dire de plus, de leur résister. Mais cet effort fut de peu de durée. Chacun avoit rendu des combats particuliers de toutes parts, chacun se trouvoit épuisé de lassitude et du désespoir du succès parmi une confusion si générale et si inouïe. La maison du roi dut son salut à la méprise d'un officier des ennemis qui porta un ordre aux troupes rouges, les prenant pour des leurs. Il fut pris, et voyant qu'il alloit partager le péril avec elles il les avertit qu'elles alloient être enveloppées, et leur montra la disposition qui s'en faisoit, ce qui fit retirer la maison du roi un peu en désordre. Il augmentoit de moment en moment. Personne ne reconnoissoit sa troupe. Toutes étoient pêle-mêle, cavalerie, infanterie, dragons; pas un bataillon, pas un escadron ensemble, et tous en confusion les uns sur les autres.

La nuit tomboit, on avoit perdu un terrain infini; la moitié de l'armée n'avoit pas achevé d'arriver. Dans une situation si triste, les princes consultèrent avec M. de Vendôme ce qu'il y avoit à faire, qui de fureur de s'être si cruellement mécompté brusquoit tout le monde. Mgr le duc de Bourgogne voulut parler, mais Vendôme, enivré d'autorité et de colère, lui ferma à l'instant la bouche en lui disant d'un ton impérieux devant tout le monde : « Qu'il se souvînt qu'il n'étoit venu à l'armée qu'à condition de lui obéir. » Ces paroles énormes et prononcées dans les funestes moments où on sentoit si horriblement le poids de l'obéissance rendue à sa paresse et à son opiniâtreté, et qui par le délai de décamper étoit cause de ce désastre, firent frémir d'indignation tout ce qui l'entendit. Le jeune prince à qui elles furent adressées y chercha une plus difficile victoire que celle qui se remportoit actuellement par les ennemis sur lui. Il sentit qu'il n'y avoit point de milieu entre les dernières extrémités et l'entier silence, et fut assez maître de soi pour le garder. Vendôme se mit à pérorer sur ce combat, à vouloir montrer qu'il n'étoit point perdu, à soutenir que, la moitié de l'armée n'ayant pas combattu, il falloit tourner toutes ses pensées à recommencer le lendemain matin, et pour cela profiter de la nuit, rester dans les mêmes postes où on étoit, et s'y avantager au mieux qu'on pourroit. Chacun écouta en silence un homme qui ne vouloit pas être contredit, et qui venoit de faire un exemple aussi coupable qu'incroyable, dans l'héritier nécessaire de la couronne, de quiconque hasarderoit autre chose que des applaudissements. Le silence dura donc sans que personne osât proférer une parole, jusqu'à ce que le comte d'Évreux le rompit pour louer M. de Vendôme, dont il étoit cousin germain et fort protégé. On en fut un peu surpris, parce qu'il n'étoit que maréchal de camp.

Il venoit cependant des avis de tous côtés que le désordre étoit extrême. Puységur, arrivant devers la maison du roi, en fit un récit qui ne laissa aucun raisonnement libre, et que le maréchal de Matignon osa appuyer. Sousternon, venant d'un autre côté, rendit un compte semblable. Enfin Cheladet et Puyguyon, survenant chacun d'ailleurs, achevèrent de presser une résolution. Vendôme ne voyant plus nulle apparence de résister davantage à tant de convictions, et poussé à bout de rage : « Oh bien ! s'écria-t-il, messieurs, je vois bien que vous le voulez tous, il faut donc se retirer. Aussi bien, ajouta-t-il en regardant Mgr le duc de Bourgogne, il y a longtemps, monseigneur, que vous en aviez envie. » Ces paroles, qui ne pouvoient manquer d'être prises dans un double sens, et qui furent par la suite appesanties, furent prononcées exactement telles que je les rapporte, et assénées de plus, de façon que pas un des assistants ne se méprit à la signification que le général leur voulut faire exprimer. Les faits sont simples, ils parlent d'eux-mêmes; je m'abstiens de commentaires pour ne pas interrompre le reste de l'action. Mgr le duc de Bourgogne demeura dans le parfait silence, comme il avoit fait la première fois, et tout le monde, à son exemple, en diverses sortes d'admirations muettes. Puységur le rompit à la fin pour demander comment on entendoit de faire la retraite. Chacun parla confusément. Vendôme, à son tour, garda le silence, ou de dépit, ou d'embarras, puis il dit qu'il falloit marcher à Gand, sans ajouter comment, ni aucune autre chose.

La journée avoit été fort fatigante, la retraite étoit longue et périlleuse; chacun mettoit son espérance pour l'avenir dans l'armée que le duc de Berwick amenoit de la Moselle. On proposa de faire avancer les chaises des princes, et de les mettre dedans pour les conduire plus commodément vers Bruges, et au-devant de cette armée. Cette idée vint de Puységur, d'O y applaudit fort, Gamaches ne s'y opposa pas. On les demanda, et sur-le-champ on commanda cinq cents chevaux d'escorte. Là-dessus Vendôme cria que cela seroit honteux; les chaises furent contremandées, et l'escorte déjà commandée servit depuis à ramasser les fuyards. Alors ce petit conseil tumultueux se sépara. Les princes, avec ce peu de suite qui les avoit accompagnés, prirent à cheval le chemin de Gand. Vendôme, sans plus donner nul ordre, ni s'informer de rien, ne parut plus en aucun lieu; ce qui s'étoit trouvé là d'officiers généraux retournèrent à leurs postes, ou, pour mieux dire, où ils purent, ainsi que le maréchal de Matignon, et firent passer en divers endroits de l'armée l'ordre de se retirer. La nuit étoit tantôt close; on entendoit encore plusieurs combats particuliers en divers endroits; enfin les premiers avertis s'ébranlèrent.

Cependant les officiers généraux de la droite et ceux de la maison du roi tenoient leur petit conseil entre eux, et ne pouvoient comprendre comment il ne leur venoit point d'ordre, lorsque celui de la retraite leur arriva. Mais tandis qu'ils demeuroient en cette attente et en suspens, ils se trouvèrent environnés et coupés de toutes parts. Chacun d'eux alors fut bien étonné. Ils recommençoient à raisonner sur les moyens d'exécuter leur retraite, lorsque le vidame d'Amiens qui, comme tout

nouveau maréchal de champ, ne disoit pas grand'chose, se mit à leur remontrer que, tandis qu'ils délibéroient, ils alloient être enfermés; puis, voyant qu'ils continuoient en leur incertitude, il les exhorta à le suivre, et se tournant vers les chevau-légers de la garde dont il étoit capitaine : « Marche à moi! » leur dit-il, en digne frère et successeur du duc de Montfort; et, perçant à leur tête une ligne de cavalerie ennemie, il en trouva derrière elle une autre d'infanterie dont il essuya tout le feu, mais qui s'ouvrit pour lui donner passage. A l'instant, le reste de la maison du roi, profitant d'un mouvement si hardi, suivit cette compagnie, puis les autres troupes qui se trouvèrent là, et toutes firent leur retraite ensemble toute la nuit et en bon ordre jusqu'à Gand, toujours menés par le vidame, qui, pour avoir su prendre à temps et seul son parti avec sens et courage, sauva ainsi une partie considérable de cette armée. Les autres débris se retirèrent comme ils purent, avec tant de confusion, que le chevalier du Rosel, lieutenant général, n'en eut aucun avis, et se trouva le lendemain matin avec cent escadrons qui avoient été totalement oubliés. Sa retraite ainsi esseulée, et en plein jour, devenoit très-difficile, mais il n'étoit pas possible de soutenir le poste qu'il occupoit jusqu'à la nuit. Il se mit donc en marche.

Nangis, aussi tout nouveau maréchal de camp, aperçut des pelotons de grenadiers épars, il en trouva de traîneurs, bref, de pure bonne volonté, il en ramassa jusqu'à quinze compagnies, et par cette même volonté, fit avec ces grenadiers l'arrière-garde de la colonne du chevalier du Rosel, si étrangement abandonnée. Les ennemis passèrent les haies et un petit ruisseau, l'attaquèrent souvent; il les soutint toujours avec vigueur. Ils firent une marche de plusieurs heures qui fut un véritable combat. A la fin, ils se retirèrent par des chemins détournés que l'habitude d'aller à la guerre avoit appris au chevalier du Rosel, grand et excellent partisan. Ils arrivèrent au camp après y avoir causé une cruelle inquiétude pendant quatorze ou quinze heures qu'on ignora ce qu'ils étoient devenus.

Mgr le duc de Bourgogne ne fit que traverser Gand sans s'y arrêter, et continua de marcher jusqu'à Lawendeghem avec la tête des troupes qui y arrivoit. Il y établit son quartier général et son camp le long et derrière le canal de Bruges, pour y faire reposer ses troupes en sûreté, avec l'abondance des derrières, en attendant qu'on prît un parti et la jonction de Berwick. M. de Vendôme (je continue de rapporter simplement les faits) arriva séparément à Gand entre sept et huit heures du matin, trouva des troupes qui entroient dans la ville, s'arrêta avec le peu de suite qui l'avoit accompagné, mit pied à terre, défit ses chausses, et poussa sa selle tout auprès des troupes en les voyant défiler. Il entra aussitôt après dans la ville sans s'informer de quoi que ce fût, se jeta dans un lit, et y demeura plus de trente heures sans se lever, pour se reposer de ses fatigues. Ensuite il apprit par ses gens que l'armée étoit à Lawendeghem. Il l'y laissa, continuant à ne s'embarrasser de rien, à bien souper et se reposer de plus en plus dans Gand plusieurs jours de suite, sans se mêler en aucune sorte de l'armée, dont il étoit à trois lieues. Peu de jours après, le comte de La Mothe prit le fort de Plas-

sendal, dont la garnison passa toute au fil de l'épée, qui fut un poste important à la communication des canaux. Les ennemis allèrent prendre le camp de Warwick, et se rendirent maîtres de nos lignes, où il n'y avoit que de petits détachements d'infanterie.

CHAPITRE XV.

Lettres au roi et autres. — Biron à Fontainebleau. — Propos singulier de Marlborough à Biron sur le roi d'Angleterre. — Audacieux mot à Biron du prince Eugène sur la charge des Suisses qu'avoit son père. — Situation de la cour rappelée. — Conduite de la cabale de Vendôme. — Lettre d'Albéroni. — Examen de la lettre d'Albéroni.

On cacha tant qu'on put la perte qu'on fit en ce combat, où il y eut beaucoup de tués et de blessés. Biron, lieutenant général; Ruffé et Fitzgérald, maréchaux de camp; Croï, brigadier d'infanterie; le duc de Saint-Aignan, le marquis d'Ancenis, ces deux derniers blessés; beaucoup d'officiers de gendarmerie, force officiers particuliers, prisonniers; Ximénès, colonel du Royal-Roussillon infanterie, et La Bretanche, brigadier de réputation, tués; quatre mille hommes et sept cents officiers prisonniers à Audenarde, sans ce qu'on en sut depuis, et la dispersion, qui fut prodigieuse.

Dès que Mgr le duc de Bourgogne fut à Lawendeghem, il écrivit au roi en fort peu de mots, et se remit du détail au duc de Vendôme. En même temps, il manda à Mme la duchesse de Bourgogne, en termes formels, que l'ordinaire opiniâtreté et sécurité du duc de Vendôme, qui l'avoit empêché de marcher, deux jours au moins plus tard qu'il ne falloit, et que lui ne vouloit, causoit le triste événement qui venoit d'arriver; qu'un autre pareil lui feroit quitter le métier, s'il n'en étoit empêché par des ordres précis auxquels il devoit une obéissance aveugle; qu'il ne comprenoit ni l'attaque, ni le combat, ni la retraite; qu'il en étoit si outré qu'il n'en pouvoit dire davantage. Le courrier qui portoit ces lettres en prit, en passant à Gand, une que Vendôme écrivit au roi, de cette ville, en se mettant au lit, par laquelle il tâchoit de persuader, en une page, que le combat n'étoit pas désavantageux. Peu après il en dépêcha une autre par laquelle il manda au roi, mais en peu de mots, qu'il auroit battu les ennemis s'il avoit été soutenu; et que si, contre son avis, on ne se fût pas opiniâtré à la retraite, il les auroit certainement battus le lendemain; pour le détail, il s'en remettoit à Mgr le duc de Bourgogne. Ainsi ce détail, renvoyé de l'un à l'autre, ne vint point, aigrit la curiosité, et commença les ténèbres dans lesquelles Vendôme avoit intérêt de se sauver. Un troisième courrier apporta au roi une fort longue dépêche, toute de la main de Mgr le duc de Bourgogne, une fort courte de M. de Vendôme, qui s'excusoit encore du détail sur divers prétextes; et toutes les lettres que le courrier avoit pour des particuliers, le roi les prit, les lut toutes, une entre autres jusqu'à trois fois de suite, n'en rendit que fort peu et toutes ouvertes. Ce courrier arriva après le souper du roi, tellement que toutes les dames qui suivent leurs prin-

cesses dans le cabinet le soir furent témoins de ces lectures dont le roi ne dit presque rien, parce qu'à Fontainebleau, où il n'y a qu'un cabinet, elles sont toutes dans le même. Mme la duchesse de Bourgogne eut une lettre de Mgr le duc de Bourgogne et une petite de M. le duc de Berry, qui lui mandoit que M. de Vendôme étoit bien malheureux, et que toute l'armée lui tomboit sur le corps. Dès que Mme la duchesse de Bourgogne fut retournée chez elle, elle ne put se contenir de dire que Mgr le duc de Bourgogne avoit de bien sottes gens auprès de lui. Elle n'en dit pas davantage.

Biron, relâché pour quelque temps sur sa parole à condition de ne passer point par notre armée, arriva à Fontainebleau le 25 juillet. Sa sagesse lui fut un bouclier utile à l'indiscrétion et à l'impétuosité des questions. Le roi le vit plusieurs fois en particulier chez Mme de Maintenon, où Chamillart ne fut pas toujours, et le roi lui promit le secret, à quoi il étoit fort fidèle. Mais Biron, encore plus politique, ne lui mentit point, mais se sauva tant qu'il put de répondre sur le détachement qu'il avoit avant l'action, et sur sa prise, qui lui faisoit ignorer beaucoup de choses. Il étoit fort de mes amis et je le vis tout à mon aise. Il m'instruisit beaucoup. Outre ce qu'il me conta de l'armée et du combat, j'appris de lui deux faits qui méritent de trouver place ici.

L'armée du prince Eugène n'avoit pas joint, lors du combat, mais sa personne y étoit et il commandoit partout où il se trouvoit par courtoisie de Marlborough, qui conservoit l'autorité entière, mais qui n'avoit pas la même estime, la confiance, l'affection qu'Eugène s'étoit acquise. Biron me dit que le lendemain du combat, étant à dîner avec beaucoup d'officiers chez Marlborough, ce duc lui demanda tout à coup des nouvelles du prince de Galles, qu'on savoit être dans notre armée, ajoutant des excuses de le nommer ainsi. Biron sourit dans sa surprise, et lui dit qu'ils n'auroient point de difficulté là-dessus, parce que, dans notre armée même, il ne portoit point d'autre nom que celui de chevalier de Saint-Georges, et s'étendit sur ses louanges assez longtemps. Marlborough, qui l'écouta avec grande attention, lui répondit qu'il lui faisoit grand plaisir de lui en apprendre tant de bien, parce qu'il ne pouvoit s'empêcher de s'intéresser beaucoup en ce jeune prince, et aussitôt se mit à parler d'autre chose. Biron remarqua en même temps de l'épanouissement sur son visage et sur celui de la plupart de la compagnie.

L'autre fait est du prince Eugène. Parlant avec lui du combat, ce prince lui témoigna une grande estime de ce qu'il avait vu faire à nos troupes suisses, qui en effet s'étoient fort distinguées. Biron les loua beaucoup. Eugène en prit occasion d'en vanter la nation, et de dire à Biron que c'étoit une belle charge en France que d'en être colonel général. « Mon père l'avoit, ajouta-t-il d'un air allumé, à sa mort nous espérions que mon frère la pourroit obtenir; mais le roi jugea plus à propos de la donner à un de ses enfants naturels que de nous faire cet honneur-là. Il est le maître, il n'y a rien à dire; mais aussi n'est-on pas fâché quelquefois de se trouver en état de faire repentir des mépris. » Biron ne répondit pas un mot, et le prince Eugène, content d'un trait si piquant sur le roi, changea poliment de conversation. Dans le peu

que Biron fut parmi eux, il remarqua une magnificence presque royale chez le prince Eugène, et une parcimonie honteuse chez le duc de Marlborough, qui mangeoit le plus souvent chez les uns et les autres, un grand concert entre eux deux pour les affaires, dont le détail rouloit beaucoup plus sur Eugène, un respect profond de tous les officiers généraux pour ces deux chefs, mais une préférence tacite et en tout pour le prince Eugène, sans que le duc de Marlborough en prît jalousie. Monseigneur entretint peu Biron, quoique très-familier avec lui; Mme la duchesse de Bourgogne beaucoup et souvent. Il la mit en état de répondre à diverses choses qu'on avoit tâché d'embarrasser. On n'eut jamais un vrai détail. Ce ne furent que morceaux détachés les uns après les autres. Mgr le duc de Bourgogne ne fit pas assez de réflexion combien un détail effectif lui importoit à donner, ce que Vendôme n'avoit garde de faire.

Maintenant il faut se souvenir de la situation de la cour et de ses principaux personnages, de leurs vues, de leurs intérêts que j'ai expliqués en divers endroits, et surtout de ma conversation avec le duc de Beauvilliers, dans le bas des jardins de Marly, sur la destination de Mgr le duc de Bourgogne pour la Flandre. On y a vu la liaison intime des bâtards avec Vaudemont et ses puissantes nièces, et de Vendôme principalement; celle des valets intérieurs principaux avec eux, et Bloin surtout, le mieux de tous, et le plus dans la confiance libre du roi, celui de tous aussi qui étoit le plus délié, le plus hardi, le plus précautionné, qui avoit le plus d'esprit et de monde, qui voyoit le plus de bonne compagnie et de plus choisie, le plus initié dans tout par ses galanteries, et qui, outre sa place de premier valet de chambre, avoit cent occasions de voir le roi à revers tous les jours, et de prendre tous ses moments par ses détails continuels de Versailles et de Marly dont il étoit le gouverneur et le tout, par une assiduité sans quitter jamais, et par être sans cesse dans les cabinets à toutes les heures de la journée. Il venoit à Fontainebleau, y passoit du temps, et, là comme ailleurs, disposoit des garçons bleus de tout le subalterne intérieur, et de ces dangereux Suisses, espions et rapporteurs dont j'ai parlé à propos de la scène terrible sur Courtenvaux. [Il faut se rappeler] l'abandon de Chamillart, d'ailleurs si entêté, à M. de Vendôme, à M. du Maine, qu'il avoit pris pour protecteur, surtout à M. de Vaudemont qui étoit son oracle et qui lui faisoit faire tout ce qu'il vouloit à l'instant, même les choses les plus contraires à son goût et à son opinion, dont il s'est plu quelquefois à montrer des épreuves qui jamais ne lui ont manqué : ce n'est point trop dire que ce ministre étoit une cire molle entre ses mains, et Vaudemont en étoit si assuré, qu'il en a fait jusqu'à des essais inutiles, sinon pour s'en vanter à ses familiers.

Il faut surtout ne pas perdre de vue l'intérêt de tous ces personnages de perdre et de déshonorer à fond Mgr le duc de Bourgogne, pour n'avoir point à compter avec lui du vivant du roi, et à sa mort s'en trouver débarrassés pour gouverner Monseigneur sur le trône. C'étoit là l'intérêt général qui les réunissoit tous, quittes, comme je l'ai dit ailleurs, à se manger après les uns les autres à qui le gouvernement

resteroit. Mlle Choin et ses intimes en étoient jusqu'au cou, et par même raison; et le pauvre Chamillart, qui n'en voyoit rien, dont l'intérêt étoit tout opposé par mille raisons, et trop homme de bien et d'honneur pour tremper dans ce complot s'il avoit pu le connoître, étoit leur instrument aveugle sans pouvoir être, je ne dis pas arrêté, mais enrayé le moins du monde par les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, d'ailleurs ses amis de confiance et de déférence, ni par l'alliance si proche et si nouvelle qu'il venoit de contracter avec eux par le mariage de son fils. A plus forte raison j'y pouvois bien moins encore, avec toute l'amitié et la confiance qu'il avoit pour moi. Sa femme et ses filles étoient dépourvues de tout sens, excepté la petite Dreux, mais qui étoit entraînée, ses frères des stupides, et le reste de l'intime familier des gens de peu, appliqués à leur fait, ineptes à la cour à n'en entendre pas même le langage. Mme la Duchesse s'unit intimement à ce redoutable groupe par les mêmes vues sur Monseigneur, et par sa haine personnelle; mais cet arrière-recoin s'expliquera mieux dans la suite. Il ne faut pas oublier l'intime liaison de Mme de Soubise avec Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy, et les dangers de ses conseils, dans la prudence de sa conduite particulière qu'elle mettoit aisément à part et à couvert, dans le triste état où pour lors sa santé étoit réduite.

La cabale, d'abord étourdie du fâcheux événement, en attendoit plus de détail et de lumière, et, pour éviter les faux pas, s'arrêta dans les premiers moments à écouter. Sentant bientôt le danger de son héros, elle se rassura, jeta des propos à l'oreille pour sonder comment ils seroient reçus, et prenant aussitôt plus d'audace, s'échappa tout haut par parcelles. Encouragés par cet essai, qui ne trouva pas de forte barrière parmi le monde étonné et sans détail de rien, ils poussèrent la licence, ils hasardèrent des louanges de Vendôme, des disputes vives contre quiconque ne se livroit pas à leurs discours, et, s'encourageant par le succès, osèrent passer au blâme de Mrg le duc de Bourgogne, et tôt après aux invectives, parce que leurs premiers propos n'avoient pas été réprimés. Il n'y avoit que le roi ou Monseigneur qui l'eussent pu. Le roi les ignoroit encore, Monseigneur étoit investi, et n'étoit pas pour oser imposer; le gros des courtisans, dans les ténèbres sur le détail de l'affaire, et dans la crainte des personnages si accrédités et de si haut parage, ne savoient et n'osoient répondre. Ils se contentoient de demeurer dans l'attente et dans l'étonnement. Cela haussa de plus en plus le courage de la cabale. Faute de détails que Vendôme n'avoit garde de fournir, on osa semer des manifestes dont l'artifice, le mensonge, l'imposture ne gardèrent aucun ménagement, et furent poussés jusqu'à ce qui ne peut avoir d'autre nom que celui d'attentat. Le premier qui parut fut une lettre d'Albéroni, personnage duquel j'ai assez parlé pour n'avoir pas besoin ici de le faire connoître. Elle est telle qu'elle ne peut être renvoyée parmi les Pièces. La voici :

« Laissez, monsieur, votre désolation, et n'entrez pas dans le parti général de votre nation, laquelle, au moindre malheur qui est arrivé, croit que tout est perdu. Je commence par vous écrire que tous les dis-

cours qui se tiennent contre M. de Vendôme sont faux, et il s'en moque. A l'égard des trois marches qu'on dit qu'il s'est laissé dérober et qu'il n'avoit qu'à défendre la Dendre, tout le monde sait ici que M. de Vendôme vouloit la défendre, et qu'après trois jours, il lui a fallu se rendre au sentiment de ceux qui opinoient à passer l'Escaut pour éviter de combattre, et c'est alors qu'ils y ont été obligés, comme Son Altesse le leur avoit prédit, leur disant que toutes les fois qu'ils marqueront à M. le prince Eugène d'éviter d'en découdre, il les y obligera malgré eux. Touchant que Son Altesse devoit attaquer la tête qui étoit à l'Escaut, il avoit bien mieux pensé, car d'abord qu'il eut avis par M. de Biron qu'une partie de l'armée ennemie avoit passé, il voulut l'attaquer pendant qu'il voyoit la poussière des colonnes de ladite armée qui étoit au delà de la rivière, à une demi-lieue d'Audenarde, mais comme son avis fut seul, il ne fut pas écouté. C'étoit à dix heures du matin. A quatre heures après midi on donna ordre à M. de Grimaldi, maréchal de camp de Sa Majesté Catholique, d'attaquer, à l'insu de M. de Vendôme, qui pourtant, voyant l'attaque faite, dit qu'il falloit la soutenir, et il donna ordre à M. Janet, son aide de camp, de porter l'ordre à la gauche, afin qu'elle attaquât, qui en retournant fut tué. Cet ordre ne fut pas exécuté, par un mauvais conseil qui fut donné à M. le duc de Bourgogne, disant qu'il y avoit un ravin et un marais impraticable. Cependant M. de Vendôme, accompagné de M. le comte d'Évreux, y avoit passé avec trente escadrons une heure auparavant. Pour ce qui regarde la retraite, M. de Vendôme opina de ne la point faire la nuit, mais, comme de ce sentiment il n'y avoit que lui et M. le comte d'Évreux, il fallut céder, et à peine eut-il dit à M. le duc de Bourgogne que l'armée n'avoit qu'à se retirer, que tout le monde à cheval et avec une précipitation étonnante, chacun gagne Gand, jusqu'à conseiller aux princes de prendre des chevaux de poste à Gand pour gagner Ypres. M. de Vendôme, qui fut obligé de faire une grande partie du temps l'arrière-garde avec ses aides de camp, arriva sur les neuf heures du matin, prit sur-le-champ sa résolution ferme de vouloir mettre l'armée derrière le canal qui est entre Gand et Bruges, malgré l'avis de tous les officiers généraux qui l'ont persécuté trois jours durant de l'abandonner, disant qu'il falloit tâcher de joindre M. de Berwick. Une telle fermeté a sauvé l'armée du roi et le royaume, car l'épouvante qui étoit dans l'armée auroit causé une esclandre bien pire que celle de Ramillies, au lieu que M. de Vendôme se mettant derrière le canal, il a soutenu Gand et Bruges qui est un point essentiel, rassuré les esprits, et donné confiance aux troupes, a donné lieu aux officiers de se reconnoître et de reconnoître leur terrain, enfin a mis les ennemis dans l'inaction, et vous pouvez être sûr que s'ils veulent faire un siége, il faut qu'ils fassent celui d'Ypres, de Lille, de Mons ou de Tournai. Or voyez quelles places! et si jamais ils attaquent quelques-unes de celles-là, M. de Vendôme prendra Audenarde, se rendra maître de tout l'Escaut, et vous n'avez qu'à regarder la carte pour voir combien les ennemis seroient embarrassés. Voilà la pure vérité, la même que M. de Vendôme a mandée au roi, et que vous pouvez débiter sur mon compte. Je suis Romain, c'est-à-dire d'une race

à dire la vérité, *in civitate omnium gnara, et nihil reticente*, dit notre Tacite. Permettez-moi après cela que je vous dise, avec tout le respect que je vous dois, que votre nation est bien capable d'oublier toutes les merveilles que ce bon prince a faites dans mon pays, qui rendront son nom immortel et toujours révéré, *injuriarum et beneficiorum æque immemores;* mais le bon prince est fort tranquille, sachant qu'il n'a rien à se reprocher et que, pendant qu'il a suivi son sentiment, il a toujours bien fait. »

Voilà toute la lettre qui fut incontinent distribuée partout. Il s'agit maintenant d'en faire l'analyse, quoique le mensonge et l'artifice en sautent aux yeux.

Il faut avouer que, pour insinuer mieux ses faussetés, elle commence par une vérité. Il n'est que trop vrai que dès qu'il arrive un malheur aux François, ils croient tout perdu et se conduisent de façon que tout l'est en effet. C'est ce qu'a démontré Hochstedt, Barcelone, Ramillies, Turin et toutes les actions malheureuses de cette guerre, au contraire des ennemis qui se soutiennent et savent réparer leurs malheurs, comme on l'a vu à Fleurus, à Neerwinden, et en toutes les affaires qui nous ont réussi à la guerre précédente. Mais ce n'est pas le vice de la nation, c'est [la faute] des généraux à qui la tête tourna à Hochstedt et à Ramillies, et qui firent pis encore à Turin, où, de complot formé, ils empêchèrent par deux fois M. le duc d'Orléans, outré et fort blessé, de faire sa retraite en Italie, comme je l'ai expliqué alors. Qu'il n'y ait mot de vrai dans les discours tenus contre M. de Vendôme qui s'en moque, cela s'appelle une impudence tournée en lui en habitude et aux siens, avec un succès qui ne suppose pas qu'on ose le blâmer sans la plus grande évidence, à laquelle il faut venir.

On demeure si étonné de la hardiesse démesurée avec laquelle Albéroni tâche de donner le change sur les trois marches des ennemis dérobées à M. de Vendôme, qui ont causé tout le désastre, qu'on seroit tenté de se reposer de la réponse sur la notoriété publique qu'il ose lui même s'approprier. Jamais il ne fut question de deux partis à prendre, jamais M. de Vendôme ne disconvint de celui seul qui étoit le bon et l'unique. Il n'y eut de dispute que sur le temps. Mgr le duc de Bourgogne, tous les officiers généraux en état de parler, jusqu'aux plus attachés et aux plus familiers de M. de Vendôme, furent tellement persuadés du danger de différer le mouvement à faire qu'ils l'en pressèrent trois jours durant, et que leurs plaintes de n'être pas écoutés volèrent par toute l'armée. Biron, qui dans son détachement en étoit instruit, ne put cacher sa surprise à Motet de voir les ponts qui n'étoient pas encore faits sur ce ruisseau de la tête du camp, et de le voir encore tendu lorsqu'il le passa. Il ne s'en cacha point à Fontainebleau, et pas une lettre de l'armée, quand à la fin on en reçut, qui ne rendît les mêmes témoignages, et sur l'unanimité du parti unique, sans aucune dispute de M. de Vendôme, et sur sa fatale opiniâtreté d'en avoir différé le mouvement de trois jours, et sur les trois marches que les ennemis lui dérobèrent, et sur son incrédulité à cet égard poussée jusqu'au moment qu'il vit de ses yeux ce que Biron lui manda, qu'il méprisa avec empor-

tement les deux premières fois, et qu'il crut à demi, et à peine la troisième, qui le fit monter à cheval.

Il est donc clair que ce parti de défendre la Dendre, que cette réponse flatteuse sur le prince Eugène, est une histoire en l'air, controuvée après coup pour donner à son maître un air de héros, et pour faire malignement sentir que Mgr le duc de Bourgogne ne vouloit point combattre. Mais à qui Albéroni espère-t-il persuader que M. de Vendôme fût assez peu compté dans son armée pour qu'elle ne se remuât qu'à la pluralité des voix? Ces voix, qui étoient-elles? ce n'est pas celle de Mgr le duc de Bourgogne à qui Vendôme sut dire bientôt après devant tout le monde qu'il se souvînt qu'il n'étoit venu à l'armée qu'à condition de lui obéir. Étoit-ce le maréchal de Matignon, envoyé là uniquement pour profaner son bâton à l'obéissance de Vendôme, et dont on n'a jamais pensé que la capacité suppléât à la dignité? Étoient-ce des lieutenants généraux? En quelle armée en a-t-on vu dont la voix fût prépondérante à celle du général? et quelle comparaison de l'autorité des maréchaux de France que nous avons vus à la tête des armées à celle du duc de Vendôme? Enfin y avoit-il là quelque mentor attaché par le roi à son petit-fils, dont la sagesse, et la confiance du roi en elle, suppléât au caractère et fût en droit de balancer Vendôme? L'imagina-t-on de Gamaches, de d'O, de Razilly, ni d'eux, ni de pas un des officiers généraux des plus distingués de l'armée? C'est ce qui n'a été imaginé de personne, et que la cabale de Vendôme n'a aussi osé avancer. Qui étoit donc en état, en droit, en moyen de le contredire? Et quels que soient les conseils de guerre, en a-t-il tenu aucun? et qui de ses partisans a osé l'avancer? Que veut donc dire Albéroni quand il débite avec cette effronterie deux partis en dispute qui ne furent jamais, et l'élection du plus mauvais, par lequel on se flattoit d'éviter un combat, contre le meilleur soutenu par Vendôme, mais qui ne passa point, parce qu'il fut seul de son avis, tandis que ce fut, non son avis, mais son opiniâtre et seule volonté qui, contre celle de Mgr le duc de Bourgogne et les efforts de tout ce qui des généraux osa lui parler, qui le retint trois jours sans s'ébranler, et sans pourvoir ni aux ponts ni à la marche, dont le succès fut si malheureux, bien loin qu'aucun avis ait prévalu sur le sien.

La même réponse servira au mensonge qui suit le premier, et qui se répand sur toutes les parties de ce qu'il avance. Il dit que son héros, qui avoit bien mieux pensé (on ne voit pas en quoi), voulut attaquer les ennemis sitôt qu'il eut avis d'eux par Biron, et qu'il vit la poussière de leur armée au delà de la rivière à une demi-lieue d'Audenarde, à dix heures du matin, mais qu'étant demeuré seul de son sentiment, il ne fut point écouté. Sans rien répéter de ce qui vient d'être dit sur l'autorité entière et sans partage de M. de Vendôme dans l'armée, discutons le reste de ce court récit, court, dis-je, et serré pour jeter de la poudre aux yeux, et cacher l'imposture par l'audace et l'air de simplicité. Qui est plus croyable en ces faits, d'Albéroni ou de Biron, de Puységur et du maréchal de Matignon, acteurs principaux dans le fait dont il s'agit, et de tout ce qui se trouva avec et autour des princes et de M. de

Vendôme, qui mangeoient un morceau lorsqu'ils reçurent les trois avis coup sur coup de la part de Biron? Mais démêlons les faits.

Biron, détaché de l'armée avec sa réserve, à portée d'un autre corps plus éloigné, reçoit le soir précédant l'action ordre de se faire joindre par ce corps et de marcher, etc. Il faut un temps pour envoyer à ce corps le plus éloigné, un second pour qu'il se mette en marche et qu'il joigne Biron, un troisième pour que Biron arrive au ruisseau de la tête de l'armée où il trouve Motet qui travailloit aux ponts, et où Biron s'étonne de voir le camp encore tout tendu. Quelle heure pouvoit-il donc être? De là il faut que l'armée détende, charge, prenne les armes et monte à cheval, se forme, se mette en marche, passe le ruisseau, en un mot, arrive au lieu où les princes et M. de Vendôme mirent pied à terre pour manger. Aussi étoit-il deux heures après midi lorsque Biron vit l'armée des ennemis, et par une conséquence sûre bien plus de deux heures lorsque le premier avis de Biron arriva à la halte des princes et de Vendôme, et non pas dix heures du matin comme Albéroni le glisse adroitement. Or, qui ne sent de quelle conséquence sont en pareilles circonstances quatre heures de plus ou de moins? Qui nous en apprend l'heure? C'est Biron, c'est Puységur, c'est le maréchal de Matignon qui le joignirent, ce sont les trois porteurs d'avis coup sur coup, ce sont tous ceux qui étoient autour des princes et de M. de Vendôme, lorsqu'ils les reçurent. De poussière, Albéroni pardonnera la négative. Biron la vit de la hauteur qu'il avoit gagnée; elle étoit bien loin du lieu où Vendôme faisoit sa halte, et la hauteur entre lui et la poussière; quels yeux pouvoit avoir Vendôme pour la découvrir! Il la découvrit en effet si peu qu'il maintint faux le premier et le second avis de Biron, qu'il ne cessa de manger qu'au troisième, qu'il s'emporta et qu'il dit qu'il falloit donc que ce fussent tous les diables qui eussent porté là les ennemis. Voilà donc une seconde fausseté aussi avérée que la première. A l'égard de l'avis de Vendôme de charger qui ne fut pas suivi, c'est un mensonge qui n'a pas même la moindre couleur, puisque tout ce qui étoit là présent en si grand nombre, d'officiers généraux et autres, furent témoins de ce qui s'y passa, et l'ont tous dit, écrit et raconté.

Vendôme, après cet emportement qui le fit sortir de table, que lui causa le troisième avis de Biron, lui renvoya le premier des trois hommes qu'il lui avoit envoyés, et fit ce que j'ai rapporté ci-devant, sans que Mgr le duc de Bourgogne, [ni] qui que ce soit, lui dît un mot pour lui rien représenter. Il n'y eut donc point de partage d'avis, ni d'abord, puisque M. de Vendôme comptoit les ennemis encore bien loin, par conséquent hors de portée de pouvoir être chargés; ni depuis les avis, puisque sur les deux premiers il se débattit tout seul pour soutenir que les ennemis ne pouvoient être là, et que, sur le troisième, après sa première fougue, il prit les partis qu'on a vus tout haut, et sans réplique aucune, qui furent exécutés à l'instant, en présence de tout ce qui les environnoit de gens. Il ne put donc songer à faire charger qu'au moment qu'il en donna l'ordre, et on s'y opposa si peu qu'on a vu que Biron le reçut; qu'en peine de l'exécution, Puységur, survenu avec le campement, l'en détourna, et qu'un instant après le maréchal

de Matignon arriva qui le lui défendit, et qui prit sur soi la défense. Voilà des témoins qui valent mieux qu'Albéroni, et qui le démentent sur toutes ses impostures. Celle qui suit, pour rendre les autres vraisemblables, est une supposition manifeste. « C'est, à son dire, à dix heures du matin que Vendôme reçoit avis de Biron que les ennemis paroissent, et que lui, duc de Vendôme, voyant aussi la poussière de leurs colonnes, etc., voulut les faire charger et n'en fut pas cru; et tout de suite ajoute qu'à quatre heures après midi on donna ordre à Grimaldi, maréchal de camp de Sa Majesté Catholique, d'attaquer à l'insu de M. de Vendôme, qui pourtant, voyant l'attaque faite, dit qu'il la falloit soutenir, et envoya Janet porter ordre à la gauche d'attaquer, qui ne fut pas exécuté par un mauvais conseil donné à Mgr le duc de Bourgogne, disant qu'il y avoit un ravin et un marais impraticable, que cependant M. de Vendôme avoit passé accompagné de M. le comte d'Évreux avec trente escadrons. »

Disons d'abord que Grimaldi envoya aux ordres de ce qu'il feroit, que celui qui y vint ne trouva plus M. de Vendôme, déjà parti pour aller à Biron; que cet officier s'adressa à Mgr le duc de Bourgogne, qui, ayant été témoin de l'ordre que M. de Vendôme avoit envoyé à Biron d'attaquer les ennemis, renvoya l'officier de Grimaldi avec le même ordre d'attaquer, lequel en arrivant à lui le trouva déjà attaqué lui-même, et en lieu où il ne put être soutenu à temps par l'obstacle du ravin. Démêlons maintenant le petit roman d'Albéroni avec tout son artifice.

Il vient d'être démontré qu'il étoit deux heures après midi quand Biron aperçut l'armée des ennemis, et qu'il en envoya le premier avis, que Vendôme n'en crut rien et ne s'ébranla de son repas qu'au troisième avis du même Biron; on peut juger par là de l'heure qu'il pouvoit être. Cependant Albéroni veut qu'il ne fût que dix heures du matin. Mais que fit donc son héros jusqu'à quatre heures après midi que sur l'attaque de Grimaldi il commença à donner des ordres? Voilà six heures d'une singulière patience depuis des nouvelles si intéressantes des ennemis, et un prodigieux temps perdu que l'apologiste ne remplit de rien! Mais il falloit gagner quatre heures après midi, parce qu'en effet M. de Vendôme n'arriva guère plus tôt au lieu où on combattoit. Est-ce en y allant avec la tête des colonnes qu'il passa si aisément ce ravin? Qu'est-ce que toute cette fable, sinon pour tomber sur Mgr le duc de Bourgogne et pour montrer toujours Vendôme ardent à combattre et le jeune prince toujours obstacle à l'empêcher? Il n'y a qu'à se souvenir de ce qui vient d'être expliqué et démontré tout à l'heure de ce qui se passa sur le troisième avis de Biron pour se convaincre que ce dernier récit d'Albéroni est une imposture controuvée de point en point. A l'égard du ravin, c'est Biron qui l'avoit reconnu, c'est les ennemis qui ne le passèrent qu'à force de fascines, ce sont des faits, mais qui n'ont aucun trait à Mgr le duc de Bourgogne, qui n'imagina pas de défendre ni d'ordonner quoi que ce soit qu'avec et de l'avis de M. de Vendôme. Mais qui peut ignorer qu'un ravin, le plus creux et le plus difficile, ne soit souvent à mille pas plus haut qu'un fossé ou un enfoncement médiocre, et plus loin encore un rien qui se passe en escadron? Pour Grimaldi,

il ne reçut d'ordre que des ennemis qui l'attaquèrent. C'est ce qui commença le combat. Pourvu que Mgr le duc de Bourgogne soit en faute, tout est bon à Albéroni. « On ordonna, dit-il, à Grimaldi d'attaquer à l'insu de M. de Vendôme, c'est-à-dire Mgr le duc de Bourgogne, et, tout de suite, c'est ce prince qui, malgré l'ordre envoyé par Vendôme à la gauche d'attaquer, défend de l'exécuter. » On ne peut être moins d'accord avec soi-même, ni moins conséquent dans l'appréhension de combattre qu'Albéroni prête si audacieusement à ce jeune prince, ni se souvenir moins de n'être venu à l'armée qu'à condition d'obéir à Vendôme, comme ce duc osa le lui dire en face et tout haut devant tout le monde, que ces contradictions si continuelles et si hautement exécutées. C'est aussi faire trop peu de cas des hommes de leur mentir si complétement et si grossièrement.

De ce joli petit conte, si bien inventé, Albéroni saute entièrement le combat et vient tout d'un coup à la retraite. Il en a bien ses raisons : disons-en un mot.

Aux fautes si funestes que la paresse, l'orgueil et l'opiniâtreté avoient fait faire à M. de Vendôme, la rage de s'être si lourdement trompé, et à la face de toute l'armée et de tant de gens qui avoient osé l'avertir, mit le comble aux fautes précédentes, si des intentions plus criminelles n'y eurent point de part. Au moins ce qui se passa dans la suite de cette campagne en put autoriser les soupçons. Sans s'y arrêter, on ne peut guère au moins disconvenir que la tête lui tourna, et qu'il ne montra rien de capitaine en toute cette journée. Dans la pensée où il étoit de l'éloignement des ennemis, rien ne le pressoit d'envoyer si fort à l'avance Biron et Grimaldi qui ne s'étoient pas portés là sans son ordre, et il parut bien qu'il croyoit les ennemis encore bien éloignés, puisque le campement arriva avec Puységur aussitôt que Biron, suite de son opiniâtre prévention. Si, au contraire, il avoit cru les ennemis si à portée, c'étoit une folie de leur exposer un aussi petit nombre de troupes, qui de si longtemps ne pouvoient être soutenues. L'engagement pris, c'est où la tête lui tourna comme au maréchal de Villeroy à Ramillies, avec cette différence que le maréchal choisit pernicieusement son terrain et que Vendôme ne fut pas le maître du sien; que le maréchal, après cette première faute qui rendit toute sa gauche inutile, fit avec le reste tout ce qu'il étoit possible à un meilleur général que lui; que sa retraite se fit avec le plus grand ordre, sans honte, sans dommage, et que la tête ne lui tourna qu'après, par ne se croire en sûreté nulle part, et abandonner des places à l'abri desquelles il eût pu réparer sa faute et son malheur, et qu'il céda aux ennemis un pays immense qu'ils n'auroient pu espérer qu'après bien d'autres succès et de dangereux siéges.

Ici M. de Vendôme, ivre de dépit et de colère, voit sa poignée de troupes avancées exposée seule à toute l'armée des ennemis; et, sans songer à ce qu'il veut entreprendre, enlève ce qu'il trouve sous sa main, autre poignée de monde en comparaison de l'armée opposée; va à perte d'haleine, les fait donner d'arrivée, de cul et de tête, sans ordre et sans règle; redouble de la même sorte de tout ce qui suit à mesure que

chaque troupe arrive; les fait battre toutes en détail et en confusion, n'a pas le tiers de son armée, puisque, de l'aveu de tous et du sien même, la moitié n'en étoit pas arrivée à la nuit au lieu du combat, et qu'une partie de l'autre arrivoit encore à toute course, chacun à part comme il se trouvoit et pouvoit, accourant au feu et donnant tout de suite là où il le rencontroit. De là le pêle-mêle que j'ai décrit, l'impossibilité de se remuer, de se reconnoître, de boucher les intervalles trop étendus, de discerner les endroits propres, d'avoir ni temps ni moyen de se remuer, de se démêler, de faire aucun mouvement utile, en un mot, un combat qui ne put être qu'un désordre, où il n'y eut que les fuyards qui pussent gagner. Nul ordre cependant de M. de Vendôme, nulle ressource de sa part que sa valeur, mais sans vue, sans dessein, sinon de vaincre, mais vaincre le triple de soi à force de bras sans aucun moyen de guerre, et dans ce chaos sans pouvoir en exécuter aucun. M. de Vendôme commandoit seul, toutes ces fautes ne se pouvoient mettre sur le compte de personne; voilà pourquoi Albéroni saute le combat à joints pieds. Suivons-le pendant la retraite.

« Pour ce qui regarde la retraite, dit-il, M. de Vendôme opina de ne la point faire de nuit; mais comme de ce sentiment il n'y avoit que lui et le comte d'Évreux, il fallut céder. »

Voilà la première et seule vérité qui se trouve dans toute cette lettre, mais frauduleusement estropiée. Non-seulement Vendôme opina à ne se point retirer de nuit, mais à ne se point retirer du tout, avec ses *sproposito* ordinaires, à disputer qu'il n'y avoit rien de perdu, qu'il se falloit tenir comme on pourroit chacun où il se trouvoit, et recommencer le combat dès qu'il seroit jour. Au chaos qui étoit dans les troupes, qui ne pouvoit au moins diminuer pendant la nuit, sous le feu des ennemis au triple d'elles, mêlées avec eux en des endroits, enveloppées en d'autres, à portée de l'être encore plus par la supériorité du nombre et l'audace du succès, sans qu'on pût y donner aucun ordre, ni peut-être s'en apercevoir, comme avant la nuit il seroit arrivé à la maison du roi sans l'avis de l'officier ennemi pris par les chevau-légers, à qui il porta un ordre les prenant pour des siens, on laisse à penser ce que seroient devenues nos troupes pendant la nuit, et de quel avantage on se pouvoit flatter d'un combat si étrangement inégal à recommencer avec le jour. La moitié de l'armée n'étoit pas là, de l'aveu de M. de Vendôme, contre toute celle des ennemis. Cette moitié, battue partout, et partout en détail; combien de tués, de prisonniers, de fuyards qui diminuoient encore ce petit nombre; peu de tués et de blessés, et point de fuyards parmi les victorieux, comme il arrive toujours. L'autre moitié de l'armée seroit arrivée, mais l'auroit-on su placer à propos de nuit? Elle n'auroit donc approché que de jour, et cependant le combat recommençoit avec tous les désavantages que je viens de remarquer. Malgré ce renfort, qui auroit démêlé la confusion de ce renouvellement de combat, puisque la journée qui finissoit n'avoit cessé de l'accroître? C'étoit donc achever de perdre cette première partie de l'armée, sans nulle espérance raisonnable d'en tirer aucun succès, et s'exposer ensuite avec l'autre moitié à la totalité de l'armée victorieuse.

Voilà ce qui empêcha personne d'être de l'avis de M. de Vendôme, outre qu'il n'y eut aucun de ce qui l'entendit qui ne fût indigné de l'opiniâtreté avec laquelle il soutint qu'il n'étoit point battu, excepté le peu de ceux qui, comme le comte d'Évreux, lui étoient vendus sans réserve. M. de Vendôme parloit tellement contre sa pensée qu'il céda contre son orgueil et sa coutume. Il vouloit ou ce qu'il n'est pas permis de penser, ou par une fanfaronnade si déplacée montrer qu'il n'étoit point abattu, et faire accroire qu'il avoit des ressources dans sa capacité, quoique si éclipsée avant et pendant toute l'action. Il devoit bien sentir que qui que ce soit ne se laisseroit persuader qu'il n'y avoit rien de perdu, qu'il fût raisonnable ni même possible de demeurer toute la nuit comme on étoit, et de se commettre de nouveau, dès qu'il seroit jour, à recommencer un combat aussi désavantageux. Il ne chercha donc qu'à imposer sur son courage de cœur et d'esprit, et à se préparer pour la suite de quoi donner du spécieux aux ignorants et aux sots, et à sa cabale de quoi dire, et rejeter toute la honte sur Mgr le duc de Bourgogne, par l'énorme propos qu'il osa lui tenir, et qu'Albéroni remet adroitement sous les yeux par ces paroles : « A peine, continue sa lettre, eut-il (Vendôme) dit à M. le duc de Bourgogne, que l'armée n'avoit qu'à se retirer que, tout le monde à cheval, avec une précipitation étonnante, chacun gagne Gand, jusqu'à conseiller aux princes de prendre des chevaux de poste à Gand, pour gagner Ypres. »

Ce verbiage est bien artificieux, mais Albéroni s'y trahit lui-même du premier mot. « A peine eut-il dit, » etc. Cela montre bien que celui à qui il le dit n'étoit le maître de rien, puisqu'il fallut attendre cette parole de M. de Vendôme pour que la retraite se fît. Par conséquent, c'étoit à lui à la régler, à l'ordonner, à prescrire aux officiers généraux qui étoient là les dispositions de cette retraite, et en envoyer les ordres à ceux qui n'y étoient pas. Attendoit-il cela de la capacité d'un prince de l'âge de Mgr le duc de Bourgogne, ou de son autorité qu'il lui avoit si nettement et si fraîchement déclarée être nulle en sa présence? L'attendoit-il du maréchal de Matignon qui, à l'opprobre de son office, lui étoit subordonné en tout? L'attendoit-il des officiers généraux qui se trouvèrent là? En un mot, on voit un homme qui ne sait plus depuis longtemps où il en est, qui ne conserve de sens que pour jeter de la poudre aux yeux et rejeter ses fautes et sa honte sur Mgr le duc de Bourgogne; qui dit que l'armée se peut retirer et qu'il faut aller à Gand; qui n'ajoute pas un mot de plus, et qui en laisse l'ordre et la manière à l'abandon et au hasard. Après cela, Albéroni a bonne grâce de dire que chacun s'en alla avec précipitation! Que peuvent devenir des gens qui n'ont point d'ordre, qui n'osent en demander à un général qu'ils voient avoir perdu la tramontane et ne savoir ce qu'il dit, être furieux jusqu'à insulter l'héritier nécessaire de la couronne? Il est aisé de comprendre que personne ne se hasarda à aucune question, que chacun se hâta de s'éloigner d'un homme aussi dangereux, mais aussi roide à la repartie, et que dans ce chaos nocturne, où personne ne reconnoissoit ni sa division, ni même sa troupe, chacun devint ce qu'il put, regardant seulement Gand comme le lieu où se rassembler.

La proposition faite aux princes de gagner Ypres, de Gand, en poste et celle de les mettre dans leurs chaises de poste avec une escorte, pour gagner Gand, contre laquelle M. de Vendôme cria et qu'il empêcha, sont des choses qui, n'ayant pas été goûtées d'eux ni exécutées, ne peuvent aussi leur être imputées. La première étoit tout à fait ridicule, mais elle n'étoit que cela, puisque, l'armée se retirant sur Gand, la crainte du danger ne pouvoit causer ce conseil. Celle des chaises de poste vint d'un homme dont on n'accusera pas la valeur, ni le courage d'esprit, ni l'ignorance en matière d'honneur. L'idée en vint à Puységur, qui fait aujourd'hui l'honneur des maréchaux de France, trop frappé en ce moment de la fatigue des princes qui, après avoir passé toute la journée à cheval, avoient encore toute la nuit et la matinée à y être. Voyant d'ailleurs la confusion inévitable avec laquelle cette retraite s'alloit faire, qui ne s'exécuteroit que par parties séparées les unes des autres, il n'imagina pas que les princes dussent suppléer à ce que M. de Vendôme abandonnoit à l'aventure, ni entreprendre de mettre en ordre un si étrange chaos. Mais, sans pousser plus loin cette discussion, elle devient inutile dès qu'il demeure sans contestation certain que les princes n'adoptèrent ni n'exécutèrent ni l'une ni l'autre. Retournons à la lettre : « M. de Vendôme, continue-t-elle, qui fut obligé de faire une grande partie du temps l'arrière-garde avec ses aides de camp, arriva sur les neuf heures du matin (à Gand), prit sur-le-champ sa résolution ferme de vouloir mettre l'armée derrière le canal qui est entre Gand et Bruges, malgré l'avis de tous les officiers généraux qui l'ont persécuté trois jours durant de l'abandonner, disant qu'il falloit tâcher de joindre l'armée de M. de Berwick. Une telle fermeté a sauvé l'armée du roi et le royaume, car l'épouvante qui étoit dans l'armée auroit causé une esclandre bien pire que celle de Ramillies, au lieu que M. de Vendôme se mettant derrière le canal, il a soutenu Gand et Bruges, qui est un point essentiel, et a rassuré les esprits et redonné la confiance aux troupes, a donné lieu aux officiers de se reconnoître et de connoître leur terrain, et enfin a mis les ennemis dans l'inaction, et vous pouvez être sûr que s'ils veulent faire un siége, il faut qu'ils fassent celui d'Ypres ou de Lille, de Mons ou de Tournai. »

La transition est admirable. M. de Vendôme fut obligé de faire une grande partie du temps l'arrière-garde avec ses aides de camp. Mais qui fait donc une arrière-garde en se retirant de devant les ennemis, si ce n'est celui qui est chargé de l'armée? Mais où la fit-il, M. de Vendôme? que rassembla-t-il pour la faire? où parut-il? quels ordres y donna-t-il? S'il n'eut que ses aides de camp avec lui, qu'étoient devenues les troupes? Et pourquoi Albéroni omet-il de marquer quelles furent celles que son héros honora de sa présence en cette occasion? Voilà peut-être la première retraite où il n'ait été mention nulle part du général, mais celle-ci tint du reste de la journée. Chacun fit la sienne à part comme il put et voulut, et il ne se peut une démonstration plus claire de cette vérité, outre le témoignage de toute l'armée, que l'oubli des cent escadrons à la tête desquels le chevalier du Rosel se trouva le lendemain en sa même place, sans avoir reçu ni ordre ni avis de qui que ce fût,

abandonné de toute l'armée retirée pendant la nuit. Oublier cent escadrons, les laisser seuls à la merci de l'armée victorieuse, il est bien difficile de trouver une preuve plus évidente qu'un général a perdu absolument la tête, et qu'il n'est occupé que de la retraite de sa personne, qu'il fait seul avec ses aides de camp dans un oubli parfait de toutes ses troupes, et dans l'incurie entière de ce que son armée devient. C'est un fait qui ne se peut ni contester ni pallier, et qui prouve démonstrativement tout ce que je viens de dire; aussi n'a-t-il été ni contesté ni pallié. M. de Vendôme, avec son audace accoutumée, n'a pas fait le moindre semblant de le savoir, ses défenseurs l'ont passé sous silence et se sont flattés d'en étouffer la voix par le bruit et la hardiesse de leurs clameurs.

Albéroni a recours ici à la même ruse de la confusion des heures dont il s'étoit servi sur celle de l'arrivée des avis de Biron au duc de Vendôme. Il le fait arriver ici à Gand sur les neuf heures du matin. C'est toujours près de deux heures de plus données à son arrière-garde imaginaire. Mais il se donne bien garde de faire mention de ce qu'il devint à Gand, ni de ce qu'il y trouva, ni combien il y resta. Trente heures de lit sans s'informer ni des princes, ni de l'armée, ni de ce que chacun étoit devenu ni devenoit, tout cela est de même parure que tout le reste, et que l'oubli total du chevalier du Rosel et de ses cent escadrons. Albéroni, qui le sent, coule rapidement et se jette à la résolution d'un poste admirable, malgré tous les officiers généraux. Mais la vérité est que ce poste étoit déjà pris avant que le duc de Vendôme y eût plus songé qu'à son armée, et qu'il ronfloit tranquillement dans son lit à Gand avant d'y avoir pensé, tandis que les princes étoient venus dans ce même poste avec ce qui avoit pu y arriver de troupes qui s'y rendirent successivement. Puységur, si longuement et si savamment maréchal des logis de l'armée de Flandre, et sur lequel M. de Luxembourg s'est toujours si utilement reposé de ses marches, de ses campements, de ses fourrages et de tous les terrains, étoit bien l'homme à donner ce conseil à Mgr le duc de Bourgogne, et Vendôme et les siens à se l'approprier après. Il est vrai qu'après que Vendôme fut arrivé à Lawendeghem, il y eut des raisonnements sur ce que dit Albéroni, et qu'il fut résolu de s'arrêter dans ce camp. Mais le choix et la fermeté à y rester sont des louanges gratuites, dont le bruit n'est bon qu'à couvrir tout ce qui vient d'être remarqué, et qui a été trop public pour oser être contesté.

Albéroni prétend que ce camp si savamment choisi a rendu la confiance aux troupes et réduit les ennemis à l'inaction. Il vit bientôt l'Artois sans contribution, M. de Berwick tout occupé à le protéger, de gros détachements de la grande armée y marcher encore, et néanmoins n'y pouvoir empêcher le désordre. Ce n'est pas là une inaction et dans un pays jusqu'alors si fort éloigné de ces ravages. A l'égard de la confiance, pas un officier supérieur n'en eut en M. de Vendôme. La licence, le peu de subordination, la tolérance de tout, la familiarité affectée avec le menu avoient gagné le soldat, le cavalier, le dragon, le menu officier, et la jeunesse débauchée, inappliquée, licencieuse. Tout cela adoroit M. de Vendôme, tout cela faisoit la multitude et le cri public,

tout cela se répandoit dans les garnisons, dans les provinces, dans Paris, où la cabale savoit bien en tirer toutes sortes d'avantages. « Or vous voyez, continue la lettre, quelles places! et si jamais ils attaquent quelques-unes de ces places, M. de Vendôme prendra Audenarde, et se rendra maître de tout l'Escaut, et vous n'avez qu'à regarder la carte pour voir combien les ennemis seroient embarrassés. »

Cela s'appelle payer bien hardiment d'effronterie. L'impossibilité de la négative force Albéroni de laisser glisser un aveu tacite que le succès de ce combat met les ennemis en moyen de faire le siége de celle de ces quatre grandes places qu'ils voudront; et il tâche d'éblouir là-dessus, en promettant les prouesses de son héros sur Audenarde en ce cas, et sur l'Escaut. Il sent bien ce que c'est qu'Audenarde pour être le juste équivalent d'une de ces places si importantes, dont les unes ferment toute entrée dans le pays ennemi, et les autres l'ouvrent entièrement dans le nôtre; il renvoie donc à la carte par une habile réticence, comptant bien que le très-grand nombre qui ne connoît rien par rapport aux mouvements des armées, l'en croira sur sa parole, en les étourdissant de ce grand mot de devenir maîtres de l'Escaut. La suite de cette campagne infortunée a montré les avantages que M. de Vendôme sut tirer de sa défaite et de vanteries prématurées de son valet. Je n'aurai que trop lieu de m'y étendre lorsqu'il en sera temps. Achevons la lettre. « Voilà, dit-elle, la pure vérité, la même que M. de Vendôme a mandée au roi, et que vous pouvez débiter sur mon compte. Je suis Romain, c'est-à-dire d'une race à dire la vérité. *In civitate omnium gnara et nihil reticente*, dit notre Tacite. »

Après avoir suivi mot à mot Albéroni, comme je viens de faire, et montré, avec une évidence à laquelle on ne se peut refuser, que sa lettre n'est qu'un tissu d'artifices et de mensonges, les uns adroits, les autres hardis, sans mélange d'aucune trace de vérité, il n'y a plus à répondre à cette forfanterie. Jusqu'à son origine qu'il ose débiter en preuve est fausse, outre qu'il y a bien loin de Rome du temps de Tacite et de son histoire à Rome d'aujourd'hui, et des personnages peints dans cette histoire à un homme de la lie du peuple, tel qu'Albéroni. Avec un peu de jugement, il eût évité de citer celui qui nous a montré Séjan dans tous ses vices, ses desseins pernicieux, sa superbe, l'abus si dangereux de sa faveur, et qui en opposite nous a laissé la vie d'Agricola, également bon citoyen, et véritablement grand dans la paix et dans la guerre. On n'a pas peine à voir auquel des deux M. de Vendôme ressemble le plus. Mais Albéroni Romain! Il étoit d'un petit village auprès de Bayonne, où ses parents vinrent d'Italie s'habituer. Pourquoi une transplantation si éloignée? Elle sent bien le crime et la fuite de la punition, mais je l'ignore, parce qu'on ne s'est pas avisé encore de donner l'histoire des Albéroni. Son père y vivoit de son métier de jardinier et vendoit tous les jours des fruits, et plus encore des légumes, à Bayonne, où mille gens l'ont ouï dire à leur père, et où quelques-uns encore l'ont vu. Celui-ci s'en retourna dans son village originaire, près de Parme. J'ai raconté ailleurs comment il fut connu du duc de Parme, qui lui fit prendre le petit collet pour qu'il pût approcher de ses antichambres, à

l'occasion de quoi il s'en servit auprès de M. de Vendôme, et par quelles bassesses et quelles infamies il le gagna, combien il fut le rebut des bas valets et de leur table, et les coups de bâton qu'il en reçut en pleine marche d'armée, sans que M. de Vendôme fût ému de ses plaintes et de ses pleurs. Le voici maintenant devenu son principal confident et son apologiste. Il continue : « Permettez-moi après cela que je vous dise avec tout le respect que je vous dois (c'étoit une lettre faite pour courir, et qui n'étoit écrite à personne), que votre nation est bien capable d'oublier toutes les merveilles que ce bon prince a faites dans mon pays, qui rendront son nom immortel et toujours révéré, *injuriarum et beneficiorum æque immemores.* Mais le bon prince est fort tranquille, sachant qu'il n'a rien à se reprocher, et que pendant qu'il a suivi son sentiment, il a toujours fort bien fait. »

Albéroni ne pouvoit mieux terminer sa lettre. Il y dit enfin au moins une vérité : c'est que de tout ce qui se disoit, M. de Vendôme n'en étoit pas moins tranquille. Son audace le soutenoit contre la clarté du jour; de plus il connoissoit ses forces. Il les avoit tant de fois si heureusement essayées qu'il ne craignit pas de les éprouver contre l'héritier nécessaire de la couronne. Il avoit de forts croupiers, l'intérêt étoit grand et commun, les mesures bien prises; pour cette fois Albéroni a dit une vérité. Mais de nous parler de l'Italie et des merveilles de son héros, qu'en dirent le prince Eugène et Staremberg, qu'en dirent tous les officiers principaux, quand par son retour le bâillon leur tomba de la bouche? Il y laissa tout perdu, et il le sentit si bien que sa plus grande joie fut de quitter l'Italie. J'ai raconté tous ces faits en leur temps, et avec quelle précipitation il en partit sans avoir voulu donner quelques jours de plus à la nécessité la plus urgente, ni instruire et rendre raison de rien à M. le duc d'Orléans qui lui succédoit, parce qu'il ne sut que lui dire.

CHAPITRE XVI.

Campistron et sa lettre. — Lettre du comte d'Évreux à Crosat; son caractère. — Grand sens de la duchesse de Bouillon et son adresse. — Succès de ces lettres. — Mesures pour Mgr le duc de Bourgogne. — Duchesse de Bourgogne. — Le roi impose à demi sur les lettres. — Adresse des Bouillon. — Vigueur de la cabale de Vendôme. — Chamillart conseille mal Mgr le duc de Bourgogne pour tous deux. — Époque de la haine pour Chamillart de Mme la duchesse de Bourgogne. — Singulière adresse du duc de Vendôme auprès de Mme la duchesse de Bourgogne.

Cette lettre d'Albéroni inonda en peu de jours la cour, la ville, les provinces. Deux jours après qu'elle eut commencé à se débiter et à étonner par sa hardiesse, il s'en distribua une autre, mais avec grande mesure. J'en vis une entre les mains du duc de Villeroy. Il ne l'avoit que pour quelques heures avec promesse de n'en point laisser tirer de copies, et je jugeai qu'elle lui venoit de Bloin, son grand ami de table et de plaisir. Elle étoit de Campistron, qui ne s'en cachoit pas, et qui en étoit donné pour auteur par ceux qui la montroient. Campistron étoit

de ces poëtes crottés qui meurent de faim et qui font tout pour vivre. L'abbé de Chaulieu l'avoit ramassé je ne sais où, et l'avoit mis chez le grand prieur, d'où, sentant que la maison crouloit, il en étoit sorti comme les rats et s'étoit fourré chez M. de Vendôme. Quoique son écriture ne fût pas lisible, il étoit devenu son secrétaire, inconvénient qui dans la suite valut toute la confiance de M. de Vendôme à Albéroni, auquel il dictoit les lettres qu'il ne vouloit pas exposer aux copistes de Campistron. Sa lettre étoit bien écrite pour le style, écrite même en homme de guerre à faire juger qu'un autre que lui y avoit mis la main. Elle étoit, comme celle d'Albéroni, un tissu de mensonges sans un seul mot de vérité, mais dont le profond artifice, adroitement conduit, se présentoit avec toute la délicatesse et le spécieux le plus propre à lui donner un air de vérité, en couvrant en même temps tout le vrai de ténèbres et à rebuter de les vouloir percer. Tout l'art possible y est principalement employé, et on voit que c'est tout le but de la pièce, au dessein de tomber à plomb sur Mgr le duc de Bourgogne, de l'attaquer personnellement sur tout ce qui est le plus sensible, et de lui arracher ce que les hommes ont de plus précieux. Il ne se peut une pièce mieux faite dans cette vue, ni plus cruellement assénée. Ses moindres traits sont d'appeler Gamaches et d'O les gouverneurs des princes; de les nommer des marauds; de dire que le maréchal de Matignon méritoit d'être mis au conseil de guerre, malgré sa dignité, pour avoir été de leur avis sur la retraite; que M. de Vendôme les avoit publiquement traités ainsi, et en face, et parlant à eux, et qu'il en avoit écrit au roi en mêmes termes.

L'énormité de cette lettre, en comparaison de laquelle celle d'Albéroni n'étoit que fleurs et mesure, en fit faire les différents usages. Celle d'Albéroni fut répandue à pleines mains pour préparer, soulever, exciter; l'autre ne se confia qu'en mains sûres pour la montrer partout, mais avec un air de mystère et de confiance qui ajouta à la séduction, et qui fit valoir, aux dépens de Mgr le duc de Bourgogne, le malheur de l'État que M. de Vendôme n'eût pas été cru, et le sien d'avoir affaire à un prince, contre qui, avec de si bonnes raisons, il ne lui étoit pas permis de se défendre en révélant tout ce qui s'étoit passé. Avec cette adresse, la pièce ne laissa pas d'être vue jusque dans les cafés, les spectacles, et les autres lieux publics de jeu, de débauche, et même de promenades publiques, et parmi les nouvellistes. On eut soin qu'elle ne fût pas ignorée dans les provinces, et jusque dans les pays étrangers, mais toujours avec tant de précautions qu'on demeurât les maîtres de toutes les copies, également actifs à la répandre partout, et précautionnés à n'en laisser échapper aucune dont ils auroient trop craint l'usage contre eux.

Le comte d'Évreux fut le seul de tout état qui se mit de niveau avec ces deux valets. Né quatrième cadet de M. de Bouillon, avec une figure fort ordinaire et un esprit au-dessous, le jargon du monde et surtout celui des femmes, et tout ce qu'il avoit en lui tourné à l'ambition, suppléa aux autres qualités, avec des vues et une certaine adresse. J'ai raconté dans le temps par quelles routes il parvint à la charge de la

cavalerie, et le triste mariage qu'il fit, qui fut un nouveau lien pour lui au duc de Vendôme. Ils étoient enfants des deux sœurs, et son beau-père s'étoit chargé des affaires de Vendôme. Il s'attacha de plus en plus à lui, et il compta par son secours sur une rapide fortune. Il s'y livra d'autant plus entièrement que Vendôme lui donna tous les agréments qu'il put dans l'armée, et par charge et personnellement, et qu'il l'avoit fort aidé l'hiver précédent aux décisions que le roi fit en faveur de sa charge contre celle de colonel général des dragons qu'avoit Coigny. Le comte d'Évreux, qui voyoit ses frères dans la disgrâce, et hors de toute espérance du côté du roi, et fort peu de celui de leur père, ne visoit pas à moins qu'à sa charge de grand chambellan, et comptoit que pour l'emporter il ne lui falloit rien moins que toute la protection du duc de Vendôme. Telle fut la cause de son abandon à lui, du personnage qu'il crut faire en cette journée d'Audenarde, et qu'il voulut couronner en se faisant son champion par un raffinement de politique.

Il écrivit donc à Crosat une apologie de M. de Vendôme dans le même esprit des deux dont je viens de parler, et qui ne cédoit guère à Campistron sur le compte de Mgr le duc de Bourgogne, duquel il avoit toujours été traité avec une bonté marquée, mais de qui il n'espéroit pas comme de M. de Vendôme, auquel il jugea qu'il ne pouvoit faire un sacrifice plus agréable, ni qui l'engageât plus puissamment à un grand retour. Cette lettre étoit faite pour être montrée, et Crosat n'avoit garde de la retenir captive. Touché de l'honneur du maître auquel il s'étoit donné, plus encore de se parer d'une lettre que lui écrivoit un gendre dont il se faisoit un si grand honneur, il la montra quatre jours durant à qui la voulut voir, et en laissa échapper quelques copies. Le bruit qu'elle fit réveilla Mme de Bouillon, qui avoit infiniment d'esprit et qui frémit des suites. Elle courut chez Crosat, lui chanta pouille d'avoir ainsi commis son fils, avec cette hauteur et cet air imposant dont elle savoit faire un si grand usage, n'eut point de repos qu'elle n'eût retiré le peu de copies que Crosat en avoit laissé glisser, et dépêcha à son fils pour lui faire honte et peur de sa folie, et lui demander une autre lettre à Crosat qu'on pût faire passer pour la première et l'unique, puisqu'il n'y avoit pas moyen de nier qu'il lui en avoit écrit une, et qui fût tournée de manière à pouvoir être montrée sans danger et néanmoins passer pour la première. Je ne sais si elle lui en envoya le modèle, mais son courrier la rapporta telle qu'elle la désiroit. On verra bientôt le grand parti qu'elle en sut tirer.

En même temps que la lettre d'Albéroni et les extraits retenus des deux autres devinrent publics, la cabale se déchaînoit par degrés en cadence. Leurs émissaires paraphrasoient les lettres dans les cafés, dans les lieux publics, parmi la nation des nouvellistes, dans les assemblées de jeu, dans les maisons particulières. Les halles mêmes, dont Beaufort fut roi si longtemps dans la minorité de Louis XIV, en furent remplies; les mauvais lieux, le pont Neuf, en retentirent; les provinces les plus éloignées en furent soigneusement remplies. Les vaudevilles, les pièces de vers, les chansons atroces sur l'héritier de la couronne, et qui érigeoient sur ses ruines Vendôme en héros, coururent par Paris et par

tout le royaume avec une licence et une rapidité qu'on ne se mit en aucun soin d'arrêter; tandis qu'à la cour et dans le grand monde, les libertins et le bel air applaudit, et que les politiques raffinés, qui connoissoient mieux le terrain, s'y joignirent et entraînèrent si bien la multitude qu'en six jours il devint honteux de parler avec quelque mesure du fils de la maison dans sa maison paternelle. En huit cela devint dangereux, parce que les chefs de meute, encouragés par le succès de leur cabale si bien organisée, commencèrent à se montrer, à prendre fait et cause, et à laisser sentir qu'ils la regardoient tellement comme la leur que quiconque oseroit contredire auroit tôt ou tard affaire à eux.

Dès avant ce fracas, le duc de Beauvilliers, rempli de tout ce que je lui avois dit dans les jardins de Marly sur la destination de Mgr le duc de Bourgogne, et informé par ses lettres de Flandre, étoit venu dans ma chambre me faire comme une amende honorable, le cœur pénétré de douleur. Je me contentai de le prier de comprendre qu'on ne gagnoit rien en place à ignorer tout ce qui se passoit à la cour, les intérêts, les liaisons, les vues, les motifs, et de se persuader enfin que mon éloignement du rang, des prétentions, des vices, des personnes, ne me faisoit point bâtir des chimères. Je convins, avec lui lors du fracas, qu'il étoit hors du vraisemblable; mais je le priai de s'avouer aussi que les choses les moins croyables arrivoient plus souvent qu'on ne pensoit, et n'étoient pas au-dessus de la prévoyance, quand, au temple de l'ambition, on ne captive pas son esprit jusqu'à méconnoître les ambitieux, et à se faire un scrupule de croire des gens capables de tout ce qu'elle leur inspire dans des places, dans une faveur et dans des apparences favorables à y réussir. Nous raisonnâmes beaucoup, et à bien des reprises, lui, le duc de Chevreuse et moi, sur les moyens d'ouvrir les yeux au roi et d'arrêter cette furie. Ce n'étoit pas que tout fût corrompu à la cour en faveur du duc de Vendôme; mais la crainte arrêtoit, et la plus qu'apparente inutilité de s'opposer au torrent persuadoit le silence et l'inaction. Boufflers et bien d'autres étoient de ceux-là.

Nous convînmes, les deux ducs et moi, de ce qu'il falloit faire passer à Mgr le duc de Bourgogne sur sa conduite à tenir tant là qu'ici, pour ses lettres, et cependant je faisois avertir Mme la duchesse de Bourgogne, par Mme de Nogaret, de tout ce que je jugeois qu'elle devoit savoir et faire. Elle-même m'envoyoit cette dame consulter avec moi, et me dire franchement où elle en étoit avec le roi et Mme de Maintenon, ce qu'elle y pouvoit, et ce qu'elle n'y pouvoit pas. Je ne crois pas qu'elle eût de goût pour la personne de Mgr le duc de Bourgogne, ni qu'elle ne se trouvât importunée de celui qu'il avoit pour elle. Je pense aussi qu'elle trouvoit sa piété pesante, et d'un avenir qui le seroit encore plus. Mais parmi tout cela elle sentoit le prix et l'utile de son amitié, et de quel poids seroit un jour sa confiance. Elle n'étoit pas moins touchée de sa réputation, d'où dépendoit tout son poids pendant bien des années, jusqu'à ce qu'il en pût avoir par lui-même devenu roi, et que, jusque-là, succombant à cet orage, déshonoré, et par conséquent l'objet de la honte et de la peine du roi et de Monseigneur, il n'en pouvoit résulter que les plus grands malheurs, au moins la plus triste vie, dont il étoit

impossible qu'elle-même ne portât sa part. Je lui fis comprendre par la même dame à qui elle avoit affaire. Elle étoit fort douce, et encore plus timide; mais la grandeur de l'intérêt l'excita par-dessus son naturel. Elle se trouva de plus cruellement piquée et offensée des insultes de Vendôme à son époux, parlant publiquement à lui, et de tout ce que ses émissaires publioient d'atroce et de faux. Quelque mesuré, quelque en garde que la conscience de Mgr le duc de Bourgogne le retînt contre lui-même, il n'avoit pu s'empêcher de répandre son cœur dans ses lettres à son épouse, qui, avec ce qui lui revint d'ailleurs, furent pour elle de vifs aiguillons. Elle fit donc tant et si bien qu'elle l'emporta auprès de Mme de Maintenon sur les artifices voilés, et les charmes enchanteurs pour elle de M. du Maine. Elle la gagna, elle l'émut, elle l'engagea de parler au roi assiégé de toutes parts, et auprès duquel il n'y avoit qu'elle qui pût percer en faveur de la vérité et de son petit-fils. La princesse y réussit jusqu'à opérer un miracle.

Depuis l'éclat de l'affaire de l'archevêque de Cambrai, Mme de Maintenon, qui avoit échoué à culbuter M. de Beauvilliers, ne l'avoit vu que par des hasards rares, et encore plus rarement lui avoit dit quelques paroles générales. Mais jamais un particulier d'un instant, elle l'avoit toujours regardé en ennemie. En cette occasion, le désir de servir la princesse et le prince lui fit vouloir un entretien particulier avec le duc pour se concerter avec lui et se bien instruire des faits. Elle en eut plusieurs, et lui confia ce qui se passoit d'elle au roi là-dessus à mesure, et raisonnoit avec lui sur ce qu'il y avoit à dire et à faire. Ce n'étoit pas qu'elle lui eût pardonné d'être demeuré en place malgré elle : on le verra en son lieu. Mais tant qu'elle eut besoin de ses lumières et de son concert pendant toute cette campagne, elle se livra à lui de bonne foi sur tout ce qui en concerna les événements et les suites, et lui aussi en profita dans les mêmes vues, et se concerta avec elle en tout avec la même confiance. Dans tout cela je ne fus pas seulement nommé à Mme de Maintenon, ni d'elle, mais je savois tout ce qui se passoit d'elle par M. de Beauvilliers et par Mme de Nogaret. Mme de Maintenon ébranla le roi et le piqua ensuite en lui apprenant les lettres et tout ce qui étoit répandu. Il en parla en plein conseil d'État et demanda avec quelque chaleur si on n'en avoit pas ouï parler. On répondit un peu en tâtonnant qu'on n'avoit vu que celle d'Albéroni; et comme le roi témoigna curiosité de la voir, Torcy, qui, timidement mais de tout son cœur, étoit indigné de tout ce qui se publioit, et qui peut-être, averti par Beauvilliers, s'en étoit nanti à tout hasard, la tira de sa poche, et, par ordre du roi, en fit la lecture.

Le roi se récria, mais toutefois ménageant un peu M. de Vendôme, et demanda assez sévèrement à Chamillart pourquoi il ne lui avoit point parlé de ces lettres. Il s'en tira en niant qu'il les eût vues; mais sur-le-champ il reçut ordre du roi d'écrire de sa part à Vendôme, à son Albéroni (ce fut son terme), à Crosat et à son gendre (ce fut encore son expression), des lettres fortes, et aux trois derniers qu'ils mériteroient punition, et ordre de demeurer dans le silence. A Crosat en particulier, défense de laisser voir à qui que ce fût la lettre du comte d'Évreux, et

cela fut exécuté aussitôt. Je ne comprends pas comment Campistron fut oublié. Le roi sentit peut-être que la gravité de son crime demandoit plus que des paroles, et voulut éviter à Vendôme un châtiment qui retomboit sur lui. Les ministres, de leur côté, timides, se contentèrent de répondre et n'osèrent rien dire de leur chef. Telle étoit la terreur de Vendôme et de sa cabale jusque dans le conseil du roi, et telle la réduction de la vérité et de Mgr le duc de Bourgogne dans l'intimité du cabinet du roi, son grand-père.

Crosat sortit mieux d'affaire par la prévoyance que j'ai remarqué qu'avoit eue Mme de Bouillon. M. de Bouillon arrivoit de Turenne où il avoit fait un voyage, dans lequel il s'étoit donné la plate satisfaction de brûler le maréchal de Noailles en effigie de paille et de carton à califourchon sur son petit château d'Ayen, comme les Anglois brûlent un pape de paille tous les ans à Londres. Ils étoient alors dans la plus grande animosité de leur éternel procès sur la mouvance et les droits de Turenne. Il trouva tout ce vacarme. Instruit par sa femme de ce qu'elle avoit fait, ils distribuèrent la seconde lettre du comte d'Évreux qu'ils assurèrent fermement être l'unique que leur fils eût écrite, et la véritable, qui, sans parler des généraux, disoit seulement qu'il n'y avoit rien de gâté, et que l'armée étoit de quatre-vingt mille hommes, pleine de courage, et s'en tenoit sur ces généralités sans entrer en rien. Ils blâmèrent l'imprudence du comte d'Évreux, et M. de Bouillon alla porter cette lettre au roi, et lui faire une apologie, dont le besoin et le fréquent usage de sa race leur ont donné à tous une grande expérience. Mais cette seconde lettre en disoit trop peu pour pouvoir passer pour la première. Il se trouva des gens charitables qui le firent sentir au roi et à Mme de Maintenon, et qui leur contèrent le tour de politique et de sagesse de Mme de Bouillon, de sorte qu'ils n'en furent pas les dupes. Pour Mgr le duc de Bourgogne, [il] le fut ou le voulut bien être tout du long. Il reçut les apologies et les protestations du comte d'Évreux, et chercha à lui faire oublier le dégoût de la réprimande que le roi lui avoit fait faire, par lui marquer des bontés et des distinctions qui scandalisèrent étrangement contre lui, et qui refroidirent à son égard l'armée, et beaucoup de ceux qui tenoient pour lui à la cour.

La cabale fut étourdie de voir Mme de Maintenon échapper à M. du Maine, et se dévouer à Mme la duchesse de Bourgogne, de ce que le roi avoit dit au conseil qui, avec raison, en étoit regardé comme le fruit, et des lettres que Chamillart avoit eu ordre d'écrire. Mais, réflexion faite, ils trouvèrent que le peu que le roi avoit dit et fait répondoit peu à ce qu'il devoit à son petit-fils, et à ce qu'il donnoit toujours à l'empire qu'il avoit laissé prendre à Mme de Maintenon sur lui. Ils en conclurent que le roi avoit été entraîné plutôt qu'aigri, et qu'en tenant ferme, ils l'embarrasseroient entre son goût si décidé pour M. du Maine, pour M. de Vendôme, pour la bâtardise en général, pour ses valets principaux en particulier, et sa déférence d'habitude pour Mme de Maintenon, et son amitié d'amusement pour Mme la duchesse de Bourgogne; et que s'ils pouvoient tenir bon comme ils avoient commencé, le roi se laisseroit moins aller à l'une et à l'autre qu'il ne s'en trouveroit importuné et fati-

gué, et assez peut-être pour leur fermer la bouche. Au pis aller, ils virent aller leurs desseins en fumée par toute autre conduite; ils y sacrifièrent donc tout, et redoublèrent de jambes à répandre ces lettres et tout ce qu'ils purent inventer de plus atroce sous l'artifice le plus captieux. Ils étoient trop bien conduits pour se méprendre. Bloin et M. du Maine connoissoient bien le roi; ils l'obsédoient; il se plaisoit à l'être par eux; le goût et l'habitude y étoit. Les cris de Mme la duchesse de Bourgogne redoublèrent à mesure que la cabale redoubla ses coups; Mme de Maintenon l'appuya, et le roi s'en rebuta au point qu'il gronda durement plus d'une fois la princesse, et lui reprocha qu'on ne pouvoit plus tenir à son humeur et à son aigreur. Ce coup porta jusqu'en Flandre. Chamillart, régenté par Vaudemont et ses nièces, et si enivré de M. du Maine et de M. de Vendôme, dont l'intérêt le plus vif étoit d'achever la perte radicale du jeune prince, d'autant plus nécessaire à achever qu'elle étoit si publiquement commencée, Chamillart, dis-je, se laissa induire à écrire à Mgr le duc de Bourgogne [une lettre] par laquelle, oubliant ce qu'ils étoient l'un et l'autre, il lui conseilloit de bien vivre avec M. de Vendôme.

Cette lettre fit tout l'effet qu'en avoient espéré ceux qui l'avoient ménagée. Mgr le duc de Bourgogne, si brillant à Nimègue avec le maréchal de Boufflers, et à Brisach entre Tallard et Marsin, avoit été abattu dès l'ouverture de la campagne par les contrariétés et les procédés audacieux que Vendôme avoit affectés avec lui. Élevé dans la frayeur du roi, ce seroit trop peu dire la crainte, elle s'étendoit jusqu'à ceux qui avoient son affection et sa confiance au point qu'il ne pouvoit douter que Vendôme les possédoit. Sa sagesse le rendoit défiant de soi-même, et sa dévotion extrême, mais encore peu éclairée jusqu'aux discernements nécessaires, le rapetissoit et l'étrécissoit. Sensible au point où il l'étoit, la conduite de Vendôme à son égard et les deux propos qu'il avoit eu l'insolence de lui adresser en public, le tenoient de court par religion à proportion de la colère et de l'indignation qu'il en avoit conçues. Gamaches et d'O n'étoient pas ses confidents, et ne l'auroient pas même été bons, et il n'avoit personne dans l'armée à qui ouvrir son cœur et par qui s'éclairer.

Les lettres de M. de Beauvilliers étoient, comme lui, remplies de piété, de modération, de mesure; celles de Mme la Duchesse, il n'en avoit pas la même opinion. Il n'en recevoit point d'autres, et il étoit abandonné à son chagrin et à ses réflexions. L'embarras où il se trouva changea l'extérieur qui jusqu'alors avoit tant plu à l'armée. Il se renferma dans son cabinet à écrire de longues lettres, il se rendit peu visible. Le sérieux et un air d'embarras succédèrent à l'air gai et ouvert qu'il avoit eu auparavant. Cette lettre de Chamillart, venue en cadence de cette aigreur du roi à Mme la duchesse de Bourgogne, qu'elle ne lui laissa pas ignorer pour qu'il ne lui imputât pas de faire pour lui moins qu'elle ne pouvoit, le resserra de plus en plus, et le plongea dans une amertume qui fut visible. Il se rapprocha de Vendôme peu à peu, qui, à son ordinaire, alloit chez lui tête haute, et qui, profitant de sa douceur, avoit l'audace d'y mener Albéroni et sa suite. Le jeune prince affecta de parler davantage à Vendôme, et même à Albéroni quand l'occasion s'en

présentoit. Ce changement solitaire d'une part, et de l'autre cette foiblesse, fit un fâcheux effet dans l'armée. Ceux qui s'étoient le plus élevés en faveur de la vérité et de Mgr le duc de Bourgogne commencèrent à craindre tout de bon et à se taire, à se présenter moins chez lui, et à se rapprocher de M. de Vendôme, et le gros de l'armée qui ne voit que l'écorce, à blâmer le jeune prince, pour ne pas dire pis. Ce qui en avoit toujours été contre lui à s'applaudir et à insulter; et la cabale à triompher de sa fermeté, à profiter plus insolemment que jamais de la conjoncture, à répandre doucement le conseil de Chamillart à Mgr le duc de Bourgogne, et la rebuffade du roi à Mme la duchesse de Bourgogne, malgré l'appui de Mme de Maintenon, à qui ils osèrent espérer d'imposer par leur audace, et la forcer de se ménager avec eux.

Mgr le duc de Bourgogne, qui sentit bien que son changement de conduite avec M. de Vendôme ne plairoit pas à Mme la duchesse de Bourgogne, ni à ceux qui s'intéressoient en lui, s'en excusa à elle sur le conseil de Chamillart qui, selon lui, ne pouvoit être hasardé de sa tête, et qui lui avoit fait craindre, s'il n'y déféroit pas, d'être rappelé honteusement. A ce coup je mis si bien le doigt sur la lettre aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse que, avec tous leurs scrupules et leur charité, ils ne purent ne se pas rendre à l'évidence des vues et du but des chefs mâles et femelles de la cabale. Mme la duchesse de Bourgogne fut outrée contre Chamillart, et ne lui pardonna jamais sa lettre à son époux, et les funestes effets qu'elle causa.

J'étois instruit à mesure, et de tout, comme j'instruisois de même le côté où je tenois, et je me gouvernai de façon à l'être aussi de l'autre par des conversations avec Chamillart, à qui toutefois je me montrois à découvert, et par des gens assez neutres qui ne laissoient pas d'en savoir beaucoup, et qui ne se cachoient pas de moi, quoique je me montrasse tout publiquement tel que j'étois, jusqu'à disputer souvent avec beaucoup de chaleur. Parmi tout cela, j'étois fort peiné de Chamillart. Son aveuglement me piquoit, je craignis pour lui qui, bien que partie importante, ne laissoit pas en comparaison des bâtards, des Lorrains et des valets, d'être la partie foible, et déjà mal avec Mme de Maintenon, d'avec qui cette conduite l'éloignoit encore. La colère de Mme la duchesse de Bourgogne me fit peur pour lui. J'avertis ses filles de sa sottise et de la colère de la princesse. L'ivresse leur offusquoit l'entendement; elles me soutinrent que j'étois mal informé. A la fin Mme Dreux s'aperçut de quelque chose; elle parla à Mme la duchesse de Bourgogne qui dissimula, et la petite Dreux crut tout en sûreté. Vendôme, qui en fut averti, ne raisonna pas de même, tout superbe qu'il fût. La piété et la timidité du prince le rassuroient, mais il étoit inquiet de ce qui lui étoit revenu de Mme la duchesse de Bourgogne et de Mme de Maintenon, de nouveau outrées de cette lettre, et qui ne s'en prenoient pas à Chamillart seul. Il craignit une Italienne offensée, qui trouvoit tant d'honneur et d'applaudissement à l'être, qui avoit mis Mme de Maintenon dans ses intérêts; qui partageoit avec elle l'injure et le dépit d'avoir été surmontées en crédit, et qui, avec elle et sous sa conduite, étoit si libre avec le roi, et si à portée de lui à toutes les

heures. Ces réflexions eurent assez de pouvoir sur le duc de Vendôme pour l'abaisser à témoigner à Mgr le duc de Bourgogne son déplaisir de ce que Mme la duchesse de Bourgogne gardoit si peu de mesure sur son compte, et, sans descendre dans aucune excuse ni justification sur quoi que ce fût, le prier de lui en écrire parce qu'il n'osoit le faire lui-même. L'audace de ce trait fait voir ce que la timidité et la piété mal entendue attire de mépris, même aux dieux de ce monde. En même temps, il fut adroit et hardi : hardi en ce que, ne se mettant en aucune sorte de devoir, il employoit celui à qui il en devoit tant, et en tant de sortes, celui par qui il avoit offensé la princesse, à lui conserver la porte d'une excuse marquée ou d'un respect vague, comme il le voudroit; adroit en ce qu'après avoir subjugué le prince dans sa propre armée avec un scandale si éclatant, mis la ville, la cour, les provinces presque en entier de son côté à visage découvert, vaincu la princesse en crédit au milieu de la cour et dans l'intrinsèque du roi, il lui présentoit une voie de réconciliation, au moins apparente, qu'il se flattoit d'autant plus qu'elle pourroit ne pas rejeter qu'il n'ignoroit pas les reproches qu'elle avoit déjà essuyés, et que le refus de le recevoir par ce témoignage de respect lui en devoit faire craindre d'autres, tandis que le roi lui sauroit gré de rendre à sa petite-fille cette soumission pleine de modestie apparente. C'étoit, à vrai dire, un grand effort de politique. Le plus surprenant est que Mgr le duc de Bourgogne ne fit aucune difficulté de se charger du compliment. Il fut reçu comme il méritoit de l'être. Elle répondit à son époux qu'elle le prioit de se persuader que jamais elle n'aimeroit ni n'estimeroit Vendôme, et de lui dire de sa part qu'elle ne parloit point, et qu'elle ne savoit pourquoi on l'avoit entretenu d'elle. Elle ajouta ensuite à M. le duc de Bourgogne que rien ne lui feroit oublier tout ce que Vendôme avoit fait contre lui, et que c'étoit l'homme du monde pour qui elle auroit toujours le plus d'aversion et de mépris. Nous verrons avec quel courage elle sut lui tenir parole. Vendôme comprit de la sécheresse de la réponse à quoi il devoit s'en tenir. Aussi n'alla-t-il pas plus loin. Son orgueil put se repentir d'avoir été même jusque-là.

CHAPITRE XVII.

Intrigue d'Harcourt pour le ministère. — Mouvements sourds du maréchal de Villeroy. — Situation, vues et manéges de d'Antin. — Caractère, vues, manéges de Mme la Duchesse, et son éloignement de Mme la duchesse de Bourgogne et de Mme la duchesse d'Orléans. — Duchesse de Villeroy intime de Mme la duchesse d'Orléans et fort en faveur de Mme la duchesse de Bourgogne. — Caractère de la duchesse de Villeroy et ses chemins. — Convenances de liaison entre Mme la duchesse de Bourgogne et Mme la duchesse d'Orléans. — Conduite de Mme la duchesse à l'égard de Mme la duchesse de Bourgogne. — Embarras de d'Antin avec Mme la Duchesse sur Mme la duchesse de Bourgogne. — Il se conserve bien enfin avec toutes deux.

Ces capitales intrigues en enfantèrent de petites : Harcourt étoit en Normandie refroidi avec Mme de Maintenon, dont l'humeur volage étoit

de prendre en gré, puis en confiance, sans raison, et de laisser là sans cause ceux qu'elle y avoit pris. Je n'ai point su s'il y avoit eu d'autres raisons, mais l'ambition d'Harcourt en étoit fort affligée. Il crut l'occasion bonne à saisir de ces étranges aventures, et s'en vint à Fontainebleau sans y être attendu. Entrer dans la cabale dominante n'étoit pas un moyen de rentrer en privance avec Mme de Maintenon; de s'y déclarer contraire, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse l'y auroient trop incommodé. Il étoit au fait de tout et de la situation présente de Chamillart. Son but fut toujours le ministère; il se flatta d'y parvenir à ses dépens. Mais pour y arriver il ne falloit pas se rendre M. du Maine contraire, dont il avoit toujours été le client, et qui étoit l'âme et le grand ressort de la cabale de Vendôme. Il résolut donc à faire le bon citoyen qui cède à ses alarmes et qui accourt. Il trouva à Fontainebleau Catinat, qui y avoit été mandé, et avec qui le roi eut plusieurs conférences, moins sur la Flandre que sur la Savoie, où le maréchal de Villars fut souvent embarrassé. Harcourt, avec adresse, tâcha de laisser croire qu'il avoit été mandé aussi, et fut peiné au dernier point de n'y avoir pas réussi, et de n'avoir pu parvenir à voir le roi en particulier. Mme de Caylus, sa bonne amie et cousine germaine, n'étoit point venue à Fontainebleau, et lui manqua beaucoup. A son défaut, il s'abaissa à courtiser Mme d'Heudicourt, et même Mme de Dangeau, avec qui il lui fut aisé de faire le capitaine et le politique. Avec ses raisonnements, il les persuada si bien, et leur donna des alarmes si chaudes, qu'elles ne donnèrent point de repos à Mme de Maintenon qu'elle ne l'eût entretenu. De cette sorte, il ne perdit pas son voyage, et se remit comme il put à [se] rapprocher [de] ce sanctuaire.

D'autre part marchoit sourdement un autre homme qui, las de s'enfoncer dans le désespoir, reprenoit haleine jusqu'à la joie et à l'orgueil, à mesure du danger de la Flandre et des fautes du réparateur des siennes. De sa maison de Villeroy, où il s'étoit établi pendant Fontainebleau, il y faisoit de courts et de rares voyages, et il n'y en faisoit aucun sans que Mme de Maintenon l'entretînt chez elle, à la ville, avec le plus grand mystère. Elle avoit toujours conservé du goût et de l'estime pour lui, et elle étoit épouvantée sur la Flandre, jusqu'à se prendre à tout. Elle lui demanda des mémoires sur cette guerre, qu'il lui faisoit donner par Desmarest, son ami de tout temps. Le maréchal, qui n'ignoroit pas où Vendôme et Chamillart en étoient avec elle, tomboit rudement sur tous les deux; ainsi Harcourt et lui confirmoient, sans le savoir, ce qu'ils faisoient l'un et l'autre. Il fit beaucoup de mal à Chamillart et plut plus qu'Harcourt, parce qu'il ne garda aucune mesure sur le duc de Vendôme. Ce commerce secret se soutint pendant toute la campagne de Flandre, et flatta Villeroy des plus agréables espérances, quoiqu'il n'aperçût aucun changement favorable dans le roi. Il avoit encore pour lui Mme la duchesse de Bourgogne, liés par la haine commune des deux hommes qui leur étoient odieux. Il étoit appuyé de sa belle-fille intimement, comme je le dirai bientôt, avec Mme la duchesse de Bourgogne, et il étoit instruit de tout par son fils, qui servoit alors de capitaine des gardes. Ainsi, ce maréchal, si

profondément abîmé, commençoit à voir de loin la clarté du jour, et ne renonçoit pas aux plus grands retours de la fortune.

D'Antin n'étoit pas celui qui formoit les moins hautes pensées. Ancré par les facilités que lui donnoit sa charge, il ne bougeoit de l'intérieur des cabinets, et hors les heures du lever et du coucher du roi, ses premiers valets de chambre n'étoient pas plus privilégiés ni guère plus assidus que lui. Dans ces temps si particuliers, le roi, souvent pressé par le silence qu'il s'imposoit ailleurs, se soulageoit par quelques mots sur les nouvelles, que d'Antin saisissoit, et comme très-bon homme de guerre qu'il étoit, dans l'éloignement de ses périls, il n'avoit pas de peine à briller parmi les valets ni même avec les deux bâtards, à s'emparer de la conversation et à la prolonger, d'autant que le roi, souvent inquiet, se plaisoit à l'entendre discourir pertinemment sur les mouvements et les discussions de la Flandre. Lors même que Chamillart apportoit des nouvelles à ces heures-là, d'Antin s'approchoit hardiment, et si on déployoit une carte, il s'en saisissoit à l'instant, et y montroit ce qu'on cherchoit et souvent ce qu'on vouloit dire; et il n'en manquoit pas l'occasion de faire valoir ses talents, toujours au poids de la flatterie.

Une situation si brillante le rendit bientôt considérable aux deux partis pour savoir de lui les choses plus particulières, mais infiniment plus à Mme la duchesse de Bourgogne qu'aux partisans de M. de Vendôme, qui savoient aisément tout par les valets et par M. du Maine, à qui la foiblesse que le roi avoit pour lui cachoit peu de choses. Mme la duchesse de Bourgogne voyoit le roi en garde contre elle sur la Flandre, et qu'à cause d'elle, il ne s'ouvroit pas là-dessus à Mme de Maintenon comme sur presque toutes les autres choses. Les valets étoient à M. du Maine, à Bloin, plusieurs directement à M. de Vendôme, presque aucun à Mme de Maintenon, qui ne les voyoit presque jamais, excepté Fagon qui, en homme d'honneur, déploroit ce qu'il voyoit, mais qui, en politique, se renfermoit dans ce qui ne le commettoit point. La jeune princesse eut donc recours à d'Antin. Elle le traita avec plus de distinction. Il le sentit, et, en habile homme, il comprit qu'elle devoit être ménagée; qu'il le pouvoit sans choquer les chefs de l'autre parti avec qui tous il étoit si anciennement ou si naturellement lié; que la princesse pourroit dans les suites le porter aux choses les plus hautes s'il savoit se servir à propos de la passion qui l'occupoit alors tout entière, et qui méritoit d'autant plus toute son attention à lui, que Mme de Maintenon partageoit cette même passion avec elle. Il se mit donc à lui rendre compte de ce qu'elle désira, et, en un moment, se mit sur le pied de l'avertir et d'entrer dans sa confidence. Ce manége lui réussit au point que la princesse, qui avec raison faisoit cas de son esprit et de sa capacité, s'ouvrit à lui des lettres de son époux, lui en montra même et lui consulta ses plus importantes réponses.

Je savois tout cela par Mme de Nogaret, qui, par ordre de Mme la duchesse de Bourgogne, me disoit souvent les avis de d'Antin, et me demandoit ce que j'en pensois. Il poussa sa pointe et ses louanges mêlées avec ses conseils jusqu'à hasarder de marcher, mais légèrement,

sur les traces de l'abbé de Polignac. Cette double conduite ne la toucha point, mais n'étoit pas aussi pour l'offenser. Il s'introduisit chez elle aux heures de privance, se rendit assidu à son jeu, et il essaya par cette voie de pénétrer jusque chez Mme de Maintenon, à quoi néanmoins il réussit peu par l'extrême clôture de ce sanctuaire. Assuré des bâtards et des valets, sûr aussi que Mme la duchesse de Bourgogne et Mme de Maintenon par elle ne lui seroient point contraires, il ne pensa à rien moins qu'à la place de Chamillart, à portée, comme il étoit, d'entrer avec le roi dans tout ce qui regardoit la guerre de plus inquiétant et de plus délicat, et peu à peu de s'y mettre de plus en plus et culbuter un ministre malheureux en succès, déjà dépouillé des finances, tombé dans la disgrâce de Mme de Maintenon, et sans retour auprès de Mme la duchesse de Bourgogne. Harcourt et lui étoient ainsi rivaux sans le savoir; mais d'Antin avoit bien plus beau jeu par ce commerce direct et continuel avec le roi, où l'autre ne pouvoit atteindre, même par audiences rares. Quand je dis qu'ils en vouloient tous deux à la place de Chamillart, je m'explique. Ce n'étoit pas à sa charge. Le roi, accoutumé à les remplir de gens de peu pour les chasser comme des valets s'il lui en prenoit envie, et pour empêcher que leur autorité ne les portât à des fortunes trop hautes et embarrassantes, n'auroit jamais fait un seigneur secrétaire d'État. Ils n'imaginoient pas aussi sortir le roi de cette politique, et Harcourt étoit trop glorieux pour vouloir être le premier secrétaire d'État de l'ordre de la noblesse qu'il y eût jamais eu en France. Mais ils visoient tous deux à entrer dans le conseil, avec une inspection sur la guerre immédiate et supérieure à celui qui succéderoit à Chamillart.

Plein de ces espérances, d'Antin couroit légèrement sa carrière, lorsque Mme la Duchesse s'aperçut que sa liaison avec Mme la duchesse de Bourgogne passoit le jeu et le frivole, et s'en piqua extrêmement. Dans une taille contrefaite, mais qui s'apercevoit peu, sa figure étoit formée par les plus tendres amours, et son esprit étoit fait pour se jouer d'eux à son gré sans en être dominé. Tout amusement sembloit le sien; aisée avec tout le monde, elle avoit l'art de mettre chacun à son aise; rien en elle qui n'allât naturellement à plaire avec une grâce nonpareille jusque dans ses moindres actions, avec un esprit tout aussi naturel, qui avoit mille charmes. N'aimant personne, connue pour telle, on ne se pouvoit défendre de la rechercher ni de se persuader jusqu'aux personnes qui lui étoient les plus étrangères, d'avoir réussi auprès d'elle. Les gens même qui avoient le plus lieu de la craindre, elle les enchaînoit, et ceux qui avoient le plus de raisons de la haïr avoient besoin de se les rappeler souvent, pour résister à ses charmes. Jamais la moindre humeur, en aucun temps; enjouée, gaie, plaisante avec le sel le plus fin, invulnérable aux surprises et aux contre-temps, libre dans les moments les plus inquiets et les plus contraints, elle avoit passé sa jeunesse dans le frivole et dans les plaisirs qui, en tout genre et toutes les fois qu'elle le put, allèrent à la débauche. Avec ces qualités, beaucoup d'esprit, de sens pour la cabale et les affaires, avec une souplesse qui ne lui coûtoit rien; mais peu de conduite pour les choses de long cours, mé-

prisante, moqueuse, piquante, incapable d'amitié et fort capable de haine, et alors méchante, fière, implacable, féconde en artifices noirs, et en chansons les plus cruelles dont elle affubloit gaiement les personnes qu'elle sembloit aimer et qui passoient leur vie avec elle. C'étoit la sirène des poëtes, qui en avoit tous les charmes et les périls; avec l'âge, l'ambition étoit venue, mais sans quitter le goût des plaisirs, et ce frivole lui servit longtemps à masquer le solide.

Les assiduités et l'attachement si marqué de Monseigneur pour elle, qu'elle avoit enlevé au peu d'esprit, aux humeurs et à l'aigreur de Mme la princesse de Conti, la rendoient considérable. On a vu ailleurs sa liaison intime avec la Choin et les nièces de Vaudemont, en attendant qu'elles se mangeassent les unes les autres à qui demeureroit l'entière autorité sur Monseigneur lorsqu'il seroit devenu le maître. Elle ne pouvoit donc pas avoir en attendant des vues différentes des leurs, surtout à l'égard de Mgr le duc de Bourgogne; d'ailleurs elle se voyoit en état de figurer grandement par là dans tous les temps. Elle en sentoit aussi le besoin par rapport à M. le Duc, jaloux, brutal, farouche, d'une humeur insupportable et féroce, que, pendant longtemps, le désir de commander des armées pendant longtemps, et toujours la crainte du roi avoit retenu à son égard, et qu'elle avoit un si pressant intérêt de retenir toujours dans la même mesure. Mme la princesse de Conti étoit devenue tout à fait nulle, et Mme la duchesse d'Orléans à peu près de même, ayant néanmoins tout ce qui peut donner beaucoup à compter; mais il n'est pas temps de s'étendre sur elle. Il ne s'agissoit jamais pour rien de l'autre princesse de Conti, de Mme la Princesse, ni de Madame : aucunes d'elles n'avoient jamais existé pour rien. C'étoit donc Mme la duchesse de Bourgogne qui seule offusquoit Mme la Duchesse. Aimable et bien plus jeune qu'elle, il ne se put qu'elle ne fût regardée, et par des esclaves que Mme la Duchesse comptoit parmi les siens. Nangis, entre autres, devint quelquefois un spectacle pour qui avoit d'assez bons yeux pour profiter de ce plaisir, qui n'étoit pas médiocre, et dont Marly fut le théâtre le plus commode et le plus ordinaire.

Un rang dans les nues rabaissoit bien proche de terre une divinité si fort accoutumée à l'être; et quoiqu'elle eût négligé des privances gênantes, inalliables avec la liberté et les plaisirs, celles que Mme la duchesse de Bourgogne s'étoit personnellement acquises avec le roi et Mme de Maintenon mettoient sans cesse Mme la Duchesse au désespoir. Ses projets sur Monseigneur lui en étoient une autre source. Elle craignoit tout de ce côté-là d'une jeune princesse tout occupée à lui plaire, qui y réussissoit, et qu'elle avoit lieu de craindre qui n'eût trouvé le chemin de son cœur. Maîtresse d'elle, il n'y parut pas. Elle ajouta aux recherches de devoir et de respect toutes celles qu'elle crut propres à la bien mettre avec Mme la duchesse de Bourgogne. Le grand défaut de celle-ci étoit la timidité. On s'étendra ailleurs davantage sur elle. On lui avoit fait peur de ce qui étoit caché sous les charmes de Mme la Duchesse. Elle ne répondit donc à ses avances qu'en tremblant, avec beaucoup de politesse, mais sans passer au delà, et cette retenue

fut un autre aiguillon à la vaincre. Une autre intrigue déconcerta ce projet.

La duchesse de Villeroy avoit passé les premières années de son mariage dans une sorte de retraite, et à la cour presque comme n'y étant pas, par des raisons qui ne méritent pas de trouver place ici. Mme la duchesse d'Orléans menoit une vie fort régulière et fort éloignée de la dissipation et des plaisirs. Les dames, avant l'arrivée de Mme la duchesse de Bourgogne, se partageoient volontiers entre les trois filles du roi, et s'adonnoient plus à une qu'aux deux autres. La maréchale de Rochefort, dame d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans, avoit le grappin sur la duchesse de Villeroy, l'amie si intime de son père, de son frère et de toute sa famille; et la liberté de sa maison plaisoit bien plus à cette jeune mariée, que la contrainte où elle croyoit être chez sa belle-mère, qui n'étoit pas même toujours à la cour. Cette liaison la mit naturellement dans celle de Mme la duchesse d'Orléans. Elles se convinrent toutes deux, et lièrent une amitié étroite qui dura toujours intime. Enfin le maréchal de Villeroy, comme s'il eût eu un pressentiment de sa disgrâce, mais en effet ennuyé de voir sa belle-fille renfermée chez Mme la duchesse d'Orléans, et jaloux de voir quelques jeunes femmes, et peut-être Mme de Saint-Simon et Mme de Lauzun approchées de Mme la duchesse de Bourgogne à qui on en laissoit voir très-peu en cette familiarité, demanda la même faveur pour sa belle-fille à Mme de Maintenon, qui la lui accorda aussitôt. La maréchale d'Estrées, qui toujours s'entêtoit de quelqu'un comme un amant d'une maîtresse, se prit là d'une telle amitié pour la duchesse de Villeroy, qu'elle ne la pouvoit quitter. Les plus légères absences étoient réparées par des lettres et par des présents. Cette intimité lia la duchesse de Villeroy avec toutes les Noailles et avec Mme d'O, et bientôt par elles avec Mme la duchesse de Bourgogne, si fortement, que le goût de la maréchale d'Estrées ayant changé bientôt après, comme cela lui arrivoit toujours, la duchesse de Villeroy demeura de son chef une espèce de favorite, et la demeura toujours depuis.

Elle se ménagea avec soin, avec sagesse et prudence, et même avec dignité. C'étoit une personne de fort peu d'esprit, mais de sens, de vues, de conduite, haute, courageuse, franche et vraie, fort altière, fort inégale, fort pleine d'humeur, même volontiers brutale, qui aimoit fort peu de personnes, mais qui n'en étoit que plus attachée à ce qu'elle aimoit, et qui, à l'exemple de son oncle l'archevêque de Reims, se rendoit si nettement et si publiquement justice sur sa naissance, qu'elle en embarrassoit très-souvent. Elle étoit grande, un peu haute d'épaules, de vilaines dents et un rire désagréable avec le plus grand air, le plus noble, le plus imposant, et un visage très-singulier et fort beau. Personne ne paroit tant une cour et un spectacle, et elle dansoit fort bien. Le roi, qui avec des sentiments fort opposés à ceux de sa jeunesse, conservoit toujours un goût et un penchant pour les femmes aimables, mit la duchesse de Villeroy des fêtes et des voyages de Marly, d'abord par complaisance pour le maréchal de Villeroy, et, après sa disgrâce, pour elle-même.

Mme la Duchesse n'avoit jamais pu pardonner à Mme la duchesse d'Orléans le rang et les honneurs qui la distinguoient si fort des princesses du sang. Quoi que celle-ci eût pu faire vers cette sœur, l'autre s'en étoit toujours éloignée. Leur rapprochement à la mort de Mme de Montespan n'avoit pas duré. Ce même éloignement s'étoit bassement communiqué à leurs favorites. La duchesse de Villeroy ne s'étoit pas contrainte sur Mme la Duchesse, qui à son tour ne l'avoit pas ménagée. Sa faveur auprès de Mme la duchesse de Bourgogne ne lui inspira rien de favorable pour Mme la Duchesse. Mme d'O désiroit depuis longtemps de former une liaison entre Mme la duchesse de Bourgogne et Mme la duchesse d'Orléans; mais sa politique, qui lui faisoit tout craindre et ménager, l'avoit ralentie dans les progrès. La duchesse de Villeroy, plus hardie, se mit en tête d'y réussir, et en eut tout l'honneur. Les deux princesses ne se convenoient guère, et néanmoins leur liaison très-véritable dura toujours.

La paresse, l'empesé, les mesures toujours compassées de l'une, la vivacité, la liberté de l'autre, l'extrême timidité de toutes deux, avoient besoin de tiers qui soutinssent cette liaison dont nous verrons les progrès et les fruits. Toutes deux y avoient déjà intérêt. [La liaison] que l'attachement de Monseigneur pour Mme la princesse de Conti lui avoit fait désirer avec elle, s'étoit bientôt changée en simples bienséances par le changement de Monseigneur. Elle sentoit le foible du roi pour ses filles, elle n'osoit s'éloigner de toutes à la fois. Elle n'ignoroit pas que Mme la Duchesse cherchoit à lui faire une affaire avec le roi et avec Monseigneur de n'avoir pas répondu aux avances qu'elle en avoit reçues, et à la faire passer dans leur esprit pour dédaigner les princesses. Il ne restoit donc plus que Mme la duchesse d'Orléans, dont l'amitié un peu particulière pût démentir ces plaintes; elle se trouvoit d'autant mieux placée que sa conduite avoit été sans reproche, et que M. le duc d'Orléans étoit frère de Mme sa mère. Mme la duchesse d'Orléans en avoit des raisons plus pressantes. Isolée au milieu de la cour; épouse par force d'un prince si au-dessus d'elle qui se piquoit d'indifférence pour elle, et d'être toujours amoureux ailleurs avec éclat, chargée de trois filles dont l'aînée commençoit à peser par son âge, auxquelles sa naissance fermoit tout établissement en Allemagne, tout la pressoit de faire l'impossible pour la marier à M. le duc de Berry, et c'est à quoi l'amitié de Mme la duchesse de Bourgogne la pouvoit conduire. Mme la Duchesse, qui se trouvoit dans le même cas, et qui possédoit Monseigneur, osoit aussi lever les yeux jusqu'à cette alliance; elle ne pouvoit se dissimuler que la situation où elle se trouvoit avec Mme la duchesse de Bourgogne ne l'en approchoit pas. Ce qui acheva de la piquer fut le personnage qu'elle lui vit soutenir sur le combat d'Audenarde. Toute la cour jusque-là peu attentive à une jeune princesse dont toutes les faveurs ne pouvoient consister qu'à donner quelques légers agréments, entrevit d'abord de quoi elle étoit capable, et quelque temps après par la suite et le succès de sa conduite, comprit qu'elle pourroit bien vouloir et se mettre en état de devenir la maîtresse roue de la machine de la cour et peut-être encore de l'État. Ce fut le poignard qui perça le

sein de Mme la Duchesse. Dès lors sa politique changea à l'égard de Mme la duchesse de Bourgogne. Ce ne fut plus des soins et des empressements, mais une indifférence insolemment marquée. Elle espéra lui donner de la crainte du côté de Monseigneur, et l'amener ainsi à ce que ses avances n'avoient pu en obtenir. Elle ne s'en tint pas là : elle hasarda de se moquer d'elle, d'en parler licencieusement, de mêler des menaces sur Monseigneur, et cela devant des personnes qu'elle savoit liées avec d'autres par qui ces propos pourroient être rendus à Mme la duchesse de Bourgogne et lui faire peur. Elle les sut, en effet: mais ils ne réussirent pas mieux qu'avoient fait ses souplesses, sinon à exciter une haine dont il ne lui seroit pas aisé d'éviter les coups. La cour intérieure disposée de la sorte, il n'est pas étrange que Mme la Duchesse, fort unie avec d'Antin par les plaisirs, par ce qu'ils s'étoient, par la cour et les vues sur Monseigneur, peut-être encore plus par la sympathie des mêmes voies et des mêmes vertus, par l'habitation continuelle des mêmes lieux, se sentit offensée des ménagements si assidus de d'Antin pour Mme la duchesse de Bourgogne. Mme la Duchesse les reprocha à d'Antin comme une liaison prise avec son ennemie. D'Antin glissa, badina, mais ne se détourna point. Sa sœur s'en irrita davantage. Elle éclata, et se porta jusqu'à vouloir donner des ridicules à son frère et à Mme la duchesse de Bourgogne. Cela fit peur à d'Antin. Il craignit de reculer tout d'un coup pour avoir voulu marcher trop vite. Il tâcha d'apaiser Mme la Duchesse par moins d'empressement pour Mme la duchesse de Bourgogne. Il fut peut-être assez adroit pour le faire valoir à toutes les deux.

Quoi qu'il en soit, ceux qui pénétrèrent le fond de cette bizarre intrigue se divertirent souvent des embarras de d'Antin, des hauteurs de Mme la Duchesse avec lui, et de le voir enrager plus à découvert qu'il n'eût voulu de ne pouvoir être en deux lieux à la fois. Cela dura pendant tout Fontainebleau et après encore. A la fin, l'heureux gascon fut assez habile pour en sortir sans avoir aliéné Mme la duchesse de Bourgogne et sans s'être gâté avec Mme la Duchesse. Je ne voyois tout cela que par ricochet; mais les filles de Chamillart, qui le voyoient en plein chez Mme la Duchesse qui ne se cachoit pas d'elles, surtout de ma belle-sœur, et qui y passoient presque toutes leurs soirées jusque bien avant dans la nuit où d'Antin étoit souvent à ces heures-là, me contoient tout, et me mettoient, par ce que nous rassemblions, en état de tout savoir et à mesure.

CHAPITRE XVIII.

Décret violent de l'empereur contre l'Italie. — Projets de la réunir en ligue contre lui. — Prince de Conti désiré pour la Flandre, demandé pour l'Italie. — Ruse de Vaudemont au secours de Vendôme. — Tessé plénipotentiaire à Rome et en Italie; sa commission; son départ.—L'Artois sous contribution. — Faute de Mgr le duc de Bourgogne. — Conduite de Vendôme. — Boufflers entre dans Lille, et remet à flot Surville et La Freselière. — Cause de la disgrâce du dernier. —Troupes, etc., dans Lille. — Le Rhin tranquille.

— Troupes mal choisies dans Lille et autres fâcheux manquements. — Dispositions de Boufflers. — Sécurité de Vendôme. — Lille investi (12 août). — Misérables flatteries. — Tranchée ouverte (22 août). — Albéroni à Fontainebleau. — Retour par Petit-Bourg à Versailles. — Opiniâtre lenteur de Vendôme à s'ébranler. — Jonction de l'armée du duc de Berwick avec celle de Mgr le duc de Bourgogne. — Berwick prend une seule fois l'ordre du duc de Vendôme; se déporte de tout commandement. — Maréchal de Matignon s'en va malade et ne revient plus. — Force de l'armée après la jonction. — L'armée à Tournai. — Dévotions mal interprétées. — Divisions. — Chemins pris par l'armée. — Camps des deux armées opposées. — Inquiétude de la cour. — Flatteries misérables. — Je parie contre Cani que Lille sera pris sans combat et sans secours. — Bruit étrange sur ce pari, et sa suite. — Position des deux armées. — Fatale et artificieuse opiniâtreté de Vendôme. — Mensonge en plein de Pont-à-Marck. — Mensonge en plein de Mons-en-Puelle.

L'empereur avoit fait passer, dès le mois de juin, à la diète de Ratisbonne un décret qu'il fit incontinent après afficher dans Rome et par toute l'Italie. Il y déclaroit abusif l'hommage du royaume de Naples au saint-siége; que Naples et Sicile n'en relevoient point, que le pape n'avoit aucun droit à la nomination des évêchés et des autres bénéfices de ces royaumes. L'empereur y déclaroit qu'il vouloit rentrer dans tous les droits de l'empire en Italie, réunir les fiefs usurpés, examiner l'aliénation des autres, et qu'il prétendoit que le pape fît raison au duc de Modène des usurpations que la chambre apostolique avoit faites sur lui. La vérité est que les droits de l'empire en Italie étoient la plupart fort clairs, qu'ils s'étendoient beaucoup, que les usurpations étoient grandes, et peu ou point fondées. Cet édit ou décret fit grand'peur à Rome et à toute l'Italie; la puissance de l'empereur y parut très-redoutable. On s'y repentit de l'y avoir moins crainte que celle des François, et de l'avoir tant aidé à les en chasser. Venise, qui y avoit le plus contribué, fut la première à exciter le pape sur le danger commun, à lui proposer une ligue de toute l'Italie avec la France, où on ne désespéroit pas de faire entrer M. de Savoie, qui se pourroit laisser toucher du danger commun, et d'y attirer la France, pressée comme elle se trouvoit, qui par cette puissante diversion ne seroit plus seule et se reverroit comme avant la bataille de Turin.

Venise, qui, la première, avoit mis cette affaire sur le tapis, et qui ne cessoit d'en presser la conclusion, craignoit trop l'empereur dans sa terre ferme d'Italie et du Frioul pour oser se montrer, mais vouloit paroître être entraînée. Ce fut donc Rome qui en fit au roi les premières ouvertures. Il les reçut avec froideur parce qu'il ne voyoit pas grande apparence que le duc de Savoie y voulût entrer, qu'il ne voyoit rien de la part de Venise, et qu'il n'a jamais bien goûté l'importance des diversions. On fut longtemps à se résoudre de permettre au pape d'acheter des armes, de lever des troupes dans son propre comtat d'Avignon, enfin de lui donner des officiers de nos troupes ses sujets. On en étoit alors aux suites du combat d'Audenarde. L'Artois sous contribution, Arras, Dourlens, la Picardie menacés, les troupes que Berwick avoit amenées du Rhin répandues pour couvrir ces pays, Cheladet,

avec un gros détachement de la grande armée, occupé au même secours, et le roi fort touché de ces ravages si proches dont il n'avoit pas ouï parler depuis sa minorité. Le contre-coup de la mauvaise humeur en retomba naturellement sur l'affaire d'Audenarde.

Mme de Maintenon, piquée au vif d'avoir vu son crédit foiblir sous celui de Vendôme, tira sur le temps, hasarda de le faire rappeler, et de lui substituer le prince de Conti qui s'étoit toujours déclaré pour Mgr le duc de Bourgogne dans tout ce qui s'étoit passé en Flandre, dont la naissance et la réputation imposeroit et calmeroit tout. La ligue d'Italie le demandoit pour chef, pour ôter toute dispute entre les divers généraux par la supériorité de son rang, et donner par son nom plus de poids aux affaires. Le roi fut fort en balance. Le maréchal d'Estrées qui vouloit toujours figurer, poussé de plus par son frère, qui soupiroit ardemment après un chapeau, se proposoit pour l'ambassade de Rome comme un homme également propre aux négociations et au commandement des troupes. Je sus par Caillières, à qui Torcy l'avoit dit, que j'étois aussi sur les rangs. Cet avis m'engagea à renouveler les raisons que j'avois eues d'éviter cette ambassade la première fois que j'y avois été destiné, mais dont je ne fus délivré que par la promotion du cardinal de La Trémoille. J'en parlai fortement au duc de Beauvilliers, au chancelier, à Chamillart. J'y ajoutai les raisons du commandement des troupes que je leur fis valoir en faveur du maréchal d'Estrées, parce que peu m'importoit qui allât à Rome pourvu que ce ne fût pas moi, et je fis dire les mêmes choses à Torcy par Caillières. Peu de jours après ces mesures, j'appris par ce dernier qu'on avoit changé de dessein sur un ambassadeur que le pape ne seroit pas en puissance de protéger dans Rome, même contre les insultes de l'empereur, et celles que le cardinal Grimani, qui étoit par intérim vice-roi de Naples, lui voudroit faire faire, et qui commettroient trop la dignité du roi.

M. du Maine écuma ce qui se passoit. Il prit l'alarme sur la froideur du roi à l'égard de la ligue d'Italie, et sur l'envoi très-possible du prince de Conti en Flandre, qui étoit l'unique chose à faire pour y prévenir tous les inconvénients d'une division devenue sans remède et la moindre satisfaction raisonnablement due à Mgr le duc de Bourgogne. Les chefs de la cabale, avertis par celui-ci qui en étoit l'âme, n'en furent pas moins effarouchés que lui. Après tant de grands pas faits et si éclatants pour réussir dans leur dessein, c'eût été pour eux le dernier désespoir de se voir privés de la massue qui avoit déjà si bien joué sur le jeune prince, et de laquelle ils se proposoient bien de l'atterrer sans ressource avant la fin de la campagne. Vaudemont vint au secours. Il fit un mémoire sur la ligue d'Italie qui ne laissa rien à désirer sur son utilité, sa possibilité et son exécution prompte. Soit que Tessé, dans une fortune qui ne pouvant plus croître ne demandoit plus que le bon esprit d'en savoir jouir en repos, eût encore le désir de faire, soit que Vaudemont l'eût entêté de l'emploi d'Italie, il lui donna comme par amitié son mémoire, à condition, pour se mieux cacher et [le] produire plus efficacement, que Tessé le donneroit comme sien. Torcy, à qui il remit, avoit toujours été d'avis de cette ligue. Il trouva le mémoire

frappant. Il en fut d'autant plus surpris qu'il connoissoit la portée de Tessé. Il le lut au conseil, il y fut applaudi, et il détermina le roi. Presque aussitôt après, le roi donna audience particulière au nonce, après à l'ambassadeur de Venise, enfin à M. le prince de Conti, qu'il fit entrer dans son cabinet. Le tête-à-tête y fut court. Le prince alla de là chez lui, où le nonce vint et y fut longtemps enfermé avec lui. Dans le haut de l'après-dînée il fut chez Mme de Maintenon à la ville fort longtemps. C'étoit le lieu où, à Fontainebleau, elle faisoit venir ceux qu'elle ouloit entretenir à loisir sans être interrompue. Je ne crois pas qu'elle eût jamais entretenu M. le prince de Conti de la sorte, ni même guère reçu chez elle que des moments. Cette audience fit beaucoup parler.

Sept ou huit jours après, Tessé fut déclaré plénipotentiaire du roi à Rome, et pour toute l'Italie, avec pouvoir de prendre le caractère d'ambassadeur si et quand il le jugeroit à propos, et de général des troupes s'il y en alloit. Sa mission fut de traiter et de convenir des contingents de chacun en troupes, artillerie, munitions, vivres, fourrages, argent; des choses à faire, des temps à être prêts et de ceux à exécuter; de presser et veiller à tout, de commander partout en attendant le prince de Conti promis, mais non encore déclaré, de lui préparer les voies, à servir sous lui, ou à part à ses ordres, d'aller et venir par l'Italie comme plénipotentiaire où besoin seroit, ou de demeurer à Rome ambassadeur comme il seroit jugé le plus à propos. Il obtint une grosse somme pour son équipage, partit le 1er septembre avec pouvoir d'offrir vingt mille hommes de pied et quatre mille chevaux. Il s'embarqua à Antibes, d'où le marquis de Roye le passa à Gênes sur les galères du roi. Là il s'associa pour tout le reste du voyage de Monteléon. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, et surtout d'intrigue, dévoué à Vaudemont, jusqu'à l'abandon, et que nous avons vu l'acteur principal du mariage du duc de Mantoue. C'étoit de quoi soulager et éclairer Tessé, et tenir Vaudemont bien averti, et en état d'influer. De Gênes ils allèrent chez le grand-duc, ensuite à Venise, enfin à Rome, furent reçus partout avec de grands honneurs et de grandes démonstrations de joie, et s'arrêtèrent assez longtemps en chacun de ces lieux.

Par cette ligue mieux concertée, l'empereur se fût trouvé une puissance sur les bras en Italie formidable par comparaison à ses autres besoins qui lui auroient rendu la défensive fort embarrassante, et nous un soulagement présent dont les suites pouvoient être les plus importantes pour une heureuse continuation de guerre ou pour une paix avantageuse, et cela par l'impétuosité de la cour de Vienne. Mais il avoit fallu trop de machines et de temps pour nous mettre et nous arranger cette ligue dans la tête. Le roi ne fit qu'accepter tard et avec peine un projet qu'il eût dû former, proposer et presser. Il perdit un temps le plus précieux à employer qu'il eût peut-être eu de tout son règne. La démarche éclatante qu'il en fit enfin, au lieu de ne l'avoir apprise que par les effets, alarma les alliés. Ils sentirent tout le poids d'une diversion si puissante. Hormis la Flandre, où ils s'étoient trop engagés pour pouvoir reculer, ils cessèrent de songer à rien faire d'aucun autre côté, jusqu'à ce qu'ils se fussent mis en sûreté de celui de l'Italie.

Cependant le pape, encouragé et fatigué de la lenteur de ses alliés d'Italie, leur voulut donner un exemple qui les pressât de l'imiter. Il leva des troupes de tous côtés, munit ses places, fortifia divers postes, prit à son service des officiers généraux partout où il put. Il tâcha de suspendre le luxe et de tirer de l'argent des cardinaux riches. Il obtint, quoique avec peine, les suffrages et les signatures du sacré collége pour tirer du château Saint-Ange le trésor que Sixte V y avoit amassé et laissé pour les plus grands besoins de l'Église. Il y avoit cinq millions d'or, il se servit de cinq cent mille écus à payer ses troupes et aux préparatifs de guerre qu'il commença et fit assez heureusement contre ce peu d'Impériaux épars par Italie. Leur gros étoit dans l'armée du duc de Savoie. N'allons pas maintenant plus loin de ce côté-là, et revenons à Fontainebleau et en Flandre.

Le duc de Berwick, établi dans Douai, étoit arrivé trop tard pour sauver l'Artois des courses et des contributions. Sa présence servit seulement à les en faire retirer avec plus d'ordre, sans leur faire rien perdre de leur butin. Leur gros s'étoit établi à la Bassée, d'où ils avoient pensé surprendre Dourlens, et s'étendre alors en Picardie. Ils s'étoient aussi rendus maîtres d'un faubourg d'Arras et avoient manqué heureusement cette place. Ils eurent trois millions cinq cent mille livres de ce malheureux pays. Ils l'exigèrent la plupart en provisions de toutes les sortes, ce qui montra leur dessein de faire un grand siége. Le prince Eugène, retourné au-devant de son armée, s'étoit longtemps arrêté à Bruxelles, et y avoit fait préparer un convoi immense qui fut de plus de cinq mille chariots, outre ceux des gros bagages de leur armée qu'ils envoyèrent à vide pour revenir pleins avec ce convoi. Lorsqu'il fut en état, le prince Eugène l'escorta lui-même avec son armée jusqu'à celle du duc de Marlborough avec une peine et des précautions infinies. On ne pouvoit ignorer dans la nôtre de si grands préparatifs et une marche si pesante et si embarrassée. Le duc de Vendôme en voulut profiter et la faire attaquer par la moitié de ses troupes. Le projet en étoit beau, et le succès sembloit y devoir être favorable. En ce cas l'action étoit également glorieuse et utile : elle ôtoit aux ennemis le fruit de leur victoire, leur causoit une perte infinie par celle de ce prodigieux amas dont nous aurions profité en partie; leur siége étoit avorté, et ils ne pouvoient plus rien entreprendre que très-difficilement du reste de la campagne. Ypres, Mons, Lille ou Tournai, une de ces places étoit leur objet, et rien de si important que d'en empêcher le siége. Néanmoins, Mgr le duc de Bourgogne s'opposa à l'attaque du convoi. Il fut soutenu dans cet avis par quelques-uns, contredit par un bien plus grand nombre. Pour moi, j'avoue franchement que je ne compris jamais quelles pouvoient être les raisons de ne le pas attaquer, et que je ne pus me satisfaire de ce peu qui en furent alléguées, encore moins par rapport à Mgr le duc de Bourgogne, sitôt après la désastreuse affaire d'Audenarde, et tout ce qui s'en étoit suivi sur son compte.

M. de Vendôme, si opiniâtre jusqu'alors, et si rempli de cette obéissance à ses vues, sous la condition de laquelle Mgr le duc de Bourgogne avoit le commandement honoraire de son armée, ne s'en souvint

plus dans cette occasion décisive. Il céda tout court en protestant de son avis, et laissa tranquillement passer le convoi. Il suivoit son projet qui n'étoit pas de faire une belle et utile campagne, mais d'en faire faire une à ce prince qui le perdît sans retour. L'opiniâtreté et l'audace y avoient servi à Audenarde; il n'espéra pas ici un moindre succès de sa déférence; par tous les deux, il alla également à son but. Tel fut l'étrange malheur qu'il n'y eut personne que d'O et Gamaches auprès de Mgr le duc de Bourgogne. Il écrivit ses raisons au roi et à son épouse dans la crainte d'être désapprouvé, laquelle eut le bon esprit d'en être très-affligée, et de ne le laisser apercevoir qu'à ce qu'elle avoit de plus confidentes. Le roi, voyant la chose manquée, fit semblant d'être satisfait des raisons de son petit-fils. Ce qui me surprit fort fut que, traitant cela avec Chamillart tête à tête, il me soutint que Mgr le duc de Bourgogne avoit raison. Je le pressai de m'en dire les siennes. Il me les promit dans un autre temps qui n'est jamais venu. Ma conjecture est qu'il n'en avoit aucune, que l'affaire étoit manquée, qu'il étoit fort éloigné du projet de Vendôme, quoique entraîné par parties sans s'en douter, et que fâché d'avoir eu à blâmer le jeune prince à Audenarde, quoique fort mal à propos, il voulut tout aussi mal à propos le défendre ici, pour ne pas paroître lui en être toujours contraire.

Boufflers n'étoit rien moins que content dans sa grande fortune. Il ne se consoloit point du panneau qui lui avoit coûté son changement de charge. Il ne s'accoutumoit point à ne plus commander d'armées, tout aussi peu à se trouver naturellement suspendu de ses fonctions de gouverneur de Flandre, depuis que le théâtre de la guerre y étoit établi. Il étoit aussi gouverneur particulier de Lille. C'étoit un homme fort court, mais pétri d'honneur et de valeur, de probité, de reconnoissance et d'attachement pour le roi, d'amour pour la patrie. Il crut que les ennemis préféreroient Lille aux autres places qu'ils étoient en état d'assiéger. Il en dit ses raisons au roi, et sans en avoir parlé à personne, il lui demanda la permission de s'y aller jeter, et de défendre la place qui seroit assiégée, puisque toutes étoient de son gouvernement général. Il fut loué et remercié, mais éconduit. Boufflers, qui s'étoit préparé en secret pour avoir de l'argent et ce qui lui étoit nécessaire, n'avoit pas fait cette proposition pour en demeurer à l'honneur de l'avoir faite. Il revint à la charge dans une audience qu'il eut au sortir du lever du roi, dans son cabinet, qu'il lui avoit demandée. Le roi fut après à la messe, et de là chez Mme de Maintenon où il fit entrer le maréchal avec lequel il fut assez longtemps. Tout au sortir de cette seconde audience (c'étoit le jeudi 26 juillet), il partit. En cette dernière audience il fit deux actions d'un aussi galant homme qu'il étoit. Il demanda au roi et obtint avec peine que Surville et La Freselière allassent à Lille servir sous lui. Il n'avoit avec eux ni parenté ni liaison particulière; ils étoient perdus sans retour. Il saisit cette occasion de les remettre à flot, sans qu'eux ni personne pour eux eussent pu le deviner.

On a vu en son lieu l'étrange affaire qui perdit Surville. La Freselière, fils d'un père aimé et révéré de tout le monde et des troupes, mort fort vieux, lieutenant général, et lieutenant général de l'artillerie, lui avoit

succédé en cette dernière charge qu'il faisoit avec capacité et valeur. Devenu maréchal de camp, il ne pouvoit prendre jour qu'une seule fois dans l'armée par campagne, seulement pour y être reconnu. Il prétendit le prendre à son tour comme tous les autres, et il y avoit été favorisé la campagne avant celle-ci par le maréchal de Villars, dans l'armée duquel il commandoit l'artillerie. Celle-ci, il se mit dans la tête d'établir en droit ce qu'il n'avoit eu que par tolérance. Il fut refusé. Il insista et le fut encore. Le toupet lui monta, il envoya la démission de sa charge, sans que tout ce que M. du Maine put lui dire et faire fût capable de l'arrêter. C'étoit vers la mi-mai, au moment du départ. La réponse à cette folie fut un ordre de se rendre à la Bastille. Avant partir, Boufflers étoit allé de chez Mme de Maintenon chez Chamillart s'informer de ce qu'il trouveroit à Lille, et travailler courtement là-dessus avec lui, de chez qui il partit. Ce fut de dessus son bureau qu'il écrivit à La Freselière en lui envoyant l'ordre que Chamillart expédia sur-le-champ. Boufflers prit celui qu'il fit expédier en même temps pour Surville, passa en Picardie à une terre d'Hautefort qui étoit sur son chemin, où Surville s'étoit retiré pour vivre, et l'emmena à Lille avec lui. Nous devions aller, Mme de Saint-Simon et moi, avec le maréchal et la maréchale de Boufflers le lendemain de ce départ à Villeroy voir la maréchale. Toute la cour, qui ne le sut que fort tard, applaudit fort à une si belle action et décorée de tant de générosité. La défense de Namur répondoit de celle que Boufflers feroit ailleurs. Il eut à Lille toutes sortes de munitions de guerre et de bouche, force artillerie, trois ingénieurs principaux, dix-neuf bataillons, deux autres bataillons d'invalides, quelque cavalerie, deux régiments de dragons, et il enrégimenta trois mille hommes de la jeunesse de la ville et des environs qui voulut de bon gré servir au siége. Les ennemis y amenèrent d'abord cent dix pièces de batterie et cinquante mortiers.

L'électeur de Bavière étoit cependant à Langendel avec un pont sur le Rhin, couvert d'une redoute, et le duc d'Hanovre dans ses lignes d'Etlingen, delà le Rhin, avec un détachement commandé par Mercy derrière la forêt Noire, tous ces côtés-là fort tranquilles.

Il étoit pourtant vrai que la plupart des bataillons qui étoient dans Lille se trouvèrent de nouveaux dont la plupart n'avoit jamais entendu tirer un coup de mousquet, et qu'il n'y avoit que médiocrement de poudre. Il s'y trouva quantité d'autres manquements. Boufflers mit à profit le peu de temps qu'il eut libre depuis son arrivée à Lille. Il y avoit apporté cent mille écus du sien qu'il avoit empruntés, répondit pour le roi de tout ce qu'il prit ou emprunta en Flandre, ce qui alla à plus d'un million, et enregimenta quatre mille fuyards d'Audenarde, qu'il trouva encore relaissés dans la ville et dans les environs. L'armée du roi étoit toujours à Lawendeghem, tranquille derrière le canal de Bruges. M. de Vendôme s'y moquoit de l'opinion du siége de Lille, comme d'une imagination folle et ridicule, et sa cabale faisoit l'écho à Paris et à la cour qui en furent les dupes. On auroit pu dans l'intervalle jeter bien des choses très-nécessaires qui manquoient dans Lille, si on l'avoit voulu croire l'objet des ennemis. M. de Vendôme avoit eu l'imprudence ou la

malice de déclarer tout haut que Mgr le duc de Bourgogne avoit ordre de secourir à quelque prix que ce fût la place que les ennemis assiégeroient, mais que pour Lille il la prenoit sous sa protection, et répondroit bien que les ennemis ne se hasarderoient pas à une entreprise d'un si grand engagement dans notre pays. Lille étoit investi le 12 août, à ce que le roi apprit le 14 par plusieurs courriers de Flandre; que le même jour il en arriva un de l'armée, d'où on mandoit qu'on croyoit les ennemis déterminés à faire le siége de Tournai, et que là-dessus l'armée alloit marcher. On en voulut douter encore quelques jours : à la fin les visages allongèrent, mais la flatterie prit d'autres langages. Les uns ne craignirent point de dire d'un ton indifférent qu'on s'étoit passé de Lille si longtemps qu'on s'en passeroit bien encore. Vaudemont et la cabale le prirent d'un autre ton. Ils répandirent qu'une entreprise si folle étoit le plus grand bonheur qui pût arriver, et qu'il falloit que les prospérités eussent aveuglé les ennemis, pour s'être engagés si avant dans notre pays pour y échouer devant une place de cette importance, et avec une armée moins nombreuse que la nôtre. Ces misérables contes ne déplurent pas au roi, mais infiniment à Mme la duchesse de Bourgogne, qui le fit sentir à quelques dames qui osèrent les lui tenir.

Le roi Auguste, qui n'avoit point de troupes en Flandre, vint incognito à l'armée des ennemis. Le prince Eugène fit le siége, et ouvrit la tranchée le 22 août. Le duc de Marlborough commandoit l'armée d'observation. Il passa l'Escaut pour se mettre en situation d'empêcher la jonction du duc de Berwick avec Mgr le duc de Bourgogne, dont l'armée étoit toujours en son même camp de Lawendeghem. Tandis qu'on étoit tout occupé de ces intéressantes nouvelles à Fontainebleau, Alhéroni y arriva sans y être attendu et mit pied à terre chez Chamillart. Il y passa vingt-quatre heures, ne vit ni le roi ni le monde, et s'en retourna tout court. On peut juger de la curiosité qu'il donna à tout le monde, et de tous les raisonnements qui se firent. Étoit-il secrètement mandé? étoit-ce réprimande? étoit-ce envoi, excuses personnelles ou éclaircissement des faits passés? Mais rien de tout cela, pas même raisonnement sur les affaires de Flandre. Le duc de Parme tremblant, mais fort désireux de la ligue d'Italie, avoit pris cette voie pour la presser, pour offrir tout ce peu qu'il pouvoit faire, pour entrer dans des détails bientôt discutés quand on parle, mais qui sont sans fin quand on écrit. Ce fut là le vrai sujet du voyage d'Albéroni. Mais de croire qu'entre lui et Chamillart, il n'y eut point quelque épisode de Flandre, et qu'il ne vit point en secret M. du Maine, M. de Vaudemont, et les plus importants de la cabale, je pense que ce seroit fort se tromper. Quatre ou cinq jours après, le roi partit de Fontainebleau le lundi 27 août, pour aller coucher à Petit-Bourg et le lendemain à Versailles.

Le roi témoigna ne vouloir rien épargner pour se conserver une place aussi importante que Lille, et qui étoit personnellement une de ses premières conquêtes. Il parut surpris de la tranquillité de son armée toujours derrière le canal de Bruges, dans ce même camp où elle étoit venue d'Audenarde. Il y dépêcha un courrier avec un ordre positif de marcher au secours. M. de Vendôme le renvoya avec des représentations

et des délais, qui lui en attirèrent un second avec les mêmes ordres encore plus pressants. Personne dans l'armée n'en comprenoit l'inaction. Mgr le duc de Bourgogne pressoit et faisoit d'autant plus presser M. de Vendôme par ce peu de gens d'assez de poids pour l'oser faire, que ce prince se souvenoit des propos d'Audenarde et de ceux qu'avoit réveillés l'opposition qu'il avoit montrée à attaquer le grand convoi du prince Eugène. Les efforts furent vains au premier courrier. Ils ne réussirent pas mieux au second, par le retour duquel Mgr le duc de Bourgogne ne laissa pas ignorer au roi qu'il ne tenoit pas à lui ni aux généraux qu'il ne fût obéi. Vendôme demeuroit ferme en ses remises et ne vouloit point s'ébranler.

A cette dernière désobéissance le roi se fâcha autant qu'il put se fâcher contre M. de Vendôme et dépêcha un troisième courrier avec le même ordre à ce duc et un autre ordre particulier à son petit-fils de marcher avec l'armée, malgré M. de Vendôme, s'il continuoit à vouloir différer. Alors il n'y eut plus moyen de s'en défendre, mais [il marcha] avec lenteur, sous prétexte de rassembler ce qui étoit séparé et de faire les dispositions nécessaires. Plus de prévoyance, ou plutôt de volonté, eût prévenu ce dernier délai dans un temps où [on] en avoit perdu un si précieux, et où tous les instants n'en étoient que plus chers. Lorsqu'il fallut se déterminer sur le choix de la route à prendre pour joindre le duc de Berwick qui avoit reçu les ordres pour s'avancer de son côté, M. de Vendôme maître absolu, ou complaisant sans réplique, comme il lui convenoit pour ses vues, et comme il l'avoit bien montré à Audenarde, sur l'attaque du convoi, et en dernier lieu pour se mettre en marche de Lawendeghem, ne voulut admettre aucun raisonnement; il décida avec autorité pour le chemin de Tournai, et dit en même temps que lorsqu'on s'approcheroit de Lille, il permettroit les délibérations, parce que les divers partis qu'on pourroit prendre le mériteroient bien. Le détail de ce qui se passa jusqu'à la jonction seroit ici inutile. Il suffit de dire que Mgr le duc de Bourgogne arriva avec son armée le mardi 28 août à Ninove sur le minuit. Le lendemain jeudi 29, le duc de Berwick le vint saluer sur les neuf heures du matin. Il étoit accompagné d'un très-petit nombre de gens principaux de son armée qu'il avoit laissée à Gamarache, et qui joignit le 30 la grande armée dans sa marche à Lessines.

Berwick, avec ses dignités et son bâton de maréchal de France, orné des lauriers d'Almanza, et plus que tout cela aux yeux du roi, bâtard encore plus que Vendôme puisqu'il l'étoit lui-même, passa comme ses confrères sous les Fourches claudiennes[1] le jour même de la jonction de son armée, pour laquelle il prit l'ordre du duc de Vendôme avec une indignation dont il ne se cacha pas. Il ne mit pas le pied chez M. de Vendôme; il déclara publiquement qu'il remettoit son armée à Mgr le duc de Bourgogne, pour être incorporée dans la sienne par un nouvel ordre de bataille et de campement, qu'il n'avoit plus rien à y faire, qu'il

1. Saint-Simon veut parler des *Fourches caudines*, si connues par le désastre des Romains.

ne prétendoit à aucun commandement, ni à aucune fonction, et qu'il ne se mêleroit de quoi que ce soit, sinon de se tenir auprès de la personne de Mgr le duc de Bourgogne.

Razilly s'en étoit allé pour ne plus revenir à cause de la mort de sa femme, et d'O avoit été mis en sa place auprès de M. le duc de Berry. Le maréchal de Matignon étoit allé malade à Tournai, avec un passeport des ennemis. Il y fut assez mal, et de là, sous prétexte de sa santé, gagna Paris d'où il eût mieux fait de n'avoir bougé. Berwick avoit proposé cet expédient pour s'épargner le calice de prendre l'ordre. Il fut accepté pour le lui éviter chaque jour, mais le roi se roidit à le lui faire avaler une fois en arrivant, pour qu'il ne manquât rien au triomphe de Vendôme sur tous les maréchaux de France. On peut juger de l'effet que produisit cette suspension et cette séparation dans l'armée; quelle aigreur! quelle division! Jamais armée si formidable qu'après cette espèce d'incorporation: cent quatre-vingt-dix-huit escadrons, quarante-deux en outre de dragons, cent trente bataillons outre ce qui en fut dispersé dans les places et dans les postes, et ce qui n'avoit pas rejoint depuis Audenarde; tous les corps distingués, la plupart des vieux et de ceux d'élite, celle de la cour en militaire; double équipage de vivres et d'artillerie, abondance d'argent et de toutes choses, commodités à souhait du pays et du voisinage de nos places; vingt-trois lieutenants généraux, vingt-cinq maréchaux de camp en ligne, soixante-dix-sept brigadiers, en un mot, ce qui de mémoire d'homme ne s'étoit jamais vu, et une ardeur de combattre qui ne pouvoit être plus vive, plus naturelle, plus générale.

Dans cet état, on marcha à Tournai; on y séjourna pour faire passer la rivière plus commodément, et on comptoit sur un combat décisif. Beauvau, évêque de Tournai, publia des dévotions pour implorer la bénédiction de Dieu sur nos armes. Mgr le duc de Bourgogne y assista entre autres à une procession générale. La cabale et les libertins ne le lui pardonnèrent pas; les interprétations furent les plus malignes, et fort publiques; on trouva d'ailleurs que son temps eût été plus nécessairement employé à des délibérations sur les partis à prendre au sortir de Tournai, et que c'étoit prier que de s'acquitter d'un devoir si urgent et si principal. Il y avoit en effet beaucoup à s'aviser sur les différents partis à prendre, mais il n'y eut presque point de consultation. Ce peu même fut aigre et tumultueux. Vendôme saisit toute l'autorité; le jeune prince, trop battu, trop mal soutenu, le laissa faire. Chacun de ce qui étoit là de principal trembla et mesura ses paroles. Berwick, uniquement attaché à suivre Mgr le duc de Bourgogne, se renfermoit à lui dire en particulier ce qu'il pensoit, et affectoit assez de témoigner son mécontentement et son inutilité. Il s'en ouvrit en particulier à d'O, et continua à ne voir Vendôme que chez le prince, improuvant en effet la plupart de ce qui se faisoit.

Vendôme se prenoit à lui aigrement de sa réserve, de son inutilité, de son air de censeur dans son silence, surtout des douces oppositions que le jeune prince montroit quelquefois à ses sentiments, quoique inutilement. Berwick ne fut pas ménagé par la cabale, mais elle ména-

gea incomparablement moins l'héritier nécessaire de la couronne, et acheminoit contre lui ses desseins à grands pas. Enfin, parmi toutes ces agitations, on envoya les bagages à Valenciennes, on acheva de passer l'Escaut à Tournai. On en partit le 2 septembre, et on se mit à longer la Marck par des pays coupés et fâcheux, doublant presque le chemin à cause de la tortuosité du ruisseau. Jusqu'au capitaine des guides trouvoit ce parti-là le moins bon de tous à prendre, soit que l'armée se fût éloignée du cours du ruisseau pour le doubler après à sa source, comme on fit, soit qu'elle l'eût passé près de Tournai, où il n'y avoit rien de plus facile. Après beaucoup de peine et de fatigue, elle arriva le 4 septembre à Mons-en-Puelle, vers la source de la Marck, où elle séjourna cinq jours. Elle s'étoit approchée ainsi du grand chemin de Douai à Lille. Elle attendoit Saint-Hilaire, avec beaucoup d'artillerie de Douai pour en être joint à Orchies. Marlborough campoit cependant au dedans de la Marck, sa droite à Pont-à-Marck, sa gauche à Pont-à-Tressin. Pendant ce petit séjour de notre armée, il faut voir ce qui se passoit à la cour, d'où elle attendoit des ordres sur le choix des partis à prendre.

L'agitation y étoit extrême, jusqu'à l'indécence. On n'y étoit occupé que de l'attente d'une bataille décisive; chacun étoit entraîné à la désirer dans la réduction où en étoient les choses; il ne sembloit même plus permis d'en douter. L'heureuse jonction des deux armées avoit été regardée comme un présage certain du succès. Chaque retardement aigrissoit l'impatience; depuis le départ de Tournai jusqu'au courrier dépêché de Mons-en-Puelle, il n'en étoit point venu. Chacun étoit dans l'inquiétude, le roi même demandoit des nouvelles aux courtisans, et ne pouvoit comprendre ce qui retardoit les courriers. Les princes et tout ce qui servoit de seigneurs et de gens de la cour étoit dans cette armée. On voyoit à Versailles le danger de ses plus proches, de ses amis, et les fortunes en l'air des maisons les plus établies. Les prières de quarante heures étoient partout; Mme la duchesse de Bourgogne passoit les nuits à la chapelle, tandis qu'on la croyoit au lit, et mettoit ses dames à bout par ses veilles. A son exemple, les femmes qui avoient leurs maris à l'armée ne bougeoient des églises. Le jeu, les conversations même avoient cessé. La frayeur étoit peinte sur les visages et dans les discours d'une manière honteuse. Passoit-il un cheval un peu vite, tout couroit sans savoir où. L'appartement de Chamillart étoit investi de laquais, jusque dans la rue; chacun vouloit être averti du moment qu'il arriveroit un courrier; et cette horreur dura près d'un mois jusqu'à la fin des incertitudes d'une bataille. Paris, comme plus loin de la source des nouvelles, étoit encore plus troublé, les provinces à proportion davantage. Le roi avoit écrit aux évêques pour qu'ils fissent faire des prières publiques, et en des termes qui convenoient au danger; on peut juger quelle en fut l'impression et l'alarme générale.

La flatterie parmi tout cela ne laissoit pas de se présenter de front, et de se transformer en mille différentes manières; jusque-là que Mme d'O s'en alloit plaignant le sort de ce pauvre prince Eugène, dont les grandes actions et la réputation alloient périr avec lui dans une si

folle entreprise, et que, tout ennemi qu'il étoit, elle ne pouvoit s'empêcher de regretter un capitaine d'un si rare mérite. La cabale, plus bruyante que jamais, répondoit d'une victoire assurée et de la certitude que le secours de Lille ne pouvoit échapper à M. de Vendôme. J'écoutois ces propos avec indignation; j'avois très-présent tout ce qui s'étoit passé avant et après Audenarde; qu'il n'avoit fallu rien moins pour ébranler M. de Vendôme de derrière le canal de Bruges que trois ordres exprès par trois courriers consécutifs, et le dernier chargé d'un ordre précis à Mgr le duc de Bourgogne de faire marcher l'armée malgré lui, s'il s'y opposoit encore; les délais que sous divers prétextes il y avoit apportés; le choix d'autorité d'un chemin le plus long; treize jours de marche, de son aveu, pour arriver sur Lille, encore s'il n'arrivoit point d'embarras, sans compter les séjours imprévus et nécessaires. Il falloit, disoit-il après, le temps de délibérer le par où on s'y prendroit pour le secours. Je voyois un si grand temps perdu, et si précieux, tant de loisir au prince Eugène de bien assurer toutes ses avenues et cependant de presser le siége, et à Marlborough de bien choisir ses postes, de les reconnoître, de prévoir tout, pour, de quelque côté qu'on voulût percer, se présenter au-devant avec tous ses avantages, que le projet de Vendôme et de sa cabale, qui m'avoit saisi en gros dès le choix de Mgr le duc de Bourgogne pour commander cette armée, me devint évident. Je ne crus jamais que M. de Vendôme voulût secourir Lille, mais qu'après avoir osé attaquer le prince aussi hardiment et aussi cruellement qu'il avoit fait de dessein manifestement formé, pendant toute la campagne, sa résolution étoit bien prise de lui faire avorter ce secours si important entre les mains, de l'accabler de tout le blâme, et de l'écraser de la sorte sans retour.

Un soir que, dans l'impatience de ce courrier qu'on attendoit toujours de Mons-en-Puelle, je causois chez Chamillart avec cinq ou six personnes de sa famille après souper, et où étoit La Feuillade, pénétré de ma conviction et du dépit de toutes les vanteries de bataille, de victoires et de secours que j'entendois là sans mot dire de colère, jusqu'à en désigner le jour et le moment, la patience m'échappa tout d'un coup, et je proposai à Cani, que j'interrompis, de parier quatre pistoles qu'il n'y auroit point de combat, et que Lille seroit pris et point secouru. Grand bruit parmi ce peu que nous étions d'une proposition si étrange, et force questions des raisons qui m'y pouvoient porter. Je n'avois garde de leur dire la véritable; je répondis froidement que c'étoit mon opinion. Cani et son père, à l'envi, me protestèrent que, outre le désir ardent de Vendôme et de toute l'armée, les ordres les plus précis et les plus réitérés étoient partis pour le secours; que c'étoit jeter mes quatre pistoles dans la rivière que de les parier; et qu'ils m'en avertissoient parce que Cani parieroit à jeu sûr. Je leur dis avec le même flegme, mais qui couvroit tout ce qui bouilloit en moi, que j'étois persuadé de tout ce qu'ils avançoient, mais qu'en deux mots je ne changeois point d'avis, et que je le soutenois à l'angloise. Je fus encore exhorté, je tins bon, et toujours avec ce peu de paroles. A la fin, ils consentirent en se moquant de moi, et Cani me remerciant du petit présent que je lui voulois bien

faire. Nous tirâmes quatre pistoles lui et moi de notre poche, et nous les mîmes entre les mains de Chamillart. Jamais homme ne fut plus étonné. En serrant ces huit pistoles, il m'emmena tout à l'autre bout de la chambre. « Au nom de Dieu, me dit-il, faites-moi la grâce de me dire sur quoi vous fondez votre persuasion, car je vous répète, en foi d'homme d'honneur, que j'ai dépêché les ordres les plus positifs, et qu'il n'y a plus aucun moyen de s'en dédire. » Je me tirai d'avec lui par le temps perdu que les ennemis auroient bien employé, et par l'impossibilité qui se trouveroit à l'exécution des ordres et des désirs. Je n'avois garde, quelque intimes que nous fussions, d'en dire davantage à un pupille de Vaudemont et de ses nièces, et aussi entêté de Vendôme, et trop homme d'honneur, mais trop incapable en même temps d'ouvrir les yeux pour espérer de lui faire rien voir d'un projet qu'ils n'avoient eu garde de lui laisser apercevoir, et pour lequel, sans s'en douter, il les avoit jusqu'alors si utilement servis.

Rien de plus simple que ce pari et que la manière dont il s'étoit fait, dans un particulier où je passois une partie de presque toutes mes soirées. Je n'avois pas même voulu m'expliquer sur rien, sinon tête à tête avec Chamillart, de l'amitié et de la discrétion duquel j'étois assuré, lorsqu'il me pressa dans ce bout de la chambre où il me promit même le secret de ce que je lui dirois, et où je ne lui dis rien que de vague, de mesuré, de public. Une très-prompte expérience, et très-fâcheuse dans la suite, m'apprit qu'il n'y avoit rien de plus imprudent. Dès le lendemain, ce pari fut la nouvelle de la cour; on ne parla d'autre chose. On ne vit point à la cour sans ennemis. Je n'y devois donner d'envie à personne; mais les amis considérables que j'y avois me faisoient regarder comme quelqu'un et quelque chose à mon âge. Les Lorrains ne me pouvoient pardonner diverses choses que j'ai racontées, et beaucoup d'autres qui n'ont pas valu la peine d'être écrites. M. du Maine, dont j'avois esquivé les prodigieuses avances et qui ne pouvoit ignorer ce que je sentois sur son rang, ne m'aimoit pas, par conséquent Mme de Maintenon. Je m'étois trop vivement déclaré lors du combat d'Audenarde pour que la cabale de Vendôme me le pardonnât. Ils ne laissèrent donc pas tomber mon pari. M. le Duc et Mme la Duchesse s'y joignirent pour l'affaire de Mme de Lussan que j'ai racontée, et ma cessation de les voir; d'Antin, outré fort mal à propos d'une préférence pour l'ambassade de Rome, qui même n'avoit pas eu lieu, et grandement dédommagé par la fortune qu'il avoit saisie depuis, s'y épargna peut-être moins que personne. Mon laconisme fit peut-être sentir aux coupables à qui et à quoi j'imputois la perte prochaine de Lille; bref, ce fut dès le lendemain un vacarme épouvantable. La noirceur alla jusqu'à m'accuser d'improuver tout, d'être mécontent et de me délecter de tous les mauvais succès. Ces propos furent soigneusement portés jusqu'au roi; ils lui furent adroitement persuadés; cette réputation de tant d'esprit et d'instruction, dont ils s'étoient si bien trouvés après mon choix pour Rome, fut renouvelée et rafraîchie dans son esprit avec art, et je me trouvai entièrement perdu auprès de lui sans le savoir que plus de deux mois après, et sans même me douter de rien à son égard de fort long-

temps. Tout ce que je pus alors fut de laisser tomber ce grand bruit, et me taire pour ne pas donner lieu à pis.

Enfin ce courrier de Mons-en-Puelle tant attendu arriva, et ne fit que renouveler les transes et l'aigreur des esprits. Il rapporta que l'armée étoit enfin à Mons-en-Puelle campée sur quatre lignes, la droite vers Blouïs, la gauche sur Tumières, la réserve et les dragons à Alligny-sur-la-Marck, dans laquelle il n'y avoit pas une goutte d'eau; qu'on attendoit Saint-Hilaire et sa nombreuse artillerie venant de Douai; que les ennemis avoient leur droite appuyée vers Hennequin à un marais, leur gauche à Frettin et un autre marais, plusieurs chemins creux devant eux, surtout à leur droite; qu'ils occupoient le village d'Entiers devant leur gauche; qu'ils se retranchoient partout, et Entiers même, et qu'ils travailloient à établir quantité de batteries; que notre armée se disposoit à déboucher devant eux dans la plaine pour se mettre en bataille et tâcher à les chasser de là; que nous occupions les châteaux de Plouy-de-l'Assessoy et du Roseau, et la cense d'Ainville; que ce débouché n'avoit qu'un quart de lieue de large entre les bois du Roi à gauche et le château du Roseau à droite, où commence un pays inaccessible; qu'on y travailloit à faire huit chemins; que notre grosse artillerie devoit aller par Falempin, parce qu'on comptoit de porter notre gauche par Seclin, vis-à-vis la droite des ennemis. En cette disposition, il y avoit deux partis à choisir, l'un de déposter les ennemis de vive force, l'autre de jeter du secours dans Lille qui le pouvoit aisément recevoir par le côté de la citadelle, tandis qu'on tenoit les ennemis de si près. Ce dernier parti étoit l'avis de tous les généraux, celui de laisser consumer aux ennemis leurs munitions et leurs vivres, de les jeter dans la nécessité des convois, et d'attendre de leur impuissance ce qui ne s'en pouvoit espérer par la force.

M. de Vendôme, qui avoit tant hésité et retardé pour s'ébranler, qui, ferme pour le chemin de Tournai, ensuite pour longer la Marck, avoit si nettement déclaré qu'il seroit d'avis de mûres délibérations lorsqu'il seroit question des moyens et de la manière du secours, ne s'en souvint plus dès qu'on en fut là. Il maintint fort et ferme qu'il falloit attaquer; ses dépêches ne chantoient que bataille et victoire, ses chiens de meute ne publioient autre chose, tandis qu'ayant pu si commodément passer la Marck près de Tournai, il avoit constamment refusé d'abréger huit journées, et beaucoup de peine et de fatigues, se porter de plain-pied dans un pays ouvert et tout proche de Lille, préféré les inconvénients dont il se trouvoit maintenant enveloppé sur la seule crainte de trouver les ennemis au-devant de lui avant d'être suffisamment déployé devant eux, sur la seule confiance de les écraser à force d'artillerie qui lui en fit aller chercher le renfort de Saint-Hilaire par le long détour qu'il voulut prendre. Mais parlons ici franchement. Rien de tout cela; mais le second tome d'Audenarde, mais plus pourpensé. La même lenteur et la même opiniâtreté à s'ébranler, la même ruine par la perte d'un temps précieux, ne rien faire quand il pouvoit tout faire, vouloir tout quand il ne pouvoit plus rien, et qu'il le sentoit mieux que personne. Ainsi voulut-il passer la nuit comme on étoit après le combat d'Audenarde,

et le recommencer le lendemain, quoiqu'il vît ce dessein insensé et impraticable; ainsi publia-t-il qu'il eût battu les ennemis si on l'eût voulu croire, pour affubler Mgr le duc de Bourgogne du dommage et de la honte de toute cette action, et s'en attirer gloire et honneur, tandis que, complaisant une seule fois à l'opposition de l'attaque du convoi, pour l'insulter mieux, il s'étoit rendu si absolu toutes les autres, et l'avoit si audacieusement montré au jeune prince parlant publiquement à lui. On voit la même conduite, la même cadence en ce secours; et quand par ses lenteurs et ses détours, en fermant la bouche à tout le monde, il a tant fait que de laisser prendre et accommoder en plein loisir à Marlborough un poste inattaquable, et qu'il juge très-bien qui ne s'attaquera pas, il ferme la bouche à tous après avoir promis la liberté de délibérer, crie, écrit, corne bataille et victoire, et prépare à Mgr le duc de Bourgogne tout l'affront d'avoir manqué le secours.

Ce prince, qui n'avoit pas oublié les propos d'Audenarde, tint aussi pour attaquer les ennemis. Ce courrier tant attendu fut dépêché pour recevoir les ordres du roi sur le parti auquel on devoit s'arrêter, tandis que les dispositions s'achevoient, et que Saint-Hilaire se hâtoit de joindre. Mais ce ne fut pas tout ce qu'il rapporta. On apprit que le jour qu'on étoit arrivé à Orchies, M. de Vendôme avoit fait passer à Pont-à-Marck quelques troupes de l'autre côté de ce ruisseau pour reconnoître les ennemis qui, le ruisseau entre eux et notre armée, l'avoient côtoyé le plus près qu'ils avoient pu, et que ce détachement les ayant trouvés éloignés, parce que ce jour-là ils s'étoient mis dans le poste que je viens d'expliquer, M. de Vendôme envoya prier Mgr le duc de Bourgogne de pousser à Pont-à-Marck où il étoit, et où il lui avoit proposé de faire passer l'armée; que tous les officiers généraux trouvèrent dangereux de se commettre à une action demi-passée, ce qui pouvoit arriver si le duc de Marlborough étoit averti à temps et se reployoit sur nous; que Mgr le duc de Bourgogne ne se déclara pas assez nettement, quoique Cheladet, lieutenant général, criât qu'il falloit rompre son épée et n'en porter jamais si on ne passoit point dans un moment si favorable; que le duc de Berwick, outré de tout ce que j'ai raconté, garda un silence opiniâtre; qu'enfin le temps s'étant écoulé en délibérations, la marche s'étoit continuée sur Orchies. Il n'est pas croyable le bruit qu'en fit la cabale, et les avantages qu'elle en prit sur le fils de la maison dans sa maison même, et partout. Il retentit dans les provinces et dans Paris par le soin de ses émissaires, et cela s'établit et pénétra partout. Comme il venoit peu de lettres de Flandre, et toutes laconiques et vaines, chacun s'étant fait sage par son expérience, il n'est pas possible de représenter l'excès de l'étonnement, lorsqu'au retour de tout le monde de l'armée, on sut que tout ce qu'il y avoit de véritable de ce grand débat de Pont-à-Marck, c'étoit qu'Artagnan, lieutenant général, y avoit passé en effet à la tête d'un gros détachement, avec ordre de longer la Marck de l'autre côté jusqu'à sa source, qui en étoit fort proche, afin de reconnoître le pays et d'y faire faire trois chemins pour faciliter l'armée à reployer sur les ennemis après qu'elle auroit doublé la source de la Marck; le tout sans que M. de Vendôme, ni autre quel

qu'il fût, eût imaginé de faire passer l'armée à Pont-à-Marck, de l'autre côté de ce ruisseau, ni de changer quoi que ce fût au premier projet.

La nouvelle consultation faite au roi par les dépêches de ce courrier si l'on combattroit ou non, le fâcha à tel point, après les ordres positifs qu'il en avoit donnés tant de fois qu'il ne put s'empêcher, contre sa coutume, d'en laisser voir sa colère. Il dit avec émotion que, puisqu'ils vouloient encore des ordres, ils en auroient trois heures après, et trois heures après son arrivée ce même courrier repartit avec des ordres plus pressants que jamais. Mais on n'en fut pas quitte pour ce mensonge de dispute de Pont-à-Marck. Il fut répandu avec une assurance et un déchaînement qui ferma la bouche jusqu'au retour des officiers principaux de l'armée de Flandre, qu'il s'étoit tenu un conseil de guerre à Mons-en-Puelle pour discuter le pour et le contre de l'attaque des ennemis, et si le pour l'emportoit, les moyens et la manière de la faire; que d'O et Gamaches bonnetèrent[1]: les officiers généraux leur représentèrent avec autorité qu'il s'agissoit beaucoup moins de la conservation de Lille que de celle des princes; qu'intimidés de la sorte, M. de Vendôme fut le seul pour l'attaque; que Mgr le duc de Bourgogne, qui étoit d'abord de cet avis, se rendit à l'opinion uniforme des officiers généraux; que M. le duc de Berry maltraita un peu le duc de Guiche en ce conseil; que le duc de Berwick se déclara aussi pour la négative; que ce fut en conséquence de ce qui s'étoit passé en ce conseil que le courrier avoit été dépêché pour consulter encore une fois le roi et recevoir ses derniers ordres; que Vendôme y avoit parlé aigrement et fortement, mais en général, et qu'en sortant de l'assemblée il avoit traité d'O et Gamaches durement. Il est inconcevable avec quelle célérité cette nouvelle fut répandue, fut reçue, pénétra tout, révolta tout le monde, et fit de bruit et de désordre. La cour, Paris, les provinces en retentirent. D'O et Gamaches y passèrent pour avoir agi dans l'esprit et le désir de Mgr le duc de Bourgogne, sans lequel ils n'eussent osé d'eux-mêmes se charger d'une commission si dangereuse, si honteuse, si importante, d'où résultèrent des cris et des clameurs sans retenue aussi tristes contre Mgr le duc de Bourgogne, que flatteurs pour le duc de Vendôme. Toutefois ce qu'il y eut de véritable est qu'il ne fut non-seulement pas la moindre question de conseil de guerre, mais pas même mention de consulter personne. Bien est-il vrai que la cabale que Vendôme avoit dans l'armée fit si bien qu'elle persuada généralement toutes les troupes, mais sans dire un mot de ce conte imaginaire de conseil de guerre, que le duc de Vendôme et les siens seuls vouloient combattre, que Mgr le duc de Bourgogne s'y opposoit; que cela fit un fracas étrange dans l'ardeur où elles étoient d'en venir aux mains, et l'impatience extrême des retardements, d'où la licence s'y glissa au point qu'elles se mirent à crier au Vendômiste ou au Bourguignon sur ceux qui passoient à la tête des camps ou des postes, suivant l'attachement qu'elles leur croyoient, et plus encore suivant l'opinion bonne ou mauvaise qu'elles

1. Opinèrent du bonnet, sans parler.

avoient de leur courage. Cela dura, entretenu sous main, après avoir été excité de même. Le contre-coup en fut porté avec la dernière promptitude à la cour, à Paris, dans les provinces, à nos autres armées, enfin jusque chez les étrangers et chez les ennemis, et fit l'effet le plus sinistre. Je me contente ici d'un récit nu dans la plus exacte vérité. Il est tellement au-dessus de toute réflexion que je n'y en ferai aucune.

CHAPITRE XIX.

Chamillart à l'armée. — Aigreur hardie de M. le Duc. — Vendôme et Berwick replâtrés par Chamillart. — Canonnade d'Entiers. — L'armée repasse l'Escaut. — Chamillart de retour à Versailles. — Divers mouvements du roi. — Indifférence de Monseigneur. — Monseigneur entraîné pour toujours contre Mgr le duc de Bourgogne. — Audacieux et calomnieux fracas contre Mgr le duc de Bourgogne. — Mensonge en plein sur le P. Martineau. — Mensonges en plein sur Nimègue et Landau. — Prévention du roi. — Déchaînement incroyable contre Mgr le duc de Bourgogne. — Fautes sur fautes de Vendôme. — Mort et deuil d'un fils de quatre ans et demi de M. du Maine. — Misère de M. le Prince. — Ducasse arrive avec les galions. — Exilles et Fenestrelle pris par le duc de Savoie. — Éloge du maréchal de Boufflers et ses soins à Lille. — Grande défense à Lille. — Le chevalier de Luxembourg se jette avec secours dans Lille; est fait lieutenant général. — L'électeur de Bavière à Compiègne, où Chamillart le va trouver. — Bruxelles tristement manqué par l'électeur de Bavière. — Inondations et mouvements contre les convois. — La Mothe chargé de s'opposer au convoi. — Sa protection; son caractère. — Battu par le convoi à Winendal.

Parmi tout cela, Vendôme, presque toujours au lit ou à table à Mons-en-Puelle, déchargé, suivant sa coutume, de tous les détails sur les uns et sur les autres, ne pensa jamais qu'à multiplier ses chemins et son artillerie, et ne compta de venir à bout des ennemis qu'en les écrasant par un feu d'enfer. Au retour du courrier, et Saint-Hilaire prêt à joindre, la surprise fut extrême à la cour d'y voir disparoître Chamillart, et à l'armée de l'y voir arriver presque aussitôt que le courrier. En effet, le 7 septembre, un vendredi matin, ce courrier si souvent nommé arriva à Versailles, et en fut redépêché trois heures après. Quelques heures ensuite il en fut envoyé un autre pour faire avancer l'escorte au-devant de Chamillart, et le soir de ce même jour, ce ministre partit à huit heures et demie de Versailles, allant coucher comme on crut à l'Étang, mais pour l'armée de Flandre. Il arriva à Mons-en-Puelle le lendemain samedi à six heures du soir.

La cabale triompha de ce voyage avec cette audace, vrai ou faux, de tirer avantage de tout. Elle publia que le seul objet de ce voyage étoit d'arrêter M. de Vendôme dans l'importance de ses fonctions, qu'il vouloit tout quitter, que ce contre-temps avoit paru si fâcheux que le roi avoit mieux aimé se priver pour quelques jours de son ministre, quoique si nécessaire dans les circonstances présentes, et l'envoyer au duc de Vendôme pour l'empêcher, comme que ce pût être, d'abandonner l'armée et les affaires de la guerre, comme il le vouloit. D'autres plus sim-

ples débitèrent que le roi, embarrassé de tant d'avis divers sur un point si critique, avoit envoyé Chamillart, instruit à fond de ses intentions, pour écouter chacun sur les lieux, décider ensuite, et gagner ainsi le temps qui se perdoit en courriers. Mais la vérité est que le roi, qui, sur les ordres si exprès et si positifs qu'il venoit de donner par ce dernier courrier, ne doutoit pas d'une bataille à son arrivée, désira que Chamillart fût sur les lieux pour être en état, après le combat, d'ordonner de toutes choses pour que rien ne manquât et en bien profiter s'il étoit heureux, ou s'il bastoit mal, mettre ordre à tout, et empêcher les suites de têtes tournées comme à Ramillies, veiller à la conservation de tout ce qui se pourroit en surintendant dont les ordres s'étendent dans tous les départements, en homme d'autorité et de confiance à la main des généraux, capable de consulter avec eux et de les décharger de tous autres soins que des purement militaires. Quelque sage que fût cette mission, la plupart la trouvèrent ridicule. M. le Duc, toujours enragé de ne rien faire, dit tout haut qu'il n'étoit pas douteux que ce voyage n'eût fait plaisir à tout le monde, parce que, dès qu'on l'avoit su, chacun en avoit pensé mourir de rire. Cani demeura auprès du roi pendant l'absence de son père, lui porta les dépêches, écrivit plusieurs fois sous lui les réponses ou les ordres qu'il dictoit, et pourvut au courant des affaires, ce qui parut d'une confiance bien singulière pour son âge.

Le duc de Berwick donna un lit à Chamillart. Il travailla sur-le-champ à raccommoder le duc de Vendôme avec lui. Que ne peut point un ministre et un ministre favori? Les deux ducs se visitèrent réciproquement: Berwick consentit à parler et à traiter affaires avec Vendôme, mais toujours sans vouloir de commandement. Mgr le duc de Bourgogne se rapprocha aussi de Vendôme, qui, éloigné de nouveau, daigna, de son côté, faire quelques pas. Tout cela fut brusque, mais sincère aussi, comme on le peut imaginer. Ils passèrent en délibérations la plupart de la nuit. M. le duc de Berry y fut admis à tout, et y montra du sens et beaucoup d'envie de faire. Aussi, pour le dire en passant, Vendôme le fit-il fort valoir, et sa cabale ne perdit point d'occasion de l'exalter de toute la campagne. C'étoit le fils favori de Monseigneur, à qui ils n'avoient garde de déplaire; c'étoit exciter la jalousie de Mgr le duc de Bourgogne, s'ils l'avoient pu, et c'étoit se servir de l'un pour perdre et plus sûrement anéantir l'autre.

Le 9, lendemain de l'arrivée de Chamillart, il passa les défilés avec les princes, les ducs de Vendôme et de Berwick, et une très-courte élite d'officiers généraux, et furent reconnoître les retranchements des ennemis. Ils les longèrent de très-près d'un bout à l'autre, y essuyèrent même assez de feu, et dès lors il résulta de cet examen une impossibilité réelle de forcer un poste si bon de soi, auquel l'art avoit ajouté tout ce qui s'en pouvoit attendre. Ils occupoient le même terrain que j'ai expliqué de la Marck à la Deule, ayant Temple-Mars au centre. Malgré ce qui sautoit aux yeux de tous, Vendôme tint toujours fort et ferme pour attaquer. C'étoit un parti pris qui convenoit trop à ses vues pour l'abandonner, un parti conforme aux ordres tant de fois réitérés, aux désirs

si marqués du public, à l'ardeur si manifestée des troupes, un parti de valeur et d'audace, qui le feroit briller de gloire à bon marché, parce qu'il en voyoit bien l'exécution impossible, et qu'il n'étoit pas assez fou pour l'entreprendre contre sa propre conviction, et contre l'avis sans exception de tout ce qui avoit été admis à cette importante promenade. Cette artificieuse rodomontade n'empêcha pas Chamillart, libre en Flandre de la tutelle de Vaudemont et de ses nièces, de mander au roi la vérité telle qu'il l'avoit trouvée et que l'avoient vue comme lui tous ceux qui avoient visité les lignes de Marlborough avec lui, et nettement que les choses étoient en tel état, qu'on avoit eu raison de lui demander encore une fois ses ordres. Il en falloit croire ce ministre si peu prévenu pour Mgr le duc de Bourgogne, si admirateur du duc de Vendôme, et qui sortoit d'être témoin de la colère du roi sur ce dernier courrier, et des ordres que lui-même avoit dépêchés par les siens trois heures après son arrivée.

Le 10, l'armée marcha, passa sans aucun obstacle partie dans la source de la Marck, partie au-dessus, et se mit la droite à Ennevelin, le centre à Avelin, la gauche à l'hôpital près d'Houpelin. Mais les ennemis ayant retiré la même nuit quatre brigades d'infanterie et quelques dragons qu'ils avoient dans Seclin, nous y portâmes notre gauche. M. de Vendôme fit canonner le village d'Entiers, auquel leurs retranchements étoient attachés, et qu'ils avoient aussi très-bien retranché. Ils canonnèrent aussi notre camp, surtout ce qui se trouva le plus vis-à-vis d'Entiers. M. de Vendôme, qui, avec sa présomption accoutumée, ne doutoit pas de trouver Entiers abandonné, trouva fort étrange que rien n'y eût branlé, et qu'il ne parût pas au bout de dix-huit heures de canonnade que rien y fût endommagé. Les choses se trouvant au même état, le 12, sans apparence de pouvoir attaquer le village d'Entiers tandis que tant d'artillerie y réussissoit si peu, et sans espérance qu'elle y fît plus d'effet, sans moyen d'attaquer les retranchements, même sans nous être rendus maîtres d'Entiers; ou au moins l'avoir détruit, les visages commencèrent à s'allonger, et M. de Vendôme à s'apercevoir que ce feu d'enfer, par lequel il avoit compté de les écraser, ne leur nuiroit guère et les embarrasseroit encore moins. Enfin, après avoir occupé quatre jours ce camp d'où M. de Vendôme prétendoit tout foudroyer, il fallut le quitter, lui-même avouant enfin qu'il ne s'y pouvoit rien entreprendre. Il fut donc résolu de faire un grand tour pour les aller prendre par leurs derrières. On ne fut pas sans inquiétude qu'ils n'ouvrissent leurs retranchements pour faire à l'armée du roi la civilité de la reconduire, mais tout se passa tranquillement. Ils ne songeoient qu'à avancer leur siége, le mettre à couvert, prendre la place, et point à voler le papillon, ni à se commettre. L'armée alla donc camper à Bersé, puis à Templeuve où on vouloit demeurer quelques jours; mais par le défaut de subsistance, il fallut passer l'Escaut pour en trouver. Elle le passa donc le 17, et campa la droite à Erinnes, et la gauche au Saussoy près de Tournai. On fit en même temps quelques détachements à portée de rejoindre au moment qu'on le voudroit.

Chamillart arriva de l'armée à Versailles pendant le souper du roi, le

mardi 18 septembre. Le roi travailla avec lui au sortir de table jusqu'à son coucher, et ne fut qu'un moment avec les princesses. Chamillart rendit compte de tout ce qu'il avoit vu, et de la pleine espérance dans laquelle il avoit laissé M. de Vendôme de couper tous les convois des ennemis, et de leur ôter toute subsistance, c'est-à-dire de les réduire enfin à abandonner leur siége.

Le roi avoit besoin de ces intervalles de consolation et d'espérances Quelque maître qu'il fût de ses paroles et de son visage, il sentoit profondément l'impuissance où il tomboit de jour en jour de résister à ses ennemis. Ce que j'en ai raconté sur Samuel Bernard, à qui il fit presque les honneurs de ses jardins à Marly, d'intelligence avec Desmarets, pour en tirer un secours qu'il refusoit, et qui ne se pouvoit trouver ailleurs, en est une grande preuve. On remarqua beaucoup à Fontainebleau que la ville de Paris y étant venue le haranguer à l'occasion du serment de Bignon, nouveau prévôt des marchands, comme Lille venoit d'être investie, il répondit non-seulement avec bonté, mais qu'il se servit du terme « de reconnoissance pour sa bonne ville, » et qu'en le prononçant son visage s'altéra, deux choses qui de tout son règne ne lui étoient point échappées. D'un autre côté, il avoit quelquefois des distractions de fermeté qui édifioient moins qu'elles ne surprenoient. Lors de la jonction du duc de Berwick avec la grande armée, il remarqua un soir, chez Mme de Maintenon, beaucoup de tristesse et d'inquiétude en Mme la duchesse de Bourgogne. Il s'en étonna et lui en demanda la cause. Il chercha à la rassurer par le repos et la satisfaction qu'il se sentoit de la jonction de ses armées. « Et les princes, vos petits-fils? reprit-elle vivement. — J'en suis en peine, lui répondit-il, mais j'espère que tout ira bien. — Et moi, répliqua-t-elle, c'est de cela aussi que je suis triste et en peine. » Le roi, lors de ce frémissement de la cour que j'ai raconté sur l'attente à tous moments d'une bataille, désoloit la cour par ses sorties de tous les jours de Versailles pour la chasse ou pour la promenade, parce qu'on ne pouvoit savoir qu'après son retour les nouvelles qui arrivoient pendant qu'il étoit dehors : soit que ce fût une habitude qu'il ne voulût pas montrer dépendante de son inquiétude, soit qu'il n'en eût pas assez pour que ces amusements lui cédassent.

Pour Monseigneur il en paroissoit tout à fait exempt, jusque-là que le jour qu'on attendoit Chamillart de retour de Flandre, après Ramillies, où le roi l'avoit envoyé voir et chercher lui-même des nouvelles dont lui ni personne ne recevoit aucune, Monseigneur s'en alla dîner à Meudon, et dit qu'à son retour il sauroit toujours bien les nouvelles. Il en fit autant plus d'une fois, tandis que cette attente d'une bataille en Flandre, pour le secours de Lille, colloit tout le monde aux fenêtres pour voir arriver les courriers. Il se trouva présent lorsque Chamillart vint apporter au roi la nouvelle de l'investiture de cette place, et qu'il en lut la lettre. A la moitié Monseigneur s'en alla. Le roi le rappela pour entendre le reste. Il revint et l'entendit. La lecture achevée, il s'en alla encore, et sans avoir dit un seul mot. Entrant chez Mme la princesse de Conti, il y trouva Mme d'Espinoy, qui avoit des grands biens de ses

enfants en Flandre, et qui avant ceci comptoit d'aller faire un tour à Lille. « Madame, lui dit-il en arrivant et en riant, comment feriez-vous à cette heure pour aller à Lille? » Et tout de suite leur en apprit l'investiture. Ces choses-là blessoient véritablement Mme la princesse de Conti. Arrivés à Fontainebleau pendant tous les mouvements de cette armée, Monseigneur se mit un jour à réciter, par amusement, une longue enfilade de noms bizarres d'endroits de la forêt. « Mon Dieu, Monseigneur, s'écria-t-elle, la belle mémoire que vous avez là! C'est bien dommage qu'elle ne soit chargée que de pareilles choses! » Il ne tint qu'à lui de sentir le reproche, mais il ne songea pas qu'il en pût profiter.

Malgré cette insensibilité, la cabale de Vendôme, dont il étoit environné et possédé, réussit auprès de lui dans toutes ses vues. Il loua fort un soir à son coucher M. le duc de Berry devant tout le monde; il le fit encore d'autres fois, et jamais il ne fit mention en bien de Mgr le duc de Bourgogne. Il dit même une autre fois à son coucher qu'il ne le comprenoit point, qu'il s'étoit trouvé plusieurs fois à la tête des armées, mais qu'il n'y avoit jamais contredit MM. de Duras, de Lorges et de Luxembourg, avec qui il étoit, parce qu'il les croyoit plus capables que lui. Il oublioit apparemment Heilbronn, où il ne voulut jamais attaquer le prince Louis de Bade, quoi que pût faire et lui dire M. le maréchal de Lorges, lui en remontrer l'importance et la facilité, qui l'a eu sur le cœur toute sa vie. La crédulité de Monseigneur pour ceux qui l'obsédoient alloit à un point incroyable à qui n'en a pas eu l'expérience, comme j'aurai occasion dans la suite de le montrer. Il avala donc contre son propre fils tout le poison qui lui fut présenté; il laissa voir qu'il en étoit plein, et il n'en revint de sa vie. Son goût n'étoit pas pour lui ni pour ceux qui avoient eu soin de son éducation. Une piété trop exacte le contraignoit et l'importunoit; son cœur étoit pour le roi d'Espagne, et ne s'est jamais démenti pour lui. Il aimoit aussi M. le duc de Berry, qui l'égayoit par son goût pour la liberté et les plaisirs. La cabale en sut bien profiter. Elle avoit un trop puissant intérêt à écarter foncièrement Mgr le duc de Bourgogne de l'estime, de l'affection, de la confiance de Monseigneur, qu'ils vouloient gouverner, quand il seroit le maître, et n'avoir point à lutter contre le fils et l'héritier de la maison, pour ne pas entretenir soigneusement l'éloignement qu'ils avoient formé.

Ils se mirent donc, au retour de Chamillart, à publier hardiment que Vendôme seul avoit voulu combattre dans tous les temps, qu'il eût fait lever le siége honteusement aux ennemis, qu'il les auroit battus, écrasés, sauvé la France, si à dix fois différentes on eût voulu le croire. L'éponge étoit passée sur Audenarde, les délais du départ de derrière le canal de Bruges effacés, l'oisiveté réelle de Mons-en-Puelle ignorée. Tout retentit des mensonges grossiers du dessein proposé à Pont-à-Marck, et du conseil de guerre de Mons-en-Puelle. La carte blanche avoit, ajoutoient-ils faussement, été envoyée depuis à leur héros, mais trop tard, et ces éloges redoublés retomboient à plomb contre Mgr le duc de Bourgogne. On rappela tout ce qui avoit été inventé de pis sur Audenarde, on lui disputa les choses précédentes les plus notoires qui

lui avoient fait le plus d'honneur, qui jusqu'alors étoient demeurées certaines sans contredit aucun. On lui reprochoit ce qui s'étoit passé à Nimègue, dont j'ai parlé. M. du Maine, sur qui tout porta à la double douleur du roi, qui ne l'a pas fait servir depuis, trouvoit trop bien son compte à la confusion du fait passé, que la cabale n'avoit garde de l'oublier, et de n'y pas insister. Elle obscurcissoit le jeune prince à Brisach, et semoit avec adresse que, las de tant d'efforts qu'il y avoit faits, et prévoyant qu'il lui en coûteroit de plus grands encore devant Landau, il étoit revenu avec tant de promptitude qu'il n'en avoit reçu la permission qu'en chemin.

Les plus modérés en apparence prirent un autre tour, et d'une adresse bien plus dangereuse. Ils n'accusoient point sa valeur et ne disoient rien qui eût un air odieux; ils s'en prirent à sa dévotion. Ils disoient que la réflexion sur tant de sang répandu, sur la perte de tant d'âmes, sur la mort de tant de gens tués sans confession, s'il donnoit la bataille, l'avoit épouvanté; qu'il n'avoit pu se résoudre d'en être responsable à Dieu; que par cette raison il avoit voulu s'en décharger sur le roi, et avoir encore une fois ses ordres précis; que c'est ce qui lui avoit fait dépêcher ce courrier de Mons-en-Puelle. De là ils passoient aux raisonnements politiques, discutoient le peu d'aptitude d'un prince si scrupuleux pour commander des armées et gouverner un royaume; rendirent autant qu'ils purent sensibles leurs craintes et leur opinion. De là tombant sur quelques amusements véritablement trop petits, et sur d'autres déplacés de ce prince, ils exagérèrent quelques tenues de table trop longues, et quelques parties de volant, et tournèrent en ridicule des mouches, guêpes crevées, un fruit dans de l'huile, des grains de raisin écrasés en rêvant, et des propos d'anatomie, de mécanique et d'autres sciences abstraites, surtout un particulier trop long et trop fréquent avec le P. Martineau, son confesseur. Pour rendre le prince plus petit et plus incapable, voici l'histoire qu'ils inventèrent sur du vrai qu'ils firent courir partout.

Le P. Martineau eut la curiosité de visiter les retranchements du duc de Marlborough à la suite des princes, lorsque avec les ducs de Vendôme et de Berwick, Puységur et fort peu d'autres officiers généraux et Chamillart, ils les longèrent de près, comme je l'ai raconté, pour examiner si et par où ils pouvoient être attaqués. A ce fait véritable, voici ce qu'ils y ajoutèrent de parfaitement faux. C'est que le P. Martineau étoit si affligé de ce que Mgr le duc de Bourgogne s'étoit opposé à cette attaque, qu'il l'avoit mandé à ses amis, dans la crainte même d'être accusé d'avoir pu donner un avis si éloigné de son sentiment. Non contents d'un si noir artifice, et qui mettoit en valeur et en fait de guerre le prince si fort au-dessous de son confesseur, ils osèrent répandre que Martineau avoit eu peur qu'on ne se prît à lui dans l'armée d'un parti qui la désespéroit, et qu'il n'avoit pu s'empêcher de s'y laisser entendre que s'il en avoit été cru, les retranchements auroient été attaqués. La calomnie devint publique. Le P. de La Chaise qui en fut averti, et qu'il se disoit de plus que le P. Martineau lui en avoit mandé sa pensée, se crut obligé de montrer au roi ce que le P. Martineau lui avoit écrit de

la curiosité qu'il avoit eue, sans qu'il y eût dans toute la lettre un seul mot qui pût donner lieu à ce qui se publioit. Le P. de La Chaise la fit voir à bien des gens pour laver cette calomnie, qui ne laissa pas de porter tout entière sur Mgr le duc de Bourgogne et en ridicule et en sérieux, comme les inventeurs se l'étoient bien proposé.

Voilà donc les trois plus impudents mensonges, les trois histoires les plus complétement composées qu'il soit possible d'imaginer, celle-ci, l'affaire de Pont-à-Marck, et le conseil de guerre de Mons-en-Puelle, ignorés parfaitement dans l'armée, démentis par tout ce qui en arriva, officiers généraux et particuliers, dont l'étonnement fut extrême d'apprendre à leur retour ce dont ils n'avoient jamais ouï parler, et qui néanmoins coururent les provinces, les autres armées, et les pays étrangers, avec des circonstances à n'en pouvoir douter. Répondre au fait de Nimègue, qui l'eût osé? C'eût été rouvrir les plaies de M. du Maine, et celle du roi par conséquent. A l'égard de Brisach et de Landau, la chose fut agitée en plein conseil du roi. Tallard, qui prévoyoit ce qui pouvoit arriver du projet de Landau, et qui, en effet, causa la bataille de Spire, ne proposa ce siége qu'à condition expresse du retour de Mgr le duc de Bourgogne, Brisach pris. Ce prince écrivit au roi pour demeurer et faire ce siége; il contesta et n'oublia rien de tout ce qu'il put représenter de plus fort. Tallard et Marsin en furent témoins, et enfin il ne partit que sur la dernière réponse du roi qui, après plusieurs refus et ordres de revenir, lui manda positivement que le siége de Landau ne s'entreprendroit résolûment point, tant qu'il seroit à l'armée.

Quoi de plus clair que ces réponses et que ces faits? Mais toute évidence fut ici inutile. Le complot étoit trop bien fait, et la cabale trop habile et trop organisée. Ses émissaires de tous états étoient infinis. Ils pénétroient partout, ils persuadoient partout les louanges de leur héros et leurs plus cruels artifices contre un prince qu'ils avoient bien résolu de perdre, et contre qui, après en avoir tant fait, ils ne se crurent pas en sûreté de reculer, mais dont ils n'eurent jamais la moindre envie. Maîtres déjà de la maison paternelle, comment ne l'être pas du public? On a vu à quel point ils avoient persuadé et aliéné Monseigneur et tous les avantages qu'ils avoient pris sur le roi, malgré Mme la duchesse de Bourgogne, et Mme de Maintenon même. Outre ce qu'il lui échappoit à ses bâtards et à ses valets de trop conforme aux impressions qu'il recevoit d'eux, toujours à l'affût de lui en donner des plus sinistres, il s'étonna aigrement plus d'une fois en public, parmi ces crises, de ce que la bataille ne se donnoit point, et après, de ce que les retranchements n'étoient pas encore attaqués. Le rare est que, dans toute sa cour, ce n'étoit presque jamais qu'à Vaudemont qu'il adressoit la parole sur la Flandre, et que si quelqu'un à ces portées-là, même des princes du sang, hasardoit de mêler quelque mot dans la conversation, cela tomboit aussitôt, le roi le plus ordinairement n'y répondant point, et Vaudemont toujours tenant le dé et le sachant manier à merveilles. La cabale triompha donc si pleinement partout, qu'il fut vrai que ce qu'elle osa à Audenarde ne fut que des coups d'essai et que c'en fut ici de maîtres. Non-seulement le public de tous états étoit enlevé, non-seu-

lement la mode et le bon air étoient gagnés, mais le rapide progrès fut tel qu'il emporta les politiques, et qu'il est vrai exactement de dire qu'il n'y avoit pas sûreté à paroître le moins du monde pour Mgr le duc de Bourgogne dans sa maison paternelle, et que tout ce qui y exaltoit à ses dépens le duc de Vendôme étoit sûr de plaire au roi et à Monseigneur. De là on peut juger quel put être le déchaînement et la licence, jusque-là que le roi, n'osant aussi trouver publiquement mauvais que quelqu'un osât parler en faveur de son petit-fils, réprimanda publiquement le prince de Conti qui le faisoit en toute occasion, et qui haïssoit Vendôme, d'avoir parlé et raisonné des affaires de Flandre chez la princesse de Conti, sa belle-sœur, tandis qu'on ne parloit et qu'on ne s'entretenoit d'autre chose à Versailles. Pour d'écriture, il n'en étoit point. Personne n'osoit rien mander à l'armée de ce qu'il se passoit et se disoit à Paris et à la cour, ni de l'armée rien qui pût éclaircir ni apprendre quoi que ce fût, tant la terreur de Vendôme y étoit répandue.

Mgr le duc de Bourgogne vivoit à l'armée en de cruelles brassières. Sa douceur, sa timidité, sa piété avoient augmenté l'audace, et l'audace portée à l'excès avoit achevé de l'abattre. M. de Beauvilliers, plus timide qu'il ne devoit l'être, M. de Chevreuse, enchaîné de raisonnements et de mesure, se désoloient avec moi, et m'avouoient souvent que je ne leur avois prédit que trop vrai, et vu que trop clair. Mais de remède, ils n'envoyoient que dans la patience, dans le retour de l'armée qui éclairciroit bien des choses, et dans le temps; et quand je les pressois pour des partis plus prompts et plus décents, ils me fermoient la bouche, ils s'affligeoient de ce qu'il n'étoit plus temps, ils m'opposoient la volonté impuissante de Mme de Maintenon qui se laissoit voir entière sur cet article au duc de Beauvilliers, comme je l'ai déjà dit; et à cette réponse majeure je n'avois rien à répliquer. Je n'ignorois pas où on en étoit de ce côté-là par Mme la duchesse de Bourgogne avec qui mon commerce alloit toujours sur la Flandre par Mme de Nogaret. Le peu de temps que cette princesse pouvoit avoir à elle, elle le donnoit à ses larmes et à écrire, et dans la vérité, elle parut infatigable, et pleine de force et de bons conseils. Mme de Maintenon étoit touchée au dernier point de sa douleur, et piquée au vif de sentir, pour la première fois de sa vie, qu'il y avoit des gens qui, par rapport à eux, avoient pris sur elle le dessus auprès du roi.

Tandis que l'armée reprenoit un peu haleine, ses généraux s'occupoient toujours des moyens de secourir Lille. Vendôme, fécond en projets spécieux et hardis, vouloit faire un grand tour pour prendre Marlborough par ses derrières, tantôt le tromper par de fausses marches, l'engager à dégarnir ses retranchements, et revenir tout court sur soi les attaquer. Mais lent en effet à toute exécution facile, comme on ne l'avoit que trop éprouvé, pouvoit-on se flatter de tromper des chefs si attentifs et si actifs, et de quelques succès par de longs détours qui marqueroient le projet assez tôt à des ennemis bien postés et qui, pour ainsi dire, n'auroient qu'à se retourner dans leur cerceau pour faire à temps face partout et opposer les mêmes obstacles? Berwick et tout ce qu'il y avoit là de meilleur parmi les principaux officiers généraux s'op-

posèrent à ces entreprises vaines et ruineuses. Ce maréchal, si légèrement réconcilié avec le duc de Vendôme, avoit déjà recommencé à déplaire à un homme qui n'étoit pas plus sincèrement revenu à lui. On commença aussi à s'apercevoir que si, après avoir tant perdu de temps précieux à s'ébranler et à arriver, au lieu de s'enivrer de l'espérance d'une bataille, on eût tourné toutes ses pensées à jeter des secours dans Lille durant qu'on le pouvoit, comme je l'ai remarqué, à donner à la place les moyens de durer, à fatiguer cependant les ennemis, à les jeter dans la nécessité des convois, et à leur en ôter les moyens par les postes qu'on pouvoit prendre, on seroit venu à bout de leur arracher cette conquête et de les précipiter, de plus, dans des embarras les plus fâcheux pour leur retraire. Ce fut donc à cette ressource, mais trop tard, qu'on se résolut de s'attacher désormais, et l'armée fit les mouvements et les détachements nécessaires pour y réussir.

Parmi des événements si intéressants, il en arriva un à la cour qui le fut fort peu, mais qui toucha fort le roi. M. du Maine perdit son troisième fils, qui avoit quatre ans et demi. Le roi continua de faire pour lui ce qu'il n'avoit point fait pour les enfants de la reine, dont il a perdu beaucoup, et dont on n'a jamais pris le deuil quand ils n'avoient pas sept ans faits. Il ordonna que Monseigneur et la cour le prendroient pour huit jours, et il envoya Souvré, maître de sa garde-robe, faire compliment de sa part à M. le Prince et à Mme la Princesse à Écouen, où ils étoient. M. le Prince ne manqua pas de se donner le plaisir de venir à Versailles jouir de la distinction de croire y figurer avec le roi, parce qu'il n'y eut que le roi et lui qui ne prirent pas le deuil.

Incontinent après, il vint une consolation plus solide que n'avoit été cette affliction. Ducasse, qui étoit allé chercher les galions dont on avoit si grand besoin, les ramena riches de cinquante millions en or et argent, et de dix millions de fruits. Il arriva au Port-du-Passage et y entra le 27 août. Bientôt après aussi on sut que M. de Savoie avoit pris Fenestrelle. Il avoit aussi pris Exilles quelque temps auparavant, malgré les forfanteries du maréchal de Villars qui, libéral en courriers, parce qu'il ne les payoit point, promettoit toujours des merveilles, et se donnoit souvent pour être sur le point d'attaquer et battre ce prince. Il prit deux ou trois méchants petits postes retranchés dans les montagnes qu'il fit fort valoir et fut réduit toute la campagne à prendre l'ordre des ennemis. Heureusement pour lui, quelque important que fût un côté si jaloux, ce fut un point dans la carte, en comparaison des choses qui se passoient en Flandre, qui absorboient toute l'attention.

Le prince Eugène n'avoit pas dissimulé sa joie, lorsqu'il sut qu'il auroit affaire au maréchal de Boufflers, et qu'il craignoit moins un homme comblé d'honneurs et de récompenses qu'il n'eût fait un officier général dont toutes les espérances de fortune auroient été fondées sur sa défense. Il éprouva qu'il s'étoit trompé, et je ne comprends pas comment le souvenir de la défense de Namur ne lui avoit pas donné une autre opinion de Boufflers qui à la vérité en fut fait duc, mais qui, à cette exception, grande à la vérité, étoit déjà tout ce qu'il étoit à Lille. L'ordre, l'exactitude, la vigilance, c'étoit où il excelloit. Sa valeur étoit

nette, modeste, naturelle, franche, froide. Il voyoit tout et donnoit ordre à tout sous le plus grand feu, comme s'il eût été dans sa chambre; égal dans le péril, dans l'action rien ne lui échauffoit la tête, pas même les plus fâcheux contre-temps. Sa prévoyance s'étendoit à tout, et dans l'exécution il n'oublioit rien. Sa bonté et sa politesse, qui ne se démentoit en aucun temps, lui gagnoit tout le monde; son équité, sa droiture, son attention à se communiquer et à prendre conseil, sa patience à laisser débattre avec liberté, sa délicatesse à faire toujours honneur de leurs conseils, quand ils avoient réussi, à ceux qui les lui avoient donnés, et des actions à ceux qui les avoient faites, lui dévouèrent les cœurs. Les soins qu'il prit en arrivant pour faire durer les munitions de guerre et les vivres, l'égale proportion qu'il fit garder en tous les temps du siége, en la distribution du pain, du vin, de la viande et de tout ce qui sert à la nourriture où il présida lui-même, et les soins infinis qu'il fit prendre et qu'il prit lui-même des hôpitaux, le firent adorer des troupes et des bourgeois. Il les aguerrit, je dis les troupes de salade, qui faisoient la plus nombreuse partie de sa garnison, les fuyards d'Audenarde et les bourgeois qu'il avoit enrégimentés, et en fit des soldats qui ne furent pas inférieurs à ceux des vieux corps.

Accessible à toute heure, prévenant pour tous, attentif à éviter, autant qu'il le pouvoit, la fatigue aux autres et les périls inutiles, il fatiguoit pour tous, se trouvoit partout, et sans cesse voyoit et disposoit par lui-même, et s'exposoit continuellement. Il couchoit tout habillé aux attaques, et il ne se mit pas trois fois dans son lit depuis l'ouverture de la tranchée jusqu'à la chamade. On ne peut comprendre comment un homme de son âge, et usé à la guerre, put soutenir un pareil travail de corps et d'esprit, et sans sortir jamais de son sang-froid et de son égalité. On lui reprocha qu'il s'exposoit trop; il le faisoit pour tout voir par ses yeux et pourvoir à tout à mesure; il le faisoit aussi pour l'exemple et pour sa propre inquiétude que tout allât et s'exécutât bien. Il fut légèrement blessé plusieurs fois, s'en cachoit tant qu'il pouvoit, et n'en changeoit rien à sa conduite journalière; mais un coup à la tête l'ayant renversé, il fut porté chez lui malgré lui. On le voulut saigner, il s'y opposa de peur que cela lui ôtât des forces, et voulut sortir. Sa maison étoit investie, il fut menacé par les cris des soldats, qu'ils quitteroient leurs postes s'ils le revoyoient de plus de vingt-quatre heures de là; il les passa assiégé chez lui, forcé à se faire saigner et à se reposer. Quand il reparut, on ne vit jamais tant de joie. Abondance à sa table, sans aucune délicatesse, il se traita toujours à proportion comme les autres pour les vivres, et outre ce qu'il avoit porté d'argent pour soi, il en emprunta encore en arrivant tout ce qu'il put, et s'en servit libéralement pour le service, pour donner aux soldats et secourir des officiers avec une simplicité admirable dans toutes ses actions, et voilà comme il arrive quelquefois que la bonté et la droiture de l'âme étend l'esprit et l'éclaire dans de grandes occasions.

Il faudroit un journal de ce grand siége pour raconter les merveilles de la capacité et de la valeur de cette défense. Les sorties furent fréquentes, et tout fut disputé pied à pied tant que chaque pouce de terre

le put être. Ils repoussèrent jusqu'à trois fois de suite les ennemis d'un moulin, le reprirent et à la troisième fois le brûlèrent. Ils soutinrent l'attaque de leur chemin couvert par trois endroits à la fois, et par dix mille hommes, depuis neuf heures du soir jusqu'à trois heures du matin, et le conservèrent. Ils en reprirent quelques jours après la seule traverse dont les ennemis étoient demeurés maîtres, qu'ils leur enlevèrent par une sortie. Dans une autre ils rechassèrent les assiégeants des angles saillants de la contrescarpe dont ils étoient maîtres depuis huit jours. Ils repoussèrent par deux fois sept mille hommes qui attaquèrent leur chemin couvert et un tenaillon[1]; à la troisième ils perdirent un angle du tenaillon, mais ils demeurèrent maîtres des traverses, du chemin couvert et d'un retranchement fait derrière ce tenaillon, et le prince Eugène fut blessé à cette attaque. Quelques jours après, le chemin couvert des ouvrages à corne fut encore attaqué et conservé, mais l'autre angle de ce même tenaillon demeura aux ennemis. Tant d'actions et si grosses affoiblirent fort la garnison. La poudre commençoit à manquer. Le maréchal de Boufflers trouvoit moyen de donner souvent de ses nouvelles. On songea à y faire entrer quelques secours, s'il étoit possible. Le chevalier de Luxembourg, maréchal de camp, et aujourd'hui maréchal de France, fut chargé de le tenter. Il y marcha de Douai et l'exécuta bravement la nuit du 28 au 29 septembre, et y jeta avec lui deux mille cavaliers, ayant chacun un fusil, au lieu de mousqueton, et soixante livres de poudre en croupe, ce qui donna à la place deux mille fusils et plus de cent mille livres de poudre. Deux régiments d'infanterie qui s'y devoient jeter avec lui ne purent y réussir; il y eut peu de perte. Le chevalier de Luxembourg fut fort applaudi d'une si vigoureuse action, et fut fait sur-le-champ lieutenant général.

Le 5 octobre, le chemin couvert et le tenaillon furent attaqués par seize mille hommes. L'action fut longue et bien disputée. Ils emportèrent enfin le tenaillon et une demi-lune derrière, mais les assiégés conservèrent encore quelques coupures du chemin couvert. Cette demi-lune ne fut prise que par la faute d'un lieutenant-colonel qui s'étoit endormi, et qui fut surpris tout au commencement de l'action. Boufflers fut assez bon pour n'avoir pas voulu le nommer. L'action du 9 au 10 octobre fut encore plus vive. Ils attaquèrent par trois fois le chemin couvert, et furent repoussés autant de fois; à la quatrième, ils l'emportèrent, arrachèrent les palissades des traverses et mirent quantité de gabions. Quatre cents dragons firent une sortie sur eux, les rechassèrent par un long combat, ôtèrent les gabions, rétablirent les palissades, tellement que les ennemis n'en furent de rien plus avancés. Ce fut le quinzième grand combat depuis le commencement du siége. Le 13 octobre le chemin couvert fut attaqué en plein jour, trois fois à heures différentes, et les assiégeants toujours repoussés. Ils y revinrent une quatrième avec plus de troupes, et se rendirent maîtres d'une traverse du chemin couvert. La brèche du bastion gauche étoit de cinquante toises que le maréchal avoit fort fait escarper et accommoder avec des arbres

1. Partie des fortifications construite vis-à-vis l'une des faces de la demi-lune

et tout ce qu'il avoit pu trouver de grilles de fer. Le chevalier de Luxembourg fit le 16 une grande sortie, renversa quelques travaux, tua assez de monde, mais il ne put les chasser du chemin couvert. Ils travailloient fort alors à saigner le fossé et à faire de nouvelles brèches avec leur artillerie. On ne finiroit point à coter simplement tous les beaux faits d'armes qui s'y exécutèrent.

On étoit cependant fort occupé de toutes les mesures qu'on pouvoit prendre pour empêcher les convois aux ennemis, qui en avoient déjà amené un fort considérable devant la place, et en même temps de profiter de l'occupation de toutes leurs troupes pour faire quelque diversion, et se dédommager par quelque chose. L'électeur de Bavière avoit remis à du Bourg le commandement de l'armée du Rhin qui n'avoit qu'à subsister tranquillement, séparée des Impériaux par ce fleuve, lesquels ne pensoient aussi qu'à vivre. Le duc d'Hanovre hors d'état de rien entreprendre, et lassé d'une campagne si insipide, étoit retourné chez lui, et l'électeur étoit à Compiègne, où le roi lui fit trouver toutes sortes d'équipages de chasse, et où il lui envoya le duc d'Humières qui en étoit gouverneur et capitaine, pour lui en faire les honneurs. Il y vivoit dans ces amusements, lorsque sa petite cour fut tout d'un coup surprise d'y voir arriver Chamillart. Ce qui l'y conduisit éclata peu de jours après. L'électeur s'en alla en poste à Mons avec peu de suite; Bergheyck dont les soins infatigables pour la subsistance de nos troupes, le détail et l'ordre de toutes choses, furent sans cesse d'une utilité infinie, Puyguyon, lieutenant général, Saint-Nectaire, Ourches, maréchaux de camp, et l'électeur sur le tout, s'approchèrent de Bruxelles par divers côtés avec trois mille chevaux et vingt-quatre bataillons. Ils avoient un train d'artillerie et des vivres avec eux. Tout cela arriva sur Notre-Dame de Hall, et tout aussitôt après à Bruxelles, qu'on crut insultable et dégarni de troupes. C'étoit vers le 20 septembre. Les ennemis, tard avertis, mais qui excellèrent toujours à mettre tous les instants à profit, y jetèrent tout ce que le temps leur permit de troupes, et par là réduisirent l'électeur à une attaque dans les formes. Cela leur donna le temps d'assembler un assez gros corps pour marcher à Bruxelles. Nous n'en avions aucun pour pouvoir soutenir l'électeur, qui, trouvant tout autre chose que des bourgeois sans défense, et sur l'affection desquels il comptoit toujours, se vit en péril d'être battu et pris par ses derrières. Il leva donc si brusquement cette manière informe de siége qu'il y laissa toute son artillerie et toutes les marques d'une retraite plus que précipitée, et rentra dans Mons peu de jours après en être sorti.

La Connelaye, capitaine aux gardes qui commandoit à Nieuport, eut ordre alors d'en lâcher les écluses. On espéroit par là mettre assez d'eau dans le pays pour empêcher les convois que les ennemis ne pouvoient tirer que d'Ostende, ou les obliger à un détour qui donneroit le temps d'arriver aux troupes qu'on envoyoit au comte de La Mothe, chargé de les couper. Le duc de Berwick alla à Bruges, où quarante bataillons et cinquante escadrons se rassemblèrent en même temps. Les chariots que les ennemis envoyoient à Ostende pour charger le convoi ne purent passer l'inondation. Ils prirent le parti d'aller s'ouvrir le chemin par Plassendal

où étoit le comte de La Mothe et où Puyguyon marcha en même temps avec quarante bataillons. Cependant les chariots vides arrêtés par l'inondation trouvèrent le moyen de passer, et arrivèrent à Ostende. La question fut du retour. Ils le firent comme par degrés, et avec les plus grandes précautions pour s'approcher au plus près, et passer ensuite à force ouverte.

Berwick tout porté sur les lieux fut pressé par les officiers principaux de faire lui-même l'attaque de ce convoi, mais il répondit qu'il ne falloi pas ôter à un gentilhomme qui servoit depuis bien des années l'occasion d'acquérir le bâton de maréchal de France, puis leur ferma la bouche, en leur montrant l'ordre précis de la cour qui commettoit cette expédition à La Mothe. Lui et la duchesse de Ventadour, qui l'avoit obtenu de Chamillart son ami, étoient enfants des deux frères. Mme de Ventadour le regardoit comme le sien; c'étoit un homme désintéressé, plein de valeur, d'honneur et d'ambition, qui servoit toute sa vie, été et hiver, qui avoit toujours eu des corps séparés depuis longtemps, et qui touchoit au but; mais en même temps l'homme le plus court, le plus opiniâtre et le plus incapable qui fût peut-être parmi les lieutenants généraux. Berwick se retira de sa personne, et La Mothe se mit en marche. Le ennemis avoient retranché le poste de Winendal pour couvrir la marche de leur convoi, qui étoit immense. La Mothe crut faire merveilles d'attaquer ce poste. Les dispositions en furent longues et peut-être médiocres. Elles donnèrent le temps aux ennemis d'y être renforcés et au convoi de s'avancer. La Mothe ne pensa pas même à débander un gros corps de dragons qu'il avoit pour en embarrasser du moins la tête et l'arrêter, tandis qu'il seroit occupé à l'attaque de Winendal. Bref, il l'attaqua; Cadogan le défendit mieux, ébranla La Mothe, sortit sur lui, le poussa, le battit, le dissipa avec la moitié moins de forces que n'en avoit La Mothe, et cependant le convoi arriva au camp du prince Eugène qui manquoit absolument de tout, et y rendit l'abondance et la joie.

CHAPITRE XX.

Menin et Ath manqués par les Albergotti oncle et neveu. — Vendôme, pour fermer les convois, assiége Leffinghem, où le chevalier de Croissy est près pour la troisième fois de la guerre. — État de Lille. — Capitulation de Lille. — Boufflers en rien subordonné à Vendôme. — Boufflers entre dans la citadelle de Lille. — Leffinghem pris l'épée à la main par les troupes de Vendôme. — Le duc de Beauvilliers m'arrête à la cour. — Calomnies grossières contre moi. — Mort de Tréville; abrégé de lui. — Mort et caractère de Lyonne. — Enfants de ministres emblent toutes les charges de la cour. — Jarzé remercié de l'ambassade de Suisse, le comte du Luc y est nommé. — Duc d'Enghien chevalier de l'ordre. — Mort en spectacle du maréchal de Noailles; son caractère et celui de sa femme. — Retour du duc de Noailles à la cour. — Mort de Cinq-Mars, gouverneur de la Bastille; de Bernaville lui succède. — Mort et caractère de la maréchale de Villeroy. — Mort et caractère de la comtesse de Beuvron. — Mort et caractère du comte de Marsan.

Le dépit de ce triste succès fut extrême dans l'armée, et la douleur à la cour où on triomphoit des assiégeants assiégés eux-mêmes, égale-

ment hors d'état de continuer le siége par le manquement général de toutes choses, et de savoir par où se retirer à travers tous les différents postes de notre armée. La Mothe y fut un peu pillé, mais la même protection qui lui avoit valu la commission dont il s'étoit si mal tiré sut bien le protéger encore assez pour le faire paroître au roi plus malheureux qu'ignorant. Albemarle menoit le convoi. Vendôme s'en alla à Bruges prendre le commandement des troupes qu'avoit La Mothe. On ne laissa pas d'être surpris et de raisonner sur la prière que le duc de Marlborough envoya faire presque aussitôt après à Mgr le duc de Bourgogne de lui vouloir accorder un passe-port pour ses équipages, et qui lui fut envoyé, mais uniquement pour les siens. On jugea qu'il vouloit mettre à couvert beaucoup d'argent qu'il avoit tiré des sauvegardes; mais ne pouvoit-on pas soupçonner, après l'arrivée du convoi, ou qu'il se moquoit, ou qu'il avoit envie de découvrir quelque chose par un envoi qui parut avec raison fort déplacé?

M. de Vendôme, qui avoit quarante-trois bataillons et soixante-trois escadrons, mit sa droite au Moordick et sa gauche au canal qui va de Bruges à Plassendal, pour empêcher les convois d'Ostende et de l'Écluse. Marlborough s'alla camper à Rousselaer, faisant mine de l'attaquer pour faire passer les convois, contre lesquels les inondations furent fort grossies. Les ennemis y jetèrent des barques pour y décharger leurs chariots, qui amenèrent au prince Eugène tout ce qu'elles purent.

Parmi tous ces mouvements si vifs on songeoit toujours à des entreprises; on avoit des intelligences dans Menin, on en crut la surprise facile, on la résolut. La commission étoit agréable, son succès promettoit un avancement certain à celui qui en seroit chargé. Albergotti étoit ami intime de M. de Vendôme pour lui avoir sacrifié dans les derniers temps M. de Luxembourg à qui il devoit tout; il l'étoit de Mlle Choin, par conséquent fort bien avec Monseigneur et par là même considéré de Mgr le duc de Bourgogne. Il fit donner cette commission à son neveu, qui étoit brigadier et qui s'appeloit Albergotti comme lui. Le luxe et la bonne chère avoient corrompu nos armées, surtout en Flandre; des haltes froides n'y étoient plus que pour des drilles[1], on y étoit servi avec la même délicatesse et le même appareil que dans les villes et aux meilleures tables. Les apprêts retardèrent, le détachement attendit longtemps; il arriva sur Menin quatre heures plus tard que l'heure concertée; les ennemis eurent le temps d'être avertis et de couvrir la place. Albergotti n'eut d'autre parti à prendre que de revenir. Un autre en auroit été perdu, mais avec de si bons appuis il n'y parut seulement pas.

A peu de temps de là, son oncle voulut réparer cette faute; il partit de l'armée avec un gros détachement pour aller surprendre Ath, où il avoit une intelligence. Il fit comme son neveu, il arriva trop tard, et les gens qui y étoient déjà entrés furent obligés d'en sortir et de se sauver au plus vite. L'extrême sang-froid d'Albergotti n'en fut pas ému; il re-

1. Vieux mot qui d'abord signifiait haillons, et qui fut employé par extension pour désigner les misérables et surtout les mauvais soldats.

vint au camp et n'essuya aucuns reproches, ni de ceux qui là commandoient, ni de la cour. Le gros des troupes et de Paris le ménagea beaucoup moins. On voloit ainsi le papillon de tous côtés. L'armée subsistoit tranquillement près de Tournai, tandis que M. de Vendôme assiégeoit Leffinghem, et promettoit que dès qu'il l'auroit pris, il ne pourroit plus rien passer au prince Eugène, qui recevoit en attendant tous ses besoins par des barques. Le chevalier de Croissy fut pris dans une sortie et mené à Leffinghem. Il avoit déjà été pris deux autres fois de cette guerre. Les ennemis avoient trois mille hommes dans Leffinghem, à ce que M. de Vendôme mandoit au roi; il se trouvera bientôt qu'il n'y en avoit que la moitié; mais ces suppositions du double étoient marché donné pour Vendôme. Le roi et le public s'étoient accoutumés à lui en passer bien d'autres.

Avec toutes ses prouesses Lille succomboit. Les ennemis y avoient fait le 20 et le 21 trois brèches nouvelles, saigné le fossé et achevé une galerie qui alloit jusqu'au pied d'une des brèches. La place devenoit insultable; la poudre et les munitions manquoient, les vivres diminués jusqu'à une extrême incommodité, et presque plus de viande. Tant d'insurmontables nécessités résolurent enfin le maréchal de Boufflers, de l'avis de toute sa brave garnison, de battre la chamade. Il ne lui fut rien refusé de tout ce qu'il demanda. Les principaux articles furent que les malades et blessés qui sont dans la ville pourront être transportés dans nos places; que les mille huit cents chevaux entrés avec le chevalier de Luxembourg seront conduits à Douai par le plus court chemin, les priviléges des habitants conservés, et quatre jours accordés à M. de Boufflers pour se retirer dans la citadelle avec tout ce qu'il y voudra faire entrer en tout genre. Cette capitulation fut signée le 23 octobre, après deux mois de tranchée ouverte, et avoir combattu sans cesse à disputer le terrain jusqu'à un pouce.

Ce qu'il y eut de singulier en cette capitulation fut la liberté de l'envoyer à Mgr le duc de Bourgogne pour être tenue, s'il l'approuvoit, sinon demeurer nulle et comme non avenue. Je dis exprès Mgr le duc de Bourgogne. Boufflers avoit expressément obtenu du roi, et en partant, qu'il ne prendroit et ne recevroit jamais l'ordre, ni aucuns ordres du duc de Vendôme, qu'il ne lui seroit subordonné en aucun cas possible, et qu'il ne reconnoîtroit que Mgr le duc de Bourgogne. Coetquen fut chargé de la lui porter à son camp sous Tournai. Il le trouva jouant au volant, et sachant déjà la triste nouvelle. La vérité est que la partie n'en fut pas interrompue, et que, tandis qu'elle s'acheva, Coetquen alla voir qui il lui plut. Cette réception fut étrangement blâmée, et scandalisa fort l'armée avec raison, dont la cabale ennemie tira de nouvelles armes contre le prince. Coetquen retourna vers lui avec l'approbation de la capitulation, et chargé de louanges pour le maréchal et pour sa garnison, mais avec point ou fort peu d'argent. Boufflers envoya au roi Tournefort, entré avec le chevalier de Luxembourg, et lieutenant des gardes du corps, rendre compte de sa défense, qui reçut de la cour, de Paris, et de toute l'Europe, les plus grands applaudissements. Par sa lettre. il pressa fort le roi de faire payer l'argent qu'il avoit été obligé

d'emprunter des bourgeois pour les travaux et pour faire subsister la garnison. Il comptoit d'avoir six mille hommes y compris quelques dragons dans la citadelle. Il offrit à tous les soldats qui y étoient destinés de donner congé à ceux qui n'y voudroient pas entrer. Pas un seul ne l'accepta. Comme il y entra le dernier pour achever de donner quelques ordres, pendant quelques heures, elles parurent si longues aux soldats que l'inquiétude leur en prit, et si fort qu'elle alla jusqu'au murmure. Dès qu'il parut, leur joie éclata en louanges les plus flatteuses, et tous promirent de faire des merveilles sous un chef qui leur en montroit si bien l'exemple et qui prenoit tant de soin d'eux. Ce fut donc le 26 octobre au soir qu'ils furent tous renfermés dans la citadelle, qui étoit un vendredi.

Le jeudi, veille de ce jour, M. de Vendôme fit attaquer Leffinghem l'épée à la main. Puyguyon avoit là un camp qui l'assiégeoit sous ses ordres depuis trop de temps pour un poste comme celui-là, que les ennemis avoient accommodé, et où ils avoient mis quinze cents hommes avec un colonel anglois. Ils venoient de débarquer quatorze bataillons sur les dunes près de Leffinghem pour le secourir. Forbin et le chevalier de Langeron les en empêchèrent avec les troupes qu'ils avoient à Nieuport, sur les vaisseaux et sur les galères, à qui ils firent mettre pied à terre. La présence de ce secours imminent et la prise de Lille excitèrent M. de Vendôme à emporter enfin ce poste. Il le fut en effet, et si aisément qu'il n'en coûta pas une douzaine de soldats. On leur en tua une centaine, et on eut tous les autres prisonniers, presque tous Anglois. Le pauvre comte de La Mothe, qui étoit venu se promener au camp de Puyguyon, se trouva à l'action. Vendôme, à son ordinaire, en fit un trophée. Il envoya le chevalier de Roye en porter la nouvelle au roi, qui, infatigablement le même pour Vendôme, le régala d'un brevet de mestre de camp au chevalier de Roye pour la bonne nouvelle.

J'avois compté d'aller à la Ferté assez tôt après le retour de Fontainebleau pour y profiter encore un peu de la belle saison. Plusieurs amis considérables me voulurent arrêter par rapport aux grandes attentes où on étoit sur la Flandre. J'étois pleinement convaincu qu'il ne s'y passeroit rien et que Lille ne seroit point secouru. D'ailleurs je commençois à me sentir à bout de l'audace et du triomphe de la cabale ennemie de Mgr le duc de Bourgogne, et je ne respirois que l'éloignement de la cour, lorsque le duc de Beauvilliers, épuisé de raisons pour me retenir, s'avisa de me demander si je ne voudrois pas au moins, pour l'amour de Mgr le duc de Bourgogne, faire l'effort de demeurer encore quelques jours à la cour. Il désarma ainsi mon impatience. Je lui promis de rester jusqu'à ce que lui-même me rendît la liberté, mais je le priai de ne pas excéder le peu de forces que je pouvois conserver parmi ces criminelles menées auxquelles on ne pouvoit rien opposer. Il me le promit, et de plus, de mander à Mgr le duc de Bourgogne la violence que je me faisois en sa seule considération. Ce délai ne me réussit pas et ne servit de rien à ceux qui l'avoient désiré. J'étois odieux à toute cette cabale. Elle avoit emmuselé les plus convaincus de ses crimes. J'ose dire à peine que j'étois peut-être le seul à qui il restât assez de courage pour le conseil et

pour ne pas tenir la vérité captive; qu'ils ne laissoient pas de craindre le premier; que l'autre leur étoit d'autant plus odieux qu'ils avoient tout subjugué. Non contents des clameurs qu'ils firent retentir partout sur le pari dont j'ai parlé et dont ils firent un si pernicieux usage, ils eurent recours à un autre artifice, de la grossièreté duquel ils n'eurent pas honte, parce qu'ils l'avoient perdue sur tout il y avoit longtemps. Ils se mirent donc à semer que je tombois sur Mgr le duc de Bourgogne plus rudement que personne. Le monde, témoin de ma vivacité pour lui et contre eux, en rit. Je méprisai aussi une imposture si manifeste, mais à la fin elle réussit à mettre le comble à mon dépit, et à mon impatience d'aller respirer chez moi un air plus sain et plus tranquille, et M. de Beauvilliers me le permit. Reprenons durant cet intervalle diverses choses que la suite des événements de Flandre a fait laisser en arrière.

Tréville mourut à Paris dans le temps que les ennemis investirent Lille. J'ai assez fait connoître ce personnage peu guerrier, fort du grand et du meilleur monde, quelque temps courtisan, puis dévot et retiré, revenu peu à peu dans un monde choisi, toujours recherché, toujours galant, toujours brillant d'esprit et de goût, pour n'avoir plus à en rien dire. Ses vrais amis l'avoient fait rentrer un peu en lui-même. Depuis plusieurs années il vivoit plus retiré et plus particulièrement occupé de son salut. Il étoit fort à son aise et point marié. Son père, comme je l'ai dit, étoit mort commandant une des deux compagnies des mousquetaires.

Lyonne, fils aîné de ce grand ministre des affaires étrangères, mourut bientôt après dans une obscurité aussi profonde que le lustre de son père avoit été éclatant. C'est très-ordinairement le sort des enfants des ministres. Mais de ce règne seulement, ils ont trouvé, avec tant d'autres moyens de s'élever, celui de faire à leur famille des charges de la maison du roi une planche après le naufrage. Ainsi la noblesse en demeure exclue et le demeurera apparemment toujours; tellement qu'excepté les grandes charges, toujours de ce règne, possédées par des ducs et des maréchaux de France, on voit aujourd'hui les Cent-Suisses et les deux charges de maître de la garde-robe, celles de grand maréchal des logis et de capitaine de la porte aux enfants des ministres morts ou congédiés. A l'égard de celles de premier écuyer et de premier maître d'hôtel, je ne pense pas qu'on les trouve plus hautement possédées, non plus que celle de grand maître des cérémonies encore du ministère. Reste celle de grand prévôt demeurée à un gentilhomme; car pour les bâtiments qui de mains viles avoient passé à un seigneur, ils sont bientôt retombés à peu près d'où ils avoient été tirés. Lyonne, qui en fut un des premiers exemples, eut la charge de maître de la garde-robe, de Montglat, père de Cheverny, que le mauvais état de ses affaires lui fit vendre. Une assiduité exacte d'une année entière, et de deux années l'une, fut plus forte que Lyonne. Il servit peu sa première année, encore moins sa seconde, après quoi il ne prit plus la peine de paroître à la cour. La Salle, qui étoit l'autre [maître de la garde-robe], servit continuellement pour tous deux, et c'est ce qui le rendit si agréable au roi.

Lyonne passa sa vie à Paris avec des nouvellistes. Il avoit son banc fixe aux Tuileries avec eux, dont pas un n'étoit connu de personne. Il avoit été riche, s'étoit brouillé avec sa femme, Lyonne aussi et héritière, qu'il avoit perdue, et ne vit jamais un homme qui eût un nom ni un état. Il ne laissa qu'un fils très-bien fait, brave, bon officier, qui fit la folie d'épouser la servante d'un cabaret de Phalsbourg, qui s'est trouvée une femme de vertu et de mérite. Il n'en a point eu d'enfants. Il a voulu longtemps faire casser ce mariage, sans avoir pu y réussir, et n'a presque point vécu avec sa femme. Il étoit un des favoris de M. le Duc dans sa toute-puissance, pendant laquelle il mourut assez brusquement, et fort regretté. Sa femme a toujours vécu dans la piété et dans la retraite, où elle est encore aujourd'hui à Paris.

Jarzé, nommé avec la surprise de tout le monde, comme je l'ai dit, à l'ambassade de Suisse, s'en repentit. C'étoit un homme fort avare, quoique sans enfants. Il étoit allé chez lui en Anjou. Il y fit une grande chute qui l'incommoda d'autant plus qu'il n'avoit qu'un bras. Il manda qu'il étoit hors d'état de faire son ambassade. Elle fut donnée au comte du Luc qui, comme Jarzé, avoit perdu un bras, et tous deux à la bataille de Cassel.

Le roi donna, à un chapitre extraordinaire tenu pour le duc d'Enghien, permission de porter l'ordre au cardinal de La Trémoille, en attendant qu'il fût reçu. Il avoit été nommé à la Pentecôte.

Bientôt après, le maréchal de Noailles donna à toute la cour le spectacle d'une mort qui put lui fournir de grandes réflexions. C'étoit un homme d'une grosseur prodigieuse et entassé, qui, précisément comme un cheval, mourut aussi de gras fondu. Aussi étoit-il grand mangeur, et faisoit chez lui grande et délicate chère, mais pour sa famille et pour un très-petit nombre d'autres gens. Né dans l'intérieur de la cour, d'un père et d'une mère en charge, et qui tenoient intimement au cardinal Mazarin et à la reine mère, il en avoit pris tout l'esprit et conformé en tout le sien, tout pesant, grossier, et moins que médiocre qu'il étoit. Jamais homme plus renfermé, plus particulier, plus mystérieux, ni plus profondément occupé de la cour; point d'homme si bas pour tous les gens en place; point d'homme si haut, dès qu'il le pouvoit, et avec cela fort brutal. On l'a vu sans cesse, et en public, duc et capitaine des gardes, porter comme un page la queue de Mme de Montespan, tandis que celle de la reine ne l'étoit, et ne l'est encore, que par l'exempt des gardes en service auprès d'elle; et ce même homme, commandant en Languedoc, avoit ses gardes le long de son drap de pied à la messe, et ses aumôniers tournés vers son prie-Dieu, avec la même pompe et toutes les mêmes cérémonies de la messe du roi, et tout le reste de même. Le roi, qui étoit l'idole à qui il offroit tout son encens, étant devenu dévot, le jeta dans la dévotion la plus affichée. Il communioit tous les huit jours, et quelquefois plus souvent. Les grandes messes, vêpres, le salut, il n'y manquoit que pour des temps de cour ou des moments de fortune. Avec tout cela, il étoit fort accusé de n'avoir pas renoncé à la grisette, et d'en faire des parties secrètes avec Rouillé du Coudray, son ami intime, et grand et très-public débauché, à la fortune duquel il

contribua fort, et son fils encore plus dans la régence de M. le duc d'Orléans.

Louville m'en a conté une aventure que je ne certifie pas, mais qu'il m'a assurée, et, quoique sujet quelquefois à se frapper et à s'engouer, il étoit homme fort vrai. L'histoire est telle : M. de Noailles étoit amoureux d'une fille de la musique du roi, fort jolie; et cet amour qui fit du bruit, j'en ai fort ouï parler dans le temps. Il étoit en quartier, et alors il logeoit dans l'appartement de quartier sous le cabinet du roi. M. de Noailles et la fille convinrent de leurs faits; elle vint passer la nuit chez lui. Malheureusement le cardinal de Noailles arriva trop matin, et à son ordinaire alla descendre chez son frère. Les valets lui dirent qu'il n'étoit pas éveillé; cela ne l'arrêta point, il se fait ouvrir et entre. On peut juger de ce que put devenir le couple fortuné. La fille se fourre la tête dans le lit, et le chevet par-dessus. Le maréchal s'écrie dolemment qu'il a une migraine à mourir, qu'il ne peut ni parler, ni entendre parler, qu'il ne sait s'il pourra se lever pour aller chez le roi, et qu'il veut se reposer en attendant. Le bon cardinal prend cela pour argent comptant, plaint son frère, lui conseille de se donner la matinée, et sort pour le laisser en repos. Voilà les amants bien soulagés. La fille, qui étouffoit de l'issue de l'aventure, et de ce qu'elle s'étoit mise sus, n'eut rien de plus pressé que de sortir de sa cache, de prendre ses cottes et de s'enfuir. Le maréchal vouloit tuer le valet confident. Il continua de faire le malade, mais il fallut pourtant aller chez le roi, où il fit accroire à son frère qu'il faisoit un grand effort. On prit grand soin d'étouffer l'aventure; mais tout se sait à la fin. Il faisoit sa cour jusqu'aux basses maîtresses de Monseigneur. Ce prince aima quelque peu de temps la Raisin, qui étoit fort belle et comédienne excellente. Elle se trouva un peu incommodée à Fontainebleau. M. de Noailles y envoyoit sans cesse savoir de ses nouvelles, lui faisoit toutes sortes de présents, et l'alloit voir avec les plus grands respects du monde. Avec tout cela, ce n'étoit ni un méchant homme ni un malhonnête homme; et quoique très-avare de crédit, il n'a pas laissé de faire des plaisirs et de rendre des services. Il plaisoit au roi par son extrême servitude et par un esprit fort au-dessous du sien, à Mme de Maintenon aussi, au contraire de sa femme qu'ils n'aimoient point, et dont ils craignoient l'esprit, les menées, la hardiesse.

C'étoit elle qui gouvernoit mari, enfants, famille, affaires, manége de cour, avec une gaieté, une liberté d'esprit, comme si elle n'eût jamais rien eu à faire, et qui, à force d'esprit et d'adresse, sans s'étonner ni se rebuter de rien, fit toujours du roi et de Mme de Maintenon tout ce qu'elle voulut, pareillement de Mme la duchesse de Bourgogne, et gouverna à son gré toutes les princesses, tous les ministres et tous les gens en place, et tout cela sans bassesses; une femme noble, magnifique, libérale, pleine d'entrailles pour ses enfants, pour sa famille, pour son nom, extrêmement capable d'amitié, qui eut toujours des amis en nombre, et qui en mérita encore davantage; une femme qui ne disoit pas tout ce qu'elle pensoit, mais jamais ce qu'elle ne pensoit pas; naturellement bonne, douce, sans humeur, franche autant que la cour le

peut permettre avec prudence, à qui aussi il ne falloit pas marcher sur le pied, qui disoit alors à qui que ce pût être son fait, mais qui n'étoit point haineuse. Elle vit encore pleine de sens, d'esprit et de santé à quatre-vingt-sept ans, en patriarche de sa nombreuse famille, fort riche et fort donnante, dévote tant qu'elle peut, toujours allante, et faisant les délices de ses amis dont elle a encore beaucoup, et conserve ce badinage avec lequel elle a toujours réussi aux choses même les plus sérieuses.

M. de Noailles ne se consola point d'avoir donné sa charge à son fils. Ce vide lui fut insupportable, quoique toujours à la cour et dans la même considération. Dans les premiers temps les gardes continuèrent à prendre les armes pour lui dans leurs salles. Le roi le sut et le trouva mauvais, ils ne les prirent plus. Cela fut insupportable au maréchal à tel point qu'il cessa d'y passer, et qu'il fit toujours depuis le tour par les cours pour aller chez sa fille de Guiche, et partout où il avoit affaire. Sa maladie fut très-brusque et courte. Il mourut le 2 octobre sur les cinq heures du soir, dans son fauteuil, au milieu de sa famille et de toute la cour qu'il avoit tant aimée, en présence de Mme la duchesse de Bourgogne, à qui tous spectacles étoient bons, et des trois filles du roi qui accoururent et le virent passer. Le cardinal son frère eut la douleur que le saint sacrement fut longtemps dans l'appartement du malade, qui mourut sans avoir pu le recevoir. Le deuil fut nombreux, l'affliction peu étendue; la maréchale de Noailles a eu le bon esprit de n'avoir presque pas remis le pied à la cour depuis, et encore des moments de devoir, et jamais depuis la mort du roi. Le duc de Noailles, qui commandoit en Roussillon, où il n'y avoit rien à faire, revint à la cour fort tôt après.

Saint-Mars, gouverneur de la Bastille, mourut en même temps fort vieux. Bernaville, lieutenant de roi sous lui, lui succéda dans cet emploi de première confiance.

La maréchale de Villeroy mourut le 20 octobre, à Paris, d'une maladie fort courte, et qui n'avoit point paru dangereuse. Elle étoit sœur du duc de Brissac, mari de la mienne. Leur mère étoit sœur du duc de Retz, père de l'héritière qui épousa le duc de Lesdiguières, duquel l'autre maréchale de Villeroy étoit tante paternelle, en sorte que par la mort du duc de Lesdiguières, gendre de M. de Duras, les Villeroy ont eu les deux immenses successions de Lesdiguières et de Retz. La maréchale de Villeroy étoit sans cela fort riche par la prédilection entière de sa mère. Le maréchal de Villeroy et elle, dans les commencements, n'avoient pas toujours été fort contents l'un de l'autre. Le vieux maréchal, plus sage que son fils, et qui avoit éprouvé le même sort avec sa femme, les empêcha de se brouiller. Il y eut toujours entre eux plus de considération réciproque que de tendresse. La maréchale étoit extrêmement petite, la gorge nulle, d'ailleurs d'une grosseur tellement démesurée qu'à peine pouvoit-elle se remuer. Ses bras étoient plus gros qu'une cuisse ordinaire, avec un petit poignet et une petite main mignonne au bout, la plus jolie du monde. Le visage exactement comme un gros perroquet, et deux gros yeux sortants qui ne voyoient

goutte. Elle marchoit aussi tout comme un perroquet. Avec une figure si peu imposante, jamais femme n'imposa tant. Avec une grande hauteur, elle avoit une grande politesse, noble, discernée, qui est devenue si rare et qui touche si fort. Personne aussi n'avoit plus d'esprit, ni plus de sens et de justesse, avec un tour unique et très-salé et plaisant, quand elle vouloit, mais toujours avec dignité. Elle étoit d'un excellent conseil, et la meilleure et la plus sûre amie du monde, et, avec toute sa gloire, d'un commerce le plus aisé et le plus délicieux. Tout le monde ne lui convenoit pas, mais un choix délicat.

C'étoit la personne du monde qui se respectoit le plus et qui se faisoit le plus naturellement respecter par les autres. Le roi et Mme de Maintenon la craignoient, et jamais elle ne fit un pas pour s'en approcher, quoique passant sa vie à Versailles, où elle avoit toujours chez elle une cour, indépendamment de son mari, et en ses absences. Elle souffroit du ridicule de ses grands airs. Souvent il ôtoit en particulier sa perruque chez elle; elle ne disoit mot, mais elle ne s'y accoutumoit point. Elle eut le bon sens de n'être rien moins qu'éblouie de l'envoi de son mari en Italie; elle en craignit les revers et m'en parla franchement, quoiqu'elle me reprochât quelquefois, comme en badinant, que je n'aimois point le maréchal. A sa prison elle fut outrée de douleur. Je la vis dès les premiers jours, que sa porte étoit fermée, excepté à ses plus intimes amis. Son bon esprit ne put être consolé par toutes les marques de bonté que le roi prodigua au maréchal, et par tout ce qu'il lui manda à elle. A son retour elle fut vivement touchée de son inflexibilité à rejeter le salutaire conseil du chevalier de Lorraine, que j'ai expliqué en son temps. Mais elle fut abîmée de douleur à la bataille de Ramillies et de tout ce qui la suivit. Il y avoit déjà longtemps qu'elle étoit fort dans la piété, qui augmenta toujours depuis. Elle tomba entre des mains qui en abusèrent. Le P. Poulinier, qui a été abbé de Sainte-Geneviève, étoit un saint, mais de ces saints grossiers et durs, et sans aucune connoissance du monde. C'étoit la femme du monde la plus sensible et d'une conversation qu'on ne pouvoit quitter. Il la condamna au silence le plus exact sur le malheur de son mari, et sur Chamillart qu'elle accusoit de les avoir fort aggravés, et elle y fut si fidèle que non-seulement il ne lui en échappa jamais rien, mais si quelque ami particulier se licencioit un peu là-dessus devant elle, elle changeoit aussitôt de discours, et s'il y revenoit, elle le faisoit agréablement taire; elle étoit occupée en des réparations continuelles.

Elle avoit la folie des Cossé sur leur naissance, et l'avoit fait souvent sentir à ses enfants, et quelquefois à son mari. Depuis elle me disoit quelquefois en riant, mais tête à tête, que les Villeroy n'étoient pas si mauvais que je le pensois, et je riois aussi. L'époque de Ramillies fut celle de sa retraite qu'elle fit insensiblement, et bientôt après elle se retira entièrement de tout. Cette femme, accoutumée à la plus excellente compagnie, qui ne pouvoit se remuer ni lire, se mit à passer sept ou huit mois à Villeroy toute seule, et à Paris à fermer sa porte à tout le monde. Ses meilleurs amis n'y étoient reçus que mandés, et peu souvent. Sa charmante conversation, à force de se retrancher tout, étoit

devenue pesante; elle exigeoit [ces retranchements] des autres avec tant de rigueur qu'on ne savoit de quoi l'entretenir. Sa vue l'empêchoit de travailler; le jeu, qu'elle avoit fort aimé, elle se l'étoit retranché depuis longtemps sous ce prétexte de sa vue. Ainsi sa vie se passoit dans son fauteuil en prière, et en lectures de piété que lui faisoient ses domestiques. Je lui disois souvent qu'elle se feroit mourir; elle glissoit et badinoit là-dessus, et avec son agrément ordinaire me jetoit quelques mots fort à propos de morale et de pénitence. Je ne lui dis que trop vrai. Une vie si opposée à celle qu'elle avoit toujours menée et si contraire à la nature, à laquelle rien n'étoit accordé, la tua en deux ou trois ans. Son P. Poulinier, qui ne la voulut jamais croire mal, ne prit pas la peine de la voir en sa dernière maladie; elle reçut tous ses sacrements sans lui. Peu avant de mourir elle me demanda; elle oublia que j'étois à la Ferté; j'eus une douleur extrême de sa perte et de m'être trouvé absent. Sa mort fut celle des justes, et avec toute sa connoissance et les plus grands sentiments. Ses amis, en très-grand nombre, en furent amèrement touchés; elle n'avoit que soixante ans.

La comtesse de Beuvron ne tarda pas à la suivre. Son nom étoit Rochefort, d'une bonne noblesse de Guyenne, et on voyoit bien encore qu'elle avoit été belle, à soixante-dix ans qu'elle mourut. Elle avoit été fille de la reine; on l'appeloit Mlle de Théobon. Le comte de Beuvron l'épousa, celui dont j'ai parlé à l'occasion de la mort de la première femme de Monsieur, dont le chevalier, depuis comte de Beuvron, étoit capitaine des gardes. Elle étoit veuve depuis longtemps, et sans enfants, avec fort peu de bien. C'étoit une femme de beaucoup d'esprit et de monde, de fort bonne compagnie, pour qui Madame prit la plus grande et la plus constante amitié. Elle lui écrivoit tous les jours sans y jamais manquer, lorsqu'elle n'étoit pas auprès d'elle. Les intrigues du Palais-Royal l'avoient éloignée plusieurs années de Madame, comme je l'ai raconté à l'occasion de ce qu'elle la prit auprès d'elle, avec la maréchale de Clérembault, à la mort de Monsieur qui lui avoit défendu de les voir. La comtesse de Beuvron étoit toujours demeurée dans la plus grande union avec la famille de son mari, et étoit comptée dans le monde. Elle étoit extrêmement de mes amies. Elle en avoit, et en méritoit, qui la regrettèrent fort. D'ailleurs c'étoit une femme qui avoit bec et ongles, très-éloignée d'aucune bassesse, assez informée, mais qui aimoit fort le jeu.

Fort tôt après mourut le comte de Marsan, frère cadet de M. le Grand et du feu chevalier de Lorraine, qui n'avoit ni leur dignité, ni leur maintien, ni rien de l'esprit du chevalier, qui, non plus que le grand écuyer, n'en faisoit aucun cas. C'étoit un extrêmement petit homme, trapu, qui n'avoit que de la valeur, du monde, beaucoup de politesse et du jargon de femmes, aux dépens desquelles il vécut tant qu'il put. Ce qu'il tira de la maréchale d'Aumont est incroyable. Elle voulut l'épouser et lui donner tout son bien en le dénaturant. Son fils la fit mettre dans un couvent, par ordre du roi, et bien garder. De rage, elle enterra beaucoup d'argent qu'elle avoit en lieu où elle dit qu'on ne le trouveroit pas, et, en effet, quelques recherches que le duc d'Aumont ait pu faire,

il ne l'a jamais pu trouver. M. de Marsan étoit l'homme de la cour le plus bassement prostitué à la faveur et aux places, ministres, maîtresses, valets, et le plus lâchement avide à tirer de l'argent à toutes mains. Il avoit eu tout le bien de la marquise d'Albret, héritière, qui le lui avoit donné en l'épousant, et avec laquelle il avoit fort mal vécu. Il en tira aussi beaucoup de Mme de Seignelay, sœur des Matignon, qu'il épousa ensuite; et quoique deux fois veuf, et de deux veuves, il conserva toujours une pension de dix mille francs sur Cahors, que l'évêque La Luzerne lui disputa, et que M. de Marsan gagna contre lui au grand conseil. Il tira infiniment des gens d'affaires, et tant qu'il put des contrôleurs généraux. Ce riche Thévenin, dont j'ai parlé à l'occasion du legs qu'il fit au chancelier de Pontchartrain, qu'il refusa, Marsan le servit dans sa maladie, qui fut longue, comme un de ses valets, et fut la dupe de cette infamie qui ne lui valut rien. [A l'égard de] Bourvalais, autre fameux financier, auprès duquel il fut plus heureux, il disoit qu'il étoit le soutien de l'État, dont quelqu'un impatienté lui répondit qu'il l'étoit en effet, comme la corde l'est des pendus. Lui surtout et Matignon, son beau-frère, tirèrent des trésors des affaires qui se firent du temps de Chamillart, à tous les environs duquel il faisoit une cour rampante. M. le Grand, qui en étoit blessé, l'appeloit le chevalier de La Proustière, et disoit qu'il avoit pris le perruquier de l'abbé de La Proustière pour lui faire mieux sa cour. C'étoit un très-bon homme, assez imbécile, cousin germain de Chamillart et de sa femme, qui gouvernoit toute la dépense et le domestique de leur maison, honnête homme et désintéressé, mais fort incapable.

Jamais fadeur ne fut pareille à celle de M. de Marsan, avec toutes ses manières d'un vieux galant auprès des dames, et ses bassesses avec les gens qu'il ménageoit. Il n'avoit pas honte d'appeler Mme de La Feuillade *ma grosse toute belle*, qui étoit une très-bonne femme, mais beaucoup plus Maritorne que celle de don Quichotte. Elle-même en étoit embarrassée, et la compagnie en rioit. Enfin un homme si bas et si avide, qui toute sa vie avoit vécu des dépouilles de l'Église, des femmes, de la veuve et de l'orphelin, surtout du sang du peuple, mourut enragé de malefaim par une paralysie sur le gosier, qui, lui laissant la tête dans toute sa liberté et toutes les parties du corps parfaitement saines, l'empêcha d'avaler. Il fut plus de deux mois dans ce tourment, jusqu'à ce qu'enfin une seule goutte d'eau ne put plus passer sans que cela l'empêchât de parler. Il faisoit manger devant lui ses gens, et sentoit tout ce qu'on leur donnoit avec une faim désespérée, et mourut en cet état, qui frappa tout le monde si fort instruit des rapines dont il avoit toute sa vie vécu. Il avoit vingt mille livres de pension du roi, qui en donna douze mille aux deux fils qu'il laissa de sa seconde femme, huit mille à l'aîné, quatre mille au second. Il n'en avoit point eu de la première. Il avoit soixante-deux ans.

CHAPITRE XXI.

Victoires du roi de Suède sur les Moscovites. — Lewenhaupt défait par le czar. — Divers succès des mécontents, qui perdent les montagnes de Hongrie. — Estaing défait les miquelets en Catalogne. — Succès en Espagne qui terminent la campagne. — Retour du maréchal de Villars à la cour. — Le pape sans secours, fort malmené par les troupes impériales, est forcé à recevoir à Rome Prié, plénipotentiaire de l'empereur. — Intrigue de chapeaux à Rome. — L'abbé de Polignac obtient la nomination du roi d'Angleterre.—Démêlé de Fériol, ambassadeur de France à Constantinople. — Mort, naissance et caractère du comte de Fiesque. — Mort, naissance et caractère de Bréauté. — Mort et caractère de l'abbé de La Rochefoucauld. — Mort de l'abbé de Châteauneuf. — Mort et abrégé de la comtesse de Soissons. — Époque et suite de la charge de surintendante. — Mort d'Overkerke, général en chef des Hollandois. — Desmarets fait ministre d'Etat; marie sa fille au marquis de Béthune-Orval. — Mariage d'Armentières avec la fille de Mme de Jussac. — Fortune de lui et de ses frères. — Retour de M. le duc d'Orléans à la cour. — Mariage de Tonnerre avec la fille de Blansac. — Je suis averti à la Ferté, par l'évêque de Chartres, qu'on m'a mis fort mal auprès du roi. — Je retourne bientôt après à la cour.

Le roi de Suède eut divers événements avec les Moscovites. Il les battit dans la fin d'août, leur tua beaucoup de monde, et trois de leurs généraux, passa le Borysthène, se proposant toujours de percer jusqu'à Moscou et de détrôner le czar, qui deux mois après eut sa revanche sur le général Lewenhaupt, qu'il défit entièrement, allant joindre le roi de Suède avec un fort gros corps des recrues, de l'argent et force provisions de guerre et de bouche, dont ce prince commençoit fort à manquer dans des pays assez déserts que les Moscovites avoient eux-mêmes dévastés pour lui ôter toute subsistance. A son tour, le roi de Suède gagna une autre bataille, força les retranchements que les Moscovites avoient faits devant eux, en tua beaucoup et en prit quantité, et s'ouvrit ainsi le passage pour continuer sa route vers Moscou, succès qui lui devint funeste.

Ragotzi se soutint en Hongrie. Son parti se maintint dans la haine de la cour de Vienne, quoique quelques-uns de ses généraux se fussent accommodés avec elle, et les mécontents battirent un fort gros corps des troupes impériales. Néanmoins ils perdirent bientôt après toutes leurs places des montagnes.

En Catalogne, d'Estaing battit, tua, prit et dissipa un grand nombre de miquelets et quelques troupes réglées qui étoient avec eux, ce qui donna un grand pays de subsistance. Asfeld emporta la ville de Denia et son château, avec mille Portugais ou Anglois prisonniers de guerre, et prit ensuite celle d'Alicante, dont il bloqua aussi le château. Cela termina la campagne en Espagne, et M. le duc d'Orléans s'en alla à Madrid pour les ordres nécessaires et les mesures à prendre pendant l'hiver et pour la campagne suivante. Le comte de Staremberg, qui commandoit l'armée de l'archiduc, essaya, après la séparation de l'armée, une entre-

prise sur Tortose qui fut bien près de réussir. Le détachement qu'il y envoya s'étoit saisi d'un ouvrage et d'un faubourg que cet ouvrage couvroit. Le gouverneur, qui étoit Espagnol, enferma d'abord dans une église les bourgeois qui lui étoient suspects, attaqua les ennemis, reprit vaillamment le faubourg et l'ouvrage, et les chassa entièrement. Ce fut grand dommage qu'il y fut tué.

La campagne étoit finie en Savoie, où nous perdîmes quelques places, comme je l'ai rapporté. Le maréchal de Villars y auroit fait une plus triste campagne encore sans les progrès du pape sur cette poignée d'Impériaux laissée en Italie, dont tout le corps étoit à l'armée du duc de Savoie, et qui le voulut quitter pour aller imposer au pape. Tôt après, les armées du roi et de Savoie entrèrent en quartier d'hiver, et le maréchal de Villars arriva à la cour avec les airs avantageux qui ne le quittoient jamais, et qui lui réussirent toujours auprès du roi, qui fut le seul qui crut qu'il avoit fait une belle campagne.

Il parut divers manifestes de l'empereur qui fit arrêter le nonce à Vienne, le relégua ensuite tellement, qu'il fut rappelé. Tant qu'il ne fut question que de paroles et de cette poignée d'Impériaux en Italie, le pape se conduisit fort vigoureusement; mais, après la séparation des armées en Savoie, et quand toutes les troupes qu'y avoit l'empereur furent entrées dans l'État ecclésiastique, le pape eut lieu de se repentir de s'être trop hâté, et [d'avoir] trop compté sur une ligue aussi lentement tissue et aussi mal exécutée que le fut celle qui avoit enfin été résolue, et la réclama en vain. Il demanda Feuquières pour commander les troupes de cette ligue, qui lui fut accordé, mais ce fut tout. Il souffrit tant d'insolences du cardinal Grimani, vice-roi de Naples par intérim, qu'il l'eût privé de la pourpre, comme il l'en menaça plus d'une fois, si les plus sages cardinaux en avoient été crus. Les Impériaux cependant vivoient à discrétion dans l'État ecclésiastique. Les troupes du pape, destituées d'alliés, n'osoient se présenter nulle part devant eux. Cette oppression força le pape à recevoir enfin dans Rome le marquis de Prié en qualité de plénipotentiaire de l'empereur, au grand regret du maréchal de Tessé, à qui des raisons de cérémonial avoient fait prendre le caractère d'ambassadeur extraordinaire. Il les faut maintenant laisser dans ces embarras, dont on ne verra la fin que dans les commencements de l'année prochaine.

Il s'étoit passé depuis six ou sept mois une intrigue à Rome dont en ce temps-ci l'abbé de Polignac sut profiter. La mort de l'évêque de Munster avoit mis sur les rangs pour lui succéder l'évêque d'Osnabrück et d'Olmütz, frère du duc de Lorraine, et le baron de Metternich aussi ardemment soutenu par les Hollandois, qui craignoient un prince appuyé et dangereux dans leur voisinage, que le prince de Lorraine l'étoit par l'empereur, dont l'amitié et l'intérêt étoient également pour ce prince. Metternich, très-canoniquement élu, craignit les voies de fait, et porta l'affaire à Rome, qui, après un examen d'autant plus exact que le pape craignoit d'irriter l'empereur, ne laissa pas de décider en faveur de Metternich. L'empereur se fâcha, menaça et obtint un examen nouveau, contre toutes les règles et tout exemple. Ce coup d'autorité ne lui

réussit pas mieux; Metternich gagna une seconde fois sa cause. Après ce double succès, les Hollandois menacèrent à leur tour, malgré les liens de la ligue commune contre la France, et finalement l'empereur céda, et Metternich prit possession.

Vienne, piquée d'avoir succombé, en voulut tirer une réparation tout à fait en la disposition du pape, et lui demanda un chapeau pour le prince de Lorraine. Le pape, qui en étoit avare, et qui craignoit d'accoutumer l'empereur à prescrire, différa tant qu'il put, et l'habile abbé de Polignac saisit la conjoncture pour se faire d'un asile peu honorable, et d'une planche après tant de naufrages, une route pour arriver à la pourpre, que nous lui avons vu manquer une fois par la préférence du roi pour l'archevêque de Bourges, pour la nomination de Pologne, comme je l'ai raconté en son temps. J'ai dit qu'il étoit fort connu du pape dès son premier voyage à Rome, et lié d'amitié avec lui par le commerce des belles-lettres, desquelles ce pape s'étoit toujours piqué. On peut juger que l'insinuant et ambitieux abbé, depuis son retour à Rome, n'avoit rien laissé à faire pour s'avancer de plus en plus en ses bonnes grâces. Il y avoit si bien réussi que Sa Sainteté ne cherchoit qu'un prétexte de le promouvoir, et de rougir ainsi notre rote, qui, à l'exception de la plus que singulière fortune du cardinal de La Trémoille, ne l'avoit pas été depuis Henri IV, en la personne de M. Sérafin, bâtard inconnu du chancelier Olivier, et si estimé du cardinal d'Ossat.

Le pape désiroit fort, sur l'exemple de La Trémoille, faire passer Polignac aux deux couronnes ensemble, pour compensation du prince de Lorraine. Mais la dextérité de l'abbé, ni le crédit de ses amis, ne purent faire goûter cet expédient au roi; et l'empereur, enflé des prospérités de sa grande alliance, déclara nettement que, si le pape faisoit un sujet pour les deux couronnes avec le prince de Lorraine, il prétendoit avoir en même temps un autre chapeau au nom de l'archiduc, comme roi d'Espagne. Cette prétention étoit absurde. L'archiduc n'étoit point roi d'Espagne, à Rome moins que partout ailleurs, où Philippe V étoit seul reconnu, avoit reçu un légat à Naples, tenoit actuellement un ambassadeur à Rome, qui étoit le duc d'Uzeda, et avoit un nonce à Madrid. L'empereur d'ailleurs ne pouvoit contester au roi un droit égal au sien, et il n'avoit pas le moindre prétexte de plainte que l'abbé de Polignac passât pour la France avec le prince de Lorraine pour lui, c'étoit le roi d'Espagne seul qui en auroit été lésé. A cette difficulté, il s'en joignit une autre dans notre cour.

Mme de Soubise, qui, pour être depuis longtemps mourante et alors fort près de sa fin, n'en étoit pas moins attentive à l'élévation des siens et à l'établissement de ses enfants, fut bientôt informée de ce qui se passoit là-dessus. Elle sentit combien une promotion de traverse éloigneroit celle des couronnes. Elle écrivit donc au roi, et lui demanda d'insister à ce que le prince de Lorraine passât comme couronne pour l'empereur. Le roi n'eut garde de lui refuser cette complaisance, mais elle ne fit qu'augmenter la difficulté. L'empereur, qui sentoit ses forces et qui vouloit engager à une reconnoissance indirecte de son frère,

comme roi d'Espagne, déclara que dans une promotion, même pour les couronnes, il prétendoit un chapeau sur le compte particulier de l'archiduc. Cette fermeté éloigna encore plus la promotion des couronnes, sans débarrasser le pape de la prétention de l'empereur pour le prince de Lorraine. Là-dessus Mme de Soubise demanda au roi de faire passer son fils avec le prince de Lorraine, en reprenant sa nomination comme de couronne, qui alors pourroit servir à l'abbé de Polignac. Mais la difficulté d'un chapeau pour l'archiduc demeura en l'un et l'autre cas si entière, qu'elle devint obstacle à toute promotion. L'empereur s'en irrita, il n'en sentit pas moins la foiblesse du pape, qui n'avoit pas eu le courage de rejeter avec hauteur une si étrange proposition. Mais cependant l'abbé de Polignac prit un autre tour. Il avoit toujours fort ménagé la cour de Saint-Germain en France et à Rome; il se tourna vers elle pour avoir sa nomination. Cette marque de royauté étoit comme la seule qui restât au malheureux roi d'Angleterre, et Rome n'en pouvoit pas faire de difficulté à un prince qui perdoit tout pour la religion, qui n'avoit d'asile que Rome, et qui y étoit traité en roi. Avec toutes ces raisons, ce prince crut en avoir de bonnes d'introduire l'exercice de son droit par un sujet agréable au pape et protégé par la France. Torcy, qui, dans l'affaire de la nomination de Pologne, n'avoit pas voulu décider entre ses deux amis, et avoit remis le choix au roi, sans porter l'un plus que l'autre, fut ravi d'une occasion de revenir sur l'abbé de Polignac, et le servit de toutes ses forces. Il obtint donc en ce temps-ci la nomination du roi d'Angleterre pour la promotion des couronnes, et le pape, qui ne demandoit qu'un prétexte de le faire cardinal, l'agréa avec plaisir.

Fériol, ambassadeur du roi à Constantinople, s'y brouilla fort sur la fin de cette année. Le grand vizir, mécontent du ministre de Hollande, lui fit plusieurs menaces suivies de mauvais traitements faits à ses domestiques, qui lui firent craindre de n'être pas en sûreté chez lui, dans un pays où tant d'expériences ont appris même aux ambassadeurs des premières têtes couronnées que leur caractère et le droit des gens est peu respecté. Ce ministre de Hollande voulut se réfugier chez l'ambassadeur d'Angleterre. Sa surprise fut grande du refus absolu qu'il fit de le recevoir, malgré l'union si étroite des deux nations, et si conjointement alliées dans la guerre contre la France. Le Hollandois, ne sachant que devenir, espéra trouver plus de générosité dans l'ennemi que dans l'allié. Il s'adressa à Fériol, qui le reçut chez lui et prit sa protection, en quoi il mérita louange et approbation, mais avec une hauteur sur les plaintes du grand vizir qu'il auroit dû éviter, et qui lui attira beaucoup de dégoûts dont il se tira avec la même hauteur. Il arriva en ce temps-ci un aga pour s'en plaindre de la part de la Porte. Le fait et le contraste m'ont paru d'une singularité à mériter de n'être pas oubliés.

Je devois avoir parlé de la mort du comte de Fiesque avant celle du maréchal de Noailles, qui la suivit de peu de jours. Ce comte étoit d'une branche aînée de cette illustre maison, qui a donné des papes, des souverains, et une foule de cardinaux, de prélats et de personnes

considérables, l'une des quatre premières de Gênes. Après le malheur de celui qui périt en tombant dans la mer, au moment de sa conjuration si secrètement concertée pour le faire souverain de sa république, toute sa maison fut proscrite. Une branche aînée vint s'établir en France, dont celui-ci fut le dernier. Scipion, comte de Fiesque, son bisaïeul, fut chevalier d'honneur d'Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, et de Louise de Lorraine, épouse d'Henri III, qui le fit chevalier du Saint-Esprit le dernier jour de 1578. Il n'abandonna point la reine Louise dans sa retraite, et mourut à soixante-dix ans à Moulins, en 1598. Alphonsine Strozzi, sa femme, fut dame d'honneur de la reine. Leur fils unique fut tué jeune au siége de Montauban, à la tête de son régiment. Sa veuve, qui étoit Le Veneur, fille et petite-fille des deux comtes de Tillières, chevaliers du Saint-Esprit, fut dame d'atours de la seconde femme de Gaston, et gouvernante de Mademoiselle. Elle eut une fille, mère de Bréauté, dont je parlerai tout à l'heure, et trois fils. L'un demeura abbé, un autre chevalier de Malte, tué devant Mardick en 1646, et l'aîné, qui épousa la tante paternelle de la duchesse d'Arpajon et du marquis de Beuvron, père du maréchal duc d'Harcourt, qui fut mère du comte de Fiesque, de la mort duquel je parle. Elle étoit veuve, sans enfants, de Louis de Brouilly, marquis de Piennes, de laquelle j'ai suffisamment parlé (t. II, p. 37). Elle n'eut qu'une fille, mère de Guerchy, fait chevalier de l'ordre en 1639, et le comte de Fiesque dont il s'agit ici.

C'étoit un homme de fort bonne compagnie, d'esprit et orné, un fort honnête homme qui avoit été galant, avec une belle voix, qui chantoit bien, et qui faisoit rarement des vers, mais aisément, jolis, et d'un tour fort naturel. Il fit une chanson sur Bechameil et son entrée en sa terre de Nointel si plaisante, si ridicule, si fort dans le caractère de Bechameil, qu'on s'en est toujours souvenu. Le roi, qui le sut, la lui fit chanter un jour à une chasse, et en pensa mourir de rire. Il étoit singulier, brusque, particulier, avoit peu servi et fait quelques campagnes aide de camp du roi, qui, bien aise de l'obliger sans qu'il lui en coûtât rien, et aux dépens des Génois qu'il vouloit mortifier, lui fit payer cent mille écus par eux, pour de vieilles prétentions, lorsque le doge de Gênes vint en France. Ce fut M. de Seignelay, son ami, qui les lui valut, sans que lui-même y eût pensé. C'étoit un homme né fort libre, ennemi de toutes sortes de contraintes, et qui fit toujours peu de cas du bien et de la fortune. Il fut toujours considéré et recherché par la meilleure compagnie. On a vu en son lieu son étrange aventure avec M. le Duc, qui tâcha de la réparer depuis, et qui le servit dans cette dernière maladie comme un de ses domestiques. On a vu aussi son intime liaison avec M. de Noirmoutiers, à qui il donna le peu qu'il avoit par son testament. Il n'avoit jamais été marié, et n'avoit que soixante et un ans. Sa sœur est morte depuis fort peu d'années abbesse de Notre-Dame de Soissons pendant près de cinquante ans, et une très-digne et bonne abbesse. Le comte de Fiesque avoit beaucoup d'amis considérables dont il fut fort regretté.

Bréauté, son cousin germain, le suivit deux mois après. C'étoit un

fort gros et grand homme, petit-neveu paternel du Bréauté célèbre par son duel, ou plutôt son combat de vingt-deux François contre vingt-deux Espagnols. Ces Bréauté étoient d'une fort ancienne maison de Normandie, illustrée par les alliances et les emplois, et dont plusieurs étoient pour aller loin qui furent tués jeunes. Le père de celui-ci fut de ceux-là, que le maréchal de Bassompierre loue fort en ses Mémoires. Son fils aîné, élevé enfant d'honneur de Louis XIII, fut tué à dix-huit ans, aux lignes d'Arras, en 1654, sans avoir été marié. Le cadet est celui dont je parle, qui avoit très-peu servi, et qui, avec fort peu d'esprit, n'avoit pas laissé d'être mêlé à la cour autrefois. Il se maria médiocrement, et se ruina en plein. On prétendit que ce fut à souffler. Il perdit son fils unique à dix-neuf ans, qui avoit un régiment, et sa femme ensuite. La dévotion suivit la misère, il se retira à Saint-Magloire, d'où il fallut sortir quelque temps après, faute d'y pouvoir payer sa pension. Le duc de Foix, dont il étoit parent, le retira généreusement chez lui. Mais lui et Mme de Foix étoient fort répandus dans le monde, dînoient rarement chez eux, et n'y soupoient jamais. Bréauté, qui étoit de grand appétit et gourmand, ne s'accommodoit pas de la nourriture du domestique. Il alloit chercher à vivre aux tables du voisinage, où il ennuyoit souvent par ses sermons. Il étoit tout occupé de piété et de bonnes œuvres. Ce fut lui qui entreprit la fameuse affaire de Langlade, condamné aux galères, et mort à la Tournelle, pour un vol commis chez le comte de Montgommery où il logeoit. Bréauté fit reconnoître son innocence, rétablir sa mémoire, et marier bien la fille unique qu'il avoit laissée, des dommages et intérêts qu'il lui fit obtenir. Il lui étoit resté de sa soufflerie des remèdes qu'il lui faisoit lui-même. Apparemment qu'il les fit mal à la fin, car il mourut très-brusquement pour en avoir pris pour une légère incommodité avec une santé très-robuste. Je l'ai fort vu à l'hôtel de Lorges, qui lui étoit fort commode parce que M. de Foix logeoit vis-à-vis.

Deux abbés fort différents l'un de l'autre moururent incontinent après, l'abbé de La Rochefoucauld et l'abbé de Châteauneuf. Le premier étoit oncle paternel de M. de La Rochefoucauld. Il avoit un mois moins que lui et soixante-quatorze ans. Le peu qu'il avoit il le partagea toujours avec lui, tant qu'il fut pauvre; leur amitié fut la plus intime et dura toute leur vie. Ils logeoient ensemble et ne se quittèrent jamais, tellement que l'abbé de La Rochefoucauld passa sa vie à la cour sans en être, et sans sortir presque jamais de chez M. de La Rochefoucauld, où il étoit absolument le maître. Cela lui donnoit quelque considération, même du roi. D'ailleurs, c'étoit le meilleur gentilhomme du monde, le plus noble et le plus droit, mais aussi le plus imbécile, et qui ressembloit le mieux à un vicaire de village. Il étoit passionné de la chasse, et n'en manquoit jamais; cela l'avoit fait appeler l'abbé Tayaut. Il n'eut jamais d'ordres, mais force abbayes, et grosses, que M. de La Rochefoucauld lui fit donner, et qu'il eut toutes à sa mort pour son petit-fils, dont nous verrons qu'il se repentit bien.

L'abbé de Châteauneuf est celui qui fut envoyé en Pologne redresser la conduite de l'abbé de Polignac, dont j'ai parlé à cette occasion,

homme de beaucoup d'esprit, de savoir et de bonne compagnie, désiré dans les meilleures, et frère de Châteauneuf ambassadeur à Constantinople, en Portugal et en Hollande, mort conseiller d'État, et ancien prévôt des marchands longtemps depuis.

Quelque temps auparavant la comtesse de Soissons étoit morte à Bruxelles dans le plus grand délaissement, pauvre et méprisée de tout le monde, même fort peu considérée du prince Eugène, son célèbre fils. Ce fut en sa faveur que le cardinal Mazarin, son oncle, inventa au mariage du roi la nouvelle charge de surintendante, à cause de quoi il en fallut une en même temps à la reine mère, qui fut la princesse de Conti, son autre nièce, et comme tout va toujours en se multipliant et en s'affoiblissant, Madame, parce qu'elle étoit fille d'Angleterre, en eut une aussi, qui fut Mme de Monaco. C'est l'unique exemple pour les filles de France.

Rien n'est pareil à la splendeur de la comtesse de Soissons, de chez qui le roi ne bougeoit avant et après son mariage, et qui étoit la maîtresse de la cour, des fêtes et des grâces, jusqu'à ce que la crainte d'en partager l'empire avec les maîtresses la jeta dans une folie qui la fit chasser avec Vardes et le comte de Guiche, dont l'histoire est trop connue et trop ancienne pour la rapporter ici. Elle fit sa paix et obtint son retour par la démission de sa charge, qui fut donnée à Mme de Montespan, dont le mari ne voulut recevoir aucune chose du roi, qui, ne sachant comment la faire asseoir, ne pouvant la faire duchesse, supposa que la charge de surintendante emportoit le tabouret. La comtesse de Soissons, de retour, se trouva dans un état bien différent de celui d'où elle étoit tombée. Elle se trouva si mêlée dans l'affaire de la Voisin, brûlée en Grève pour ses poisons et ses maléfices, qu'elle s'enfuit en Flandre. Son mari étoit mort fort brusquement à l'armée, il y avoit longtemps, et dès lors on en avoit mal parlé, mais fort bas dans la faveur où elle étoit. De Flandre elle passa en Espagne, où les princes étrangers n'ont ni rang ni distinction. Elle ne put donc paroître en aucun lieu publiquement, et moins au palais qu'ailleurs.

La reine, fille de Monsieur, n'avoit point d'enfants, et avoit tellement gagné l'estime et le cœur du roi son mari, que la cour de Vienne craignit tout de son crédit pour détacher l'Espagne de la grande alliance faite contre la France. Le comte de Mansfeld étoit ambassadeur de l'empereur à Madrid, avec qui la comtesse de Soissons lia un commerce intime dès en arrivant. La reine, qui ne respiroit que France, eut une grande passion de voir la comtesse de Soissons. Le roi d'Espagne, qui avoit fort ouï parler d'elle, et à qui les avis pleuvoient depuis quelque temps qu'on vouloit empoisonner la reine, eut toutes les peines du monde à y consentir. Il permit à la fin que la comtesse de Soissons vînt quelquefois les après-dînées chez la reine par un escalier dérobé, et elle la voyoit seule et avec le roi. Les visites redoublèrent et toujours avec répugnance de la part du roi. Il avoit demandé en grâce à la reine de ne jamais goûter de rien qu'il n'en eût bu ou mangé le premier, parce qu'il savoit bien qu'on ne le vouloit pas empoisonner. Il faisoit chaud, le lait est rare à Madrid, la reine en désira, et la com-

tesse, qui avoit peu à peu usurpé les moments de tête-à-tête avec elle, lui en vanta d'excellent qu'elle promit de lui apporter à la glace. On prétend qu'il fut préparé chez le comte de Mansfeld. La comtesse de Soissons l'apporta à la reine qui l'avala, et qui mourut peu de temps après, comme Mme sa mère. La comtesse de Soissons n'en attendit pas l'issue et avoit donné ordre à sa fuite. Elle ne s'amusa guère au palais, après avoir vu avaler ce lait à la reine; elle revint chez elle où ses paquets étoient faits et s'enfuit en Allemagne, n'osant pas plus demeurer en Flandre qu'en Espagne. Dès que la reine se trouva mal, on sut ce qu'elle avoit pris et de quelle main; le roi d'Espagne envoya chez la comtesse de Soissons qui ne se trouva plus; il fit courir après de tous les côtés, mais elle avoit si bien pris ses mesures qu'elle échappa. Elle vécut obscurément quelques années en Allemagne, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Mansfeld fut rappelé à Vienne, où il eut à son retour le premier emploi de cette cour, qui est la présidence du conseil de guerre. A la fin la comtesse de Soissons retourna en Flandre, puis à Bruxelles, où je crois avoir dit que, tandis que Philippe V en fut maître, les maréchaux de Boufflers, de Villeroy, et tous les François distingués, eurent défense de la voir. Il se peut dire qu'elle y passa le reste de sa vie et qu'elle mourut en opprobre. Mme la duchesse de Bourgogne en prit le deuil pour six jours, que le roi ne porta point ni la cour, quoique la princesse de Carignan, mère du comte de Soissons, fût princesse du sang, la dernière de sa branche.

En ce même temps mourut aussi, au camp devant Lille, M. d'Overkerke, général en chef des Hollandois et de leur armée, qui étoit des bâtards de Nassau-Orange, et qui avoit été dans l'intime confiance du roi Guillaume, dont il étoit grand écuyer.

Desmarets, revenu de si loin au contrôle général des finances, très-bien avec Chamillart, et appuyé des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, qui tous trois l'y avoient porté avec tant de sueurs, fit entendre par eux la grandeur et la capacité de son travail, la nécessité pour le bien des affaires de l'accréditer dans le public, et la convenance de le faire ministre d'État, comme l'avoient été ceux qui l'avoient précédé dans son emploi. Le roi, qui comptoit alors avoir besoin de lui, et qui commençoit à s'y accoutumer, se laissa prendre à cette amorce et le fit ministre. Il avoit déjà deux filles mariées, l'une à Goesbriant, l'autre à Bercy, intendant des finances, qui faisoit tout sous lui. Incontinent après cette grâce, il maria bien autrement la troisième, ce fut au marquis de Béthune-Orval, qui avoit la perspective du duché de Sully après le duc de Sully qui n'avoit point d'enfants, et après le chevalier de Sully qu'on croyoit marié secrètement, de façon à n'en avoir point non plus. Ce M. de Béthune étoit un homme qui n'avoit point paru à la cour et comme point à la guerre, riche, mais noyé dans une mer de procès qu'on l'accusoit d'aimer beaucoup, et à la poursuite desquels il occupoit toute sa vie. Le roi voulut donner deux cent mille livres à la fille de Desmarets, comme il avoit accoutumé aux mariages des filles de ses ministres, mais celui-ci ne le voulut pas dans la presse où étoient les finances. Au lieu de cette somme, le roi voulut donner une

pension de douze mille livres; Desmarets ne la vouloit que de huit mille, enfin elle fut de dix mille livres.

Il se fit quelques jours auparavant un autre mariage, par des circonstances singulières qui le rendirent heureux. Depuis les deux Eustache de Conflans, père et fils, tous deux capitaines des gardes du corps de Charles IX et d'Henri III, et le dernier chevalier du Saint-Esprit et chevalier d'honneur de la reine Marie de Médicis, cette maison étoit entièrement tombée. Le dernier Eustache avoit vendu presque toutes ses terres. Il perdit un second fils fort jeune, de la plus grande espérance; ce que l'aîné fit de mieux fut de se raccrocher par les biens de sa mère, qui étoit Jouvenel, dont il eut Armentières, et par un riche mariage avec une Pinart. Il en fit un second fort plat. Du premier un fils unique qui mena une vie honteuse et obscure, et mourut sans enfants d'un indigne mariage qu'il avoit fait. Sa sœur du second lit ne se maria point, elle retira tout ce qu'elle put de ces débris; la duchesse d'Orval la retira chez elle où elle a passé presque toute sa vie, ayant de la considération et des amis. On l'appeloit Mlle d'Armentières. Elle vécut fort vieille. Étant devenue riche par ses soins et par la mort de son frère, elle assista à son tour son amie qui étoit devenue pauvre, substitua son bien à ses cousins, et en laissa l'usufruit à la duchesse du Lude, son amie intime de tous les temps. Ses cousins étoient dans la dernière pauvreté. Ils sortoient du frère puîné du premier Eustache, capitaine des gardes de Charles IX, dont ils étoient la quatrième génération, et divisés en deux branches. Ils n'avoient pu faire aucune alliance, et ils vivoient à leur campagne de leurs choux et de leur fusil. L'aînée de ces deux branches finissoit à un seul mâle qui se fit prêtre pour avoir du pain, et que le succès de ce mariage fit dans la suite évêque du Puy. Le chef de la branche cadette, devenu celui de toute cette maison, vécut de même, et se trouva heureux d'épouser en 1667 une fille de d'Aguesseau, maître des comptes, dont le fils a été si estimé et si considéré, intendant de Languedoc, puis conseiller d'État, et du conseil royal des finances, et le petit-fils est depuis devenu chancelier de France, avec diverses fortunes. De ce mariage sortirent trois fils appelés à la substitution de Mlle d'Armentières.

L'aîné, brave homme et honnête homme, mais sans la moindre trace d'esprit que l'éducation n'avoit pu réparer, se battit contre Perthuis dans leur première jeunesse, et [ils] furent tous deux enfermés quinze ou seize ans durant dans une citadelle. Les deux cadets se trouvèrent avoir beaucoup d'esprit, et de désir de se relever, malgré leur pauvreté et l'obscurité où ils se trouvoient. L'aîné des deux fut envoyé enfant, et sans pain, page du grand maître de Malte, le cadet s'intrigua comme il put et servit de même. Tous deux, à force de vouloir, firent des connoissances, et s'ornèrent l'esprit à force de lecture, dans laquelle ils acquirent beaucoup. La maréchale de Chamilly, qui les connut à la Rochelle, où ils servoient, les prit en amitié, les attira chez elle à Paris, où ils virent la bonne compagnie, dont ils surent profiter. Ils firent une autre connoissance que cette maréchale ne leur procura pas, mais qui devint le fondement de leur fortune : ce fut [celle] de Mme d'Ar-

genton. Elle les trouva de si bonne compagnie qu'elle les présenta à M. le duc d'Orléans, avec qui elle les fit souper chez elle, et leur acquit sa familiarité. Il vaqua chez lui une place de chambellan qu'il procura à Conflans, et bientôt après une autre à d'Armentières qui sortoit de sa prison. Ils se firent des amis au Palais-Royal · Armentières, par le même crédit, devint maître de la garde-robe.

Mme de Jussac, dont j'ai parlé lorsqu'on la mit sans titre auprès de Mme la duchesse d'Orléans qu'elle avoit élevée, et qui l'aimoit passionnément, avoit une fille mariée à M. de Chaumont, du nom d'Ambly, qui avoit un régiment. Elle en avoit une autre fort jolie, dont elle vouloit aussi se défaire, mais son bien étoit fort court. Son bonheur fit que Sassenage, premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, revenu malade d'Espagne, fort dégoûté de son emploi, s'en voulut défaire. Il fallut attendre le retour de ce prince, qui, pour la première fois, pressé pour la même grâce par Mme d'Argenton d'une part, et par Mme la duchesse d'Orléans de l'autre, donna l'agrément de la charge de Sassenage à d'Armentières, en faisant son mariage avec la fille de Mme de Jussac, qui y trouva encore d'autres facilités de grâces, et qui, toujours avec l'appui de Mme d'Argenton, fit passer à Conflans la charge de maître de la garde-robe qu'avoit son frère devenu premier gentilhomme de la chambre.

M. le duc d'Orléans arriva le 6 décembre, et fut aussi bien reçu que le méritoit sa glorieuse et pénible campagne, qui ne le raccommoda pourtant pas avec Mme des Ursins, ni avec Mme de Maintenon.

Ce fut en ce temps-ci que le comte de Tonnerre épousa la fille de Blansac, dont j'ai assez parlé (t. III, p. 89) pour n'avoir rien à y ajouter. Ce mariage le fit sortir de la Bastille immédiatement avant de le célébrer.

J'ai avancé le récit de quelques menus événements de la fin de cette année, comme j'en ai retardé quelques-uns auparavant, pour ne pas interrompre celui des choses de Flandre, où il est temps de retourner. Mais auparavant il faut dire que je ne fus pas longtemps à la Ferté sans y recevoir une lettre de l'évêque de Chartres, datée de Saint-Cyr, qui m'avertissoit qu'on m'avoit rendu les plus mauvais offices du monde auprès du roi et de Mme de Maintenon, et qui avoient pris. Je lui écrivis à l'instant par un exprès pour avoir plus d'éclaircissement qu'un avis si vague, et pour lui fournir, sur ce que je savois qu'on avoit répandu contre moi sur Lille et sur mon pari, de quoi me défendre en attendant qu'il m'eût instruit et que je pusse avec plus de précision parer aux coups qu'on m'avoit portés. Je ne fus pas surpris, mais embarrassé d'être instruit, parce que M. de Chartres étoit retourné à Chartres lorsque mon exprès arriva à Saint-Cyr, et qu'il ne voulut pas depuis m'en apprendre davantage. De cette affaire-là, j'en fus noyé plus d'un an, et la façon dont j'en sortis se verra en son temps. Je ne demeurai pas longtemps à la Ferté, et je voulus être à la cour pour le retour de M. le duc d'Orléans, et surtout pour celui de Mgr le duc de Bourgogne.

CHAPITRE XXII.

Chamillart renvoyé en Flandre. — Récompense de la défense de Lille. — Retour de Chamillart à la cour. — Tranchée ouverte devant la citadelle de Lille (29 octobre). — L'Artois désolé et délivré. — Chamillart juge des avis des généraux; sa partialité. — Audace de Vendôme. — Berwick retourne de sa personne sur le Rhin, où l'armée se sépare. — Incroyable hardiesse de Vendôme. — Marlborough passe l'Escaut sans opposition. — Mensonge prodigieux de Vendôme. — Fautes personnelles de Mgr le duc de Bourgogne, dont avantages pris contre lui avec éclat. — Belle mais difficile retraite de plusieurs détachements de l'armée, où Hautefort se distingue sans combat, et Nangis en combattant. — Étrange ignorance du roi, à qui le duc de La Trémoille apprend cette action à son dîner. — Sousternon perdu. — Saint-Guillain perdu et repris par Hautefort et Albergotti. — Position des armées. — État de la citadelle de Lille. — Boufflers reçoit un ordre de la main du roi de capituler. — Ordre aux princes de revenir, et à Vendôme de séparer l'armée, et, malgré ses adroites instances, de revenir aussi.

Lille perdu, question fut d'un parti à prendre. Quoique M. de Vendôme eût assuré que la prise de Leffinghem empêcheroit les convois des ennemis, on n'en crut pas moins la citadelle un peu plus tôt, un peu plus tard perdue, et le roi voulut d'autant plus tôt se fixer à quelque chose, que les ennemis faisoient divers mouvements, et n'avoient que vingt bataillons devant cette citadelle pour en faire le siége. Cette raison de décision, et celle d'éclaircir plusieurs choses qui s'étoient passées depuis que Chamillart étoit revenu de Flandre, firent prendre le parti subit de l'y renvoyer. Il partit donc le mardi 30 octobre, à quatre heures du matin, de Versailles, pour aller coucher à Cambrai; et Chamlay, si expert dans la connoissance des moindres lieux et des plus petits ruisseaux de la Flandre, partit à midi du même jour pour l'y suivre. Si la cour fut surprise de voir si près à près disparoître Chamillart, l'armée ne le fut pas moins de le voir arriver à Tournai. Il y porta les grâces répandues sur ceux qui venoient de sortir si glorieusement de Lille. Surville, sorti de la citadelle de Lille avec un coup de mousquet fort considérable, eut dix mille livres de pension. Lée, qui étoit aussi à Douai pour être trépané d'un autre coup de mousquet, eut l'expectative, les marques et la pension de grand-croix de Saint-Louis, en attendant la première vacante. Rannes, Ravignan, Coetquen, Permangle furent faits maréchaux de camp; Maillebois dès avant la fin du siége, Belle-Ile (tous deux maintenant maréchaux de France, et le premier duc héréditaire après bien de diverses et d'étranges fortunes), Martinville, Tourrotte et Sourzy furent faits brigadiers, et quelques autres.

La tranchée fut ouverte devant la citadelle de Lille la nuit du 29 au 30 octobre. Ils attaquèrent l'avant-chemin couvert le 7 novembre, dont ils furent repoussés avec assez de perte, et le 10 Chamillart arriva, et rendit compte le soir même de son voyage au roi chez Mme de Maintenon; ainsi son voyage fut de douze jours, dont il en passa huit à l'armée, pendant lesquels son fils travailla avec le roi, comme il avoit fait

pendant son précédent voyage de Flandre. En attendant, les ennemis désoloient l'Artois, et le prince d'Auvergne fortifioit la Bassée. Cheladet y marcha avec trente escadrons, et à la fin leur fit quitter prise et abandonner la Bassée, mais il en coûta bon au pays.

Le désir de la cour, dont Chamillart fut porteur, étoit la garde de l'Escaut. M. de Vendôme l'en avoit infatuée, séduit par l'avantage de couper la retraite aux ennemis, et comptant pour rien la plus que très-difficile garde de quarante lieues du cours de cette rivière. Berwick, peu ployant sous le poids de Vendôme, et peu soucieux du mépris qu'il faisoit de son sentiment, ne crut pas le devoir taire dans une occasion si importante, où il ne voyoit que de pitoyables raisonnements. L'altercation recommença donc entre eux plus vive que jamais, et Mgr le duc de Bourgogne, autant qu'il l'osoit, étoit pour Berwick. Toutes ces disputes s'écrivoient au roi, qui lui firent prendre le parti d'envoyer Chamillart, devant lequel les généraux plaidèrent chacun leur avis. Il tâcha vainement de les raccommoder; il écouta tout, il discuta toutes les raisons de part et d'autre à diverses reprises. C'étoit à cet homme de robe, de plume et de finance, à décider des mouvements de guerre les plus savants et les plus importants, et à en décider seul; c'étoit pour cela qu'il étoit envoyé, quoiqu'il n'eût jamais vu de guerre que dans son cabinet et dans ses deux voyages de Flandre, si près à près et si courts. Il prit un parti mitoyen, dans la confiance de l'exécution duquel il repartit pour se rendre auprès du roi. Mais à peine étoit-il à trente lieues de la frontière que Vendôme reprit son premier dessein de la garde de l'Escaut, sans en pouvoir être détourné par personne. Chamillart, plus enivré que jamais de Vendôme en ce voyage, y avoit peu ménagé Mgr le duc de Bourgogne, et le ménagea encore moins dans le compte qu'il rendit au roi en arrivant. Ce compte fut rendu chez Mme de Maintenon, en sa présence. Elle entendit tout sans oser souffler, elle rendit tout à Mme la duchesse de Bourgogne. On peut juger ce qu'il en résulta entre elles deux, et quelle fut la colère de la princesse, avec le mécontentement qu'elle avoit déjà précédemment conçu contre le ministre, et l'indignation de Mme de Maintenon, auprès de laquelle il étoit déjà de longue main si mal.

Le premier effet du retour de Chamillart fut un ordre envoyé dès le lendemain à Berwick de s'en aller prendre le commandement des troupes demeurées sur le Rhin, où néanmoins la campagne étoit depuis longtemps finie, et où on n'attendoit plus que l'arrivée des quartiers d'hiver pour se séparer. Berwick sentit tout le coup que Vendôme lui faisoit porter, l'inutilité de ce voyage, et le dégoût de le faire sans le voile d'aucun prétexte, et n'y menant aucunes troupes, sans même avoir la permission de passer à la cour, tant ils eurent peur qu'il n'y parlât au roi et au monde. Il ne dit mot, et obéit. Pour achever cela de suite, il ne fut pas quinze jours sur le Rhin qu'il y reçut les ordres pour les quartiers d'hiver, à quoi du Bourg auroit été tout aussi bon que lui. Mais il pesoit trop à Vendôme par la force et la justesse de ses raisonnements, et il avoit fallu l'en soulager.

Dès qu'il fut parti, Vendôme écrivit au roi que maintenant il étoit au

large, et il ajouta en propres termes que désormais il étoit si sûr d'empêcher les ennemis de passer l'Escaut qu'il lui en répondoit sur sa tête. Avec un tel garant, et si fort à la cour, le moyen de n'y pas compter? Aussi y triompha-t-on d'avance; et sans se souvenir de toutes les déplorables fadeurs qui avoient eu tant de cours sur l'impossibilité aux ennemis de prendre Lille et de se retirer de devant, sinon avec un passeport pour n'y pas périr de faim, les mêmes flatteries recommencèrent sur la malheureuse destinée de ces conquérants qui s'alloient trouver enfermés sans aucune ressource. On ne fut pas longtemps amusé de ce roman. Le duc de Marlborough vint à Harlebeck et à Vive-Saint-Éloy, le prince Eugène à Roosebeck, qui montrèrent ainsi qu'ils en vouloient à l'Escaut. Nous avions des retranchements sur Audenarde, gardés par Hautefort, et l'armée voulut s'en approcher; mais dans ce mouvement, Marlborough passa l'Escaut sur quatre ponts, à Gavre et à Berkem, la nuit du 26 au 27, sans opposition quelconque, et sans trouver aucunes de nos troupes. Le roi l'apprit par un courrier de M. de Vendôme, qui ajoutoit dans sa lettre au roi, en termes formels, qu'il le supplioit de se souvenir qu'il lui avoit toujours mandé la garde de l'Escaut impossible.

Il falloit que ce grand général n'eût aucune sorte de mémoire, ou qu'il comptât le roi, la cour, son armée et tout le public pour bien peu de chose. En moins de quinze jours, répondre au roi, sur sa tête, qu'il empêchera aux ennemis de passer l'Escaut, et, dès qu'ils l'ont passé, écrire au roi qu'il le supplie de se souvenir qu'il lui a toujours mandé qu'il étoit impossible d'empêcher les ennemis de le passer, et cela sans qu'il fût rien arrivé entre-deux qui eût fait changer ni la face des choses ni à lui de langage, ce sont de ces vérités qui ne sont pas vraisemblables, mais vérités toutefois qui ont eu le roi, la cour, l'armée pour témoins, et dont M. de Vendôme, ni cette formidable cabale qui l'appuyoit avec un si incroyable succès, n'ont pas seulement tenu compte de se disculper, mais bien d'en étouffer le bruit à force d'en renouveler d'anciens et de nouveaux propos contre Mgr le duc de Bourgogne. Ce nouveau vacarme ne put empêcher un contradictoire si prompt, si net, si précis, si important, de la même bouche, et de cette bouche prise sans cesse pour le seul oracle de la guerre, malgré les succès. Les réflexions seroient trop au-dessous du fait pour s'y arrêter ici. Voyons le court détail de cette affaire, dont la cabale se battit, comme on dit, avec les pierres du clocher. Elle n'empêcha pas de trouver et de dire que ce trait ne pouvoit être méconnu pour être du même homme qui en avoit fait un tout pareil à M. le duc d'Orléans sur le passage du Pô.

L'armée étoit au Saussoy, près de Tournai, dans une tranquillité profonde, dont l'opium avoit gagné jusqu'à Mgr le duc de Bourgogne, lorsqu'il vint plusieurs avis de la marche des ennemis. M. de Vendôme s'avança là-dessus de ce côté-là avec quelques détachements. Le soir, il manda à Mgr le duc de Bourgogne que, sur les confirmations qu'il recevoit de toutes parts des mêmes nouvelles, il croyoit qu'il devoit marcher avec toute l'armée le lendemain pour le suivre. Mgr le duc de Bourgogne se déshabilloit pour se coucher lorsqu'il reçut cette lettre,

sur laquelle ce qui se trouva auprès de lui alors raisonna différemment : les uns furent d'avis de marcher à l'heure même, les autres qu'il ne se couchât point, pour être prêt de plus grand matin; enfin, le troisième sentiment fut qu'il se couchât pour prendre quelque repos, et de marcher le matin, comme M. de Vendôme le lui conseilloit. Après avoir un peu balancé, le jeune prince prit ce dernier parti. Il se coucha, il se leva le lendemain au jour, il déjeuna longtemps. Comme il alloit sortir de table, il apprit que l'armée entière des ennemis avoit passé l'Escaut. A chose faite il n'y a plus de remède. Il en fut outré de déplaisir. La vérité est que quand il auroit suivi le premier et le seul bon des trois avis, avant qu'on eût détendu, chargé, pris les armes, monté à cheval, la nuit auroit été bien avancée, et qu'au chemin qu'il falloit faire, on auroit trouvé les ennemis passés il y auroit eu plus de six ou sept heures. Mais il est des messéances qu'il faut éviter, et c'est le malheur de n'avoir personne auprès de soi qui le sente, ou qui en avertisse, quand soi-même on n'y pense pas. Le premier parti auroit été inutile à empêcher le passage, mais très-utile au jeune prince à marquer de la volonté et de l'ardeur.

A cette faute il en ajouta une autre, qui, sans pouvoir avoir aucun air d'influer à la tranquillité de ce passage si important, en montra une que toutefois Mgr le duc de Bourgogne n'avoit pas, et dont il crut très-mal à propos pouvoir se dissiper innocemment. Il avoit mangé, il étoit fort matin, il n'y avoit plus à marcher. Pour prendre un nouveau parti sur un passage fait auquel on ne s'attendoit pas, au moins si brusquement, il falloit attendre ce qu'il plairoit à M. de Vendôme. On étoit tout auprès de Tournai; Mgr le duc de Bourgogne y alla jouer à la paume. Cette partie subite scandalisa étrangement l'armée et renouvela tous les mauvais discours. La cabale, qui ne put accuser la lenteur du prince, par la raison que je viens d'expliquer, et parce que M. de Vendôme ne lui avoit pas mandé de marcher à l'heure même, mais le lendemain matin, la cabale, dis-je, se jeta sur la longueur du déjeuner en des circonstances pareilles, et sur une partie de paume faite si peu à propos; et là-dessus toutes les chamarures les plus indécentes et les plus audacieuses à l'armée, à la cour, à Paris, pour noyer la réelle importance du fait de M. de Vendôme par ce vacarme excité sur l'indécence de ceux de Mgr le duc de Bourgogne en ces mêmes moments.

Hautefort, se voyant pris par ce passage des ennemis, par sa droite et par sa gauche, se retira sans avoir pu être entamé. Sousternon, lieutenant général, voisin du lieu du passage, et averti de quelques mouvements, manda à Nangis, maréchal de camp, de marcher à lui avec le détachement qu'il avoit, qui étoit de neuf bataillons et de quelque cavalerie. Il obéit, et reçut en chemin avis d'un gros corps ennemi qui le séparoit du quartier d'où il sortoit, par conséquent du gros des autres quartiers. Les avis continuèrent; il arriva au quartier de Sousternon et n'y trouva personne. Il prit donc un grand tour pour retourner d'où il étoit venu dans l'obscurité de la nuit. Le jour venu, il continua sa marche sur les quartiers voisins, de proche en proche, pour essayer de joindre Hautefort. Il fut attaqué et fit une vigoureuse défense, toujours

marchant et gagnant du terrain sur une chaussée entre des marais, et ramassant les traîneurs des autres quartiers qui filoient devant et après. Dépêtré enfin de cette rude escarmouche, il rencontra du canon abandonné, qu'il ne voulut pas laisser, et qu'il emmena. Ce retardement donna lieu à une autre attaque plus vive, et qui, plus ou moins vigoureusement poussée et repoussée, selon qu'il pouvoit se retourner dans l'incommodité de ce long défilé, dura, avec une grande valeur et beaucoup de perte, jusqu'à ce qu'il eût joint la queue de quelques autres quartiers qui s'arrêtèrent pour l'attendre. Sousternon étoit avec ceux-là. Ils furent encore suivis et toujours attaqués jusqu'à un ruisseau, au delà duquel Hautefort s'étoit posté pour les attendre, et protéger leur passage par le feu qu'il fit de derrière le ruisseau, qu'il avoit bordé d'infanterie à droite et à gauche. Là finit ce combat désavantageux, qui fit perdre beaucoup de monde. Les quartiers épars, ainsi rassemblés là, s'y rafraîchirent un peu, et, à quelques jours de là, rejoignirent l'armée. Hautefort fut fort approuvé, même des ennemis, qui louèrent fort sa retraite. Sousternon, au contraire, perdit la tramontane et fut fort blâmé. Nangis, au contraire, aujourd'hui maréchal de France, s'en tira avec tête et valeur.

Le roi ignora cette action plusieurs jours, et l'auroit ignorée davantage sans le duc de La Trémoille, dont le fils unique y étoit et s'y étoit même distingué. Dépité de ce que le roi ne lui en disoit pas un mot, il prit son temps qu'il servoit le roi à son petit couvert de parler du passage de l'Escaut, où il dit que son fils avoit beaucoup souffert avec son régiment. « Comment, souffert? dit le roi; il n'y a rien eu. — Une grosse action, » répondit le duc, et la raconta tout de suite. Le roi l'écouta avec grande attention, le questionna même, et avoua devant tout le monde qu'il n'en avoit rien su. On peut juger de sa surprise et de celle qu'il causa. Il arriva qu'un moment après être sorti de table, Chamillart, sans être attendu, entra dans son cabinet. Le roi expédia ce qui l'amenoit, qui étoit court, puis lui demanda ce que vouloit dire l'action de l'Escaut, dont il ne lui avoit point parlé. Le ministre, embarrassé, répondit que ce n'étoit rien du tout. Le roi continuant à le presser, à rapporter des détails, à citer le régiment du prince de Tarente, Chamillart avoua que l'aventure du passage étoit si désagréable en elle-même, et ce combat si désagréable aussi, celui-ci peu important, l'autre sans remède, que Mme de Maintenon, à qui il en avoit rendu compte, n'avoit pas jugé à propos qu'il en fût importuné, et qu'ils étoient convenus qu'il ne lui en seroit point rendu compte. Sur cette singulière réponse, le roi s'arrêta tout court et n'en dit plus mot. Cependant on tomba rudement sur Sousternon. Il écrivit de longues justificatives. Le fait est qu'il pouvoit être plus vigilant, et surtout plus entendu en sa retraite, et à donner mieux ordre à celle des autres quartiers. Mais, avec toute la vigilance possible, il n'eût pu empêcher le passage avec le peu de troupes qu'il avoit, et en un endroit de l'Escaut où le mousquet portoit bien plus loin que le travers de la rivière. Néanmoins il en fut la victime. Le maréchal de Villeroy alors étoit perdu; son oncle, le P. de La Chaise, étoit mourant. Ainsi privé de ces deux appuis, et ayant affaire

à M. de Vendôme, par conséquent peu soutenu du comte de Toulouse, duquel il étoit capitaine des gardes, il perdit sa fortune, et n'a pas servi depuis.

Un peu avant cet événement, la garnison d'Ath nous avoit surpris Saint-Guillain, d'où un bataillon étoit sorti pour escorter des chariots de fourrages pour notre armée. Cette perte fâchoit d'autant plus que nous y avions de gros magasins. Albergotti alla tâcher de le reprendre, et Hautefort l'y alla renforcer au sortir de cette affaire que je viens de raconter. Ils le reprirent avec six cents hommes qui étoient dedans prisonniers de guerre, et tous nos magasins, qu'ils ne s'avisèrent pas de brûler. L'Escaut passé, le duc de Marlborough alla passer la Dendre et camper à Wetter, près de Gand, notre armée près de Douai, et le prince Eugène, qui n'avoit fait que s'approcher tout près de l'Escaut pour en favoriser le passage, et qui ne le passa point, s'en retourna à son siége.

Les ennemis, établis du 9 sur l'avant-chemin couvert, commencèrent à faire jouer leur artillerie et à travailler à des sapes. Ils tentèrent aussi de se rendre maîtres du chemin couvert sans succès. Le maréchal de Boufflers fut encore légèrement blessé, le 21, d'un éclat de grenade qui lui fit une contusion à la tête, en visitant le chemin couvert, qui ne l'arrêta pas un moment sur rien. Mais tout lui manquoit, et dans les premiers jours de décembre il ne lui restoit que vingt milliers de poudre, et très-peu d'autres munitions, encore moins de vivres. Ils avoient mangé huit cents chevaux, tant dans la ville que dans la citadelle; et Boufflers, qui ne se distinguoit que par son activité et sa prévoyance, en fit toujours servir à sa table dès que les autres furent réduits à cette ressource, et en mangea lui-même. Il trouva toujours des inventions de donner de ses nouvelles et d'en recevoir. Le roi, voyant l'état des choses, lui envoya un ordre de sa main de se rendre, qu'il garda secret, sans vouloir y obéir encore de plusieurs jours, et il différa tant qu'il lui fut possible.

L'Escaut forcé, la citadelle de Lille sur le point d'être prise, notre armée, poussée à bout de fatigues et plus encore de nécessité, demeura peu ensemble, et fut bientôt séparée faute de pain, au scandale universel, tandis qu'il n'étoit pas douteux que les ennemis, campés près de Gand, n'en voulussent faire le siége. Les choses en cet état, les princes ne pouvoient plus demeurer en Flandre avec bienséance. Ils eurent donc ordre de revenir; ils insistèrent à demeurer à cause de Gand. Une autre raison arrêtoit encore Mgr le duc de Bourgogne. M. de Vendôme ne sembloit pas avoir reçu les mêmes ordres, et faisoit publiquement toutes ses dispositions particulières, comme un homme qui comptoit de passer l'hiver sur la frontière, et d'y commander en attendant le retour du printemps et de l'ouverture de la campagne. Mais tandis qu'il en usoit ainsi, il ne se vantoit pas d'avoir reçu son congé, et qu'il attendoit la réponse aux représentations qu'il avoit faites sur la nécessité qu'il demeurât l'hiver. Il se sentoit toucher au moment de rendre compte; il commençoit à le craindre, et à redouter de près ce que de loin il avoit si témérairement méprisé et si audacieusement insulté. Ses représenta-

tions ne réussirent pas. Il s'inquiéta de voir Mgr le duc de Bourgogne différer son départ et observer le sien. Il redoubla donc ses instances jusqu'à s'abaisser à demander comme une grâce ce qu'il avoit d'abord proposé et offert comme une chose nécessaire au service du roi. Pendant cette lutte, les princes reçurent des ordres réitérés et absolus. Ils partirent et se rendirent à la cour. J'y étois revenu une quinzaine auparavant; je m'y étois mis au fait de tout ce qui s'étoit passé pendant ma courte absence; et pendant tout ce que M. le duc d'Orléans m'avoit pu donner de temps dans les trois jours d'intervalle entre son arrivée et celle des princes, je l'avois bien instruit de tout le principal et le plus pressé à savoir de ce que la contrainte des courriers et du chiffre m'avoit empêché de lui pouvoir mander. La jalousie des princes du sang, et un bel air de débauche, l'avoit rendu enclin à Vendôme par éloignement du prince de Conti. J'en craignis pour lui l'écueil sur Mgr le duc de Bourgogne. Je l'avois informé exactement et au long, quoiqu'en chiffre, des principaux événements de la campagne et de la cour. A son retour, je lui expliquai plus de détails, et je lui fis comprendre combien seroit premièrement injuste, puis dangereux pour lui dans les suites, de prendre le change. Il ne fut pas longtemps sans s'applaudir d'avoir suivi mon conseil.

CHAPITRE XXIII.

Retour des princes à la cour. — Mécanique de chez Mme de Maintenon et de son appartement. — Réception du roi et de Monseigneur à Mgr le duc de Bourgogne et à M. le duc de Berry, à qui ensuite Mgr le duc de Bourgogne parle longtemps et bien. — Apophthegmes peu discrets de Gamaches. — Citadelle de Lille rendue. — Honneurs infinis faits au maréchal de Boufflers. — Retour et réception du duc de Vendôme à la cour. — Retour et réception triomphante du maréchal de Boufflers à la cour; fait pair, etc. — Extrême honneur que je reçois de Mgr le duc de Bourgogne. — Retour du duc de Berwick à la cour. — Beau projet de reprendre Lille. — Boufflers renvoyé en Flandre. — Tranchée ouverte à Gand; La Mothe dedans. — Soirée du roi singulière.

Mme la duchesse de Bourgogne étoit dans une grande agitation de la réception que recevroit Mgr le duc de Bourgogne, et de pouvoir avoir le temps de l'entretenir et de l'instruire avant qu'il pût voir le roi ni personne. Je lui fis dire de lui mander d'ajuster son voyage de façon qu'il arrivât à une ou deux heures après minuit, parce que de la sorte, arrivant tout droit chez elle, et ne pouvant voir qu'elle, ils auroient tout le temps de la nuit à être ensemble seuls, les premiers [instants] du matin avec le duc de Beauvilliers, et peut-être avec Mme de Maintenon, et l'avantage encore que le prince salueroit le roi et Monseigneur avant que personne fût entré chez eux, et que personne n'y seroit témoin de sa réception, à très-peu de valets près, et même écartés. L'avis ne fut pas donné, ou, s'il le fut, il ne fut pas suivi. Le jeune prince arriva le lundi 11 décembre, un peu après sept heures du soir, comme Monseigneur venoit d'entrer à la comédie, où Mme la duchesse de

Bourgogne n'étoit pas allée pour l'attendre. Je ne sais pourquoi il vint descendre dans la cour des Princes, au lieu de la grande. J'étois en ce moment-là chez la comtesse de Roucy, dont les fenêtres donnoient dessus. Je sortis aussitôt, et, arrivant au haut du grand degré du bout de la galerie, j'aperçus le prince qui le montoit entre les ducs de Beauvilliers et de La Rocheguyon, qui s'étoient trouvés à la descente de sa chaise. Il avoit bon visage, gai et riant, et parloit à droite et à gauche. Je lui fis ma révérence au bord des marches. Il me fit l'honneur de m'embrasser, mais de façon à me marquer qu'il étoit encore plus instruit qu'attentif à ce qu'il devoit à la dignité, et il ne parla plus qu'à moi un assez long bout de chemin, pendant lequel il me glissa bas qu'il n'ignoroit pas comment j'avois parlé et comment j'en avois usé à son égard. Il fut rencontré par un groupe de courtisans, à la tête desquels étoit le duc de La Rochefoucauld, au milieu duquel il passa la grande salle des gardes, au lieu d'entrer chez Mme de Maintenon par son antichambre de jour et par les derrières, bien que son plus court, et alla, par le palier du grand degré, entrer par la grande porte de l'appartement de Mme de Maintenon. C'étoit le jour du travail ordinaire de Pontchartrain, qui, depuis quelque temps, avoit changé avec Chamillart du mardi au lundi. Il étoit alors en tiers avec le roi et Mme de Maintenon, et le soir même il me conta cette curieuse réception, qu'il remarqua bien et dont il fut seul témoin. Je dis en tiers, parce que Mme la duchesse de Bourgogne alloit et venoit; mais pour le bien entendre, il faut un moment d'ennui de mécanique.

L'appartement de Mme de Maintenon étoit de plain-pied et faisant face à la salle des gardes du roi. L'antichambre étoit plutôt un passage long en travers, étroit, jusqu'à une autre antichambre toute pareille de forme, dans laquelle les seuls capitaines des gardes entroient, puis une grande chambre très-profonde. Entre la porte par où on y entroit de cette seconde antichambre et la cheminée, étoit le fauteuil du roi adossé à la muraille, une table devant lui, et un ployant autour pour le ministre qui travailloit. De l'autre côté de la cheminée, une niche de damas rouge et un fauteuil où se tenoit Mme de Maintenon, avec une petite table devant elle. Plus loin, son lit dans un enfoncement. Vis-à-vis les pieds du lit, une porte et cinq marches à monter, puis un fort grand cabinet qui donnoit dans la première antichambre de l'appartement de jour de Mgr le duc de Bourgogne, que cette porte enfiloit, et qui est aujourd'hui l'appartement du cardinal Fleury. Cette première antichambre ayant à droite cet appartement, et à gauche ce grand cabinet de Mme de Maintenon, descendoit, comme encore aujourd'hui, par cinq marches dans le salon de marbre contigu au palier du grand degré du bout des deux galeries, haute et basse, dites de Mme la duchesse d'Orléans et des Princes. Tous les soirs Mme la duchesse de Bourgogne jouoit dans le grand cabinet de Mme de Maintenon avec les dames à qui on avoit donné l'entrée, qui ne laissoit pas d'être assez étendue, et de là entroit, tant et si souvent qu'elle vouloit, dans la pièce joignante, qui étoit la chambre de Mme de Maintenon, où elle étoit avec le roi, la cheminée entre-deux. Monseigneur, après la comédie, montoit dans ce

grand cabinet, où le roi n'entroit point, et Mme de Maintenon presque jamais.

Avant le souper du roi, les gens de Mme de Maintenon lui apportoient son potage avec son couvert, et quelque autre chose encore. Elle mangeoit, ses femmes et un valet de chambre la servoient, toujours le roi présent, et presque toujours travaillant avec un ministre. Le souper achevé, qui étoit court, on emportoit la table; les femmes de Mme de Maintenon demeuroient, qui tout de suite la déshabilloient en un moment et la mettoient au lit. Lorsque le roi étoit averti qu'il étoit servi, il passoit un moment dans une garde-robe, alloit après dire un mot à Mme de Maintenon, puis sonnoit une sonnette qui répondoit au grand cabinet. Alors Monseigneur, s'il y étoit, Mgr et Mme la duchesse de Bourgogne, M. le duc de Berry, et les dames qui étoient à [Mme la duchesse de Bourgogne], entroient à la file dans la chambre de Mme de Maintenon, ne faisoient presque que la traverser, précédoient le roi, qui alloit se mettre à table suivi de Mme la duchesse de Bourgogne et de ses dames. Celles qui n'étoient point à elle, ou s'en alloient, ou, si elles étoient habillées pour aller au souper (car le privilége de ce cabinet étoit d'y faire sa cour à Mme la duchesse de Bourgogne sans l'être), elles faisoient le tour par la grande salle des gardes, sans entrer dans la chambre de Mme de Maintenon. Nul homme, sans exception que de ces trois princes, n'entroit dans ce grand cabinet. Cela expliqué, venons à la réception et à tout son détail, auquel Pontchartrain fut très-attentif, et qu'il me rendit tête à tête très-exactement une demi-heure après qu'il fut revenu chez lui.

Sitôt que de chez Mme de Maintenon on entendit la rumeur qui précède de quelques instants ces sortes d'arrivée, le roi s'embarrassa jusqu'à changer diverses fois de visage. Mme la duchesse de Bourgogne parut un peu tremblante, et voltigeoit par la chambre pour cacher son trouble, sous prétexte d'incertitude par où le prince arriveroit, du grand cabinet ou de l'antichambre. Mme de Maintenon étoit rêveuse. Tout d'un coup les portes s'ouvrirent : le jeune prince s'avança au roi, qui, maître de soi plus que qui ce fût, perdit à l'instant tout embarras, fit un pas ou deux vers son petit-fils, l'embrassa avec assez de démonstration de tendresse, lui parla de son voyage, puis, lui montrant la princesse : « Ne lui dites-vous rien? » ajouta-t-il d'un visage riant. Le prince se tourna un moment vers elle, et répondit respectueusement, comme n'osant se détourner du roi, et sans avoir remué de sa place. Il salua ensuite Mme de Maintenon, qui lui fit fort bien. Ces propos de voyage, de couchées, de chemins, durèrent ainsi, et tous debout, un demi-quart d'heure; puis le roi lui dit qu'il n'étoit pas juste de lui retarder plus longtemps le plaisir qu'il auroit d'être avec Mme la duchesse de Bourgogne, et le renvoya, ajoutant qu'ils auroient loisir de se revoir. Le prince fit sa révérence au roi, une autre à Mme de Maintenon, passa devant le peu de dames du palais qui s'étoient enhardies de mettre la tête dans la chambre au bas de ces cinq marches, entra dans le grand cabinet, où il embrassa Mme la duchesse de Bourgogne, y salua les dames qui s'y trouvèrent, c'est-à-dire les baisa, demeura quelques moments, et passa

dans son appartement, où il s'enferma avec Mme la duchesse de Bourgogne.

Leur tête-à-tête dura deux heures et plus; tout à la fin Mme d'O y fut en tiers; presque aussitôt après la maréchale d'Estrées y entra, et peu de moments après Mme la duchesse de Bourgogne sortit avec elles, et revint dans le grand cabinet de Mme de Maintenon. Monseigneur y vint à l'ordinaire au sortir de la comédie. Mme la duchesse de Bourgogne, en peine de ce que Mgr le duc de Bourgogne ne se pressoit point d'y venir saluer Monseigneur, l'alla chercher, et revint disant qu'il se poudroit; mais remarquant que Monseigneur n'étoit pas satisfait de ce peu d'empressement, elle envoya le hâter. Cependant la maréchale d'Estrées, folle et étourdie, et en possession de dire tout ce qui lui passoit par la tête, se mit à attaquer Monseigneur de ce qu'il attendoit si tranquillement son fils, au lieu d'aller lui-même l'embrasser. Ce propos hasardé ne réussit pas : Monseigneur répondit sèchement que ce n'étoit pas à lui à aller chercher le duc de Bourgogne, mais au duc de Bourgogne à le venir trouver. Il vint enfin. La réception fut assez bonne, mais elle n'égala pas celle du roi à beaucoup près. Presque aussitôt le roi sonna, et on passa pour le souper. Vers l'entremets, M. le duc de Berry arriva, et vint saluer le roi à table. A celui-ci, tous les cœurs s'épanouirent. Le roi l'embrassa fort tendrement. Monseigneur le regarda de même, n'osant l'embrasser en présence du roi. Toute l'assistance le courtisa. Il demeura debout auprès du roi le reste du souper, où il ne fut question que de chevaux de poste, de chemins et de semblables bagatelles. Le roi parla assez à table à Mgr le duc de Bourgogne; mais ce fut d'un tout autre air à M. le duc de Berry. Au sortir de table, ils allèrent tous dans le cabinet du roi à l'ordinaire, au sortir duquel M. le duc de Berry trouva un souper servi dans la chambre de Mme la duchesse de Bourgogne, qu'elle lui avoit fait tenir prêt de chez elle, et que l'empressement conjugal de Mgr le duc de Bourgogne abrégea un peu trop. Le lendemain se passa en respects de toute la cour. Ce lendemain mardi **11**, le roi d'Angleterre arriva à Saint-Germain, et vint voir le roi le mercredi avec la reine sa mère.

Je témoignai au duc de Beauvilliers, avec ma liberté accoutumée, que j'avois trouvé Mgr le duc de Bourgogne bien gai au retour d'une si triste campagne. Il n'en put disconvenir avec moi, jusque-là que je le laissai en dessein de l'en avertir. Tout le monde en effet blâma également une gaieté si peu à propos. Le mardi et le mercredi, occupés les soirs par le travail des ministres, se passèrent sans conversation; mais le jeudi, qui souvent étoit libre, Mgr le duc de Bourgogne fut trois heures avec le roi chez Mme de Maintenon. J'avois peur que la piété ne le retînt sur M. de Vendôme, mais j'appris qu'il avoit parlé à cet égard sans ménagement, fortifié par le conseil de Mme la duchesse de Bourgogne, et rassuré sur sa conscience par le duc de Beauvilliers, avec qui il avoit été longtemps enfermé le mercredi. Le compte de la campagne, des affaires, des choses, des avis, des procédés, fut rendu tout entier. Un autre peut-être, moins vertueux, eût plus appesanti les termes; mais enfin tout fut dit, et dit au delà des espérances, par rapport à celui qui

parloit et à celui qui écoutoit. La conclusion fut une vive instance pour commander une armée la campagne suivante, et la parole du roi de lui en donner une. Il fut ensuite question d'entretenir Monseigneur : cela vint plus tard de deux jours; mais enfin il eut une assez longue conversation avec lui à Meudon, et avec Mlle Choin, à laquelle il parla encore davantage tête à tête. Elle en avoit bien usé pour lui auprès de Monseigneur. Mme la duchesse de Bourgogne la lui avoit ménagée. La liaison entre cette fille et Mme de Maintenon commençoit à se serrer étroitement. La Choin n'ignoroit pas la vivacité que l'autre avoit témoignée pour le jeune prince : son intérêt n'étoit pas de se les aliéner tous, dont Mgr le duc de Bourgogne recueillit quelque fruit en cette importante occasion.

Gamaches et d'O avoient suivi les princes. Ce dernier, entièrement disculpé par eux, rapproché déjà par les manéges de sa femme et par la constante protection du duc de Beauvilliers, fut reçu comme toutes choses non avenues. L'autre, bavard et franc Picard, eut le bon sens de s'en aller aussitôt chez lui, pour éviter les questions importunes. Peu capable de conseiller Mgr le duc de Bourgogne, il n'avoit pu se contraindre de reprendre en face et en public les enfantillages qui échappoient à Mgr le duc de Bourgogne, et, sur son exemple, à M. le duc de Berry. Il leur disoit quelquefois qu'en ce genre ils auroient bientôt un plus grand maître qu'eux, qui seroit Mgr le duc de Bretagne.

Revenant une fois de la messe à la suite de Mgr le duc de Bourgogne, dans des moments vifs où il l'auroit mieux aimé à cheval : « Vous aurez, lui dit-il tout haut, le royaume du ciel, mais pour celui de la terre, le prince Eugène et Marlborough s'y prennent mieux que vous. »

Ce qu'il dit, et tout publiquement encore, aux deux princes sur le roi d'Angleterre fut admirable. Ce pauvre prince vivoit sous son incognito dans le même respect avec les deux princes que s'il n'eût été qu'un médiocre particulier. Eux aussi en abusoient avec la dernière indécence, sans la moindre des attentions que ce qu'il étoit exigeoit d'eux, à travers tous les voiles, jusqu'à le laisser très-ordinairement attendre parmi la foule dans les antichambres, et ne lui parloient presque point. Le scandale en fut d'autant plus grand qu'il dura toute la campagne, et que le chevalier de Saint-Georges s'y étoit concilié l'estime et l'affection de toute l'armée par ses manières et par toute sa conduite. Vers les derniers temps de la campagne, Gamaches, poussé à bout d'un procédé si constant, s'adressant aux deux princes devant tout le monde : « Est-ce une gageure? leur demanda-t-il tout à coup; parlez franchement; si c'en est une, vous l'avez gagnée, il n'y a rien à dire; mais au moins, après cela, parlez un peu à M. le chevalier de Saint-Georges, et le traitez un peu plus honnêtement. » Toutes ces saillies eussent été bonnes tête à tête, et fort à propos, mais en public, ce zèle et ces vérités n'en pouvoient couvrir l'indiscrétion. On étoit accoutumé aux siennes, elles ne furent pas mal prises, mais elles ne servirent de rien.

Boufflers, à bout de tout, comme je l'ai dit, ne put différer que de peu de jours à obéir à l'ordre du roi qu'il avoit reçu de capituler. Il fit donc battre la chamade, et il obtint tout ce qu'il voulut par sa capitu-

lation, qui, sans dispute, fut signée le 9, de la meilleure grâce du monde. Le prince Eugène étoit comblé d'honneur et de joie d'être venu à bout d'une si difficile conquête, malgré une armée plus forte que la leur, et commandée par l'héritier nécessaire de la couronne, et par Vendôme, qui en discours l'avoit si peu ménagé en Italie et en Flandre, quoique enfants des deux sœurs.

Un jour avant que la garnison sortît, le prince Eugène envoya demander au maréchal de Boufflers s'il voudroit bien recevoir sa visite, et dès qu'il y eut consenti, Eugène la lui rendit. Elle se passa en force louanges et civilités de part et d'autre; il pria le maréchal à dîner chez lui pour le lendemain, après que la garnison seroit sortie, et il fit rendre à Boufflers toutes sortes de respects et tous les mêmes honneurs qu'à soi-même. Lorsque la garnison sortit, le maréchal ne marcha point à sa tête, mais vint se mettre à côté du prince Eugène, que le chevalier de Luxembourg et tous les officiers saluèrent. Après que toute la garnison eut défilé, le prince Eugène fit monter le maréchal et le chevalier de Luxembourg dans son carrosse, se mit sur le devant, et voulut absolument que le chevalier de Luxembourg, qu'il avoit fait monter devant lui, se mît sur le derrière auprès du maréchal de Boufflers, et donna toujours la main à la porte à tous les officiers françois que Boufflers mena dîner chez lui. Après dîner, il leur donna son carrosse et beaucoup d'autres carrosses pour les mener coucher à Douai, eux et les officiers principaux. Le prince d'Auvergne, et je pense que ce ne fut pas sans affectation, à la tête d'un gros détachement, lui toujours à cheval, les conduisit à Douai. Il eut ordre du prince Eugène d'obéir en tout au maréchal, à qui il le dit, comme à sa propre personne. Le maréchal fit coucher le prince d'Auvergne à Douai cette nuit-là.

Le roi fut un peu choqué de ce que, parmi les trois otages que le prince Eugène voulut retenir dans Lille, à son choix, pour le payement des dettes faites par les François dans la ville, il exigea que Maillebois en seroit un, et ne se cacha pas qu'il le vouloit comme étant le fils aîné de Desmarets. Il lui permit de venir à la cour voir son père et d'y passer quelques jours.

Dans l'intervalle de la capitulation et de la sortie de la garnison, et lors de sa sortie, les ennemis ne se cachèrent point du siége de Gand qu'ils alloient faire. Le duc de Marlborough s'étoit déjà campé tout auprès, et c'est ce qui rendit la séparation de notre armée si surprenante. Mais il n'y avoit plus ni pain ni farines : il fallut céder honteusement et périlleusement à la nécessité. Ils tinrent parole; Gand fut investi le 11 décembre, par Marlborough, entre le grand et le petit Escaut, et par le prince Eugène, entre la Lys et l'Escaut, après avoir pourvu à Lille, où il laissa une grosse garnison. Le comte de La Mothe commandoit dans Gand, où il avoit vingt-neuf bataillons, plusieurs régiments de dragons, abondance de vivres, d'artillerie, de munitions de guerre, et devant les yeux le grand exemple du maréchal de Boufflers.

M. de Vendôme arriva à Versailles le matin du samedi 15 décembre, et salua le roi comme il sortit de son cabinet pour venir se mettre à table pour dîner à son petit couvert. Le roi l'embrassa avec une sorte

d'épanouissement qui fit triompher sa cabale. Il tint le dé pendant tout le dîner, où il ne fut question que de bagatelles. Le roi lui dit qu'il l'entretiendroit le lendemain chez Mme de Maintenon. Ce délai, qui lui étoit nouveau, ne lui fut pas de bon augure. Il alla faire la révérence à Mgr le duc de Bourgogne, qui l'accueillit bien, malgré tout ce qui s'étoit passé. Vendôme fut faire sa cour à Monseigneur chez Mme la princesse de Conti, à son retour de la chasse : c'étoit là surtout qu'il se tenoit dans son fort. Il fut reçu au mieux et fort entretenu de riens; il voulut en profiter et engager un voyage d'Anet. Sa surprise fut grande et celle des assistants, à la réponse incertaine de Monseigneur, qui fit pourtant entendre, et sèchement, qu'il n'iroit point. Vendôme parut embarrassé, et il abrégea sa visite. Je le rencontrai dans le bout de la galerie de l'aile neuve, comme je sortois de chez M. de Beauvilliers, qui tournoit au degré du milieu de la galerie. Il étoit seul, sans flambeaux ni valets, avec Albéroni, suivi d'un homme que je ne connus point; je le vis à la lueur des miens; nous nous saluâmes poliment de part et d'autre; je n'avois aucune habitude avec lui. Il me parut l'air chagrin et en chemin de chez M. du Maine, son conseil et son principal appui.

Le lendemain, il ne fut pas une heure avec le roi chez Mme de Maintenon. Il demeura huit ou dix jours à Versailles ou à Meudon, et ne mit pas le pied chez Mme la duchesse de Bourgogne : ce n'étoit pas pour lui une chose nouvelle. Le mélange de grandeur et d'irrégularité qu'il avoit dès longtemps affecté l'avoit, ce lui sembloit, affranchi des devoirs dont on se dispense le moins. Son abbé Albéroni se montroit à la messe du roi, en courtisan, avec une effronterie sans pareille. Enfin ils s'en allèrent à Anet. Dès avant que d'y aller, il s'étoit aperçu de quelque décadence, puisqu'il s'abaissa jusqu'à convier le monde de l'y venir voir, lui qui, les autres années, faisoit grâce d'y recevoir, y regorgeoit de tout ce qu'il y avoit de plus grand et de plus distingué, et ne s'y daignoit apercevoir du médiocre. Dès ce premier voyage, il sentit sa diminution par celle de sa compagnie. Les uns s'en excusèrent, d'autres manquèrent à l'engagement qu'ils avoient pris d'y aller. Chacun se mit à tâter le pavé sur un voyage de quinze lieues, qui se mettoit, les années précédentes, pour le moins à côté de ceux de Marly. Vendôme se tint à Anet jusqu'au premier Marly, où il vint le jour même. Il en usa de la sorte, toujours à Marly et à Meudon, jamais à Versailles, jusqu'au changement dont j'aurai bientôt lieu de parler.

Le roi avoit dépêché au maréchal de Boufflers, à Douai, pour le presser de revenir. Il arriva le dimanche 15 décembre, le lendemain du duc de Vendôme, héros factice de faveur et de cabale, sans que pas un des siens même le crût tel; l'autre, héros malgré soi-même, par l'aveu public des François et de leurs ennemis. Jamais homme ne mérita mieux le triomphe, et n'évita avec une modestie plus attentive, mais la plus simple, tout ce qui pouvoit le sentir. Sa femme fut au-devant de lui dès le matin, à quelques lieues de Paris, l'y amena dîner chez lui à huis clos, et sans qu'on sût son arrivée, et de là à Versailles à la nuit, droit à leur appartement et sous clef.

Aussitôt il manda au duc d'Harcourt, en quartier de capitaine des

gardes, qu'il le prioit de faire dire au roi qu'il étoit arrivé, et qu'il attendoit le moment de lui aller faire sa révérence. Le roi, qui venoit de finir l'audience de M. de Vendôme, lui fit dire sur-le-champ de venir le voir chez Mme de Maintenon. En voyant ouvrir la porte, le roi fut au-devant de lui, et dans la porte même l'embrassa étroitement à deux et trois reprises, lui fit des remercîments flatteurs et le combla de louanges. Pendant ces moments, ils s'étoient avancés dans la chambre, la porte s'étoit fermée, et Mme de Maintenon étoit venue féliciter le maréchal, qui suivoit le roi, lequel aussitôt, se tournant à lui, lui dit: « Qu'ayant aussi grandement mérité de lui et de l'État qu'il venoit de faire, c'étoit à son choix qu'il en mettoit la récompense. » Boufflers s'abîma en respects, et répondit que de si grandes marques de satisfaction le récompensoient au-dessus de ce qu'il pouvoit non-seulement mériter, mais désirer. Le roi le pressa de lui demander tout ce qu'il voudroit, et d'être sûr de l'obtenir à l'heure même; et le maréchal toujours retranché dans la même modestie. Le roi insista encore pour qu'il lui demandât, pour lui et pour sa famille, tout ce qu'il pouvoit désirer, et le maréchal persista à se trouver trop magnifiquement payé de ses bontés et de son estime. « Oh bien! monsieur le maréchal, lui dit enfin le roi, puisque vous ne voulez rien demander, je vais vous dire ce que j'ai pensé, afin que j'y ajoute encore quelque chose, si je n'ai pas assez pensé à tout ce qui peut vous satisfaire : je vous fais pair, je vous donne la survivance du gouvernement de Flandre pour votre fils, et je vous donne les entrées des premiers gentilshommes de la chambre. » Son fils n'avoit que dix ou onze ans. Le maréchal se jeta aux genoux du roi, comblé de ses grâces par-dessus toutes espérances; il eut aussi en ce même moment la survivance pour son fils des appointements du gouvernement particulier de Lille. Le tout ensemble passe cent mille livres de rente.

Ces trois grâces, si bien méritées, étoient uniques alors, chacune dans leur genre. Celle à laquelle le maréchal fut le plus sensible, quoique touché de toutes au point où il devoit l'être, fut la première.

La porte en étoit fermée depuis longtemps: le roi s'étoit repenti de ces quatorze pairs qu'il avoit faits en 1663[1], tous ensemble, qui l'engagèrent aux quatre qu'il ajouta en 1665. Il s'étoit déclaré qu'il n'en feroit plus. De là les ducs vérifiés ou héréditaires qu'il fit depuis, que les ignorants ont crus de son invention, et qui sont de toute ancienneté, mais dont il n'y avoit plus[2]. Bar n'a jamais été autre, les trois Nemours, Longueville, Angoulême, Étampes et je ne sais combien d'autres. L'archevêque de Paris, par sa faveur et par sa parole, et le duc de Béthune, par le billet qu'il avoit de sa main, comme je l'ai dit ailleurs, la lui forcèrent encore, et avec nouvelle protestation qu'il n'en feroit plus. Dégoûté aussi des survivances, par le peu de satisfaction qu'il avoit éprouvée de jeunes gens comblés avant l'âge, et qui, n'ayant plus rien de solide à prétendre, ne se soucioient plus de rien mériter, il

1. Voy., sur cette création de pairs, t. Ier, p. 439.
2. Voy., sur les ducs vérifiés, t. Ier, p. 31, note.

s'étoit si nettement expliqué sur cela depuis bien des années que personne n'osoit plus y songer. C'étoit une grâce réservée aux seuls secrétaires d'État, parce qu'il n'en put jamais refuser à ses ministres, et qu'il se complaisoit à se servir de jeunes gens dans ces places si importantes, pour montrer qu'il gouvernoit seul et qu'il les formoit, bien loin d'être gouverné par eux, quoique jamais prince ne le fût tant que lui.

Les grandes entrées, depuis la mort du père de La Feuillade, M. de Lauzun étoit le seul homme qui les eût sans charge qui les donnât. Outre la distinction et la commodité, cette grâce étoit regardée comme principale, par la facilité qu'elle donnoit de parler au roi sans témoins et sans audiences, rares et difficiles à obtenir, et qui toujours faisoient nouvelles, et de lui parler tous les jours et en différentes heures avec toute liberté.

Boufflers eut la satisfaction qu'il ne se trouva qui que ce soit, parmi une cour si envieuse et dans toute la France, qui n'applaudît à ce que le roi fit pour lui, et qui ne trouvât également juste et séant qu'il fût récompensé par une dignité la première du royaume, dont l'éclat passoit à sa postérité, par une privance également flatteuse par sa familiarité et sa singularité, enfin par la conservation dans sa famille, même sur la tête d'un enfant, d'un gouvernement qu'il avoit si dignement défendu, presque malgré le roi, et sans aucun besoin de le faire, ni par son devoir d'y aller, ni pour sa réputation tout acquise, ni pour sa fortune si grandement dès lors achevée.

On remarqua à sa gloire la différence de la défense de Namur, avec une excellente garnison, mais sous la tutelle de l'ingénieur Mesgrigny, quoique cette défense eût été fort belle, d'avec celle de Lille, qui avoit roulé sur lui seul, presque sans garnison, que de milices et de troupes nouvelles qui ne valoient pas mieux, des munitions de guerre et de bouche très-médiocres, encore moins d'argent, et de l'avoir fait durer plus de six semaines au delà de ce que le célèbre Vauban, qui avoit construit la place à plaisir, avoit dit qu'il la pourroit défendre, munie de tout ce qu'il auroit désiré.

Mais ce qui mit le comble à la gloire de Boufflers, et tout le monde à ses pieds, fut cette rare et vraie modestie de laquelle rien ne le put ébranler, et qui lui fit constamment rapporter à sa garnison toute la réputation qui l'environnoit, et à la pure bonté du roi l'éclat nouveau dont il brilloit par des grâces si distinguées et si complètes. A le voir, on eût dit qu'il en étoit honteux; et, à travers la joie qu'il ne cachoit pas, on étoit saisi d'une vérité et d'une simplicité si naturelles qui sortoient de lui et qui relevoient jusqu'à ses moindres discours. Il le détournoit toujours de ses louanges par celles de sa garnison, et il avoit toujours quelque action de quelqu'un à raconter toute prête pour fermer la bouche sur les siennes.

Ce contraste avec Vendôme, arrivé de la veille, se fit bien remarquer : l'un, élevé à force de machines et entassant les montagnes comme les géants, appuyé du vice, du mensonge, de l'audace, d'une cabale ennemie de l'État et de ses héritiers, un héros factice, érigé tel par vo-

lonté, en dépit du vrai; l'autre, sans cabale, sans appui que de sa vertu, de sa modestie, du soin de relever les autres et de s'éclipser derrière eux, vit les grâces couler sur lui de source jusqu'à l'inonder, et les applaudissements des ennemis suivis des acclamations publiques jusqu'à changer la nature des courtisans, qui s'estimèrent comblés eux-mêmes de ses récompenses.

N'oublions pas qu'il fit donner six mille livres d'augmentation de pension au chevalier de Luxembourg, qui en avoit déjà autant, et qui avoit été fait lieutenant général, comme je l'ai dit, pour être entré dans Lille avec le secours et les poudres qu'il y jeta.

Peu de jours après le retour de Mgr le duc de Bourgogne, Cheverny, sortant d'avec lui tête à tête, et qui étoit homme très-véritable, me fit un récit que je ne puis me refuser de mettre ici, et que toutefois je n'y puis écrire sans confusion. Il me dit que, lui parlant avec liberté des propos tenus sur lui pendant la campagne, le prince lui dit qu'il savoit comment et avec quelle vivacité j'en avois parlé, et qu'il étoit instruit aussi de la manière dont M. le prince de Conti s'en étoit expliqué, et ajouta que lorsqu'on avoit la voix de deux hommes semblables, on avoit lieu de se consoler des autres. Cheverny, qui en étoit plein, me le vint raconter à l'instant. Je le fus de confusion d'être mis à côté d'un homme plus supérieur encore à moi en ce genre qu'il ne l'étoit en rang et en naissance; mais je sentis avec complaisance combien M. de Beauvilliers m'avoit effectivement tenu parole lorsque je voulus aller à la Ferté.

Le duc de Berwick arriva à la cour le dimanche 23 décembre. Il ne se contraignit ni en particulier ni en public sur M. de Vendôme, ni sur tout ce qui s'étoit passé en Flandre. A son exemple, presque tout ce qui en étoit revenu commença à parler. Les manéges sur le secours de Lille, les mensonges de Pont-à-Marck et de Mons-en-Puelle, celui sur les retranchements de Marlborough, le passage de l'Escaut, furent dévoilés et mis au clair; l'ignorance où la retenue d'écrire en avoit laissé le gros du monde y causa un étonnement étrange, puis une indignation à quoi la cabale de Vendôme ne put opposer que des verbiages entortillés et des menaces secrètes, qui démontrèrent encore plus manifestement les vérités si longuement suffoquées. Cette cabale commençoit à être embarrassée du succès si différent de l'arrivée de son héros, du peu de gens qui alloient à Anet, et du bruit fort répandu que Mgr le duc de Bourgogne serviroit la campagne suivante, et n'auroit que des maréchaux de France sous lui. L'air de disgrâce commençoit à se faire sentir; elle ne tarda pas à se déclarer tout entière.

Chamillart, pénétré de l'importance de la perte de Lille, amoureux du bien de l'État et de la gloire personnelle du roi, avoit conçu le dessein de le reprendre incontinent après la séparation de l'armée des ennemis, et le départ du prince Eugène et du duc de Marlborough de Hollande. Son projet étoit fait, beau, bien conçu, bien digéré; il y avoit mis la dernière main à son dernier voyage de Flandre, et tous ses arrangements faits, jusqu'à des troupes de l'armée qui avoit servi en Dauphiné et en Savoie, qu'il faisoit venir en Flandre. Il vouloit faire marcher le roi pour donner vigueur aux troupes, et à lui seul l'honneur

de la conquête; mais comme l'argent étoit difficile, et que ce siége seroit cher, il avoit résolu que les équipages seroient courts, et surtout que les dames ne seroient pas du voyage, qui ne causent que beaucoup de dépense et d'embarras à mener sur la frontière.

Pour s'en mieux assurer, il falloit cacher ce projet en entier à Mme de Maintenon, et obtenir du roi d'y consentir et de lui en garder le secret jusqu'au bout. Chamlay, à qui Chamillart le confia, et avec qui il acheva de prendre les plus justes mesures, approuva fort cet excellent projet, mais en ami il avertit Chamillart qu'il jouoit à se perdre; que Mme de Maintenon ne lui pardonneroit point; qu'un semblable dessein pour Mons, où Louvois ne vouloit point mener les dames, l'avoit perdu sans ressource, quoique plus ancré et plus établi que lui; que tout cela avoit passé sous ses yeux; qu'il se fît sage par un si funeste exemple, et qui avoit suivi la conquête de Mons de si près, puisque lui-même ne pouvoit avoir oublié qu'il savoit par le roi même que si Louvois ne fût pas mort le jour qu'il mourut si subitement, il étoit arrêté le lendemain même; et il est vrai que Chamillart me l'a conté et m'a dit qu'il l'avoit appris du roi.

Chamillart sentit tout le danger, mais il étoit courageux, il aimoit l'État, et je puis dire le roi comme on aime une maîtresse. Il le compta pour tout, soi pour rien, et passa outre. Tout bien mâché et bien préparé, il communiqua son projet au roi, qui fut charmé de l'ordre, de la facilité, de la beauté.

Là-dessus le maréchal de Boufflers, destiné à faire ce siége sous le roi, eut communication de tout, et fut renvoyé en Flandre sous prétexte d'y donner divers ordres pendant une partie de l'hiver, en effet pour disposer tout sur les lieux et y attendre le roi. Mais pour ne donner point d'ombrage, on se contenta pour lors de laisser en Flandre les officiers généraux nommés dès avant la fin de la campagne, pour y servir l'hiver, sans leur rien communiquer du secret; on ne voulut pas même renvoyer aucun colonel, ni aucun des officiers particuliers qui étoient revenus.

Le roi, engoué de ce projet, et qui n'avoit pas accoutumé de rien cacher à Mme de Maintenon, importuné sans doute de ne travailler à cela que chez lui et avec Chamillart, à des heures rompues, ne put tenir plus longtemps à se mettre au large, se promettant bien qu'il rendroit Mme de Maintenon capable des solides et pressantes raisons qui devoient la faire demeurer à Versailles avec Mme la duchesse de Bourgogne et toutes les dames. Il lui confia donc cet admirable projet. Mme de Maintenon eut l'adresse de cacher sa surprise et la force de dissimuler parfaitement son dépit; elle loua le projet, elle en parut charmée, elle entra dans les détails, elle en parla à Chamillart, admira son zèle, son travail, sa diligence, et surtout d'avoir conçu un si beau et grand exploit, et de l'avoir rendu possible.

Boufflers partit le 26 décembre, et le même jour Berwick eut une longue audience du roi chez Mme de Maintenon, où il parla en toute liberté, malgré toute sa timide politique. Mais il étoit à bout des procédures et des procédés. Les régiments des gardes françoises et suisses

eurent ordre le même jour de se tenir prêts à marcher le 1er février. On verra, dans les commencements de l'année prochaine, le succès de ces grands préparatifs.

La tranchée fut ouverte à Gand la nuit du 24 au 25 décembre, où le comte de La Mothe avoit pour deux mois de vivres, tant pour la garnison que pour les habitants, qui étoient quatre-vingt mille; beaucoup de canons et de mortiers, et quatre cents milliers de poudre. Mme de Ventadour, qui s'obstinoit à le vouloir voir maréchal de France, lui procura encore cette défense, pour effacer le funeste succès de ce grand convoi des ennemis qu'il vouloit enlever, et qui le battit si vilainement, par où s'acheva la perte de Lille.

La dernière soirée de cette année fut fort remarquable, parce qu'elle n'avoit point eu d'exemple. Le roi étant entré, au sortir de son souper, dans son cabinet, avec sa famille, à l'ordinaire, Chamillart y vint sans être mandé. Il dit au roi, à l'oreille, qu'il lui apportoit une grande dépêche du maréchal de Boufflers. Aussitôt le roi donna le bonsoir à Monseigneur et aux princesses, qui sortirent avec tout ce qui étoit dans les cabinets, et le roi travailla une heure avec son ministre avant de se coucher, tant il étoit épris du grand projet de la reprise de Lille.

CHAPITRE XXIV.

1709. — La Mothe rend Gand et est exilé. — La Boulaye, gouverneur d'Exilles, à la Bastille, pour l'avoir rendu. — La Junquière dégradé et prisonnier pour avoir rendu le Port-Mahon. — Mort de Mme de Villetaneuse. — Mort des deux neveux du maréchal de Boufflers. — Mort du président Molé. — Mort, fortune et caractère de la maréchale de La Mothe et de son mari. — Mort de la duchesse d'Holstein; sa postérité et ses prétentions. — Mort du prince Georges de Danemark. — Voyage oublié du prince royal de Danemark en France, qui pensa perdre Broglio, qui lors commandoit en Languedoc, et est mort maréchal de France. — Projet de la reprise de Lille avorté. — Froid extrême et ruineux. — Vendôme exclu de servir. — Deux cent mille livres de brevet de retenue au duc d'Harcourt sur sa charge de Normandie. — Pensions de la duchesse de Ventadour. — Grâces pécuniaires à Mlle de Mailly. — Accidents de La Châtre; son caractère. — Prié plénipotentiaire, puis ambassadeur de l'empereur à Rome; sa fortune, son caractère. — Embarras et conduite de Tessé à Rome. — Mort de Quiros; sa fortune; sa défection.

Dès en arrivant à Douai, Boufflers se mit à rassembler une armée. Il y fut tôt après suivi des officiers généraux qu'on y envoya, et de tous les colonels qui, à leur retour, avoient salué le roi et en avoient été bien reçus. Boufflers, quoique tout occupé de l'exécution du grand projet de reprendre incontinent Lille, ne laissoit pas de songer à délivrer Gand, en tombant sur les quartiers des ennemis séparés les uns des autres par les rivières; mais c'est bien dit qu'il y songea, car il n'eut pas même le temps d'y travailler. La tête tourna à La Mothe: car il étoit entièrement incapable de lâcheté et d'infidélité, et il n'avoit qu'à mériter le bâton par une telle défense, sûr de l'obtenir. Il se laissa empau-

mer par un capitaine suisse qui eut peur pour sa compagnie et peut-être aussi pour sa peau, qui lui persuada si bien de se rendre au bout de trois jours de tranchée ouverte qu'il capitula, et sa garnison de vingt-neuf bataillons et de plusieurs régiments de dragons sortit tout entière le 29 décembre, et fut conduite à Gand. Elle y laissa quatre-vingts milliers de poudre, quatre mille mousquets de rechange et beaucoup de canon. Il n'y eut ni sédition, ni murmure des bourgeois, ni aucun coup de main depuis l'investiture jusqu'à la capitulation. La Mothe surprit extrêmement les chefs des corps qu'il assembla, non pour les consulter, mais pour leur déclarer la résolution qu'il avoit prise, et sans prendre leur avis. Capres, lieutenant général des troupes espagnoles et qui avoit le titre de gouverneur de Gand, ne put jamais être persuadé de signer la capitulation, et cet exemple fut suivi de beaucoup d'autres.

Gavaudan, aide de camp du comte de La Mothe, et fort attaché à M. du Maine, à qui il fut depuis, apporta cette belle nouvelle au roi qui ne voulut pas le voir, et qui pour réponse envoya au comte de La Mothe une lettre de cachet qui le reléguoit chez lui près de Compiègne, en un lieu qui s'appelle Fayet. Ni la duchesse de Ventadour ni Chamillart ne purent enfin parer ce coup après tant d'autres sottises qu'ils lui avoient sauvées, et il y demeura plus d'un an sans être plaint de personne.

Les ennemis s'en moquèrent fort, et se trouvèrent bien heureux qu'il n'eût pas tenu deux jours davantage. Il plut si abondamment et si continuellement qu'ils auroient été forcés de lever le siége pour n'y être pas noyés, et la saison devint tout de suite si rigoureuse qu'ils n'auroient pu y revenir. La Mothe n'eut jamais d'autre excuse que celle que la place étoit mauvaise, et qu'il avoit voulu conserver une si belle et nombreuse garnison; mais elle n'étoit pas meilleure quand il y entra avec elle; pour tenir trois jours ce n'étoit pas la peine de s'en charger. Jamais homme si inepte; et l'esprit de vertige et d'aveuglement étoit tellement répandu sur nous depuis très-longtemps que l'ineptie étoit un titre de choix et de préférence en tout genre, sans que les continuelles expériences en pussent désabuser.

De cette affaire-là nous évacuâmes Bruges et le fort de Plassendal qui ne se pouvoient plus soutenir; ce qu'il y avoit de troupes se retira à Saint-Omer. Ces faciles conquêtes couronnèrent la belle campagne du prince Eugène et du duc de Marlborough. Ils séparèrent leurs armées, et ils s'en allèrent triompher à la Haye, et y donner leurs soins aux préparatifs de la campagne prochaine; ils y furent assez longtemps tous deux. Le prince Eugène s'en alla après à Vienne. Marlborough demeura à la Haye avec parole au prince Eugène, qu'il lui tint, de ne point passer la mer qu'il ne fût de retour à la Haye, pour ne point laisser leur ami Heinsius ni les États généraux sans l'un des deux.

La Boulaye, qui s'étoit rendu prisonnier de guerre avec sa garnison à Exilles, dont il étoit gouverneur, fut échangé en ce temps-ci. Il étoit chargé de choses fort fâcheuses; il vint demander d'être mis à la Bastille pour y être condamné ou justifié. Il y a apparence qu'il ne fit que prévenir ce qui étoit résolu. Il y fut interrogé plusieurs fois.

La Junquière, qui s'étoit laissé prendre si vilainement au Port-Mahon, fut mis à Toulon au conseil de guerre, où présida Langeron, lieutenant général des armées navales. Il fut jugé à être cassé et à garder prison; ensuite le roi lui ôta ses pensions et la croix de Saint-Louis, le fit casser et dégrader des armes, l'envoya dans un château de Franche-Comté, et fit mettre en diverses prisons les officiers qui étoient avec lui à Exilles[1].

Mme de Villetaneuse, vieille bourgeoise fort riche et sans enfants, mourut les premiers jours de cette année, et enrichit par ses legs les enfants du duc de Brancas, fils de sa sœur, la duchesse de Luxembourg, fille de sa cousine germaine, et la comtesse de Boufflers, fille de Guénégaud, son cousin germain. Cette comtesse de Boufflers étoit veuve du frère aîné du maréchal, avec qui elle vivoit en grande intelligence. Elle avoit eu deux fils dont il prit soin. L'aîné mourut en sortant de l'Académie[2]; l'autre, fort peu après, se battit en duel si imprudemment, que ce combat ne se put pallier, et qu'il lui fallut aller chercher fortune hors du royaume, où il est mort assez tôt après.

Molé, président à mortier, mourut aussi fort mal dans ses affaires; il avoit obtenu sa survivance pour son fils fort jeune. Le roi n'avoit jamais oublié les services que lui avoit rendus pendant les troubles de sa minorité le premier président Molé, à qui il donna les sceaux.

La maréchale de La Mothe mourut le 6 janvier, dont la généalogie et la fortune méritent d'être expliquées pour la singularité. Elle étoit seconde fille de Louis de Prie, marquis de Toucy, et de Françoise, fille de Guy de Saint-Gelais, seigneur de Lansac, et de la fille du maréchal de Souvré, qui fut gouverneur de Louis XIII. Mme de Lansac fut gouvernante de Louis XIV. Elle étoit ainsi grand'mère de la maréchale de La Mothe, qui fut gouvernante des enfants de Louis XIV, de ses petits-fils et de ses arrière-petits-fils. Elle eut en survivance pour les derniers la duchesse de Ventadour, sa fille, qui ensuite a eu en survivance la princesse de Soubise, femme de son petit-fils, après la mort de laquelle elle a eu la duchesse de Tallard, sa petite-fille, qui par la démission longtemps depuis de Mme de Ventadour est maintenant gouvernante en titre. Ainsi le maréchal de Souvré, Mme de Lansac, la maréchale de La Mothe, la duchesse de Ventadour, et les deux belles-sœurs petites-filles de celles-ci, font cinq générations de gouverneurs et gouvernantes des enfants de France, dont trois rois et plusieurs dauphins.

Le maréchal de La Mothe fut fait maréchal de France avant trente-huit ans, en 1642, à force de grandes et de belles actions, à quantité desquelles il avoit commandé en chef. Il continua avec le même bonheur encore deux ans, avec la vice-royauté de Catalogne. Il obtint en ce pays-là le duché de Cardone, confisqué sur le propriétaire demeuré

1. Nous reproduisons textuellement le manuscrit qui porte le nom d'Exilles, dont il a été question dans le paragraphe précédent. Il faut lire probablement Port-Mahon.

2. Ce mot désignait, aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, une école d'équitation pour les jeunes nobles. Mme de Motteville, parlant de l'entrée des ambassadeurs de Pologne à Paris en 1645, appelle ces jeunes gens *académistes*; « après eux (les ambassadeurs) venaient nos *académistes*. »

fidèle à l'Espagne, et à ce titre il eut un brevet de duc, c'est-à-dire des lettres non vérifiées. En 1644, il perdit la bataille de Lerida contre les Espagnols, et leva le siége de Tarragone. Il fut calomnié, et les intrigues de la cour s'en mêlèrent. C'étoit un homme qui n'avoit d'appui que ses actions et son mérite; il fut arrêté et demeura quatre ans à Pierre-Encise. Son innocence fut prouvée au parlement de Grenoble; il épousa ensuite la maréchale de La Mothe, qui étoit fort belle et qui a toujours été fort vertueuse. En 1651, il fut une seconde fois vice-roi de Catalogne. Il y força les lignes de Barcelone, et défendit cette place cinq mois durant. Il mourut à son retour à Paris en 1657, à cinquante-deux ans, et laissa trois filles qui ont été duchesses d'Aumont, de Ventadour et de La Ferté, et la maréchale de La Mothe, pauvre, à trente-quatre ans.

Elle vécut la plupart du temps à la campagne. Elle y étoit lorsque Mme de Montausier, ne pouvant suffire à ses deux charges de gouvernante de Monseigneur et de dame d'honneur de la reine, obtint enfin d'être soulagée de la première. M. Le Tellier, et M. de Louvois son fils, étoient lors en grand crédit, et fort attentifs à procurer, tant qu'ils pouvoient, les principales places à des personnes sur qui ils pussent compter, au moins à en écarter celles qu'ils craignoient. M. de Louvois avoit épousé l'héritière de Souvré, que le maréchal de Villeroy son tuteur lui sacrifia, ou plutôt à sa faveur. La maréchale de La Mothe étoit cousine germaine du père de Mme de Louvois; elle étoit belle et d'un âge convenable, d'une conduite qui l'étoit aussi. Ils furent avertis à temps que Mme de Montausier obtenoit enfin de quitter Monseigneur. Ils bombardèrent la maréchale de La Mothe en sa place, que personne ne connoissoit à la cour, avant que qui que ce soit sût qu'elle étoit enfin vacante. C'étoit la meilleure femme du monde, qui avoit le plus de soin des enfants de France, qui les élevoit avec le plus de dignité et de politesse, qui elle-même en avoit le plus, avec une taille majestueuse et un visage imposant, et qui avec tout cela n'eut jamais le sens commun et ne sut de sa vie ce qu'elle disoit; mais la routine, le grand usage du monde la soutint. Elle passa sa vie à la cour dans la plus grande considération, et dans une place où malgré une vie splendide, et beaucoup de noblesse d'ailleurs, elle s'enrichit extrêmement, et laissa encore de grands biens après avoir marié grandement ses trois filles. Sa santé dura autant que sa vie. Elle coucha encore dans la chambre de Mgr le duc de Bretagne la nuit du vendredi au samedi. Elle s'affoiblit tellement le samedi, qu'elle reçut les sacrements, et mourut le dimanche, à quatre-vingt-cinq ans.

La duchesse d'Holstein, sœur du roi de Suède, mourut de la petite vérole à Stockholm, où elle étoit demeurée auprès de la reine sa grand'mère, depuis la mort de son mari, tué en une bataille que le roi de Suède gagna, comme je l'ai dit en son lieu. L'un et l'autre étoient fort aimés du roi de Suède. Elle étoit l'aînée de la reine de Suède, qui vient de mourir épouse du roi de Suède, landgrave de Hesse-Cassel, qui est le même que nous avons vu prince héréditaire Hesse-Cassel, battu par Médavy en Lombardie dans le temps de lade bataille de Turin, et battu par le maréchal de Tallard à la bataille de Spire. Cette duchesse d'Holstein laissa un fils bossu et médiocre sujet,

qui fut gendre du czar Pierre Ier. Il mourut jeune après sa femme, et ne laissa qu'un fils tout à fait enfant sous la tutelle de l'évêque d'Eutin, son] oncle paternel. Il a maintenant quatorze ans, et depuis la dernière révolution de Russie y est allé, appelé par la czarine Élisabeth, sœur cadette de sa mère, qui lui a fait une maison et le traite en héritier présomptif de la Russie. Il prétend que le roi de Suède l'est à son préjudice, et [qu'il doit] au moins lui succéder au titre de sa mère. Le roi de Suède n'a point d'enfants et voudroit bien que son neveu, fils de son frère, lui succédât en Suède, qui est gendre du roi d'Angleterre. La Suède s'est déclarée élective, et il y a deux partis dans les états. Ce duc d'Holstein prétend encore le duché d'Holstein et le comté d'Oldenbourg, que le roi de Danemark lui retient et à ses pères, quoique de même maison tous deux, et ces États et tout l'apanage de ses cadets. Voilà bien des prétentions qui, si elles avoient toutes lieu, feroient dans le Nord un trop formidable monarque.

Cette matière étrangère me rappelle la mort du prince Georges de Danemark, sans enfants de la reine Anne d'Angleterre, son épouse, arrivée dans les derniers temps de l'année qui vient de finir. Le peu de figure qu'il a fait toute sa vie, même en Angleterre où il l'a toute passée, m'y a fait faire moins d'attention. C'étoit un très-bon homme, fils de Frédéric III, roi de Danemark, et frère de Christiern V, grand-père du roi de Danemark d'aujourd'hui. Il avoit épousé en 1685 la seconde fille du duc d'York mort à Saint-Germain roi d'Angleterre, Jacques II. Ce prince Georges s'établit en Angleterre sans songer plus à son pays, y vit tranquillement la révolution qu'y fit le prince d'Orange en 1688, vécut paisible à sa cour, et ne se mêla jamais de rien, non pas même depuis que sa femme fut reine, qui avoit toujours fort bien vécu avec lui avant et depuis. Il eut le titre de duc de Cumberland, la Jarretière, et depuis le couronnement de sa femme le vain titre d'amiral d'Angleterre, et de généralissime de toutes les forces de la Grande-Bretagne, et le gouvernement des Cinq Ports, sans s'être jamais mêlé de rien. Il avoit eu plusieurs enfants, tous morts jeunes avant lui.

Il me fait souvenir de dire que le roi de Danemark son neveu, mal avec sa femme et sa mère, s'étoit mis à voyager sur la fin de l'année précédente, et qu'il étoit en ce temps-ci à Venise pour y voir le carnaval. Il étoit venu en France étant prince royal, et promettoit fort peu, et je m'aperçois que j'ai oublié ce voyage : quoique incognito, il fut reçu partout en France avec une grande distinction; il s'arrêta assez longtemps à Montpellier venant d'Italie, et y fit l'amoureux d'une dame que Broglio aimoit aussi. Il commandoit en Languedoc par le crédit de Bâville, frère de sa femme. Il s'avisa de trouver mauvais que le prince royal tournât autour d'elle et qu'elle le reçût bien. Sa jalousie l'emporta à manquer de respect au prince jusqu'à le menacer. Son gouvernement à son tour le menaça de le faire jeter par les fenêtres. Sur cela courriers à la cour. Le roi suspendit Broglio de tout commandement, et ordonna à Bâville de le mener demander pardon en propres termes au prince. Bâville l'exécuta et s'entremit si bien, que le prince demanda au roi le rétablissement de Broglio, auquel il ne laissa pas, et son gouverneur

aussi, de faire essuyer force rudes mortifications. Le roi se fit prier et n'accorda le rétablissement de Broglio que lorsque le prince fut sur le point de partir de Montpellier.

Il ne vit le roi et Monseigneur qu'en particulier dans leur cabinet. Le roi le fit couvrir et demeura debout; Monseigneur lui donna la main et un fauteuil, mais sans sortir de son cabinet et seuls. Il y eut un grand bal paré, fort magnifique, dans le grand appartement du roi à Versailles, où il fut sans rang, incognito; mais le roi lui vint parler plus d'une fois, et [il eut] au rang près tous les honneurs et les distinctions les plus marquées. M. de La Trémoille, qui par sa mère étoit son cousin germain, en fit les honneurs. Il logea à Paris dans une maison garnie. Monsieur et Madame, aussi sa cousine germaine, eurent pour lui les plus grandes attentions. Il fut assez peu à Paris, et s'en retourna en Danemark en voyageant.

Tandis que Boufflers achevoit d'user sa santé pour les préparatifs secrets de la reprise de Lille, Mme de Maintenon n'oublioit rien pour en faire avorter le projet. La première vue l'avoit fait frémir, la réflexion combla la mesure de son dépit, de ses craintes, et de sa résolution de rompre ce coup. Être séparée du roi pendant un long siége, le laisser livré à un ministre à qui il sauroit gré de tout le succès, et pour qui son goût ne s'étoit pu démentir jusqu'alors, un ministre sa créature à elle, qui avoit osé mettre son fils dans la famille de ceux qu'elle regardoit comme ses ennemis, qui, sans elle, et par cette même famille, avoit eu le crédit de ramener Desmarets sur l'eau, de vaincre la répugnance extrême du roi à son égard, de le faire contrôleur général des finances, enfin ministre, c'étoient déjà des démérites qui alloient jusqu'à la disgrâce. Mais sa conduite sur Mgr le duc de Bourgogne et M. de Vendôme, et le projet fait et résolu à son insu du siége de Lille, et sans l'y mener, lui montra un danger si pressant qu'elle crut ne devoir rien épargner pour le rompre et pour se défaire après d'un ministre assez hardi pour oser se passer d'elle, assez accrédité auprès du roi pour y réussir, et assez puissant par ses autres liaisons pour avoir soutenu Vendôme, malgré elle, contre Mgr et Mme la duchesse de Bourgogne. Elle alla d'abord au plus pressé, et profita de tous les moments avec tant d'art, que le projet de Lille ne parut plus au roi si aisé, bientôt après difficile, ensuite trop hasardeux et ruineux; en sorte qu'il fut abandonné, et que Boufflers eut ordre de tout cesser et de renvoyer tous les officiers qu'on avoit fait retourner en Flandre.

Mme de Maintenon fut heureuse d'avoir à s'avantager de l'excès du froid. Il prit subitement la veille des Rois, et fut près de deux mois au delà de tout souvenir. En quatre jours la Seine et toutes les autres rivières furent prises, et, ce qu'on n'avoit jamais vu, la mer gela à porter le long des côtes. Les curieux observateurs prétendirent qu'il alla au degré où il se fait sentir au delà de la Suède et du Danemark. Les tribunaux en furent fermés assez longtemps. Ce qui perdit tout et qui fit une année de famine en tout genre de productions de la terre, c'est qu'il dégela parfaitement sept ou huit jours, et que la gelée reprit subitement et aussi rudement qu'elle avoit été. Elle dura moins, mais jusqu'aux

arbres fruitiers et plusieurs autres fort durs, tout demeura gelé. Mme de Maintenon sut tirer parti de cette rigueur de temps si extraordinaire, qui, en effet, auroit causé d'étranges contre-temps pour un siége. Elle y joignit toutes les autres raisons dont elle se put aviser, et vint ainsi à bout de ce qu'elle crut la plus importante affaire de sa vie, avec le mérite d'avoir approuvé d'abord ce qu'elle ne parut détruire que par les plus fortes raisons. Chamillart en fut très-touché mais peu surpris. Dès qu'il vit le secret echappé et Mme de Maintenon instruite, il n'espéra plus que foiblement. Ce prélude put dès lors lui faire craindre l'accomplissement personnel de ce que Chamlay lui avoit prédit.

Cependant M. de Vendôme continuoit à être payé comme un général d'armée qui sert l'hiver, et d'avoir cent places de fourrage, quoique dans Anet, et des voyages de Marly et de Meudon. Cela avoit tout à fait l'air de servir la campagne suivante; personne n'osoit en douter, et la cabale en prenoit de nouvelles forces. Ce petit triomphe ne fut pas long. M. de Vendôme vint à Versailles pour la cérémonie ordinaire de l'ordre, à la Chandeleur. Il y apprit qu'il ne serviroit point, et qu'il ne seroit plus payé de général d'armée. Le camouflet fut violent; il le sentit en entier; mais, en homme alors aussi mesuré qu'il l'avoit été peu dans la confiance en ses appuis, il avala la pilule de bonne grâce parce qu'il en craignit de plus amères qu'il sentoit n'avoir que trop méritées, et auxquelles celle-ci le pouvoit si naturellement conduire. C'est ce qui le rendit pour la première fois de sa vie si endurant. Il n'en fit pas mystère, sans néanmoins s'expliquer si c'étoit de son gré ou non, s'il en étoit aise ou fâché, mais comme d'une nouvelle qui auroit regardé un indifférent, et sans changer de conduite sur rien, sinon en discours dont l'audace fut rabattue comme n'étant plus de saison. Il fit vendre ses équipages.

Le duc d'Harcourt avoit voulu vendre sa charge de lieutenant général de Normandie. Marché fait à trois cent mille livres avec Le Bailleul, capitaine aux gardes, le roi refusa l'agrément. Harcourt se plaignit fort de l'embarras où cela le mettoit, et obtint par là deux cent mille livres de brevet de retenue sur cette charge qu'il garda.

En même temps le roi conserva à la duchesse de Ventadour douze mille livres de pension qu'elle avoit comme survivancière de sa mère, une autre de dix mille livres qu'elle avoit antérieurement, tellement que, avec quarante-huit mille livres d'appointements de gouvernante en titre par la mort de sa mère, elle eut du roi soixante-dix mille livres de rente.

Mlle de Mailly, fille de la dame d'atours, eut aussi six mille livres de pension et vingt-cinq mille écus sur l'hôtel de ville, en récompense d'un avis que sa mère donna à Desmarets dont le roi tira quelque chose. Cela s'appelle faire des affaires, et Desmarets n'étoit pas homme, tout rébarbatif qu'il fût, à ne se pas prêter là-dessus aux dames, surtout à celles qui tenoient à Mme de Maintenon de si près.

Il arriva, le jeudi 17 janvier, un accident à La Châtre, à la comédie à Versailles, qui en apprit de précédents. C'étoit un homme de qualité, fort bien fait, qui ne le laissoit point ignorer, fils du frère de la maré-

chale d'Humières, fort honnête homme, fort brave, extrêmement glorieux, fort dans le monde et toute sa vie amoureux et galant. On l'appeloit le *beau berger*, et volontiers on se moquoit de lui. Il étoit lieutenant général, mais homme sans nul esprit et de nul talent à la guerre, ni pour aucune autre chose. Ses manières étoient naturellement impétueuses, qui redoublèrent peu à peu, et qui le menèrent à des accès fâcheux. Ce soir-là, au milieu de la comédie, le voilà tout d'un coup à s'imaginer voir les ennemis, à crier, à commander, à mettre l'épée à la main, et à vouloir faire le moulinet sur les comédiens et sur la compagnie. La Vallière qui se trouva assez près de lui, le prit à brasle-corps, lui fit croire que lui-même se trouvoit mal, et le pria de l'emmener. Par cette adresse, il le fit sortir par le théâtre, mais toujours voulant se ruer sur les ennemis. Cela fit grand bruit en présence de Monseigneur et de toute la cour.

On en sut après bien d'autres. Un de ses premiers accès lui arriva chez M. le prince de Conti, qui avoit la goutte, à Paris, et qui étoit auprès de son feu sur une chaise longue, mais assez reculée de la cheminée, et sans pouvoir mettre les pieds à terre. Le hasard fit qu'après quelque temps La Châtre demeura seul avec M. le prince de Conti. L'accès lui prit, et c'étoit toujours les ennemis qu'il voyoit et qu'il vouloit charger. Le voilà tout à coup qui s'écrie, qui met l'épée à la main et qui attaque les chaises et le paravent. M. le prince de Conti, qui ne se doutoit de rien moins, surpris à l'excès, voulut lui parler. Lui toujours à crier : « Les voilà! à moi! marche ici! » et choses pareilles, et toujours à estocader et à ferrailler. M. le prince de Conti à mourir de peur, qui étoit trop loin pour pouvoir ni sonner ni pouvoir s'armer de pelle ou de pincettes, et qui s'attendoit à tout instant à être pris pour un ennemi et à le voir fondre sur lui. De son aveu jamais homme ne passa un si mauvais quart d'heure; enfin quelqu'un entra qui surprit La Châtre et le fit revenir. Il rengaina et gagna la porte. M. le prince de Conti exigea le secret et le garda fidèlement; mais il chargea le domestique qui étoit entré de ne le laisser jamais seul avec La Châtre. Il envoya prier le lendemain le duc d'Humières qu'il lui pût dire un mot de pressé, et qu'il savoit bien qu'il avoit la goutte, et ne pouvoit sortir. Il lui confia son aventure, comme au plus proche parent, pour en avertir Mme de La Châtre, l'assurer qu'elle demeureroit secrète et voir entre eux ce qu'il y avoit à faire. Il en eut depuis quantité d'autres avec un air toujours égaré, empressé, turbulent, qui le faisoit éviter, mais qu'il soutint, et qui ne le séquestra point du monde ni même de la cour. On verra en son temps ce qu'il devint.

Nous avons laissé Rome dans un cruel embarras. La ligue d'Italie n'avoit aucune exécution, et sa conclusion et sa publicité précoce ne fit qu'ouvrir les yeux à la grande alliance sur le danger qu'elle couroit de perdre l'Italie, et irriter extrêmement l'empereur contre le pape, qui, dans l'espérance d'entraîner par son exemple, avoit pris le premier les armes contre ses troupes, comme je l'ai raconté, et avec succès tant qu'elles n'eurent à faire qu'à ce peu qui étoient demeurées éparses en Italie et dont le gros formoit toute la force de l'armée du duc de Savoie.

Mais sitôt que ce gros eut quitté cette armée, qui fit finir la campagne de ce côté-là de meilleure heure, et qu'il eut paru en Italie, les troupes du pape n'osèrent plus tenir la campagne, ni tenir nulle part contre elles. Les Impériaux se mirent à ravager l'État ecclésiastique et à y vivre à la tartare. Ils tirèrent des contributions immenses et chassèrent de partout les troupes du pape. L'empereur, content de sa vengeance et des insultes qu'il faisoit faire au pape par le cardinal Grimani, de Naples, où il étoit vice-roi par intérim, ne vouloit que le forcer à reconnoître l'archiduc comme roi d'Espagne. Le pape étoit aux hauts cris, alléguoit le respect dû à sa dignité, sentoit où on vouloit l'amener, et ne savoit que devenir. On n'étoit plus au temps des excommunications, et l'empereur savoit très-bien séparer le spirituel du temporel du pape.

Il avoit envoyé le marquis de Prié en Italie avec le caractère de son plénipotentiaire à Rome, où on ne vouloit point le recevoir. Tessé, qui prévit aisément quel seroit le succès de ce ministre impérial s'il étoit une fois admis, fit tout ce qu'il put pour l'empêcher; mais il n'avoit que des paroles, et point de secours à prêter d'aucune espèce. Les cris de tout l'État du pape, et de Rome même qui se sentoit cruellement de la ruine des campagnes, devinrent si grands, que le pape commença à en craindre presque autant que des Impériaux, et consentit enfin à recevoir le plénipotentiaire impérial dans Rome et à entrer en affaires avec lui.

Prié étoit peut-être l'homme de l'Europe le plus propre à cette commission : c'étoit un Piémontois de fort peu de naissance, de beaucoup d'esprit et fort orné, de beaucoup d'ambition et de talents qui l'avoient assez rapidement élevé dans les armées et dans la cour de Savoie, où pour la première fois l'ordre de l'Annonciade, qui constitue seul les grands de cette cour, fut avili pour lui. Parvenu dans son pays à tous les honneurs où il n'auroit osé prétendre, il le trouva désormais trop étroit pour la fortune qu'il se proposoit, et se servit de ce qu'il y avoit acquis pour passer au service de l'empereur avec plus de considération. Il y parvint aux premiers grades. Son génie avantageux, audacieux, plut à une cour aussi superbe et aussi entreprenante que fut toujours celle de Vienne, et lui parut propre à la bien servir. Il en obtint cet emploi de plénipotentiaire, et ne trompa point les espérances qu'elle en avoit conçues.

Arrivé à Rome, il demeura froid et tranquille en attendant qu'on vînt à lui. Le pape attendoit de son côté quelles propositions il voudroit faire puisqu'il n'étoit venu que pour négocier; mais à la fin, lassé d'une présence muette, qui n'apportoit aucun soulagement au pillage qui l'avoit fait recevoir, [il] envoya savoir de lui ce qu'il étoit chargé de faire. Sa réponse fut désolante. Il répondit qu'il n'étoit point venu pour parler, mais seulement pour écouter ce qu'on lui voudroit dire; et sur les représentations de la nécessité urgente d'arrêter les excès des Impériaux qui continuoient toujours, il s'en défendit modestement sur ce qu'il n'avoit aucun pouvoir de leur imposer. On entendit de reste une réponse si dure et en même temps si méprisante. Le pape sentit qu'il n'y avoit point de paix ni de trêve à espérer de ces cruels saccagements que par

terminer tous différends avec l'empereur. L'humiliation étoit extrême, mais le couteau étoit dans la gorge, il fallut ployer.

Dans ces circonstances, Tessé se trouva dans une situation violente. Il n'avoit pu parer l'admission de Prié; il avoit senti combien sa présence lui seroit pesante et même personnellement embarrassante, du génie hardi dont il étoit, poussé par Grimani, et soutenu de l'armée impériale qui ravageoit l'État ecclésiastique. Il prit donc le parti d'éviter au moins les inconvénients personnels, et d'être malade avant l'arrivée de Prié à Rome. Il se plaignit d'une fistule et s'enferma chez lui. De son cabinet, il se débattit comme il put; et j'ajouterai, pour n'avoir pas à revenir à une affaire dont la suite fut longue, qu'il écrivit trois lettres au pape. Elles sont si propres à caractériser ce maréchal, qu'on a vu depuis 1696 surtout, dans les principaux emplois de guerre et de paix et qu'on venoit de choisir pour la plus importante de ce règne, que j'ai cru les devoir mettre parmi les Pièces avec les réflexions qu'elles m'ont paru mériter. Ces trois pièces serviront à faire juger de ce qui a réussi avec tant d'avantage et de continuité à la cour de Louis XIV, et de ce qui aussi a été si utilement employé en ses affaires, surtout depuis la révolution d'Espagne. Tessé se complut tellement en ces trois productions de son esprit qu'il les envoya à la cour et à Paris, où il les fit répandre.

Don François-Bernard de Quiros mourut vieux aux [eaux] d'Aix-la-Chapelle qu'il étoit allé prendre dans la rigueur du mois de janvier. Il avoit été toute sa vie dans les négociations, et il s'y étoit rendu habile, toujours dans les cours étrangères ou dans les assemblées pour la paix. A la révolution d'Espagne, il se donna à Philippe V qui l'employa de même; la bataille de Ramillies et ses rapides suites le retournèrent vers la maison d'Autriche. Il fut ambassadeur de l'archiduc comme roi d'Espagne à la Haye, où il avoit passé beaucoup d'années avec le même caractère que lui avoit donné Charles II. Cette défection ne lui fit pas honneur, et les intérêts de Philippe V ne laissèrent pas d'en souffrir. Mais la passion des alliés étoit telle contre les deux couronnes, et surtout en Hollande où le pensionnaire[1] Heinsius gouvernoit tout, que la considération de Quiros n'en fut point altérée. Pour la naissance, elle étoit fort commune et bien au-dessous des emplois et de la capacité.

CHAPITRE XXV.

Mort et caractère du P. de La Chaise. — Surprenant aveu du roi. — Énorme avis donné au roi par le P. de La Chaise. — P. Tellier confesseur; manière dont ce choix fut fait. — Caractère du P. Tellier. — Pronostic de Fagon sur le P. Tellier. — Avances du P. Tellier vers moi. — Mort de Mme d'Heudicourt; son caractère, et de son mari, et de son fils. — Mort du chevalier d'Elbœuf; d'où dit le Trembleur. — M. d'Elbœuf ne passe point la qualité

1. On appelait *pensionnaire* ou *grand pensionnaire de Hollande* le député de cette province aux états généraux des Provinces-Unies; il avait la présidence de l'assemblée.

de prince aux Bouillon, en son contrat de mariage avec Mlle de Bouillon, en 1656. — Mort du comte de Benavente. — Sa charge de sommelier du corps donnée au duc d'Albe. — Fin et mort de Mme de Soubise. — Entreprise de M. de Soubise rendue vaine.

La cour vit en ce temps-ci renouveler un ministère qui par sa longue durée s'étoit usé jusque dans sa racine, et n'en étoit par là que plus agréable au roi. Le P. de La Chaise mourut le 20 janvier, aux Grands-Jésuites de la rue Saint-Antoine. Il étoit petit-neveu du fameux P. Cotton, et neveu paternel du P. d'Aix qui le fit jésuite, où il se distingua dans les emplois de professeur, et après dans ceux de recteur de Grenoble et de Lyon, puis de provincial de cette province; il étoit gentilhomme, et son père, qui s'étoit bien allié et avoit bien servi, auroit été riche pour son pays de Forez s'il n'avoit pas eu une douzaine d'enfants. Un de ceux-là, qui se connoissoit parfaitement en chiens, en chasses, et en chevaux qu'il montoit très-bien, fut longtemps écuyer de l'archevêque de Lyon, frère et oncle des maréchaux de Villeroy, et commanda son équipage de chasse pour laquelle ce prélat étoit passionné. C'est le même que nous avons vu capitaine de la porte, et son fils après lui.

Les deux frères étoient à Lyon dans les emplois que je viens de dire, lorsque le P. de La Chaise succéda en 1675 au P. Ferrier, confesseur du roi; ainsi le P. de La Chaise le fut plus de trente-deux ans. La fête de Pâques lui causa plus d'une fois des maladies de politique pendant l'attachement du roi pour Mme de Montespan. Une entre autres, il lui envoya le P. Dechamps en sa place, qui bravement refusa l'absolution. Ce jésuite a été fort connu provincial de Paris, et par la confiance de M. le Prince le héros, dans les dernières années de sa vie.

Le P. de La Chaise étoit d'un esprit médiocre, mais d'un bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et modéré, fort ennemi de la délation, de la violence et des éclats. Il avoit de l'honneur, de la probité, de l'humanité, de la bonté; affable, poli, modeste, même respectueux. Lui et son frère ont toujours publiquement conservé une reconnoissance marquée jusqu'à une sorte de dépendance pour les Villeroy; il étoit désintéressé en tout genre quoique fort attaché à sa famille; il se piquoit de noblesse, et il la favorisa en tout ce qu'il put. Il étoit soigneux de bons choix pour l'épiscopat, surtout pour les grandes places, et il y fut heureux tant qu'il y eut l'entier crédit. Facile à revenir quand il avoit été trompé, et ardent à réparer le mal que la tromperie lui avoit fait faire. On en a vu en son lieu un exemple sur l'abbé de Caudelet; d'ailleurs judicieux et précautionné, bon homme et bon religieux, fort jésuite, mais sans rage et sans servitude, et les connoissant mieux qu'il ne le montroit, mais parmi eux comme l'un d'entre eux. Il ne voulut jamais pousser le Port-Royal des Champs jusqu'à la destruction, ni entrer en rien contre le cardinal de Noailles, quoique parvenu à tout sans sa participation. Le cas de conscience et tout ce qui se fit contre lui de son temps, se fit sans la sienne. Il ne voulut point non plus entrer trop avant dans les affaires de la Chine, mais il favorisa toujours tant qu'il put l'archevêque de Cambrai, et fut toujours fidèlement ami

du cardinal de Bouillon, pour lequel, en toutes sortes de temps, il rompit bien des glaces.

Il eut toujours sur sa table le *Nouveau Testament* du P. Quesnel qui a fait tant de bruit depuis, et de si terribles fracas; et quand on s'étonnoit de lui voir ce livre si familier à cause de l'auteur, il répondoit qu'il aimoit le bon et le bien partout où il le rencontroit; qu'il ne connoissoit point de plus excellent livre, ni d'une instruction plus abondante; qu'il y trouvoit tout; et que, comme il avoit peu de temps à donner par jour à des lectures de piété, il préféroit celle-là à toute autre.

Il eut tout le crédit de la distribution des bénéfices pendant les quinze ou vingt dernières années de l'archevêque de Paris, Harlay. Son indépendance de Mme de Maintenon fut toujours entière et sans commerce avec elle; aussi le haïssoit-elle, tant pour cette raison, que pour son opposition à la déclaration de son mariage, mais sans oser jamais lui montrer les dents, parce qu'elle connoissoit de la disposition du roi à son égard. Elle se servit de Godet, évêque de Chartres, qu'elle introduisit peu à peu dans la confiance du roi, puis du cardinal de Noailles, après le mariage de sa nièce et à l'occasion de l'affaire de M. de Cambrai, pour balancer la distribution des bénéfices, et y entrer elle-même de derrière ces deux rideaux, ce qui commença à déshonorer le clergé de France, par les ignorants et les gens de néant que M. de Chartres et Saint-Sulpice introduisirent dans l'épiscopat, à l'exclusion tant qu'ils purent de tous autres.

Vers quatre-vingts ans, le P. de La Chaise, dont la tête et la santé étoient encore fermes, voulut se retirer : il en fit plusieurs tentatives inutiles. La décadence de son corps et de son esprit, qu'il sentit bientôt après, l'engagea à redoubler ses instances. Les jésuites, qui s'en apercevoient plus que lui, et qui sentoient la diminution de son crédit, l'exhortèrent à faire place à un autre qui eût la grâce et le zèle de la nouveauté. Il désirait sincèrement le repos, et il pressa le roi de le lui accorder tout aussi inutilement. Il fallut continuer à porter le faix jusqu'au bout. Les infirmités et la décrépitude qui l'accueillirent[1] bientôt après ne purent le délivrer. Les jambes ouvertes, la mémoire éteinte, le jugement affaissé, les connoissances brouillées, inconvénients étranges pour un confesseur, rien ne rebuta le roi, et jusqu'à la fin il se fit apporter le cadavre et dépêcha avec lui les affaires accoutumées. Enfin, deux jours après un retour de Versailles, il s'affoiblit considérablement, reçut les sacrements, et eut pourtant le courage, plus encore que la force, d'écrire au roi une longue lettre de sa main, à laquelle il reçut réponse du roi de la sienne tendre et prompte; après quoi il ne s'appliqua plus qu'à Dieu.

Le P. Tellier, provincial, et le P. Daniel, supérieur de la maison professe, lui demandèrent s'il avoit accompli ce que sa conscience pou-

1. Le manuscrit de Saint-Simon porte le mot *accueillirent* qui ne paraît pas très-exact et que les précédents éditeurs ont remplacé par le mot *assaillirent*.

voit lui demander et s'il avoit pensé au bien et à l'honneur de la compagnie. Sur le premier point, il répondit qu'il étoit en repos; sur le second, qu'ils s'apercevroient bientôt par les effets qu'il n'avoit rien à se reprocher. Fort peu après, il mourut fort paisiblement à cinq heures du matin.

Les deux supérieurs vinrent apporter au roi, à l'issue de son lever, les clefs du cabinet du P. de La Chaise, qui y avoit beaucoup de mémoires et de papiers. Le roi les reçut devant tout le monde, en prince accoutumé aux pertes, loua le P. de La Chaise surtout de sa bonté, puis souriant aux pères : « Il étoit si bon, ajouta-t-il tout haut devant tous les courtisans, que je le lui reprochois quelquefois, et il me répondoit : « Ce n'est pas moi qui suis bon, mais vous qui êtes dur. » Véritablement les pères et tous les auditeurs furent surpris du récit jusqu'à baisser la vue. Ce propos se répandit promptement, et personne n'en put blâmer le P. de La Chaise.

Il para bien des coups en sa vie, supprima bien des friponneries et des avis anonymes contre beaucoup de gens, en servit quantité, et ne fit jamais de mal qu'à son corps défendant. Aussi fut-il généralement regretté. On avoit toujours compris que ce seroit une perte; mais on n'imagina jamais que sa mort seroit une plaie universelle et profonde comme elle la devint, et comme elle ne tarda pas à se faire sentir par le terrible successeur du P. de La Chaise, à qui les ennemis mêmes des jésuites furent forcés de rendre justice après, et d'avouer que c'étoit un homme bien et honnêtement né, et tout fait pour remplir une telle place.

Maréchal, premier chirurgien du roi, qui avoit sa confiance, homme droit et parfaitement vrai, que j'ai cité plus d'une fois, nous a conté, à Mme de Saint-Simon et à moi, une anecdote bien considérable et qui mérite de n'être pas oubliée. Il nous dit que le roi, dans l'intérieur de ses cabinets, regrettant le P. de La Chaise et le louant de son attachement à sa personne, lui avoit raconté une grande marque qu'il lui en avoit donnée : que peu d'années avant sa mort, il lui avoit dit qu'il se sentoit vieillir, qu'il arriveroit peut-être plus tôt qu'il ne pensoit, qu'il faudroit choisir un autre confesseur, que l'attachement qu'il avoit pour sa personne le déterminoit uniquement à lui demander en grâce de le prendre dans sa compagnie, qu'il la connoissoit, qu'elle étoit bien éloignée de mériter tout ce qui s'est dit et écrit contre elle, mais qu'enfin il lui répétoit qu'il la connoissoit, que son attachement à sa personne et à sa conservation l'engageoit à le conjurer de lui accorder ce qu'il lui demandoit, que c'étoit une compagnie très-étendue composée de bien des sortes de gens et d'esprit dont on ne pouvoit répondre, qu'il ne falloit point mettre au désespoir, et se mettre ainsi dans un hasard dont lui-même ne lui pouvoit répondre, et qu'un mauvais coup étoit bientôt fait et n'étoit pas sans exemple. Maréchal pâlit à ce récit que lui fit le roi, et cacha le mieux qu'il put le désordre où il en tomba.

Cette considération unique fit rappeler les jésuites par Henri IV, et les fit combler de biens. La pyramide de Jean Châtel[1] les mettoit au

1. Cette pyramide avait été élevée sur l'emplacement de la maison du père

désespoir; ils trouvèrent, sous Louis XIV, Fourcy, prévôt des marchands, capable de les écouter, et en état de l'oser par le crédit de Boucherat, chancelier de France, son beau-père, qui, appuyé du roi, contint le parlement. Fourcy fit abattre la pyramide sans en laisser la moindre trace; son fils, sortant du collége, en eut l'abbaye de Saint-Vandrille de plus de trente-six mille livres à l'étonnement public, et en jouit encore. C'est même un fort honnête homme et considéré, qui ne s'est pas soucié d'être évêque.

Le roi n'étoit pas supérieur à Henri IV; il n'eut garde d'oublier le document du P. de La Chaise, et de se hasarder à la vengeance de sa compagnie en choisissant hors d'elle un confesseur. Il vouloit vivre et vivre en sûreté. Il chargea les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers d'aller à Paris, de s'informer, avec toutes précautions qu'ils pourroient y apporter, de qui d'entre les jésuites il pourroit prendre pour confesseur.

M. de Chartres et le curé de Saint-Sulpice ne regardoient pas ce choix avec indifférence; ils voulurent y influer. Toutefois ils n'en avoient nulle commission, elle n'étoit donnée qu'aux deux ducs, dont ils n'étoient pas à portée. L'affaire de M. de Cambrai avoit élevé un puissant mur de séparation entre eux. Le malheur voulut que la mort du P. de La Chaise arrivât dans la conjoncture où les affaires de Flandre entre Mgr le duc de Bourgogne et M. de Vendôme avoient rapproché Mme de Maintenon et M. de Beauvilliers jusqu'à l'entière confidence là-dessus, et aux mesures communes, comme je l'ai raconté. Ces affaires prenoient un cours qui répondoit à leurs soins; mais elles n'étoient pas finies. Le commerce, la confiance, les mesures continuoient encore là-dessus. Mme de Maintenon profita de la conjoncture, et, malgré tout ce qui s'étoit passé, elle obtint que l'évêque de Chartres et le curé de Saint-Sulpice, qui n'étoient qu'un, seroient admis par les deux ducs à conférer sur le choix. L'un et l'autre étoient prévenus d'estime et d'affection pour Saint-Sulpice, comme l'étoit M. de Cambrai. La Chétardie en étoit curé, il n'existoit pas lors de l'affaire de M. de Cambrai, et dans la vérité c'étoit un homme de bien, mais une espèce d'imbécile. J'aurai lieu d'en parler ailleurs. Mené par M. de Chartres, il appuya sur le P. Tellier. Les jésuites avoient dressé pour lui toutes leurs batteries, les deux ducs en furent les dupes, et bientôt après l'Église et l'État les victimes.

Le P. Tellier, lors provincial de Paris, eut l'approbation décisive des deux ducs; sur leur rapport le roi le choisit, et ce choix fut incompréhensible de ce même prince qui, pour beaucoup moins en même genre, avoit ôté le P. Le Comte à Mme la duchesse de Bourgogne, dont il étoit confesseur depuis plusieurs années, et fort goûté d'elle et de toute la cour, et le fit aller à Rome sans que les jésuites avec tout leur art et leur crédit pussent parer le coup. La délibération du choix d'un confesseur dura un mois, depuis le 20 janvier que mourut le P. de La Chaise,

de Jean Châtel, qu'on avait rasée après l'attentat commis par son fils contre Henri IV le 27 décembre 1594. Voy. de Thou, *Histoire universelle*, liv. CXI, chap. XVIII, et *Mémoires de Condé*, t. VI, supplément, part. III, p. 132 et suiv.

jusqu'au 21 février que le P. Tellier fut nommé. Il fut comme son prédécesseur confesseur aussi de Monseigneur, contrainte bien dure à l'âge de ce prince. J'anticipe ici ce mois pour ne pas couper une matière si curieuse.

Le P. Tellier étoit entièrement inconnu au roi; il n'en avoit su le nom que parce qu'il se trouva sur une liste de cinq ou six jésuites que le P. de La Chaise avoit faite de sujets propres à lui succéder. Il avoit passé par tous les degrés de la compagnie, professeur, théologien, recteur, provincial, écrivain. Il avoit été chargé de la défense du culte de Confucius et des cérémonies chinoises, il en avoit épousé la querelle, il en avoit fait un livre qui pensa attirer d'étranges affaires à lui et aux siens, et qui, à force d'intrigues et de crédit à Rome, ne fut mis qu'à l'index; c'est en quoi j'ai dit qu'il avoit fait pire que le P. Le Comte, et qu'il est surprenant que malgré cette tare il ait été confesseur du roi.

Il n'étoit pas moins ardent sur le molinisme, sur le renversement de toute autre école, sur l'établissement en dogmes nouveaux de tous ceux de sa compagnie sur les ruines de tous ceux qui y étoient contraires et qui étoient reçus et enseignés de tout temps dans l'Église. Nourri dans ces principes, admis dans tous les secrets de sa société par le génie qu'elle lui avoit reconnu, il n'avoit vécu depuis qu'il y étoit entré que de ces questions et de l'histoire intérieure de leur avancement, que du désir d'y parvenir, de l'opinion que pour arriver à ce but il n'y avoit rien qui ne fût permis et qui ne se dût entreprendre. Son esprit dur, entêté, appliqué sans relâche, dépourvu de tout autre goût, ennemi de toute dissipation, de toute société, de tout amusement, incapable d'en prendre avec ses propres confrères, et ne faisant cas d'aucun que suivant la mesure de la conformité de leur passion avec celle qui l'occupoit tout entier. Cette cause dans toutes ces branches lui étoit devenue la plus personnelle, et tellement son unique affaire, qu'il n'avoit jamais eu d'application ni travail que par rapport à celle-là, infatigable dans l'un et dans l'autre. Tout ménagement, tout tempérament là-dessus lui étoit odieux, il n'en souffroit que par force ou par des raisons d'en aller plus sûrement à ses fins. Tout ce qui en ce genre n'avoit pas cet objet étoit un crime à ses yeux et une foiblesse indigne.

Sa vie étoit dure par goût et par habitude, il ne connoissoit qu'un travail assidu et sans interruption; il l'exigeoit pareil des autres sans aucun égard, et ne comprenoit pas qu'on en dût avoir. Sa tête et sa santé étoient de fer, sa conduite en étoit aussi, son naturel cruel et farouche. Confit dans les maximes et dans la politique de la société, autant que la dureté de son caractère s'y pouvoit ployer, il étoit profondément faux, trompeur, caché sous mille plis et replis, et quand il put se montrer et se faire craindre, exigeant tout, ne donnant rien, se moquant des paroles les plus expressément données lorsqu'il ne lui importoit plus de les tenir, et poursuivant avec fureur ceux qui les avoient reçues. C'étoit un homme terrible qui n'alloit à rien moins qu'à destruction, à couvert et à découvert, et qui, parvenu à l'autorité, ne s'en cacha plus.

Dans cet état, inaccessible même aux jésuites, excepté à quatre ou cinq de même trempe que lui, il devint la terreur des autres; et ces quatre ou cinq même n'en approchoient qu'en tremblant, et n'osoient le contredire qu'avec de grandes mesures, et en lui montrant que par ce qu'il se proposoit il s'éloignoit de son objet, qui étoit le règne despotique de sa société, de ses dogmes, de ses maximes, et la destruction radicale de tout ce qui y étoit non-seulement contraire, mais de tout ce qui n'y seroit pas soumis jusqu'à l'abandon aveugle.

Le prodigieux de cette fureur jamais interrompue d'un seul instant par rien, c'est qu'il ne se proposa jamais rien pour lui-même, qu'il n'avoit ni parents ni amis, qu'il étoit né malfaisant, sans être touché d'aucun plaisir d'obliger, et qu'il étoit de la lie du peuple et ne s'en cachoit pas; violent jusqu'à faire peur aux jésuites les plus sages, et même les plus nombreux et les plus ardents jésuites, dans la frayeur qu'il ne les culbutât jusqu'à les faire chasser une autre fois.

Son extérieur ne promettoit rien moins, et tint exactement parole; il eût fait peur au coin d'un bois. Sa physionomie étoit ténébreuse, fausse, terrible; les yeux ardents, méchants, extrêmement de travers : on étoit frappé en le voyant.

A ce portrait exact et fidèle d'un homme qui avoit consacré corps et âme à sa compagnie, qui n'eut d'autre nourriture que ses plus profonds mystères, qui ne connut d'autre Dieu qu'elle, et qui avoit passé sa vie enfoncé dans cette étude, du génie et de l'extraction qu'il étoit, on ne peut être surpris qu'il fût sur tout le reste grossier et ignorant à surprendre, insolent, impudent, impétueux, ne connoissant ni monde, ni mesure, ni degrés, ni ménagements, ni qui que ce fût, et à qui tous moyens étoient bons pour arriver à ses fins. Il avoit achevé de se perfectionner à Rome dans les maximes et la politique de sa société, qui pour l'ardeur de son naturel et son roide avoit été obligée de le renvoyer promptement en France, lors de l'éclat que fit à Rome son livre mis à l'index.

La première fois qu'il vit le roi dans son cabinet, après lui avoir été présenté, il n'y avoit que Bloin et Fagon dans un coin. Fagon, tout voûté et appuyé sur son bâton, examinoit l'entrevue et la physionomie du personnage, ses courbettes et ses propos. Le roi lui demanda s'il étoit parent de MM. Le Tellier. Le père s'anéantit : « Moi, sire, répondit-il, parent de MM. Le Tellier! je suis bien loin de cela: je suis un pauvre paysan de basse Normandie, où mon père étoit un fermier. » Fagon, qui l'observoit jusqu'à n'en rien perdre, se tourna en dessous à Bloin, et faisant effort pour le regarder : « Monsieur, lui dit-il en lui montrant le jésuite, quel sacré...! » et haussant les épaules se remit sur son bâton. Il se trouva qu'il ne s'étoit pas trompé dans un jugement si étrange d'un confesseur. Celui-ci avoit fait toutes les mines, pour ne pas dire les singeries hypocrites d'un homme qui redoutoit cette place, et qui ne s'y laissa forcer que par obéissance à sa compagnie.

Je me suis étendu sur ce nouveau confesseur parce que de lui sont sorties les incroyables tempêtes sous lesquelles l'Église, l'État, le savoir, la doctrine et tant de gens de bien de toutes les sortes, gémis-

sent encore aujourd'hui, et parce que j'ai eu une connoissance plus immédiate et plus particulière de ce terrible personnage qu'aucun homme de la cour.

Mon père et ma mère me mirent entre les mains des jésuites pour me former à la religion, et y choisirent fort heureusement; car, quelque chose qu'il se publie d'eux, il ne faut pas croire qu'il ne s'y trouve par-ci par-là des gens fort saints et fort éclairés. Je demeurai donc où on m'avoit mis, mais sans commerce avec d'autres qu'avec celui à qui je m'adressois; celui-là avoit le soin en premier des retraites qu'ils donnoient à leur noviciat, à des séculiers plusieurs fois l'année. Il s'appeloit le P. Sanadon, et son emploi le mettoit en relations nécessaires avec les supérieurs, par conséquent avec le P. Tellier, provincial, lorsqu'il fut choisi pour être confesseur. Ce P. Tellier, de son goût et de son habitude farouche, ne voulut voir que ce qu'il lui fut impossible d'éviter. A son goût se joignit aussi la politique, pour se montrer au roi plus isolé, en effet pour être plus indépendant et se dérober mieux aux égards et aux sollicitations.

Je fus fort surpris que quinze jours ou trois semaines après qu'il fut dans ce ministère, car c'en étoit un très-réel, fort séparé des autres, le P. Sanadon me vint dire qu'il vouloit m'être présenté, ce furent ses termes et ceux du P. Tellier lorsqu'il me l'amena le lendemain. Je ne l'avois jamais vu, et je n'avois été, ni [n'avois] envoyé lui faire compliment; il m'en accabla, et conclut par me demander la permission de me venir voir quelquefois, et la grâce de vouloir bien le recevoir avec bonté. En deux mots, c'étoit qu'il vouloit lier avec moi; et moi qui m'en défiois, et qui n'en avois que faire par la situation de ma famille où personne n'étoit dans l'Église, j'eus beau m'écarter poliment, je fus violé. Il redoubla ses visites, me parla d'affaires, me consulta, et pour le dire, me désola par le danger de le rebuter d'une manière grossière, et celui d'entrer en affaires avec lui. Cette liaison forcée, à laquelle je ne répondis que passivement, dura jusqu'à la mort du roi; elle m'apprit bien des choses qui se trouveront chacune en leur temps.

Il falloit qu'il se fût informé de moi au P. Sanadon, qui apparemment lui apprit mes intimes liaisons avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, peut-être celle que j'avois avec Mgr le duc de Bourgogne qui étoit alors profondément cachée, et avec M. le duc d'Orléans. Il étoit vrai que dès lors je pointois fort, mais c'étoit sous cloche, et quoique j'entrasse depuis longtemps en beaucoup de choses importantes, le gros du monde ne s'en apercevoit pas encore parfaitement.

La cour fut délivrée d'une manière de démon domestique en la personne de Mme d'Heudicourt, qui mourut sur les huit heures du matin, à Versailles, le jeudi 24 janvier. J'ai parlé suffisamment d'elle (t. Ier, p. 227), de sa fortune, de son mariage par l'hôtel d'Albret, et de l'intime liaison qu'elle y fit avec Mme de Maintenon qui dura toute leur vie, et de tout ce qui s'en est suivi. Elle étoit devenue vieille et hideuse; on ne pouvoit avoir plus d'esprit ni plus agréable, ni savoir plus de choses, ni être plus plaisante, plus amusante, plus divertissante sans vouloir l'être. On ne pouvoit aussi être plus gratuitement, plus

continuellement, plus désespérément méchante, par conséquent plus dangereuse, dans la privance la plus familière dans laquelle elle passoit sa vie avec Mme de Maintenon, avec le roi; tout aussi, faveur, grandeur, places, ministres, enfants du roi, même bâtards, tout fléchissoit le genou devant cette mauvaise fée, qui ne savoit que nuire et jamais servir. Mme la Duchesse étoit fort bien avec elle et sut toujours s'en servir. Son appartement étoit un sanctuaire où n'étoit pas admis qui vouloit. Mme de Maintenon, qui ne la quitta point durant sa maladie, et qui la vit mourir, en fut extrêmement affligée; elle et le roi y perdirent beaucoup de plaisir; et le monde, aux dépens de qui elle le donnoit, y gagna beaucoup, car c'étoit une créature sans âme.

Son mari en tiroit parti le bâton haut, sans presque vivre avec elle, mais il s'en étoit fait craindre. C'étoit un vieux vilain, fort débauché et horrible, qui étoit souffert à cause d'elle, et [ils] ne laissoient pas de se tourmenter l'un l'autre. Il étoit gros joueur, le plus fâcheux et le plus emporté, et toujours piqué et furieux. C'étoit un plaisir de le voir couper à Marly, au lansquenet, et faire de brusques reculades de son tabouret à renverser ce qui l'importunoit derrière, et leur casser les jambes; d'autres fois cracher derrière lui au nez de qui l'attrapoit.

Sa femme, avec tout son esprit, craignoit les esprits jusqu'à avoir des femmes à gages pour la veiller toutes les nuits. Cette folie alla au point de mourir de peur d'un vieux perroquet qu'elle perdit après l'avoir gardé vingt ans. Elle en redoubla d'*occupées*, c'étoit le nom qu'elle donnoit à ses veilleuses. Son fils, qui n'étoit point poltron, avoit la même manie, jusqu'à ne pouvoir être jamais seul le soir ni la nuit dans sa chambre.

C'étoit une manière de chèvre-pied [1] aussi méchant et plus laid encore que père; très-commode aux dames, et par là dans toutes les histoires de la cour, ivrogne à l'excès, il y a de lui mille contes plaisants de ses frayeurs des esprits et de ses ivrogneries. Il faisoit les plus jolies chansons du monde, où il excelloit à peindre les gens avec naïveté, et leurs ridicules avec le sel le plus fin. Le grand prévôt et sa famille, honnêtes gens d'ailleurs, en étoient farcis et n'étoient mêlés à la cour avec personne. Heudicourt s'avisa de faire une chanson sur eux, si naturelle et si ridiculement plaisante, qu'on en rioit aux larmes. Le maréchal de Boufflers, en quartier de capitaine des gardes, étant derrière le roi à la messe, où le silence et la décence étoient extrêmes, vit parler et rire autour de lui. Il voulut imposer. Quelqu'un lui dit la chanson à l'oreille. A l'instant voilà cet homme si sage, si grave, si sérieux, si courtisan, qui s'épouffe de rire, et qui à force de vouloir se retenir, éclate. Le roi se tourne une fois, puis une seconde, le tout pour néant. Les rires continuèrent aux larmes. Le roi, dans la plus grande surprise de voir le maréchal de Boufflers en cet état, et derrière lui, et à la messe, lui demanda, en sortant de la chapelle, et assez sévèrement à qui il en avoit eu. Le maréchal à rire de nouveau, qui lui répondit

1. Espèce de satyre que l'on représente avec des pieds de chèvre.

comme il put, que cela ne pouvoit lui être conté que dans son cabinet. Dès qu'il y fut entré, le roi reprit la question. Le maréchal la satisfit par la chanson, et voilà le roi aux éclats à l'entendre de sa chambre. Il fut plusieurs jours sans pouvoir regarder aucun de ces Montsoreau sans éclater, toute la cour de même. Ils furent réduits à disparoître pour quelque temps [1].

A force de boire, Heudicourt s'abrutit tout à fait, mais fort longtemps depuis la mort du roi, et s'est enfin cassé la tête sur un escalier de Versailles, dont il mourut le lendemain. Sa mère, qui mettoit les gens en pièces, en sérieux ou en ridicule, et qui avoit toujours quelques *mais* accablants quand elle entendoit dire du bien de quelqu'un devant le roi ou Mme de Maintenon, ne fut regrettée que d'elle. Je disois d'elle et de Mme de Dangeau qui, dans les mêmes privances, en étoit la contre-partie parfaite, qu'elles étoient le mauvais ange et le bon ange de Mme de Maintenon.

La mort du chevalier d'Elbœuf, arrivée sept ou huit jours après, fit moins de bruit dans le monde. Il étoit fils aîné du duc d'Elbœuf et de sa première femme, qui n'eut que lui et Mme de Vaudemont. Elle étoit fille unique du comte de Lannoy, chevalier de l'ordre en 1633, premier maître d'hôtel du roi, et gouverneur de Montreuil, mort en 1649. Elle épousa en 1643 le comte de La Rocheguyon, premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance de son père. Il étoit fils unique des célèbres M. et Mme de Liancourt, et fut tué au siége de Mardick en 1646, ne laissant qu'une fille unique, qui épousa M. de La Rochefoucauld, le grand maître de la garde-robe, le grand veneur, et si bien toute sa vie avec le roi. Sa veuve épousa M. d'Elbœuf, avec qui elle ne fut pas heureuse. Ce fut en 1648; il en eut le gouvernement de Montreuil, qu'il joignit à celui de Picardie qu'il avoit eu de son père. Il s'emporta si étrangement contre sa femme qui étoit grosse, qu'il la prit entre ses bras pour la jeter par la fenêtre. La frayeur qu'elle en eut la saisit à tel point, que le fils dont elle accoucha naquit tremblant de tout son corps, et ne cessa de trembler toute sa vie. Elle mourut à Amiens en 1654, à vingt-huit ans.

Deux ans après, M. d'Elbœuf se remaria à Mlle de Bouillon, à qui non plus qu'à ses parents, il ne voulut jamais passer la qualité de prince dans le contrat de mariage, parmi tout le luxe dont brilloit alors M. de Turenne. Il en eut le duc d'Elbœuf d'aujourd'hui et le prince Emmanuel son frère. L'état de l'aîné leur fit prendre le parti de l'engager aux vœux de Malte, à se contenter de ce qu'il en put tirer, et à lui faire tout céder à son cadet du second lit. Il choisit on ne sait pourquoi le Mans pour sa demeure, où il vit toujours la meilleure compagnie du pays. Il n'étoit pas ignorant, avoit de l'esprit et de la politesse, même de la dignité, et ne laissoit pas d'être considéré dans sa famille. Il n'étoit point mal fait et avoit cinquante-neuf ans. Lui et Mme de Vaudemont étoient frère et sœur de mère de la mère du duc de La Roche-

1. Cette anecdote se trouve déjà dans le t. III, p. 242; mais le récit présente beaucoup de variantes qui ont déterminé à le conserver.

guyon et de M. de Liancourt qui furent leurs héritiers. Ils en eurent la terre de Brunoy, et fort peu de choses d'ailleurs, et je crois rien de Mme de Vaudemont lorsqu'elle mourut.

Le comte de Benavente, de la maison de Pimentel, grand d'Espagne de la première classe, chevalier du Saint-Esprit, et sommelier du corps, mourut à Madrid dans une grande considération. Il a été ci-devant assez parlé de lui, à propos du testament de Charles II et de l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, pour n'avoir rien à y ajouter. Il laissa un fils, savant, obscur, toujours hors de Madrid et fort des jésuites. Le roi d'Espagne manda au duc d'Albe, son ambassadeur en France, par un courrier exprès, qu'il lui donnoit la charge de sommelier du corps, qui est une des trois grandes et de laquelle je parlerai en son lieu : c'est notre grand chambellan, mais tel qu'il étoit autrefois.

Mme de Soubise touchoit enfin au bout de sa brillante et solide carrière. Sa beauté lui coûta la vie. Soutenue de son ambition et de l'usage qu'elle avoit fait de l'une et de l'autre, je ne sais si elle fut fort occupée d'autres pensées prête à voir des choses bien différentes. Elle avoit passé sa vie dans le régime le plus austère pour conserver l'éclat et la fraîcheur de son teint. Du veau et des poulets ou des poulardes rôties ou bouillies, des salades, des fruits, quelque laitage, furent sa nourriture constante, qu'elle n'abandonna jamais, sans aucun autre mélange, avec de l'eau quelquefois rougie, et jamais elle ne fut troussée comme les autres femmes, de peur de s'échauffer les reins et de se rougir le nez. Elle avoit eu beaucoup d'enfants dont quelques-uns étoient morts des écrouelles, malgré le miracle qu'on prétend attaché à l'attouchement de nos rois. La vérité est que, quand ils touchent les malades, c'est au sortir de la communion. Mme de Soubise, qui ne demandoit pas la même préparation, s'en trouva enfin attaquée elle-même quand l'âge commença à ne se plus accommoder d'une nourriture si rafraîchis sante. Elle s'en cacha et alla tant qu'elle put; mais il fallut demeurer chez elle les deux dernières années de sa vie, à pourrir sur les meubles les plus précieux, au fond de ce vaste et superbe hôtel de Guise qui, d'achat ou d'embellissements et d'augmentations, leur revient à plusieurs millions.

De là, plus que jamais occupée de faveur et d'ambition, elle entretenoit son commerce de lettres avec le roi et Mme de Maintenon, et se soutint dans sa même considération à la cour et dans son même crédit. On a vu avec quelle attention elle suivit la promotion de son fils, à propos de ce que j'ai raconté du chapeau demandé par l'empereur pour le prince de Lorraine, évêque d'Olmutz. Elle avoit souvent dit que, quelque rang que les maisons eussent acquis, il n'y avoit de solide que la dignité de duc et pair, et c'étoit aussi à quoi elle avoit toujours tendu. Je ne sais par quelle fatalité son crédit, qui emporta tant de choses si étranges, ne put obtenir celle-là. Elle se trouvoit à la portée d'autres gens considérables dont le roi craignit peut-être les cris et l'entraînement contre son goût, à l'occasion de cette grâce accordée à Mme de Soubise. Quoi qu'il en soit, elle n'y put parvenir; ce devoit

être un des miracles de la constitution *Unigenitus*, comme on le verra dans la suite.

Cependant Mme de Soubise, hors d'espérance d'y arriver de plein saut, cherchoit à s'y échafauder. La mort de Mme de Nemours lui parut ouvrir une porte, non pas telle qu'elle la vouloit, mais pour bien marier une fille du prince de Rohan pour rien. Matignon, parvenu par son ami Chamillart au comble des richesses, cherchoit partout un mariage pour son fils qui pût le faire duc. Il comptoit d'avoir le duché d'Estouteville de la succession de Mme de Nemours; il espéra du crédit de Mme de Soubise, joint à celui de Chamillart, y réussir. Il convint de prendre pour rien une fille du prince de Rohan, et d'en reconnoître trois cent mille livres de dot, moyennant cette grâce. Mme de Soubise y mit les derniers efforts de son crédit; mais elle étoit mourante, la grâce d'ailleurs impossible, au point qu'il eût été plus aisé d'obtenir franchement une érection, comme on le verra parmi les Pièces, et l'affaire avorta. Mme de Soubise n'eut donc pas le plaisir de voir son fils duc, ni sa petite-fille en faire un. Elle ne vécut pas assez pour avoir la joie de voir la calotte rouge sur la tête de son second fils, par les délais de la promotion des couronnes.

Elle mourut à soixante et un ans, le dimanche matin, 3 février, laissant la maison de la cour la plus riche et la plus grandement établie, ouvrage dû tout entier à sa beauté et à l'usage qu'elle en avoit su tirer. Malgré de tels succès elle fut peu regrettée dans sa famille. Son mari ne perdit pas le jugement: la douleur ne l'empêcha pas de chercher à tirer parti de la mort de sa femme et du local de sa maison pour faire un acte de prince, non même étranger, mais du sang.

La Merci est vis-à-vis l'hôtel de Guise, et le portail de l'église vis-à-vis la porte de cette maison, le travers étroit de la rue entre-deux. Il s'y étoit fait accommoder une chapelle. De longue main il prévoyoit la mort de sa femme, et il résolut de l'y faire enterrer. La fin de ce projet étoit, sous prétexte d'un si proche voisinage, de l'y faire porter tout droit sans la faire mener à la paroisse, distinction qui n'est que pour les princes et les princesses du sang, qu'on ne porte point aux leurs, mais tout droit au lieu de leur sépulture. Sa femme morte, il brusqua un superbe enterrement, embabouina le curé, qui ne se douta jamais de la cause réelle, et qui se rendit en dupe à la commodité de la proximité, tellement que Mme de Soubise fut portée droit de chez elle à la Merci, et plus tôt enterrée qu'on ne se fût aperçu de l'entreprise. La chose faite, le cardinal de Noailles la trouva mauvaise, gronda le curé, et ce fut tout. Il étoit des amis de Mme de Soubise. Mais le monde, réveillé par ce peu de bruit, mit incontinent le doigt sur la lettre. On en parla beaucoup, et tant et si bien que les mesures furent prises contre les récidives. En effet, M. de Soubise étant mort en 1712, il fut porté à sa paroisse et de là à la Merci. J'ai voulu ne pas omettre cette bagatelle qui montre de plus en plus ces entreprises en toutes occasions, et par quels artifices les rangs et les distinctions de ce qu'on appelle princes étrangers, de naissance ou de grâce, se sont peu à peu formés.

CHAPITRE XXVI.

Étrange histoire du duc de Mortemart avec moi. — Mort, maison, famille et caractère de Mme de Maubuisson. — Mort, emplois et caractère de d'Avaux. — Étrange et singulier motif de Louvois, qui causa la guerre de 1688. — Mort et caractère de Mme de Vivonne. — Mort et caractère de Boysseulh. — Retraite sainte de Janson.

Peu de jours avant la mort de Mme de Soubise, il m'arriva une de ces aventures auxquelles ma vie a été sujette, qui sont de ces bombes qui tombent sur la tête sans qu'on puisse les prévoir ni même les imaginer. Je finissois d'ordinaire mes journées par aller, entre onze heures et minuit, causer chez les filles de Chamillart, où j'apprenois souvent quelques choses, et à ces heures-là il n'y avoit plus personne. Causant un soir avec elles trois et leur mère, les ducs de Mortemart et de La Feuillade s'y trouvèrent, et Mme de Cani depuis le mariage de laquelle son frère étoit admis à toutes heures. C'étoit une manière de fou sauvage, extrêmement ivrogne, que son mariage rapprivoisoit au monde sans que le monde se rapprivoisât à lui, et il n'avoit ouï parler chez lui que de l'esprit des Mortemart. Voulant se mettre dans le monde, il crut qu'au nom qu'il portoit il en falloit avoir comme eux. Ne s'en donne pas qui veut, ni tel qu'on le désire. Ses efforts n'aboutirent qu'à une maussade copie de Roquelaure, assez mauvais original lui-même. Je ne le connoissois comme point, je ne le rencontrois que chez MM. de Chevreuse et de Beauvilliers, et encore fort rarement aux heures familières où j'y allois; il y étoit sérieux, silencieux, emprunté, et y demeuroit le moins qu'il lui étoit possible. La solitude, la mauvaise compagnie, le vin surnageoient toujours au reste de sa conduite, et M. et Mme de Beauvilliers, quelquefois aussi M. et Mme de Chevreuse, malgré leurs extrêmes mesures pour tout ce qui regardoit leur famille, m'en contoient leur peine et leur douleur.

Ce soir-là, n'y ayant qui que ce soit que cette compagnie et aucuns domestiques, la conversation se tourna sur le bruit répandu d'une promotion de l'ordre à la Chandeleur et qui ne se fit point. Ces messieurs là-dessus me firent quelques questions sur le rang que les princes étrangers y ont obtenu aux diverses promotions, excepté à la première, et sur ce que MM. de Rohan et de Bouillon ne sont point chevaliers de l'ordre. J'expliquai simplement et froidement les faits qui m'étoient demandés, sentant bien à qui j'avois affaire; et en effet M. de Mortemart se mit à faire des plaisanteries là-dessus fort déplacées. Il s'en engoua, croyant dire merveilles; elles me jetèrent dans un silence profond. La Feuillade et les dames, qui vouloient savoir, tâchèrent inutilement de m'en tirer, et M. de Mortemart à pousser de plus belle. Quoique ses plaisanteries ne me regardassent point et ne tombassent que sur les rangs, auxquels pourtant il n'avoit pas moins d'intérêt que moi et tous les autres, je sentis assez d'impatience pour faire une sage retraite. Je voulus m'en aller; on me retint malgré moi, et je ne voulus par forcer

les barricades de leurs bras. M. de Mortemart cependant disoit toujours et ne tarissoit pas. A la fin je lui dis je ne sais quoi de très-mesuré, en deux mots, sur des plaisanteries si déplacées dans sa bouche, et pour cette fois je m'en allai. Je fus quelques jours sans y retourner. La famille s'en inquiéta. Ils craignirent avec amitié que je ne fusse fâché; ils en parlerent à Mme de Saint-Simon. J'y retournai; ils m'en parlèrent aussi. Je glissai là-dessus, mais résolu à laisser désormais le champ libre au duc de Mortemart quand je l'y trouverois.

Cette année, il n'y eut point de bals à la cour, et l'hiver il n'y eut, contre la coutume du roi, qu'un seul voyage de Marly. On y alla quatre jours après ce que je viens de rapporter. Depuis quatre ans Mme de Saint-Simon et moi n'en manquions aucun voyage. Nous fûmes éconduits de celui-ci. Le voyage fini et moi encore à Paris, la comtesse de Roucy, qui en avoit été, vint à Paris où elle m'avertit que Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy avoient fait des plaintes amères à Mme d'Urfé et à Pontchartrain, comme à mes amis et pour me le dire, de ce que j'avois dit que je voudrois qu'elles fussent mortes et toute leur maison éteinte, bien aise au reste d'être défait de Mme de Soubise, qui n'avoit que trop vécu.

Si Mme de Roucy m'eût appris que j'étois accusé d'avoir tramé contre l'État, elle ne m'eût pas surpris davantage, ni mis dans une plus ardente colère. Bien que mon cœur ni mon esprit ne me reprochassent point des sentiments si misérables, je repassai tout ce qui pouvoit m'être échappé depuis quelque temps, j'eus beau m'y épuiser, mes réflexions et mes recherches furent inutiles. Je m'en allai à Versailles débarquer chez Pontchartrain, qui me confirma ce que sa belle-sœur m'avoit appris, et qui ajouta que Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy lui avoient dit qu'elles le tenoient du duc de Mortemart, qui le leur avoit dit à Marly. Alors je contai à Pontchartrain la soirée dont je viens de parler, à quel point mon silence et ma retenue avoient été poussés, combien de si honteuses échappées et si éloignées de moi l'avoient été de mes propos tenus, avec combien de réserve je m'étois borné aux réponses les plus courtes et les plus simples; et je le priai et le chargeai de le dire de ma part aux deux sœurs. Au partir de là je m'en allai trouver Mme d'Urfé, qui m'ayant confirmé les mêmes choses et sur le duc de Mortemart, je la priai et chargeai de dire le soir même à ces mêmes deux sœurs que je réputerois à injure extrême d'être accusé de penser si indignement; que j'avois cette confiance que personne ne me reconnoîtroit à de tels sentiments, de la lâcheté desquels j'étois trop incapable pour croire avoir besoin de m'en justifier; que néanmoins, outre les cinq dames et le duc de La Feuillade, témoins uniques de ce qui s'étoit passé, qu'elles en pouvoient interroger, je m'offrois de donner en leur présence, et en celle de quiconque elles voudroient nommer, le démenti au duc de Mortemart en face, et le démenti net et entier sur elles, sur leur maison, sur Mme de Soubise, et sur tout ce qui directement ou indirectement pouvoit avoir trait ou faire entendre rien de semblable. J'ajoutai, et toujours avec charge de le leur dire, que je ne désavouois pas l'impatience avec laquelle je supportois beaucoup de

choses sur leur rang contre le nôtre, mais que dans mes désirs, ni si j'étois homme à faire des châteaux en Espagne, je ne serois pas content de revoir l'ordre et la règle rétablis sur les rangs, tels qu'ils le devoient être dans un royaume conduit par les lois de la sagesse et de la justice, si elles et leur maison n'existoient plus.

Ma commission, et tout entière, fut faite le soir même. Mlle de Lislebonne y répondit à merveille et avec cet air de franchise qu'elle avoit assez souvent; sa sœur aussi, mais avec moins d'esprit, en quoi elle étoit aussi fort inférieure à son aînée. Toutes deux chargèrent Mme d'Urfé de m'assurer qu'elles avoient été si étonnées qu'elles n'avoient point de peine à se persuader que je n'avois rien de semblable dans le cœur ni dans la bouche, ce qu'elles accompagnèrent de toutes sortes de marques d'estime, de discours obligeants et de compliments pour moi. Elles tinrent le même langage à Pontchartrain lorsqu'il leur parla.

Mme la duchesse de Ventadour, le prince de Rohan son gendre, et M. de Strasbourg n'avoient appris cela que par Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy. Je ne leur fis rien dire, non plus qu'eux ne m'avoient point fait parler comme avoient fait les deux sœurs. Mme de Ventadour en fut apparemment piquée. Elle continua ses plaintes, et moi, content de ce que j'avois fait, je les laissai tomber.

Cette noirceur ne prit pas, mais ne laissa pas de faire quelque bruit. J'étois outré contre le duc de Mortemart; et tout gendre qu'il fût de M. de Beauvilliers, qui étoit pour moi toutes choses et en tout genre, je crus pousser toute considération à bout de ne pas l'aller chercher, mais bien résolu à l'insulter la première fois que je le rencontrerois. Il étoit à Paris depuis Marly, et je l'attendois au retour avec impatience. Mme de Saint-Simon, à qui, ni à personne, je m'étois bien gardé d'en laisser rien entendre, ne laissoit pas d'être inquiète. Elle la fut encore plus de ce qu'elle remarqua que, pressé par le duc de Charost, intimement de nos amis, je n'avois pas voulu lui conter cette histoire qui n'avoit pas été tout entière jusqu'à lui. Elle se hâta de la lui conter en mon absence, et lui de l'aller dire à M. de Beauvilliers qui accourut aussitôt chez moi. Il n'est pas possible d'exprimer tout ce qu'il sentit et dit en cette occasion, jusqu'à déclarer qu'entre son gendre et moi il abandonneroit son gendre. Il l'envoya chercher à Paris, qui ne trouvant ni M. ni Mme de Beauvilliers chez eux, monta chez M. de Chevreuse, où il crut les rencontrer. Il ne trouva que Mme de Chevreuse qui renvoya sa compagnie, et ne retint que Mme de Lévi sa fille, devant qui, sans rien apprendre au duc de Mortemart, elle lui demanda seulement ce qui s'étoit passé entre lui et moi chez Mme Chamillart. Il lui en fit le récit tel que je l'ai rapporté. Mme de Chevreuse le questionna fort, et, voyant qu'elle n'en tiroit rien de plus, elle lui conta tout le fait. Le duc de Mortemart, à son tour, entra dans une grande surprise et parut fort en colère, nia nettement et absolument qu'il eût rien dit d'approchant de ce qu'il apprenoit là qu'on lui imputoit d'avoir dit, se récria sur la noirceur d'une chose qu'il faudroit qu'il eût inventée, puisqu'il ne m'avoit jamais entendu rien dire qui en pût approcher. Il en dit autant

après à M. de Beauvilliers, et s'offrit de le soutenir à Mlle de Lislebonne, à Mme d'Espinoy, à Mme d'Urfé et à Pontchartrain. MM. de Chevreuse et de Beauvilliers me le dirent de sa part, et me prièrent de trouver bon qu'ils me l'amenassent pour me le dire lui-même. Je ne tardai pas à instruire Pontchartrain et Mme d'Urfé de cette négative entière, et de la faire porter par eux à Mlle de Lislebonne et à Mme d'Espinoy.

Cependant nulle exécution de sa part, et les deux sœurs fermes à maintenir son rapport. Personne ne devoit être plus pressé que lui de se tirer par ce démenti éclatant du personnage de délateur infâme (quand il auroit été vrai que j'eusse dit ce qu'on m'imputoit), ou d'imposteur exécrable, et dans toutes les circonstances qui accompagnoient une telle imposture. De cette façon je demeurai dans l'incertitude si le duc de Mortemart, leur parlant de ce qui s'étoit passé, chose en soi inexcusable, ne s'étoit point échauffé de discours en discours assez pour leur laisser croire ce qu'elles me firent dire, et, en bons rejetons des Guise, me commettre contre le gendre de M. de Beauvilliers.

Quoi qu'il en soit, les choses en demeurèrent là, sans que le duc de Mortemart m'en ait jamais parlé, d'où je jugeai son cas fort sale. Sa famille répandit son désaveu partout, et de mon côté je ne m'y épargnai pas, et à publier le démenti que j'avois offert, dont les témoins n'étoient pas récusables, et qui fut avoué partout de Mlle de Lislebonne et de Mme d'Espinoy. Je ne sais comment le duc de Mortemart s'en tira avec elles. L'affaire demeura nette à mon égard, très-sale au sien. Je demeurai froid et fort dédaigneux avec lui lorsque je le rencontrois, lui fort embarrassé avec moi. M. de Beauvilliers, sans que je lui en parlasse, peiné de nous voir de la sorte, et blessé de ce que son gendre n'étoit point venu chez moi, comme lui et le duc de Chevreuse l'y avoient voulu mener, et que même il ne m'avoit pas dit un mot sur cette affaire, quelque temps après lui défendit de se trouver chez lui quand j'y serois; M. et Mme de Chevreuse de même; tellement qu'il n'y entra plus lorsque j'y étois, et qu'il en sortoit à l'instant que j'y arrivois. Cela dura ainsi plusieurs années sans que j'en aie été moins intimement avec sa propre mère et tout le reste de sa famille. Ce n'est pas la dernière fois que j'aurai à parler du duc de Mortemart; mais je dois le témoignage à La Feuillade qu'il rendit, sans que je lui en parlasse, justice à la vérité, et partout et hautement, quoique nous ne fussions en aucune mesure d'amitié ni de commerce.

Mme de Maubuisson mourut, à quatre-vingt-six ans, dans son abbaye près Pontoise, plus considérée encore pour son rare savoir, pour son esprit et pour son éminente piété, que par ce qu'elle étoit née et environnée. Elle étoit fille de Frédéric V, électeur palatin, élu roi de Bohême en 1619, défait, dépouillé et proscrit en 1621, et ses États avec sa dignité électorale donnés au duc de Bavière, mort en Hollande en ce triste état, en 1632, à trente-huit ans, laissant de la fille du roi Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne, un grand nombre d'enfants sans patrimoine. L'aîné, Charles-Louis, fut rétabli dans ses États du Rhin par la paix de Munster, en 1648, avec un nouvel et dernier électorat créé en sa faveur, le haut Palatinat et la dignité de premier électeur

étant conservés à l'électeur de Bavière. Ce Charles-Louis n'eut qu'un fils et une fille, qui fut seconde femme de Monsieur et mère de M. le duc d'Orléans et de la duchesse de Lorraine. Le fils fut le dernier électeur de cette branche, et mourut sans enfants en 1706. Son électorat et ses États passèrent au duc de Neubourg, beau-père de l'empereur Léopold, etc. Mme de Maubuisson eut trois autres frères qui parurent dans le monde : le prince Robert, qui s'établit en Angleterre, et qui y parut avec réputation dans le parti du malheureux roi Charles Ier pendant les guerres civiles qui conduisirent ce monarque sur l'échafaud, à la honte éternelle des Anglois; le prince Maurice, qui, comme Robert, ne se maria point, et qui périt en mer à trente-trois ans, en 1654, allant tenter un établissement en Amérique; Édouard, qu'on appeloit le prince palatin, se fit catholique, passa longtemps en France, y épousa Anne Gonzague, sœur de la reine de Pologne, et fille de Charles, duc de Mantoue et de Nevers, qui dut son État à Louis XIII en tant de façons, à la valeur personnelle de ce grand roi au pas de Suse si célèbre, dont j'ai parlé ailleurs, et au mépris qu'il fit de la peste qui infectoit alors les Alpes et les lieux où il passa.

Cette Anne Gonzague, belle-sœur de Mme de Maubuisson, est la même qui, sous le nom de princesse palatine, figura si habilement dans la minorité de Louis XIV, opéra la sortie des princes du Havre, et se lia d'une si grande amitié avec M. le Prince que, à son retour après la paix des Pyrénées, ils marièrent leurs enfants en 1663, quelques mois après la mort d'Édouard, qui mourut catholique à Paris. Elle eut deux autres filles : la princesse de Salm, dont le mari fut gouverneur de l'empereur Joseph; et la duchesse d'Hanovre, de qui j'ai parlé plus d'une fois, qui n'eut que deux filles : l'une mère du duc de Modène d'aujourd'hui, l'autre que son oncle le prince de Salm persuada à l'empereur Léopold de faire épouser à Joseph, son fils, empereur après lui, qui n'en a laissé que la reine de Pologne, électrice de Saxe, et l'électrice de Bavière, aujourd'hui impératrice.

Ce prince Édouard et la princesse palatine sa femme avoient avec eux Louise Hollandine, sœur d'Édouard, née en 1622, qui se fit catholique à Port-Royal, où elle fut élevée, et dont elle prit parfaitement l'esprit. Elle suivit un détachement qui se fit de ce célèbre monastère, qui alla réformer celui de Maubuisson; elle s'y fit religieuse et en fut nommée abbesse en 1644. Elle étoit sœur aînée de Sophie, née en 1630, mariée, en 1658, à Ernest-Auguste, duc d'Hanovre, créé neuvième électeur par l'empereur Léopold le 19 décembre 1692. C'est cette Sophie que Madame aimoit tant, à qui elle écrivoit sans cesse et beaucoup trop, comme on l'a vu à la mort de Monsieur. Ce fut elle que le parlement d'Angleterre déclara, le 23 mars 1701, la première à succéder à la couronne d'Angleterre, après le roi Guillaume, prince d'Orange, et Anne, sa belle-sœur, princesse de Danemark, et leur postérité, au préjudice de cinquante-deux héritiers plus proches, mais tous catholiques. Sophie, entre plusieurs enfants, laissa, en mourant veuve en 1714, son fils aîné Georges-Louis, duc et électeur d'Hanovre, qui succéda à la reine Anne d'Angleterre, père du roi d'Angleterre d'aujourd'hui.

Ainsi Mme de Maubuisson étoit sœur du père de Madame et du père de Mme la Princesse et de ses sœurs; de la mère de l'électeur d'Hanovre, roi d'Angleterre; fille de la sœur du roi d'Angleterre Charles Ier; tante des deux rois d'Angleterre, ses fils; et grand'tante de l'impératrice Amélie, femme de l'empereur Joseph. Tant d'éclat fut absorbé sous son voile. Elle ne fut principalement que religieuse et seulement abbesse pour éclairer et conduire sa communauté, dont elle ne souffrit jamais d'être distinguée en rien. Elle ne connut que sa cellule, le réfectoire, la portion commune. Elle ne manqua à aucun office ni à aucun exercice de la communauté, écarta les visites, la première à tout et la plus régulière, ardente à servir ses religieuses avec un esprit en tout supérieur et un grand talent de gouvernement, dont la charité, la douceur, la prévenance, la tendresse pour ses filles étoit l'âme, et desquelles aussi elle fut continuellement adorée : aussi n'étoit-elle contente qu'avec elles, et ne sortit jamais de sa maison. Les autres se souvenoient d'autant plus de ce qu'elle étoit qu'elle sembloit l'avoir entièrement oublié, avec une simplicité parfaite et naturelle. Son humilité avoit banni toutes les différences que les moindres abbesses affectent dans leurs maisons, et tout air de savoir les moindres choses, encore qu'elle égalât beaucoup de vrais savants. Elle avoit infiniment d'esprit, aisé, naturel, sans songer jamais qu'elle en eût, non plus que de science.

Madame, Mme la Princesse, le roi et la reine d'Angleterre, l'alloient voir toujours plus souvent qu'elle ne vouloit. Madame et Mme la Princesse lui étoient extrêmement attachées. La feue reine, Mme la dauphine de Bavière, l'avoient été voir plusieurs fois; la maison de Condé souvent, Monsieur aussi, et sa belle-sœur la princesse palatine, très-souvent tant qu'elle vécut. Pour peu qu'elle n'eût pas été attentive à rompre et à éviter les commerces, les visites les plus considérables et les lettres n'auroient pas cessé; mais elle ne vouloit pas retrouver le monde dans le lieu qu'elle avoit pris pour asile contre lui

Elle conserva sa tête, sa santé, sa régularité entières jusqu'à la mort, et laissa sa maison inconsolable. Quoique peu au goût de la cour, par celui de terroir qu'elle avoit apporté de Port-Royal, et qu'elle conserva chèrement dans sa maison et dans elle-même, sans s'en cacher, elle ne laissa pas d'avoir une grande considération toute sa vie, qui fut sans cesse le modèle des plus excellentes religieuses et des plus parfaites abbesses, auquel très-peu ou point ont pu atteindre. Mme la duchesse de Bourgogne étoit sa petite-nièce. Toute la famille royale, excepté le roi, en prit le deuil pour sept ou huit jours. Celui de Madame et de Mme la Princesse dura le temps ordinaire aux nièces.

En même temps mourut M. d'Avaux. Son grand-père, son père, son frère aîné et le fils de ce frère, furent tous quatre successivement présidents à mortier, et le dernier est mort premier président. M. de Mesmes, frère de d'Avaux, avoit eu de La Basinière, son beau-père, la charge de prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre, dont d'Avaux eut la survivance pendant sa première ambassade en Hollande, que son neveu eut ensuite. D'Avaux et son frère étoient neveux paternels du président de Mesmes, et de M. d'Avaux, surintendant des finances,

célèbre par sa capacité et le nombre de ses importantes ambassades. Tous deux étoient aînés du père du président de Mesmes et de d'Avaux duquel je parle ici. D'Avaux l'oncle mourut sans alliance en 1650; et son frère aîné, mort la même année, ne laissa que Mme de Vivonne et une religieuse naine à la Visitation de Chaillot, sœurs de mère de la duchesse de Créqui, qui a été dame d'honneur de la reine.

D'Avaux le neveu avoit été conseiller au parlement, maître des requêtes, enfin conseiller d'État. C'étoit un fort bel homme et bien fait, galant aussi, et qui avoit de l'honneur, fort l'esprit du grand monde, de la grâce, de la noblesse, et beaucoup de politesse. Il alla d'abord ambassadeur à Venise, ensuite plénipotentiaire à Nimègue, où, en grand courtisan qu'il étoit, il s'attacha à Croissy, qui l'étoit avec lui, et frère de Colbert, lequel le fit secrétaire d'État des affaires étrangères à la disgrâce de Pomponne. D'Avaux, quelque temps après la paix de Nimègue, fut ambassadeur en Hollande. Le nom qu'il portoit lui servit fort pour tous ces emplois, et le persuada qu'il en étoit aussi capable que son oncle. Il faut pourtant avouer qu'il en avoit des talents, de l'adresse, de l'insinuation, de la douceur, et qu'il fut toujours partout parfaitement averti. Il s'acquit en Hollande une amitié et une considération si générale et jusque des peuples, et sut si bien se ménager avec le prince d'Orange, parmi les ordres positifs et réitérés qu'il avoit de chercher à lui faire de la peine en tout jusque dans les choses inutiles, qu'il auroit fait tout ce qu'il auroit voulu pour le roi, sans cette aversion que le prince d'Orange ne put jamais vaincre, et dont j'ai expliqué en son lieu la funeste origine, qui le jeta dans le parti opposé à la France, de laquelle il devint enfin le plus grand ennemi.

D'Avaux fut informé, dès les premiers temps, et longtemps encore les plus secrets, du projet de la révolution d'Angleterre, et en avertit le roi. On se moqua de lui, et on aima mieux croire Barillon, ambassadeur du roi en Angleterre, qui, trompé par Sunderland et les autres ministres confidents du roi Jacques, mais perfides et qui trempoient eux-mêmes dans la conjuration, abusé par le roi d'Angleterre même dupe de ses ministres, rassura toujours notre cour, et lui persuada que les soupçons qu'on y donnoit n'étoient que des chimères.

Ils devinrent pourtant si forts, et d'Avaux marquoit tant de circonstances et de personnes, qu'il ne tint qu'à nous de n'être pas les dupes, en faisant le siége de Maestricht qui déconcertoit toutes les mesures, au lieu de celui de Philippsbourg qui n'en rompit aucunes. Mais Louvois vouloit la guerre, et se garda bien de l'arrêter tout court. Outre sa raison générale d'être plus maître de tout par son département de la guerre, il en eut une particulière très-pressante, que j'ai sue longtemps depuis bien certainement, et qui est trop curieuse pour l'omettre, puisque l'occasion s'en présente si naturellement ici.

Le roi, qui aimoit à bâtir, et qui n'avoit plus de maîtresses, avoit abattu le petit Trianon de porcelaine qu'il avoit pour Mme de Montespan, et le rebâtissoit pour le mettre en l'état où on le voit encore. Louvois étoit surintendant des bâtiments. Le roi, qui avoit le coup d'œil de la plus fine justesse, s'aperçut d'une fenêtre de quelque peu plus

étroite que les autres; les trémeaux ne faisoient encore que de s'élever, et n'étoient pas joints par le haut. Il la montra à Louvois pour la réformer, ce qui étoit alors très-aisé. Louvois soutint que la fenêtre étoit bien. Le roi insista, et le lendemain encore, sans que Louvois, qui étoit entier, brutal et enflé de son autorité, voulût céder.

Le lendemain le roi vit Le Nôtre dans la galerie. Quoique son métier ne fût guère que les jardins, où il excelloit, le roi ne laissoit pas de le consulter sur ses bâtiments. Il lui demanda s'il avoit été à Trianon. Le Nôtre répondit que non. Le roi lui ordonna d'y aller. Le lendemain il le vit encore; même question, même réponse. Le roi comprit à quoi il tenoit, tellement qu'un peu fâché, il lui commanda de s'y trouver l'après-dînée même, à l'heure qu'il y seroit avec Louvois. Pour cette fois Le Nôtre n'osa y manquer. Le roi arrivé et Louvois présent, il fut question de la fenêtre que Louvois opiniâtra toujours de largeur égale aux autres. Le roi voulut que Le Nôtre l'allât mesurer, parce qu'il étoit droit et vrai, et qu'il diroit librement ce qu'il auroit trouvé. Louvois piqué s'emporta. Le roi qui ne le fut pas moins le laissoit dire, et cependant Le Nôtre, qui auroit bien voulu n'être pas là, ne bougeoit. Enfin le roi le fit aller, et cependant Louvois toujours à gronder, et à maintenir l'égalité de la fenêtre, avec audace et peu de mesure. Le Nôtre trouva et dit que le roi avoit raison de quelques pouces. Louvois voulut imposer, mais le roi à la fin trop impatienté le fit taire, lui commanda de faire défaire la fenêtre à l'heure même, et, contre sa modération ordinaire, le malmena fort durement.

Ce qui outra le plus Louvois, c'est que la scène se passa non-seulement devant les gens des bâtiments, mais en présence de tout ce qui suivoit le roi en ses promenades, seigneurs, courtisans, officiers des gardes et autres, et même de tous les valets, parce qu'on ne faisoit presque que sortir le bâtiment de terre, qu'on étoit de plain-pied à la cour, à quelques marches près, que tout étoit ouvert, et que tout suivoit partout. La vesperie fut forte et dura assez longtemps, avec les réflexions des conséquences de la faute de cette fenêtre, qui, remarquée plus tard, auroit gâté toute cette façade et auroit engagé à l'abattre.

Louvois, qui n'avoit pas accoutume d'être traité de la sorte, revint chez lui en furie et comme un homme au désespoir. Saint-Pouange, les Tilladet et ce peu de familiers de toutes ses heures, en furent effrayés, et, dans leur inquiétude, tournèrent pour tâcher de savoir ce qui étoit arrivé. A la fin, il le leur conta, dit qu'il étoit perdu, et que, pour quelques pouces, le roi oublioit tous ses services qui lui avoient valu tant de conquêtes; mais qu'il y mettroit ordre, et qu'il lui susciteroit une guerre, telle qu'il lui feroit avoir besoin de lui, et laisser là la truelle, et de là s'emporta en reproches et en fureurs.

Il ne mit guère à tenir parole. Il enfourna la guerre par l'affaire de la double élection de Cologne, du prince de Bavière et du cardinal de Fürstemberg; il la confirma en portant les flammes dans le Palatinat, et en laissant toute liberté au projet d'Angleterre; il y mit le dernier sceau pour la rendre générale, et s'il eût pu éternelle, en désespérant le duc

de Savoie, qui ne vouloit que la paix, et qu'à l'insu du roi il traita si indignement qu'il le força à se jeter entre les bras de ses ennemis, et à devenir après, par la position de son pays, notre partie la plus difficile et la plus ruineuse. Tout cela a été mis bien au net depuis.

Pour en revenir à d'Avaux, de retour de Hollande par la rupture, il passa en Irlande avec le roi d'Angleterre, en qualité d'ambassadeur du roi auprès de lui, avec entrée dans son conseil. Il n'avoit garde de réussir auprès d'un prince avec lequel il ne fut jamais d'accord, qui fut trompé sans cesse, qui s'opiniâtra, malgré les expériences et tout ce que d'Avaux lui put représenter, à donner dans tous les piéges qui lui étoient tendus. Les événements montrèrent sans cesse combien d'Avaux avoit raison; mais une lourde méprise le perdit pour un temps, et ce fut par un bonheur qu'il ne pouvoit guère espérer que ce ne fut pas perdu pour toujours. Il rendoit compte des affaires aux deux ministres de la guerre et des affaires étrangères : des troupes, des munitions, des mouvements et des projets de guerre à Louvois; des négociations du cabinet et de la conduite du roi d'Angleterre, de l'intérieur de l'Irlande et des intelligences d'Angleterre à Croissy, son ancien camarade de Nimègue, et depuis cette époque son ami. Il s'étoit de plus en plus attaché à lui par son ambassade de Hollande. Le fond de son emploi dépendoit de lui, le reste, qui alloit à Louvois, n'étoit que par accident; ainsi l'intérêt et le cœur étoient d'accord en faveur de Croissy. Celui-ci étoit ennemi de Louvois qui le malmenoit fort, et d'Avaux lui écrivoit conformément à sa passion contre Louvois. Malheureusement le secrétaire de d'Avaux se méprit aux enveloppes. Il adressa la lettre pour Louvois à Croissy, et celle pour Croissy à Louvois, qui, à sa lecture, entra dans une si furieuse colère que Croissy lui-même s'en trouva fort embarrassé. D'Avaux en fut perdu. Il n'eut d'autre parti à prendre que de demander à revenir. Il l'obtint. Son bonheur voulut que Louvois, perdu lui-même auprès de Mme de Maintenon (ce qui n'est pas de mon sujet, mais qui se retrouvera peut-être ailleurs), ne fît plus que déchoir et alloit être arrêté, comme je l'ai déjà dit plus haut à propos du projet de reprendre Lille, lorsqu'il mourut. Ce fut pour d'Avaux une belle délivrance.

On l'envoya ambassadeur en Suède. Le comte d'Avaux, orné du cordon bleu, plut infiniment en ce pays-là. Il y renouvela les traités et y servit fort bien. Il arriva dans ce même temps que quelque indiscret ou malin se moqua de la crédulité de la cour de Stockholm, et y révéla que ce seigneur n'étoit qu'un homme de robe, nullement chevalier du Saint-Esprit, mais revêtu d'un cordon bleu vénal, dont aucun homme, non-seulement de qualité mais d'épée, ne voudroit depuis MM. de Rhodes, dont l'histoire fut éclaircie. Les Suédois sont fiers, ils se crurent dédaignés. D'Avaux, dont les manières leur avoient jusque-là beaucoup plu, ne leur fut plus agréable. Il essuya des dégoûts qui le pressèrent de hâter son retour.

En 1701, sur le point de la rupture des Hollandois qu'on désiroit avec passion d'éviter, il fut renvoyé à la Haye comme un homme qui leur étoit personnellement agréable et qui y avoit beaucoup d'amis. En effet

il y fut parfaitement bien reçu et retenu même à diverses reprises; mais tout fut personnel pour lui, et pour amuser en attendant leurs dernières mesures bien prises. Leur parti étoit décidé. Le roi Guillaume régnoit chez eux, et tous les charmes de d'Avaux ne purent empêcher la rupture. Il se fit tailler peu après son retour. Les incommodités qui lui en demeurèrent ne l'empêchèrent pas de vouloir encore être employé quoique en effet elles l'en rendissent incapable.

C'étoit un homme d'un très-aimable commerce, mais qui par goût par opinion de soi, par habitude, vouloit être, se mêler, et surtout être compté. Parmi tant de bonnes choses, une misère le rendit ridicule. Il étoit, comme on l'a dit, de robe, avoit passé par les différentes magistratures jusqu'à être conseiller d'État de robe aussi. Mais accoutumé à porter l'épée et à être le comte d'Avaux en pays étranger, où ses ambassades l'avoient tenu bien des années à reprises, il ne put se résoudre à se défaire, en ses retours ici, ni de son épée, ni de sa qualité de comte, ni à reprendre l'habit de son état. Il étoit donc à son regret vêtu de noir, n'osant hasarder l'or ni le gris, mais avec la cravate et le petit canif à garde d'argent au côté; et le cordon bleu qu'il portoit par-dessus en écharpe lui contentoit l'imagination, en le faisant passer pour un chevalier de l'ordre en deuil au peuple et à ceux qui ne le connoissoient pas. Il n'alloit jamais à aucun des bureaux du conseil, non plus que les conseillers d'État d'épée. La douleur étoit qu'il falloit pourtant aller au conseil, y être en robe de conseiller d'État comme les autres, et porter l'ordre au cou, y voir cependant les conseillers d'État en justaucorps gris ou d'autre couleur, en un mot, en épée et avec leurs habits ordinaires.

Cela faisoit un fâcheux contraste avec Courtin et Amelot, conseillers d'État de robe, et longtemps ambassadeurs comme lui, et qui toujours à leur retour avoient repris tout aussitôt leur habit, et toutes leurs fonctions du conseil sans en manquer aucune. Le chancelier de Pontchartrain ne pouvoit digérer cela de d'Avaux; il mouroit d'envie de lui en parler, mais le roi le voyoit, en rioit tout bas, et avoit la bonté de le laisser faire. Cela arrêtoit le chancelier et les conseillers d'État, qui en douceur le trouvoient très-mauvais. La pierre lui revint, et il mourut de la seconde taille, assez pauvre, sans avoir été marié. Il avoit vendu au président de Mesmes, son neveu, sa charge de l'ordre, avec permission de continuer de le porter. Avec tout cela il eut toujours des amis et de la considération.

Un mois après il fut suivi par sa cousine germaine, veuve du maréchal-duc de Vivonne. C'étoit une femme de beaucoup d'esprit, dont la singularité étoit digne de s'allier aux Mortemart. Elle étoit extrêmement riche, et ces messieurs-là, qui régulièrement se ruinoient de père en fils, trouvoient aussi à se remplumer par de riches mariages. Pour ces deux-ci ils n'eurent rien à se reprocher, et se ruinèrent à qui mieux mieux chacun de leur côté. C'étoient des farces, à ce que j'ai ouï dire aux contemporains, que de les voir ensemble; mais ils n'y étoient pas souvent, et ne s'en devoient guère à faire peu de cas l'un de l'autre.

M. de Vivonne étoit brouillé avec le duc de Mortemart, son fils, que

j'ai vu regretter comme un grand sujet et un fort honnête homme aux ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, ses beaux-frères, et à qui le roi donna des millions avec la troisième fille de Colbert, dont Mme de Montespan fit le mariage. A l'extrémité du duc de Mortemart, M. de Seignelay fit tant qu'il lui amena M. de Vivonne. Il le trouva mourant, et sans en approcher se mit tranquillement à le considérer, le cul appuyé contre une table. Toute la famille étoit là désolée. M. de Vivonne, après un long silence, se prit tout d'un coup à dire : « Ce pauvre homme-là n'en reviendra pas, j'ai vu mourir tout comme cela son pauvre père. » On peut juger quel scandale cela fit (ce prétendu père étoit un écuyer de M. de Vivonne). Il ne s'en embarrassa pas le moins du monde, et après un peu de silence il s'en alla. Cétoit l'homme le plus naturellement plaisant, et avec le plus d'esprit et de sel et le plus continuellement, dont j'ai ouï faire au feu roi cent contes meilleurs les uns que les autres qu'il se plaisoit à raconter.

Mme de Vivonne avoit été de tous les particuliers du roi qui ne pouvoit s'en passer; mais il s'en falloit bien qu'il l'eût tant ni quand il vouloit. Elle étoit haute, libre et capricieuse, ne se soucioit de faveur ni de privance et ne vouloit que son amusement. Mme de Montespan et Mme de Thianges la ménageoient, et elle les ménageoit fort peu. C'étoit souvent entre elles des disputes et des scènes excellentes. Elle aimoit fort le jeu et y étoit furieuse même les dernières années de sa vie qu'elle fut dévote tant qu'elle put, et réduite, après avoir tout fricassé elle et son mari, mort dès 1688, à n'avoir presque rien qu'une grosse pension du roi, et à loger chez son intendant avec un train fort court, où elle jouoit peu et aux riens, et conserva toujours de la considération, mais laissa peu de regrets.

Boysseulh mourut en même temps. C'étoit un gentilhomme grand et gros, fort bien fait en son temps, excellent homme de cheval, grand connoisseur, qui dressoit tous ceux du roi, et qui commandoit la grande écurie, parce que Lyonne[1], qui en étoit premier écuyer, ne fit jamais sa charge. Boysseulh s'étoit mis par là fort au goût du roi, qui le traita toujours avec distinction. C'étoit un honnête homme et fort brave, qui vouloit être à sa place et respectueux, mais qui étoit gâté de la confiance entière de M. le Grand et de Mme d'Armagnac qu'il conserva toute sa vie. Il étoit parvenu à les subjuguer et à être tellement maître de tout à la grande écurie, excepté du pécuniaire, que Mme d'Armagnac s'étoit réservé et qu'elle fit étrangement valoir, qu'il y étoit compté pour tout, et le comte de Brionne pour rien.

Boysseulh étoit fort brutal, gros joueur et fort emporté, qui traitoit souvent M. le Grand et Mme d'Armagnac, tout hauts qu'ils étoient, à faire honte à la compagnie; qui faisoit des sorties, et qui juroit dans le salon de Marly comme il eût pu faire dans un tripot. On le craignoit, il disoit aux femmes tout ce qu'il lui venoit en fantaisie quand la fureur d'un coupe-gorge le saisissoit.

1. Le manuscrit porte Lyonne; mais il faut probablement lire Brionne, comme on le voit par la fin du paragraphe.

A un voyage du roi, où la cour séjourna quelque temps à Nancy, il se mit un soir à jouer je ne sais plus chez qui de la cour. Un joueur s'y trouva qui jouoit le plus gros jeu du monde. Boysseulh perdoit gros et étoit fort fâché. Il crut s'apercevoir que ce joueur trompoit, qui n'étoit connu et souffert que par son jeu, il le suivit et s'assura par ses yeux si bien, que tout à coup il s'élança sur la table, et il lui saisit la main qu'il tenoit sur la table avec les cartes dont il alloit donner. Le joueur, fort étonné, voulut tirer sa main et se fâcher. Boysseulh, plus fort que lui, lui dit qu'il étoit un fripon, et à la compagnie qu'elle alloit le voir; et tout de suite, lui secouant la main de furie, mit en évidence la tromperie. Le joueur, confondu, se leva et s'en alla. Le jeu dura encore du temps et assez avant dans la nuit. Lorsqu'il finit Boysseulh s'en alla. Comme il sortoit la porte pour se retirer à pied, il trouva un homme collé contre la muraille, qui lui proposa de lui faire raison de l'affront qu'il lui avoit fait : c'étoit le même joueur qui l'avoit attendu là. Boysseulh lui répondit qu'il n'avoit point de raison à lui faire et qu'il étoit un fripon. « Cela peut être, lui répliqua le joueur; mais je n'aime pas qu'on me le dise. » Ils s'allèrent battre sur-le-champ. Boysseulh y remboursa deux coups d'épée, de l'un desquels il pensa mourir. Le joueur s'évada sans blessure et se battit fort bien, à ce que dit Boysseulh. Personne n'ignora cette aventure, que le roi qui la sut des premiers, et qui, par bonté pour Boysseulh, la voulut toujours ignorer, prit sa blessure pour une maladie ordinaire.

Il n'étoit ni marié ni riche, mais à son aise. Sa physionomie, toujours furibonde en tout temps, faisoit peur, avec de gros yeux rouges qui lui sortoient de la tête.

Janson se retira en ce temps-ci. Il étoit fils du frère du cardinal de Janson, et frère de l'archevêque d'Arles. C'étoit un homme fort bien fait, qui avoit servi avec réputation, et qui étoit maréchal de camp, sous-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, gouverneur d'Antibes, estimé, bien traité, et fort à son aise. Il étoit veuf depuis cinq ou six ans, et avoit des enfants. Il étoit depuis longtemps dans une grande piété. Vers quarante-trois ou quarante-quatre ans, il se retira en Provence, bâtit au bout de son parc un couvent de minimes, se retira parmi eux, vivant en tout comme eux. Il éprouva leur ingratitude sans en vouloir sortir, pour ajouter cette dure sorte de pénitence à ses autres austérités. Il vécut dans une grande solitude tout occupé de prières et de bonnes œuvres, après avoir donné ordre à sa famille, vécut saintement près de vingt ans de la sorte, et mourut fort saintement aussi.

CHAPITRE XXVII.

Mort et caractère de M. le prince de Conti. — Pensions à la princesse et au prince de Conti. — Deuil du roi et ses visites. — Eau bénite du prince de Conti. — Friponnerie débitée sur moi, bien démentie. — Adresse trop or-

gueilleuse de M. le Duc, découverte et vaine. — Entreprises inutiles de M. le Duc, forcé d'avouer et de donner des fauteuils aux ducs pareils au sien, au service du prince de Conti, où les évêques n'en purent obtenir.

M. le prince de Conti mourut, le jeudi 21 février, sur les neuf heures du matin, après une longue maladie qui finit par l'hydropisie. La goutte l'avoit réduit au lait pour toute nourriture, qui lui avoit réussi longtemps. Son estomac s'en lassa; son médecin s'y opiniâtra et le tua. Quand il n'en fut plus temps, il demanda et obtint de faire venir de Suisse un excellent médecin françois réfugié, nommé Trouillon, qui le condamna dès en arrivant. Il n'avoit pas encore quarante-cinq ans.

Sa figure avoit été charmante. Jusqu'aux défauts de son corps et de son esprit avoient des grâces infinies. Des épaules trop hautes, la tête un peu penchée de côté, un rire qui eût tenu du braire dans un autre, enfin une distraction étrange. Galant avec toutes les femmes, amoureux de plusieurs, bien traité de beaucoup, il étoit encore coquet avec tous les hommes. Il prenoit à tâche de plaire au cordonnier, au laquais, au porteur de chaise, comme au ministre d'État, au grand seigneur, au général d'armée, et si naturellement, que le succès en étoit certain. Il fut aussi les constantes délices du monde, de la cour, des armées, la divinité du peuple, l'idole des soldats, le héros des officiers, l'espérance de ce qu'il y avoit de plus distingué, l'amour du parlement, l'ami avec discernement des savants, et souvent l'admiration de la Sorbonne, des jurisconsultes, des astronomes et des mathématiciens les plus profonds. C'étoit un très-bel esprit, lumineux, juste, exact, vaste, étendu, d'une lecture infinie, qui n'oublioit rien, qui possédoit les histoires générales et particulières, qui connoissoit les généalogies, leurs chimères et leurs réalités, qui savoit où il avoit appris chaque chose et chaque fait, qui en discernoit les sources, et qui retenoit et jugeoit de même tout ce [que] la conversation lui avoit appris, sans confusion, sans mélange, sans méprise, avec une singulière netteté.

M. de Montausier et M. de Meaux, qui l'avoient vu élever auprès de Monseigneur, l'avoient toujours aimé avec tendresse, et lui eux avec confiance. Il étoit de même avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et avec l'archevêque de Cambrai, et les cardinaux d'Estrées et de Janson. M. le Prince le héros ne se cachoit pas d'une prédilection pour lui au-dessus de ses enfants; il fut la consolation de ses dernières années. Il s'instruisit dans son exil et sa retraite auprès de lui; il écrivit sous lui beaucoup de choses curieuses. Il fut le cœur et le confident de M. de Luxembourg dans ses dernières années.

Chez lui l'utile et le futile, l'agréable et le savant, tout étoit distinct et en sa place. Il avoit des amis; il savoit les choisir, les cultiver, les visiter, vivre avec eux, se mettre à leur niveau sans hauteur et sans bassesse. Il avoit aussi des amies indépendamment d'amour. Il en fut accusé de plus d'une sorte, et c'étoit un de ses prétendus rapports avec César.

Doux jusqu'à être complaisant dans le commerce, extrêmement poli, mais d'une politesse distinguée selon le rang, l'âge, le mérite, et me-

suré avec tous. Il ne déroboit rien à personne. Il rendoit tout ce que les princes du sang doivent, et qu'ils ne rendent plus; il s'en expliquoit même et sur leurs usurpations et sur l'histoire des usages et de leurs altérations. L'histoire des livres et des conversations lui fournissoit de quoi placer, avec un art imperceptible, ce qu'il pouvoit de plus obligeant sur la naissance, les emplois, les actions. Son esprit étoit naturel, brillant, vif, ses reparties, promptes, plaisantes, jamais blessantes; le gracieux répandu partout sans affectation; avec toute la futilité du monde, de la cour, des femmes, et leur langage avec elles, l'esprit solide et infiniment sensé; il en donnoit à tout le monde; il se mettoit sans cesse et merveilleusement à la portée et au niveau de tous, et parloit le langage de chacun avec une facilité nonpareille. Tout en lui prenoit un air aisé. Il avoit la valeur des héros, leur maintien à la guerre, leur simplicité partout, qui toutefois cachoit beaucoup d'art. Les marques de leur talent pourroient passer pour le dernier coup de pinceau de son portrait, mais comme tous les hommes il avoit sa contre-partie.

Cet homme si aimable, si charmant, si délicieux, n'aimoit rien. Il avoit et vouloit des amis, comme on veut et comme on a des meubles. Encore qu'il se respectât, il étoit bas courtisan, il ménageoit tout et montroit trop combien il sentoit ses besoins en tout genre de choses et d'hommes; avare, avide de biens, ardent, injuste. Le contraste de ses voyages de Pologne et de Neuchâtel ne lui fit pas d'honneur. Ses procès contre Mme de Nemours, et ses manières de les suivre, ne lui en firent pas davantage, bien moins encore sa basse complaisance pour la personne et le rang des bâtards, qu'il ne pouvoit souffrir, et pour tou ceux dont il pouvoit avoir besoin, toutefois avec plus de réserve, sans comparaison, que M. le Prince.

Le roi étoit véritablement peiné de la considération qu'il ne pouvoit lui refuser, et qu'il étoit exact à n'outre-passer pas d'une ligne. Il ne lui avoit jamais pardonné son voyage de Hongrie. Les lettres interceptées qui lui avoient été écrites et qui avoient perdu les écrivains, quoique fils de favoris, avoient allumé une haine dans Mme de Maintenon, et une indignation dans le roi, que rien n'avoit pu effacer. Les vertus, les talents, les agréments, la grande réputation que ce prince s'étoit acquise, l'amour général qu'il s'étoit concilié, lui étoient tournés en crimes. Le contraste de M. du Maine excitoit un dépit journalier dans sa gouvernante et dans son tendre père, qui leur échappoit malgré eux. Enfin la pureté de son sang, le seul qui ne fût point mêlé avec la bâtardise, étoit un autre démérite qui se faisoit sentir à tous moments. Jusqu'à ses amis étoient odieux, et le sentoient.

Toutefois, malgré la crainte servile, les courtisans même aimoient à s'approcher de ce prince. On étoit flatté d'un accès familier auprès de lui; le monde le plus important, le plus choisi, le couroit. Jusque dans le salon de Marly il étoit environné du plus exquis. Il y tenoit des conversations charmantes sur tout ce qui se présentoit indifféremment; jeunes et vieux y trouvoient leur instruction et leur plaisir, par l'agrément avec lequel il s'énonçoit sur toutes matières, par la netteté de sa mémoire, par son abondance sans être parleur. Ce n'est point une figure,

c'est une vérité cent fois éprouvée, qu'on y oublioit l'heure des repas. Le roi le savoit, il en étoit piqué, quelquefois même il n'étoit pas fâché qu'on pût s'en apercevoir. Avec tout cela on ne pouvoit s'en déprendre; la servitude si régnante jusque sur les moindres choses y échoua toujours.

Jamais homme n'eut tant d'art caché sous une simplicité si naïve, sans quoi que ce soit d'affecté en rien. Tout en lui couloit de source, jamais rien de tiré, de recherché; rien ne lui coûtoit. On n'ignoroit pas qu'il n'aimoit rien ni ses autres défauts. On les lui passoit tous, et on l'aimoit véritablement, quelquefois jusqu'à se le reprocher, toujours sans s'en corriger.

Monseigneur, auprès duquel il avoit été élevé, conservoit pour lui autant de distinction qu'il en étoit capable, mais il n'en avoit pas moins pour M. de Vendôme, et l'intérieur de sa cour étoit partagé entre eux. Le roi porta toujours en tout M. de Vendôme. La rivalité étoit donc grande entre eux. On a vu quelques éclats de l'insolence du grand prieur. Son aîné, plus sage, travailloit mieux en dessous. Son élévation rapide, à l'aide de sa bâtardise et de M. du Maine, surtout la préférence au commandement des armées, mit le comble entre eux, sans toutefois rompre les bienséances.

Mgr le duc de Bourgogne, élevé de mains favorables au prince de Conti, étoit au dehors fort mesuré avec lui; mais la liaison intérieure d'estime et d'amitié étoit intime et solidement établie. Ils avoient l'un et l'autre mêmes amis, mêmes jaloux, mêmes ennemis, et sans un extérieur très-uni l'union étoit parfaite.

M. le duc d'Orléans et M. le prince de Conti n'avoient jamais pu compatir ensemble; l'extrême supériorité de rang avoit blessé par trop les princes du sang. M. le prince de Conti s'étoit laissé entraîner par les deux autres. Lui et M. le Duc l'avoient traité un peu trop en petit garçon à sa première campagne, et à la seconde, avec trop peu de déférence et de ménagement. La jalousie d'esprit, de savoir, de valeur, les écarta encore davantage. M. le duc d'Orléans, qui ne sut jamais se rassembler le monde, ne se put défaire du dépit de le voir bourdonner sans cesse autour du prince de Conti. Un amour domestique acheva de l'outrer. Conti charma [une personne] qui, sans être cruelle, ne fut jamais prise que pour lui. C'est ce qui le tenoit sur la Pologne, et ce amour ne finit qu'avec lui. Il dura même longtemps après dans l'objet qui l'avoit fait naître, et peut-être y dure-t-il encore après tant d'années, au fond d'un cœur qui n'a pas laissé de s'abandonner ailleurs. M. le Prince ne pouvoit s'empêcher d'aimer son gendre, qui lui rendoit de grands devoirs. Malgré de grandes raisons domestiques, son goût et son penchant l'entraînoient vers lui. Ce n'étoit pas sans nuages. L'estime venoit au secours du goût, et presque toujours ils triomphoient du dépit. Ce gendre étoit le cœur et toute la consolation de Mme la Princesse.

Il vivoit avec une considération infinie pour sa femme, même avec amitié, non sans être souvent importuné de ses humeurs, de ses caprices, de ses jalousies. Il glissoit sur tout cela et n'étoit guère avec

elle. Pour son fils, tout jeune qu'il étoit, il ne pouvoit le souffrir, et le marquoit trop dans son domestique. Son discernement le lui présentoit par avance tel qu'il devoit paroître un jour. Il eût mieux aimé n'en avoir point, et le temps fit voir qu'il n'avoit pas tort, sinon pour continuer la branche. Sa fille, morte duchesse de Bourbon, étoit toute sa tendresse; l'autre, il se contentoit de la bien traiter.

Pour M. le Duc et lui, ils furent toujours le fléau l'un de l'autre, et d'autant plus fléau réciproque que la parité de l'âge et du rang, la proximité la plus étroite redoublée, tout avoit contribué à les faire vivre ensemble à l'armée, à la cour, presque toujours dans les mêmes lieux, quelquefois encore à Paris. Outre les causes les plus intimes, jamais deux hommes ne furent plus opposés. La jalousie dont M. le Duc fut transporté toute sa vie étoit une sorte de rage qu'il ne pouvoit cacher, de tous les genres d'applaudissements qui environnoient son beau-frère. Il en étoit d'autant plus piqué que le prince de Conti couloit tout avec lui, et l'accabloit de devoirs et de prévenances. Il y avoit vingt ans qu'il n'avoit mis le pied chez Mme la Duchesse, lorsqu'il mourut. Elle-même n'osa jamais envoyer savoir de ses nouvelles ni en demander devant le monde pendant sa longue maladie. Elle n'en apprit qu'en cachette, le plus souvent par Mme la princesse de Conti sa sœur. Sa grossesse et sa couche de M. le comte de Clermont lui vinrent fort à propos pour cacher ce qu'elle auroit eu trop de peine à retenir. Cette princesse de Conti et son beau-frère vécurent toujours avec union, amitié et confiance. Elle entendit raison sur la Choin, que le prince de Conti courtisa comme les autres, et qu'il n'y avoit pas moyen de négliger.

Avec M. du Maine, il n'y avoit que la plus indispensable bienséance; pareillement avec la duchesse du Maine, peu de crainte d'ailleurs. M. le prince de Conti en savoit et en sentoit trop là-dessus pour ne pas s'accorder quelque liberté, qui lui étoit d'autant plus douce qu'elle étoit applaudie.

Quelque courtisan qu'il fût, il lui étoit difficile de se refuser toujours de toucher par l'endroit sensible, et qu'on n'osoit guère relever, le roi, qu'il n'avoit jamais pu se réconcilier, quelque soin, quelque humiliation, quelque art, quelque persévérance qu'il y eût si constamment employés, et c'est de cette haine si implacable qu'il mourut à la fin, désespéré de ne pouvoir atteindre à quoi que ce fût, moins encore au commandement des armées, et [d'être] le seul prince sans charge, sans gouvernement, même sans régiment, tandis que les autres, et plus encore les bâtards, en étoient accablés.

A bout de tout, il chercha à noyer ses déplaisirs dans le vin et dans d'autres amusements qui n'étoient plus de son âge et pour lesquels son corps étoit trop foible, et que les plaisirs de sa jeunesse avoient déjà altéré. La goutte l'accabla. Ainsi, privé des plaisirs et livré aux douleurs du corps et de l'esprit, il se mina, et, pour comble d'amertume, il ne vit un retour glorieux et certain que pour le regretter.

On a vu qu'il fut choisi pour commander en chef toutes les diverses troupes de la ligue d'Italie. Ce projet, qui ne fut jamais bien cimenté ici, n'y subsista pas même longtemps en idée. Chamillart, qui, trop

gouverné, trop entêté avec des lumières trop courtes, avoit le cœur droit et françois, alloit toujours au bien autant qu'il le voyoit, sentoit le désordre des affaires, les besoins pressants de la Flandre. et se servit de ce premier retour forcé vers le prince de Conti sur l'Italie, pour porter Mme de Maintenon et le roi par elle à sentir la nécessité de relever l'état si fâcheux de cette frontière et de l'armée qui la défendoit, par ce même prince dont la naissance même cédoit à la réputation. Il l'emporta enfin, et il eut la permission de l'avertir qu'il étoit choisi pour commander l'armée de Flandre.

Conti en tressaillit de joie; il n'avoit jamais trop compté sur l'exécution de la ligue d'Italie, il en avoit vu le projet s'évanouir peu à peu. Il ne comptoit plus d'être de rien, il se laissa donc aller aux plus agréables espérances. Mais il n'étoit plus temps : sa santé étoit désespérée; il le sentit bientôt, et ce tardif retour vers lui ne servit qu'à lui faire regretter la vie davantage. Il périt lentement dans les regrets d'avoir été conduit à la mort par la disgrâce, et de ne pouvoir être ramené à la vie par ce retour inespéré du roi et par l'ouverture d'une brillante carrière.

Il avoit été, contre l'ordinaire de ceux de son rang, extrêmement bien élevé, il étoit fort instruit. Les désordres de sa vie n'avoient fait qu'offusquer ses connoissances sans les éteindre; il n'avoit pas laissé même de lire souvent de quoi les réveiller.

Il choisit le P. de La Tour, général de l'Oratoire, pour le préparer et lui aider à bien mourir. Il tenoit tant à la vie et venoit encore d'y être si fortement rattaché, qu'il eut besoin du plus grand courage; trois mois durant, la foule remplit toute sa maison, et celle du peuple la place qui est devant. Les églises retentissoient des vœux de tous, des plus obscurs comme des plus connus, et il est arrivé plusieurs fois aux gens des princesses sa femme et ses filles d'aller d'église en église de leur part, pour faire dire des messes, et de les trouver toutes retenues pour lui. Rien de si flatteur n'est arrivé à personne : à la cour, à la ville, on s'informoit sans cesse de sa santé. Les passants s'en demandoient dans les rues. Ils étoient arrêtés aux portes et aux boutiques, où on en demandoit à tous venants.

Un mieux fit plutôt respirer que rendre l'espérance; tandis qu'il dura on l'amusa de toutes les curiosités qu'on put; il laissoit faire, mais il ne cessoit pas de voir le P. de La Tour et de penser à lui. Mgr le duc de Bourgogne l'alla voir et le vit seul longtemps. Il y fut fort sensible. Cependant le mal redoubla et devint pressant. Il reçut plus d'une fois les sacrements avec les plus grands sentiments.

Il arriva que Monseigneur, allant à l'Opéra, passa d'un côté de la rivière le long du Louvre, en même temps que le saint sacrement étoit porté, vis-à-vis, sur l'autre quai, au prince de Conti. Mme la duchesse de Bourgogne sentit le contraste : elle en fut outrée, et, en entrant dans la loge, le dit à la duchesse du Lude. Paris et la cour en furent indignés. Mlle de Melun, que Mme la princesse de Conti d'abord, puis Mme la Duchesse avoient mise dans la familiarité de Monseigneur, aidée de Mme d'Espinoy, sa belle-sœur, fut la seule qui osa lui rendre le ser-

vice de lui apprendre le mauvais effet d'un Opéra si déplacé, et de lui conseiller d'en réparer le scandale par une visite à ce prince, chez qui il n'avoit pas encore imaginé d'aller. Il la crut, sa visite fut courte.

Elle fut suivie d'une autre de Mgrs ses fils. Mme la Princesse y passoit les nuits depuis longtemps. M. le Prince n'étoit pas en état de le voir; M. le Duc garda quelque sorte de bienséance, surtout les derniers jours; M. du Maine fort peu; M. le prince de Conti avoit toujours vu quelques amis, et les soirs, touché de l'affection publique, se faisoit rendre compte de tout ce qui étoit venu.

Sur la fin, il ne voulut plus voir personne, même les princesses, et ne souffrit que le plus étroit nécessaire pour son service, le P. de La Tour, M. Fleury, qui avoit été son précepteur, depuis sous-précepteur des enfants de France, qui s'est immortalisé par son admirable *Histoire ecclésiastique*, et deux ou trois autres gens de bien. Il conserva toute sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, et en profita. Il mourut au milieu d'eux, dans son fauteuil, dans les plus grands sentiments de piété, dont j'ai ouï raconter au P. de La Tour des choses admirables.

Les regrets en furent amers et universels. Sa mémoire est encore chère. Mais disons tout : peut-être gagna-t-il par sa disgrâce. La fermeté de l'esprit cédoit en lui à celle du cœur; il fut très-grand par l'espérance; peut-être eût-il été timide à la tête d'une armée, plus apparemment encore dans le conseil du roi, s'il y fût entré.

Le roi se sentit fort soulagé, Mme de Maintenon aussi, M. le Duc infiniment davantage; pour M. du Maine, ce fut une délivrance, et pour M. de Vendôme, un soulagement à l'état où il commençoit à s'apercevoir que sa chute étoit possible; Monseigneur apprit sa mort à Meudon, partant pour la chasse. Il ne parut pas en lui la moindre altération.

Son fils, qui avoit déjà une pension du roi de quarante mille livres, en eut une augmentation de trente mille livres, et Mme la princesse de Conti en eut une de soixante mille livres. Le testament parut fort sage; le domestique médiocrement récompensé. Ces pensions furent données le lendemain de la mort.

Le surlendemain le roi alla chez Mme la princesse de Conti et chez Mme du Maine, toutes deux belles-sœurs, et Mme la duchesse de Bourgogne ensuite, et prit le deuil en noir le jour suivant pour quinze jours. Il envoya Seignelay, maître de sa garde-robe, faire les compliments de sa part à l'hôtel de Conti, et à M. le Prince et à Mme la Princesse. M. le Prince, depuis longtemps malade et renfermé dans sa chambre, reçut le message; il chargea Seignelay de son très-humble remercîment, et surtout de dire au roi de sa part qu'en tout temps il auroit fait une grande perte, que lui-même en tout temps en auroit été fort touché, mais qu'en ce temps-ci il l'étoit doublement, où ce prince eût été d'une si grande ressource s'il eût plu à Sa Majesté de se servir de lui; liberté fort nouvelle pour M. le Prince, si mesuré courtisan. Il ne l'eût pas apparemment prise, s'il n'avoit pas été instruit de ce qui s'étoit passé là-dessus.

M. le prince de Conti avoit choisi sa sépulture à Saint-André des Arcs, auprès de sa vertueuse mère, pour laquelle il avoit toujours conservé

beaucoup de respect et de tendresse. Il avoit aussi défendu toute la pompe dont il seroit possible de se passer. Je me doutai que l'orgueil de M. le Duc ne se renfermeroit pas dans des bornes si étroites; je priai donc Desgranges, maître des cérémonies, Dreux, grand maître, étant absent, de faire en sorte que je ne fusse de rien de tout ce qui se feroit en cette occasion : je ne me trompai pas.

M. le Duc obtint l'eau bénite en la forme réservée au seul premier prince du sang, qui l'est aussi pour ce qui est au-dessus et non pour aucun autre prince du sang : ainsi le mercredi 27 février, M. le duc d'Enghien, vêtu en pointe avec le bonnet carré nommé pour représenter la personne du roi, et le duc de La Trémoille, nommé par le roi comme duc, et averti de sa part par Desgranges pour accompagner le représentant, se rendirent, chacun de leur côté, dans la grande cour des Tuileries, où ils trouvèrent un carrosse du roi, de ses pages et de ses valets de pied, douze gardes du corps et quelques-uns des Cent-Suisses avec quelques-uns de leurs officiers. M. de La Trémoille, en long manteau, se mit sur le derrière du carrosse du roi, à côté du prince représentant; Desgranges sur le devant, servant en l'absence du grand maître des cérémonies, les pages du roi montés devant et derrière le carrosse, qui n'étoit point drapé et seulement à deux chevaux, environné des Suisses à pied avec leurs hallebardes, et des valets de pied du roi, aussi à pied aux portières, suivi du carrosse du duc d'Enghien, son gouverneur et ses gentilshommes dedans, et de celui du duc de La Trémoille avec les siens. Le marquis d'Hautefort, en manteau long, nommé par le roi pour porter la queue du prince représentant, étoit aussi dans le carrosse du roi sur le devant; les gardes du corps à cheval marchoient immédiatement devant et derrière. Ils arrivèrent ainsi à l'hôtel de Conti, tout tendu de deuil. M. le Duc et le nouveau prince de Conti, accompagnés des ducs de Luxembourg et de Duras, qu'ils avoient invités comme parents, tous quatre en manteaux longs, tous quatre de front, tous quatre leur queue portée chacun par un gentilhomme en long manteau, reçurent le prince représentant à sa portière, lequel reçut les mêmes honneurs qu'on eût faits à la personne même du roi; la queue du manteau du duc de La Trémoille toujours portée par un gentilhomme en manteau long. L'abbé de Maulevrier, aumônier du roi, en rochet, et lors en quartier, présenta le goupillon au prince représentant; un autre, mais le même, le présenta à M. le Duc, à M. le Prince de Conti, et aux ducs de La Trémoille, de Luxembourg et de Duras. Les prières achevées, la conduite se fit comme la réception, le retour comme on étoit venu. M. de La Trémoille et M. d'Hautefort prirent congé de M. le duc d'Enghien dans la cour des Tuileries, d'où chacun reprit son carrosse et s'en alla chez soi. J'oublie de dire que, pendant cette eau bénite, d'autres gardes du corps et Cent-Suisses avec leurs officiers gardèrent et garnirent l'hôtel de Conti, comme il se pratique dans les maisons où le roi va.

Le même jour huit archevêques ou évêques en rochet et camail, députés par tous les prélats qui se trouvèrent à Paris, allèrent donner de l'eau bénite après que tous les gardes furent retirés. Le lendemain M. le

Duc, M. le duc d'Enghien, M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse allèrent donner l'eau bénite, reçus par M. le prince de Conti, tous en long manteau, et quelques heures après le parlement y fut aussi et les autres cours supérieures. M. le duc d'Orléans et les fils de France n'y furent point, comme n'étant pas de même rang, mais le cardinal de Noailles y fut à la tête du chapitre de Notre-Dame.

Deux jours après cette eau bénite, je sus qu'il s'étoit débité que j'avois trouvé mauvais de n'avoir pas été nommé au lieu du duc de La Trémoille, et dit qu'il y feroit quelque sottise faute de savoir; que ce propos avoit été tenu chez M. de Bouillon, à Versailles, en présence de M. de La Trémoille, qui sourit et s'en moqua, et qui, sur ce qu'on le lui soutint, tira quatre pistoles de sa poche, et fit taire en offrant le pari que personne ne voulut accepter; il leur demanda si eux-mêmes me l'avoient ouï dire et les confondit : cette justice et cette marque d'amitié me fut très-sensible. J'étois en effet très-éloigné de soupçonner M. de La Trémoille de se mal conduire, plus encore de le dire, et hors de portée de trouver mauvais que mon ancien m'eût été préféré, quand même j'aurois eu envie de faire cette fonction, et je me sus bon gré de ma précaution avec Desgranges, que je répandis et fis répandre par lui. Je ne pus savoir qui l'avoit dit, mais en général je m'expliquai durement sur quiconque; personne n'osa s'en fâcher.

Le corps de M. le prince de Conti demeura quelques jours exposé chez lui, en attendant que tout fût prêt à Saint-André des Arcs. M. le Duc, ardent à empiéter d'adresse où il ne pouvoit de vive force, fit cependant insinuer par ses principaux domestiques et par ceux de l'hôtel de Conti, aux amis du feu prince et aux siens qui étoient ducs, que bien des gens alloient donner de l'eau bénite et prier Dieu quelque temps près du corps; que cette piété étoit une marque d'amitié qu'on s'étonnoit qu'ils n'eussent pas encore rendue et que le manteau long étoit l'habit le plus décent pour ce devoir funèbre. Rien de si aisé à attraper que les ducs, ni de si hors de garde en tout et pour tout, malgré les expériences. Le duc de Sully et le duc de Villeroy donnèrent dans ce panneau, le maréchal de Choiseul aussi et d'autres. Saintrailles, premier écuyer de M. le Duc, homme fort du grand monde, et ami du duc de Villeroy, l'avoit tonnelé, et allégué l'exemple du duc de Sully. Il me le conta, et que son père, piqué au vif, ne verroit jamais Saintrailles. La juste confiance en la facilité des ducs avoit fait commencer par eux, pour venir après aux princes étrangers sur cet exemple; mais le bruit que fit le maréchal de Villeroy éventa la mèche et arrêta tout tout court. M. le Duc n'osa se fâcher, parce qu'au murmure se joignit le ridicule d'avoir tenté par là de vouloir faire garder le corps de M. le prince de Conti.

Il y avoit un temps infini qu'il n'étoit mort de prince du sang. Le dernier prince de Conti étoit mort à Fontainebleau, de la petite vérole qu'il avoit gagnée de Mme sa femme en 1685, 9 novembre, à vingt-cinq ans, sans postérité; M. son père, à Pézenas, en 1666, 11 février, à trente-sept ans; M. le Prince, 11 décembre 1686, à soixante-cinq ans, à Fontainebleau, où il étoit allé de Chantilly sur la petite vérole de

Mme la duchesse de Bourbon. Cette garde en effet avoit été l'objet de M. le Duc. Il se souvenoit que la reine, les filles et les petites-filles de France étoient gardées par des duchesses et des princesses étrangères alternativement, et par des dames de qualité avec les unes et les autres où toutes se relevoient: il se souvenoit aussi qu'à la mort de Mlle de Condé sa sœur, en 1700, ils avoient essayé de la faire garder par des dames non titrées dont presque aucunes n'avoient voulu tâter, et qu'ils n'avoient osé le proposer aux titrées; mais il ignoroit ou il avoit oublié que cette garde n'est que pour les princesses, et non pour les princes, pas même pour les rois, près du corps desquels il ne reste que leurs principaux officiers. On se moqua donc du peu de dupes qui s'étoient laissé persuader, qui crièrent fort haut, et la chose en demeura là.

Mais M. le Duc n'en fut pas moins ardent à tenter des entreprises. Il imagina de faire porter le corps en carrosse : là-dessus force discussions. Il n'y eut pas moyen d'y réussir; il s'en tira par la défense que le prince défunt avoit faite de toutes les cérémonies qui se pouvoient supprimer. C'étoit à quoi il auroit dû penser plus tôt.

Lorsqu'il vit qu'il falloit se réduire à l'usage ordinaire, il proposa nettement aux ducs qui seroient invités au convoi d'y être en manteau long. MM. de Luxembourg et de La Rocheguyon, amis intimes de feu M. le prince de Conti, et fort bien avec les princes du sang, le refusèrent encore plus net, dont M. le Duc s'aigrit jusqu'à s'emporter avec menaces. Dépité de la sorte, et déjà un peu brouillé avec Mme sa sœur, il prit prétexte de se dispenser du convoi sur ce qu'un rhume empêchoit M. le prince de Conti de s'y trouver, et il envoya M. le duc d'Enghien en long manteau. Personne ne fut invité. Qui voulut, ducs et autres, se trouvèrent à l'arrivée du corps à Saint-André, mais en deuil, sans manteau. Achevons tout de suite cette triste matière pour n'avoir pas à y revenir.

On fit dans la même église un superbe service, où les évêques et les parents seuls furent invités par la famille, mais où tout abonda. Un prélat officia, le P. Massillon de l'Oratoire, depuis évêque de Clermont, fit une admirable oraison funèbre. M. le Duc, M. le duc d'Enghien et M. le prince de Conti firent le deuil. Les évêques se formalisèrent de n'avoir point de fauteuils. Ils se fondoient sur ce qu'ils étoient dans l'église, ils ne se vouloient point souvenir des exemples de la même prétention dans les derniers temps qui n'a pas été admise, si ce n'est pour les évêques-pairs, mais hors de rang d'avec le clergé et à part. Néanmoins après quelques mouvements les évêques demeurèrent sur leurs formes[1]. La règle est constante que personne en ces cérémonies n'a que le même traitement qu'il auroit chez le prince dont on fait les obsèques s'il étoit vivant.

Par cela même les ducs y devoient avoir des fauteuils, en tout pareils à ceux des princes du sang. M. le Duc, toujours entreprenant, les avoit tous supprimés. Il ne s'en trouva que trois pour les trois princes du deuil, et une forme joignant le dernier fauteuil et plusieurs autres formes de suite. Les premiers arrivés s'en aperçurent et s'en plaignirent

1. Stalles de chœur

tout haut. M. le Duc fit la sourde oreille. Bientôt après MM. de Luxembourg, La Meilleraye et La Rocheguyon arrivèrent, ils lui en parlèrent; il s'excusa sur ce qu'il n'y avoit point de fauteuils et qu'il ne savoit où en prendre. Sur quoi ces trois ducs lui déclarèrent qu'ils alloient donc sortir avec tous les autres. Cette prompte résolution étonna M. le Duc. Il ne s'y étoit pas attendu. Il vouloit faire un exemple par adresse, mais de refuser les fauteuils, il le sentit insoutenable; il protesta qu'il n'avoit jamais imaginé de ne leur pas donner des fauteuils, qu'il ne savoit comment faire; puis voyant que ces messieurs lui faisoient déjà la révérence pour se retirer, il les arrêta, et dit qu'il falloit pourtant trouver moyen de les satisfaire. Alors la ruse parut tout entière. Sur-le-champ il vint des fauteuils par derrière. M. le Duc fit excuse de ce qu'il ne s'en trouvoit pas assez pour tous les ducs, et par composition on en mit un joignant celui de M. le prince de Conti, tout pareil au sien, et sur même ligne, et quatre ou cinq autres de suite, puis tant qu'il y en eut d'espace en espace, et un pour le dernier duc, afin que tout ce qui étoit entre-deux fût réputé fauteuil et tous les ducs y être assis. On vit ainsi qu'il y en avoit en réserve pour une dernière nécessité, dont outre l'entreprise manquée M. le Duc fut outré.

Qui que ce soit n'eut là de manteaux longs que les princes du deuil et leur maison; aussi n'osèrent-ils le proposer à personne après ce qui s'étoit passé là-dessus lors du convoi. Les princes étrangers se tinrent adroitement à l'écart pour ne rien perdre, et ne se point commettre. Je me suis étendu sur ces obsèques pour faire voir que quelque grand, solide et juste que soit le rang des princes du sang, ils en veulent encore davantage, et n'épargnent ni ruses ni violences pour usurper, en quoi ils ont réussi, et depuis sans cesse à se faire des droits de leurs usurpations.

CHAPITRE XXVIII.

Rencontre en même pensée fort singulière entre le duc de Chevreuse et moi; origine des conseils mal imités à la mort de Louis XIV. — Péril secret du duc de Beauvilliers. — Harcourt manque à coup près d'entrer au conseil. — Mort et deuil d'un enfant de l'électeur de Bavière. — Mariage du marquis de Nesle avec la fille du duc Mazarin. — Mariage du marquis d'Ancenis avec la fille de Georges d'Entragues. — Retour de Flandre du maréchal de Boufflers, hors d'état de servir. — Villars, sous Monseigneur, général en Flandre. — Harcourt, sous Mgr le duc de Bourgogne, général sur le Rhin. — Berwick en Dauphiné; le duc de Noailles en Roussillon; M. le duc d'Orléans en Espagne. — Les princes ne sortent point de la cour. — Comte d'Évreux ne sert plus, que Mme la duchesse de Bourgogne empêche de se rapprocher de Mgr le duc de Bourgogne. — Roucy admis, La Feuillade refusé de suivre Monseigneur [comme] volontaires. — Rouillé en Hollande. — Caractère de Rouillé. — Conduite de Chamillart à l'égard des autres ministres, dont il embloit le ministère. — Il s'en désiste à l'égard de Torcy, et en signe un écrit. — Affaire fort poussée entre Chamillart et Desmarets, dont le dernier eut l'avantage.

Cependant tout périssoit peu à peu ou plutôt à vue d'œil; le royaume entièrement épuisé, les troupes point payées, et rebutées d'être tou-

jours mal conduites, et par conséquent toujours malheureuses; les finances sans ressource, nulle dans la capacité des généraux ni des ministres; aucun choix que par goût et par intrigue; rien de puni, rien d'examiné ni de pesé; impuissance égale de soutenir la guerre et de parvenir à la paix; tout en silence, en souffrance; qui que ce soit qui osât porter la main à cette arche chancelante et prête à tomber.

Je m'étois souvent échappé sur tous ces désordres entre les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et encore plus sur leurs causes. Leur prudence, leur piété rabattoit mes plaintes sans pourtant les détruire. Accoutumés au genre de gouvernement qu'ils avoient toujours vu, et auquel ils avoient part, je mettois des bornes à ma confiance sur les remèdes que je pensois depuis longtemps. J'en étois si rempli qu'il y avoit des années que je les avois jetés sur le papier, plutôt pour mon soulagement et pour me prouver à moi-même leur utilité et leur possibilité, que dans l'espérance qu'il en pût jamais rien réussir. Ils n'avoient jamais vu le jour, et je ne m'en étois laissé entendre à personne, lorsqu'une après-dînée, le duc de Chevreuse vint chez moi dans l'appartement du feu M. le maréchal de Lorges que j'occupois, et monta tout de suite dans un petit entre-sol à cheminée dont je faisois mon cabinet, et qu'il connoissoit fort. Il étoit plein de la situation présente, il m'en parla avec amertume; il me proposa de chercher des remèdes.

A mon tour je l'en pressai, je lui demandai s'il en croyoit de possibles, non que je tinsse les choses désespérées, mais bien les obstacles invincibles. C'étoit un homme qui espéroit toujours et qui vouloit toujours marcher en conséquence, je dis marcher, mais à part soi. Cette manière satisfaisoit son amour du raisonnement, et ne faisoit pas violence à sa prudence si à sa politique : c'étoit cela même qui me dégoûtoit. Je haïssois les châteaux en Espagne, et les raisonnements qui ne pouvoient aboutir à rien. Je voyois manifestement l'impossibilité d'un gouvernement sage et heureux tant que le système présent dureroit; je sentois toute celle d'aucun changement là-dessus, par l'habitude du roi et l'opinion qu'il avoit prise que la puissance des secrétaires d'État étoit la sienne, ainsi que du contrôleur général, par conséquent impossibilité de la borner, ni de la partager, ni de lui persuader qu'il pût sûrement admettre dans son conseil personne qui ne fît preuves complètes de roture[1], et de nouveauté même, excepté le seul chef du conseil des finances, parce que rien ne dépendoit de lui. Ce que j'avois donc fait là-dessus autrefois, pour ma satisfaction seule, je l'avois condamné aux ténèbres, et regardé comme la république de Platon.

Ma surprise fut donc grande, lorsque M. de Chevreuse, s'ouvrant de plus en plus avec moi, se mit à déployer les mêmes idées que j'avois

1. Louis XIV dit lui-même dans ses Mémoires (t. Ier, p. 32, 33) : « Il n'étoit pas de mon intérêt de prendre [pour ministres] des hommes d'une qualité éminente. Il falloit, avant toutes choses, faire connoître au public, par le rang même où je les prenois, que mon dessein n'étoit pas de partager mon autorité avec eux. Il m'importoit qu'ils ne conçussent pas eux-mêmes de plus hautes espérances que celles qu'il me plairoit de leur donner. Ce qui est difficile aux gens d'une grande naissance. »

eues. Il aimoit à parler et il parloit bien, avec justesse, précision et choix. On aimoit aussi fort à l'entendre. Je l'écoutois donc avec toute l'attention de voir en lui mes pensées, mon dessein, mon projet, dont je l'avois toujours cru lui et M. de Beauvilliers si éloignés, que je m'étois bien gardé de m'en expliquer avec eux quelle que fût ma confiance en eux sans réserve, et la leur en moi, parce que je comptois sur l'inutilité de heurter de front leur habitude tournée en persuasion, et de plus avec l'impossibilité de s'en jamais pouvoir promettre quoi que ce fût avec le roi. M. de Chevreuse parla longtemps, développa son projet, et me récita tout le mien à si peu de choses près, et si peu considérables que j'en demeurai stupéfait.

A la fin, il s'aperçut de mon extrême surprise; il voulut me faire parler à mon tour sur ce qu'il proposoit; et je ne répondois que monosyllabes, absorbé que j'étois dans la singularité que j'éprouvois. A son tour la surprise le saisit; il étoit accoutumé à ma franchise, à m'entendre répandre avec lui, et se voir, si je l'ose dire avec tant de différences entre nous, louer, approuver ou disputer et reprendre, car les deux beaux-frères me souffroient tout cela. Il me voyoit morne, silencieux, concentré. « Mais parlez-moi donc, me dit-il enfin; à qui en avez-vous donc aujourd'hui? franchement, est-ce que je dis des sottises? » Alors je n'y pus plus tenir, et sans répondre une parole je tire une clef de ma poche, je me lève, j'ouvre une armoire qui étoit derrière moi, j'en tire trois fort petits cahiers écrits de ma main, et en les lui présentant : « Tenez, monsieur, lui dis-je, voyez d'où vient ma surprise et mon silence; » il lut, puis parcourut et trouva tout son plan; jamais je ne vis homme si étonné, ou plutôt jamais deux hommes ne le furent l'un après l'autre davantage.

Il vit toute la substance de la forme de gouvernement qu'il venoit de me proposer; il vit les places des conseils remplies de noms dont quelques-uns étoient morts depuis; il vit toute l'harmonie de leurs différents ressorts, et celle des ministres de chacun des conseils; il vit jusqu'au détail des appointements avec la comparaison de ceux des ministres effectifs du roi. J'avois formé les conseils de ceux que j'y avois crus les plus propres, pour me répondre à moi-même à l'objection des sujets, et j'avois mis les appointements pour me répondre à celle de la dépense, et la comparer à celle du roi pour le sien. Ces précautions ravirent M. de Chevreuse. Les choix lui plurent presque tous, et la balance aussi des appointements.

Lui et moi fûmes longtemps à nous remettre de notre surprise réciproque; après nous raisonnâmes, et plus nous raisonnâmes, plus nous nous trouvâmes parfaitement d'accord, si ce n'est que j'avois plus approfondi et dressé plus exactement toutes les parties du même plan. Il me conjura de le lui prêter pour quelques jours, il vouloit l'examiner à son loisir. Huit ou dix jours après, il me le rendit. Lui et M. de Beauvilliers en avoient fort raisonné ensemble; ils n'y trouvèrent presque rien à changer, et encore des bagatelles, mais la difficulté étoit l'exécution. Ils la jugèrent impossible avec le roi, ainsi que j'avois toujours cru. Ils me prièrent instamment de le conserver avec soin, pour des

temps auxquels on pourroit s'en servir, qui étoient ceux de Mgr le duc de Bourgogne.

On verra dans la suite que ce projet fut la source d'où sortirent les conseils, mais très-informes et mal digérés, lors de la mort du roi, comme ayant été trouvés dans la cassette de Mgr le duc de Bourgogne à sa mort. Toutes ces choses s'expliqueront en leur temps. On trouvera parmi les Pièces ces mêmes conseils tels que je les montrai à M. de Chevreuse, que M. de Beauvilliers vit avec lui, car parler à l'un c'étoit parler à l'autre, et qui avec le temps allèrent jusqu'à Mgr le duc de Bourgogne. S'il eût été question de les exécuter j'y aurois changé différentes choses, mais rien pour le fond et l'essentiel, et cette exécution auroit eu lieu, si ce prince avoit régné, ainsi que plusieurs autres.

Tandis que nous raisonnions de la sorte, le duc de Beauvilliers couroit un grand et imminent danger. Il n'en avoit pas le plus léger soupçon Ce fut merveille comme je l'appris et comment il fut paré si à propos qu'il n'y avoit pas une heure à perdre.

Mme de Maintenon s'étoit enfin vengée d'avoir vu son crédit obscurci et le duc de Vendôme triompher d'elle en triomphant de Mgr le duc de Bourgogne, qu'elle avoit entrepris vainement alors de soutenir. Peu à peu elle avoit repris le dessus; elle avoit fait reprendre Mme la duchesse de Bourgogne, et par conséquent Mgr le duc de Bourgogne. Elle avoit éreinté Vendôme; elle avoit fait qu'il ne serviroit plus, et l'avoit fait déclarer. Dès lors tous ses particuliers avec le duc de Beauvilliers avoient cessé. La matière étoit tarie : il n'y avoit plus à se consulter et à prendre des mesures de concert.

J'ai remarqué que ce rapprochement n'avoit jamais été que sur ce seul point et par la seule nécessité; que la rancune subsistoit dans le cœur de la fée, qui ne pouvoit pardonner au duc de s'être maintenu malgré elle, et qu'elle voulut toujours depuis regarder en ennemi, toujours attentive aux moyens de le perdre. J'ai aussi remarqué que, dans ces mêmes temps, Harcourt, un peu refroidi avec elle, étoit revenu de Normandie à Fontainebleau, et avoit trouvé les moyens que j'ai expliqués de se raccrocher avec elle plus confidemment que jamais : il sut en profiter.

Mme de Maintenon reprit ses anciennes idées : elle travailla de nouveau à faire entrer Harcourt dans le conseil. C'étoit y mettre sa créature, et elle n'y en avoit plus depuis qu'elle regardoit Chamillart comme un homme qui lui avoit manqué en tout par le mariage de son fils, par le retour de Desmarets, par sa partialité pour Vendôme, enfin par ce projet si avancé de la reprise de Lille par le roi en personne et sans elle. Elle le vouloit perdre, et Harcourt dans le conseil seroit bien plus fort à l'y servir. Elle vouloit se défaire du duc de Beauvilliers, et Harcourt dans le conseil n'avoit qu'à lui succéder de plain-pied, et avoit double intérêt à le détruire. Mme de Maintenon n'attendit pas ce secours : elle travailla en même temps à chasser Beauvilliers et à placer Harcourt. Son labeur fut heureux. Je n'ai pas su si la chute de l'un fut promise, et je ne veux donner pour certain que ce qui l'est, quoique ce qui arriva me l'ait fait croire; mais l'entrée du conseil pour Harcourt,

le roi en donna sa parole : ce ne fut pas sans peine. La même raison de l'exemple et des concurrents qui l'avoit déjà empêché une fois s'y opposoit encore celle-ci, quoique avec la considération de M. de La Rochefoucauld de moins, de la situation duquel je parlerai bientôt.

La parole donnée, ou plutôt arrachée, le comment embarrassa le roi, qui, par la même raison des concurrents, ne voulut pas faire Harcourt ministre en le déclarant, et aima mieux le contour et le masque du hasard. Pour cela il fut convenu que, pendant le premier conseil d'État, Harcourt, averti par Mme de Maintenon, se trouveroit comme fortuitement dans les antichambres du roi; qu'à propos des choses d'Espagne, le roi proposeroit de consulter Harcourt, et tout de suite feroit regarder si par hasard il n'étoit point quelque part dans les pièces voisines; que, s'y trouvant, il le feroit appeler; qu'il lui diroit tout haut un mot sur ce qui le faisoit mander, et tout de suite lui commanderoit de s'asseoir, ce qui étoit le faire ministre d'État, le retenir en ce conseil et l'y faire toujours entrer après.

On a vu, à l'occasion de la disgrâce du maréchal de Villeroy, en quelle intime liaison j'étois avec son fils et sa belle-fille. On a vu ailleurs sur quel tour d'intimité le duc de Villeroy étoit avec Mme de Caylus, de l'exil de laquelle il avoit été cause, son retour, l'affection tendre pour elle de Mme de Maintenon, et la liaison intime d'Harcourt avec Mme de Caylus, sa cousine germaine, et qui entra et servit en tant de choses Harcourt auprès de Mme de Maintenon. Le secret de l'entrée d'Harcourt au conseil étoit extrême, et infiniment recommandé par le roi. Soit imprudence, confiance, jalousie pour son père, quoiqu'en disgrâce, quoi que ce fût, je le sus sur le point de l'exécution, et la manière dont elle se devoit faire. J'ouïs en même temps quelques mots louches sur le duc de Beauvilliers, dont le duc de Villeroy n'ignoroit pas avec toute la cour que je ne fusse comme le fils.

Je ne perdis pas un instant, les moments étoient chers. Je quittai le duc et la duchesse de Villeroy le plus tôt qu'il me fut possible, sans leur rien montrer. Je gagnai ma chambre, et sur-le-champ j'envoyai un ancien valet de chambre, que tout le monde me connoissoit et qui étoit entendu, chercher M. de Beauvilliers partout où il pourroit être (et il n'alloit guère), le prier de venir sur-le-champ chez moi, et que je lui dirois ce qui m'empêchoit d'aller chez lui : c'est que je ne voulois pas y aller au sortir de chez ceux d'avec qui je sortois, et que, sans grande précaution, tout se sait dans les cours.

En moins de demi-heure M. de Beauvilliers arriva, assez inquiet de mon message. Je lui demandai s'il ne savoit rien, je le tournai, moins pour le pomper, car je n'en avois pas besoin avec lui, que pour lui faire honte de son ignorance, qui si souvent l'avoit jeté dans des panneaux et des périls, et pour le persuader mieux après de ce que je voulois qu'il fît. Quand je l'eus bien promené sur son ignorance, je lui appris ce que je venois de savoir.

Mon homme fut interdit. Il ne s'attendoit à rien moins; je n'eus pas peine à lui faire entendre que, quand bien même son expulsion ne seroit pas resolue, l'intrusion d'Harcourt en étoit le cousin germain, et le

préparatif certain, qui, appuyé de Mme de Maintenon, sans mesure et mal avec Torcy, lié au chancelier, domineroit sur les choses de la guerre, sur celles d'Espagne, et de là sur les autres affaires étrangères, et sur celle des finances avec la grâce de la nouveauté, l'audace qui lui étoit naturelle, et le poids que lui donnoient sa naissance, ses établissements, et les emplois par lesquels il avoit passé.

Après force raisonnements il fallut venir au remède, et le temps pressoit, à vingt-quatre heures près au moins. Il n'en trouvoit qu'à attendre, à se résigner, à se tenir en la main de Dieu, à se conduire au jour le jour, puisqu'il n'y avoit pas de temps assez pour parer cette entrée, qu'il conçut pourtant fort bien être sa sortie, ou en être au moins le signal. Il m'avoua que depuis quelques jours il trouvoit le roi froid et embarrassé avec lui, à quoi jusqu'alors il m'avoua aussi qu'il avoit donné peu d'attention, mais dont alors la cause lui fut claire.

Je pris la liberté de le gronder de sa profonde ignorance de tout ce qui se passoit à la cour, et de cette charité mal entendue qui tenoit ses yeux et ses oreilles de si court, et lui si renfermé dans une bouteille. Je lui rappelai ce que je lui avois dit et pronostiqué, dans les bas des jardins de Marly, sur la campagne de Mgr le duc de Bourgogne, la colère où il s'en étoit mis, et les événements si conformes à mes pronostics. Enfin, j'osai lui dire qu'il s'étoit mis en tel état avec le roi, par ne vouloir s'avantager de rien, qu'il ne tenoit plus à lui que par l'habitude de ses entrées comme un garçon bleu, mais que, puisqu'il y tenoit encore par là, il falloit du moins qu'il en tirât les avantages dans la situation pressante où il se trouvoit. Il me laissa tout dire, ne se fâcha point, rêva un peu quand j'eus fini, puis sourit et me dit avec confiance : « Eh bien! que pensez-vous donc qu'il y eût à faire? » C'étoit où je le voulois. Alors je lui répondis que je ne voyois qu'une chose unique à faire, laquelle étoit entre ses mains, et du succès de laquelle je répondrois bien, au moins pour lui, s'il vouloit prendre sur lui de la bien faire, si même elle n'empêchoit Harcourt d'entrer au conseil.

Alors je lui proposai d'user de la commodité de ses entrées, de prendre le roi, le lendemain matin, seul dans son cabinet, et là de lui dire qu'il étoit informé que M. d'Harcourt devoit entrer au conseil, et la façon dont il y devoit être appelé; qu'il n'entroit point dans les raisons du roi là-dessus; qu'il n'en craignoit que son importunité par le mépris public que M. d'Harcourt faisoit de ses ministres, qui n'étoit pas ignoré de Sa Majesté, l'ascendant qu'il vouloit prendre sur tous et qu'aucun n'aimeroit à endurer, et l'embarras sur les affaires étrangères par sa rupture particulière avec Torcy; qu'il croyoit être obligé de dire cela à Sa Majesté, mais pour son regard à soi avec une entière indifférence; qu'en même temps il n'en pouvoit avoir sur une chose qu'il remarquoit depuis quelques jours, et dont il ne pouvoit s'empêcher d'ouvrir son cœur avec toute la soumission, le respect et l'attachement qu'il avoit pour sa personne; et là lui dire ce qu'il remarquoit de lui à son égard; de lui parler un peu pathétiquement et dignement, mais avec un air d'affection, puis d'ajouter qu'il ne tenoit qu'à son estime et à ses bonnes grâces, point à aucunes places; lui parler encore avec la même affection

et reconnoissance de ce qu'il les lui avoit toutes données sans qu'il eût jamais songé à pas une; qu'il étoit également prêt à les lui remettre pour peu qu'il le désirât; et sur cela triompher de respect, de soumission, de désintéressement, d'affection et de reconnoissance.

M. de Beauvilliers prit plaisir à m'entendre, il n'eut pas de peine à se rendre à cet avis. Il m'embrassa étroitement. Il me promit de le suivre et de me rendre comment cela se seroit passé.

J'allai chez lui sur la fin de la matinée du lendemain, où j'appris de lui qu'il étoit parfaitement rassuré sur ses pieds. Il avoit parlé de point en point comme je lui avois dit que je croyois qu'il le devoit faire. Le roi parut étonné, et, à ce qui lui échappa muettement, piqué du secret de l'entrée d'Harcourt au conseil découvert, et si entièrement, et c'étoit aussi ce que je m'étois proposé. Il parut fort attentif à la courte réflexion sur l'effet de cette entrée par rapport aux ministres, et à l'embarras qui en naîtroit. Il parut embarrassé de ce que M. de Beauvilliers lui dit sur lui-même; puis ouvert l'interrompant, pour l'assurer de son estime, de sa confiance et de son amitié. A la proposition de retraite, il s'y opposa, fit beaucoup d'amitiés à M. de Beauvilliers, lui dit beaucoup de choses obligeantes, et parut renouer avec lui plus que jamais. Je sus de lui que la suite y avoit depuis toujours répondu. En un mot ce fut un coup de partie. M. de Beauvilliers m'embrassa encore bien tendrement, à plus d'une reprise. De savoir si sans cela il étoit chassé ou non, c'est ce que je n'ai pu découvrir; mais par le peu qui me fut dit, et par le froid et l'embarras du roi lorsque M. de Beauvilliers l'aborda, et qui dura pendant les premiers temps de son discours, et qui de son aveu avoit précédé et qui fut son thème, j'en suis presque persuadé.

Harcourt, sûr de son fait et contenant à peine sa joie sur le point immédiat du succès, arriva au rendez-vous. Le temps se prolongea. Pendant le conseil, il n'y a que des plus subalternes dans ces appartements du roi, et quelques courtisans qui passent par là, pour aller d'une aile à l'autre. Chacun de ces subalternes s'empressoit de lui demander ce qu'il vouloit, s'il désiroit quelque chose, et l'importunoient étrangement. Il falloit demeurer là, il n'en avoit point de prétexte. Il alloit et venoit boitant sur son bâton, et ne savoit que répondre, ni aux demeurants, ni aux passants, dont il étoit remarqué. A la fin, après une longue attente, fort mal à son aise, il s'en alla comme il étoit venu, fort inquiet de n'avoir point été appelé. Il le manda à Mme de Maintenon, qui à son tour en fut d'autant plus en peine que le soir le roi ne lui en dit pas un mot, et qu'elle aussi n'osa lui en parler. Elle consola Harcourt; elle voulut espérer que l'occasion ne s'étoit pas trouvée à ce conseil de lui faire de question sur les affaires d'Espagne, et voulut qu'il se trouvât encore au même rendez-vous au premier conseil d'État. Harcourt y fit le même manége, et avec aussi peu de succès. Il s'en alla fort chagrin, et comprit son affaire rompue.

Mme de Maintenon voulut enfin en avoir le cœur net. Elle avoit assez attendu pour ne pas marquer d'impatience; elle en parla au roi, supposant oubli ou faute de matière, et que la chose étoit toujours sur le même pied. Le roi, embarrassé, lui répondit qu'il avoit fait des ré-

flexions, qu'Harcourt étoit mal avec presque tous ses ministres, qu'il montroit un mépris pour eux qui feroit des querelles dans le conseil, que ces disputes l'embarrasseroient: que, tout bien considéré, il aimoit mieux s'en tenir où il en étoit, n'avoir point la bouderie de gens qu'il considéroit, et qui seroient piqués de cette préférence, dès qu'il admettroit quelqu'un de nouveau et de leur sorte dans le conseil; qu'il estimoit fort la capacité d'Harcourt, et qu'il le consulteroit en particulier sur les choses dont il voudroit avoir son avis. Cela fut dit de façon qu'elle ne crut pas avoir à répliquer; elle se tint pour battue, et Harcourt fut au désespoir. Ce coup manqué pour la deuxième fois, il n'espéra plus y revenir que par des changements également incertains et éloignés.

J'avois été cependant comme à l'affût de ce qui arriveroit de cette entrée, sans dire mot à personne, et je fus fort aise quand le délai si long me fit comprendre qu'elle étoit échouée. Le roi n'en dit pas un mot à M. de Beauvilliers, mais il étoit redevenu libre avec lui et à son ordinaire. Je demandai après doucement au duc de Villeroy à quoi tenoit donc cette entrée, et je sus ce que je viens de raconter, et qu'il n'en étoit plus question. Je ne parus y prendre nulle part. J'étois en mesure avec Harcourt, qui même m'avoit fait des avances à reprises. J'étois content au dernier point que les choses se fussent aussi heureusement conduites, mais je ne m'en gaudis qu'entre les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, qui l'avoient échappé belle.

Monasterol, sans être en grand deuil, donna part au roi de la mort d'un fils de l'électeur de Bavière, parce qu'en Allemagne on n'en porte aucun des enfants au-dessous de sept ans comme étoit ce dernier cadet. Néanmoins le roi le prit pour quinze jours. Voilà où conduisit le deuil d'un maillot de M. du Maine : à porter le deuil d'un enfant que sa propre cour ne porte pas, après n'en avoir point porté ici d'aucuns des enfants de la reine morts avant sept ans.

Le marquis de Nesle épousa la fille unique du duc de Mazarin qui n'avoit qu'un frère. La comtesse de Mailly avoit fort espéré ce mariage pour sa dernière fille, et y avoit fait de son mieux, un peu aidée des cajoleries de Mme de Maintenon; mais la vieille Mailly, qui savoit par expérience combien elles étoient vaines, et qui avoit, à force de travaux, fait une très-puissante maison, voulut pour son petit-fils de grandes espérances. Les biens étoient immenses si le frère venoit à manquer, et de plus l'espérance de la dignité de duc et pair, parce que celle de Mazarin étoit femelle. La beauté de cette mariée fit grand bruit dans les suites, et celle des filles qu'elle laissa encore plus dans le règne suivant, jusqu'à devoir y tenir quelque place dans l'histoire.

Le duc de Charost fut attrapé par une Mme Martel, vieille bourgeoise de Paris, qui étoit un esprit, et qui voyoit assez bonne compagnie. Avec un empire fort ridicule à considérer, elle lui fit accroire des trésors pour son deuxième fils qui n'avoit rien alors, et qui par l'événement a succédé aux dignités et aux charges de son père. Je ne dirai pas aux biens pour le peu qu'ils valoient. Bref Charost se laissa embarquer, et maria le marquis d'Ancenis à la fille d'Entragues, qui avoit été petit

commis, et bien pis auparavant, chez M. de Frémont, beau-père de M. le maréchal de Lorges, et grand-père de Mme de Saint-Simon, qui lui avoit commencé une fortune qu'il poussa fort loin, et qui lui fit épouser pour rien la fille de Valencey et d'une sœur du maréchal de Luxembourg et de la duchesse de Meckelbourg. Charost avoit eu le gouvernement de Dourlens de Baule-Lamet, père de sa seconde femme, dont il ne lui restoit point d'enfants, que le roi voulut bien sur sa démission donner à son fils en faveur de ce mariage. Il fut récompensé autant qu'il pouvoit l'être par le mérite de la personne, sa vertu et sa conduite, qui plut fort dans sa famille, et qui réussit fort à la cour et dans le monde.

Le maréchal de Boufflers ayant reçu en Flandre, où il étoit allé tout préparer pour la reprise de Lille par le roi en personne, et qui en avoit reçu les contre-ordres, s'étoit mis ensuite à faire la tournée de toutes les places de son gouvernement, accompagné de quelques officiers généraux, pour y donner les meilleurs ordres que l'extrême défaut d'argent et de toutes choses pourroit permettre. Dans ce voyage, mal rétabli des fatigues incroyables qu'il avoit souffertes à Lille, il tomba malade à l'extrémité. Il guérit et se rétablit à grand'peine, mais non assez pour oser entreprendre une campagne. Il revint à Paris le 1er mars, et eut le lendemain deux audiences du roi, avant et après sa messe, dans lesquelles il lui rendit compte de son gouvernement, et lui déclara son impuissance de servir pour cette année.

Le roi, qui s'en étoit bien douté, fit appeler le maréchal de Villars ensuite, après quoi il fut public qu'il commanderoit l'armée de Flandre sous Monseigneur, dans laquelle le roi d'Angleterre sous l'incognito de l'année précédente, et M. le duc de Berry, serviroient volontaires; le maréchal d'Harcourt sur le Rhin, sous Mgr le duc de Bourgogne; M. le duc d'Orléans en Espagne; le maréchal de Berwick en Dauphiné; et le duc de Noailles en Roussillon, à l'ordinaire. On verra bientôt que ces généraux d'armée allèrent à leur destination, mais qu'aucun des princes ne sortit de la cour.

M. le comte de Toulouse eut charge du roi de dire au comte d'Évreux qu'il ne serviroit point, lequel n'a pas servi depuis. Ce coup de foudre lui fut adouci de la sorte, moins par égard pour son père que parce qu'il porta sur M. de Vendôme pour le moins autant que sur lui. Ce n'est pas que depuis son retour il n'eût essayé à se faire un protecteur du prince qu'il avoit si fort offensé, et qu'il n'y eût presque réussi; mais Mme la duchesse en fit tant de honte à son époux, et se montra si irritée, que le comte d'Évreux ne put réussir. Toute la cabale en fut étrangement étourdie, et cruellement mortifiée de cette nouvelle atteinte, qui montroit que ses attentats n'étoient point pardonnés, nonobstant le châtiment de Vendôme, qu'on ne voyoit plus qu'à Marly et à Meudon, sur un ton fort différent de ce qu'il avoit été, et qui ne servoit plus.

Le comte de Roucy, qui n'avoit pas servi depuis la bataille d'Hochstedt, et La Feuillade, noyé depuis celle de Turin, étoient fort de la cour de Monseigneur. Ils virent bientôt après cette déclaration nommer

les officiers généraux pour chaque armée. Ils n'avoient pas lieu d'espérer d'être de leur nombre; ils crurent se raccrocher en suivant Monseigneur, et toucher le roi par cette conduite. Ils en demandèrent donc la permission au roi, qui l'accorda au comte de Roucy et la refusa à La Feuillade. Ce fut un dégoût très-marqué pour lui; mais, dans le fond, la fortune des deux fut pareille. Monseigneur n'alla point, par conséquent le comte de Roucy, qui n'a jamais servi depuis non plus que La Feuillade, mais qui n'a pas eu le temps de se faire faire maréchal de France aussi scandaleusement et aussi inutilement que lui vingt-cinq ans après.

Harcourt, qui, en Normand habile, savoit tirer sur le temps, et que le commandement d'une armée ne consoloit point du ministère, obtint du roi quatre-vingt mille livres comptant pour faire son équipage, et, dans un temps aussi pressé que celui où on étoit, bouda encore de n'en obtenir pas davantage. L'électeur de Bavière demeura oisif.

Rouillé partit les premiers jours de mars pour aller traiter secrètement la paix en Hollande; à force de besoins on s'en flattoit. Bergheyck étoit venu quelque temps auparavant passer deux jours chez Chamillart; il avoit vu le roi, il croyoit les Hollandois portés à la paix. On leur demanda des passe-ports, qu'ils accordèrent en grand secret et de fort mauvaise grâce. Je ne m'étendrai pas davantage là-dessus, non plus que sur le voyage de Torcy, qu'il y alla furtivement faire quelque temps après. J'en userai de même sur le voyage que firent l'année suivante le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac, tôt après cardinal, à Gertruydemberg; et pareillement sur tout ce qui amena et fit la paix d'Utrecht. Torcy, dont la plume et la mémoire ne sont pas moins justes, bonnes, exactes, que les lumières et la capacité, a écrit toutes ces trois négociations. Il a bien voulu me communiquer son manuscrit lui-même; je le trouvai si curieux et si important que je le copiai moi-même; il feroit en trois morceaux mis ici en leur temps de trop longues parenthèses[1]. Ils sont plus agréables et plus instructifs à voir tous trois de suite, et c'est ainsi qu'ils se trouveront dans les Pièces[2].

Il suffira donc ici de faire connoître Rouillé. Il étoit président en la cour des aides, et frère de Rouillé qui, de procureur général de la chambre des comptes, devint directeur des finances, puis conseiller d'État, dont la brutalité et les débauches, à travers beaucoup d'érudition et de quelque esprit, firent tant parler de lui, surtout dans la régence de M. le duc d'Orléans. Celui-ci, qui étoit le cadet, avoit un esprit délicat et poli, aussi sobre et mesuré que son aîné l'étoit peu, et il avoit passé une partie de sa vie en diverses négociations, et en dernier lieu ambassadeur en Portugal. On avoit toujours été content de lui,

1. Voy. la seconde, la troisième et la quatrième partie des Mémoires de Torcy. Elles contiennent probablement les trois morceaux dont parle Saint-Simon.

2. Voir aux Pièces toute la négociation de Rouillé à Bodgrave, de Torcy et de lui à la Haye, et du maréchal d'Huxelles et de l'abbé de Polignac à Gertruydemberg, et sur la paix d'Utrecht. (*Note de Saint-Simon.*)

on verra qu'on ne le fut pas moins malgré le triste succès de son voyage en Hollande.

Je ne puis mieux placer une double anecdote que fort peu de gens ont sue, et qui ne précéda que de fort peu les dernières choses que je viens d'écrire, mais que j'ai réservée pour mieux accompagner Rouillé en Hollande. Chamillart avoit ouï dire et vu, depuis que le billard l'avoit introduit à la cour, et qu'une charge d'intendant des finances l'en avoit approché, que M. de Louvois faisoit les charges de tout le monde et surtout de ses confrères tant qu'il pouvoit, et souvent de haute lutte. Successeur de sa charge et de celle de Colbert, et plus avant que ni l'un ni l'autre ne furent jamais dans le goût et l'affection du roi, il s'imagina que l'imitation de Louvois en ces entreprises étoit un droit de sa place ou de sa faveur, et il n'omit rien pour en user de même. C'avoit été une des causes principales et des plus continuelles qui l'avoient tenu toujours si brouillé avec Pontchartrain. Il essaya plus d'une fois d'embler aussi la besogne du chancelier, qui, lui étant plus étrangère qu'aucune et appartenant à un homme plus affermi et plus relevé, l'avoit forcé autant de fois à lâcher prise. Je ne me suis pas amusé à rendre tous ces détails trop longs et trop fréquents ; il suffit de les marquer en gros.

A l'égard de Torcy, il s'étoit mis dans la tête de lui ôter les négociations de la paix, dont toutefois Torcy étoit le seul ministre, et privativement à tout autre par son département. Chamillart, du su du roi, tenoit des gens en Hollande, et partout ailleurs, qui faisoient des ouvertures et des propositions, et qui surtout décrioient ceux que Torcy y employoit à même fin, le disoient un homme de paille par qui rien ne réussiroit. Ceux de Torcy, et lui-même ne s'épargnoient pas à lui rendre la pareille et à ses employés, tellement qu'on eût dit que ces gens servoient dans les pays étrangers des ministres de différents maîtres dont les intérêts étoient tout opposés. Ces manières de se croiser donnoient dans ce pays-là un spectacle tout à fait ridicule, et encore plus nuisible aux affaires ; une opinion sinistre de la cour et de notre gouvernement : enfin aux personnages à qui ces gens-là étoient adressés, ou auprès de qui ils s'insinuoient, un grand embarras à traiter pour ceux qui l'auroient voulu sincèrement ; et pour les autres, un prétexte très-plausible de n'entrer en rien avec des gens si peu d'accord entre eux. Tout en étoit donc non-seulement suspendu, mais dangereusement éventé, et tout se rompoit avant même d'avancer.

Chamillart tomba dans un grand ridicule public par deux voyages qu'il fit faire à Helvétius en Hollande, sous prétexte d'aller voir son père, mais en effet pour négocier, dont personne ni là ni ici ne fut la dupe. Helvétius étoit Hollandois et médecin fort habile pour plusieurs sortes de maladies, mais qui, pour n'être pas savant à la manière des médecins ni de leurs Facultés, en étoit traité d'empirique. C'est à lui qu'on doit l'usage de l'ipécacuanha, si spécifique pour la guérison des dyssenteries, qui lui donna une grande réputation et lui attira la plus cruelle envie des médecins, qui ne consultoient point avec lui. Il ne laissoit pas de l'être de quantité de personnes et même considérables ;

d'ailleurs un bon et honnête homme, charitable, patient, aumônier, droit, et qui ne manquoit ni d'esprit ni de sens, et dont le fils [est] maintenant premier médecin de la reine, avec la plus juste et la plus grande réputation, et qui avec infiniment d'esprit et de génie de cour, auroit son tour dans ces Mémoires s'ils s'étendoient jusqu'au temps où il s'est fait considérer à la cour. Son père, occupé comme il l'étoit dans Paris, n'en pouvoit disparoître sans bruit, ni le temps de son absence être obscur, beaucoup moins répétée après un intervalle de quelques mois. Il n'étoit rien moins qu'intrigant, il n'étoit pas même intéressé. Il ne parloit même jamais de nouvelles, à la différence de tous les médecins. Il n'étoit occupé que de son métier, et tous les jours, à la fin de sa matinée, voyoit chez lui tous les pauvres qui vouloient y venir, les écoutoit, leur donnoit des remèdes, à manger, souvent de l'argent, et ne refusoit jamais d'aller chez aucun. Ainsi grands et petits surent et souffrirent de son absence et ne s'en turent pas. Il étoit le médecin de Chamillart de tout temps. Personne ne l'accusa d'avoir brigué ces voyages; ils portèrent tous sur le ministre. On peut juger de toutes les plaisanteries amères qui se débitèrent partout, dedans et dehors le royaume, sur une négociation d'un médecin, et d'un empirique, et de toutes les piquantes gentillesses qui coururent là-dessus, et toutefois le roi, à qui Torcy et Chamillart rendoient compte chacun en particulier, les laissoit faire. Ainsi chacun alloit son train à part, et faisoit sûrement échouer son confrère.

Torcy, qui sentoit le tort que cette conduite apportoit aux affaires, et qui n'étoit rien moins qu'insensible à celui que lui-même en souffroit, se sentoit foible contre la faveur si déclarée de Chamillart, et se bornoit aux plaintes et aux représentations qu'il lui en faisoit faire par le duc de Beauvilliers, mais rarement reçues et toujours éludées. Sur le déclin de l'administration des finances par Chamillart, ce ministre, accablé d'affaires et alors de langueur, avoit promis de ne plus traverser Torcy, ensuite de le laisser faire; mais tôt après, les mains lui démangeant, il besogna tout de nouveau, et tout de nouveau remit Torcy aux champs. Celui-ci, le voyant défait des finances, entre les mains de son cousin germain et de son ami de tout temps, et son fils, marié à la fille de la duchesse de Mortemart, son autre cousine germaine, espéra tout de ces nouvelles considérations. Il attendit donc encore. Il fit redoubler les représentations, et il eut encore fort longtemps une patience inutile. A la fin elle lui échappa.

Convaincu qu'il n'obtiendroit rien par douceur, il déclara au duc de Beauvilliers, qui comme lui voyoit le préjudice que ce procédé apportoit aux affaires, que las enfin d'éprouver les continuelles entreprises de Chamillart, quoi qu'il eût pu faire et employer pour les faire cesser, il étoit résolu de faire décider par le roi qui des deu devoit se mêler des affaires étrangères. Beauvilliers parla fort sérieusement à Chamillart qui, sentant son autorité affoiblie et combien peu il avoit fait de progrès dans ses négociations au dehors, comprit enfin qu'une pareille décision portée devant le roi ne pourroit lui être favorable, et protesta au duc de Beauvilliers qu'il ne se mêleroit plus d'aucune affaire étrangère.

Torcy y avoit été attrapé trop souvent pour tâter encore de pareilles assurances. Il voulut un traité préliminaire, nécessaire selon lui pour parvenir à celui de la paix. Il se fit donc un écrit, par lequel Chamillart s'engagea à n'entretenir plus personne pour s'ingérer de la paix, ni d'aucune affaire étrangère, et promit de plus de renvoyer de bonne foi à Torcy ceux qui en ce genre pourroient s'adresser à lui désormais. Il signa cet écrit en présence de M. de Beauvilliers, qui le remit à Torcy. Celui-ci, content enfin et libre, se raccommoda avec Chamillart. Il n'eut plus d'inquiétude, et Chamillart depuis ne lui en donna plus la moindre occasion. M. de Beauvilliers, si lié à ces deux hommes, acheva cette bonne œuvre. J'étois trop intimement uni à lui et à Chamillart pour l'ignorer; pour Torcy, notre liaison ne se fit que depuis la mort du roi. Venons à l'autre anecdote.

Chamillart, tel qu'on vient de le voir à l'égard des autres départements, démis des finances, en discouroit plus que lorsqu'elles étoient entre ses mains, et, libre de ce fardeau, en oublia bientôt le poids. Il ne pensoit qu'à soutenir celui dont il étoit demeuré chargé, et demandoit sans cesse de l'argent à son successeur, en homme qui ne s'inquiétoit plus des moyens d'en trouver. Desmarets, toujours embarrassé, fit ce qu'il put. A la fin, piqué de n'y pouvoir suffire, il répondit quelquefois vivement, et comme surpris de trouver si peu de ménagement dans un homme qui ne pouvoit avoir oublié l'épuisement où il avoit laissé les finances et le crédit. Enflé par ses places de contrôleur général, et encore plus de ministre, de se sentir égal à celui auquel il devoit un si grand retour de fortune, et moins sensible au bienfait qu'à l'importunité continuelle de lui fournir ce qu'il ne pouvoit trouver, il se lâcha quelquefois en reproches sur le mauvais état auquel il avoit trouvé les finances, dont le délabrement ne lui pouvoit être imputé, et dont le temps et la guerre générale, si malheureuse depuis longtemps, ne lui avoient pu mettre la réparation.

Il m'en fit souvent des plaintes; je lui remis souvent la cause de son retour devant les yeux; souvent je l'y trouvai docile, souvent aussi je ne pouvois m'empêcher de sentir qu'il avoit raison. Peu à peu je commençai à craindre que ces deux hommes ne pussent demeurer longtemps amis. Les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers encore plus, étançonnoient leur amitié fugitive, et se portoient continuellement pour modérateurs entre eux.

L'un, pressé des besoins de la guerre, affermi par sa confiance en l'amitié du roi, grossissant son autorité sur l'autre par ce qu'il avoit fait pour lui, ne pouvoit se défaire d'en exiger durement. Desmarets devenu son égal, impatient du joug, à bout d'industrie à suppléer aux manquements, s'échappoit aux considérations, et rétorquoit les arguments par accuser l'autre d'avoir ruiné les finances, tellement que tous deux se trouvant aigris, et à bout de moyens, Chamillart porta ses plaintes au roi de se trouver court de fonds. Le roi, qui ne vouloit ni accoutumer ses ministres ni s'accoutumer lui-même à ce langage, quoiqu'il commençât à devenir fréquent, parla fortement à Desmarets, qui, forcé à la justificative, ne put être retenu par les deux ducs modérateurs, et

saisit, sous des apparences en effet honnêtes puisqu'elles paroissoient nécessaires, l'occasion d'éclater. Il rapporta au roi l'état des sommes qu'il avoit fournies à Chamillart, expliqua quelles en argent, quelles en billets, et comment payées, en déduisit les fonds et les destinations, tout cela par pièces justificatives, et montra que Chamillart étoit plus que rempli. Le roi le dit à Chamillart, qui, bien étonné, soutint toujours son dire, et avec sa confiance accoutumée offrit d'en faire convenir Desmarets.

Il fut chez lui où, vérification faite, il se trouva court et rempli. La chose fut rejetée sur ses commis; mais Desmarets, résolu de n'avoir pas le démenti, voulut que les commis fussent appelés, et, bien que Chamillart se radoucît, il ne put sortir de chez le contrôleur général que le commis des payements du bureau de la guerre, qui s'appeloit de Soye, ne fût mandé par Chamillart et ne fût venu avec ses registres. La somme en débat s'y trouva reçue au temps et en la manière que Desmarets l'avoit soutenu. Alors [le débat] fut entre Chamillart et son commis, mais il ne dura guère, parce que Chamillart ayant voulu se fâcher, de Soye, à l'instant même et en présence de Desmarets, lui en montra l'emploi, qui étoit différent de celui auquel le roi l'avoit destinée, quoiqu'en chose effectivement du bien du service, mais entièrement différente. Alors Chamillart, honteux de son oubli et du mécompte, et Desmarets, radouci par l'issue d'une si forte dispute, se séparèrent honnêtement, et de concert étouffèrent la chose tant qu'ils purent; mais elle demeura d'autant moins secrète qu'il fallut bien que le dénoûment en fût porté au roi. Il l'apprit et le reçut avec une extrême bonté pour Chamillart, sauvé par la multiplicité de ses affaires, que sa mauvaise santé et ses voyages en Flandre avoient arriérées et brouillées dans sa tête. Le public n'en jugea pas si favorablement.

Chamillart, peu après être entré dans l'administration entière des finances, avoit pris en affection un financier appelé La Cour des Chiens, auquel il avoit donné les meilleures affaires. Ce La Cour s'y étoit prodigieusement enrichi; il étoit habile, intelligent, plein de ressources, et avoit utilement servi en ce genre; d'ailleurs bon homme, obligeant, éloigné de l'insolence si ordinaire à ces sortes de gens. Mais son opulence et sa prodigalité en toutes sortes de délices avoit irrité le public. Il avoit fait un bijou d'un vilain lieu et d'une méchante maison que Chamillart lui avoit donnée dans son parc de l'Étang, et qu'avec sa permission il vendit à Desmarets lorsqu'il eut les finances. Il venoit de bâtir un hôtel superbe joignant l'hôtel de Lorges, depuis [celui de la princesse] de Conti, fille du roi, et Chamillart ne se cachoit pas que c'étoit pour lui; mais sa fortune ne dura pas jusque-là, et d'Antin l'acheta, qui en fit une demeure somptueuse. La jalousie des gens d'affaires contre La Cour se joignit à l'aversion que le public avoit prise contre ses richesses, qui ramassa mille mauvais discours que ces financiers semèrent de Chamillart et de lui.

Dans les nécessités pressantes d'argent pour les vivres, il étoit échappé au zèle de Chamillart de répondre en son nom de diverses grosses fournitures. Sûr de sa probité et de la confiance du roi, il n'avoit rien appré-

bendé; et La Cour, assuré aussi de toute la protection du tout-puissant ministre, étoit entré en des engagements prodigieux. Ils étoient donc tels, qu'il n'y pouvoit suffire que très-difficilement, surtout ne s'en contraignant pas davantage sur les dépenses prodigues que lui coûtoient ses plaisirs et ses parents. Tout cela ensemble, sous un autre ministère, donna prise sur la conduite de Chamillart et sur la bourse de La Cour, et bien qu'on ne reprochât rien de honteux à Chamillart, on l'accusa d'avoir employé ces sommes contestées, avec plusieurs autres, à payer les parties auxquelles il s'étoit imprudemment engagé en son nom, et à se tirer ainsi d'affaires, préférablement à des choses plus pressées pour le service de la guerre, et plus présentes.

Je ne suis pas éloigné de croire qu'il en étoit bien quelque chose, et que ce ministre, désormais hors du maniement des finances, craignant de ne pas trouver toujours les moyens de sortir de ses engagements indiscrets, y employa des sommes dont la destination étoit tout à fait différente. De crime ni de faute, il n'y en avoit pas l'ombre, puisqu'il n'en détourna jamais une pistole à ses usages particuliers, et il eut cet avantage que le soupçon n'en entra jamais dans la tête de personne. Mais cet exemple doit faire sage et ministres et autres de ne s'engager jamais si avant qu'on n'ait entre les mains de quoi en bien sortir.

Depuis cette explication, il n'y eut plus entre ces deux ministres que des dehors et de grandes mesures d'honnêteté. Je l'avois prévu dès les commencements ainsi que je l'ai rapporté. Tous deux m'étoient chers encore, et j'en fus aussi touché que MM. de Chevreuse et de Beauvilliers

---

CHAPITRE XXIX.

Hiver terrible; effroyable misère. — Cruel manége sur les blés. — Courage de Maréchal à parler au roi, inutile. — Grande mortification au parlement de Paris sur les blés, et pareillement au parlement de Bourgogne. — Étranges inventions perpétuées. — Manége des blés imité plus d'une fois depuis. — Refonte et rehaussement de la monnoie. — Banqueroute de Samuel Bernard. — Ma liaison intime avec le maréchal de Boufflers. — Sa réception au parlement. — Belsunce évêque de Marseille.

L'hiver, comme je l'ai déjà remarqué, avoit été terrible, et tel, que de mémoire d'homme on ne se souvenoit d'aucun qui en eût approché Une gelée, qui dura près de deux mois de la même force, avoit dès ses premiers jours rendu les rivières solides jusqu'à leur embouchure, et les bords de la mer capables de porter des charrettes qui y voituroient les plus grands fardeaux. Un faux dégel fondit les neiges qui avoient couvert la terre pendant ce temps-là; il fut suivi d'un subit renouvellement de gelée aussi forte que la précédente, trois autres semaines durant. La violence de toutes les deux fut telle que l'eau de la reine de Hongrie, les élixirs les plus forts, et les liqueurs les plus spiritueuses cassèrent leurs bouteilles dans les armoires de chambres à feu, et environnées de tuyaux de cheminée, dans plusieurs appartements du château de Versailles, où j'en vis plusieurs, et soupant chez le duc de

Villeroy, dans sa petite chambre à coucher; les bouteilles sur le manteau de la cheminée, sortant de sa très-petite cuisine où il y avoit grand feu et qui étoit de plain-pied à sa chambre, une très-petite antichambre entre-deux, les glaçons tomboient dans nos verres. C'est le même appartement qu'a aujourd'hui son fils.

Cette seconde gelée perdit tout. Les arbres fruitiers périrent, il ne resta plus ni noyers, ni oliviers, ni pommiers, ni vignes, à si peu près que ce n'est pas la peine d'en parler. Les autres arbres moururent en très-grand nombre, les jardins périrent, et tous les grains dans la terre. On ne peut comprendre la désolation de cette ruine générale. Chacun resserra son vieux grain. Le pain enchérit à proportion du désespoir de la récolte. Les plus avisés ressemèrent des orges dans les terres où il y avoit eu du blé, et furent imités de la plupart. Ils furent les plus heureux, et ce fut le salut; mais la police s'avisa de le défendre, et s'en repentit trop tard. Il se publia divers édits sur les blés; on fit des recherches, des amas; on envoya des commissaires par les provinces trois mois après les avoir annoncés, et toute cette conduite acheva de porter au comble l'indigence et la cherté, dans le temps qu'il étoit évident par les supputations qu'il y avoit pour deux années entières de blés en France, pour la nourrir tout entière, indépendamment d'aucune moisson.

Beaucoup de gens crurent donc que messieurs des finances avoient saisi cette occasion de s'emparer des blés par des émissaires répandus dans tous les marchés du royaume, pour le vendre ensuite au prix qu'ils y voudroient mettre, au profit du roi, sans oublier le leur. Une quantité fort considérable de bateaux de blés se gâtèrent sur la Loire, qu'on fut obligé de jeter à l'eau, et que le roi avoit achetés, ne diminuèrent pas cette opinion, parce qu'on ne put cacher l'accident. Il est certain que le prix du blé étoit égal dans tous les marchés du royaume; qu'à Paris des commissaires y mettoient le prix à main-forte, et obligeoient souvent les vendeurs à le hausser malgré eux; que sur les cris du peuple combien cette cherté dureroit, il échappa à quelques-uns des commissaires, et dans un marché à deux pas de chez moi, près Saint-Germain des Prés, cette réponse assez claire : *Tant qu'il vous plaira*, comme faisant entendre, poussés de compassion et d'indignation tout ensemble, tant que le peuple souffriroit qu'il n'entrât de blé dans Paris que sur les billets d'Argenson, et il n'y en entroit point autrement. D'Argenson, que la régence a vu tenir les sceaux, étoit alors lieutenant de police, et fut fait en ce même temps conseiller d'État, sans quitter la police. La rigueur de la contrainte fut poussée à bout sur les boulangers, et ce que je raconte fut uniforme par toute la France. Les intendants faisoient dans leurs généralités[1] ce que d'Argenson faisoit à Paris; et

1. On appelait généralités des circonscriptions financières de l'ancienne France; leur nom venait de ce qu'il y avait primitivement dans chacune de ces circonscriptions un ou plusieurs *generaux des finances;* c'était ainsi qu'on appelait alors les receveurs généraux et les trésoriers de France. Voy., sur les intendants, t. II, p 489.

par tous les marchés le blé qui ne se trouvoit pas vendu au prix fixé, à l'heure marquée pour finir le marché, se remportoit forcément, et ceux à qui la pitié le faisoit donner à un moindre prix étoient punis avec cruauté.

Maréchal, premier chirurgien du roi, de qui j'ai parlé plus d'une fois, eut le courage et la probité de dire tout cela au roi, et d'y ajouter l'opinion sinistre qu'en concevoit le public, les gens hors du commun, et même les meilleures têtes. Le roi parut touché, n'en sut pas mauvais gré à Maréchal; mais il n'en fut autre chose.

Il se fit en plusieurs endroits des amas prodigieux, et avec le plus de secret qu'il fut possible. Rien n'étoit plus sévèrement défendu par les édits aux particuliers, et les délations également prescrites. Un pauvre homme s'étant avisé d'en faire une à Desmarets en fut rudement châtié. Le parlement s'assembla par chambres sur ces désordres, ensuite dans la grand'chambre, par députés des autres chambres. La résolution y fut prise d'envoyer offrir au roi que des conseillers allassent par l'étendue du ressort, et à leurs dépens, faire la visite des blés, y mettre la police, punir les contrevenants aux édits; et de joindre une liste de ceux des conseillers qui s'offroient à ces tournées, par départements séparés. Le roi, informé de la chose par le premier président, s'irrita d'une façon étrange, voulut envoyer une dure réprimande au parlement et lui commander de ne se mêler que de juger des procès. Le chancelier n'osa représenter au roi combien ce que le parlement vouloit faire étoit convenable, et combien cette matière étoit de son district, mais il appuya sur l'affection et le respect avec lequel le parlement s'y présentoit, et il lui fit voir combien il étoit maître d'accepter ou de refuser ses offres. Ce ne fut pas sans débat qu'il parvint à calmer le roi, assez pour sauver la réprimande; mais il voulut absolument que le parlement fût au moins averti de sa part qu'il lui défendoit de se mêler des blés. La scène se passa en plein conseil, où le chancelier parla seul, tous les autres ministres gardant un profond silence; ils savoient apparemment bien qu'en penser, et se gardèrent bien de ne rien dire sur une affaire qui regardoit le ministère particulier du chancelier. Quelque accoutumé que fût le parlement ainsi que tous les autres corps aux humiliations, celle-ci lui fut très-sensible. Il y obéit en gémissant.

Le public n'en fut pas moins touché, il n'y eut personne qui ne sentît que si les finances avoient été nettes de tous ces cruels manéges, la démarche du parlement ne pouvoit qu'être agréable au roi et utile, en mettant cette compagnie entre lui et son peuple, et montrant ainsi qu'on n'y entendoit point finesse, et cela sans qu'il en eût rien coûté de solide, ni même d'apparent à cette autorité absolue et sans bornes dont il étoit si vilement jaloux.

Le parlement de Bourgogne, voyant la province dans la plus extrême nécessité, écrivit à l'intendant, qui ne s'en émut pas le moins du monde. Dans ce danger si pressant d'une faim meurtrière, la compagnie s'assembla pour y pourvoir. Le premier président n'osa assister à la délibération, il en devinoit apparemment plus que les autres; l'ancien des présidents à mortier y présida. Il n'y fut rien traité que de nécessaire à

la chose, et encore avec des ménagements infinis; cependant le roi n'en fut pas plutôt informé qu'il s'irrita extrêmement. Il envoya à ce parlement une réprimande sévère, défense de se plus mêler de cette police, quoique si naturellement de son ressort, et ordre au président à mortier qui avoit présidé à la délibération de venir, à la suite de la cour, rendre compte de sa conduite. Il partit aussitôt. Il ne s'agissoit de rien moins que de le priver de sa charge. Néanmoins M. le Duc, gouverneur de la province, en survivance de M. le Prince fort malade, s'unit au chancelier pour protéger ce magistrat, dont la conduite étoit irréprochable; ils le sauvèrent moyennant une forte vesperie de la part du roi, qui permit après qu'il lui fît la révérence. Ainsi, au bout de quelques semaines il retourna à Dijon, où on avoit résolu de lui faire une entrée et de le recevoir en triomphe. En homme sage et trop expérimenté, il en redouta les suites. Il craignit même de n'obtenir pas d'être dispensé de recevoir cet honneur; mais il l'évita en mesurant son voyage de façon qu'il arriva à Dijon à cinq heures du matin, prit aussitôt sa robe, et s'en alla au parlement rendre compte de son voyage et remercier de tout ce qu'on avoit résolu de faire pour lui.

Les autres parlements, sur ces deux exemples, se laissèrent en tremblant sous la tutelle des intendants et dans la main de leurs émissaires. Ce fut pour lors qu'on choisit ces commissaires dont j'ai parlé, tirés tous des siéges subalternes, qui, chargés de la visite chacun d'un certain canton, devoient juger des délits avec les présidiaux voisins, sous les yeux de l'intendant, et sans dépendance aucune des parlements.

Mais pour donner une amusette plutôt qu'une vaine consolation à celui de Paris, il fut composé un tribunal tiré de toutes ses chambres, à la tête duquel Maisons, président à mortier, fut mis, auquel devoient ressortir les appellations des sentences de ces commissaires dans les provinces. Ils ne partirent que trois mois après leur établissement. Ils firent des courses vaines, et pas un d'eux n'eut jamais aucune connoissance de cette police. Ainsi ils ne trouvèrent rien parce qu'on s'étoit mis en état qu'ils ne pussent rien rencontrer, par conséquent ni jugement ni appel, faute de matière. Cette ténébreuse besogne demeura ainsi entre les mains d'Argenson, et des seuls intendants dont on se garda bien de la laisser sortir ni éclairer, et elle continua d'être administrée avec la même dureté.

Sans porter de jugement plus précis sur qui l'inventa et en profita, il se peut dire qu'il n'y a guère de siècle qui ait produit un ouvrage plus obscur, plus hardi, mieux tissu, d'une oppression plus constante, plus sûre, plus cruelle. Les sommes qu'il produisit sont innombrables, et innombrable le peuple qui en mourut de faim réelle et à la lettre, et de ce qu'il en périt après des maladies causées par l'extrémité de la misère, le nombre infini de familles ruinées, et les cascades de maux de toute espèce qui en dérivèrent.

Avec cela néanmoins, les payements les plus inviolables commencèrent à s'altérer. Ceux de la douane, ceux des diverses caisses d'emprunts, les rentes de l'hôtel de ville, en tous temps si sacrées, tout fut suspendu, ces dernières seulement continuées, mais avec des délais,

puis des retranchements, qui désolèrent presque toutes les familles de Paris et bien d'autres. En même temps les impôts haussés, multipliés, exigés avec les plus extrêmes rigueurs, achevèrent de dévaster la France. Tout renchérit au delà du croyable, tandis qu'il ne restoit plus de quoi acheter au meilleur marché; et quoique la plupart des bestiaux eussent péri faute de nourriture, et par la misère de ceux qui en avoient dans les campagnes, on mit dessus un nouveau monopole. Grand nombre de gens qui les années précédentes soulageoient les pauvres se trouvèrent réduits à subsister à grand'peine, et beaucoup de ceux-là à recevoir l'aumône en secret. Il ne se peut dire combien d'autres briguèrent les hôpitaux, naguère la honte et le supplice des pauvres, combien d'hôpitaux ruinés revomissant leurs pauvres à la charge publique, c'est-à-dire alors à mourir effectivement de faim, et combien d'honnêtes familles expirantes dans les greniers.

Il ne se peut dire aussi combien tant de misère échauffa le zèle et la charité, ni combien immenses furent les aumônes. Mais les besoins croissant à chaque instant, une charité indiscrète et tyrannique imagina des taxes et un impôt pour les pauvres. Elles s'étendirent avec si peu de mesure, en sus de tant d'autres, que ce surcroît mit une infinité de gens plus qu'à l'étroit au delà de ce qu'ils y étoient déjà, en dépitèrent un grand nombre, dont elles tarirent les aumônes volontaires, en sorte qu'outre l'emploi de ces taxes peut-être mal gérées, les pauvres en furent beaucoup moins soulagés. Ce qui a été depuis de plus étrange, pour en parler sagement, c'est que ces taxes en faveur des pauvres, un peu modérées, mais perpétuées, le roi se les est appropriées, en sorte que les gens des finances les touchent publiquement jusqu'à aujourd'hui, comme une branche des revenus du roi, jusqu'avec la franchise de ne lui avoir pas fait changer de nom.

Il en est de même de l'imposition qui se fait tous les ans dans chaque généralité pour les grands chemins, les finances se la sont appropriée encore avec la même franchise, sans lui faire changer de nom. La plupart des ponts sont rompus par tout le royaume, et les plus grands chemins étoient devenus impraticables. Le commerce, qui en souffre infiniment, a réveillé. Lescalopier, intendant de Champagne, imagina de les faire accommoder par corvées, sans même donner du pain. On l'a imité partout, et il en a été fait conseiller d'État. Le monopole des employés à ces ouvrages les a enrichis, le peuple en est mort de faim et de misère à tas, à la fin la chose n'a plus été soutenable et a été abandonnée et les chemins aussi. Mais l'imposition pour les faire et les entretenir n'en a pas moins subsisté pendant ces corvées et depuis, et pas moins touchée comme une branche des revenus du roi.

Ce manége des blés a paru une si bonne ressource, et si conforme à l'humanité et aux lumières de M. le Duc et des Pâris, maîtres du royaume sous son ministère, et maintenant que j'écris, au contrôleur général Orry, le plus ignorant et le plus barbare qui administra jamais les finances, que l'un et l'autre ont saisi la même ressource, mais plus grossièrement, comme eux-mêmes, et avec le même succès de famine factice qui a dévasté le royaume.

Mais pour revenir à l'année 1709, où nous en sommes, on ne cessoit de s'étonner de ce que pouvoit devenir tout l'argent du royaume. Personne ne pouvoit plus payer, parce que personne ne l'étoit soi-même; les gens de la campagne, à bout d'exactions et de non-valeurs, étoient devenus insolvables. Le commerce tari ne rendoit plus rien, la bonne foi et la confiance abolies. Ainsi le roi n'avoit plus de ressource que la terreur et l'usage de sa puissance sans bornes, qui, tout illimitée qu'elle fût, manquoit aussi, faute d'avoir sur quoi prendre et s'exercer. Plus de circulation, plus de voies de la rétablir. Le roi ne payoit plus même ses troupes, sans qu'on pût imaginer ce que devenoient tant de millions qui entroient dans ses coffres.

C'est l'état affreux où tout se trouvoit réduit lorsque Rouillé, et tôt après lui Torcy, furent envoyés en Hollande. Ce tableau est exact, fidèle et point chargé. Il étoit nécessaire de le présenter au naturel, pour faire comprendre l'extrémité dernière où on étoit réduit, l'énormité des relâchements où le roi se laissa porter pour obtenir la paix, et le miracle visible de celui qui met des bornes à la mer, et qui appelle ce qui n'est pas comme ce qui est, par lequel il tira la France des mains de toute l'Europe résolue et prête à la faire périr, et l'en tira avec les plus grands avantages vu l'état où elle se trouvoit réduite, et le succès le moins possible à espérer.

En attendant, la refonte de la monnoie et son rehaussement d'un tiers plus que sa valeur intrinsèque apporta du profit au roi, mais une ruine aux particuliers et un désordre dans le commerce qui acheva de l'anéantir.

Samuel Bernard culbuta Lyon par sa prodigieuse banqueroute dont la cascade fit de terribles effets. Desmarets le secourut autant qu'il lui fut possible. Les billets de monnoie et leur discrédit en furent cause. Ce célèbre banquier en fit voir pour vingt millions. Il en devoit presque autant à Lyon. On lui en donna quatorze en bonnes assignations[1], pour tâcher de le tirer d'affaires avec ce qu'il pourroit faire de ses billets de monnoie. On a prétendu depuis qu'il avoit trouvé moyen de gagner beaucoup à cette banqueroute; mais il est vrai que, encore qu'aucun particulier de cette espèce n'eût jamais tant dépensé ni laissé, et n'ait jamais eu, à beaucoup près, un si grand crédit par toute l'Europe, jusqu'à sa mort arrivée trente-cinq ans depuis, il en faut excepter Lyon et la partie de l'Italie qui en est voisine, où il n'a jamais pu se rétablir.

Le pape enfin, poussé à bout par les exécutions militaires qui désoloient l'État ecclésiastique, le blocus de Ferrare et du fort Urbin, céda à toutes les volontés de l'empereur, et reconnut l'archiduc roi d'Espagne, sur quoi Philippe V fit défendre au nonce, qui étoit à Madrid, de

1. On appelait assignations dans l'ancienne organisation financière de la France les mandements ou ordonnances aux trésoriers pour payer une dette sur un fonds déterminé, comme les gabelles, les tailles, etc. Les bonnes assignations étaient celles dont les fonds étaient disponibles et qui pouvaient être payées sur-le-champ.

se présenter devant lui, fit fermer la nonciature et rompit tout commerce avec Rome, ce qui y tarit une grande source d'argent. Son ambassadeur sortit de Rome et des États du pape, et cependant les Impériaux ravageoient toujours les terres de l'Église, sans que le marquis de Prié daignât les arrêter. Il donna une comédie et un bal dans son palais, contre les plus expresses défenses du pape, qui, dans cette calamité, avoit interdit tous les spectacles et les plaisirs dans Rome. Il envoya faire des remontrances à Prié sur la fête qu'il vouloit donner. Il n'en eut d'autre réponse, sinon qu'il s'y étoit engagé aux dames, à qui il ne pouvoit manquer de parole. Le rare est qu'après ce mépris si public, les neveux du pape y allèrent, et qu'il eut la foiblesse de le souffrir.

Tessé, voyant venir cet orage qu'il ne pouvoit détourner, même par ces belles lettres qui se trouveront dans les Pièces, crut ne pouvoir pas mieux prendre son temps pour se faire une opération au derrière, pour vérifier la raison qui, politiquement, l'avoit tenu depuis très longtemps chez lui pour ne se point commettre, et pour y demeurer tant qu'il le jugeroit à propos sans être obligé de voir qui il ne voudroit pas, ni de sortir de chez lui. Le pape, éperdu, avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour retenir l'ambassadeur d'Espagne, et n'oublioit rien pour empêcher Tessé de partir. Toutefois la partie n'étant plus tenable, et ne faisant plus qu'un personnage inutile et honteux, il partit et s'en revint fort lentement.

En débarquant en Provence, il apprit la mort de sa femme dans sa province, dont elle n'étoit jamais sortie, et qui s'appeloit Auber, fille unique du baron d'Aunay, près de Caen, et dont il paroissoit qu'il ne tenoit pas grand compte. A son retour il ne laissa pas d'avoir une longue audience du roi, quoique sur un voyage dont le succès avoit été fort désagréable et les affaires étoient vieillies. Telle fut celui de cette ligue d'Italie si bien pensée, mais qui échoua avant d'être formée, comme je l'ai raconté.

Malgré tant de différence d'âge et d'emplois, et de liaisons encore qui n'étoient pas les mêmes, j'étois ami intime du maréchal de Boufflers. Je fus donc ravi de sa gloire et de ses récompenses. Il n'ignoroit pas combien j'étois blessé de la multiplication des ducs et pairs, et j'oserai dire qu'il se trouva flatté de ma joie de le voir revêtu de la pairie. Il crut aussi, par ce qu'il s'étoit passé en diverses choses de cette dignité, que j'y entendois quelque chose, tellement qu'en retournant en Flandre pour ce projet de reprendre Lille, qui n'eut pas lieu, il me pria en son absence de voir ses lettres d'érection, qu'il avoit chargé le président Lamoignon de projeter, et me demanda avec confiance, et comme un vrai service, de vouloir bien travailler à les dresser avec La Vrillière, secrétaire d'État en mois[1], qui les devoit expédier, qui étoit mon ami particulier, et qui voudroit bien m'en croire.

Nous les dressâmes donc La Vrillière et moi le plus avantageusement et fortement qu'il fut possible, sans outre-passer en rien dans les clauses

1. Les quatre secrétaires d'État étaient chargés par mois, à tour de rôle, de tenir la plume au conseil et d'en expédier les ordonnances.

ce que le roi avoit bien voulu accorder, mais que nous exprimâmes avec toute la netteté et la clarté qui s'y put répandre.

Dès que le maréchal fut de retour, je lui conseillai de faire un effort sur sa santé pour se faire recevoir au parlement le jour même que ses lettres y seroient enregistrées, parce qu'il s'épargneroit une double fatigue de visites, et que, après le péril où il avoit été dans sa maladie en Flandre, il n'étoit pas sage de différer un enregistrement dont dépendoit la réalité de sa dignité, ni sa réception qui fixoit son rang et des siens pour toujours. Il me crut et me pria de le conduire sur l'une et sur l'autre, et d'être aussi le premier de ces quatre témoins.

Je fus très-sensible à cet honneur; ainsi je ne voulus pas me contenter de l'usage ordinaire qui est que le greffier vous apporte chez vous un témoignage tout dressé et qu'on signe, ce qui est une manière de formule un peu diversifiée pour varier les quatre témoignages que le rapporteur lit tout haut en rapportant. J'en pris occasion de rendre public ce que je pensois d'un si vertueux personnage que sa dernière action venoit de combler d'honneur. Je le dictai donc au greffier lorsqu'il vint chez moi, je le signai et j'en envoyai un double signé aussi au maréchal de Boufflers, dont il fut fort touché. Les trois autres témoins furent le duc d'Aumont, parce qu'il faut deux pairs, et deux autres qui furent M. de Choiseul, doyen des maréchaux de France alors, et Beringhen, premier écuyer, tous deux chevaliers de l'ordre.

La vérification ou enregistrement des lettres d'érection et la réception du maréchal se fit tout de suite le mardi matin 19 mars. Comme il s'agissoit de l'une et de l'autre à la fois, tout le parlement fut assemblé, en sorte qu'avec les pairs, les conseillers d'honneur et honoraires, et les quatre maîtres des requêtes qui s'y peuvent trouver ensemble, nous étions près de trois cents sur les fleurs de lis. Tout ce qui put s'y trouver de pairs y assista, et jamais tant de seigneurs, de gens de toutes sortes de qualités ni une telle affluence d'officiers, surtout de ceux qui sortoient de Lille.

M. le Duc prit cette occasion de mener pour la première fois M. le duc d'Enghien son fils au parlement, comme font toujours les princes du sang à l'occasion d'une réception de pair, auxquelles toutes tous se trouvent toujours. Pelletier, premier président, en fit un petit mot de compliment à M. le Duc, et y mêla fort à propos quelque chose sur M. le prince de Conti, qui venoit de mourir. M. le Duc répondit si bas que personne ne put l'entendre.

Comme on s'assembloit et qu'on prenoit place, arriva le nouveau pair fort accompagné, qui, outre tout ce que j'ai dit, qui vint là l'honorer, trouva par les rues et dans le palais, sur tout son passage, une si grande foule de peuple criant et applaudissant en manière de triomphes que je ne vis jamais spectacle si beau, ni si satisfaisant, ni homme si modeste que celui qui le reçut au milieu de toute cette pompe.

Tous étant en place, Le Nain, lors sous-doyen du parlement, et magistrat très-vénérable (le doyen étant hors de combat), fit lecture des lettres, puis commença le rapport. Aussitôt je me levai et sortis, comme fit aussi le duc d'Aumont, et avec nous le duc de Guiche et les autres

pairs, parents au degré de l'ordonnance. Les deux présidents de Lamoignon, père et fils, l'un honoraire, l'autre titulaire, sortirent après nous et aussitôt, par la petite vanité de montrer qu'ils avoient travaillé aux lettres, car ils n'avoient aucune parenté. La foule étoit si grande que les huissiers eurent peine à nous faire faire place. Les deux présidents se retirèrent à la cheminée, et nous vers les fenêtres, autour de notre nouveau confrère qui y étoit assis, et s'étoit un peu trouvé mal. Sitôt que l'arrêt de réception fut prononcé, les huissiers nous vinrent avertir. Les présidents de Lamoignon rentrèrent en place un moment après nous. Après que nous y fûmes tous remis, les huissiers vinrent chercher le maréchal, qui prêta son serment à la manière accoutumée et prit après sa place.

La séance se trouva de manière que son serment se fit derrière moi. Un moment après qu'il fut en place, le premier président lui fit un compliment auquel le maréchal répondit fort modestement, mais fort intelligiblement. Mon témoignage et ces deux pièces ne sont pas assez longues pour ne tenir pas place ici; j'ai cru ne devoir rien omettre de la brillante réception d'un homme si illustre. Voici le témoignage que je rendis, et que Le Nain lut tout haut le premier des quatre :

« Messire Louis, duc de Saint-Simon, pair de France, etc., a dit que M. le duc de Boufflers, dont la très-ancienne maison est alliée aux plus grandes du royaume, paroît encore plus illustre par le trophée de dignités et de charges les plus éclatantes que sa vertu a ramassées sur sa tête, sans qu'il en ait jamais recherché aucune, et pour ainsi dire malgré son rare désintéressement et sa modestie singulière : c'est ce qu'a toujours montré sa conduite si uniforme dans les divers commandements des provinces et des armées qu'il a si dignement exercés, et dans lesquels il est si exactement vrai de dire qu'il a bien mérité du roi, de l'État et de chaque particulier, ainsi que dans les emplois de la cour les plus distingués par leur élévation et par leur confiance. Il s'est aussi rendu considérable dans les négociations les plus importantes; et partout il a fait également voir une probité, un attachement au roi, un amour pour l'État, qui l'ont continuellement emporté chez lui sur les considérations les plus chères aux hommes. Mais son dernier exploit est tel dans toutes ses circonstances que, s'il a mérité l'admiration effective de toute l'Europe, l'étonnement, les éloges et les honneurs inouïs des ennemis mêmes, les cœurs de tout ce qui a été plus particulièrement témoin de tous ses travaux et de sa gloire, il est bien juste que, puisqu'il se peut dire qu'il fait honneur à sa nation, il reçoive de l'équité du roi le comble des honneurs de cette même nation, et que ceux qui en sont revêtus le reçoivent parmi eux avec joie et reconnoissance. C'est donc avec une grande vérité et un plaisir sensible que je le reconnois parfaitement digne de la pairie dont il a plu au roi de l'honorer. »

Le premier président lui dit :

« Monsieur, la cour m'a chargé de vous marquer la joie sensible qu'elle a de voir récompenser en votre personne, par la dignité éminente de duc et pair de France, les grands services que vous avez ren-

dus depuis si longtemps au roi et à l'État, et notamment celui que vous venez de lui rendre par la longue, brave et vigoureuse défense que vous avez faite dans la ville et dans la citadelle de Lille. Vous avez fait paroître par votre prudence, votre activité inconcevable et votre intrépidité, tout ce qu'on pouvoit attendre d'un général aussi consommé, d'un sujet aussi reconnoissant, d'un citoyen aussi affectionné que vous l'êtes. »

Le maréchal lui répondit :

« Monsieur, je n'ai point de termes assez forts pour exprimer la vive et sensible reconnoissance de l'honneur que la cour me fait. Je voudrois être digne des grâces que le roi vient de répandre sur moi, des éloges que vous me donnez, et des marques de bonté que la cour me donne en cette occasion. Si quelque chose pouvoit me les faire mériter, ce ne pourroit être que mon extrême zèle et dévouement pour le service du roi et de l'État, et la parfaite vénération que j'ai pour cette auguste compagnie, et en particulier pour votre personne »

Je ne sais comment il m'étoit échappé de n'avertir pas le maréchal du compliment qu'il recevroit, et de celui qu'il auroit à faire; mais il ne le fut que le matin même. En arrivant dans la grand'chambre, il nous montra et nous consulta sa réponse à M. de Chevreuse et à moi, dont il eut à peine le temps, et que nous louâmes comme elle le méritoit. Aussitôt qu'il l'eut achevée, la cour se leva sans appeler de causes selon la coutume, parce que la longueur de la vérification avoit emporté tout le temps. Tous les princes du sang et presque nous tous demeurâmes à la grande audience.

En sortant, le maréchal, s'adressant à ce grand nombre de gens de guerre qui se trouvèrent là, ou qui l'y avoient accompagné, surtout à ceux qui avoient été dans Lille, leur dit de fort bonne grâce : « Messieurs, tous les honneurs qu'on me fait ici, et toutes les grâces que je reçois du roi, c'est à vous que je crois les devoir; c'est votre mérite, c'est votre valeur qui me les ont attirés. Je ne dois me louer que d'avoir été à la tête de tant de braves gens qui ont fait valoir mes bonnes intentions. »

Il ne donna point de repas comme plusieurs font en cette occasion; sa santé ne lui permit pas de joindre cette fatigue à toute celle qu'il venoit d'essuyer.

Il dut être bien content des applaudissements universels, et encore plus de lui-même, surtout de la modestie et de la simplicité qu'il y montra d'une façon si naturelle, et qui achevèrent de le faire estimer digne de l'éclat qu'il savoit si bien supporter.

Il fut remarquable que le propre jour du triomphe du défenseur de Lille fut celui même de l'éclair qui précéda la foudre lancée contre celui qui n'avoit pas voulu le secourir; car ce fut le soir du jour de la réception au parlement du maréchal de Boufflers, que le comte de Toulouse dit, par ordre du roi, au comte d'Évreux qu'il ne serviroit plus.

Le roi, après avoir fait ses pâques le samedi saint, à son ordinaire, se trouva surpris d'une forte colique, en travaillant l'après-dînée avec

le P. Tellier à la distribution des bénéfices. Il ne put entendre qu'une messe basse le jour de Pâques, et fut cinq ou six jours à ne voir presque personne, au bout desquels il n'y parut plus.

Marseille vaquoit, dont le frère du comte du Luc avoit été évêque longtemps, qui avoit passé à Aix, d'où il est enfin venu à Paris où il a succédé immédiatement au cardinal de Noailles, sans en rien retracer, aussi étoit-ce pour tout le contraire qu'il y fut mis. A Marseille le roi nomma l'abbé de Belsunce, fils d'une sœur de M. de Lauzun. C'étoit un saint prêtre, nourrisson favori du P. Tellier, qui avoit été longtemps jésuite, et que les jésuites mirent hors de chez eux dans l'espérance de s'en servir plus utilement, en quoi ils ne se trompèrent pas. Il étoit trop saint et trop borné, trop ignorant et trop incapable d'apprendre pour leur faire le moindre honneur, ni le plus léger profit. Évêque, il imposa avec raison par la pureté de ses mœurs, par son zèle, par sa résidence et son application à son diocèse, et y devint illustre par les prodiges qu'il y fit dans le temps de la peste, et après par le refus de l'évêché de Laon, pour ne pas quitter sa première épouse.

Son aveuglement pour les jésuites, et son ignorance qui parut profonde à surprendre, le livra avec fureur à la constitution[1], dont il pensa être cardinal. Mais au fait et au prendre, il falloit aux Romains et aux jésuites un homme dans cette dignité dont ils pussent faire un autre usage que de dire ce qu'ils lui auroient soufflé à mesure, et de signer avec abandon tout ce qu'ils lui auroient présenté. Si un homme aussi pur d'intention, et aussi distingué par tout ce que je viens de dire, avoit pu se déshonorer, il l'auroit été par son fanatisme sur la constitution, par les écrits étranges en tout sens qu'il adopta et signa comme siens, et surtout par le personnage indigne en lui, infâme en tout autre, qu'il fit en ce brigandage d'Embrun[2].

M. de Lauzun fut aussi aise de l'épiscopat de son neveu que l'auroit pu être le plus petit bourgeois, tant les plus petites choses qui avoient l'air de grâces lui étoient sensibles.

CHAPITRE XXX.

Mort de M. le Prince; son caractère. — Mlle de Tours chassée de chez Mme la princesse de Conti, fille de M. le Prince, par ordre du roi, obtenu par le P. Tellier. — Ducs et princes et leurs femmes font leurs visites sur la mort de M. le Prince en manteaux et en mantes, par ordre du roi, et l'exécutent d'une manière ridicule. — Eau bénite de M. le Prince. —

1. Le mot *constitution* signifie, dans ce passage, une décision des papes. Il s'agit de la constitution *Unigenitus*, sur laquelle Saint-Simon revient souvent et avec de longs détails.

2. Le concile d'Embrun, présidé par l'archevêque d'Embrun, Guérin de Tencin, condamna Soanen, évêque de Sénez, le 20 septembre 1727. On peut consulter sur cette question l'*Histoire du concile d'Embrun*, publiée en 1728 et composée par un défenseur de Soanen, et le *Journal du même concile* publié en 1727 par un partisan de Tencin.

Époque de l'entrée des domestiques des princes du sang dans le carrosse du roi. — Suite de cette usurpation. — Autre entreprise. — Autre nouveauté. — Grand dégoût au duc de Bouillon. — Le corps de M. le Prince conduit à Valery par M. de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, et reçu par l'archevêque de Sens, en présence de M. le Duc et de ses seuls domestiques. — Service à Notre-Dame en présence des cours supérieures. — Ducs parents invités. — Cardinal de Noailles, officiant, se retire à la sacristie après l'évangile, parce que la parole fut adressée à M. le Duc à l'oraison funèbre. — Méchanceté atroce de M. le Duc sur moi absent. — Le roi ni les fils de France ne visitent Mme la princesse de Conti ni Mme la Princesse qu'à Versailles. — Progression des biens de la maison de Condé. — M. le Duc ne change point de nom.

M. le Prince, qui depuis plus de deux ans ne paroissoit plus à la cour, mourut à Paris un peu après minuit, la nuit du dimanche de Pâques au lundi, dernier mars et 1er avril, en sa soixante-sixième année.

C'étoit un petit homme très-mince et très-maigre, dont le visage d'assez petite mine ne laissoit pas d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux, et un composé des plus rares qui se soit guère rencontré. Personne n'a eu plus d'esprit et de toutes sortes d'esprit, ni rarement tant de savoir en presque tous les genres, et pour la plupart à fond, jusqu'aux arts et aux mécaniques, avec un goût exquis et universel. Jamais encore une valeur plus franche et plus naturelle, ni une plus grande envie de faire; et quand il vouloit plaire, jamais tant de discernement, de grâces, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché coulant comme de source. Personne aussi n'a jamais porté si loin l'invention, l'exécution, l'industrie, les agréments ni la magnificence des fêtes, dont il savoit surprendre et enchanter, et dans toutes les espèces imaginables.

Jamais aussi tant de talents inutiles, tant de génie sans usage, tant et si continuelle et si vive imagination, uniquement propre à être son bourreau et le fléau des autres; jamais tant d'épines et de danger dans le commerce, tant et de si sordide avarice, et de ménages bas et honteux, d'injustices, de rapines, de violences; jamais encore tant de hauteur, de prétentions sourdes, nouvelles, adroitement conduites, de subtilités d'usages, d'artifices à les introduire imperceptiblement, puis de s'en avantager, d'entreprises hardies et inouïes, de conquêtes à force ouverte; jamais en même temps une si vile bassesse, bassesse sans mesure aux plus petits besoins, ou possibilité d'en avoir; de là cette cour rampante aux gens de robe et des finances, aux commis et aux valets principaux, cette attention servile aux ministres, ce raffinement abject de courtisan auprès du roi, de là encore ses hauts et bas continuels avec tout le reste. Fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître détestable, pernicieux voisin, sans amitié, sans amis, incapable d'en avoir, jaloux, soupçonneux, inquiet sans aucun relâche, plein de manéges et d'artifices à découvrir et à scruter tout, à quoi il étoit occupé sans cesse aidé d'une vivacité extrême et d'une pénétration surprenante, colère et d'un emportement à se porter aux derniers excès même sur des bagatelles, difficile en tout à l'excès, jamais d'accord avec lui-même, et

tenant tout chez lui dans le tremblement; à tout prendre, la fougue et l'avarice étoient ses maîtres qui le gourmandoient toujours. Avec cela un homme dont on avoit peine à se défendre quand il avoit entrepris d'obtenir par les grâces, le tour, la délicatesse de l'insinuation et de la flatterie, l'éloquence naturelle qu'il employoit, mais parfaitement ingrat des plus grands services, si la reconnoissance ne lui étoit utile à mieux.

On a vu (t. II, p. 150), sur Rose, ce qu'il savoit faire à ses voisins dont il vouloit les terres, et la gentillesse du tour des renards. L'étendue qu'il sut donner à Chantilly et à ses autres terres, par de semblables voies, est incroyable, aux dépens de gens qui n'avoient ni l'audace de Rose ni sa familiarité avec le roi; et la tyrannie qu'il y exerçoit étoit affreuse. Il déroba pour rien, à force de caresses et de souplesses, la capitainerie de Senlis et de la forêt d'Hallastre, dans laquelle Chantilly est compris, à mon oncle et à la marquise de Saint-Simon, alors fort vieux, qui, en premières noces, étoit, comme je l'ai dit ailleurs, veuve de son grand-oncle, frère de la connétable de Montmorency, sa grand'-mère. Il leur fit accroire que le roi alloit supprimer ces capitaineries éloignées des maisons royales; qu'ils perdroient celle-là qui, entre ses mains, seroit conservée. Ils donnèrent dans le panneau et la lui cédèrent. Le roi n'avoit pas pensé à en supprimer pas une. M. le Prince leur fit une galanterie de deux cents pistoles et se moqua de leur crédulité; mais à la vérité, tant qu'ils vécurent, il les laissa, et même leurs gens, maîtres de la chasse, comme ils l'étoient auparavant. Dès qu'elle fut entre ses mains il ne cessa de l'étendre de ruse et de force, et de réduire au dernier esclavage tout ce qui y étoit compris, et ce fut un pays immense [1].

Il n'eut les entrées chez le roi, et encore non les plus grandes, qu'avec les survivances de sa charge et de son gouvernement pour son fils, en le mariant à la bâtarde du roi; et tandis que, à ce titre de gendre et de belle-fille, son fils et sa fille étoient, entre le souper du roi et son coucher, dans son cabinet avec lui, les autres légitimés et la famille royale, il dormoit le plus souvent sur un tabouret au coin de la porte, où je l'ai maintes fois vu ainsi attendant avec tous les courtisans que le roi vînt se déshabiller.

La duchesse du Maine le tenoit en respect; il courtisoit M. du Maine qui lui rendoit peu de devoirs, et qui le méprisoit. Mme la Duchesse le mettoit au désespoir, entre le courtisan et le père, sur lequel le courtisan l'emportoit presque toujours.

Sa fille mariée avoit doucement secoué le joug. Celles qui ne l'étoient pas le portoient dans toute sa pesanteur; elles regrettoient la condition des esclaves. Mlle de Condé en mourut, de l'esprit, de la vertu et du mérite de laquelle on disoit merveilles.

Mlle d'Enghien, laide jusqu'au dégoût, et qui n'avoit rien du mérite de Mlle de Condé, lorgna longtemps, faute de mieux, le mariage de

1. Passage supprimé dans les précédentes éditions depuis *Il leur fit accroire.*

M. de Vendôme, aux risques de sa santé et de bien d'autres considérations. M. et Mme du Maine, de pitié, et aussi par intérêt de bâtardise, se mirent en tête de le faire réussir. M. le Prince le regardoit avec indignation. Il sentoit la honte du double mariage de ses enfants avec ceux du roi, mais il en avoit tiré les avantages. Celui-ci ne l'approchoit point du roi, et ne pouvoit lui rien produire d'agréable. Il n'osoit aussi le dédaigner à titre de bâtardise, beaucoup moins résister au roi, si, poussé par M. du Maine, il se le mettoit en gré, tellement qu'il prit le parti de la fuite, et de faire le malade près de quinze mois avant qu'il le devînt de la maladie dont il mourut, et ne remit jamais depuis les pieds à la cour, faisant toujours semblant d'y vouloir aller, pour s'y faire attendre, et cependant gagner du temps, et n'être pas pressé.

M. le prince de Conti, qui lui rendoit bien plus de devoirs que M. le Duc, et dont l'esprit étoit si aimable, réussissoit auprès de lui mieux que nul autre, mais il n'y réussissoit pas toujours. Pour M. le Duc ce n'étoit que bienséance. Ils se craignoient tous deux : le fils, un père fort difficile et plein d'humeur et de caprices; le père, un gendre du roi; mais souvent le pied ne laissoit pas de glisser au père, et ses sorties sur son fils étoient furieuses.

Mme la Princesse étoit sa continuelle victime. Elle etoit également laide, vertueuse et sotte; elle étoit un peu bossue, et avec cela un gousset fin qui se faisoit suivre à la piste, même de loin. Toutes ces choses n'empêchèrent pas M. le Prince d'en être jaloux jusqu'à la fureur, et jusqu'à sa mort. La piété, l'attention infatigable de Mme la Princesse, sa douceur, sa soumission de novice, ne la purent garantir ni des injures fréquentes ni des coups de pied et de poing qui n'étoient pas rares Elle n'étoit pas maîtresse des plus petites choses; elle n'en osoit demander ni proposer aucune. Il la faisoit partir à l'instant que la fantaisie lui en prenoit pour aller d'un lieu à un autre. Souvent montée en carrosse, il l'en faisoit descendre, ou revenir du bout de la rue, puis recommençoit l'après-dînée ou le lendemain. Cela dura une fois quinze jours de suite pour un voyage de Fontainebleau. D'autres fois, il l'envoyoit chercher à l'église, lui faisoit quitter la grand'messe, et quelquefois la mandoit au moment qu'elle alloit communier; et il falloit revenir à l'instant, et remettre sa communion à une autre fois. Ce n'étoit pas qu'il eût besoin d'elle, ni qu'elle osât faire la moindre démarche, ni celle-là même sans sa permission; mais les fantaisies étoient continuelles.

Lui-même étoit toujours incertain. Il avoit tous les jours quatre dîners prêts : un à Paris, un à Écouen, un à Chantilly, un où la cour étoit. Mais la dépense n'en étoit pas forte : c'étoit un potage, et la moitié d'une poule rôtie sur une croûte de pain, dont l'autre moitié servoit pour le lendemain.

Il travailloit tout le jour à ses affaires, et couroit Paris pour la plus petite. Sa maxime étoit de prêter et d'emprunter tant qu'il pouvoit aux gens du parlement pour les intéresser eux-mêmes dans ses affaires, et avoir occasion de se les dévouer par ses procédés avec eux; aussi étoit-il bien rare qu'il ne réussît dans toutes celles qu'il entreprenoit, pour lesquelles il n'oublioit ni soins ni sollicitations.

Toujours enfermé chez lui, et presque point visible à la cour comme ailleurs, hors les temps de voir le roi ou les ministres, s'il avoit à parler à ceux-ci, qu'il désespéroit alors par ses visites allongées et redoublées Il ne donnoit presque jamais à manger et ne recevoit personne à Chantilly, où son domestique et quelques jésuites savants lui tenoient compagnie, très rarement d'autres gens; mais quand il faisoit tant que d'y en convier, il étoit charmant. Personne au monde n'a jamais si parfaitement fait les honneurs de chez soi; jusqu'au moindre particulier ne pouvoit être si attentif. Aussi cette contrainte, qui pourtant ne paroissoit point, car toute sa politesse et ses soins avoient un air d'aisance et de liberté merveilleuse, faisoit qu'il n'y vouloit personne.

Chantilly étoit ses délices. Il s'y promenoit toujours suivi de plusieurs secrétaires avec leur écritoire et du papier, qui écrivoient à mesure ce qui lui passoit par l'esprit pour raccommoder et embellir. Il y dépensa des sommes prodigieuses, mais qui ont été des bagatelles en comparaison des trésors que son petit-fils y a enterrés et [des] merveilles qu'il y a faites.

Il s'amusoit assez aux ouvrages d'esprit et de science, il en lisoit volontiers et en savoit juger avec beaucoup de goût, de profondeur et de discernement. Il se divertissoit aussi quelquefois à des choses d'arts et de mécaniques auxquelles il se connoissoit très-bien.

Autrefois il avoit été amoureux de plusieurs dames de la cour, alors rien ne lui coûtoit. C'étoit les grâces, la magnificence, la galanterie même, un Jupiter transformé en pluie d'or. Tantôt il se travestissoit en laquais, une autre fois en revendeuse à la toilette, tantôt d'une autre façon. C'étoit l'homme du monde le plus ingénieux. Il donna une fois une fête au roi, qu'il cabala pour se la faire demander, uniquement pour retarder un voyage en Italie d'une grande dame qu'il aimoit et avec laquelle il étoit bien, et dont il amusa le mari à faire les vers. Il perça tout un côté d'une rue près de Saint-Sulpice par les maisons, l'une dans l'autre, qu'il loua toutes et les meubla pour cacher ses rendez-vous.

Jaloux aussi et cruellement de ses maîtresses, il eut entre autres la marquise de Richelieu, que je nomme parce qu'elle ne vaut pas la peine d'être tue. Il en étoit éperdument amoureux, et dépensoit des millions pour elle et pour être instruit de ses déportements. Il sut que le comte de Roucy partageoit ses faveurs (et c'est elle à qui ce spirituel comte proposoit bien sérieusement de faire mettre du fumier à sa porte pour la garantir du bruit des cloches dont elle se plaignoit). M. le Prince reprocha le comte de Roucy à la marquise de Richelieu qui s'en défendit fort. Cela dura quelque temps. Enfin, M. le Prince, outré d'amour, d'avis certains et de dépit, redoubla ses reproches, et les prouva si bien qu'elle se trouva prise. La frayeur de perdre un amant si riche et si prodigue lui fournit sur-le-champ un excellent moyen de lui mettre l'esprit en repos. Elle lui proposa de donner, de concert avec lui, un rendez-vous chez elle au comte de Roucy, où M. le Prince auroit des gens apostés pour s'en défaire. Au lieu du succès qu'elle se promettoit d'une proposition si humaine et si ingénieuse, M. le Prince en fut telle-

ment saisi d'horreur qu'il en avertit le comte de Roucy, et ne la revit de sa vie.

Ce qui ne se peut comprendre, c'est qu'avec tant d'esprit, d'activité, de pénétration, de valeur et d'envie de faire et d'être, un aussi grand homme à la guerre que l'étoit M. son père, n'ait jamais pu lui faire comprendre les premiers éléments de ce grand art. Il en fit longtemps son étude et son application principale; le fils y répondit par la sienne, sans que jamais il ait pu acquérir la moindre aptitude à aucune des parties de la guerre, sur laquelle M. son père ne lui cachoit rien, et lui expliquoit tout à la tête des armées. Il l'y eut toujours avec lui, voulut essayer de le mettre en chef, y demeurant néanmoins pour lui servir de conseil, quelquefois dans les places voisines, et à portée, avec la permission du roi, sous prétexte de ses infirmités. Cette manière de l'instruire ne lui réussit pas mieux que les autres. Il désespéra d'un fils doué pourtant de si grands talents, et il cessa enfin d'y travailler, avec toute la douleur qu'il est aisé d'imaginer. Il le connoissoit et le connut de plus en plus; mais la sagesse contint le père, et le fils étoit en respect devant cet éclat de gloire qui environnoit le grand Condé.

Les quinze ou vingt dernières années de la vie de celui dont on parle ici furent accusées de quelque chose de plus que d'emportement et de vivacité. On crut y remarquer des égarements, qui ne demeurèrent pas tous renfermés dans sa maison. Entrant un matin chez la maréchale de Noailles, dans son appartement de quartier, qui me l'a conté, comme on faisoit son lit et qu'il n'y avoit plus que la courte-pointe à y mettre, il s'arrêta un moment à la porte, où s'écriant avec transport : « Ah! le bon lit, le bon lit! » prit sa course, sauta dessus, se roula dessus sept ou huit tours en tous les sens, puis descendit et fit excuse à la maréchale, et lui dit que son lit étoit si propre et si bien fait, qu'il n'y avoit pas moyen de s'en empêcher, et cela sans qu'il y eût jamais rien eu entre eux, et dans un âge où la maréchale, qui avoit toute sa vie été hors de soupçon, n'en pouvoit laisser naître aucun. Ses gens demeurèrent stupéfaits, et elle bien autant qu'eux. Elle en sortit adroitement par un grand éclat de rire et par plaisanter.

On disoit tout bas qu'il y avoit des temps où tantôt il se croyoit chien, tantôt quelque autre bête dont alors il imitoit les façons; et j'ai vu des gens très-dignes de foi qui m'ont assuré l'avoir vu au coucher du roi pendant le prier-Dieu, et lui cependant près du fauteuil, jeter la tête en l'air subitement plusieurs fois de suite, et ouvrir la bouche toute grande comme un chien qui aboie, mais sans faire de bruit. Il est certain qu'on étoit des temps considérables sans le voir, même ses plus familiers domestiques, hors un seul vieux valet de chambre qui avoit pris empire sur lui, et qui ne s'en contraignoit pas.

Dans les derniers temps de sa vie, et même la dernière année, il n'entra et ne sortit rien de son corps qu'il ne le vît peser lui-même, et qu'il n'en écrivît la balance, d'où il résultoit des dissertations qui désoloient ses médecins.

La fièvre et la goutte l'attaquèrent à reprises. Il augmenta son mal par son régime trop austère, par une solitude où il ne vouloit voir per-

sonne, même le plus souvent de sa plus intime famille, par une inquiétude et des précisions qui le jetèrent dans des transports de fureur.

Finot, son médecin, et le nôtre de tout temps et de plus notre ami, ne savoit que devenir avec lui. Ce qui l'embarrassa le plus, à ce qu'il nous a conté plus d'une fois, fut que M. le Prince ne voulut plus rien prendre, dit qu'il étoit mort, et pour toute raison que les morts ne mangeoient point. Si falloit-il pourtant qu'il prît quelque nourriture ou qu'il mourût véritablement. Jamais on ne put lui persuader qu'il vivoit, et que, par conséquent, il falloit qu'il mangeât. Enfin, Finot et un autre médecin qui le voyoit le plus ordinairement avec lui, s'avisèrent de convenir qu'il étoit mort, mais de lui soutenir qu'il y avoit des morts qui mangeoient. Ils offrirent de lui en produire, et en effet ils lui amenèrent quelques gens sûrs et bien recordés qu'il ne connoissoit point et qui firent les morts tout comme lui, mais qui mangeoient. Cette adresse le détermina, mais il ne vouloit manger qu'avec eux et avec Finot. Moyennant cela, il mangea très-bien, et cette fantaisie dura assez longtemps, dont l'assiduité désespéroit Finot, qui toutefois mouroit de rire en nous racontant ce qui se passoit, et les propos de l'autre monde qui se tenoient à ces repas. Il vécut encore longtemps après.

Sa maladie augmentant, Mme la Princesse se hasarda de lui demander s'il ne vouloit point penser à sa conscience et voir quelqu'un; il se divertit assez longtemps à la rebuter. Il y avoit déjà quelques mois qu'il voyoit le P. de La Tour en cachette, le même général de l'Oratoire qui avoit assisté Mlle de Condé et M. le prince de Conti. Il avoit envoyé proposer à ce père de le venir voir en bonne fortune, la nuit et travesti. Le messager fut un sous-secrétaire, confident unique de ce secret. Le P. de La Tour, surpris au dernier point d'une proposition si sauvage, répondit que le respect qu'il devoit à M. le Prince l'engageroit à le voir avec toutes les précautions qu'il voudroit lui imposer, mais que, quelque justice qu'il eût droit d'attendre de sa maison, il ne pouvoit dans son état et dans sa place consentir à se travestir, ni à quitter le frère qui l'accompagnoit toujours, mais qu'avec son habit et ce frère tout lui seroit bon, pourvu encore qu'il rentrât à l'Oratoire avant qu'on y fût retiré. M. le Prince passa ses conditions. Quand il le vouloit voir, ce sous-secrétaire alloit à l'Oratoire, s'y mettoit dans un carrosse de remise avec le général et son compagnon, les menoit à une petite porte ronde d'une maison qui répondoit à l'hôtel de Condé, et par de longs et d'obscurs détours, souvent la lanterne à la main et une clef dans une autre, qui ouvroit et fermoit sur eux un grand nombre de portes, le conduisoit jusque dans la chambre de M. le Prince. Là, tête à tête avec lui, [le P. de La Tour] quelquefois le confessoit, le plus souvent l'entretenoit. Quand M. le Prince en avoit pris sa suffisance ou que l'heure pressoit, car il le retenoit souvent longtemps, le même homme rentroit dans la chambre, et le remenoit par les mêmes détours jusqu'au carrosse où le frère les attendoit, et de là à l'Oratoire de Saint-Honoré. C'est le P. de La Tour qui me l'a conté depuis, et la surprise et la joie de Mme la Princesse, quand M. le Prince lui apprit enfin qu'il le voyoit ainsi depuis quelques mois. Alors il n'y eut plus de mystère; le P. de La

Tour fut mandé à découvert, et se rendit assidu pendant le peu de semaines que M. le Prince vécut depuis.

Les jésuites y furent cruellement trompés. Ils se croyoient en possession bien assurée d'un prince élevé chez eux, qui leur avoit donné son fils unique dans leur collége, qui n'avoit qu'eux à Chantilly et toujours pour compagnie, qui vivoit avec eux en entière familiarité. Leur P. Lucas, homme dur, rude, grossier, quoique souvent supérieur dans leurs maisons, étoit son confesseur en titre, qui véritablement ne l'occupoit guère, mais qu'il envoya chercher dans une chaise de poste, jusqu'à Rouen, tous les ans, à Pâques, où il étoit recteur. Ce père y apprit son extrémité, arriva là-dessus par les voitures publiques, et ne put ni le voir ni se faire payer son voyage. L'affront leur parut sanglant. M. le Prince pratiqua ainsi ce que j'ai rapporté que le premier président Harlay dit un jour aux jésuites et aux pères de l'Oratoire en face, qui étoient ensemble chez lui pour une affaire, en les reconduisant devant tout le monde : « Qu'il est bon, » se tournant aux jésuites, « de vivre avec vous, mes pères ! » et tout de suite se tournant aux pères de l'Oratoire : « et de mourir avec vous, mes pères ! »

Cependant la maladie augmenta rapidement et devint extrême. Les médecins le trouvèrent si mal la nuit de Pâques qu'ils lui proposèrent les sacrements pour le lendemain. Il disputa contre eux, puis leur dit qu'il les vouloit donc recevoir tout à l'heure, que ce seroit chose faite, et qui le délivreroit du spectacle qu'il craignoit. A leur tour, les médecins disputèrent sur l'heure indue, et que rien ne pressoit si fort. A la fin, de peur de l'aigrir, ils consentirent. On envoya à l'Oratoire et à la paroisse, et il reçut ainsi brusquement les derniers sacrements. Fort peu après, il appela M. le Duc qui pleuroit, régla tout avec lui et avec Mme la Princesse, la congédia avec des marques d'estime et d'amitié, et lui dit où étoit son testament. Il retint M. le Duc, avec qui il ne s'entretint plus que des honneurs qu'il vouloit à ses obsèques, des choses omises à celles de M. son père qu'il ne falloit pas oublier aux siennes, et même y prendre bien garde ; répéta plusieurs fois qu'il ne craignoit point la mort, parce qu'il avoit pratiqué la maxime de M. son père : que pour n'appréhender point les périls de près, il falloit s'y accoutumer de loin ; consola son fils, ensuite l'entretint des beautés de Chantilly, des augmentations qu'il y avoit projetées, des bâtiments qu'il y avoit commencés exprès pour obliger à les achever après lui, d'une grande somme d'argent comptant destinée à ces dépenses et du lieu où elle étoit, et persévéra dans ces sortes d'entretiens jusqu'à ce que la tête vînt à se brouiller. Le P. de La Tour et Finot étoient cependant retirés à un coin de la chambre, de qui j'ai appris ce détail. Ce prince laissa une grande idée de sa fermeté, et une bien triste de l'emploi de ses dernières heures.

Finissons par un trait de Verrillon, que tout le monde a tant connu, et qui étoit demeuré avec lui après avoir été à M. son père sur un pied d'estime et de considération. Pressé un jour à Chantilly d'acheter une maison qui en étoit fort proche : « Tant que j'aurai l'honneur de vos bonnes grâces, dit-il à M. le Prince, je ne saurois être trop près de

vous : ainsi je préfère ma chambre ici à un petit château au voisinage; et si j'avois le malheur de les perdre, je ne saurois être trop loin de vous : ainsi la terre d'ici près m'est fort inutile. »

Qui que ce soit, ni domestiques, ni parents, ni autres ne regretta M. le Prince, que M. le Duc que le spectacle toucha un moment, et qui se trouva bien affranchi, et Mme la Princesse, qui eut honte de ses larmes jusqu'à en faire excuse dans son particulier. Quoique ses obsèques aient duré longtemps, achevons-les tout de suite pour n'avoir plus à y revenir : l'extrême singularité d'un homme si marqué m'a paru digne d'être rapportée; mais n'oublions pas la vengeance des jésuites qui fut le coup d'essai du P. Tellier.

Ils venoient de manquer Mme de Condé, tout nouvellement M. le prince de Conti; et M. le Prince, après avoir toujours été à eux lorsqu'il s'étoit confessé, leur échappoit à la mort. Ne pouvant se prendre aux princes ni aux princesses du sang, et toutefois voulant un éclat qui intimidât les familles, ils se ruèrent sur Mlle de Tours; c'étoit une demoiselle d'Auvergne sans aucun bien, qui avoit beaucoup de mérite, d'esprit et de piété. Elle avoit vécu chez Mme de Montgon jusqu'à sa mort, parce qu'elle étoit parente de son mari; elle s'y étoit fait connoître et considérer de beaucoup de dames de la cour; elle espéroit même obtenir de quoi vivre par Mme de Maintenon lorsqu'elle perdit Mme de Montgon. Elle fit alors pitié à tout le monde, on en parla à Mme la princesse de Conti, fille de M. le Prince, qui la retira auprès d'elle. Sa vertu la rendit suspecte aux jésuites, à qui l'hôtel de Conti l'étoit déjà de tout temps, à cause de l'ancien chrême du vieux hôtel de Conti, qui en effet s'étoit un peu communiqué à celui-ci, même à celui de la fille du roi. Mlle de Tours fut donc accusée d'avoir introduit le P. de La Tour auprès du prince de Conti, et ensuite par Mme la Princesse et Mme la princesse sa fille auprès de M. le Prince. Bien que justifiée avec chaleur par Mme la princesse de Conti sur ces deux points, rien ne la put garantir. Mme la princesse de Conti eut ordre précis de la mettre hors de chez elle. La pauvre fille, outre tout ce qu'elle y perdoit, ne savoit où se retirer. Pas un couvent dans Paris qui osât la recevoir, point d'amie qui crût s'y pouvoir commettre. La province, où et comment? Au bout de quelques jours les jésuites, impatients de la voir encore à l'hôtel de Conti, et plus encore du bruit que cette violence faisoit, eurent un ordre de la recevoir pour le couvent qu'elle choisiroit. Mme la princesse de Conti lui continua la pension qu'elle lui avoit donnée, et au bout de quelques années obtint la permission de la reprendre chez elle, où elle est demeurée jusqu'à sa mort. Outre qu'il n'y avoit aucun prétexte à ce traitement, les jésuites ne prirent seulement pas la peine d'en chercher, et voulurent que le crime imputé d'avoir introduit le P. de La Tour pour assister ces princes fût la matière connue et seule de la punition.

Dès que M. le Prince fut mort, Espinac, capitaine des gardes de M. le Duc comme gouverneur de Bourgogne, le fut dire au roi de sa part, qui le même jour envoya le duc de Tresmes faire compliment de sa part à la famille, sur ce que Villequier, depuis duc d'Aumont et premier gentilhomme de la chambre aussi, y avoit été envoyé à la mort de feu

M. le Prince, père de celui-ci. Le jeudi, 4 avril, M. le Duc vint à Versailles.

On se souviendra de la prétention nouvelle des princes du sang de s'égaler aux fils et petits-fils de France pour les visites en manteau long aux occasions de grands deuils de famille, et qu'à la mort de Mme d'Armagnac, l'année précédente, comme je l'ai rapporté alors, ils firent par les bâtards associés en tout à leur rang, que M. le Grand eût commandement du roi que ses enfants les visitassent en manteau long, ce qu'ils furent obligés de subir. M. le Grand n'échappa pour sa personne que parce que les maris veufs ne vont point que chez le roi. A la mort de M. le prince de Conti, M. le Duc prétendit la même chose, interprétant l'ordre du roi des deuils actifs et passifs; mais personne, ducs, princes ni autres, ne voulut prendre de manteau, et le roi, qui sentoit la nouveauté de la prétention, et qui ne voulut pourtant pas décider contre les princes du sang, les lassa sans rien ordonner, tellement que M. le Duc qui s'en aperçut déclara que M. le prince de Conti étoit incommodé et fort fatigué, Mme la princesse de Conti, trop affligée, Mlles ses filles trop assidûment auprès d'elle pour recevoir personne, et qu'ils ne verroient qui que ce soit.

Six semaines après la mort de M. le Prince, prévue et arrivée, il n'y eut pas lieu à tergiverser davantage. M. le Duc, arrivant à Versailles trois jours après, fit publier qu'ils recevroient le lendemain les visites, mais personne sans manteau; ce fut afficher en vain; il attendit tout le vendredi, ainsi que le prince de Conti et M. du Maine, chacun dans leur appartement, sans que personne s'y présentât, sinon deux ou trois hommes non titrés qui furent refusés, parce qu'ils étoient sans manteau. M. le Duc s'étoit trop commis pour reculer. Il fit par M. du Maine qui en partageoit l'honneur avec lui, que le roi envoyât sur la fin de cette journée M. le comte de Toulouse chez eux en grand manteau, après quoi il compta que cela iroit tout de suite, mais il fallut encore un ordre qui fut négocié le soir, et que le roi donna le lendemain à M. de Beauvilliers pour les ducs, et à M. le Grand pour les princes, ajoutant que M. le comte de Toulouse y ayant été en manteau, il n'y avoit plus de difficulté. La réponse étoit bien aisée, qui est le réciproque, mais les fils de France et M. le duc d'Orléans, qui y perdoient cette distinction d'avec les princes du sang, n'osant souffler de peur des bâtards, ducs et princes, n'eurent qu'à se taire.

Tous y allèrent donc le samedi après midi, mais tous comme de concert, hommes et femmes, d'une manière si indécente qu'elle tint fort de l'insulte. On affecta généralement des cravates de dentelles au lieu de rabats de deuil et des collerettes de même sous les mantes, et des rubans de couleur dans la tête; les hommes, des bas de couleur blancs ou rouges, peu même de bruns, des perruques nouées et poudrées blanc, et les deux sexes des gants blancs, et les dames bordés de couleur : en un mot, une franche mascarade. La manière d'entrer et de sortir fut tout aussi ridicule, à peine faisoit-on la révérence en entrant, on ne disoit mot, on se regardoit les uns les autres en riant; un moment après on sortoit; ducs et princes se laissoient conduire jusqu'à la galerie par les

princes du sang, sans leur dire une parole; leurs femmes de même par les princesses jusqu'à l'antichambre; souvent on jetoit son manteau avant qu'ils fussent hors de vue, et ces manteaux qu'on ne prenoit qu'en entrant, on les mettoit tout de travers; les princes du sang le sentirent vivement, mais, contents de leur victoire, n'osèrent rien dire en cette introduction; ils eurent même tant de peur qu'on ne s'excusât faute de manteaux qu'il y en avoit des piles à leur porte, qu'on présentoit et qu'on reprenoit avec toutes sortes de respect et sans rien demander. Personne n'y alla ensemble; en un mot on fit du pis qu'on put.

M. le duc d'Enghien étoit chez M. le Duc qui crut montrer par là un grand ménagement, pour ne pas faire aller chez lui à la ville. Les princes du sang étoient en grand manteau et en rabat, dans tout l'appareil lugubre, et les princesses du sang en mantes, tant que les visites durèrent.

Le dimanche suivant le roi les alla voir, et Mme la duchesse de Bourgogne ensuite, mais elle ne fut point chez les princes ni aucunes dames. M. la Duchesse, grosse de sept mois, reçut toutes ses visites au lit, ayant Mlles de Bourbon et de Charolois dans sa chambre, en mantes, qui faisoient les honneurs et qui ne reçurent point de visites chez elles.

M. le prince de Conti, sa queue portée par Pompadour et accompagné du duc de Tresmes comme duc, fut, le mardi 9 avril, donner l'eau bénite de la part du roi, dont la cérémonie fut pareille à celle de feu M. le prince de Conti que j'ai rapportée; il s'y vit deux nouvelles usurpations, dont la première se hasarda à celle de M. le prince de Conti et se confirma en celle-ci; c'est que La Noue, gouverneur de M. le duc d'Enghien, monta dans le carrosse du roi et s'y mit à la portière. En celle-ci, celui de M. le prince de Conti en fit autant. On a vu (t. I[er], p. 226) les différences des principaux domestiques des fils et petits-fils de France d'avec ceux des princes du sang bien expliquées et bien prouvées, et par faits, dont deux principales sont que ces derniers n'entrent point dans les carrosses et ne mangent point avec le roi, etc. Il en fut en cette occasion comme de la visite en manteau. L'association des bâtards aux mêmes distinctions, rangs et honneurs des princes du sang, empêcha les fils de France et M. le duc d'Orléans de se plaindre. Les bâtards qui eurent à Marly, à table et dans les carrosses leurs dames d'honneur, et à Marly chacun leurs principaux domestiques, sans que les princes du sang, même gendres et petits-fils, aient pu l'obtenir pour les leurs, ni Mme la Princesse et Mme la princesse de Conti sa fille pour leurs dames d'honneur, les bâtards, dis-je, n'osèrent rien dire en cette occasion, la première où jamais domestique de prince du sang, même chevalier de l'ordre, ait mis le pied dans les carrosses. Le roi, qui senti ce qu'il faisoit pour ses enfants à cet égard, ne voulut rien dire à chose faite, qui passa à la faveur de la jeunesse de ces princes qu'on ne pouvoit guère séparer de leur gouverneur. Mais cette entreprise qui ne fut pas répétée du vivant du roi, se déborda dans tous les excès, lorsque après lui M. le Duc fut le maître, d'où il résulta qu'il n'y eut plus de distinction, de bornes ni de mesures à manger avec le roi et à entrer

dans ses carrosses, une des grandes sources de la confusion d'aujourd'hui.

L'autre entreprise, toute neuve à cette eau bénite et qui n'avoit pas été à la précédente, ni à pas une, fut que le prince de Conti, au lieu de retourner dans le carrosse du roi reprendre le sien dans la cour des Tuileries, où il l'avoit quitté, se fit ramener dans le carrosse du roi de l'hôtel de Condé droit chez lui. C'est ainsi qu'à chaque occasion, entreprises nouvelles que le roi passoit par divers égards, tous réversibles à ses bâtards, sans que par cette même considération personne, à commencer par les fils de France, osât représenter son droit, son intérêt, l'usage continuel et la raison.

M. le Duc, piqué des manteaux contre les ducs, à qui il aima mieux s'en prendre, n'en pria aucun pour l'accompagner, comme ses parents à recevoir M. le prince de Conti à l'eau bénite; il invita les princes de Tarente et de Rohan, le comte de Roucy et Blansac son frère, et Lassai, gendre bâtard de M. le Prince, dont les quatre premiers ne furent pas contents. Apparemment que M. de Bouillon en avoit été informé d'avance, car il défendit au duc d'Albret, invité aussi, de s'y trouver, qui envoya s'excuser sur cette défense. M. le Duc le prit avec tant de hauteur qu'il obtint du roi un ordre à M. de Bouillon de lui aller faire excuse.

M. de Fréjus, aujourd'hui cardinal Fleury et maître du royaume, dit les oraisons à l'eau bénie, ce qui ne fut pas à M. le prince de Conti, parce qu'il n'étoit pas premier prince du sang.

Tout ce qui avoit été donner de l'eau bénite à M. le prince de Conti y fut aussi à M. le Prince, et de plus le nonce à la tête de tous les ambassadeurs, lesquels tous ensemble, et en manteaux longs, visitèrent M. le Duc et M. le duc d'Enghien qui se trouva avec lui. Ces princes se trouvèrent accompagnés de parents invités non ducs, comme à l'eau bénite.

Il en usa de même au transport du cœur fait par l'évêque de Fréjus aux jésuites de la rue Saint-Antoine, qui fut mis auprès de ceux des deux derniers princes de Condé. Il crut apparemment de sa grandeur d'y avoir des ducs et se ravisa. M. le Duc, qui alla l'y attendre, n'invita de parents pour s'y trouver sans les y mener que les ducs de Ventadour, de La Trémoïlle et de Luxembourg; il n'y eut rien de rangé aux jésuites, et M. le Duc y évita tout lieu de préséance, parce qu'il y invita aussi le prince Charles, fils de M. le Grand, le prince de Montbazon, le prince de Rohan, les comtes de Roucy et de Blansac avec Lassai.

Ainsi la mort de M. le Prince est la première époque de l'invitation des princes étrangers comme parents, avec des ducs qui, parents aussi, l'avoient toujours été et jamais ces princes. Comme ce n'est pas le roi qui nomme cet accompagnement, les ducs furent peu touchés d'une préférence et d'une concurrence insipide qui ne touche en rien leur naissance ni leur rang.

Le corps fut porté de l'hôtel de Condé droit à Valery, terre et sépulture des derniers princes de Condé, auprès de Fontainebleau, en grande pompe, où l'évêque de Fréjus le présenta à l'archevêque de Sens, dic-

césain. Il ne s'y trouva que M. le Duc avec M. le duc d'Enghien et leurs domestiques.

Qui eût dit alors à ces princes que M. le duc d'Enghien seroit un jour premier ministre les auroit bien surpris; qui les auroit assurés qu'il en seroit uniquement redevable à ce même évêque de Fréjus les auroit étonnés bien davantage; qui leur auroit prédit qu'il seroit chassé, exilé et demeureroit le reste de sa vie écarté par ce même évêque, qui prendroit sa place et la tiendroit avec toute-puissance, tout autrement que lui, et que tout cela se feroit sans le plus léger obstacle, je pense qu'à la fin ils se seroient moqués du prophète.

Tout se termina par un superbe service à Notre-Dame aux dépens du roi, en présence des cours supérieures, comme premier prince du sang. Le cardinal de Noailles y officia, et le P. Gaillard, jésuite, fit l'oraison funèbre, qui fut très-mauvaise à ce que tout le monde trouva; il y eut dispute à qui, du cardinal officiant ou de M. le Duc, il adresseroit la parole. A la fin le roi décida que ce seroit à M. le Duc, mais qu'aussitôt après l'évangile, le cardinal se retireroit à la sacristie comme pour se reposer et ne reviendroit que l'oraison funèbre achevée; les stalles de Notre-Dame firent qu'il ne s'agit de fauteuils pour personne. M. le Duc envoya un gentilhomme en manteau long inviter parents et qui il lui plut. Plusieurs ducs le furent.

Je le fus aussi : j'étois à la Ferté. M. le chancelier m'avoit forcé, moins par raison que par me le demander comme une marque d'amitié, d'aller chez M. le Duc et Mme la Duchesse à la mort de M. le prince de Conti : ainsi, en mon absence, Mme de Saint-Simon fit sa visite à Mme la Duchesse, qui se surpassa à la bien recevoir et les excuses de mon absence tant pour elle que pour M. le Duc. J'étois à la Ferté à la mort de M. le Prince; je me doutai bien qu'elle causeroit des prétentions et du bruit, et je m'en tins éloigné chez moi jusqu'à ce que tout fût fini, et même qu'on n'en parlât plus pour n'être mêlé en rien. Ces précautions me furent inutiles. J'appris à mon retour que M. le Duc, parlant au roi sur les manteaux, avoit eu la bonté de lui dire que c'étoit dommage de mon absence, et que j'en ferois de bonnes là-dessus, si j'étois à la cour, à quoi je sus aussi que le roi n'avoit rien répondu. La vérité est que j'en dis mon avis au chancelier sur la visite qu'il m'avoit forcé de faire, et du los que j'en recevois. Je m'en dépiquai tôt après. Mme la Duchesse accoucha de M. le comte de Clermont. Je ne fus ni chez M. le Duc ni chez elle, Mme de Saint-Simon non plus, et je ne me contraignis pas de dire que je ne le verrois de ma vie. En effet, je l'ai tenu très-hautement.

Le roi ne voulut point aller à Paris, ni que les fils de France y fussent voir Mme la princesse de Conti, ni Mme la Princesse. M. le Duc y fit tous ses efforts et y échoua. Le roi tint ferme, tellement qu'il fallut enfin qu'elles vinssent à Versailles, où le roi les visita. Cette différence de Paris à Versailles fut nouvelle pour les princes du sang, et les mortifia beaucoup. Autrefois elle n'étoit pas même pour les duchesses, que la reine, femme du roi, y alloit voir de Saint-Germain à toutes les occasions jusqu'à la mort du duc de Lesdiguières que la reine cessa d'aller,

et peu à peu les filles de France à son exemple, comme je l'ai expliqué.

Le testament de M. le Prince brouilla son fils avec ses filles, et eut de grandes suites qui se verront en leur temps. M. son grand-père n'avoit en tout de bien que douze mille livres de rente, lorsqu'il épousa la fille du dernier connétable de Montmorency. Il sut en amasser et profiter lestement de l'immense confiscation des biens du dernier duc de Montmorency, exécuté à Toulouse en 1632. M. le Prince, son fils, et père de celui dont nous parlons, ne gâta pas ses affaires, malgré les dépenses des troubles qu'il excita, et de sa longue retraite en Flandre, et il recueillit toute la riche succession de la maison de Maillé, par la mort sans alliance du duc de Brézé son beau-frère, amiral de France sous un autre nom [1], tué devant Orbitelle, en 1646, à vingt-sept ans. M. le Prince, son fils, avoit épousé une des plus riches héritières de l'Europe, et avoit passé à s'enrichir toute sa vie qu'on vient de voir finir. Outre les pierreries et les meubles dont il laissa pour plusieurs millions, les augmentations infinies de l'hôtel de Condé et de Chantilly, il jouissoit avec Mme la Princesse de un million huit cent mille livres de rentes, y compris sa pension de cent cinquante mille livres de premier prince du sang, sa charge de grand maître et son gouvernement. M. le Duc, son fils, n'eut le temps de gâter ni d'augmenter.

M. le Duc, que nous avons vu premier ministre, puis remercié, et comme retiré à Chantilly, où il est mort, et qui n'a rien eu de ses deux femmes, a laissé deux millions quatre cent mille livres de rente, sans le portefeuille qui est demeuré ignoré et un amas prodigieux de raretés de toute espèce, avec une très-grande augmentation de pierreries; sa dépense a été toujours plus que royale en tout genre, en maison, en chasses, en table, en monde à Chantilly, en meubles somptueux, en bâtiments et en ajustements immenses. Il n'avoit pas plus du roi que M. son grand-père : il avoit fallu prendre sur son bien les reprises et le douaire de Mme sa mère qui le survit encore, et les dots et partages de Mme la princesse de Conti, de Mme du Maine et de Mme de Vendôme ses tantes, de Mme la princesse de Conti, de Mmes de Saint-Antoine et de Beaumont, de Mlles de Charolois et de Clermont et de Sens ses sœurs, et de MM. les comtes de Charolois et de Clermont ses frères. Il avoit dix-huit ans à la mort de M. son père, trente et un lorsqu'il fut premier ministre; il ne l'a pas été tout à fait deux ans et demi, et il est mort à Chantilly, son continuel séjour depuis, le 27 janvier 1740, à quarante-huit ans. Il n'a rien conservé, en se retirant à Chantilly, de ce qu'il avoit eu comme premier ministre, ni des choses y jointes, qui passèrent en même temps à M. de Fréjus; d'où on peut juger quels biens il a amassés.

M. le Prince fut le dernier de cette branche qui ait porté ce nom; il n'étoit premier prince du sang que de grâce, comme je l'ai dit lors de

1. Armand, duc de Brézé-Fronsac, fut amiral de France sous le titre de *surintendant général de la navigation*, après la mort de son oncle le cardinal de Richelieu.

la mort de Monsieur. M. le Duc conserva ce nom, et ne prit point celui de M. son père; le roi le régla ainsi. A cette occasion il n'est peut-être pas mal à propos de dire un mot de curiosité sur les noms singuliers de M. le Prince, M. le Duc et M. le comte, même de Monseigneur, Monsieur, Mademoiselle.

CHAPITRE XXXI.

Digression sur les noms singuliers, leur origine, etc. : M. le Prince, M. le Comte, M. le Duc. — Succession dernière du comté de Soissons. — Comte de Toulouse. — Extinction du nom tout court de M. le Prince. — Chimère avortée d'arrière-petit-fils de France. — Extinction du nom de M. le Duc tout court. — Enfants d'Henri II. — Monsieur. — Filles de France de tout temps tout court Madame, et pourquoi. — Mademoiselle. — Brevet accordé à Mlle de Charolois pour être appelée tout court Mademoiselle. — Monseigneur. — Adroit et insensible établissement de l'usage de dire Monseigneur aux princes du sang et bâtards, puis de ne plus dire autrement parlant à eux. — M. de Vendôme se fait appeler Monseigneur à l'armée, et le maréchal de Montrevel en Guyenne. — Altesse simple, sérénissime.

Jamais on n'avoit ouï parler d'aucun de ces noms avant que les menées de la maison de Lorraine contre le sang royal eussent fait prendre les armes aux huguenots. Le prince de Condé, frère du roi de Navarre, et oncle paternel d'Henri IV, se fit leur chef. Il étoit le seul du sang royal dans ce parti, qui s'accoutuma, en parlant de lui, à ne le nommer que M. le Prince : il étoit comme le leur; aucun du parti n'approchoit de lui en naissance ni en autorité; son nom étoit leur honneur, leur grandeur et en partie leur force. Cet usage prévalut et si bien, tant une fois établis ils ont de force sur la multitude, qu'après la bataille de Jarnac où ce prince mourut (1569), son fils, succédant au nom de prince de Condé, ne fut appelé dans le parti que M. le Prince, quoiqu'il ne pût passer alors pour le chef du parti. Le roi de Navarre, frère aîné du premier prince de Condé, étoit mort (1562, 1er novembre) des blessures qu'il avoit reçues devant Rouen. Jeanne d'Albret, princesse de Béarn et reine titulaire et héritière de Navarre, étoit huguenote : elle avoit élevé le prince de Béarn, son fils, qui fut depuis notre Henri IV, dans cette religion. Il avoit un peu plus de quinze ans à la mort du prince de Condé son oncle, et un an moins que le prince de Condé, son cousin germain. Celui-ci ne pouvoit lui rien disputer; aussi n'y songea-t-il pas, et le prince de Béarn, titre qu'il porta tant que la reine sa mère vécut, fut unanimement déclaré, proclamé et reconnu chef du parti huguenot, tandis que, par le jeune âge de ces deux princes, l'amiral de Coligny l'étoit en effet; néanmoins le prince de Navarre porta toujours ce nom dans le parti huguenot, tandis que le prince de Condé, son cousin, y fut toujours constamment appelé tout court M. le Prince. Le commerce que les guerres civiles ne détruisent jamais dans les différents partis, et celui que les divers intervalles de guerre y multiplièrent sous le nom de paix, introduisit dans le parti catholique l'habitude de l'autre sur ce nom de

M. le Prince tout court, en parlant du prince de Condé, qui s'établit ainsi par toute la France et jusqu'à Paris et à la cour.

Ce second prince de Condé mourut à Saint-Jean d'Angély, 5 mars 1588, à trente-six ans, et laissa un fils posthume, qui fut le troisième prince de Condé, père du héros et grand-père de celui dont on vient de rapporter la mort. Avec le nom de son père, il hérita de l'habitude générale, et fut comme lui appelé M. le Prince tout court. Henri IV, étant monté sur le trône, le voulut dérober aux huguenots, qui n'avoient que lui de prince du sang, mais en trop bas âge pour être leur chef que de nom. Il étoit premier prince du sang, fils du cousin germain d'Henri IV, et personne alors entre la couronne et lui. Henri IV le fit venir à Saint-Germain, et prit grand soin de son éducation : il n'avoit alors que huit ans, et c'étoit à la fin de 1595. Arrivé dans cet usage, qui avoit si généralement prévalu d'être appelé tout court M. le Prince, et n'ayant au-dessus de lui que le roi, ce même usage se continua qui a duré toute sa vie, et qui a passé à son fils, et de celui-là à son petit-fils.

Le comte de Soissons étoit son oncle paternel, fils du second mariage du premier prince de Condé avec une Longueville, qui fut toujours du parti catholique. L'émulation qui ne se trouve que trop souvent dans les cadets d'une autre mère et dans les principaux des partis différents, piqua ce prince de voir son aîné M. le Prince tout court, et le porta à imaginer sur cet exemple à se donner aussi un nom singulier. Il se fit donc appeler M. le Comte tout court par ses domestiques, puis par ses créatures, par ses amis, enfin par la maison de Longueville et par ses parents. Rien n'égale la promptitude et la facilité des François à suivre les modes, et à se soumettre aux prétentions. Sur l'exemple de ceux qui prirent cet usage, et la connoissance que M. le comte de Soissons y étoit attaché, il prévalut bientôt partout. Comme il ne donnoit ni rang ni avantage réel à ce prince, le roi laissa dire et faire, en sorte que non-seulement le comte de Soissons resta toute sa vie M. le Comte tout court, mais que cette dénomination passa après lui à M. son fils qui l'a conservée toute sa vie. Nul autre prince du sang ne portoit alors le titre de comte.

M. le Prince, quelque ennemis que le comte de Soissons et lui fussent, n'eut garde de trouver mauvaise une distinction mise à la mode pour un cadet de sa maison; mais elle lui donna l'idée de multiplier la sienne, et de faire appeler le duc d'Enghien, son fils aîné, M. le Duc tout court. Il y réussit avec la même facilité que son oncle avoit rencontrée à se faire appeler tout court M. le Comte, et ce nom tout court de M. le Duc a passé depuis comme de droit acquis aux fils aînés des deux derniers princes de Condé, en sorte qu'il y en eut quatre de suite appelés M. le Prince, quatre M. le Duc, et deux M. le Comte, parce que la branche de Soissons a fini au second, tué sans alliance à la bataille de Sedan ou de la Marfée, 6 juillet 1641, à quarante-deux ans.

Ce prince n'avoit point de frère et avoit eu quatre sœurs. Deux étoient mortes sans alliance, et l'aînée n'avoit laissé qu'une fille du duc de Longueville, qui épousa ensuite la fameuse sœur de M. le Prince le héros. Cette fille du premier lit fut la dernière duchesse de Nemours,

dont il a été parlé plus d'une fois ici, et qui eut tant de procès avec M. le prince de Conti. L'autre sœur, qui n'est morte qu'en 1692, à quatre-vingt-six ans, porta, entre autres biens, le comté de Soissons au prince Thomas, fils de Savoie, appelé le prince de Carignan, mort en 1656, dont elle eut entre autres deux fils, le fameux muet, père du prince de Carignan, mort depuis peu à Paris, mari de la bâtarde du premier roi de Sardaigne et de la comtesse de Verue; l'autre qui porta le nom de comte de Soissons, qui de la nièce du cardinal Mazarin laissa, entre autres enfants, un autre comte de Soissons, mort dans l'armée du roi des Romains devant Landau, et le fameux prince Eugène. Le feu roi, dans sa jeunesse et dans les premières années de son mariage, ne bougeoit de chez cette comtesse de Soissons, dont la faveur personnelle, jointe à la toute-puissance de son oncle, dominoit la cour et en distribuoit les agréments et fort souvent les grâces. Ce nom de comtesse de Soissons dans un éclat si grand lui fit imaginer d'abuser de la servitude françoise, et de s'adopter sur l'exemple des comtes de Soissons, princes du sang, le nom de Mme la Comtesse tout court, et à son mari celui de M. le Comte. Elle hasarda de se faire nommer ainsi par ses domestiques et ses familiers. La fleur de la cour, qui abondoit chez elle, n'eut pas plutôt aperçu cette ambition qu'elle s'y conforma. Le roi s'accoutuma à l'entendre sans le trouver mauvais, et cet usage s'introduisit. Son mari, de qui rien ne dépendoit, n'y parvint pas si généralement, et ne vécut pas assez pour le bien établir. Sa veuve étant tombée en disgrâce, l'usage s'interrompit : elle redevint Mme la comtesse de Soissons, mais, par habitude parmi beaucoup de gens, demeura Mme la Comtesse jusqu'à sa fuite hors du royaume, qu'elle ne put s'en faire suivre dans les pays étrangers. On voit ainsi jusqu'où et avec quelle facilité les abus s'introduisent et s'établissent en France.

Le feu roi avoit bien envie d'introduire l'usage d'appeler M. le comte de Toulouse M. le Comte tout court. Parlant de lui, il ne disoit jamais que le Comte, et toute la maison de ce fils naturel ne disoit jamais que M. le Comte tout court. Il y avoit néanmoins deux princes du sang qui portoient le nom de comte de Charolois et de comte de Clermont, mais qui ne pointèrent que sur la fin de son règne, et qui étoient fils de sa fille naturelle Mme la Duchesse, lesquels alors ni depuis n'ont pas songé à ce nom singulier. Je ne sais comment il est arrivé que le comte de Toulouse, M. le Comte tout court dans le désir et dans la bouche du roi et dans celle de toute la marine, n'a jamais pu l'être dans le public, excepté un très-petit nombre de bas courtisans, et qui encore n'osoient le hasarder hors de la présence du roi, ni comment ce monarque, si flatté, si redouté, dont les moindres désirs étoient adorés, et qui a conduit ses bâtards jusqu'à l'apothéose, n'a jamais pu venir à bout de ce qui tout de plain-pied avoit réussi à la nièce du cardinal Mazarin, femme d'un prince de la maison de Savoie, par le chausse-pied de la conformité du nom de comtesse de Soissons.

Les princes de Condé, pleinement possesseurs du nom héréditaire de M. le Prince, et pour leur fils aîné de celui de M. le Duc, commencèrent à prétendre cette distinction comme un droit de premier prince du sang.

Le roi et le monde le leur passa comme bien d'autres choses plus importantes, mais cela même les leur a fait perdre.

M. le duc d'Orléans, vraiment premier prince du sang, négligea cette qualité offusquée sous son rang si supérieur de petit-fils de France. On a vu en son lieu comment elle passa à M. le Prince, à la mort de Monsieur, qui dès auparavant, à la mort de M. son père, avoit pris le nom de M. le Prince tout court, par cette même raison que M. le duc d'Orléans méprisoit pour soi la qualité de premier prince du sang. M. le Prince fit en même temps passer à M. son fils le nom tout court de M. le Duc, qu'il portoit auparavant. A la mort de M. le Prince dernier, le roi, dans l'idée que ce nom singulier de M. le Prince avoit été porté par le premier prince du sang, et en dernier lieu par celui qu'il avoit fait tel sans l'être, ne voulut pas qu'il passât à M. son fils, à qui le nom de M. le Duc tout court qu'il portoit passa. M. le duc d'Orléans avoit dès ce temps-là un fils portant le nom de duc de Chartres, qu'il conserva.

Mme la duchesse d'Orléans avoit alors des chimères dans la tête, qu'elle n'a pu faire réussir comme on verra dans la suite. Non contente du moderne rang de petit-fils de France dont elle jouissoit par M. son mari, elle ne pouvoit souffrir que ses enfants ne fussent que princes du sang, et vouloit imaginer un entre-deux, avec un nom d'arrière-petit-fils de France; c'est en effet ce qui empêcha M. le duc de Chartres de s'appeler M. le Prince, et ce qui favorisa encore M. le duc d'Enghien, celui que nous avons vu si courtement premier ministre, à prendre à la mort de M. son père le nom qu'il avoit porté de M. le Duc tout court. Mais à la mort de celui-ci, en 1740, ce nom a péri avec lui, quoique M. le duc de Chartres, premier prince du sang, déterminé alors et rien plus, et portant le nom de duc d'Orléans depuis la mort de M. son père, eût un fils qu'il fit appeler duc de Chartres. Ainsi, soit que la maison de Condé n'ait osé hasarder le nom tout court de M. le Duc au fils enfant que le dernier M. le Duc a laissé, soit qu'elle se soit ménagé, durant son enfance, le temps d'essayer de lui faire ressusciter le nom tout court de M. le Prince, par l'habitude de la conformité de nom, sur l'exemple très-sauvage de la comtesse de Soissons dont je viens de parler, ils l'ont fait appeler le prince de Condé, sans que jusqu'à présent, dans l'hôtel de Condé même, on l'ait encore nommé M. le Prince tout court.

On ne peut disconvenir que les frères de Charles IX ne se trouvent quelquefois l'un après l'autre appelés M. le Duc tout court, quelquefois Monsieur tout court, dans les Mémoires de ces temps-là : Henri III étant duc d'Anjou presque jamais, et depuis qu'il fut roi, le duc d'Alençon un peu davantage. Jusqu'à eux on n'avoit jamais ouï parler de ces noms. Ils vinrent de leurs maisons, et ils y demeurèrent. Le gros du monde n'y prit point. Toutes les histoires et la plupart des Mémoires les nomment toujours ducs d'Anjou et d'Alençon; il ne paroît point qu'ils aient affecté ces noms particuliers; ainsi ce que j'ai dit du nom de M. le Duc sur les fils aînés des princes de Condé demeure certain, sans que ce peu qui s'est vu de ces fils de France y apporte de variation.

De cela même on doit comprendre que Gaston, frère de Louis XIII, est le premier fils de France qui ait été véritablement et continuellement

appelé tout court Monsieur, et qui l'ait affecté. Il est vrai que les histoires et les Mémoires de son temps l'appellent aussi duc d'Orléans, mais il n'est pas moins vrai qu'il y est très-ordinairement nommé aussi tout court Monsieur, et d'une fréquence suivie tout autrement que les fils de France dont on vient de parler. Il est certain de plus que j'ai ouï dire à mon père, qui l'a vu tant d'années sous Louis XIII et depuis, qu'on ne lui donnoit jamais d'autre nom en parlant de lui, et que je l'ai su encore de tous ceux que j'ai vus qui ont vécu dans ces temps-là. On doit donc regarder Gaston comme le premier qui ait véritablement porté le nom de Monsieur, et qui, par l'idée qu'on y a attachée, l'a consacré au premier frère du roi. Cela est si vrai qu'il l'a porté jusqu'à sa mort, parce que les rangs, honneurs et distinctions une fois acquis ne se perdent point, à la différence des préséances. Gaston cédoit à M. le duc d'Anjou, frère de Louis XIV, qu'il a longtemps vu puisqu'il n'est mort qu'en 1660, pendant le voyage du mariage du roi son neveu, et néanmoins il demeuroit Monsieur.

A sa mort M. le duc d'Anjou l'est devenu à sa place. Il est mort en 1701. Non-seulement M. son fils, qui prit alors le nom de duc d'Orléans, avec des honneurs et des avantages que le rang de petit-fils de France, tout grand qu'il est, ne lui donnoit pas, ne fut point appelé Monsieur tout court; mais M. le duc de Berry, fils de France, de même rang que Monsieur, et qui le précédoit partout, ne le prit point parce qu'il n'étoit pas frère de roi de France, quoiqu'il le fût du roi d'Espagne. On voit donc que ces noms tout courts, qui paroissent si distingués, n'ont dans le fond ni réalité ni avantages, et ne doivent leur être qu'au hasard.

Il en est de même de celui de Madame, de Mme la Princesse, de Mme la Duchesse, de Mme la Comtesse. Les femmes prennent les noms de leurs maris par une suite nécessaire. A l'égard des filles de France, la chose est différente : de tous temps elles ont été appelées Madame, par le respect de leur naissance, et tout court Madame, parce que n'ayant point d'apanage comme les fils de France, elles n'ont point de nom que celui de leur baptême et celui de France. Ainsi il peut [y avoir], et il y a maintenant plusieurs Madame tout court, qui pour les cadettes ne peuvent être distinguées que par leur nom de baptême, et il n'y peut avoir qu'une Madame par son mari, parce qu'il n'y a qu'un seul prince qui soit Monsieur tout court. On en a vu deux tant que la veuve de Gaston a vécu, mais comme douairière.

Le nom singulier de Mademoiselle est encore plus moderne. J'ai raconté (t. Ier, p. 28) comment mon père engagea Louis XIII à former en sa faveur le nouveau rang de petite-fille de France inconnu jusqu'alors. Chez Monsieur, dont elle fut dix-huit ans fille unique, elle n'étoit nommée que Mademoiselle tout court. Les Mémoires de ces temps-là apprennent qu'elle figura de bonne heure, et les siens montrent bien franchement le mépris qu'elle avoit pour Madame, sa belle-mère, et quelle différence, bien ou mal à propos, elle mettoit entre elle et ses sœurs parce qu'elles étoient du second lit. Elle voulut donc une distinction au-dessus d'elles, bien que de rang égal, et à l'exemple du nom singu-

lier de Monsieur et de Madame tout court, elle voulut être nommée tout court Mademoiselle. Cela n'ajoutoit rien à son rang, elle étoit bien l'aînée; point d'autres petites-filles de France qu'elles; Gaston étoit chef des conseils et lieutenant général de l'État pendant la minorité de Louis XIV, et alors craint et ménagé de tous les partis. Ce nom unique et nouveau passa donc avec la même facilité que les autres dont on vient de parler; et comme elle ne se maria point, à son très-grand regret, elle fut tout court Mademoiselle toute sa vie, quoique Monsieur, frère de Louis XIV, eût des filles, par la même raison que lui-même n'étoit devenu Monsieur tout court que par la mort de son oncle Gaston. Ce n'est pas qu'il ne le trouvât mauvais, quoique très-lié d'amitié avec Mademoiselle dont il ménagea toute sa vie la succession, et qu'il ne fît appeler tant qu'il put l'aînée de ses filles l'une après l'autre Mademoiselle tout court. Mais jamais cela ne prévalut, et tout ce qu'il put obtenir de l'usage fut que peu à peu, pour distinguer la fille de Gaston de la sienne, on se mit à dire Mademoiselle de la sienne, et la grande Mademoiselle de l'autre, dont la taille étoit en effet fort haute; mais jamais Monsieur n'osa proposer qu'elle ajoutât un nom à celui de Mademoiselle; et le roi, qui aimoit à la mortifier, et qui n'avoit jamais perdu le souvenir du portereau d'Orléans[1], ni du canon de la porte Saint-Antoine[2], ne songea jamais à donner cet avantage à Monsieur. A sa mort, en 1693, il n'y eut plus de difficultés; et la dernière fille de Monsieur, la seule alors non mariée, devint seule Mademoiselle tout court jusqu'à son mariage, en 1698, au duc de Lorraine.

Ce nom de Mademoiselle tout court passa ainsi dans l'esprit du monde pour être affecté à la première petite-fille de France, comme on s'étoit persuadé que Monsieur tout court étoit le nom distinctif du premier frère du roi. Tant que Louis XIV vécut, personne ne crut qu'il pût descendre plus bas, et M. le Prince et M. le Duc qui avoient l'un et l'autre des filles non mariées depuis le mariage de Mme la duchesse de Lorraine, tous deux si fertiles en prétentions et si âpres à usurper, n'imaginèrent jamais qu'une princesse du sang pût prétendre au nom tout court de Mademoiselle. M. le Duc, leur fils et petit-fils, devenu premier ministre, osa tout. Il avoit préféré entre ses sœurs filles la cadette qu'il aimoit, pour la faire surintendante au mariage de la reine, à l'aînée qu'il n'aimoit point, et qui en fut outrée. Plus entreprenante encore que lui, elle lui fournit un moyen de la consoler, qu'il trouva tellement de son goût qu'il y travailla à l'heure même.

Elle avoit plus de trente-deux ans, et n'avoit pas mené une vie à se

1. Mlle de Montpensier se présenta devant Orléans, apanage de son père, le 27 mars 1652. Les magistrats lui en ayant refusé l'entrée, elle s'introduisit par un portereau, ou petite porte, qui donnait sur le quai et qu'elle fit rompre par des bateliers. Elle n'était accompagnée que de quelques dames, mais bientôt elle obtint pour toute sa suite l'entrée dans la ville d'Orléans et en prit possession. Voy. les *Mémoires de Mademoiselle* à l'année 1652.

2. On sait que Mademoiselle sauva l'armée du prince de Condé en faisant tirer les canons de la Bastille contre l'armée du roi commandée par le maréchal de Turenne. Voy. les mêmes Mémoires, à la date du 2 juillet 1652

marier; demeurant fille, elle voulut être appelée tout court Mademoiselle. Le monde, depuis qu'elle étoit née, étoit accoutumé à l'appeler Mlle de Charolois. Mme la duchesse de Berry, fille de M. le duc d'Orléans, n'avoit paru qu'une seule fois avant son mariage; Mlles ses sœurs, point du tout; l'aînée étoit bien tout court Mademoiselle au Palais-Royal, mais le monde n'avoit pas eu à se ployer à cet usage, sinon comme en avancement d'hoirie pour Mme la duchesse de Berry, entre la déclaration et la conclusion de son mariage, et de même après pour la reine d'Espagne (mais elles ne paroissoient point dans ces courts intervalles, et on ne les nommoit pas beaucoup). Mlle de Charolois, au contraire, de branche si reculée, qui n'avoit point eu de tante Mademoiselle, et qui depuis si longtemps passoit sa vie à la cour et dans le plus grand monde, vit bien qu'il auroit peine à se défaire du nom de Charolois; et M. le Duc, pour ne pas se commettre avec le public, fit, dans sa toute-puissance, ce qui n'avoit jamais été imaginé pour le nom singulier de Mademoiselle ni pour tous les autres dont j'ai parlé. Il fit donner un brevet à Mlle de Charolois pour être désormais appelée Mademoiselle tout court. Mlle de Beaujolois, dernière fille de Mme la duchesse d'Orléans[1], étoit morte; il n'en restoit plus que mariées ou religieuse; Mlle de Charolois se trouvoit la première princesse du sang fille et n'en craignoit point d'autres, parce que M. le duc d'Orléans étoit veuf et ne se vouloit plus remarier. Ce prince n'imagina pas que son fils pourroit avoir des filles, ou n'osa s'opposer à M. le Duc qui l'accabloit en tout. Ce fut l'époque que prirent M. le Duc et Mlle de Charolois pour cette nouveauté et la faire passer en titre. Le monde cria, murmura; il n'en fut autre chose, et Mlle de Charolois est demeurée Mademoiselle tout court par brevet.

Jamais Dauphin jusqu'au fils de Louis XIV n'avoit été appelé Monseigneur, en parlant de lui tout court, ni même en lui parlant. On écrivoit bien « Monseigneur le Dauphin, » mais on disoit « Monsieur le Dauphin, » et « Monsieur » aussi en lui parlant; pareillement aux autres fils de France, à plus forte raison au-dessous. Le roi, par badinage, se mit à l'appeler Monseigneur; je ne répondrois pas que le badinage ne fût un essai pour ne pas faire sérieusement ce qui se pouvoit introduire sans y paroître, et pour une distinction sur le nom singulier de Monsieur. Le nom de Dauphin le distinguoit de reste, et son rang si supérieur à Monsieur qui lui donnoit la chemise et lui présentoit la serviette. Quoi qu'il en soit, le roi continua, peu à peu la cour l'imita, et bientôt après non-seulement on ne lui dit plus que Monseigneur parlant à lui, mais même parlant de lui, et le nom de Dauphin disparut pour faire place à celui de Monseigneur tout court. Le roi, parlant de lui, ne dit plus que mon fils ou Monseigneur, à son exemple, Mme la Dauphine, Monsieur, Madame, en un mot tout le royaume. M. de Montausier, M. de Meaux qui l'avoient élevé; Sainte-Maure, Florensac, ceux qui avoient été auprès de lui dans sa première jeunesse, ne purent se

1. Le duc d'Orléans n'avait qu'une fille religieuse; elle se nommait Louise-Adélaïde et devint abbesse de Chelles le 14 septembre 1719.

ployer à cette nouveauté; ils cédèrent à celle de lui dire Monseigneur, parlant à lui, mais en parlant de lui ils continuèrent à l'appeler M. le Dauphin, et y ont persévéré toute leur vie.

M. de Montausier, qui avoit été son gouverneur, et qui, tant qu'il a vécu, le servit assidûment de premier gentilhomme de sa chambre, ne lui dit jamais que Monsieur, parlant à lui, et ne se contraignit pas de déclamer contre l'usage qui s'étoit introduit de lui dire Monseigneur. Il demandoit plaisamment si ce prince étoit devenu évêque. C'est que peu auparavant, dans une assemblée du clergé, les évêques, pour tâcher à se faire dire et écrire Monseigneur, prirent délibération de se le dire et se l'écrire réciproquement les uns les autres. Ils ne réussirent à cela qu'avec le clergé et le séculier subalterne. Tout le monde se moqua fort d'eux, et on rioit de ce qu'ils s'étoient monseigneurisés. Malgré cela ils ont tenu bon, et il n'y a point eu de délibération parmi eux sur aucune matière, sans exception, qui ait été plus invariablement exécutée.

Monseigneur fut donc Monseigneur toute sa vie, et le nom de Dauphin éclipsé. C'est le premier et jusqu'à présent l'unique Monseigneur tout court qu'on ait connu. Longtemps après que l'usage de ne lui dire plus que Monseigneur, parlant à lui, fut universellement établi, M. le Duc et M. le prince de Conti, ou de hasard ou de familiarité avec eux, ou d'adresse, commencèrent à être quelquefois appelés Monseigneur, à l'armée, par leurs principaux domestiques. L'imitation et la fatuité ont grand cours dans notre nation. De jeunes gens, et même grands seigneurs, les plus dans leur privance, croyant se donner avec eux un air de liberté, commencèrent à faire comme leurs principaux domestiques; de retour à Paris, cela continua dans le particulier et les parties de plaisir. D'une campagne à l'autre, le nombre augmenta. Quelques gens moins familiers crurent devoir en user de même; on se moqua d'eux d'abord, comme prenant une liberté dont ils n'étoient pas à portée. Cela ne fut pas su assez à temps pour en instruire d'autres. Peu à peu les domestiques de ces princes ne leur dirent plus que Monseigneur, parlant à eux. Tout le subalterne de l'armée crut que ce seroit manquer de respect que de les traiter autrement. On s'aperçut qu'ils le trouvoient fort bon. Nos François ne connoissent ni bornes ni barrières; la crainte de déplaire et l'exemple de l'un à l'autre gagna. A la fin jusqu'aux officiers généraux, et les plus marqués, leur parlèrent de même. Alors, les familiers les plus huppés, qui avoient commencé, n'osèrent plus discontinuer; et comme cette façon de leur parler étoit passée des intimes et des familiers à toute l'armée, au retour elle se communiqua à Paris et à la cour, mais y demeura dans la jeunesse et dans le subalterne. M. le duc d'Orléans, à qui toute sa vie personne n'avoit dit que Monsieur, devint à plus forte raison Monseigneur pour les mêmes. M. du Maine et M. le comte de Toulouse, si égalés en tout aux princes du sang, le furent en ce nouveau traitement d'usage, par la crainte et la flatterie des mêmes, qui pourtant ne gagna pas jusqu'aux courtisans d'un certain âge d'aucune espèce, pour aucun de ces princes. Cela dura de la sorte jusqu'à la mort du roi. Alors le grand vol que prirent M. le Duc et

M. du Maine, l'un et l'autre ménagés par M. le duc d'Orléans, leur rendit le Monseigneur plus commun. On crut sentir à leurs manières que le Monsieur les blessoit, et rapidement presque personne de tout âge et de toutes conditions ne leur dit plus, ducs, princes étrangers, chancelier, maréchaux de France, à l'exception d'un très-petit nombre, mais de qui que ce soit à l'égard du régent, qui, avec un air libre et indifférent, laissoit solider cet usage dont M. son fils devoit profiter.

Je tirai ce parti avec lui de mon ancienne et continuelle privance que de ma vie, ni en public ni en particulier, je ne lui ai dit Monseigneur. En opinant au conseil de régence, ou chez lui en des assemblées particulières, on lui adressoit toujours la parole. J'étois le seul qui lui dît Monsieur. Plusieurs fois le maréchal de Villars, quelquefois le maréchal de Villeroy, et souvent d'autres de cette distinction, m'en reprenoient en particulier, et me disoient que cette singularité à la fin lui déplairoit. Je tins bon, et jamais il ne m'a fait apercevoir qu'elle lui fût désagréable. A plus forte raison je n'ai jamais dit Monseigneur au-dessous, qui me voyant toujours dire Monsieur à M. le duc d'Orléans, n'osèrent le trouver mauvais, et jusqu'à présent encore je me suis conservé ce pucelage. Je n'ai jamais dit Monseigneur qu'aux deux fils de France, pour qui cet usage s'introduisit général fort peu après le mariage de Mgr le duc de Bourgogne comme insensiblement, mais avec rapidité, sans exception que des princes du sang et bâtards, encore tortilloient-ils entre leurs dents. M. de Beauvilliers [ne dit] jamais en sa vie que Monsieur, et presque toujours aussi M. de Chevreuse. Les dames leur dirent aussi Monseigneur, et à la fin en sont venues pendant la régence, mais surtout pendant que M. le Duc a été premier ministre, à le dire presque toutes aux princes du sang, qui fut le temps où presque de vive force le Monseigneur en leur parlant devint général.

Comme tout va toujours croissant, M. de Vendôme dans son apogée l'introduisit à l'armée d'Italie, où qui que ce soit peu à peu n'osa plus lui dire Monsieur. Il soutint cet usage en Flandre; mais il échoua tout à fait à Paris et à la cour dans les voyages qu'il y fit dans sa plus grande splendeur. Il n'y eut pas jusqu'au maréchal de Montrevel, dans son commandement de Guyenne, qui ne l'établît parmi tous les officiers d'abord, et de là dans toute la noblesse pour le premier commandant qui l'ait osé, et qui trouvoit tout publiquement très-mauvais que qui que ce fût portant l'épée lui dît Monsieur. Il les y avoit tous ployés, et aucun ne s'y hasardoit. D'abus en abus, quand on les souffre, jusqu'où ne tombe-t-on pas!

La curiosité de cette digression me la fera allonger pour l'Altesse. Peu à peu les rois ont pris la Majesté réservée à l'empereur, comme bien plus anciennement les papes se sont réservé la Sainteté que prenoient non-seulement les patriarches mais les évêques. L'Altesse abandonnée, et il n'y a pas encore si longtemps, par les petits rois, fut curieusement ramassée par les autres souverains, et leur est demeurée privativement à tous autres jusqu'au commencement du dernier siècle, et avec eux les fils et les frères des rois. Ceux-ci s'en contentèrent si bien, qu'on ne voit point que les fils puînés d'Henri II aient jamais été traités

d'Altesse Royale. En Espagne, encore aujourd'hui, les infants, fils de Philippe V, n'ont que la simple Altesse, mais on leur dit Monseigneur. J'y fus averti de cela, et de me garder de leur donner de l'Altesse Royale.

Gaston, frère de Louis XIII, prit le premier l'Altesse Royale. Cela étoit encore si nouveau, que son régiment, qui n'eut point d'autre nom que celui de l'Altesse, n'eut jamais celui d'Altesse Royale, non pas même lorsque Gaston fut lieutenant général de l'État pendant la minorité de Louis XIV. C'est le seul fils de France qui l'ait pris. Monsieur, frère de Louis XIV, le dédaigna parce que les filles de Gaston l'avoient pris avec le rang de petites-filles de France, quoique Monsieur leur père et Madame sa seconde femme l'aient conservé toute leur vie. Ainsi Monsieur, frère de Louis XIV, le fit prendre à ses enfants, et se seroit également offensé qu'on le lui eût donné, ou qu'on l'eût omis pour eux. Tout le monde, même princes et princesses du sang, l'ont toujours donné aux filles de Gaston et aux enfants de Monsieur en leur parlant, sans en faire aucune façon.

M. de Savoie, depuis roi de Sardaigne, qui pièce à pièce obtint pour ses ambassadeurs les honneurs partout de ceux des têtes couronnées, sur sa prétention de roi de Chypre, et dont la mère, fille du duc de Nemours et d'une fille du duc de Vendôme, bâtard d'Henri IV, avoit la première pris le nom bizarre et nouveau de Madame Royale, prit chez lui l'Altesse Royale, après son mariage avec la fille de Monsieur, qui l'avoit par elle-même, et le donna aussi à Madame Royale. Peu à peu il l'obtint des cours étrangères, et ce qu'il y a de rare dans cette usurpation, c'est que son grand-père, avec la même prétention de Chypre, fils d'une fille de Philippe II, roi d'Espagne, et mari d'une fille d'Henri IV, sœur de Louis XIII, n'y avoit jamais songé.

Le grand-duc à cet exemple, gendre de Gaston, le prit bien des années après; et le duc de Lorraine s'en avisa aussi après son mariage avec la fille de Monsieur, quoique son père, beau-frère de l'empereur Léopold, ni son trisaïeul, gendre d'Henri II, et si follement favorisé de Catherine de Médicis sa belle-mère, n'y eussent jamais pensé, et se fussent contentés de l'Altesse simple. Le duc d'Holstein-Gottorp, père de celui-ci, gendre du czar frère du fameux czar Pierre Ier, fils de la sœur aînée du dernier fameux roi de Suède, et de même maison que le roi de Danemark, se donna aussi et obtint de l'empereur l'Altesse Royale. Ces trois derniers ne l'ont jamais pu obtenir du feu roi.

Ce nouveau titre d'Altesse Royale de Gaston réveilla les souverains. Ils ajoutèrent à leur Altesse simple le Sérénissime, qu'ils prirent apparemment sur la Sérénité des doges de Venise et de Gênes, lesquels ne prennent point l'Altesse. Les princes du sang, qui ne s'étoient pas trop attachés à l'Altesse, la voulurent, et la prirent Sérénissime, parce qu'ils ne cèdent à aucuns souverains, et qu'ils ne voulurent pas les laisser se hausser de titre sans s'approprier le même.

Alors les cadets de maisons souveraines ramassèrent l'Altesse simple réservée aux seuls souverains qui venoient de l'abandonner. La preuve de cette epoque est claire. MM. de Guise, si maîtres en France durant

la Ligue, et par là même si considérés dans toute l'Europe, et qui ont, pendant ce qui se peut appeler leur règne absolu, si fort augmenté le rang de leur maison, n'ont jamais été traités d'Altesse. Cela se voit dans tous les Mémoires et les histoires de tous ces temps-là, qui sont pleines des lettres qu'ils ont écrites et qu'ils ont reçues de toutes sortes de gens et de toutes sortes d'États, dont aucun ne les traite d'Altesse; et ce qui en pousse l'évidence au dernier degré, c'est qu'on y voit plusieurs lettres du secrétaire du duc de Mayenne à ce prince, pendant qu'il étoit lieutenant général de l'État et qu'il disputoit à main armée la couronne à Henri IV, dans lesquelles il n'y a point d'Altesse. Rien ne prouve donc plus clairement qu'ils ne la prenoient point alors.

Lors donc que longtemps après ils la prirent à l'occasion que je viens de dire, ils ne la prirent que simple, parce que, quelque grand rang qu'ils aient conservé de leurs usurpations en ce genre pendant la Ligue, il n'étoit plus temps pour eux, non pas de surpasser, mais même de s'égaler aux princes du sang, qui l'avoient prise Sérénissime. Cela dura ainsi jusqu'à ce que MM. de Rohan et de La Tour-Bouillon, étant devenus princes de la manière que je l'ai rapporté (t. Ier, p. 368 et t. III, p. 361), et que longtemps après, c'est-à-dire quelques années, ils s'y furent accoutumés et affermis, non contents d'être devenus égaux en distinctions à la maison de Lorraine, ils hasardèrent pour dernier trait de se faire comme eux donner par leurs gens de l'Altesse. Les princes véritables, car en parlant de ceux de Lorraine j'entends aussi les autres qui étoient pour lors en France et qui firent comme eux, indignés déjà de voir ces deux maisons à leur niveau, ne purent souffrir la communauté d'Altesse, et y ajoutèrent le Sérénissime. Cela leur étoit aisé. Personne ne leur a jamais donné d'Altesse que ceux qui en recevoient d'eux réciproquement, et les cardinaux pour en avoir l'Éminence, et encore seulement en s'écrivant, et personne autre ni écrivant ou en parlant que leurs domestiques, et peut-être quelques gens du plus bas étage; ainsi il ne leur fut pas difficile d'accoutumer leurs gens à les traiter d'Altesse Sérénissime, qui déjà leur donnoient l'Altesse. Ils n'en furent pas plus avancés. MM. de Rohan et de Bouillon ne leur voulurent pas être inférieurs en cela non plus qu'au reste, et se firent donner le Sérénissime chez eux, et on a vu ce que les cardinaux de Bouillon et de Rohan ont arraché là-dessus de la Sorbonne, qui est le seul lieu où ils l'aient obtenu en France.

CHAPITRE XXXII.

Disgrâce de M. de Vendôme. — Éclat entre le duc de Vendôme et Puységur, qui le perd radicalement auprès du roi. — Affront reçu à Marly, de Mme la duchesse de Bourgogne, par le duc de Vendôme. — [Il] est exclu de Marly. — Vendôme exclu de Meudon. — Vendôme refusé d'aller en Espagne. — Fortune, caractère et retraite du duc de La Rochefoucauld.

La mort de M. le prince de Conti sembla au duc de Vendôme un avantage d'autant plus considérable qu'il se voyoit délivré d'un émule si

embarrassant par la supériorité de naissance, au moment qu'il l'alloit voir en sa place à la tête des armées, porté partout sur les pavois, et qu'il le laissoit encore auprès de Monseigneur sans aucun contre-poids. J'ai déjà dit en son temps son exclusion des armées, parce que cet événement ne se pouvoit reculer hors de temps, par rapport aux dispositions militaires qui ne se pouvoient transposer. La chute de ce prince des superbes eut trois degrés, tant, de si haut, elle fut profonde. Nous voici arrivés au deuxième qui laisse encore un espace considérable jusqu'au dernier d'entre deux et trois mois; mais comme ce dernier n'a de connexité avec aucun autre événement, je le rapporterai tout de suite après avoir averti de l'intervalle pour n'avoir plus à y revenir.

Quelques raisons de toute espèce qui dussent engager le roi à ôter à M. de Vendôme le commandement de ses armées, je ne sais si tout l'art et le crédit de Mme de Maintenon n'y eût pas succombé, et si les menées de M. du Maine, qu'il lui cachoit avec tant de soins, et aidées du secours journalier des valets intérieurs, sans une aventure qu'il faut expliquer ici pour mettre tout à la fois ce grand tout, sous les yeux, de la dernière issue de cette terrible lutte et si poussée à l'extrême entre Vendôme secondé de sa formidable cabale, et l'héritier nécessaire de la couronne appuyé de son épouse qui faisoit les délices du roi et de Mme de Maintenon, qui, pour trancher le mot, dont le dedans et le dehors ont été trente ans durant témoins, le gouvernoit entièrement, et dont Vendôme avoit si pleinement et si insolemment triomphé.

On a vu qu'à son retour de Flandre, il avoit eu une audience du roi, unique et qui ne fut pas fort longue. Il n'y oublia pas Puységur, dont il fit des plaintes amères. et en dit tout ce qui lui plut de pis, avec son audace accoutumée à être cru sur parole.

Puységur, dont j'ai eu occasion de parler plus d'une fois, étoit fort connu du roi, avec une sorte de privance que lui avoit acquise le rapport continuel au roi des détails si continuels de son régiment d'infanterie, dont il se croyoit le colonel particulier, dans lequel Puységur avoit passé jusqu'alors la plus grande partie de sa vie major et lieutenant-colonel avec la confiance du roi. Elle s'étoit augmentée par des rapports plus importants, lorsque, maréchal des logis de l'armée de M. de Luxembourg, il en étoit l'âme et y faisoit tout jusqu'aux projets. La part qu'il eut après au secret et à l'exécution de l'expulsion de toutes les garnisons hollandoises des places des Pays-Bas espagnols, et de là en beaucoup d'autres choses importantes que le roi lui confia, soit pour l'en consulter, soit pour l'en charger, dont il s'étoit toujours acquitté avec toute la capacité et la droiture possible en Flandre, en Espagne et partout où il fut employé, comme on l'a vu quelquefois ici, avoient ajouté pour lui, dans le roi, le dernier degré de confiance et d'estime. Lui et son ami Montriel, aussi du régiment du roi et souvent son aide dans les détails des armées, avoient été mis gentilshommes de la manche de Mgr le duc de Bourgogne, lorsque l'affaire de M. de Cambrai en fit chasser Léchelle et Dupuis, comme je l'ai rapporté alors. Il s'étoit extrêmement attaché à M. de Beauvilliers; et, depuis que leur emploi fut fini, Puységur, dont il avoit goûté la vérité et la capacité,

demeura dans son commerce et dans son amitié la plus particulière, conséquemment très-bien auprès de Mgr le duc de Bourgogne, qui, s'il eût régné, ne lui eût pas fait attendre si longtemps qu'on a fait le bâton de maréchal de France, si dignement mérité, et qu'il n'a eu enfin que par la honte de ne le lui pas donner. Dans cette situation à la cour et dans les armées il n'étoit pas possible qu'il ne fût toujours tout au milieu de ce qu'il s'y passoit et le témoin de tous les démêlés de la campagne de Lille, dès lors lieutenant général dans cette armée. Il y étoit le correspondant du duc de Beauvilliers, fort exact, et plût à Dieu qu'on l'eût particulièrement attaché à la personne de Mgr le duc de Bourgogne, au lieu de ceux qu'on y mit. Sa capacité et sa vertu furent, dès le commencement de la campagne, fort choquées de la conduite de M. de Vendôme, et le furent dans la suite de plus en plus jusqu'au comble. Il voyoit tout à revers, et dans les sources il ne pouvoit approuver rien de ce que faisoit et vouloit le général. Il avoit souvent occasion de le montrer et de le lui témoigner à lui-même. A l'injonction du duc de Berwick, ami particulier du duc de Beauvilliers, il s'étoit lié avec lui, et le fut toute la campagne.

C'en étoit trop à la fois pour n'être pas exposé à la haine de Vendôme, malgré tous les ménagements extrêmes qu'il avoit constamment gardés avec lui, qui ne purent adoucir un homme si superbe, et si ennemi né de tout ce qui ne l'étoit pas du prince qu'il vouloit perdre et qu'il ménageoit si peu, bien plus, de tout ce qui lui étoit attaché. C'est ce qui produisit les plaintes que Vendôme en fit au roi à son retour, tout ce qu'il lui en dit d'étrange, et non content de cette vengeance, de tout ce qu'il en répandit publiquement en propos peu mesurés.

Puységur, si accoutumé aux fréquents particuliers avec le roi, comprit qu'après une si épineuse campagne, il en auroit où il seroit vivement questionné s'il arrivoit à la chaude; et prudemment se mit six semaines ou deux mois en panne, chez lui, en Soissonnois, avant que d'arriver à Paris et à la cour. La curiosité refroidie, instruit d'ailleurs des propos que le duc de Vendôme tenoit sur lui, il ne voulut pas, par un plus long séjour, donner à penser qu'il étoit embarrassé de se montrer. Ainsi il arriva.

Peu de jours après, le roi qui l'avoit toujours goûté, peiné de tout ce que M. de Vendôme lui en avoit dit, le fit entrer dans son cabinet, et là, tête à tête, lui demanda raison, avec bonté, de mille sottises absurdes qui l'avoient embarrassé. Puységur l'en éclaircit si nettement, que le roi, dans sa surprise, lui avoua que c'étoit M. de Vendôme qui les lui avoit dites. A ce nom, Puységur, qui se sentit piqué, saisit le moment. Il dit au roi d'abord ce qui l'avoit retenu si longtemps chez lui sans paroître, puis détailla naïvement et courageusement les fautes, les inepties, les obstinations, les insolences de M. de Vendôme, avec une précision et une clarté qui rendit le roi très-attentif et fécond en questions, et en éclaircissements de plus en plus. Puységur qui les lui donna tous, voyant tant d'ouverture, et le roi demeurer court et persuadé à chaque fois, poussa sa pointe, et lui dit que, puisque Vendôme l'épargnoit si peu après toutes les mesures et les ménagements qu'il

avoit toujours gardés avec lui, il se croyoit permis, et même de son devoir pour le bien de son service, de le lui faire connoître une bonne fois. De là, il lui dépeignit le personnel du duc de Vendôme, sa vie ordinaire à l'armée, l'incapacité de son corps, la fausseté de son jugement, la prévention de son esprit, la fausseté et les dangers de ses maximes, l'ignorance de toute sa conduite à la guerre; puis, reprenant toutes ses campagnes d'Italie, et les deux dernières de Flandre, il le démasqua totalement, mit au roi le doigt et l'œil sur toutes ses fautes, et lui démontra manifestement que c'étoit une profusion de miracles si ce général n'avoit pas perdu la France cent fois.

La conversation dura plus de deux heures. Le roi, convaincu de tout, et de longue main persuadé par expériences, non-seulement de la capacité de Puységur, mais de sa droiture, de sa fidélité et de son exacte vérité, ouvrit à ce coup tout à la fois les yeux sur cet homme que tant d'art lui avoit si bien caché jusqu'alors, et montré comme un héros et le génie tutélaire de la France. Il eut honte et dépit de sa crédulité, et de cette conversation Vendôme demeura perdu dans son esprit, et bien exclu du commandement des armées, exclusion qui tarda peu après à se déclarer.

Puységur, naturellement humble, doux et modeste, mais vrai et piqué au jeu, et qui n'avoit plus de ménagement à garder avec M. de Vendôme après l'éclat qu'il avoit fait contre lui en public, et ce qu'il avoit dit au roi, content d'ailleurs du succès qu'il avoit remarqué dans toute sa conversation, la rendit sur-le-champ en gros dans la galerie, et brava vertueusement Vendôme et toute sa cabale, qu'il n'ignoroit pas.

Elle en frémit de rage; Vendôme encore plus. Ils ne répondirent qu'en répandant des raisonnements misérables qui ne firent impression sur personne. Les plus avisés les jugèrent dès lors sur le côté. Le parti opposé et jusqu'alors si opprimé, embrassa Puységur; et Mme de Maintenon, Mme la duchesse de Bourgogne, le duc de Beauvilliers même, surent faire valoir auprès du roi ce qu'il avoit enfin appris par lui.

La suite assez prompte, je l'ai racontée. Vendôme, exclu de servir, vendit ses équipages, se retira à Anet où l'herbe commença à croître, et supplia le roi de trouver bon qu'il ne lui fît guère sa cour qu'à Marly, et Monseigneur qu'à Meudon, de tous les voyages desquels il continua d'être. Cette légère continuation de distinction le soutenoit un peu dans la solitude qu'il s'étoit creusée; elle lui servit comme de témoignage de la satisfaction demeurée au roi et à Monseigneur de ses services et de sa conduite, que ses ennemis si puissants et si nécessairement chers n'avoient pu lui enlever : c'est ainsi que sa cabale s'en expliquoit, et lui-même, avec un faux air de philosophie et de mépris du monde dans lequel personne ne donna.

Tout abattu qu'il étoit, il soutenoit à Marly et à Meudon le grand air qu'il y avoit usurpé dans les temps de sa prospérité. Après avoir surmonté les premiers embarras, il y reprit sa hauteur, sa voix élevée; il y tenoit le dé. A l'y voir, quoique peu environné, on l'eût pris pour le maître du salon; et à sa liberté avec Monseigneur, et même, tant

qu'il l'osoit hasarder, avec le roi, on l'eût cru le principal personnage. La piété de Mgr le duc de Bourgogne lui faisoit supporter sa présence et ses manières comme s'il ne se fût rien passé à son égard; ses serviteurs particuliers en souffroient, et Mme la duchesse de Bourgogne fort impatiemment, mais sans oser rien dire, épiant les occasions.

Il s'en présenta une au premier voyage que le roi fit à Marly après Pâques. Le brelan étoit à la mode; Monseigneur y jouoit souvent dans le salon d'assez bonne heure avec Mme la duchesse de Bourgogne. Manquant d'un cinquième, il vit M. de Vendôme à un bout du salon; il le fit appeler pour faire sa partie. A l'instant Mme la duchesse de Bourgogne dit modestement, mais fort intelligiblement, à Monseigneur, que la présence de M. de Vendôme à Marly lui étoit bien assez pénible, sans l'avoir encore au jeu avec elle, et qu'elle le supplioit de l'en dispenser. Monseigneur, qui n'y avoit pas fait la moindre réflexion, ne le put trouver mauvais; il regarda par le salon et en fit appeler un autre. Vendôme, cependant, arrivoit à eux et en eut le dégoût en face et en plein devant tout le monde. On peut juger à quel excès cet homme superbe fut piqué de l'affront. Il ne servoit plus, il ne commandoit plus, il n'étoit plus l'idole adorée, il se trouvoit dans la maison paternelle du prince qu'il avoit si cruellement offensé, et c'étoit à son épouse chérie et outrée à qui il avoit affaire; il pirouetta, s'éloigna dès qu'il le put, et bientôt après gagna sa chambre, où il ragea à son loisir.

La jeune princesse fit cependant ses réflexions sur ce qu'il venoit d'arriver. Rassurée par la facilité qu'elle avoit trouvée à ce qu'elle venoit de faire, en peine aussi comme le roi prendroit la chose, elle se détermina, tout en jouant, à la pousser plus loin, ou pour y réussir, ou au moins pour se tirer d'embarras, car, avec toute son intime familiarité, elle s'embarrassoit aisément parce qu'elle étoit douce et timide. Sitôt donc que la partie de brelan fut finie, elle courut chez Mme de Maintenon avant que le roi y fût encore entré, et lui conta ce qu'il lui venoit d'arriver. Elle lui dit que, après tout ce qu'il s'étoit passé en Flandre, elle avoit une peine extrême à voir M. de Vendôme; que cette affectation continuelle de Marly, où elle ne le pouvoit éviter, sans jamais aller à Versailles, où elle ne le rencontroit jamais, étoit une suite d'insultes à laquelle elle ne pouvoit s'accoutumer; que, de plus, ses fautes étant assez reconnues pour lui avoir fait ôter le commandement des armées, il ne pouvoit y avoir d'autre raison de le souffrir à Marly que celle de l'amitié du roi pour lui, et qu'elle ne pouvoit supporter qu'avec la dernière douleur qu'elle parût égale entre son petit-fils et elle d'une part, et M. de Vendôme de l'autre. Cela fut vif, mais court, parce que le roi alloit arriver.

Mme de Maintenon, piquée contre Vendôme du fond des choses, et plus dangereusement peut-être d'avoir si longuement lutté contre lui en vain, parla ce soir-là même au roi de cette affaire, lui fit valoir les raisons de la princesse, sa douceur, sa modération d'avoir été si longtemps sans en rien dire, et combien ces sentiments-là étoient estimables, par rapport à son mari. Le propos réussit sur l'heure. Le roi, entièrement dégoûté du duc de Vendôme, et toujours peiné d'avoir sous ses yeux

ceux qu'il jugeoit avec raison être mécontents, comme il n'en pouvoit douter, de celui-ci depuis qu'il ne servoit plus, ne fut pas fâché d'une occasion de se soulager de sa présence, et avec le gré de sa petite-fille et de Mme de Maintenon. Avant de se coucher, il chargea Bloin de dire de sa part, le lendemain au matin, à M. de Vendôme de s'abstenir désormais de demander pour Marly, où se rencontrant sans cesse, et nécessairement, dans les mêmes lieux que Mme la duchesse de Bourgogne qui avoit peine à le voir, il n'étoit pas juste de lui en laisser plus longtemps la contrainte.

On ne peut imaginer en quel excès de désespoir il entra à ce message si peu attendu, et qui sapoit par le pied le fondement de toute espérance, et de l'insolence de ses manières et de ses propos. Il se tut néanmoins de peur de pis, n'osa parler au roi, et s'enfuit cacher sa rage et sa honte à Clichy, chez Crosat. L'aventure du brelan avoit fait grand bruit, il avoit retenti jusqu'à Paris. Les auteurs du compliment fait à Vendôme en conséquence ne le cachèrent pas. Cette nouvelle fit un nouveau fracas dans le monde, tellement que, lorsqu'on sut Vendôme si brusquement à Clichy, le bruit courut partout qu'il avoit été chassé de Marly. Il le sut; et, pour montrer qu'il n'en étoit rien, il y retourna deux jours avant la fin du voyage, qu'il passa dans la honte et dans un continuel embarras. Il en partit pour Anet, en même temps que le roi pour Versailles, et n'a jamais depuis remis les pieds à Marly.

Revenu des premiers transports, il se prit à ce qu'il put. Bloin ne lui avoit point parlé de Meudon; il s'assura d'être de tous les voyages, et se mit à se vanter de l'amitié de Monseigneur à tout propos, comme auroit fait un franc provincial. Réduit à ce retranchement, il arrivoit à Versailles la surveille de chaque voyage de Monseigneur pour faire sa cour au roi, et logeoit chez Bloin, parce qu'il avoit prêté son logement à Mme de Montbazon, sœur du comte d'Évreux, lorsqu'il renonça à Versailles pour Marly et Meudon, quand il sut qu'il ne serviroit plus. Il passoit à Meudon tout le temps que Monseigneur y demeuroit, lui qui dans sa splendeur lui donnoit à peine un jour ou deux, et de Meudon retournoit droit à Anet. Il ne se faisoit point de voyages à Meudon que Mme la duchesse de Bourgogne n'y allât voir Monseigneur, et que Vendôme ne s'y présentât audacieusement devant elle, comme pour lui faire sentir qu'au moins chez Monseigneur il l'emportoit sur elle. Conduite par l'expérience de l'expulsion de Marly, la princesse souffrit doucement cette insolence; elle épia quelque occasion.

Deux mois après, il arriva que, pendant un voyage de Monseigneur, le roi et Mme de Maintenon y allèrent dîner avec Mme la duchesse de Bourgogne, sans y coucher. C'étoit une énigme que cette partie. Au roi cela lui étoit arrivé, quoique rarement; quelquefois Mme de Maintenon, tout à fait réunie avec Mlle Choin, la vouloit entretenir à son aise sans la faire venir à Versailles, et le roi, comme on peut croire, étoit du secret. On verra bientôt quelle fut cette liaison. M. de Vendôme, qui, à l'ordinaire, étoit à Meudon, eut le peu de sens de se présenter des premiers à la descente du carrosse. Mme la duchesse de Bourgogne, qui en fut très-blessée, s'en contraignit moins qu'à l'ordinaire, et détourna

la tête avec affectation après une apparence de révérence. Vendôme, qui le sentit, n'en poussa que mieux sa pointe et il fit la folie de la poursuivre l'après-dînée à son jeu. Il en essuya le même traitement, et encore plus marqué. Piqué au vif, et à la fin embarrassé de sa contenance, il monta dans sa chambre et n'en descendit que fort tard. Pendant ce temps-là, Mme la duchesse de Bourgogne fit sentir à Monseigneur le peu de ménagement que Vendôme avoit pour elle. Retournée le soir à Versailles, elle en parla à Mme de Maintenon, et s'en plaignit ouvertement au roi. Elle lui représenta combien il lui étoit dur d'être moins bien traitée de Monseigneur que de lui-même, et que M. de Vendôme se fît ouvertement contre elle un asile de Meudon, et une consolation de Marly. Mme la princesse de Conti, avec quelques dames, étoient de ce voyage avec Monseigneur, entre autres Mme de Montbazon.

Le lendemain du jour que le roi y avoit dîné, M. de Vendôme se plaignit aigrement à Monseigneur de l'étrange persécution qu'il souffroit partout de Mme la duchesse de Bourgogne; mais Monseigneur, qu'elle avoit prévenu la veille, répondit si froidement à Vendôme, qu'il se retira les larmes aux yeux, résolu toutefois de ne point quitter prise qu'il n'eût arraché de Monseigneur quelque sorte de satisfaction. Il entretint longtemps dans un cabinet Mme de Montbazon tête à tête, qui n'en sortit que pour aller prier Mme la princesse de Conti d'y passer, avec qui elle étoit fort bien, et qu'elle y suivit. Le colloque fut encore long entre eux trois, et la conclusion que Mme la princesse de Conti parlât à Monseigneur le jour même en faveur de M. de Vendôme. Elle ne réussit pas mieux. Tout ce qu'elle en tira fut qu'il falloit que M. de Vendôme évitât Mme la duchesse de Bourgogne quand elle viendroit à Meudon, et que c'étoit bien le moindre respect qu'il lui devoit, jusqu'à ce qu'il l'eût apaisée et se fût remis bien auprès d'elle. Une réponse si sèche et si précise fut cruellement sentie; mais il n'étoit pas au bout du châtiment qu'il avoit si plus que mérité[1]. Le lendemain mit fin à tous ces mouvements et à ces pourparlers.

Vendôme jouoit l'après-dînée à un papillon en un cabinet particulier, lorsque d'Antin arriva de Versailles. Il s'approcha de ce jeu, demanda où en étoit la reprise avec un empressement qui fit que M. de Vendôme lui en demanda la raison. D'Antin lui dit qu'il avoit à lui rendre compte de ce dont il l'avoit chargé. « Moi! dit Vendôme avec surprise, je ne vous ai prié de rien. — Pardonnez-moi, répliqua d'Antin : vous ne vous souvenez donc pas que j'ai une réponse à vous faire? » A cette recharge M. de Vendôme comprit qu'il y avoit quelque chose, quitta le jeu et entra dans une petite garde-robe obscure de Monseigneur avec d'Antin, qui là, tête à tête, lui dit que le roi lui avoit ordonné de prier Monseigneur de sa part de ne le plus mener à Meudon, comme lui-même avoit cessé de le mener à Marly, que sa présence choquoit Mme la duchesse de Bourgogne, et que le roi vouloit aussi que le duc sût qu'il désiroit qu'il ne s'y opiniâtrât pas davantage. Là-dessus la fureur transporta

1. Cette vieille locution, ***il avoit si plus que mérité***, peut se traduire par *il n'avoit que trop mérité*.

Vendôme et lui fit vomir tout ce qu'elle peut inspirer. Il reparla le soir à Monseigneur, qui ne s'en émut pas davantage, et qui, avec le même sang-froid qu'il lui avoit déjà montré, l'éconduisit entièrement. Le peu qui restoit du voyage s'écoula dans l'embarras et dans la rage qu'il est aisé de penser, et le jour que Monseigneur retourna à Versailles, il s'enfuit droit à Anet.

Mais, ne pouvant tenir nulle part, il s'en alla avec ses chiens, sous prétexte de chasse, passer un mois à sa terre de la Ferté-Alest, sans logement et sans nulle compagnie, rager tout à son aise. Il revint de là à Anet se fixer dans un abandon universel. Dans ce délaissement, dans cette exclusion de tout si éclatante et si publique, incapable de soutenir une chute si parfaite après une si longue habitude d'atteindre à tout et de pouvoir tout, d'être l'idole du monde, de la cour, des armées, d'y faire adorer jusqu'à ses vices et admirer ses plus grandes fautes, canoniser tous ses défauts, d'oser concevoir le prodigieux dessein de perdre et d'anéantir l'héritier nécessaire de la couronne, sans avoir jamais reçu de lui que des marques de bonté et uniquement pour s'établir sur ses ruines, et triomphé huit mois durant de lui avec l'éclat et le succès le plus scandaleux, on vit cet énorme colosse tomber par terre, par le souffle d'une jeune princesse sage et courageuse, qui en reçut les applaudissements si bien mérités. Tout ce qui tenoit à elle fut charmé de voir ce dont elle étoit capable, et ce qui lui étoit opposé et à son époux en frémit. Cette cabale si formidable, si élevée, si accréditée, si étroitement unie pour les perdre et régner après le roi sous Monseigneur en leur place, au hasard de se manger alors les uns les autres à qui les rênes de la cour et du royaume demeureroient; ces chefs mâles et femelles, si entreprenants, si audacieux, et qui, par leur succès, s'étoient tant promis de grandes choses, et dont les propos impérieux avoient tout subjugué, tombèrent dans un abattement et dans des frayeurs mortelles. C'étoit un plaisir de les voir rapprocher avec art et bassesse, et tourner autour de ceux du parti opposé qu'ils jugeoient y tenir quelque place, et que leur arrogance leur avoit fait mépriser et haïr, surtout de voir avec quel embarras, quelle crainte, quelle frayeur ils se mirent à ramper devant la jeune princesse, tourner misérablement autour de Mgr le duc de Bourgogne et de ce qui l'approchoit de plus près, et faire à ceux-là toutes sortes de souplesses.

M. de Vendôme, sans ressource que celle qu'il chercha dans ses vices et parmi ses valets, ne laissa pas de se vanter souvent parmi eux de l'amitié de Monseigneur, dont il étoit, disoit-il, bien assuré, et de la violence qui avoit été faite à ce prince à son égard. Il en étoit réduit à cette misère d'espérer que cela se répandroit par eux dans le monde, qu'on se le persuaderoit, et que la considération du futur lui donneroit de la considération. Mais le présent lui étoit insupportable. Pour s'en tirer il songea au service d'Espagne; il écrivit à la princesse des Ursins pour se faire demander. On y avoit besoin de tout; il fut demandé, mais sa disgrâce étoit encore trop fraîche pour devoir espérer de l'adoucir. Le roi trouva mauvais que le duc de Vendôme voulût s'accrocher à l'Espagne. Ses menées lui rompirent aux mains, le roi le refusa tout plat,

et rompit cette intrigue en Espagne, où nous verrons pourtant qu'elle se renoua bientôt.

Personne ne gagna plus à cette chute si profonde que Mme de Maintenon. Outre la joie de terrasser si complétement un homme qui, par M. du Maine, lui devant presque tout ce qu'il avoit conquis, avoit osé lutter contre elle, et avec un si long avantage, elle en vit son crédit devenir de plus en plus l'effroi de la cour, par un si grand exemple de puissance, dont personne ne douta que le coup ne fût parti de sa main. Nous la verrons incessamment en lancer un autre qui n'épouvanta pas moins.

Elle acheva en même temps d'être délivrée d'un favori, qui pour n'avoir jamais ployé le genou devant elle, et qui l'avoit constamment affecté toute sa vie, lui étoit d'autant plus odieux que la connoissance qu'elle avoit du cœur du roi pour lui l'empêcha d'oser jamais travailler à l'entamer. Je dis qu'elle acheva, parce que la faveur étoit usée, et que l'âge et les yeux le jetèrent dans une retraite qui l'ôta de devant elle. C'est du duc de La Rochefoucauld dont je parle, et dont j'ai fait mention plus d'une fois, à propos du procès de préséance de M. de Luxembourg et d'autres occasions, particulièrement sur le mariage du duc de Noailles avec la nièce de Mme de Maintenon, dont le roi mouroit d'envie pour le prince de Marcillac, et sur lequel M. de La Rochefoucauld fit opiniâtrément la sourde oreille. Quoi que ce soit en lui ne faisoit souvenir de son père, cet homme qui a tant fait de bruit dans le monde par son esprit, sa délicatesse, sa galanterie, ses menées, ses intrigues, et la part qu'il a eue dans les troubles de la minorité de Louis XIV, dont il demeura ruiné, mais avec un grand bien qu'il remit dans sa maison par le mariage de son fils, que j'ai expliqué à propos de Mme de Vaudemont.

Tous les troubles finis, le cardinal Mazarin maître, le roi marié et ne bougeant de chez la comtesse de Soissons avec l'élite de la cour, de l'esprit, de la galanterie, du bon goût, des intrigues, parut le prince de Marcillac avec une figure commune qui ne promettoit rien et qui ne trompoit pas. Sans charge, sans emploi, portant encore sur le visage des marques du combat du faubourg Saint-Antoine, fils d'un père à qui le roi n'avoit jamais pardonné, et qui sans approcher de la cour faisoit à Paris les délices de l'esprit et de la compagnie la plus choisie, ce fils ne fit peur à personne de ce qui environnoit le roi. Je ne sais comment cela arriva, et personne ne l'a pu comprendre, à ce que j'ai ouï dire à M. de Lauzun, qui pointoit fort dès lors, et aux vieillards de son temps, mais en fort peu de jours il plut tellement au roi dont, au milieu d'une cour en hommes et en femmes si brillante, si polie, si spirituelle, le goût n'étoit pas fin ni délicat, qu'il lui donna des préférences qui inquiétèrent Vardes, le comte de Guiche, et les plus avant dans la privance du roi. Cette affection alla toujours croissant, jusque-là que le père de concert avec son fils se roidit à ne se point démettre de son duché pour en tirer par cette adresse le rang de prince étranger, qu'il ne se consoloit point d'avoir vu arracher aux Bouillon avec cet immense échange, et tirer ces grands établissements des mêmes crimes qui lui

étoient communs avec eux, parce qu'ils avoient plus effrayé que lui. Cet artifice néanmoins échoua, et ne les mena qu'à l'inutile distinction d'être traités de cousin. Mais le fils tira de sa faveur la charge de grand maître de la garde-robe que le roi avoit faite pour Guitry, tué sans alliance au passage du Rhin, et celle de grand veneur à la mort de Soyecourt, que le roi lui apprit lui-même par ce billet dont on lui fit tant d'honneur, qu'il se réjouissoit comme son ami de la charge qu'il lui donnoit comme son maître. On dit alors qu'il l'avoit fait son grand veneur pour avoir mis la bête dans les toiles. Il étoit confident des aventures passagères du roi, et on l'accusa dans ce temps-là de lui avoir fourni Mlle de Fontanges. Sa mort prompte et soupçonnée de poison n'altéra point la faveur de son ami. Il se lia alors étroitement avec Mme de Montespan, Mme de Thianges et toute sa famille. Cette liaison, qui fit son éloignement de Mme de Maintenon, dura avec eux toute sa vie, et sa faveur aussi, qui lui fit donner avec raison le nom de l'ami du roi, parce qu'elle fut solide au-dessus de toute autre, et indépendante de tous appuis, comme inébranlable à toute secousse. Il tira du roi des sommes immenses, qui lui paya trois fois ses dettes, et lui faisoit sans cesse et sourdement de gros présents.

C'étoit un homme haut, de beaucoup de valeur, et d'autant d'honneur qu'en peut avoir un fort honnête homme, mais entièrement confit dans la cour. Avec cela noble et magnifique en tout, au-dessus du faste, officieux, serviable, et rompant auprès du roi les plus dangereuses glaces pour ceux qu'il protégeoit, et souvent pour des inconnus, du mérite ou du malheur desquels il étoit touché, et les a très-souvent remis en selle.

Je ne sais qui l'avoit mis en inimitié avec M. de Louvois, à moins que ce ne fût une suite de ses liaisons avec Mme de Montespan qui fut toujours aux couteaux avec ce ministre. Il étoit lors au plus haut point de faveur et de puissance par les grands succès de la guerre; mais elle étoit finie, c'étoit en 1679, et il craignoit un favori haut et fougueux qui lui-même n'appréhendoit rien, parloit au roi avec la dernière liberté, et s'expliquoit au monde sans mesure. Il songea donc à se le réconcilier par le mariage de sa fille avec son fils, et de le faire avec tant de grâces et de richesses qu'il pût désormais autant compter sur lui comme il avoit eu lieu de le craindre. Mais pour cette affaire-là il falloit être deux, et M. de La Rochefoucauld n'en voulut pas ouïr parler, jusqu'à ce que le roi, entraîné par son ministre, et importuné des haines de gens qui à divers titres l'approchoient de si près, se mit de la partie, et força plutôt par autorité M. de La Rochefoucauld à consentir au mariage et à la réconciliation qu'il ne le gagna, malgré tant de trésors dont ce mariage fut la source, et la nouvelle érection de La Rocheguyon faite et vérifiée en faveur de son fils qui en prit le nom. La réconciliation ne dura guère entre deux hommes si impérieux et si gâtés. Jamais M. de La Rochefoucauld n'aima sa belle-fille, ni ne la voulut souffrir à la cour, quoique son mérite et sa vertu l'ait fait généralement considérer, et que son économie et son travail ait non-seulement rétabli cette maison ruinée et par M. de La Rochefoucauld lui-même qui fut

toujours un panier percé), mais qui la laissa une des plus puissantes du royaume.

M. de La Rochefoucauld étoit borné d'une part, ignorant de l'autre à surprendre, glorieux, dur, rude, farouche et ayant passé toute sa vie à la cour, embarrassé avec tout ce qui n'étoit pas subalterne ou de son habitude de tous les jours. Il étoit rogue, en aîné des La Rochefoucauld qui le sont tous par nature et par conséquent très-repoussants. J'en ai vu peu de ce nom qui aient échappé à un défaut si choquant, que M. de La Rochefoucauld avoit fort au-dessus d'eux tous; avec cela, bien plus ami qu'ennemi, quoique ennemi dangereux, et même à incartades; mais excepté un bien petit nombre, ami par fantaisie, sans goût et sans choix. Il aimoit moins que médiocrement ses enfants, et quoiqu'ils lui rendissent de grands devoirs, il leur rendoit la vie fort dure; gouverné jusqu'au plus aveugle abandon par ses valets, à qui presque tous il fit de grosses fortunes, partie par crédit, partie en se ruinant pour eux, jusque-là qu'il fallut que sur la fin, son fils, le bâton haut, y entrât pour tout ce qu'il voulut.

Les vieillards se souvenoient d'avoir vu Bachelier son laquais leur donner à boire à sa table, en livrée, et s'étonnoient de le voir premier valet de garde-robe du roi, dont le fils est aujourd'hui premier valet de chambre, de la charge de Bloin qu'il a achetée. Il faut dire à l'honneur du père qu'il n'y eut jamais homme si modeste, si respectueux, qui se soit moins méconnu, ni qui ait toujours plus exactement vécu à l'égard de M. de La Rochefoucauld et tout ce qui lui a appartenu que s'il n'avoit pas changé de condition; un fort honnête homme, très-sage, et qui se fit considérer. Il refusa beaucoup de M. de La Rochefoucauld, et a souvent obtenu de lui pour ses enfants ce qu'eux-mêmes, ni d'autres pour eux, n'avoient pu faire. On dit aussi du bien de son fils.

Si M. de La Rochefoucauld passa sa vie dans la faveur la plus déclarée, il faut dire aussi qu'elle lui coûta cher, s'il avoit quelques sentiments de liberté. Jamais valet ne le fut de personne avec tant d'assiduité et de bassesse, il faut lâcher le mot, avec tant d'esclavage; et il n'est pas aisé de comprendre qu'il s'en pût trouver un second à soutenir plus de quarante ans d'une semblable vie. Le lever et le coucher, les deux autres changements d'habits tous les jours, les chasses et les promenades du roi de tous les jours, il n'en manquoit jamais, quelquefois dix ans de suite sans découcher d'où étoit le roi, et sur le pied de demander congé, non pas pour découcher, car en plus de quarante ans il n'a jamais couché vingt fois à Paris, mais pour aller dîner hors de la cour et ne pas être à la promenade, jamais malade, et sur la fin rarement et courtement [de] la goutte. Les douze ou quinze dernières années il prenoit du lait à Liancourt, et un congé de cinq ou six semaines. Quatre ou cinq fois en sa vie il en a pris autant pour aller chez lui à Verteuil en Poitou où il se plaisoit fort, et où la dernière il ne fut pas huit jours qu'il fallut revenir, sur un courrier et un billet du roi qui lui mandoit qu'il avoit une anthrax, et qui par amitié et confiance le voulut auprès de lui. Il alloit dîner à Paris trois ou quatre fois l'année,

un peu plus souvent à une petite maison près de Versailles où le roi fut quelquefois, mais il n'y coucha jamais.

Son appartement à la cour étoit ouvert depuis le matin jusqu'au soir. Le mélange des valets d'un trop bon maître, les égards qu'il falloit avoir pour eux, les airs et le ton qu'y prenoient les principaux, en bannissoit la bonne compagnie, qui n'y alloit que rarement et des instants, embarrassée avec lui, et lui empêtré avec elle, qui y laissoit le champ libre aux désœuvrés et aux ennuyeux de la cour, mêlés de subalternes, tous gens qui n'auroient guère eu entrée ailleurs. Ils y établissoient leur domicile et leurs repas, et y essuyoient les humeurs du maître, qui dominoit durement sur eux, et qui se trouvoit toujours déplacé avec mieux qu'eux.

Cette raison et son temps, que son assiduité rendoit fort coupé, l'avoient mis sur le pied qu'il ne faisoit presque aucune visite, et d'amitié il n'alloit guère que chez le cardinal de Coislin, M. de Bouillon et M. le maréchal de Lorges. Pour de femme, elles étoient toutes ses bêtes; à peine pouvoit-il souffrir ses parentes, encore quand il les rencontroit, et ce hasard étoit fort rare. Mme la maréchale de Lorges et Mlle de Bouillon étoient les seules qui eussent trouvé grâce devant lui. Mme Sforce, il alloit quelquefois causer chez elle, et elle par les derrières chez lui. C'étoit les restes de Mme de Montespan et de Mme de Thianges sa mère.

On auroit cru qu'il devoit être heureux, et jamais homme ne le fut moins. Tout le choquoit; il se fâchoit des choses les plus fortuites et les plus indifférentes, et il étoit si accoutumé à réussir, que tout ce qu'il obtenoit pour soi ou pour autrui lui sembloit toujours peu de chose. En même temps jamais homme si envieux. Les grâces les moins à la portée de gens en qui il s'intéressât, et les moins proportionnées à lui, le chagrinoient essentiellement. Il étoit né piqué de tout, d'un évêché, d'une abbaye; mais quand il en tomboit sur des émules de faveur, comme M. de Chevreuse, M. de Beauvilliers, M. le Grand, le maréchal de Villeroy, il étoit au désespoir à ne pouvoir le cacher. Il haïssoit les trois premiers de jalousie, l'autre un peu moins, parce qu'il étoit en respect avec lui. Il étoit toujours demeuré une sorte de liaison de M. le Prince et de M. le prince de Conti à lui, de l'ancien chrême des pères, mais sans rien d'apparent.

Sur les derniers temps, ses bas amis et ses valets abusèrent de lui pour eux et pour les leurs, et lui firent faire au roi si souvent des demandes âpres, importunes et si peu convenables, qu'il l'en fatigua et l'accoutuma à le refuser, et lui à le gourmander de plaintes et de reproches, [ce] qui mit un malaise entre eux, et lui donna des pensées de retraite qui l'amusèrent et le trompèrent longtemps.

Sa vue étoit déjà fort affoiblie, elle ne lui permettoit plus de monter à cheval; il couroit en calèche, et si on manquoit, c'étoit à l'ordinaire une furie jusqu'à la chasse suivante qu'on prenoit. A la mort du cerf, il se faisoit descendre et mener au roi, pour lui présenter le pied, qu'il lui fourroit souvent dans les yeux ou dans l'oreille. Cela le peinoit fort, et même le monde, et de le voir presque couché dans sa calèche comme

un corps mort. Quelquefois le roi hasardoit doucement de lui proposer de prendre du repos, et cela perçoit le cœur au favori, qui, ne pouvant plus suivre le roi ni le servir, faute de vue, sentoit qu'il lui devenoit pesant de plus en plus.

Peu écouté, presque toujours éconduit, quelquefois, à force d'importuner, refusé sèchement, le dépit vint au secours du courage. Il se retira, mais pitoyablement. Il flottoit entre sa maison de Paris et Sainte-Geneviève, où la mémoire du cardinal de La Rochefoucauld l'eût rendu maître de tout ce qu'il auroit voulu[1]. En l'un et l'autre lieu il n'eût pas manqué de toute espèce de compagnie et de secours; mais ses valets, qui étoient ses maîtres, ne lui permirent ni l'un ni l'autre. Ils le voulurent à portée de le faire marcher à leur gré chez le roi, pour en arracher des grâces pour eux, et tirer ce qu'il pourroit d'un reste de crédit et de bonté du roi pour lui. Ils le confinèrent au Chenil, à Versailles, lieu très-loigné de tout, et où bientôt il demeura dans un entier abandon, à l'ennui et à la douleur d'un aveugle déchu de toute occupation, de toute faveur et de tout commerce. Il en fit encore quelques parties de main pour importuner le roi, dans le cabinet duquel il alloit par les derrières, la plupart peu fructueuses, qui achevèrent de l'accabler. Il finit ainsi fort amèrement sa vie, entièrement en proie à ses valets, et avec peu de provisions pour se suffire.

CHAPITRE XXXIII.

Torcy en Hollande. — Cent cinquante mille livres de brevet de retenue à La Vallière sur son gouvernement de Bourbonnois. — Mariage du prince de Lambesc avec Mlle de Duras. — Digne et rare procédé de M. le Grand. — Mariage du marquis de Gesvres avec Mlle Mascrani. — Mariage de Montendre avec Mlle de Jarnac. — Mariage de Donzi avec Mlle Spinola. — Mariage de Polignac avec Mlle de Mailly. — Mort de Saumery; sa fortune; celle de son fils; leur caractère. — Fortune d'Avaray. — Belle-Ile mestre de camp général des dragons; sa fortune. — Mort, famille, singularité étonnante et deuil du prince de Carignan. — Mort, caractère et dépouille du duc de La Trémoille. — Mort, fortune et caractère de La Reynie et de son fils. — Mort du duc de Brissac. — Prince des Asturies juré par les cortès ou états généraux d'Espagne. — Château d'Alicante rendu à Philippe V. — Bataille gagnée par les Espagnols contre les Portugais entièrement défaits. — Chamarande demandé et accordé à Toulon.

Le roi alla le 1er mai, qui étoit un mercredi, à Marly. Ce fut l'époque de la retraite de M. de La Rochefoucauld, qui n'y vint point, et qui jusque-là, quoique aveugle, n'en avoit point encore manqué de voyage. Ce jour-là même, M. de Torcy alla à Paris, d'où il partit tout de suite pour la Hollande dans le plus grand secret. Je ne sais comment M. de Lauzun l'écuma; mais je le vis le lendemain matin dans le salon accoster le duc de Villeroy et deux ou trois autres, à qui il demanda s'ils n'avoient point vu M. de Torcy, qui lui dirent que non. « Il est pour-

1. Voy. notes à la fin du volume.

tant revenu hier au soir fort tard de Paris, leur répondit-il, et je sais qu'il aura des choses singulières aujourd'hui à son dîner, que je ne veux pas vous dire. Je compte bien d'en aller manger ma part; vous devriez bien y venir. » Ils donnèrent dans le panneau. Torcy faisoit une chère fort délicate, et il étoit sur le pied qu'il n'alloit chez lui que la meilleure compagnie, et sans prier. Les dupes y furent tard, parce qu'il dînoit tard à Marly, et travailloit jusqu'à ce qu'il fût servi. Ils trouvèrent la porte fermée; ils frappèrent; point de réponse. Enfin ils s'aperçurent qu'il n'y avoit personne, et tous les uns après les autres les voilà à pester contre M. de Lauzun, et leur sottise d'avoir donné dans cette bourde, et à chercher où dîner; et le soir M. de Lauzun à leur demander s'ils avoient fait bonne chère chez Torcy, et à se moquer d'eux. Cette plaisanterie, qui se répandit dans Marly, fit qu'on y sut plus tôt le voyage de Torcy que le roi n'auroit voulu.

La Vallière eut en ce même temps cent cinquante mille livres de brevet de retenue sur son gouvernement de Bourbonnois, que son père avoit eu pendant la faveur de Mme de La Vallière la carmélite.

Il se fit aussi trois mariages : le prince de Lambesc, fils unique du comte de Brionne, qui étoit le fils aîné de M. le Grand, épousa la fille aînée du feu duc de Duras, frère aîné du maréchal-duc de Duras d'aujourd'hui, tous deux fils du feu maréchal-duc de Duras, qui étoit belle comme le jour, très-bien faite et fort riche. Elle n'avoit qu'une sœur, qui épousa depuis le comte d'Egmont. Le procédé qu'eut M. le Grand, quelque temps après ce mariage, mérite de n'être pas omis. La duchesse de Duras, leur mère, étoit en procès avec son beau-frère pour les biens de ses filles; elle prétendoit beaucoup, et poussoit l'affaire avec grand soin. M. le Grand refusa tout net de la solliciter, défendit à tous ses enfants de le faire, à sa petite-belle-fille elle-même, dit que s'il le pouvoit honnêtement, il solliciteroit pour le duc de Duras; qu'il n'avoit pas pris sa nièce pour le ruiner et sa maison; que sa belle-petite-fille étoit assez riche pour que trois ou quatre cent mille livres de plus ou de moins ne lui fussent pas moins considérables que d'avoir un oncle paternel et chef de sa maison ruiné. L'autre procédé fut pour les partages entre les deux sœurs. Il voulut que l'abbé de Lorraine, son fils, mort évêque de Bayeux, fût présent à tout, et le chargea de céder et de faire régler en faveur de la cadette tout ce qui pouvoit être litigieux, parce qu'il trouvoit sa petite fille assez riche; mais qu'il ne lui étoit pas indifférent à lui, après l'avoir fait épouser à son petit-fils, que sa sœur la demeurât assez pour faire une alliance qui leur fût à tous convenable. La vérité [est] que c'est là penser et agir avec grandeur, car tout fut exécuté de la sorte; mais il est vrai aussi que Mme d'Armagnac étoit morte, qui n'auroit pas laissé faire M. le Grand.

Le duc de Tresmes maria son fils aîné, le marquis de Gesvres, avec Mlle Mascrani, prodigieusement riche. Elle n'avoit ni père, ni mère, ni frère, ni sœur. Son père avoit été maître des requêtes, sa mère étoit sœur de Caumartin, ami intime du duc de Gesvres, qui fit ce mariage, lequel bientôt après se tourna fort étrangement, et donna au public des farces fort singulières.

Mlle de Jarnac, aussi sans père ni mère, aussi fort riche, et du nom de Chabot, épousa un cadet de Montendre, de la maison de La Rochefoucauld, qui n'avoit ni biens ni figure, mais beaucoup d'esprit et fort orné, [beaucoup] d'amis et d'envie de faire. Ce fut elle qui, ayant l'âge de disposer d'elle, le choisit, et qui voulut demeurer chez elle, dans ce beau château de Jarnac, sur la Charente, et n'être point obligée d'en sortir, comme jusqu'alors elle y étoit toujours demeurée. C'étoit une personne pourtant plutôt bien que mal, avec de l'esprit, et qui vouloit être maîtresse.

Quelque temps assez court après, il s'en fit deux autres : M. de Donzi, fils du feu duc de Nevers, qui n'avoit pu obtenir le brevet de son père, et à qui, avec ses grands biens, il fâchoit fort de n'en pouvoir espérer. Il passa ici un marquis Spinola, gouverneur d'Ath, lieutenant général des armées d'Espagne, qui avoit acheté la grandesse de Charles II, et le titre de prince de l'empire de l'empereur Léopold, et qui n'avoit que deux filles, dont l'aînée héritoit de la grandesse. Il [M. de Donzi] l'épousa, et prit en se mariant le nom de prince de Vergagne, que le public, qui aime à se jouer sur les mots, et qui n'approuvoit pas sa vie, appela le prince de Vergogne. Son beau-père lui fit peu attendre sa dignité, et M. le duc d'Orléans, devenu régent, moins encore celle de duc et pair, sans avoir jamais rien fait, ni été à la guerre, ni même à la cour[1].

La comtesse de Mailly maria sa dernière fille à Polignac, dont il auroit été le grand-père. Elle étoit fort belle, et ne tarda pas à montrer que Polignac n'étoit pas heureux en mariage, ni sa mère en éducations.

Le vieux Saumery mourut chez lui, près de Chambord, à quatre-vingt-six ans. C'étoit un beau et grand vieillard, très-bien fait et de la vieille roche, plein d'honneur et de valeur, pour qui le roi avoit de la bonté, et qui étoit estimé. Henri IV, entre autres bagages, avoit amené deux valets de Béarn : l'un avoit nom Joanne, c'étoit peut-être son nom de baptême, car force Basques s'appellent Joannès chez leurs maîtres; l'autre Béziade : ils furent longtemps bas valets. Lorsque Henri IV parvint à la couronne et à en jouir, Joanne devint jardinier de Chambord, et par succession concierge, mais concierge nettoyeur et balayeur, comme sont ceux des particuliers, et non pas comme le sont devenus ceux des maisons royales. Son fils peu à peu se mit sur ce dernier pied; mais, toutefois sentant encore le valet, et s'y enrichit pour son état. Cela lui fit épouser une sœur de Mme Colbert, dont le père étoit un bourgeois de Blois qui s'appeloit Charon, dont le petit-fils, par la fortune de M. Colbert, devint intendant de Paris, eut la terre de Ménars, et est mort président à mortier; peu éclairé, mais fort bon homme et fort honnête homme et fort droit. Lors du mariage de Saumery, c'étoit encore la petite bourgeoise de Blois, et M. Colbert un très-petit garçon. Arrivé dans la confiance et les affaires du cardinal Mazarin dont il fut

1. Passage supprimé dans les précédentes éditions depuis *Quelque temps assez court après.*

intendant, il y donna accès à Saumery son beau-frère, et lui procura de petits emplois dans les troupes, où il montra de la valeur. Devenu personnage, il le protégea tant qu'il put, suivant sa portée si nouvelle, et le fit enfin gouverneur et capitaine des chasses de Chambord et de Blois. Il laissa deux fils entre autres et deux filles. Monglat, chevalier de l'ordre en 1661, et maître de la garde-robe, dont nous avons de si bons Mémoires, se trouvant ruiné, espéra tout de M. Colbert en mettant son fils dans son alliance. Il avoit eu Cheverny, de sa femme, petite-fille du chancelier de Cheverny, dont ce fils portoit le nom. Il le maria à la fille de Saumery. Chambord et Cheverny ne sont qu'à deux lieues. C'est le même Cheverny qui eut des emplois au dehors, qui fut menin de Monseigneur et attaché à Mgr le duc de Bourgogne, dont j'ai parlé quelquefois. Des deux fils, l'aîné étoit un grand homme, très-bien fait, et d'une représentation imposante, qui avoit été estropié d'un genou en un de ces combats de M. de Turenne. Il n'avoit été que subalterne quelques campagnes, et se retira chez lui, où il se recrépit d'une charge de grand maître des eaux et forêts. Il épousa une fille de Besmaux, gouverneur de la Bastille, dont le crédit, joint à la bonté du roi pour son père, lui obtint la survivance du gouvernement de Chambord et de la capitainerie de Blois. Avec ces établissements, il comptoit avoir fait une grande fortune et en jouissoit chez lui, lorsque M. de Beauvilliers fut gouverneur des enfants de France, et que le roi lui laissa le choix de tout ce qui devoit composer leur éducation et leur maison, excepté du premier valet de chambre seul, comme je l'ai dit ailleurs. Il dénicha Saumery des bords de la Loire, et le fit sous-gouverneur. D'abord souple, respectueux, obséquieux, attaché à son emploi, il tâcha de reconnoître un terrain si nouveau pour lui, après, de s'y ancrer : il courtisa les ministres et les personnages. Ce qu'il avoit d'esprit étoit tout tourné à l'intrigue, que la probité ne contraignit pas ni la reconnoissance. Il se mit à voir des femmes importantes, et à mettre, comme il le fit dire de lui, son pied dans tous les souliers. Jamais homme ne fit tant de chemin tous les jours par tout le château de Versailles, et ne montoit tant d'escaliers; jamais homme aussi ne tira si grand parti d'une vieille blessure. A la fin, il se crut un personnage; il fit le gros dos et l'important, et ne s'aperçut jamais qu'il n'étoit qu'un impertinent. Il ne parloit plus qu'à l'oreille, ou sa main devant sa bouche, souvent riochant et s'enfuyant, toujours des riens qu'il ramassoit toujours mystérieusement. J'ai parlé de sa femme à propos de M. de Duras, qui lui donna de fâcheux ridicules, et devant qui il n'osoit souffler, quelque impudent qu'il fût devenu.

A force d'adresse et de manéges et de duperies de M. de Beauvilliers, il trouva moyen de tirer du roi près de quatre-vingt mille livres de rente pour lui ou pour ses enfants qui eurent pour rien les plus gros régiments, avec cela toujours plaintif en dehors, et frondeur en dessous. Il avoit pris l'habitude de ne dire *monsieur* de personne ni *madame* non plus, de ceux-là mêmes dont l'habitude et le respect en avoit rendu le nom plus inséparable. *Monsieur* étoit son plus grand effort, et il citoit de la sorte les plus considérables personnages, dont il se

donnoit pour avoir eu la confiance, et qui lui avoient dit ceci ou appris cela.

Je me souviens qu'étant venu à Dampierre où j'étois chez M. de Chevreuse, il vit à table un portrait de Mme la princesse de Conti. « Ah! dit-il, voilà un assez joli portrait de la princesse de Conti! » De là se mit à raconter [ce] que « ce pauvre prince de Conti lui disoit, » et puis « un marin nommé Preuilly, » et c'étoit le frère du maréchal d'Humières. Il vint après à M. de Turenne, qu'il n'appela jamais que M. Turenne, et dont il rapportoit des propos avec lui, très-jeune subalterne, et dont sûrement il n'avoit jamais su le nom, qu'il auroit eus à peine avec un officier général de sa confiance. Et par-ci par-là, riochant d'autorité : « Le vieux vicomte, » disoit-il, « ou ce pauvre vieux vicomte, » et on étoit tout étonné que c'étoit de M. de Turenne. C'étoit trop de sa fatuité favorite pour qu'elle fût ignorée, et pour qu'elle nous fût nouvelle; mais il en entassa tant ce jour-là, que nous nous mîmes à lui en présenter des occasions pour nous en divertir davantage, et nous y réussîmes pleinement. Nous mourions de rire, et il ne doutoit pas que ce ne fût des gentillesses qu'il racontoit avec une autorité et une dignité merveilleuse.

Le lendemain Sassenage, Louville, le petit Renault et moi, étions le matin chez Mme de Chevreuse à parler de l'excès de ces impertinences. Il vint quelqu'un. Nous nous mîmes dans une fenêtre sous le rideau à continuer. Mais nous en disions là de bonnes, et tout haut se mit à dire le petit Renault : « Mais nous serions bien étonnés si M. de Saumery nous entendoit et venoit à lever le rideau. » Il n'eut pas achevé que la chose arriva. Nous, au lieu d'être embarrassés, à pâmer de rire; et lui qui peut-être ne nous avoit pas écoutés, à demander à qui nous en avions. Les rires furent si démesurés, et si bien répondus par presque tout le reste de la chambre, qui savoit de quoi il s'agissoit, que tout effronté qu'il étoit, il en demeura confondu.

Ce galant homme étoit du naturel des rats, qui se hâtent de sortir d'un logis lorsqu'il est près de crouler; mais il n'eut pas le nez bon. Il furetoit tout et en tant de sortes de lieux qu'il ne lui fut pas difficile de voir le vol que le duc d'Harcourt prenoit, et la décadence de M. de Beauvilliers, à qui il devoit en totalité être et fortune. Le drôle ne balança point de se donner à Harcourt, qui le recueillit comme un transfuge par lequel il espéroit de savoir beaucoup de choses sur des gens qu'il vouloit culbuter pour s'élever sur leurs ruines, et avec lesquels Saumery demeuroit en commerce, sans qu'ils voulussent s'apercevoir d'une conduite que chacun voyoit. Il étoit particulièrement attaché à M. le duc de Bourgogne, quoique Denonville fût l'ancien des trois gouverneurs, et y étoit demeuré ensuite, lorsque Cheverny, d'O et Gamaches y furent mis. Cheverny avoit la santé ruinée depuis son ambassade de Danemark, et n'étoit pas sur le pied de suivre à la chasse ni à la guerre. Saumery, sous prétexte de son genou, s'exempta de la chasse, et lorsqu'il fut question de la guerre, il fut malade une fois; les deux autres, il eut besoin des eaux. Il en revint pendant la campagne de Lille à Versailles, où, trouvant les rieurs pour M. de Vendôme, il se mit de

leur côté; et pour être à la mode et s'initier parmi la cabale triomphante, en dit pis que pas un. M. de Chevreuse et M. de Beauvilliers, dont l'aveugle charité n'avoit voulu rien voir ni écouter sur la désertion de Saumery, et qui le traitoient bien, lorsqu'il leur faisoit l'honneur d'aller chez eux, eurent bien de la peine à entendre ce qu'on leur dit de ses propos sur Mgr le duc de Bourgogne. A la fin pourtant, la publicité les convainquit. Ils furent un peu plus froids, mais ce fut tout. Saumery y gagna M. du Maine, qui le fit dans la suite nommer par le roi mourant un des sous-gouverneurs du roi d'aujourd'hui. Sur la fin, c'étoit un seigneur qui se trouvoit fort maltraité de n'être pas chevalier de l'ordre; on va voir que, quelque fou que cela fût, il n'avoit pas tout le tort[1].

Béziade, camarade de Joanne (qui est devenu le nom de famille de Saumery), eut un emploi à la porte de je ne sais quelle ville, pour les entrées, que Henri IV lui fit donner et continuer. Le fils de celui-ci le continua dans ce métier, mais il monta en emploi, et s'enrichit si bien que son fils n'en voulut point tâter, et préféra un mousquet. Il montra de la valeur et de l'aptitude, il eut des emplois à la guerre, il épousa une sœur de Foucault, longtemps après intendant de Caen, enfin conseiller d'État, qui étoit une femme pleine d'esprit d'intrigue et qui eut des amis considérables. En se mariant il prit le nom de d'Avaray; il est devenu lieutenant général. Il a bien clabaudé de n'être pas maréchal de France et de voir ses cadets y être arrivés, et à la fin on l'a fait chevalier de l'ordre, qu'il n'a fait la grâce d'accepter qu'avec beaucoup de répugnance et de délais. Il avoit été quelque temps ambassadeur en Suisse, et n'y avoit point mal réussi.

Une autre fortune commença cette année en ce temps-ci à poindre grande, et peu espérable alors, traversée depuis d'une manière terrible, montée ensuite au comble avec la rapidité des plus incroyables hasards, mais conduite et soutenue par l'esprit, le travail, la persévérance infatigable, l'art et la capacité de deux frères également unis et amalgamés ensemble, qui peuvent passer pour les prodiges de ce siècle. Belle-Ile, petit-fils de M. Fouquet, si célèbre par sa fortune et sa plus que profonde disgrâce, étoit fils d'un homme qui s'étoit présenté à tout, et dont le roi n'avoit voulu pour rien à cause de son père, et l'avoit tenu plus de vingt ans en exil. Son mariage avec une sœur du duc de Lévi (je dis duc pour faire connoître l'alliance, car il ne le fut que trente ou trente-cinq ans depuis); ce mariage, dis-je, étrange, et encore plus étrangement fait, acheva de le mettre à l'aumône. Sa femme n'avoit rien, et sa famille, bien loin de lui donner, fut plus de vingt ans sans vouloir ouïr parler ni d'elle ni de son mari. Ils furent réduits à vivre chez l'évêque d'Agde, frère de M. Fouquet, longues années exilé hors de son diocèse. Revenus enfin à Paris au pot de Mme Fouquet, mère de Belle-Ile, jusqu'à la mort de cette espèce de sainte, ils se trouvèrent bien à l'étroit. Belle-Ile étoit un cadet du surintendant; ses aînés em-

1. Voy t. II, p. 483 et suiv. Voy. aussi les notes à la fin de ce volume.

portoient les débris qu'ils avoient pu sauver, mais qui à la fin se sont réunis par la mort de M. de Vaux, sans enfants, et du P. Fouquet, de l'Oratoire. Le fils aîné de Belle-Ile et de la sœur de M. de Lévi prit le nom de comte de Belle-Ile, et son frère celui de chevalier de Belle-Ile. Je m'étends sur eux parce qu'il sera souvent mention d'eux dans la suite, et beaucoup plus dans les histoires et dans les Mémoires de ce temps-ci qui dépasseront les miens.

Tous deux entrèrent dans le service. L'aîné fut refusé avec aigreur d'un régiment de cavalerie. Le roi dit que ce seroit beaucoup encore s'il lui accordoit, avec le temps, l'agrément d'un régiment de dragons. Il l'obtint enfin. Il se signala dans Lille. Il fut fait, comme on l'a dit, brigadier en sortant ; il y fut dangereusement blessé. Le maréchal de Boufflers le servit si bien, que Hautefeuille ayant demandé à se défaire de sa charge de mestre de camp général des dragons, Belle-Ile en eut la préférence, et pour deux cent quatre-vingt mille livres, qui étoit la même somme que Hautefeuille en avoit donnée au duc de Guiche, et que celui-ci l'avoit achetée de Tessé ; et Belle-Ile eut aussi cent vingt mille livres de brevet de retenue dessus, comme Hautefeuille l'avoit obtenu lorsqu'il eut la charge. C'étoit un furieux pas, et sous le feu roi, pour d'où il étoit parti. Quel prodige et comment le voir aujourd'hui gouverneur absolu d'une grande place et d'une province frontière, chevalier de l'ordre, les entrées chez le roi, et tout à coup maréchal de France, duc vérifié, ambassadeur extraordinaire pour l'élection de l'empereur, général d'armée, et le dictateur de l'Allemagne !

Le prince de Carignan mourut le 23 avril en sa soixante-dix-neuvième année. Il était fils du prince Thomas ou de Carignan, et de la fille et sœur des deux comtes de Soissons, dernière princesse du sang de cette branche cadette de Bourbon. Le prince Thomas étoit fils de l'infante Catherine, fille de Philippe II, roi d'Espagne, sœur du roi Philippe III, grand-père de la reine épouse de Louis XIV, et du célèbre Charles-Emmanuel, duc de Savoie, vaincu par l'industrie, le courage et l'épée de Louis XIII au fameux pas de Suse. Ce prince de Carignan, de la mort duquel je parle, étoit né sourd et muet. Il étoit l'aîné du comte de Soissons, mari de la nièce du cardinal Mazarin, de laquelle j'ai souvent parlé, et oncle, par conséquent, du comte de Soissons, si étrangement marié en France, tué parmi les ennemis devant Landau, et du célèbre prince Eugène ; et de cette branche de Soissons-Savoie, il n'en reste plus.

Cette cruelle infirmité affligea d'autant plus la maison de Savoie que ce prince montroit tout l'esprit, le sens et l'intelligence dont son état pouvoit être capable. Après avoir tout tenté, on prit enfin un parti extrême : ce fut de l'abandonner à un homme qui promit de le faire parler et entendre, pourvu qu'il en fût tellement le maître, et plusieurs années, qu'on ignoreroit même tout ce qu'il feroit de lui. La vérité est qu'il en usa comme les dresseurs de chiens, et ces gens qui de temps en temps font voir pour de l'argent toutes sortes d'animaux dont les tours et l'obéissance étonnent, et qui paroissent entendre et expliquer par signes tout ce que leur maître leur dit : la faim, la bastonnade, la privation

de lumière, les récompenses à proportion. Le succès en fut tel, qu'il le rendit entendant tout aidé du mouvement des lèvres et de quelques gestes, comprenant tout, lisant, écrivant, et même parlant, quoique avec assez de difficulté. Lui-même, profitant après des cruelles leçons qu'il avoit reçues, s'appliqua avec tant d'esprit, de volonté et de pénétration, qu'il posséda plusieurs langues, quelques sciences, et parfaitement l'histoire. Il devint bon politique jusqu'à être fort consulté sur les affaires d'État, et faire à Turin plus de personnage par sa capacité que par sa naissance. Il y tenoit sa petite cour, et faisoit la sienne avec dignité toute sa longue vie, qui put passer pour un prodige.

Il épousa en 1684 une Este-Modène, fille du marquis de Scandiano qui envoya un gentilhomme au roi pour lui donner part de cette mort et lui présenter une lettre de son fils, à laquelle le roi répondit, et prit le noir pour quinze jours.

Ce fils prit le nom de prince de Carignan, épousa par amour et pour plaire au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, la bâtarde qu'il avoit de la comtesse de Verue, lesquels brouillés à Turin et venus ici sous un rare incognito, comme en lieu de conquête assurée pour tout étranger, on les a vus courtiser bassement les gens en place de les servir pendant la jeunesse du roi, prendre partout, faire toutes sortes d'indignes affaires; la femme la complaisante de celle du garde des sceaux Chauvelin, et le mari se faire le fermier de l'Opéra et le surintendant de ce spectacle, et avec des millions de rapines; le mari dans l'obscurité et dans la basse débauche, la femme, dans l'intrigue de toute espèce, et l'écorce de la plus haute dévotion, caressant tout le monde, ménageant tout, se fourrant partout, se moquer de leurs créanciers, et vivre en bohémiens; le mari mort dans cette crapule à Paris, en 1740, la femme se raccrocher aux Rohan par le mariage de sa fille avec M. de Soubise; et son fils devenu prince de Carignan, ôté d'avec eux longtemps avant la mort du père par le roi de Sardaigne et élevé à Turin, et marié par lui à la sœur de sa seconde femme Hesse-Rhinfels, et de la seconde femme de M. le Duc, les deux sœurs mortes et M. le Duc aussi.

En même temps mourut le duc de La Trémoille, dont j'ai parlé plus d'une fois, à cinquante-quatre ans, que je regrettai extrêmement, et qui, malgré la disproportion de nos âges, étoit demeuré extrêmement de mes amis, depuis que notre commun procès de préséance contre M. de Luxembourg avoit formé notre liaison. C'étoit un fort grand homme, le plus noblement et le mieux fait de la cour, et qui, avec un fort vilain visage, sentoit le mieux son grand seigneur : sans esprit que l'usage du monde, sans dépense avec des affaires fort mal rangées, et une femme fort avare et fort maîtresse qu'il avoit perdue depuis assez peu; sans crédit de faveur, et sans grand commerce. Il avoit tant d'honneur, de droiture, de politesse et de dignité, que cela lui tint lieu d'esprit, lui fit garder une conduite toujours honnête et digne, et lui acquit partout de la considération, même du roi et des ministres, à qui il ne se prodigua jamais. Il ne laissa qu'un fils, et une fille mariée au duc d'Albret. Il mourut dans la douleur, dont il m'avoit entretenu souvent, de n'avoir pu obtenir la survivance de sa charge de premier gen-

tilhomme de la chambre pour son fils, et de trouver le roi inflexible sur la règle qu'il s'étoit faite de n'en plus donner. C'étoit celle de mon père. Il m'en souhaitoit souvent une d'un camarade avec qui il vivoit fort bien, mais qu'il supportoit avec impatience dans sa même dignité et dans sa même charge. M. de Beauvilliers et lui étoient fort amis, et je ne sais comment il étoit arrivé que lui et moi avions assez les mêmes goûts et les mêmes éloignements.

Son fils, à sa mort, étoit considérablement malade. La duchesse de Créqui, sa grand'mère, qui avoit été dame d'honneur de la reine jusqu'à sa mort, vint le lendemain matin parler au roi avant son grand lever, et emporta la charge avec quelque difficulté. Hors la jeunesse que le roi n'aimoit pas pour les grandes charges, il n'y avoit aucunes raisons d'en faire. Enfin le nouveau duc de La Trémoille l'eut; il ne la garda guère. Son fils, enfant, l'eut après lui de M. le duc d'Orléans au commencement de sa régence. Il vient de laisser un seul fils dans la première enfance, et sa charge en proie à la toute-puissance du cardinal Fleury, qui pourtant, à toute peine et bien évidente, l'arracha pour le duc Fleury, petit-fils de sa sœur.

Peu de jours après, mourut La Reynie, un des plus anciens conseillers d'État, des plus capables, des plus intègres, grand magistrat, et de l'ancienne roche, modeste et désintéressé, qui a formé la place de lieutenant de police dans l'importance où elle est montée, et qui ne l'avoit pas mise sur le dangereux pied et honteux où peu à peu, pour plaire et se faire valoir, ses successeurs l'ont conduite. Il y avoit bien des années que La Reynie ne l'étoit plus. Son nom étoit Nicolas, et homme de fort peu, que son mérite et sa vertu élevèrent, et par les mains duquel il a passé bien des choses importantes et secrètes. Son fils unique lui échappa jeune, s'en alla à Rome, d'où jamais il ne put le faire revenir quoique exprès il l'y laissât manquer de tout. Après la mort de son père, il y voulut demeurer, et y est mort longues années après, ne voyant presque personne que des curieux obscurs, et ne se pouvant lasser, sans débauche, de la vie paresseuse et des beautés de Rome, et du *far niente* des Italiens, sans s'être jamais marié. Je le rapporte comme une chose fort singulière.

Le duc de Brissac le suivit de près. Quelques mois auparavant, étant à Meudon, il s'avisa, au sortir de table de Monsiegneur, de me prendre sur la terrasse, et de me demander pardon de son procès, et de ce qu'il avoit fait contre moi, après tout ce qu'il me devoit, et l'avoir fait duc et pair. Il mourut à Paris, subitement chez lui, d'apoplexie, à quarante et un ans, comme il alloit monter en carrosse pour s'en aller à Meudon.

L'extrémité où les affaires se trouvoient réduites par les malheurs de la guerre en tous lieux, et par la disette et la misère où la France fut cette année, firent craindre au roi et à la reine d'Espagne un abandon à leurs propres forces, dont il se parloit depuis quelque temps à l'oreille[1]. Le prince des Asturies avoit près de vingt mois et se portoit fort bien. Ces soupçons leur firent prendre la résolution de s'assurer et de se lier

1. Voy. notes à la fin du volume.

de plus en plus les Espagnols, en renouvelant une ancienne cérémonie qui est ce qu'ils appellent faire jurer le prince, c'est-à-dire de le faire reconnoître pour le successeur de la couronne, et de lui faire rendre hommage et prêter serment et fidélité, comme tel, et comme roi futur et nécessaire pour tous les membres de la monarchie.

Les cortès, c'est-à-dire les états généraux, furent convoquées pour cela, et s'assemblèrent le 7 avril dans l'église des Jéronimites du palais de Buen-Retiro, tout à l'extrémité de Madrid. Le palais et le couvent de ces religieux sont très-grands et très-magnifiques; ils se tiennent, à aller à couvert de l'un dans l'autre par plusieurs endroits, et l'église, grande et belle, sert de chapelle au palais. Le roi et la reine sous leur dais du côté de l'évangile, les grands tout de suite sur leurs bancs, les grands officiers, les conseils, les ordres, les députés des villes, vis-à-vis et au bas en face de l'autel, et les évêques des deux côtés de l'autel; le cardinal Portocarrero, archevêque de Tolède et diocésain officiant; le prince porté par la princesse des Ursins, auprès de la reine. La fonction dura trois heures et fut fort pompeuse; tous les ordres du royaume y témoignèrent une grande affection. Après la messe le petit prince fut confirmé par le patriarche des Indes, confirmation étrangement prématurée.

En ces occasions il y a toujours dispute à qui des députés de Tolède et de Valladolid prêtera son serment et sa foi et hommage la première. Valladolid est la première ville de la Vieille-Castille; Tolède de la Nouvelle, mais décorée de la première métropole qui se prétend primatie. Toutes deux sont appelées ensemble les premières de toutes les villes, et toutes deux arrivent de leur place à toute course au pied de l'autel, à qui s'y trouvera la première; mais, quoi qu'il en réussisse, Valladolid est admise la première, et toujours sans conséquence. Les villes comme représentant le peuple ne sont appelées que les dernières.

Tôt après, le château d'Alicante se rendit, la ville l'étoit de l'automne précédent. Le château étoit demeuré bloqué tout l'hiver; une mine qui joua à propos y fit un grand désordre, et à la fin opéra la reddition, qui fut très-importante. Ce succès fut suivi d'un autre fort considérable au commencement de mai : l'armée portugaise, plus forte de quatre ou cinq mille hommes que celle d'Espagne, commandée par le marquis de Bay, la vint attaquer, et fut si bien reçue qu'elle fut entièrement défaite et son infanterie tout à fait perdue. La marquis d'Ayetone, de la maison de Moncade, et grand d'Espagne, y commandoit l'infanterie d'Espagne, et s'y distingua extrêmement de tête et de valeur, ainsi que Fiennes, aussi lieutenant général des troupes de France, qui commandoit la gauche, et Caylus, maréchal de camp dans celles d'Espagne. Toute la cavalerie ennemie prit la fuite et abandonna trois régiments anglois qui furent pris entiers, outre huit ou neuf cents Portugais et quatre ou cinq mille tués. Milord Galloway, qui commandoit les Anglois, rejeta toute la faute sur le comte de Saint-Jean, général de leur armée. Les Espagnols perdirent fort peu.

Chamarande, qui avoit commandé à Toulon, la campagne précédente, s'y étoit si dignement conduit, que tous les habitants écrivirent au duc

de Berwick dès qu'ils le surent destiné à commander l'armée de Dauphiné, et à Chamillart pour obtenir qu'il leur fût donné encore celle-ci. La demande fut accordée, et Chamarande destiné pour Toulon en cas d'entreprise de M. de Savoie en Provence.

CHAPITRE XXXIV.

Villars et ses fanfaronnades. — Modeste habileté d'Harcourt. — Chamillart ébranlé, puis apparemment raffermi. — Chamillart rudement attaqué. — — Sarcasme d'Harcourt sur Chamillart. — Conseil de guerre devant le roi fort orageux, et l'unique de sa vie à la cour. — Petits désordres à Paris. — Billets fous. — Placards insolents. — Procession de Sainte-Geneviève. — Harcourt bien pourvu à Strasbourg. — Dangereuses audiences pour Chamillart. — Surville dans Tournai avec dix-huit bataillons. — Manquement de tout en Flandre. — Retour de Hollande de Torcy. — Princes ne vont point aux armées qu'ils devoient commander. — Besons maréchal de France. — Duchesse de Grammont. — Vaisselles portées à l'orfévre du roi et à la Monnoie. — Le roi et la famille royale en vermeil et en argent; les princes et les princesses du sang en faïence. — Inondations de la Loire. — Rouillé de retour de Hollande. — Les armées assemblées. — Cardinal de Bouillon rapproché à trente lieues. — Superbe du roi.

Peu de jours après la déclaration des généraux d'armée, le maréchal de Villars, qui devoit commander en Flandre sous Monseigneur, travailla avec lui à Meudon, puis avec lui chez le roi, et de là s'en alla en Flandre, à la mi-mars, y disposer toutes choses. Il en revint dans les premiers jours de mai rendre compte de son voyage pour repartir peu après. Les troupes n'étoient [pas] payées, et de magasins on n'en avoit pu faire nulle part. Villars, toutefois, se mit à pouffer à la matamore, et à tenir à son ordinaire des propos insensés. Il ne respiroit que batailles, publioit qu'il n'y avoit qu'une bataille qui pût sauver l'État, qu'il en livreroit une dans les plaines de Lens à l'ouverture de la campagne, se mit en défi, et, par un tissu de fanfaronnades folles, faisoit transir tout ce qu'il y avoit de gens sages de voir la dernière ressource de l'État commise en de telles mains. Ce n'étoit pas pourtant qu'il ne sentît le poids du fardeau, mais il pensoit étourdir le monde, les ennemis même à qui ces propos reviendroient, rassurer le roi et Mme de Maintenon, et donner de grandes idées de lui. Il travailla avec le roi et plusieurs fois avec Monseigneur, se donna pour lui rendre un compte exact de toutes choses; et ce prince ne fut pas insensible à l'air de se mêler de quelque chose d'important. Sur cette piste, Chamillart et Desmarets lui parlèrent aussi d'affaires, l'un sur les projets et la disposition des troupes, l'autre sur les fonds.

Harcourt, plus sage et plus mesuré, avoit refusé l'armée de Flandre; il avoit modestement allégué qu'il n'étoit plus depuis longtemps dans l'habitude de la guerre, qu'il n'avoit jamais commandé que de petits corps, qu'il ne se sentoit pas assez fort pour une armée si nombreuse et pour des événements si importants. Il aima mieux se conserver la faculté de pouvoir de loin blâmer ce qui s'y feroit, commander une

armée aussi à l'abri des événements qu'une armée le pouvoit être, et, déjà bien avec Monseigneur, saisir l'occasion de débaucher au duc de Beauvilliers son pupille, ou de faire au moins autel contre autel. Il suivit à l'égard du fils la trace que Villars marquoit à celui du père. Il travailla avec Mgr le duc de Bourgogne; mais en rusé compagnon, il alla plus loin. Il proposa au jeune prince que Mme la duchesse de Bourgogne fût présente à leur travail, et les charma tous deux de la sorte. Il avoit réservé les choses principales pour les déployer devant elle; finement il la consulta, admira tout ce qu'elle dit, le fit valoir à Mgr le duc de Bourgogne, allongea la séance, et y mit tout son esprit à étaler dextrement sa capacité pour leur en donner grande idée, et à persuader la princesse de son plus entier attachement. Elle en fut flattée; d'Harcourt la ménageoit de longtemps; il étoit trop à Mme de Maintenon, et elle à lui, pour que la princesse ne fût pas déjà bien disposée pour lui; elle étoit fort sensible à se voir ménagée et recherchée par les personnages.

La destination des généraux fut fort approuvée. Je fus en cela du sentiment de tous; mais je ne pouvois goûter que Chamillart eût laissé remettre Harcourt en voie, et lui donner de plus les moyens de s'emparer de Mgr le duc de Bourgogne. J'en parlai fortement aux ducs de Chevreuse et de Beauvilliers qui, à leur ordinaire, tout en Dieu et froids sur les cabales et les événements, n'en firent pas grand cas, séduits peut-être par la raison que Chamillart m'en avoit lui-même donnée, qu'il aimoit mieux éloigner ce censeur de la cour. Mais le pauvre homme ne voyoit pas qu'en l'éloignant en apparence, il le rapprochoit en effet, en lui donnant lieu, par cette armée, d'entrer dans tout de l'un à l'autre avec Mgr le duc de Bourgogne, avec Mme la duchesse de Bourgogne, et de plus belle avec Mme de Maintenon et avec le roi, dont les trois premiers ne lui avoient pas pardonné sa conduite de Flandre et son opiniâtre partialité pour le duc de Vendôme contre Mgr le duc de Bourgogne.

Plus de six semaines avant la déclaration des généraux des armées, il avoit couru de fort mauvais bruits de ce ministre, à la place duquel on avoit publiquement parlé de mettre d'Antin. J'en avois averti sa fille Dreux, la seule de la famille à qui on pût parler avec fruit. La mère, avec très-peu d'esprit et de conduite de cour, pleine d'apparente confiance et de fausse finesse en effet, prenoit mal tous les avis. Les frères étoient des imbéciles, le fils un enfant et un innocent, les deux autres filles trop folles; et Chamillart se piquoit de mépriser tout et de compter sur le roi comme sur un appui qui ne pouvoit lui manquer. J'avois aussi souvent averti Mme Dreux du ressentiment de Mme la duchesse de Bourgogne; elle lui en avoit reparlé. La princesse lui avoit fort froidement dit qu'il n'en étoit rien, et, faute de pouvoir mieux, l'autre s'en étoit contentée. Je l'avois pressée de forcer son père à parler au roi sur ces bruits de d'Antin. Il le fit à la fin, malgré sa sécurité; mais il ne le fit qu'à demi; il lui dit bien les bruits, mais il fit la faute capitale de ne lui nommer personne. Ce qu'il fit de mieux fut qu'il ajouta que s'il avoit le malheur que ceux qui arrivoient en ses affaires le dégoûtassent

de lui, il le lui dît sans s'en contraindre. Le roi parut touché, lui donna toutes sortes de marques et d'assurances d'estime et d'amitié, jusqu'à lui faire son éloge, et le renvoya comblé et en apparence mieux que jamais avec lui. Je ne sais si déjà Chamillart touchoit à sa perte, et si cette conversation le remit; mais du jour qu'il l'eut eue, les bruits qui s'étoient toujours soutenus sur lui tombèrent tout court, et on le crut tout à fait rétabli.

Ces apparences ne purent me rassurer; je ne pouvois douter de l'extrême mauvaise volonté pour lui de Mme de Maintenon et de Mme la duchesse de Bourgogne, et il étoit sans cesse coiffé par deux rudes lévriers. Le maréchal de Boufflers ne l'avoit jamais aimé; il se plaignoit nouvellement et avec amertume de tout ce dont il avoit manqué à Lille. Il lui étoit revenu qu'il avoit tu quelques-unes des blessures qu'il y avoit reçues, que le roi avoit apprises d'ailleurs avec surprise. Impuissance peut-être pour l'un, et pour l'autre ne vouloir pas alarmer, ce n'étoit pas là des crimes, mais le maréchal, sensible, court, littéral, les trouvoit tels. Il m'en avoit fait souvent des plaintes, sans que j'eusse pu lui remettre l'esprit là-dessus. Il étoit persuadé de plus que le poids étoit trop fort pour Chamillart. Encouragé par Mme de Maintenon qui étoit tout pour lui, et entraîné par Harcourt, il se contraignoit peu sur ce ministre, et il s'en faisoit comme un point d'honneur et de bon citoyen.

Le maréchal d'Harcourt le mettoit savamment en pièces dans tous les particuliers qu'il avoit. Un jour, entre autres, qu'il déclamoit rudement contre lui chez Mme de Maintenon, à qui il ne pouvoit douter que cela ne déplaisoit pas, elle lui demanda qui donc il mettroit en sa place. « M. Fagon, madame, » lui répondit-il froidement. Elle se mit à rire, et à lui remontrer qu'il n'étoit point question de plaisanter. « Je ne plaisante point aussi, madame, répliqua-t-il. M. Fagon est bon médecin, et point homme de guerre; M. Chamillart est magistrat et point homme de guerre non plus. M. Fagon de plus est homme de beaucoup d'esprit et de sens; M. Chamillart n'a ni l'un ni l'autre. M. Fagon, d'entrée et faute d'expérience, pourra faire des fautes, il les corrigera bientôt à force d'esprit et de réflexion; M. Chamillart en fait aussi, et ne cesse d'en faire et qui perdront l'État, et avec cela il n'y a en lui aucune ressource; ainsi, je vous répète très-sérieusement que M. Fagon y vaudroit beaucoup mieux. »

Il n'est pas concevable le mal que ce sarcasme fit à Chamillart, et le ridicule qu'il lui donna. Le fin Normand comptoit bien sur les plaies profondes que feroit à Chamillart ce bizarre parallèle, et si cruellement soutenu. Il fut au roi, et de là à bien des gens qui en jugèrent de même.

Mais il se passa en même temps une scène entre d'Antin et le fils de Chamillart, devant beaucoup de monde, chez Mme la Duchesse, dont je passe l'inutile détail, qui, plus que tout, dut faire trembler le ministre. D'Antin, si mesuré, si valet de la faveur et des places, d'ailleurs si maître de soi, s'aigrit de commande dans la dispute, et y traita si mal le père et le fils, que la duchesse de La Feuillade sortit en colère.

L'éclat de cette aventure embarrassa pourtant d'Antin, qui, de propos délibéré, avoit voulu faire le chien de meute et plaire à ce qui prenoit le dessus. Il en vint à de fort sottes excuses, après avoir tâché d'en sortir en badinant. Il n'y eut personne à la cour qui eût quelque lumière qui ne sentît que Chamillart étoit fort ébranlé, puisque d'Antin s'échappoit de la sorte et sans cause d'inimitié. Lui seul se tenoit fort assuré, et dédaignoit de rien craindre; et sa famille l'imitoit en cette sécurité. Ses vrais amis, et ceux-là en bien petit nombre, gémissoient de cet aveuglement. MM. et Mmes de Chevreuse, de Beauvilliers et de Mortemart m'en témoignoient souvent leur inquiétude : c'étoit inutilement que nous cherchions des remèdes dont il s'éloignoit toujours.

Quelque peu après, le roi fit une chose fort extraordinaire pour lui, et qui fit fort parler le monde. Il entretint dans son cabinet les maréchaux Boufflers et de Villars ensemble, en présence de Chamillart. Ce fut l'après-dînée du vendredi 7 mai, à Marly. Au sortir de là, Villars s'en alla à Paris avec ordre d'être de retour à Marly pour le dimanche suivant au matin. Il revint dès le lendemain, samedi au soir.

Si on avoit été surpris de cette manière de petit conseil de guerre de la veille, on le fut bien plus le lendemain après midi : le roi tint pour la première fois de sa vie dans sa cour un vrai conseil de guerre. Il en avertit Mgr le duc de Bourgogne, en lui disant un peu aigrement : « A moins que vous n'aimiez mieux aller à vêpres. » En ce conseil furent Monseigneur, et Mgr le duc de Bourgogne, les maréchaux de Boufflers, de Villars et d'Harcourt, MM. Chamillart et Desmarets, l'un pour les troupes, l'autre pour les fonds. Il dura près de trois heures et fut orageux. On y traita des opérations de la campagne et de l'état des frontières et des troupes. Les maréchaux, un peu émancipés de la tutelle des ministres, les vexèrent, l'un affoibli, l'autre nouveau et non encore bien ancré. Tous trois tombèrent sur Chamillart, Villars avec plus de réserve que les deux autres. Le roi ne prit point son parti et le laissa malmener par Boufflers et Harcourt qui se renvoyoient la balle, jusque-là que Chamillart, doux et modéré, mais qui n'étoit pas accoutumé au poinçon, s'aigrit et s'emporta de sorte qu'on l'entendit du petit salon voisin de la chambre du roi où étoit la scène. Il s'agissoit du dégarnissement des places, et du mauvais état des troupes, sur quoi Desmarets voulut aussi dire son mot, mais le roi le réprima aussitôt

Les gardes du corps n'étoient pas payés depuis longtemps. Boufflers, capitaine des gardes en quartier, en avoit parlé au roi. Il en avoit été mal reçu. Il avoit insisté. Le roi lui dit qu'il étoit mal informé, et qu'ils étoient payés. Boufflers piqué s'étoit muni d'un rôle exact et détaillé de ce qui étoit dû à chacun, et l'avoit mis dans sa poche. Le conseil levé il arrêta la compagnie, tira ce rôle, supplia le roi d'être persuadé qu'il étoit bien informé quand il lui parloit de quelque chose, et, ouvrant le rôle, fit voir en un coup d'œil, avec la plus grande netteté, la misère des gardes du corps, et qu'il n'avoit rien avancé que d'exact. Le roi, qui ne s'attendoit à rien moins, se redressa, et jetant à Desmarets un regard sévère, lui demanda ce que cela vouloit dire, et s'il ne lui avoit pas bien assuré que ses gardes étoient payés. Desmarets de-

meura court, et tout confus, prit le rôle et barbouilla quelque chose entre ses dents, sur quoi Boufflers piqué au jeu lui parla fort vivement. Desmarets en silence laissa passer l'ondée, puis avoua au roi qu'il avoit cru les gardes payés et qu'il s'étoit trompé, sur quoi Boufflers, de nouveau à la charge, lui fit entendre qu'il falloit être sûr de son fait avant d'en répondre si bien, et répéta au roi qu'il le supplioit de croire qu'il ne lui parloit jamais que bien informé. Les deux autres maréchaux gardoient cependant un profond silence, et Chamillart, qui jusque-là s'étoit contenté de rire dans sa barbe, ne put s'empêcher de rendre à son tour un lardon au contrôleur général. Boufflers étant sur la fin de sa romancine, Chamillart ajouta qu'il supplioit le roi de croire qu'il en alloit ainsi de beaucoup de choses, qu'il n'y avoit pas un seul régiment de payé, et que les preuves en seroient bientôt apportées. Cela fut dit avec grande émotion. Le roi, fatigué d'une fin de conseil si aigre et si peu attendue, interrompit Chamillart par un mot assez ferme à Desmarets de mieux s'assurer de ce qu'il avançoit, et de mieux pourvoir aux choses, et tout de suite les congédia tous.

Boufflers et Villars n'avoient pas toujours été d'accord dans leurs avis, sur les opérations de la campagne qui s'alloit ouvrir, mais le premier avec retenue, et le second avec un air de respect, en sorte qu'Harcourt s'y comporta le plus paisiblement. Au sortir de ce conseil Villars prit congé et s'en retourna en Flandre.

Il y avoit eu divers désordres dans les marchés de Paris, ce qui fit retenir plus de compagnies des régiments des gardes françoises et suisses qu'à l'ordinaire. Argenson, lieutenant de police, courut même fortune à Saint-Roch, où il étoit accouru sur une grande émeute de la populace, fort grossie et fort insolente, à l'occasion d'un pauvre qui étoit tombé et avoit été foulé aux pieds. M. de La Rochefoucauld, retiré au Chenil, y reçut un billet anonyme atroce contre le roi, qui marquoit en termes exprès qu'il se trouvoit encore des Ravaillacs, et qui, à cette folie, ajoutoit un éloge de Brutus. Là-dessus le duc accourt à Marly, et, tout engoué, fait dire au roi pendant le conseil qu'il a quelque chose de pressé à lui dire. Cette apparition si prompte d'un aveugle retiré, et son empressement de parler au roi, fit raisonner le courtisan. Le conseil fini, le roi fit entrer M. de La Rochefoucauld qui avec emphase lui donna le billet et lui en rendit compte. Il fut fort mal reçu. Comme à la fin tout se sait dans les cours, on sut ce que M. de La Rochefoucauld étoit venu faire, et que les ducs de Bouillon et de Beauvilliers, qui avoient reçu les mêmes billets, et les avoient portés au roi, en avoient été mieux reçus, parce qu'ils l'avoient fait plus simplement. Le roi en fut pourtant fort peiné pendant quelques jours, mais, réflexion faite, il comprit que des gens qui menacent et qui avertissent ont moins dessein de se commettre à un crime que d'en donner l'inquiétude.

Ce qui piqua le roi davantage, fut l'inondation des placards les plus hardis et les plus sans mesure contre sa personne, sa conduite et son gouvernement, qui longtemps durant furent trouvés affichés aux portes de Paris, aux églises, aux places publiques, surtout à ses statues, qui

furent insultées de nuit en diverses façons, dont les marques se trouvoient les matins et les inscriptions arrachées : il y eut aussi une multitude de vers et de chansons où rien ne fut épargné.

On en étoit là, lorsqu'on fit, le 16 mai, la procession de Sainte-Geneviève, qui ne se fait que dans les plus pressantes nécessités, en vertu des ordres du roi, des arrêts du parlement et des mandements de l'archevêque de Paris et de l'abbé de Sainte-Geneviève [1]. Les uns en espérèrent du secours, les autres amuser un peuple mourant de faim.

Harcourt, habile en tout, et dont les sorties sur Chamillart avoient intimidé Desmarets avec lui, ne voulut point partir que très-bien assuré de pain, de viande et d'argent pour son armée du Rhin. Il entretint fort Monseigneur à Meudon tête à tête, y prit congé de lui, fut le lendemain fort longtemps seul avec le roi, et partit les derniers jours de mai. Ce même jour de la dernière audience du maréchal d'Harcourt, le roi en donna une fort longue aussi dans son cabinet au maréchal de Tessé. Le prétexte des unes fut le prochain départ pour l'armée (car Harcourt en avoit eu plusieurs, et Boufflers sans cesse, sans qu'elles parussent à l'abri de ses grandes entrées); celle de Tessé pour rendre le compte de ses négociations d'Italie, elles étoient alors plus que prescrites et en fumée. La vérité fut que toutes ces audiences regardèrent Chamillart comme on le verra bientôt, et toutes ameutées et procurées par Mme de Maintenon.

Surville eut permission de saluer le roi, et fut envoyé aussitôt après commander dans Tournai, avec dix-huit bataillons.

L'armée de Flandre ne fut pas si heureuse que celle d'Allemagne; aussi n'avoit-elle pas un général si madré, et si craint des ministres. Elle manquoit de tout. On fit les derniers efforts pour lui envoyer de l'argent les premiers jours de juin, et y procurer des blés de Bretagne, et en voiturer de Picardie. De l'argent et du pain, il n'y en vint que chiquet à chiquet; et cette armée se trouva abandonnée souvent à sa propre industrie là-dessus, et souvent pendant de longs intervalles, avec une frontière fort resserrée. Les armées de Dauphiné et de Catalogne étoient beaucoup mieux pour les subsistances, et les troupes en bon état. Il y avoit déjà du temps que le duc de Berwick étoit à la sienne, et qu'il faisoit un camp retranché sous Briançon.

J'ai déjà averti que je ne dirois rien ici des négociations ni des voyages de Rouillé, de Torcy, du maréchal d'Huxelles et de l'abbé de Polignac ensuite, et j'en ai dit la raison. Tout cela se trouvera bien au long et fort en détail et d'original dans les Pièces. Je me contenterai donc de marquer ici que Torcy arriva de la Haye à Versailles, le samedi 1er juin, après un mois juste d'absence. Il ne rapporta rien d'agréable, et fut médiocrement reçu du roi et de Mme de Maintenon chez laquelle il alla d'abord rendre compte au roi. Chamillart et Mme de Maintenon avoient fort blâmé son voyage, parce qu'elle ne l'aimoit pas et que la chose avoit été faite sans elle, Chamillart, par jalousie de métier et dépit du traité, dont j'ai parlé, qu'il fut obligé de signer à Torcy.

1. Voy. notes à la fin du volume.

Ce retour fit presser dès le lendemain le départ de tous les officiers généraux. L'électeur de Bavière que Torcy avoit vu à Mons, et le maréchal de Villars qu'il avoit entretenu à Arras, étoient informés de l'état des affaires. En même temps on déclara qu'aucun des princes destinés aux armées ne sortiroit de la cour; et le roi envoya le bâton de maréchal de France à Besons qui commandoit l'armée de Catalogne. Il fut fait seul, et n'étoit pas des plus anciens lieutenants généraux. M. le duc d'Orléans pressoit fort le roi pour lui depuis assez longtemps; mais nous verrons bientôt que son crédit n'étoit pas grand alors. Le roi lui fit entendre que Monseigneur et Mgr le duc de Bourgogne demeurant à la cour, il convenoit qu'il y demeurât aussi, d'autant plus qu'il pouvoit se trouver peut-être dans peu dans la triste nécessité de retirer ses troupes d'Espagne.

Si Mme de Maintenon fut bien fatale dans le plus grand, cette vilaine que le duc de Grammont avoit épousée la fut en petit : c'est le sort de toutes ces créatures. Celle-ci, revenue de Bayonne par ordre du roi, où ses pillages et d'adresse et de force avoient trop éclaté, où elle avoit impunément volé les perles de la reine d'Espagne, et manqué de respect en toutes façons, étoit au désespoir de se retrouver à Paris exclue du rang et des honneurs de son mariage.

En attendant Rouillé, qui, à l'arrivée de Torcy, eut ordre de revenir, on avoit jugé à propos de ranimer le zèle de tous les ordres du royaume en leur faisant part des énormes volontés, plutôt que propositions, des ennemis, par une lettre imprimée du roi aux gouverneurs des provinces pour l'y répandre et y faire voir jusqu'à quel excès le roi s'étoit porté pour obtenir la paix, et combien il étoit impossible de la faire. Le succès en fut tel qu'on avoit espéré. Ce ne fut qu'un cri d'indignation et de vengeance, ce ne furent que propos de donner tout son bien pour soutenir la guerre, et d'extrémités semblables pour signaler son zèle.

Cette Grammont crut trouver dans cette espèce de déchaînement un moyen d'obtenir ce qui lui étoit interdit, et qu'elle désiroit avec tant de passion. Elle proposa à son mari d'aller offrir au roi sa vaisselle d'argent, dans l'espérance que cet exemple seroit suivi, et qu'elle auroit le gré de l'invention, et la récompense d'avoir procuré un secours si prompt, si net et si considérable. Malheureusement pour elle le duc de Grammont en parla au maréchal de Boufflers son gendre, comme il alloit exécuter ce conseil. Le maréchal trouva cela admirable, s'en engoua, alla sur les pas de son beau-père offrir la sienne dont il avoit en grande quantité, et admirable, et en fit tant de bruit pour y exhorter tout le monde, qu'il passa pour l'inventeur, et qu'il ne fut pas seulement mention de la vieille Grammont, ni même du duc de Grammont, qui en furent les dupes, et elle enragée. Il en avoit parlé à Chamillart, son ancien ami du billard, pour en parler au roi. Cette offre entra dans la tête du ministre, et par lui dans celle du roi à qui Boufflers alla tout droit. Lui et son beau-père furent fort remerciés.

Aussitôt la nouvelle en vola au Chenil. M. de La Rochefoucauld à l'instant se fit mener chez le roi qu'il trouva allant passer chez Mme de

Maintenon, et l'embarrassa par une vive sortie de plaintes et de reproches qui n'étonnèrent pas moins le courtisan, car cette fois il l'attendit à son passage. La fin de ce torrent et de ces convulsions énergiques, la cause de son mauvais traitement, de son profond malheur, fut que le roi, voulant bien accepter la vaisselle de tout le monde, ne lui eût pas fait la grâce de lui demander d'abord la sienne. A ces mots le roi s'en tint quitte à bon marché, et pour la première fois le courtisan au lieu d'applaudir s'écoula en silence en levant les épaules. Le roi répondit qu'il n'avoit encore rien résolu sur cela, que s'il acceptoit les vaisselles il seroit averti, et qu'il lui savoit gré de son zèle. Le duc redoubla d'empressement et de cris en aveugle qu'il étoit, avec lesquels il suivit le roi tant qu'il put, au lieu des termes qui ne se présentoient pas souvent à lui, et bien content de soi, il s'en retourna dans son Chenil.

Ce bruit de la vaisselle fit un grand tintamarre à la cour. Chacun n'osoit ne pas offrir la sienne; chacun y avoit grand regret. Les uns la gardoient pour une dernière ressource dont il les fâchoit fort de se priver; d'autres craignoient la malpropreté de l'étain et de la terre; les plus esclaves s'affligeoient d'une imitation ingrate dont tout le gré seroit pour l'inventeur. Le lendemain, le roi en parla au conseil des finances, et témoigna pencher fort à recevoir la vaisselle de tout le monde.

Cet expédient avoit déjà été proposé et rejeté par Pontchartrain, lorsqu'il étoit contrôleur général, qui, devenu chancelier, n'y fut pas plus favorable. On objectoit que l'épuisement étoit depuis ce temps-là infiniment augmenté et les moyens également diminués. Ce spécieux ne le toucha point. Il opina fortement contre, représenta le peu de profit par rapport à l'objet, si considérable pour chaque particulier, et un profit court et peu utile, qui tôt perçu n'apporteroit pas un soulagement qui tînt lieu de quelque chose; l'embarras et la douleur de chacun, et la peine dans l'exécution de ceux-là mêmes qui le feroient de meilleur cœur; la honte de la chose en elle-même; la bigarrure de la cour et de la première volée d'ailleurs en vaisselle de terre, et des particuliers de Paris et des provinces en vaisselle d'argent, si on en laissoit la liberté; et si on ne la laissoit pas, le désespoir général, et la ressource des cachettes; le décri des affaires qui, après cette ressource épuisée, et qui la seroit en un moment, et paroîtroit extrême et dernière, sembleroient n'en avoir plus aucune; enfin le bruit que cela feroit chez les étrangers, l'audace, le mépris, les espérances que les ennemis en concevroient; le souvenir de leurs railleries lorsqu'en la guerre de 1688 tant de précieux meubles d'argent massif qui faisoient l'ornement de la galerie et des grands et petits appartements de Versailles et l'étonnement des étrangers, furent envoyés à la Monnoie, jusqu'au trône d'argent; du peu qui en revint, et de la perte inestimable de ces admirables façons plus chères que la matière[1], et que le luxe avoit introduites depuis

1. Voy. ce qu'en dit Mme de Sévigné. Elle écrivait le 11 décembre 1689 : « M. le Dauphin et Monsieur ont envoyé leurs meubles à la Monnoie. » Et le 21 décembre : « Que dites-vous de tous ces beaux meubles de la duchesse

sur les vaisselles, ce qui tourneroit nécessairement en pure perte pour chacun. Desmarets, quoique celui qui portoit le poids des finances et que cela devoit soulager de quelques millions, opina en même sens et avec la même force.

Nonobstant de si bonnes raisons et si évidentes, le roi persista à vouloir non pas forcer personne, mais recevoir la bonne volonté de ceux qui présenteroient leurs vaisselles, et cela fut déclaré ainsi et verbalement, et on indiqua deux voies à faire le bon citoyen : Launay, orfévre du roi, et la Monnoie. Ceux qui donnèrent leur vaisselle à pur et à plein l'envoyèrent à Launay, qui tenoit un registre des noms et du nombre de marcs qu'il recevoit. Le roi voyoit exactement cette liste, au moins les premiers jours, et promettoit à ceux-là, verbalement et en général, de leur rendre le poids qu'il recevoit d'eux quand ses affaires le lui permettroient, ce que pas un d'eux ne crut ni n'espéra, et de les affranchir du contrôle, monopole assez nouveau, pour la vaisselle qu'ils feroient refaire. Ceux qui voulurent le prix de la leur l'envoyèrent à la Monnoie. On l'y pesoit en y arrivant; on écrivoit les noms, les marcs et la date, suivant laquelle on y payoit chacun à mesure qu'il y avoit de l'argent. Plusieurs n'en furent point fâchés pour vendre leur vaisselle sans honte, et s'en aider dans l'extrême rareté de l'argent. Mais la perte et le dommage furent inestimables de toutes ces admirables moulures, gravures, ciselures, de ces reliefs et de tant de divers ornements achevés dont le luxe avoit chargé la vaisselle de tous les gens riches et de tous ceux du bel air.

De compte fait, il ne se trouva pas cent personnes sur la liste de Launay, et le total du produit en don ou en conversion ne monta pas à trois millions. La cour et Paris, encore les grosses têtes de la ville qui n'osèrent s'en dispenser, et quelque peu d'autres qui crurent se donner du relief, suivirent le torrent; nuls autres dans Paris, ni presque dans les provinces. Parmi ceux même qui cessèrent de se servir de leur vaisselle, qui ne furent pas en grand nombre, la plupart la mirent dans le coffre pour en faire de l'argent, suivant leurs besoins, ou pour la faire reparoître dans un meilleur temps.

J'avoue que je fis l'arrière-garde, et que, fort las des monopoles, je ne me soumis point à un volontaire. Quand je me vis presque le seul de ma sorte mangeant dans de l'argent, j'en envoyai pour un millier de pistoles à la Monnoie, et je fis serrer le reste. J'en avois peu de vieille de mon père, et sans façons, de sorte que je la regrettai moins que l'incommodité et la malpropreté.

Pour M. de Lauzun, qui en avoit quantité et toute admirable, son dépit fut extrême, et l'emporta sur le courtisan. Le duc de Villeroy lui demanda s'il l'avoit envoyée; j'étois avec lui, le duc de La Rocheguyon

du Lude et de tant d'autres qui vont après ceux de Sa Majesté à l'hôtel des Monnoies?... Les appartements du roi ont jeté six millions dans le commerce. » D'après une note publiée dans les *OEuvres de Louis XIV* (t. VI, p. 507), cette somme ne s'éleva qu'à deux millions cinq cent cinq mille six cent trente-sept livres. Ce qui confirme ce que dit Saint-Simon *du peu qui en revint*

et quelques autres. « Non. encore, répondit-il d'un ton tout bas et tout doux. Je ne sais à qui m'adresser pour me faire la grâce de la prendre, et puis, que sais-je s'il ne faut pas que tout cela passe sous le cotillon de la duchesse de Grammont? » Nous en pensâmes tous mourir de rire; et lui, de faire la pirouette et nous quitter.

Tout ce qu'il y eut de grand ou de considérable se mit en huit jours en faïence, en épuisèrent les boutiques, et mirent le feu à cette marchandise, tandis que tout le médiocre continua à se servir de son argenterie.

Le roi agita de se mettre à la faïence; il envoya sa vaisselle d'or à la Monnoie, et M. le duc d'Orléans le peu qu'il en avoit. Le roi et la famille royale se servirent de vaisselle de vermeil et d'argent; les princes et les princesses du sang, de faïence. Le roi sut peu après que plusieurs avoient fait des démonstrations frauduleuses, et s'en expliqua avec une aigreur qui lui étoit peu ordinaire, mais qui ne produisit rien. Elle seroit mieux tombée sur le duc de Grammont et sa vilaine épousée, causes misérables d'un éclat si honteux et si peu utile. Ils n'en furent pas les dupes, ils encoffrèrent leur belle et magnifique vaisselle; et la femme elle-même porta leur vieille à la Monnoie, où elle se la fit très-bien payer.

Pour d'Antin, qui en avoit de la plus achevée et en grande quantité, on peut juger qu'il fut des premiers sur la liste de Launay; mais, dès qu'il eut le premier vent de la chose, il courut à Paris choisir force porcelaine admirable, qu'il eut à grand marché, et enlever deux boutiques de faïence qu'il fit porter pompeusement à Versailles.

Cependant les donneurs de vaisselle n'espérèrent pas longtemps d'avoir plu. Au bout de trois mois, le roi sentit la honte et la foiblesse de cette belle ressource, et avoua qu'il se repentoit d'y avoir consenti. Ainsi alloient alors les choses et pour la cour et pour l'État.

Les inondations de la Loire qui survinrent en même temps, qui renversèrent les levées, et qui firent les plus grands désordres, ne remirent pas de bonne humeur la cour ni les particuliers, par les dommages qu'ils causèrent, et les pertes qui furent très-grandes, qui ruinèrent bien du monde et qui désolèrent le commerce intérieur.

Rouillé, à qui Torcy, le lendemain de son arrivée, avoit envoyé ordre de revenir, arriva incontinent après, sur quoi les armées de part et d'autre s'assemblèrent en Flandre : les ennemis commandés à l'ordinaire par le duc de Marlborough et le prince Eugène; et le maréchal de Villars dans les plaines de Lens.

Torcy eut aussi ordre d'envoyer au cardinal de Bouillon de pouvoir s'approcher de la cour et de Paris, à la distance de trente lieues. On fut surpris que cet adoucissement fût venu du mouvement du roi, sans que personne lui en eût parlé. Avant la disgrâce de M. de Vendôme, il lui avoit parlé en faveur du grand prieur, en même temps que le P. Tellier l'avoit pressé pour le cardinal de Bouillon. Il les avoit refusés tous deux. Il demanda ensuite à Torcy si M. de Bouillon ne lui avoit pas parlé souvent pour son frère. Torcy lui dit qu'il ne lui en avoit point parlé du tout. « Cela est fort extraordinaire, répliqua le roi d'un air piqué, qu'un

frère ne parle pas pour son frère; M. de Vendôme m'a bien pressé pour le sien. » C'est que le roi aimoit que toute une famille se sentît affligée d'une disgrâce, et que, lors même qu'il la vouloit le moins adoucir, il étoit blessé du peu d'empressement, et qu'on ne lui fournît pas l'occasion de refuser et d'humilier.

CHAPITRE XXXV.

Fautes de Chamillart à l'égard de Monseigneur. — Énormes procédés de Mlle de Lislebonne à l'égard de Chamillart. — Vues et menées de d'Antin contre Chamillart. — Réunion contre Chamillart de Mme de Maintenon avec Monseigneur et Mlle Choin, qui refuse pension. — Versailles et Marly. — Bruits fâcheux sur Chamillart. — Bon mot de Cavoye. — Grands sentiments et admirable réponse de Chamillart. — Durs propos de Monseigneur à Chamillart, qui achève de le perdre. — Cusani, nonce du pape, comble la mesure contre Chamillart.

Les armées étoient assemblées et les frontières en fort mauvais état; elles étoient toutefois plus tranquilles que l'intérieur de la cour, où la fermentation étoit extrême. Depuis qu'à la mort du cardinal Mazarin le roi s'étoit mis à gouverner lui-même, c'est-à-dire en quarante-huit ans, on n'avoit vu tomber que deux ministres : Fouquet, surintendant des finances, qu'il ne tint pas à Colbert et à Le Tellier qu'il ne perdît la vie, et qui fut confiné dans le château de Pignerol, où, après trois ans de Bastille, il passa le reste de ses jours, qui durèrent plus de seize ans, jusqu'en mars 1680, qu'il mourut à soixante-cinq ans. M. de Pomponne est l'autre que MM. de Louvois et Colbert, d'ailleurs si ennemis, mais réunis pour le perdre, firent chasser, par leurs artifices, de sa charge de secrétaire d'État des affaires étrangères en 1679[1], assez contre le goût du roi, qui le rappela douze ans après dans le ministère à la mort de Louvois. Celui-ci mort subitement, la veille du jour qu'il devoit être arrêté, ne peut passer pour le troisième exemple. Chamillart le fut, et le dernier de ce règne, et peut-être le plus difficile de tous à chasser, sans toutefois d'autre appui que la seule affection du roi, qui ne céda qu'à regret à toutes les forces qui furent employées à le lui arracher.

Sans répéter ce que j'ai déjà dit des causes qui le perdirent et qui lui déchaînèrent Mme de Maintenon et Mme la duchesse de Bourgogne, il faut parler d'une faute précédente qu'il aggrava sur la fin, mais d'une nature qui n'a été funeste qu'à lui seul. Jamais il n'avoit ménagé Monseigneur. Ce prince, qui étoit timide et mesuré sous le poids d'un père qui, jaloux à l'excès, ne lui laissoit pas prendre le moindre crédit, ne

1. Louis XIV, parlant dans ses Mémoires (t. II, p. 458) de la disgrâce d'Arnauld de Pomponne, s'exprime ainsi : « Il a fallu que je lui ordonnasse de se retirer, parce que tout ce qui passoit par lui perdoit de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France qui n'est pas malheureux. »

hasardoit que bien rarement de recommandations aux ministres, encore étoit-ce pour peu de chose, et poussé par quelques bas domestiques de sa confiance. Du Mont étoit celui qu'il en chargeoit, et qui, accoutumé à trouver Pontchartrain, lorsqu'il étoit contrôleur général, prompt à plaire à Monseigneur et à en rechercher les occasions, se trouva bien étonné lorsqu'il eut affaire à Chamillart, successeur de l'autre aux finances. Celui-ci, faussement préoccupé, que, avec le roi et Mme de Maintenon pour lui, tout autre appui lui étoit inutile, et que, sur le pied où étoit Monseigneur avec eux, il se nuiroit en faisant la moindre chose qui, en leur revenant, leur donneroit soupçon qu'il voudroit s'attacher à lui, n'eut aucun égard aux bagatelles que Monseigneur désiroit, en garde même qu'on ne [se] servît de son nom, reçut du Mont si mal, que celui-ci. glorieux de la faveur et de la confiance de son maître, et de la considération qu'elle lui attiroit des ministres et de tout ce qui étoit le plus relevé à la cour, se plaignit souvent à Monseigneur, le pria de charger tout autre que lui des commissions pour le contrôleur général, et l'aigrit extrêmement contre lui.

Je m'étois bien aperçu, à un voyage de Meudon, que Monseigneur n'étoit pas content de Chamillart. Quelques propos de du Mont et quelques bagatelles ramassées m'en avoient mis sur les voies. J'en avertis ses filles à Meudon même, où elles vinrent deux fois ce voyage-là. Elles s'informèrent et trouvèrent qu'il étoit vrai. Elles en firent parler à Monseigneur, qui en usa comme j'ai dit qu'avoit fait Mme la duchesse de Bourgogne en pareil cas, et cela demeura ainsi jusqu'à la catastrophe de Turin.

La Feuillade, noyé à son retour, et dès auparavant courtisan assidu de Mlle Choin, comprit que de la lier à son beau-père, leur pouvoit être à tous deux fort utile un jour, et à lui, en attendant, d'un grand usage auprès de Monseigneur. Il la tourna si bien, qu'elle y mordit; elle ne pouvoit rien par Monseigneur, qui étoit en brassière fort étroite. Elle étoit donc réduite à ce que sa confiance lui donnoit de considération pour l'avenir, et elle comprit que, en attendant, l'amitié et le commerce de Chamillart lui pourroit servir à beaucoup de choses.

La Feuillade, ravi d'avoir pu apprivoiser une créature si importante que la politique rendoit si farouche, parla à son beau-père, et fut fort surpris de le trouver très-froid. Il le pressa, il déploya son éloquence, et le tout pour néant. Il espéra en venir à bout, et cependant amusa Mlle Choin de compliments, de voyages et de temps mal arrangés. Elle ne laissa pas d'être surprise de voir ses avances languir, elle qui n'étoit occupée que de parades et de refus de commerce avec ce qu'il y avoit de plus important qui faisoit tout pour y être admis.

L'entrevue se différant toujours, parce que Chamillart n'y vouloit point entendre, et que son gendre pallioit toujours de prétextes, Mlle Choin en parla à Mlle de Lislebonne, si intimement avec Chamillart. Celle-ci craignit que cette liaison se fît sans elle, et d'être privée du mérite des deux côtés d'y avoir travaillé, se hâta d'en parler à Chamillart, qui, d'un ton de confiance, et d'un air de complaisance, pour ne pas dire de mépris, lui apprit que cette connoissance se seroit faite

depuis fort longtemps, s'il l'avoit voulu; qu'on l'en pressoit toujours; que La Feuillade le vouloit; mais que, pour lui, il ne savoit pas à quoi cela seroit bon à Mlle Choin ni à lui; qu'il étoit trop vieux pour des connoissances nouvelles; qu'il ne lui en falloit point au delà de son cabinet; que le roi et Mme de Maintenon lui suffisoient, et que les intrigues et les cabales de cour ne lui alloient point.

Qui fut étonné? ce fut Mlle de Lislebonne. Elle n'avoit pas le même intérêt que La Feuillade; elle sentit le fait qu'il n'avoit osé avouer à Mlle Choin qu'il amusoit cependant; elle connoissoit assez Chamillart pour comprendre que, avec ces belles maximes dont il s'applaudissoit, elle ne lui en feroit pas changer; ainsi elle ne lui en dit pas davantage, pour ne pas lui déplaire inutilement. Mais ce que fit d'honnête cette bonne et sûre amie, sur laquelle Chamillart comptoit si fort, fut de rendre à Mlle Choin cette conversation tout entière sans y manquer d'un mot, pour se faire un mérite auprès d'elle d'avoir découvert en un moment à quoi il tenoit qu'elle ne vît Chamillart, et l'empêcher d'être plus longtemps la dupe du beau-père et du gendre.

Il est aisé de comprendre quel fut l'effet de ce rapport si fidèle dans une créature devant qui tout rampoit, à commencer par Mgr et Mme la duchesse de Bourgogne, que, comme Mme de Maintenon, elle voyoit de son fauteuil sur un tabouret, et n'appeloit, et devant Monseigneur, que « la duchesse de Bourgogne, » à continuer par Mme la Duchesse et par tout ce que la cour avoit de plus grand, de plus distingué, de plus accrédité. La Feuillade sentit bientôt quelque altération dans cet esprit contre son beau-père; et Mlle de Lislebonne, qui connoissoit parfaitement le terrain, compta d'un air de simplicité ce qui s'étoit passé aux filles de Chamillart, comme un office de prudence, pour faire passer plus doucement ce qu'une continuation de suspens eût bientôt révélé et avec plus d'aigreur; et le rare est qu'elle les persuada, tant il est vrai qu'il est des personnes à qui nulle énormité ne nuit, et d'autres destinées à un aveuglement perpétuel. La bonne Lorraine, sachant bien à qui elle avoit affaire, mit ce gabion devant elle, de peur de demeurer brouillée avec Chamillart, si sa délation lui revenoit [autrement] que palliée de cet air de franchise qui n'y entendoit point finesse. Chamillart n'y fit pas plus de réflexion qu'en avoient fait ses filles, et on a vu jusqu'où Mlle de Lislebonne et son cher oncle le conduisirent sur les affaires de Flandre. Longtemps après ce trait, il en arriva encore un autre presque tout pareil.

Mlle Choin avoit un frère major dans le régiment de Mortemart, qu'elle désiroit passionnément avancer. Il étoit bon sujet, et passoit pour tel dans ce régiment et dans les troupes. Il étoit question d'obtenir un de ces petits régiments d'infanterie de nouvelle création, qui vaquoit, dont on avoit donné plusieurs à des gens qui ne le valoient pas. Quelque rebutée et dépitée qu'elle fût sur Chamillart, l'extrême désir d'avancer ce frère, et l'impossibilité d'y réussir sans le secrétaire d'État de la guerre, la forcèrent d'en parler à La Feuillade. Celui-ci, ravi d'une occasion si naturelle de l'apaiser sur son beau-père, se chargea avec joie de l'affaire. Il en parla à Chamillart, ne doutant pas d'empor-

ter d'emblée une chose si raisonnable en soi, dans un temps encore où les avancements avoient si peu de règle, et où celui-ci devoit sembler si précieux à Chamillart pour réparer le passé s'il étoit possible; mais quelques raisons qu'il pût lui alléguer, quelque crédit qu'il eût auprès de lui, jamais il ne put rien gagner. Il se figura gauchement un mérite auprès du roi de laisser ce major dans la poussière des emplois subalternes, il s'irrita des plus essentielles raisons de l'en tirer; en deux mots sa sœur lui devint un obstacle invincible auprès du ministre.

La Feuillade, outré, espéra de sa persévérance, et amusa encore une fois Mlle Choin qui, surprise dès le premier délai et instruite par l'autre aventure, lâcha encore en celle-ci Mlle de Lislebonne à Chamillart, ou pour réussir par ce surcroît auprès de lui, ou pour en avoir le cœur net. Mlle de Lislebonne en parla à La Feuillade, et tous deux ensemble à Chamillart pour essayer de le réduire; mais ce fut en vain jusque-là qu'il s'irrita de nouveau, et qu'il s'échappa un peu sur le crédit que Mlle Choin se figuroit qu'elle pouvoit prétendre. Le régiment fut incontinent donné à un autre, et Mlle Choin instruite de point en point de ce qui s'étoit passé par Mlle de Lislebonne. Ce dernier procédé mit le comble dans le cœur de Mlle Choin, et la rendit la plus ardente ennemie de Chamillart et la plus acharnée.

Je sus ces deux anecdotes dans les premiers moments, trop tard pour y pouvoir rien faire; je n'aurois pas même espéré de réussir où La Feuillade et Mlle de Lislebonne avoient échoué, mais j'en augurai mal.

D'Antin étoit trop initié dans les mystères de Meudon pour ignorer ces diverses lourdises, le dépit de Mlle Choin, tous les mauvais offices qu'elle rendoit à Chamillart auprès de Monseigneur, d'ailleurs irrité contre lui de plus ancienne date, que du Mont n'adoucissoit pas. D'Antin n'ignoroit pas, comme je l'ai dit plus haut, la haine que Mme la duchesse de Bourgogne et Mme de Maintenon avoient conçue contre ce ministre à qui il se flattoit de succéder, et dans cette vue il mit Mme la duchesse de Bourgogne au fait de tout ce qui vient d'être expliqué. Il eut bientôt après le contentement de le voir germer.

Mme de Maintenon n'étoit pas à s'apercevoir de toutes les forces dont elle avoit besoin pour arracher au roi un ministre en qui il avoit mis toute sa complaisance. Vendôme subsistoit encore, et tout cela ne faisoit qu'un, et lui étoit également odieux. Pour la première fois de sa vie elle crut avoir besoin de Monseigneur. C'est ce qui l'engagea à déterminer le roi à lui destiner l'armée de Flandre, afin de les mettre dans la nécessité, Monseigneur de se mêler de ce qui regardoit cette armée, et le roi de le trouver bon, pour se servir après contre Chamillart du fils auprès du père qui, sans ce chausse-pied, n'auroit osé parler. De là profitant de quelque chose que le roi marqua sur les voyages de Meudon, si continuels pendant l'été, qui emmenoient du monde, et laissoient Versailles fort seul, elle le ramassa en ce temps-ci; et pour le faire court, persuada au roi que, pour les rendre rares et combler Monseigneur à bon marché, il falloit donner à Mlle Choin une grosse pension, un logement à Versailles, la mener tous les voyages à Marly, et

mettre ainsi Monseigneur en liberté de la voir publiquement, ce qui le rendroit plus sédentaire à Versailles, et les Meudons moins fréquents.

Jusqu'alors ces deux si singulières personnes s'étoient comme ignorées. Un si grand changement flatta Monseigneur; il combla Mlle Choin, mais il ne séduisit ni l'un ni l'autre. Monseigneur, en acceptant, y auroit perdu la liberté qu'il croyoit trouver à Meudon; et Mlle Choin, qui y primoit, n'auroit été que fort en second vis-à-vis Mme de Maintenon

Elle craignit de plus qu'un tel changement, qui ne seroit plus soutenu de l'imagination du mystère, car il n'en restoit alors que cela, n'apportât avec le temps du changement à sa fortune, qui n'étoit pas, comme celle de Mme de Maintenon, appuyée de la base du sacrement. Elle se jeta donc dans les respects, la confusion, l'humilité, le néant; Monseigneur, sur ce qu'il ne l'avoit pu résoudre; et refusa jusqu'à la pension, sur ce que, dans la situation malheureuse des affaires et à la vie cachée qu'elle menoit et vouloit continuer, elle en avoit assez.

Tout cela se conduisit avec une satisfaction tellement réciproque, que d'Antin, par qui une partie de ces choses avoient passé, fut chargé des confidences contre Chamillart, et que le dîner qu'on a vu que le roi et Mme de Maintenon firent à Meudon, sans y coucher, et qui causa la dernière catastrophe de M. de Vendôme, ne fut à l'égard du roi que pour presser Mlle Choin par Mme de Maintenon elle-même, qui n'avoit jamais occasion de la voir, d'accepter ce qu'on vient de voir qui lui étoit offert et qui étoit dès lors refusé, mais en effet pour s'entretenir de toutes les mesures à prendre pour la chute de Chamillart, et y faire agir Monseigneur pour la première fois de sa vie qu'il fût entré avec le roi en chose importante, si on en excepte le conseil d'État.

Ces mesures réciproques firent encore que non-seulement Villars, chargé du commandement de l'armée de Flandre sous Monseigneur, travailla plusieurs fois avec lui, mais qu'Harcourt y travailla aussi, quoiqu'il allât sur le Rhin, et que, après même qu'il fut déclaré qu'aucun des princes ne sortiroit de la cour, ces généraux, contre tout usage, continuèrent de travailler avec Monseigneur, parce que Mme de Maintenon voulut qu'Harcourt le pût conduire sur ce qu'il avoit à faire et à dire contre Chamillart, et qu'il lui fît même sa leçon pour jusqu'après son départ. La même raison de pousser Chamillart fit tenir au roi et l'assemblée et le conseil de guerre desquels j'ai parlé, et qui excita tout ce qu'on put à attaquer ce ministre.

Toutes ces choses qui touchèrent Monseigneur par une considération qu'à son âge il n'avoit pas encore éprouvée, le rapprochèrent de Mme de Maintenon. Jusqu'alors ils étoient réciproquement éloignés. Il lui fit deux ou trois visites tête à tête. Là se prirent les dernières résolutions contre Chamillart, et ce prince [y prit] le courage et l'appui qui lui étoient nécessaires pour venger son ancien mécontentement, et servir la haine de Mlle Choin, en l'attaquant à découvert auprès du roi, comme un sacrifice indispensable au soutien des affaires.

Harcourt, lâché par Mme de Maintenon, avoit jusqu'à son départ eu de longues et de fréquentes audiences du roi, et y avoit frappé les grands coups. Villars, qui avoit été mal avec lui, mais qui étoit rac-

commodé, y fut plus sobre; mais il ne put refuser ni se hasarder pour autrui de tromper Mme de Maintenon. Boufflers étoit l'enfant perdu par les raisons qu'on a vues et par son dévouement à Mme de Maintenon. Il avoit les grandes entrées, il étoit en quartier de capitaine des gardes; il jouissoit encore auprès du roi de toute la verdeur de ses lauriers. Il avoit cent occasions par jour de particuliers avec le roi; il en étoit toujours bien reçu. Il marchoit en puissante troupe. Il rompit glaces et lances, et ne donna aucun repos au roi. Monseigneur fit son personnage avec force; et jusqu'à M. du Maine, que le pauvre Chamillart croyoit son protecteur, n'osa refuser à Mme de Maintenon des lardons secrets et acérés. Tout marchoit en ordre et en cadence, et toujours avec connoissance et sagesse, pour ne pas rebuter en poussant toujours et toujours avec la même ardeur.

Le roi, déjà accoutumé par Mme de Maintenon, par les généraux de ses armées, par d'autres canaux plus obscurs mais qui n'en réussissoient pas moins, par Mme la duchesse de Bourgogne, par quelques mots de Mgr le duc de Bourgogne que son épouse obtenoit de lui, par d'Antin excité par l'espérance, à entendre dire beaucoup de mal de son ministre, et c'étoit déjà beaucoup, étoit ébranlé par raison, mais le cœur tenoit ferme. Il le regardoit comme son choix, comme son ouvrage dans tous ses emplois, jusqu'au comble où il l'avoit porté, et dans ce comble même comme son disciple. Pas un de tous ses ministres ne lui avoit tenu les rênes si lâches; et, depuis que toute puissance lui eut été confiée, le roi n'en avoit jamais senti le joug. Tout l'hommage lui en étoit reporté. Une habitude longue avant qu'il fût en place, une dernière confiance depuis plus de dix ans, sans aucune amertume la plus passagère, le réciproque attentif de cette confiance par une obéissance douce, et un compte exact de tout, avoient joint le favori au ministre. Une admiration vraie et continuelle, une complaisance naturelle avoient poussé le goût jusqu'où il pouvoit aller. C'étoit donc beaucoup que tant de coups concertés et redoublés eussent pu ébranler la raison. Elle l'étoit; mais quel obstacle ne restoit-il point à vaincre par ce qui vient d'être expliqué ! Plus il étoit grand et plus il irritoit, et plus il donnoit d'inquiétude à ceux qui formoient l'attaque, et qui commandoient les travailleurs.

Mme de Maintenon, qui savoit que Monseigneur avoit fortement parlé, et qu'il avoit été écouté, redoubla d'instances auprès de Mlle Choin et de lui pour le faire recharger. Ce prince s'étoit laissé persuader par d'Antin de travailler à lui faire tomber la guerre. L'estime et l'amitié sont rarement d'accord chez les princes; celui-ci désira de tout son cœur de mettre là d'Antin, et s'en flatta beaucoup. Mme de Maintenon, sans s'engager, se montra favorable pour mieux les exciter.

Tant de machines ne pouvoient être en si grand mouvement sans quelque sorte de transpiration. Il s'éleva au milieu de la cour je ne sais quelle voix confuse, sans qu'on en pût désigner les organes immédiats, qui publioit qu'il falloit que l'État ou Chamillart périssent; que déjà son ignorance avoit mis le royaume à deux doigts de sa perte, que c'étoit miracle que ce n'en fût déjà fait, et folie achevée de le commettre un

jour de plus à un péril qui étoit inévitable tant que ce ministre demeureroit en place. Les uns ne rougissoient pas des injures, les autres louoient ses intentions, et parloient avec modération des défauts que beaucoup de gens lui reprochoient aigrement. Tous convenoient de sa droiture, mais un successeur tel qu'il fût ne leur paroissoit pas moins nécessaire. Il y en avoit qui, croyant ou voulant persuader qu'ils portoient l'amitié jusqu'où elle pouvoit aller, protestoient de la conserver toujours et de n'oublier jamais les plaisirs et les services qu'ils avoient reçus de lui, mais qui avouoient avec délicatesse qu'ils préféroient l'État à leur avantage particulier et à l'appui qu'ils s'affligeoient de perdre, mais que si Chamillart étoit leur frère, ils concluroient également à l'ôter, par l'évidence de la nécessité de le faire. Sur la fin on ne comprenoit pas ni comment il avoit pu être choisi, ni comment il étoit demeuré en place.

Cavoye, à qui un si long usage de la cour et du grand monde tenoit lieu d'esprit et de lumière, et fournissoit quelquefois d'assez bons mots, disoit que le roi étoit bien puissant et bien absolu et plus qu'aucun de ses prédécesseurs, mais qu'il ne l'étoit pas assez pour soutenir Chamillart en place contre la multitude. Les choses les plus indifférentes lui étoient tournées à crime ou à ridicule. On eût dit que, indépendamment de toute autre raison, c'étoit une victime que le roi ne pouvoit plus refuser à l'aversion publique. Force gens s'en expliquoient tout nettement ainsi, et pas un qui pût énoncer une seule accusation particulière. On s'en tenoit à un vague qui se pouvoit appliquer à qui on vouloit, sans que de tant de personnes qu'il avoit si fort obligées aucune prît sa défense, parmi tant d'autres qui, naguère adorateurs de la fortune, se piquoient de louanges, d'admiration et d'une adulation servile pour un homme qu'ils voyoient si rudement attaqué; et si l'excès de ce qui se donnoit en reproches poussoit quelqu'un à répondre, on insistoit à demander des comptes, ou absurdes, ou de choses sur lesquelles un respect supérieur fermoit la bouche. Les troupes dénuées de tout, les places dégarnies, les magasins vides sautoient aux yeux; mais on ne vouloit plus se souvenir des deux incroyables réparations des armées, l'une après Hochstedt en trois semaines, l'autre en quinze jours seulement après Ramillies, qui tenoient du prodige, et qui néanmoins avoient deux fois sauvé l'État, pour ne parler que de deux faits si importants et si publics. Il n'en restoit plus la moindre trace, une fatale éponge avoit passé dessus; et si quelqu'un encore osoit les alléguer, faute de réponse on tournoit le dos. Tels furent les derniers présages de la chute de Chamillart.

Je ne lui laissai pas ignorer tant de menaces, ni tous les ressorts qui se remuoient contre lui, et je le pressai de parler au roi, comme il avoit déjà fait une autre fois à ma prière, et dont il s'étoit si bien trouvé que l'orage prêt à fondre sur lui en avoit été dissipé; mais il pensa trop grandement pour un ministre de robe. Il me répondit qu'il ne croyoit pas que sa place valût la peine de soutenir un siége, ni devoir ajouter au travail qu'elle demandoit celui de s'y défendre; que tant que l'amitié du roi seroit d'elle-même assez forte, il y demeureroit avec agrément,

mais que si cet appui avoit besoin d'art, l'art le dégoûteroit de l'appui et lui rendroit son état insupportable; qu'en un mot des temps aussi fâcheux demandoient un homme tout entier au timon de la guerre; que se partager entre les affaires de l'État et les siennes particulières ne pouvoit aller qu'à une lutte honteuse à lui, et dommageable au gouvernement par la dissipation où il se laisseroit aller, d'où il résultoit qu'il falloit laisser aller les choses au gré du sort, ou, pour mieux dire, de la Providence, content de céder à un homme plus heureux, ou de continuer son ministère avec honneur et tranquillité. Des sentiments pratiques si relevés me touchèrent d'une admiration qui me fit redoubler d'efforts pour l'engager de parler au roi. Jamais il ne voulut y entendre, ni s'écarter d'une ligne de son raisonnement; et dès lors je compris sa chute très-prochaine et sans remède.

Les choses en étoient là lorsque Chamillart fut à Meudon rendre compte à Monseigneur de l'état de la frontière et de l'armée de Flandre, et lui dire, ce qu'il savoit déjà par le roi, qu'il ne la commandoit plus. Monseigneur, qui avoit déjà parlé contre lui au roi avec une force qui lui avoit été jusque-là inconnue, et qu'il ne tenoit que des encouragements de Mlle Choin et de Mme de Maintenon, prit ce temps pour reprocher à Chamillart que tous ces manquements n'arrivoient que par ses fautes, et alla jusqu'à lui dire que son La Cour auroit mieux fait de bien fournir les vivres des armées, dont il avoit été chargé, que de lui bâtir de si belles maisons, puis sortit avec lui de son bâtiment neuf où cette conversation s'étoit faite tête à tête, et revenus au gros du monde, le lui montra tout entier comme s'il ne s'étoit rien passé, et se hâta après d'aller se vanter à Mlle Choin de ce qu'il venoit de dire. Elle applaudit fort à de si durs propos, et s'en avantagea pour exciter Monseigneur à ne pas différer auprès du roi d'achever un ouvrage si nécessaire et si bien commencé, ce qu'il exécuta aussi, et il donna le dernier coup de mort à ce ministre.

Un hasard lui en prépara la voie et combla la mesure de tout ce qui s'étoit brassé contre lui. J'ai parlé, il y a peu, d'une longue audience que le maréchal de Tessé eut du roi pour lui rendre compte de son voyage d'Italie. Cusani, Milanois, mort cardinal il n'y a pas fort longtemps, avoit été accepté ici pour succéder au cardinal Gualterio. Il étoit frère d'un des généraux de l'empereur, et se montra si autrichien, pendant tout le cours de sa nonciature, qu'on eut lieu de se repentir de s'y être si lourdement mépris. Ce fut avec lui que se négocia à Paris la ligue d'Italie, dont on a parlé, et lui qui sollicita la permission des levées et de l'achat des armes pour le pape en Avignon, qui ne fut accordée qu'avec des difficultés et une lenteur inexcusables. Ce nonce en avoit fait des plaintes amères en ce temps-là.

Étant le mardi 4 juin dans la galerie de Versailles, attendant que le roi allât à la messe, il avisa le maréchal de Tessé qui causoit avec le maréchal de Boufflers, tous deux seuls et séparés de tout le monde. Le nonce, qui n'avoit point vu Tessé depuis son retour, alla à lui, et après les premières civilités, se mirent bientôt sur les affaires qui avoient mené Tessé en Italie. Les plaintes dont je viens de parler trouvèrent

promptement leur place dans la conversation, auxquelles Cusani ajouta qu'il ne seroit jamais venu à bout d'obtenir la permission qu'il demandoit, sans un millier de pistoles qu'il s'étoit enfin avisé de faire offrir à la femme de Chamillart, dont le payement avoit opéré avec promptitude.

Il parloit à deux ennemis de Chamillart, et il ne fut guère douteux qu'il ne s'y méprenoit pas. On a vu les causes de l'acharnement du maréchal de Boufflers contre le ministre. Tessé, plus en douceur, ne le haïssoit pas moins : il ne pouvoit lui pardonner ce qu'il avoit exigé de lui en Dauphiné, en Savoie et en Italie, en faveur de La Feuillade; [ce] qu'on a vu en son lieu, pour le porter rapidement au commandement des armées, ce qui ne put se faire qu'à ses dépens. En flexible Manceau il s'y étoit prêté de bonne grâce dans cette toute-puissance de Chamillart, mais il n'en avoit pas moins senti l'injure d'être obligé de s'anéantir, et de se faire lui-même le pont de La Feuillade pour lui monter sur les épaules et le chasser pour lui succéder, sans oser n'en être pas lui-même le complice. En arrivant il trouva le temps de la vengeance venu, et de l'exercer encore en plaisant à Mme de Maintenon, à Monseigneur, à Mgr [le duc] et à Mme la duchesse de Bourgogne, à tous gens encore avec qui il tâchoit d'être uni, et qui étoient tous des personnages. Il se jeta donc à eux tout en arrivant.

Ce fut le lendemain de cette aventure qu'il devoit avoir audience de Mme de Maintenon, et du roi ensuite, pour la première fois depuis son retour. Soit de hasard, soit de concert, Boufflers alla le même lendemain matin chez Mme de Maintenon, où les portes lui étoient toujours ouvertes, et y trouva le maréchal de Tessé. Boufflers lui demanda s'il avoit bien rendu compte de toutes choses, Mme de Maintenon en tiers. « De toutes celles que madame m'a demandées, répondit Tessé. — Mais cela ne suffit pas, répliqua le maréchal de Boufflers, il ne lui faut laisser rien ignorer. » Et par ce petit débat la curiosité de Mme de Maintenon étant excitée, elle voulut en savoir la raison. Il y eut encore quelques circuits adroits. Boufflers demanda à Tessé s'il avoit rendu compte à madame du discours que le nonce leur avoit tenu la veille, et publiquement. Tessé ayant répondu que non d'un air à augmenter la curiosité, Mme de Maintenon voulut en être informée. Tessé lui en fit le récit, mais en se récriant que cela ne pouvoit pas être, et se fondant sur la modicité de la somme, et prise d'un étranger. Boufflers, au contraire, exagéra le crime, et tout ce dont étoit capable une femme en cette place, qui n'avoit pas honte de recevoir si peu, et d'un étranger; combien de malversations elle avoit faites puisqu'elle avoit pu se porter à celle-là, comment le roi pouvoit être servi, puisqu'une affaire de cette importance s'achetoit et ne réussissoit que par un présent; qu'enfin une femme tentée, et succombant à si peu, l'étoit de tout, depuis un écu jusqu'à un million. Tessé peu à peu se mit doucement de la partie, et sans mettre en aucun doute la vérité de ce que le nonce leur avoit dit, ils paraphrasèrent le danger de laisser les affaires entre les mains du mari d'une femme si avide, et laissèrent Mme de Maintenon presque persuadée du fait, et ravie de la découverte.

Deux heures après, Tessé entra dans le cabinet du roi pour son audience. Boufflers, qui vit le roi de loin à l'ouverture de la porte, fit quelques pas en dedans après Tessé, et le prenant par le bras, lui dit d'un ton élevé pour que le roi l'entendît : « Au moins, monsieur, vous devez la vérité au roi. Dites-lui bien tout et ne lui laissez rien ignorer. » Il répéta encore une autre fois plus haut et se retira, laissa [au] roi un grand sujet de curiosité, et au maréchal de Tessé la nécessité de lui dire ce qu'il avoit déjà appris à Mme de Maintenon.

Les deux maréchaux avoient déjà répandu le discours du nonce, qui fit un étrange bruit, et ce bruit fut le dernier éclair qui précéda le coup de foudre, qu'une dernière conversation que Monseigneur, venu exprès un matin de Meudon, eut ensuite avec le roi, acheva de déterminer. Cependant le roi ne fit aucun semblant d'avoir su cette histoire, ni Mme de Maintenon; et ce silence de leur part fut une des choses que les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers regardèrent comme un signal le plus sinistre. Ils ne s'y trompèrent pas.

Je ne sais s'il eût encore été temps pour Chamillart. Cette audience de Tessé fut le mercredi, et Chamillart m'a conté depuis sa disgrâce, que, près de succomber, il avoit toujours éprouvé le même accueil et le même visage du roi, jusqu'au vendredi, surveille de sa chute et surlendemain de l'audience de Tessé; que ce jour-là, il le remarqua embarrassé avec lui; et que, frappé qu'il fut d'un changement si soudain, il fut sur le point de lui demander s'il n'avoit plus le bonheur de lui plaire, et en cas de ce malheur, la permission de se retirer plutôt que de le contraindre. S'il l'eût fait, il y a lieu de croire par tout ce qui parut depuis que le roi n'auroit pu y tenir et qu'il seroit demeuré en place. Mais il hésita, et le roi, qui craignit peut-être qu'il n'en vînt là, et qui, par la foiblesse qu'il se sentoit peut-être, ne lui donna pas le temps, à ce qu'il m'ajouta, de se déterminer lui-même, et ce fut la dernière faute qu'il fit contre soi-même, et peut-être la plus lourde de toutes; et si, avant ce dernier coup de poignard de l'audience de Tessé et de la conversation de Monseigneur avec le roi ensuite, Chamillart m'eût voulu encore croire à son retour de Meudon à l'Étang, où il me conta ces propos si durs que Monseigneur lui avoit tenus dans son bâtiment neuf, et que, comme je l'en pressai pour la seconde fois vainement de parler au roi il l'eût fait, il ne paroît pas douteux qu'il ne se fût raffermi.

Dans ces derniers jours, Mme de Maintenon, se comptant sûre enfin de la perte de Chamillart, et de n'avoir plus besoin de Monseigneur ni de d'Antin pour jeter par terre un homme qu'elle tenoit pour sûrement abattu, ne crut plus avoir de mesures à garder, et se donna tout entière à profiter de tous les instants pour élever sa créature. Le détail de ce fait si pressé et si court, et qui n'eut point de témoin entre le roi et elle, m'a échappé, elle ne l'a raconté depuis à personne, ou, si elle l'a fait, l'anecdote n'en est pas venue jusqu'à moi. Tout ce qu'on en a pu conjecturer, c'est qu'elle n'y réussit pas sans peine, par deux faits qui suivirent incontinent et qui seront remarqués en leur temps. Je n'ai pu découvrir non plus si le roi en vouloit un autre, ou s'il n'étoit point

fixé. Monseigneur l'avoit osé presser pour d'Antin, profitant de la nouvelle liberté, qu'à l'appui de Mme de Maintenon il avoit usurpée sans danger, de parler au roi de la situation des affaires et de la nécessité d'en ôter Chamillart et de se voir écouté. D'Antin étoit reçu aussi à parler au roi de ses troupes, de ses frontières, à lui en montrer des états qu'il s'étoit fait envoyer, aller même jusqu'à se faire écouter sur des projets d'opérations de campagne, appuyé de Monseigneur, ayant M. du Maine favorable et Mme de Maintenon, et à ce qu'il se figuroit de leurs discours obligeants, il espéroit tout dans ces derniers jours de la crise, et fut bientôt après outré de douleur, et Monseigneur fort fâché de s'y trouver trompé. Le samedi coula à l'ordinaire, et sans rien de marqué.

CHAPITRE XXXVI.

Disgrâce de Chamillart. — Magnanimité de Chamillart. — Caractère de Chamillart et de sa famille. — Voysin secrétaire d'État; sa femme; leur fortune; leur caractère. — Spectacle de l'Étang. — Procédé infâme de La Feuillade. — Accueil du roi à Cani. — Beau procédé de Le Guerchois.

Le dimanche 9 juin, sur la fin de la matinée, la maréchale de Villars, qui logeoit porte à porte de nous, entra chez Mme de Saint-Simon, comme elle faisoit souvent, et d'avance nous demanda à souper pour causer, parce qu'elle croyoit qu'il y auroit matière. Elle nous dit qu'elle s'en alloit dîner en particulier avec Chamillart; qu'un temps étoit que c'eût été grande grâce, mais que, pour le présent, elle croyoit la grâce de son côté. Ce n'étoit pourtant pas qu'elle sût rien, à ce qu'elle nous assura depuis, mais elle parloit ainsi sur les bruits du monde, qui, surtout depuis le mardi et le mercredi que le discours du nonce s'étoit su, étoient devenus plus forts que jamais.

Ce même matin, le roi, en entrant au conseil d'État, appela le duc de Beauvilliers, le prit en particulier, et le chargea d'aller l'après-dînée dire à Chamillart qu'il étoit obligé, pour le bien de ses affaires, de lui demander la démission de sa charge et celle de la survivance qu'en avoit son fils; que néanmoins il vouloit qu'il demeurât assuré de son amitié, de son estime, de la satisfaction qu'il avoit de ses services; que, pour lui en donner des marques, il lui continuoit sa pension de ministre, qui est de vingt mille livres, lui en donnoit une autre particulière, encore à lui, d'autres vingt mille livres, et une à son fils aussi de vingt mille livres; qu'il désiroit que son fils achetât la charge de grand maréchal des logis de sa maison, à quoi il avoit disposé Cavoye, lequel, sa vie durant, en conserveroit le titre, les fonctions et les appointements, que le futur secrétaire d'État lui payeroit les huit cent quatre-vingt mille livres de son brevet de retenue, y compris la charge de secrétaire du roi; qu'il auroit soin de son fils; que, pour lui, il seroit bien aise de le voir, mais que, dans ces premiers temps, cela lui feroit peine; qu'il attendît qu'il le fît avertir; qu'il feroit bien de se retirer ce jour-là même; qu'il pouvoit demeurer à Paris, aller et venir partout où il vou-

droit; et réitéra tant et plus les assurances de son amitié. M. de Beauvilliers, touché au dernier point de la chose et d'une commission si dure, voulut vainement s'en décharger. Le roi lui dit qu'étant ami de Chamillart, il l'avoit choisi exprès pour le ménager en toutes choses.

Un moment après, il rentra dans le cabinet du conseil, suivi du duc, où le chancelier, Torcy, Chamillart et Desmarets se trouvèrent. C'étoit conseil d'État, dans lequel il ne se passa rien, même dans l'air et dans le visage du roi, qui pût faire soupçonner quoi que ce fût. Il s'y parla même d'une affaire sur laquelle le roi avoit demandé un mémoire à Chamillart, qui, à la fin du conseil, en prit encore son ordre. Le roi lui dit de le lui apporter le soir en venant travailler avec lui chez Mme de Maintenon.

Beauvilliers, dans une grande angoisse, demeura le dernier des ministres dans le cabinet, où, seul avec le roi, il lui exposa franchement sa peine, et finit par le prier de trouver bon, au moins, qu'il s'associât dans sa triste commission le duc de Chevreuse, ami comme lui de Chamillart, pour en partager le poids, à quoi le roi consentit, et dont M. de Chevreuse fut fort affligé.

Sur les quatre heures après midi, les deux beaux-frères s'acheminèrent et furent annoncés à Chamillart, qui travailloit seul dans son cabinet. Ils entrèrent avec un air de consternation qu'il est aisé d'imaginer. A cet abord, le malheureux ministre sentit incontinent qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire, et sans leur donner le temps de parler: « Qu'y a-t-il donc, messieurs? leur dit-il d'un visage tranquille et serein. Si ce que vous avez à me dire ne regarde que moi, vous pouvez parler, il y a longtemps que je suis préparé à tout. » Cette fermeté si douce les toucha encore davantage. A peine purent-ils lui dire ce qui les amenoit. Chamillart l'entendit sans changer de visage, et du même air et du même ton dont il les avoit interrogés d'abord : « Le roi est le maître, répondit-il. J'ai tâché de le servir de mon mieux, je souhaite qu'un autre le fasse plus à son gré et plus heureusement. C'est beaucoup de pouvoir compter sur ses bontés, et d'en recevoir en ce moment tant de marques. » Puis leur demanda s'il ne lui étoit pas permis de lui écrire, et s'ils ne vouloient pas bien lui faire l'amitié de se charger de sa lettre, et sur ce qu'ils l'assurèrent qu'oui, et que cela ne leur étoit pas défendu, du même sang-froid il se mit incontinent à écrire une page et demie de respects et de remercîments qu'il leur lut tout de suite, comme tout de suite il l'avoit écrite en leur présence. Il venoit d'achever le mémoire que le roi lui avoit demandé le matin; il le dit aux deux ducs, comme en s'en réjouissant, le leur donna pour remettre au roi, puis cacheta sa lettre, y mit le dessus et la leur donna. Après quelques propos d'amitié, il leur parla admirablement sur son fils, et sur l'honneur qu'il avoit d'être leur neveu par sa femme. Après quoi les deux ducs se retirèrent, et il se prépara à partir.

Il écrivit à Mme de Maintenon, la fit souvenir de ses anciennes bontés, sans y rien mêler d'autre chose, et prit congé d'elle. Il écrivit un mot à La Feuillade, à Meudon où il étoit, pour lui apprendre sa disgrâce; manda verbalement à sa femme, qu'il attendoit de Paris ce jour-

là, de le venir trouver à l'Étang où il alloit, sans lui dire pourquoi; tria ses papiers, puis fit venir l'abbé de La Proustière, les lui indiqua, et lui donna ses clefs pour les remettre à son successeur. Tout cela fait sans la moindre émotion, sans qu'il lui fût échappé ni soupirs, ni regret, ni reproches, pas une plainte, il descendit son degré, monta en carrosse et s'en alla à l'Étang tête à tête avec son fils, comme s'il ne lui fût rien arrivé, sans que de longtemps après on en sût rien à Versailles.

Son fils aussi porta ce malheur fort constamment. En arrivant à l'Étang, où sa femme l'avoit devancé de quelques moments, il entra dans sa chambre, où il la manda avec sa belle-fille, où, étant tous quatre seuls, il leur confirma ce qu'elles commençoient déjà fort à soupçonner. Il parla principalement à sa belle-fille sur l'honneur de son alliance, la combla de respects et d'amitiés qu'elle méritoit par sa conduite, et par la manière dont elle vivoit avec eux. Après avoir été quelque temps témoin de leurs larmes, il vit son frère l'évêque de Senlis, et passa chez la duchesse de Lorges, au lit, incommodée, qui avoit sa sœur de La Feuillade auprès d'elle, et Mme de Souvré, qui de hasard s'y rencontra. On peut juger de l'amertume de cette première entrevue. Mme Dreux, qui étoit à Versailles, et qui avoit appris la disgrâce par l'abbé de La Proustière que son père en avoit chargé en partant, eut une force qui mérite de n'être pas oubliée. Elle sentit le néant où elle retomboit, mariée si différemment de ses sœurs, et le besoin qu'elle avoit de tout. Elle s'en alla chez Mme la Duchesse qu'elle trouva jouant au papillon, qui commençoit, et la pria qu'elle lui pût parler en particulier après sa reprise. Mme la Duchesse lui offrit plusieurs fois de l'interrompre, Mme Dreux ne voulut pas; et ce qui est d'étonnant, c'est qu'on ne s'aperçut d'abord de rien à son air; dans la suite on remarqua que les larmes lui rouloient dans les yeux. Ce jeu dura une heure entière, après lequel elle suivit Mme la duchesse dans son cabinet. Elle lui apprit son infortune, et lui parla comme une personne qui avoit passé avec elle la plupart du temps que son père avoit été en place, et qui s'en vouloit faire une protection. La réponse fut pleine d'amitié, après quoi Mme Dreux se sauva chez elle, qui étoit tout proche, et de là à l'Étang.

Mme de Maintenon, en rentrant de Saint-Cyr chez elle, avoit reçu la lettre de Chamillart. En même temps, Mme la duchesse de Bourgogne y entra. Mme de Maintenon lui demanda si elle ne savoit rien, et lui montra la lettre de Chamillart. Quoique, après tout ce qui avoit précédé, l'adieu qu'il lui disoit fût assez clair, toutes deux n'y comprirent rien, ce qui toutefois est inconcevable jusque-là que Mme de Maintenon pria Mme la duchesse de Bourgogne de passer dans le cabinet de Mgr le duc de Bourgogne, qui par les derrières étoit tout contre, savoir s'il n'étoit pas plus instruit.

Dans ce moment-là même, le roi entra, et ce qui n'arrivoit jamais, le duc de Beauvilliers à sa suite. Le roi fit à l'ordinaire sa révérence à Mme de Maintenon, congédia le capitaine des gardes, et prit Beauvilliers dans une fenêtre, qui tira des papiers de sa poche, c'étoit la lettre

t le mémoire de Chamillart, et tous deux se mirent à parler bas. Mme la duchesse de Bourgogne, voyant cela, dit à Mme de Maintenon qu'apparemment c'étoit pour elle, et qu'elle s'alloit retirer pour les laisser en liberté. En effet, comme elle alloit sortir par le grand cabinet, elle vit le roi s'avancer vers Mme de Maintenon, et le duc de Beauvilliers s'en aller. Ce mouvement ne mit encore rien au jour; et Mme la Duchesse n'avoit rien voulu dire chez elle depuis que Mme Dreux en fut sortie.

J'allai chez le chancelier, comme je faisois fort souvent les soirs, que je trouvai avec La Vrillière. Un peu après, son fils y entra, qui lui parla bas, et s'en alla aussitôt. C'étoit la nouvelle qu'il venoit lui apprendre, et que par considération pour moi ils ne me voulurent pas dire. Revenu chez moi, je me mis à écrire en haut quelque chose sur les milices de Blaye, ce que je cite parce qu'on en verra de grandes suites. Comme j'y travaillois, la maréchale de Villars entra en bas qui me demanda. J'envoyai mon mémoire à Pontchartrain, et je descendis. Je trouvai la maréchale debout et seule, parce que Mme de Saint-Simon étoit sortie, qui me demanda si je ne savois rien, et qui me dit : « Le Chamillart n'est plus. » A ce mot, il m'échappa un cri comme à la mort d'un malade quoique dès longtemps condamné et dont pourtant on attend la fin à tous moments. Après quelques lamentations, elle s'en alla au souper du roi, et moi par les cours, pour n'être point vu, et sans flambeaux, chez M. de Beauvilliers, que je venois d'apprendre par la maréchale de Villars avoir été chez lui le congédier. M. de Beauvilliers, qui étoit d'année, étoit allé chez le roi, quoique le duc de Tresmes servît toujours pour lui les soirs. Je trouvai Mme de Beauvilliers avec Mme de Chevreuse, Desmarets et Louville. Je jetai d'abord un regard sur le contrôleur général dans la curiosité de le pénétrer, et je n'eus pas de peine à sentir un homme au large et qui cachoit sa joie avec effort. J'abordai Mme de Beauvilliers, qui avoit les larmes aux yeux, et de qui je ne sus pas grand'chose dans cette émotion. J'y fus peu et me retirai chez moi, où la maréchale de Villars vint souper.

Mme de Saint-Simon étoit allée faire sa cour à Mme la duchesse de Bourgogne dans ce grand cabinet de Mme de Maintenon, où elle entendit quelque bruit confus et tout bas de la nouvelle. Elle demanda à Mme la duchesse de Bourgogne si cela avoit quelque fondement. Elle ne savoit rien, parce qu'elle n'avoit pas été rappelée dans la chambre depuis qu'elle en étoit sortie, et n'avoit osé y rentrer ce soir-là d'elle-même. Apparemment que les grands coups s'y ruoient pour le successeur, dont personne ne parloit encore, et que c'étoit pour cela qu'on la laissoit dehors. Elle dit à Mme de Saint-Simon d'aller au souper du roi, où elle lui apprendroit ce qu'elle auroit découvert en passant dans la chambre. Mme de Saint-Simon y fut et s'y trouva assise derrière Mme la duchesse de Bourgogne, qui lui dit la disgrâce, les pensions et la charge de Cavoye. Au sortir du souper, que Mme de Saint-Simon trouva bien long, Mme la duchesse de Bourgogne, prête à entrer dans le cabinet du roi, vint à elle, et la chargea de faire mille amitiés pour elle aux filles de Chamillart, mais plus particulièrement à l'aînée, et à la du-

chesse de Lorges qu'elle aimoit, de leur dire combien elle les plaignoit, et de les assurer de sa protection et de tous les adoucissements à leur malheur, qui pourroient dépendre d'elle.

Le duc de Lorges n'étoit content d'aucun de la famille. Il passa jusque fort tard avec nous et s'en alla à l'Étang, en résolution de faire merveilles pour eux, et les fit en effet constamment. Je le chargeai d'un mot de tendre amitié pour Chamillart; et par mon billet je le priai de me mander verbalement s'il vouloit absolument être seul ce premier jour, où s'il vouloit bien nous voir.

Par tout ce qui a été dit de lui en différentes occasions, on a vu quel étoit son caractère, doux, simple, obligeant, vrai, droit, grand travailleur, aimant l'État et le roi comme sa maîtresse, attaché à ses amis, mais s'y méprenant beaucoup, nullement soupçonneux ni haineux, allant son grand chemin à ce qu'il croyoit meilleur, avec peu de lumière; opiniâtre à l'excès, et ne croyant jamais se tromper, confiant sur tous chapitres, et surtout infatué que, marchant droit et ayant le roi pour lui, comme il n'en douta jamais, tout autre ménagement, excepté Mme de Maintenon, étoit inutile; et avec cette opinion, trop ignorant de la cour au milieu de la cour, il se l'aliéna par le mariage de son fils, il augmenta son aversion par son entraînement en faveur de M. de Vendôme contre Mgr le duc de Bourgogne, comme un aveugle qui ne voit que par autrui, enfin il se la déchaîna sciemment par amour de l'État, et par sa passion pour la personne du roi, et pour sa gloire, et par le projet de le mener reprendre Lille sans elle.

Cette cabale si puissante, qui lui fit voir, croire et faire tout ce qu'elle voulut, sans aucun ménagement, sur les choses d'Italie, mais surtout sur celles de Flandre, ne lui fut après d'aucun usage. M. de Vendôme étoit perdu; M. de Vaudemont sur le côté pour avoir trop prétendu; Mlle de Lislebonne, on a vu comme elle en usa entre Mlle Choin et lui, conséquemment sa sœur qui n'étoit qu'un avec elle; et M. du Maine avoit trop besoin de Mme de Maintenon pour ne lui pas sacrifier Chamillart, après lui avoir sacrifié sa propre mère.

Chamillart eut un autre malheur, qui est extrême pour un ministre : il n'étoit environné que de gens qui n'avoient pas le sens commun, et qui n'avoient pu acquérir à la cour et dans le monde les connoissances les plus communes; et, ce qui n'est pas moins fâcheux que le défaut du solide, qui tous avoient un maintien, des façons et des propos ridicules.

Tels étoient ses deux frères; tels, et très-impertinents de plus, étoient Le Rebours, son cousin germain, et Guyet, beau-père de son frère, qu'il avoit faits intendants des finances. Ses deux cadettes étoient les meilleures créatures du monde, et la duchesse de Lorges, avec de l'esprit, mais des folles dont l'ivresse de la fortune et des plaisirs a même cessé à peine à sa disgrâce. L'aînée étoit la seule qui, avec de l'esprit, eût du sens et de la conduite, et qui se fît aimer, estimer, plaindre et recueillir de tout le monde. Mais outre qu'elle ne voyoit et ne savoit pas tout, elle n'étoit pas bastante pour arrêter et gouverner les autres, ni être le conseil de son père, qui n'aimoit ni ne croyoit aucun avis.

Mme Chamillart passoit ses matinées entre son tapissier et sa couturière, son après-dînée au jeu, ne savoit pas dire deux mots, ignoroit tout, et, comme son mari, ne doutoit de rien, et voulant être polie se faisoit moquer d'elle, quoique la meilleure femme du monde; sans avoir en elle de quoi ni tenir ses filles ni leur donner la moindre éducation, incapable de tous soins de ménage, de dépense, de bien et d'économie, qui fut abandonné en total à l'abbé de La Proustière, leur parent, qui y entendoit aussi peu qu'elle, et qui mit leurs affaires en désarroi.

Le lundi matin, on sut que le triomphe de Mme de Maintenon étoit entier; et qu'à la place de Chamillart, chassé la veille, Voysin, sa créature, tenoit cette fortune de sa main. Il figurera maintenant jusqu'à la mort du roi si grandement et si principalement qu'il faut faire connoître ce personnage et sa femme, qui lui fit sa fortune.

Voysin avoit parfaitement la plus essentielle qualité, sans laquelle nul ne pouvoit entrer et n'est jamais entré dans le conseil de Louis XIV en tout son règne, qui est la pleine et parfaite roture, si on en excepte le seul duc de Beauvilliers; car M. de Chevreuse, quoiqu'il en fût, n'y entra et n'y parut jamais, le premier maréchal de Villeroy ne fut point ministre, et l'autre ne l'a pas été un an.

Voysin étoit petit-fils du premier commis au greffe criminel du parlement, qui le devint après en chef, et qui mourut dans cette charge. On juge bien qu'il ne faut pas monter plus haut. Le frère aîné du père de Voysin, dont je parle, passa avec grande réputation d'intégrité et de capacité par les intendances, fut prévôt des marchands, et devint conseiller d'État très-distingué. C'étoit de ces modestes et sages magistrats de l'ancienne roche, qui étoit fort des amis de mon père, et que j'ai vu souvent chez lui. Il maria sa fille unique, très-riche héritière, à Lamoignon, mort président à mortier, fils du premier président, et frère aîné du trop célèbre Bâville; et le père de notre Voysin fut maître des requêtes et eut diverses intendances, dans lesquelles il mourut. Son heureux fils fut le seul des trois frères qui parut dans le monde, et une seule fille, mariée à Vaubourg, mort conseiller d'État après beaucoup d'intendances, frère aîné de Desmarets, contrôleur général.

Voysin épousa, en 1683, la fille de Trudaine, maître des comptes, et cinq ans après, étant maître des requêtes, fut, je ne sais par quel crédit, envoyé intendant en Hainaut, d'où il ne sortit que conseiller d'État en 1694. Sa femme avoit un visage fort agréable, sans rien d'emprunté ni de paré. L'air en étoit doux, simple, modeste, retenu et mesuré, et d'être tout occupé de son domestique et de bonnes œuvres; au fond, de l'esprit, du sens, du manége, de l'adresse, de la conduite, surtout une insinuation naturelle, et l'art d'amener les choses sans qu'il y parût. Personne ne s'entendoit mieux qu'elle à tenir une maison, et à la magnificence quand cela convenoit sans offenser par la profusion, à être libérale avec choix et avec grâce, et à porter l'attention à tout ce qui lui pouvoit concilier le monde.

L'opulence de sa maison, et plus encore ses manières polies et attrayantes, mais avec justesse à l'égard des différences des personnes, l'avoient extrêmement fait aimer, surtout des officiers, pour le soulage-

ment desquels elle fit merveille, pendant les siéges et après les actions qui se passèrent en Flandre, et de soins et d'argent et de toutes façons. Elle avoit fait beaucoup de liaison avec M. de Luxembourg qui y commandoit tous les ans les armées, et avec la fleur la plus distinguée des généraux qui y servirent, surtout avec M. d'Harcourt qui y eut toujours des corps séparés.

M. de Luxembourg l'avertit de bonne heure de ce qu'il falloit faire pour plaire à Mme de Maintenon venant sur la frontière, et elle en sut profiter parfaitement. Elle la reçut chez elle à Dinan, où elle fut pendant que le roi assiégeoit Namur, la salua à son arrivée, pourvut avec le dernier soin à la commodité et à l'arrangement de son logement, courtisa jusqu'à ses moindres domestiques, se renferma après dans sa chambre sans se montrer à elle, ni aux autres dames de la cour, que précisément pour le devoir, donnant ordre à tout de cette retraite, de manière à contenter tout le monde, mais comme si elle n'eût pas habité sa maison. Une réception si fort dans le goût de Mme de Maintenon la prévint favorablement pour son hôtesse. Ses gens, charmés d'elle, s'empressèrent à lui raconter tout ce qu'elle avoit fait après Neerwinden pour les officiers et les soldats blessés, la libéralité, le bon ordre de sa maison, et à lui vanter sa piété et ses bonnes œuvres.

Une bagatelle heureuse, et heureusement prévue, toucha tout à fait Mme de Maintenon. En un instant le temps passa d'une chaleur excessive à un froid humide et qui dura longtemps; aussitôt une belle robe de chambre, mais modeste et bien ouatée, parut dans un coin de sa chambre. Ce présent, d'autant plus agréable que Mme de Maintenon n'en avoit point apporté de chaude, ne lui en parut que plus galant par la surprise, et par la simplicité de s'offrir tout seul.

La retenue de Mme Voysin acheva de la charmer. Souvent deux jours de suite sans la voir, non pas même à son passage. Elle n'alloit chez elle que lorsqu'elle l'envoyoit chercher, à peine s'y vouloit-elle asseoir; toujours occupée de la crainte d'importuner, et de l'attention à saisir le moment de s'en aller. Une telle circonspection, à quoi Mme de Maintenon n'étoit pas accoutumée, tint lieu du plus grand mérite. La rareté devint la source du désir, qui attira à l'habile hôtesse les agréables reproches qu'elle étoit la seule personne qu'elle n'eût pu apprivoiser. Elle prit un véritable goût à sa conversation et à ses manières. Mme Voysin ne s'ingéra jamais de rien, même après qu'elle fut initiée, et finalement plut si fort à Mme de Maintenon, dans ce long séjour qu'elle fit chez elle, qu'elle s'offrit véritablement à elle, et lui ordonna de la voir toutes les fois qu'elle iroit à Paris. Il parut toujours plus d'obéissance dans l'exécution que d'empressement, et [elle] réussit de plus en plus par ses manières si respectueuses et si réservées. Le voyage de Flandre de 1693 donna un nouveau degré à cette amitié, qui valut, l'année suivante, une place de conseiller d'État à Voysin. Fixés de la sorte à Paris, sa femme se tint dans sa même réserve, ne voyoit Mme de Maintenon que rarement, presque toujours mandée; et, devenue plus familière, venoit quelquefois d'elle-même par reconnoissance, par attachement, toujours de loin en loin, toujours obscurément; en sorte que ce com-

merce demeura fort longtemps inconnu, à l'abri de l'envie, des réflexions et des mauvais offices.

Avec le même art, mais diversifié suivant les convenances, elle sut cultiver tous les gens principaux qu'elle avoit le plus vus en Flandre, et jusqu'à Monseigneur qui y avoit commandé en 1694, et à qui M. de Luxembourg, général de l'armée sous lui, en avoit dit mille biens, et d'autres gens encore depuis.

Le mari, de son côté, assidu à ses fonctions, ne parut songer à rien, jusqu'à ce que Chamillart, trop chargé d'affaires, remît celles de Saint-Cyr, que Mme de Maintenon donna à Voysin. La relation par ce moyen devint entre eux continuelle, et la femme de plus en plus rapprochée, et tous deux d'autant plus goûtés qu'ils se tinrent toujours sagement dans leurs mêmes bornes de retenue qui les avoit si bien servis. Alors néanmoins les yeux s'ouvrirent sur eux, et Voysin devint comme le candidat banal de toutes les grandes places. Lassé de n'en espérer aucune par la stabilité où il voyoit toutes celles du ministère, il désira ardemment, et Mme de Maintenon pour lui, celle de premier président. Il fut heureux que Chamillart tînt ferme pour Pelletier, pour plaire au duc de Beauvilliers, et pour soi-même, [ce] qui par la cascade fit avocat général un fils de son ancien ami Lamoignon, qui tôt après le paya d'une étrange ingratitude. Comme on juge par les événements, on regarda comme une faute grossière en Chamillart de ne s'être pas défait de ce rival à toutes places, en lui faisant tomber celle de premier président. Mais, comme je l'ai remarqué en son temps, rien n'eut tant de part à la promotion de Pelletier que le crédit que son père, qui ne mourut de plus de quatre ans après, conserva toute sa vie auprès du roi, qui se piqua toujours de l'aimer, et qui lui fit plus de grâces pour sa famille, depuis sa retraite, qu'il n'en avoit obtenu pendant son ministère.

Voysin eut grand besoin de la femme dont la Providence le pourvut. Devenu maître des requêtes sans avoir eu le temps d'apprendre dans les tribunaux, et de là passé promptement à l'intendance, il demeura parfaitement ignorant. D'ailleurs sec, dur, sans politesse ni savoir-vivre, et pleinement gâté comme le sont presque tous les intendants, surtout de ces grandes intendances, il n'en eut pas même le savoir-vivre, mais tout l'orgueil, la hauteur et l'insolence. Jamais homme ne fut si intendant que celui-là, et ne le demeura si parfaitement toute sa vie, depuis les pieds jusqu'à la tête, avec l'autorité toute crue pour tout faire et pour répondre à tout. C'étoit sa loi et ses prophètes; c'étoit son code, sa coutume, son droit; en un mot, c'étoit son principe et tout pour lui. Aussi excella-t-il dans toutes les parties d'un intendant, et grand, facile et appliqué travailleur, d'un grand détail et voyant et faisant tout par lui-même; d'ailleurs farouche et sans aucune société, non pas même devenu conseiller d'État et après ministre; incapable jusque de faire les honneurs de chez lui. Le courtisan, le seigneur, l'officier général et particulier, accoutumés à l'accès facile et à l'affabilité de Chamillart, à sa patience à écouter, et à ses manières douces, mesurées, honnêtes, proportionnées de répondre, même à des importuns et à des demandes

et à des plaintes sans fondement, et au style semblable de ses lettres, se trouvèrent bien étonnés de trouver en Voysin tout le contre-pied : un homme à peine visible et fâché d'être vu, refrogné, éconduiseur, qui coupoit la parole, qui répondoit sec et ferme en deux mots, qui tournoit le dos à la réplique, ou fermoit la bouche aux gens par quelque chose de sec, de décisif et d'impérieux, et dont les lettres dépourvues de toute politesse n'étoient que la réponse laconique, pleine d'autorité, ou l'énoncé court de ce qu'il ordonnoit en maître; et toujours à tout : « le roi le veut ainsi. » Malheur à qui eut avec lui des affaires de discussion dépendantes d'autres règles que de celles des intendants! elles ne sortoient de sa sphère, il sentoit son foible, il coupoit court et brusquoit pour finir. D'ailleurs il n'étoit ni injuste pour l'être ni mauvais par nature, mais il ne connut jamais que l'autorité, le roi et Mme de Maintenon, dont la volonté fut sans réplique sa souveraine loi et raison.

Quelque apparence qu'il fût, vers les derniers temps de Chamillart, que Voysin lui succéderoit, l'incertitude en dura jusqu'à sa déclaration. Le choix ne fut déterminé que le soir même de la retraite de Chamillart entre le roi et Mme de Maintenon. Au sortir du souper, Bloin eut ordre de mander à Voysin, à Paris, de se trouver le lendemain de bon matin chez ce premier valet de chambre, et sans paroître, qui le mena par les derrières dans les cabinets du roi, qui là lui parla seul un moment après son lever, et qui lui fit un accueil médiocre; il le déclara ensuite. Voysin avoit auparavant été remercier et recevoir les ordres et les instructions de sa bienfaitrice.

De chez le roi, il alla dans le cabinet de son prédécesseur, prit possession des papiers et des clefs que lui donna et montra l'abbé de La Proustière, manda les commis, et de ce jour habita l'appartement avec les meubles de Chamillart, en sorte qu'il n'y parut de changement qu'un autre visage jusqu'au mercredi suivant qu'on alla à Marly, pendant lequel les meubles se changèrent.

Le soir Mme Voysin arriva à petit bruit droit chez Mme de Caylus, son amie d'ancien temps, et avant qu'elle fût rappelée à la cour. Celle-ci aussitôt la conduisit chez sa tante, où les transports de la protectrice et le néant où se jeta la protégée furent égaux. Peu après, le roi entra, qui l'embrassa jusqu'à deux fois différentes pour plaire à sa dame, l'entretint de l'ancienne connoissance de Flandre, et la pensa faire rentrer sous terre. De là, se dérobant à toute la cour, elle regagna son carrosse et Paris pour y donner ordre à tout, et se mettre en état de ne plus quitter son mari à qui plus que jamais elle étoit nécessaire auprès de Mme de Maintenon, et à porter l'abord du monde et le poids délicat de la cour qui s'empressa autour d'eux avec sa bassesse ordinaire, et jusqu'à Monseigneur qui se piqua de dire qu'il étoit des amis de Mme Voysin depuis leur connoissance de Flandre. Il oublia ainsi de s'être mépris pour d'Antin, et d'Antin lui-même se fit un de leurs plus grands courtisans. Vaudemont et ses nièces, si intimes de Chamillart, s'oublièrent auprès d'eux moins que personne, et avec les plus grands empressements.

La Feuillade, ce gendre si chéri, avoit gardé le secret, à Meudon, de l'avis qu'il avoit reçu par le billet de son beau-père. Dès le lundi matin, l'air libre et dégagé, il vint prier le roi, qui alloit à la messe, de se souvenir qu'il avoit donné sa vaisselle, et de lui conserver le logement que Chamillart lui avoit donné. Le roi ne répondit que par un froid et méprisant signe de tête. Son maintien ne réussit pas mieux dans le public, et tout à la fin de la matinée, il se résolut enfin d'aller à l'Étang.

J'y allai au sortir de table avec Mme de Saint-Simon et la duchesse de Lauzun. Quel spectacle! une foule de gens oisifs et curieux, et prompts aux compliments, un domestique éperdu, une famille désolée, des femmes en pleurs dont les sanglots étoient les paroles, nulle contrainte en une si amère douleur. A cet aspect, qui n'eût cherché la chambre de parade et le goupillon pour rendre ce devoir au mort? On avoit besoin d'effort pour se souvenir qu'il n'y en avoit point, et pour ne trouver pas à redire qu'il n'y eût point de tenture et d'appareil funèbre; et on étoit effrayé de voir ce mort, sur qui on venoit pleurer, marcher et parler d'un air doux, tranquille, le front serein, sans rien de contraint ni d'affecté, attentif à chacun, point ou très-peu différent de ce qu'il avoit coutume d'être.

Nous nous embrassâmes tendrement. Il me remercia, pénétré des termes de mon billet de la veille. Je l'assurai que je n'oublierois point les services et les plaisirs que j'en avois reçus; et je puis dire que je lui ai tenu plus que parole, et à sa famille après lui.

Son fils parut tout consolé, moins sensible à une chute qui le mettoit en poudre qu'à la délivrance d'un travail dont il n'avoit ni le goût ni l'aptitude; des frères stupides qui parfois s'émerveilloient comment le roi s'étoit pu séparer de leur frère. La Feuillade voltigeoit et philosophoit sur l'instabilité des fortunes, avec une liberté d'esprit qui ne scandalisa pas moins qu'il avoit indigné le matin à Versailles.

Tout est mode et curiosité à la cour. Des uns aux autres il n'y eut personne qui n'allât à l'Étang; et à y voir Chamillart y répondre à tout le monde, on eût dit qu'encore en place, il y donnoit audience à toute la cour, tant il y paroissoit tranquille et naturel. Une ignorance de magistrat de beaucoup de choses de la cour et du monde qu'aucun des siens ne suppléoit, et un air excessif de naïveté, avec une démarche dandinante, lui avoit fait grand tort et nier trop entièrement l'esprit. Le mardi se passa dans le même abord, ou plutôt dans la même foule. Nous y passâmes encore ce jour-là et le lendemain; mais il leur vint le mardi tant d'avis de l'aigreur avec laquelle Mme de Maintenon s'en expliquoit, de son dépit de ce qu'elle prit pour une marque de considération, du blâme amer de ce que Chamillart avoit laissé forcer, puis ouvert sa porte, que de peur de pis, quoique le roi ne l'eût pas trouvé mauvais, Chamillart accepta l'offre de sa maison des Bruyères près de Ménilmontant, où il s'en alla le mercredi, où nous fûmes toujours avec lui, et où M. de Lorges n'épargna rien pour qu'il s'y trouvât au mieux qu'il fût possible.

Le mercredi matin que le roi devoit aller coucher à Marly, Cani alla pour lui faire la révérence; il attendit à la porte du cabinet, avec tout

le monde, qu'il rentrât de la messe. Le roi s'arrêta à lui, le regarda d'un air d'affection et de complaisance, l'assura qu'il auroit soin de lui, et qu'il lui vouloit faire du bien; et, se sentant attendrir, il se hâta d'entrer. On fut bien surpris que quelques moments après le roi rouvrit la porte du cabinet, les yeux rouges qu'il venoit d'essuyer, rappela Cani, lui répéta encore les mêmes choses, et plus fortement.

On vit par là quel fut l'effort que le roi se fit pour se laisser arracher son ministre, combien il fallut de puissants et d'habiles ressorts, et qu'il ne put encore leur céder que lorsque, par le retour de Torcy, il vit la paix tout à fait désespérée. Le froid accueil fait contre sa coutume à un ministre au moment de son choix, qu'on a vu que Voysin avoit essuyé, ce que nous verrons bientôt qui lui arriva encore dans une nouveauté toujours si brillante, et cette réception faite à Cani, montra bien que, si son père m'eût voulu croire une seconde fois et parler au roi, ce monarque ne se seroit jamais pu défendre de lui, et qu'il seroit demeuré en place.

La famille de la femme de son fils, bien empêchée de lui à son âge, le détermina, et la sienne, à entrer dans le service, quelque dégoût qu'il y eût pour lui, qui en avoit été comme le petit roi, de dépendre du successeur de son père et de lui-même, d'avoir affaire à ses propres commis, et de devenir camarade, et beaucoup moins, de cette foule de jeunes gens qui lui faisoient leur cour.

Le Guerchois, qui avoit la Vieille-marine[1] et qui venoit d'être fait maréchal de camp, et que Chamillart, à ma prière, avoit fort servi, n'eut pas plutôt appris ce dessein par le public, qu'il lui envoya d'où il étoit sa démission sans stipulation quelconque, et tous les autres régiments vendus. Chamillart en fut fort touché et lui en donna le prix, sans que Le Guerchois s'en voulût mêler en façon quelconque. Le jeune homme, qui, par un prodige unique, ne s'étoit point gâté dans la place qu'il avoit occupée, s'y fit aimer, et de tous les militaires, s'y fit estimer, et y servit le peu qu'il vécut avec une valeur, une distinction et une application qui dans un autre genre lui auroient réconcilié la fortune; et le roi, qui prit toujours plaisir à en ouïr dire du bien, ne cessa point de le traiter avec une amitié tout à fait marquée.

CHAPITRE XXXVII.

Voysin ministre. — Voysin rudement réprimandé par le roi. — Boufflers évangéliste de Voysin. — Chamillart poursuivi par Boufflers. — Louable mais grande faute de Chamillart. — Chamillart chassé de Paris par Mme de Maintenon. — Raisons qui me persuadent la retraite. — Trois espèces de cabales à la cour : des seigneurs, des ministres, de Meudon. — Crayon de la cour.

Voysin alla à Meudon le mardi matin, lendemain de sa déclaration, et y fut longtemps seul avec Monseigneur, qui n'avoit pas dédaigné de

1. Le régiment de la Vieille-marine.

recevoir les compliments qu'on osa lui faire de la part qu'il avoit eue à la disgrâce de Chamillart. Le lendemain mercredi, le roi le manda au conseil d'État et le fit ainsi ministre. Cette promptitude n'avoit point eu d'exemple, et son prédécesseur eut plus d'un an les finances avant de l'être, et le fut beaucoup plus tôt qu'aucun. Le roi lui dit que ce n'étoit pas la peine de lui faire attendre cette grâce, que Mme de Maintenon lui valut encore, à quoi personne ne se méprit, et à laquelle elle ne fut pas insensible, quelque accoutumée qu'elle fût à régner.

Un si rapide éclat ne laissa pas incontinent après d'être mêlé d'amertume. Le maréchal de Villars envoya cinq différents projets pour recevoir les ordres du roi. La face des affaires, sur laquelle on s'étoit réglé, avoit un peu changé en Flandre, et c'étoit sur quoi il s'agissoit de prendre un nouveau plan. Voysin reçut ces projets à Marly. Il avoit toujours ouï dire et su depuis, par les officiers principaux depuis qu'il fut en Flandre, peut-être même par M. de Luxembourg, qui avec grande raison s'en plaignoit souvent, que Louvois, Barbezieux, et depuis Chamillart les décidoient et faisoient les réponses toutes prêtes qu'ils montroient seulement au roi. Sur ces exemples il en voulut user de même, mais le coup d'essai se trouva trop fort pour lui, et il ne put. Il sentit que déterminer un plan de campagne et les partis à prendre sur ses diverses opérations étoit besogne qui passoit un intendant de frontière et un conseiller d'État, qu'il n'y connoissoit rien, et que la chose dépassoit tout à fait ses lumières. Il porta donc au roi tous les projets, et lui dit qu'il étoit si nouveau dans sa place qu'il croyoit pouvoir lui avouer sans honte que le choix de ces projets le passoit, et qu'en attendant qu'il en sût davantage il le supplioit de vouloir bien le décider lui-même.

Ce n'étoit pas là le langage du pauvre Chamillart, ni celui de Louvois même. C'étoit lui qui avoit réduit les généraux à ce point, après qu'il fut délivré de M. le Prince et de M. de Turenne. Mais il savoit combien le roi étoit jaloux, et à quel point il se piquoit d'entendre la guerre. Il fit donc là-dessus, comme depuis Mansart sur les projets de son métier, il fit tout, mais avec l'art de faire accroire au roi que c'étoit lui-même qui faisoit, dont il exécutoit et expédioit seulement les ordres. Son fils en usa de même; mais Chamillart, tout de bon, laissoit tout au roi.

Il fut donc également surpris et irrité d'un langage si nouveau. Il se fâcha de voir un homme de robe vouloir à l'avenir décider sur la guerre, et le prétendre comme un apanage de sa place, tandis qu'il la donnoit principalement à la robe pour en savoir plus qu'eux et pouvoir compter tout faire. Il se redressa d'un pied, et prenant un ton de maître, lui dit qu'il voyoit bien qu'il étoit neuf, de prétendre décider de quelque chose; qu'il vouloit donc qu'il apprît, et de plus qu'il retînt bien pour ne l'oublier jamais, que sa fonction étoit de prendre ses ordres et de les expédier, et la sienne à lui d'ordonner de toutes choses, et de décider des plus grandes et des plus petites. Il prit ensuite les projets, les examina, prescrivit la réponse que bon lui sembla, et renvoya sèchement Voysin, qui ne savoit plus où il en étoit, et qui eut grand besoin de sa femme pour lui remettre la tête, et de Mme de Maintenon pour le

raccommoder, et pour l'endoctriner mieux qu'elle n'avoit encore eu loisir de faire.

Cette romancine fut suivie d'un autre chagrin, aussi nouveau dans cette place que contraire au goût, à l'esprit, aux maximes et à l'usage du roi. Il défendit à Voysin de rien expédier sans le maréchal de Boufflers, et ordonna à celui-ci de tout examiner, tellement qu'on vit aller continuellement le maréchal et le nouveau ministre l'un chez l'autre, et plus souvent le dernier portant le portefeuille chez le maréchal, et les deux commis des lettres les porter tous les jours, une et souvent plusieurs fois chez lui, avec le projet des réponses auxquelles le maréchal effaçoit, ajoutoit et corrigeoit ce qu'il jugeoit à propos. L'humiliation étoit grande pour un ministre d'avoir sans cesse à présenter son thème à la correction d'un seigneur qui n'entroit point dans le conseil, et qui n'alloit point commander d'armée. Une fonction si haute et si singulière mit le maréchal dans une grande privance d'affaires avec le roi, et dans une considération éclatante, ajoutée encore à celle où Lille l'avoit mis, et à la part publique qu'il avoit eue à la disgrâce de Chamillart. Voysin fut souple, et sûr de Mme de Maintenon, et par elle du maréchal même, attendit du bénéfice du temps le moment de sortir de tutelle, sans témoigner de s'en lasser, et moins qu'à personne au tuteur qui lui avoit été donné.

Chamillart ayant passé quelque temps aux Bruyères, vint à Paris, dont il avoit toute liberté, et où un si grand changement de fortune demandoit sa présence pour le nouvel arrangement de ses affaires. Pendant qu'il y étoit, Bergheyck vint faire un tour à la cour, et y travailla deux heures avec le roi et Torcy. Il trouva le ministère changé et son ami hors de place, qu'il voulut embrasser avant de s'en retourner C'étoit les premiers jours de juillet; j'étois aussi à Paris, où je fus surpris de voir entrer chez moi le maréchal de Boufflers tout en colère, et qui, à peine assis, me dit que tout à l'heure il avoit pensé arriver une belle affaire; qu'étant chez le duc d'Albe, Chamillart y étoit venu avec Bergheyck; qu'heureusement Chamillart avoit été sage, qu'ayant vu son carrosse dans la cour, il n'avoit pas voulu entrer et avoit descendu Bergheyck à la porte; qu'il avoit bien fait, parce que, s'il eût monté et se fût avisé de dire quelque chose, il lui auroit fait la sortie qu'il méritoit, et qu'il continuoit de mériter, puisque, hors du ministère et non content de demeurer à Paris, il conservoit commerce avec les ministres étrangers, visitoit les ambassadeurs et se vouloit encore mêler d'affaires. Le maréchal s'échauffa de plus en plus, se lâcha contre ce mort, comme il faisoit de son vivant, et finit par me dire que je ferois bien de l'avertir de prendre garde à sa conduite, pour ne s'attirer pas pis, et de lui conseiller encore de sortir de Paris, où il étoit hardi de demeurer. Je tâchai de l'adoucir, de peur de pis en effet pour le malheureux ex-ministre, et j'y réussis assez bien en ne le contredisant pas sur des choses inutiles.

Je fus ensuite chez Chamillart, que je voyois fort assidûment, qui me conta que Bergheyck l'étant allé voir, et lui ayant affaire dans le quartier du duc d'Albe, chez qui Bergheyck vouloit aller au sortir de

chez lui, il l'y avoit mené sans aucun dessein d'y descendre, et seulement pour être plus longtemps avec Bergheyck. Ce qu'il y eut de rare, c'est que le roi demanda à ce dernier s'il n'avoit pas été surpris de ne plus trouver son ami Chamillart en place; et comme Bergheyck répondit mollement en tâtant le pavé, le roi le rassura en lui en disant du bien, mais comme en passant et comme quelque chose qui lui échappoit avec plaisir. J'avois fait en sorte de faire parler Chamillart sur cette prétendue visite au duc d'Albe sans lui dire pourquoi; mais le vacarme qu'en fit Boufflers ailleurs encore que chez moi fit du bruit qui revint à Chamillart, et qui fit qu'il me demanda si le maréchal ne m'en avoit point parlé. Je le lui avouai, mais sans entrer dans un fâcheux détail.

Là-dessus Chamillart, le cœur gros de l'aventure, m'apprit que, sans lui, Boufflers n'eût pas eu la survivance de ses gouvernements de Flandre et de Lille pour son fils; qu'il fut même obligé d'en presser le roi à plus d'une reprise, et qu'il lui arracha cette grâce pour le défenseur de Lille, plutôt qu'il ne l'obtint. C'est ainsi que les bienfaits qui semblent le plus naturellement couler de source ne sont souvent que le fruit d'offices redoublés; et une des choses en quoi Chamillart se manqua le plus principalement à soi-même fut de ne se faire valoir d'aucun pour en laisser au roi tout le gré et l'honneur, dont sa disgrâce fut le salaire.

J'ai touché déjà les raisons pour lesquelles le maréchal ne l'aimoit pas, entre lesquelles son revêtement de Mme de Maintenon, pour ainsi parler de son dévouement pour elle, et la partialité du ministre pour Vendôme, et son abandon à cette étrange cabale l'avoient tellement aigri qu'il se déchaîna à découvert, et que le brillant de son retour de Lille, joint à l'opinion de sa droiture, de sa vérité, de sa probité, qui en effet étoient parfaites, firent peut-être plus de mal à Chamillart que Mme de Maintenon même, et que tout ce qu'elle avoit su ameuter et organiser contre lui. Mais si le maréchal eût su qu'il lui devoit la survivance de Flandre pour son fils, jamais il ne se fût porté à le perdre, et il étoit homme si généreux et si reconnoissant que, tout politique qu'il étoit, je l'ai connu assez intimement pour avoir lieu de douter que Mme de Maintenon, toute telle qu'elle fût pour lui, l'eût pu empêcher de le servir.

De tous ses ennemis, il n'y eut presque que le maréchal qui ne le visita point et qui ne lui fit rien dire, et il eut raison après s'être si ouvertement déclaré. Le chancelier même et Pontchartrain son fils, l'un lui écrivit, l'autre le visita; et tous ceux qui lui avoient été le plus opposés se piquèrent de procédés honnêtes.

Mais la poursuite menaçante de Mme de Maintenon, qui craignoit même son ombre, le contraignit de retourner aux Bruyères, et bientôt après à Mont-l'Évêque, maison de campagne de l'évêché de Senlis, parce qu'elle le trouvoit trop près de Paris. J'y fus des Bruyères avec lui et j'y demeurai plusieurs jours. Le grand écuyer y vint dîner avec lui de Royaumont. La proximité des Bruyères de Paris lui avoit procuré quantité de visites; l'éloignement de Mont-l'Évêque ne l'en priva pas. Mme de Maintenon fut piquée à l'excès que sa disgrâce ne fît pas son abandon général; elle s'en expliqua avec tant de dépit et lui fit revenir tant de

menaces sourdes, s'il ne s'éloignoit entièrement, qu'il jugea devoir céder à une si dangereuse persécution. Il n'avoit point de terres, il en cherchoit pour placer une partie du prix de sa charge, il ne savoit où se retirer au loin. Il prit le parti forcé d'aller visiter lui-même les terres qu'on lui proposoit, pour s'éloigner sous ce prétexte, en attendant qu'il pût être fixé quelque part au loin.

La Feuillade avoit fait l'effort de coucher une nuit aux Bruyères et deux à Mont-l'Évêque. Le surprenant est qu'il avoit tellement ensorcelé son beau-père qu'il lui fut obligé de ce procédé, tandis qu'il n'y eut personne, jusqu'à ses ennemis même, qui n'en fût indigné.

Il y avoit longtemps que je m'apercevois que l'évêque de Chartres ne m'avoit que trop véritablement averti des mauvais offices qu'on m'avoit rendus auprès du roi, et de l'impression qu'ils y avoient faite. Son changement à mon égard ne pouvoit être plus marqué; et, quoique je fusse encore des voyages de Marly, je ne pouvois pas douter que ce n'étoit pas sur mon compte; piqué de tant de cheminées qui, pour ainsi dire, m'étoient tombées sur la tête en allant mon chemin, de ne pouvoir démêler le véritable apostume ni son remède par conséquent, d'avoir affaire à des ennemis puissants et violents que je ne m'étois point attirés, tels que M. le Duc et Mme la Duchesse, et que les personnages de la cabale de Vendôme et les envieux et les ennemis dont les cours sont remplies, et, d'autre part, à des amis foibles ou affoiblis, comme Chamillart et le chancelier, le maréchal de Boufflers et les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, qui ne pouvoient m'être d'aucun secours avec toute leur volonté; vaincu par le dépit, je voulus quitter la cour et en abandonner toutes les idées.

Mme de Saint-Simon, plus sage que moi, me représentoit les changements continuels et inattendus des cours, ceux que l'âge y pouvoit apporter, la dépendance où on en étoit non-seulement pour la fortune, mais pour le patrimoine même, et beaucoup d'autres raisons. A la fin, nous convînmes d'aller passer deux ans en Guyenne, sous prétexte d'y aller voir un bien considérable que nous ne connoissions point par nous-mêmes, faire ainsi une longue absence sans choquer le roi, laisser couler le temps et voir après le parti que les conjonctures nous conseilleroient de prendre.

M. de Beauvilliers, qui se voulut adjoindre M. de Chevreuse dans la consultation que nous lui en fîmes, le chancelier à qui nous en parlâmes après, furent de cet avis, dans l'impuissance où ils se virent de me persuader de demeurer à la cour; mais ils nous conseillèrent de parler d'avance de ce voyage, pour éviter l'air de dépit, et qu'il ne se répandît aussi que j'eusse été doucement averti de m'éloigner.

Il fallut la permission du roi pour s'écarter si loin et si longtemps; je ne voulus pas lui en parler dans la situation où je me trouvois. La Vrillière, fort de mes amis, et qui avoit la Guyenne dans son département, le fit pour moi, et le roi le trouva bon.

Le maréchal de Montrevel commandoit en Guyenne: j'ai déjà remarqué, lors de sa promotion au bâton, quelle espèce d'homme c'étoit. La tête avoit achevé de lui tourner en Guyenne; il s'y croyoit le roi, et avec

des compliments et des langages les plus polis, usurpoit peu à peu toute l'autorité dans mon gouvernement. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer ce dont il s'agissoit entre nous, qui se retrouvera nécessairement ailleurs. Il suffit de dire ici en gros qu'il ne m'étoit pas possible d'aller à Blaye, que cela ne fût fini avec une manière de fou pour qui le roi avoit eu toute sa vie du goût, et avec qui les raisons mêmes qui me menoient en Guyenne ne me laissoient pas espérer que raison, droit et justice de mon côté, fussent des armes dont je me pusse défendre. Il y avoit deux ans que lui et moi étions convenus de nous en rapporter à Chamillart, sans que ce ministre eût pu prendre le temps de finir cette affaire. Je me mis donc à l'en presser par la nécessité où je me trouvois là-dessus. Le même défaut de loisir, affaires, voyages, temps rompus, la différèrent toujours, tant qu'enfin arriva sa chute qui lui ôta tout caractère de décider entre nous, et à Montrevel toute envie de s'y soumettre.

Si, depuis cinq ou six mois, je m'étois déterminé à la retraite, cet événement ne fit que m'y confirmer et m'en presser. Un ami éprouvé dans une telle place et dans une telle faveur est d'un grand et continuel secours pour les choses et pour les apparences, et laisse un grand vide par sa disgrâce. Elle m'ôtoit de plus le logement de feu M. le maréchal de Lorges au château, qu'il me fallut rendre au duc de Lorges, logé jusqu'alors dans celui de son beau-père, dont le roi disposa; et la cour, non-seulement à demeure, comme j'y avois toujours été, mais même à fréquenter, est intolérable et impossible sans un logement que je n'étois pas alors à portée d'obtenir. Depuis le Marly où éclata le départ de Torcy pour la Hollande, j'en avois été éconduit : ainsi la main du roi s'appesantissoit peu à peu en bagatelles, peut-être en attendant occasion de pis; d'aller en Guyenne sans que rien fût terminé entre Montrevel et moi, il n'y avoit pas moyen d'y penser; je pris donc le parti d'aller à la Ferté, résolu d'y passer une et plusieurs années, et de ne revoir la cour que par moments et pas même tous les ans, s'il m'étoit possible sans manquer au tribut sec et pur du devoir le plus littéral.

Mon assiduité auprès de Chamillart à l'Étang, aux Bruyères, à Mont-l'Évêque, à Paris, avoit déjà déplu. Je partis un mois après qu'il fut allé chercher des terres pour s'éloigner de Paris. Ses filles vinrent s'établir et l'attendre à la Ferté, où il revint de ses tournées, et où je le reçus avec des fêtes et des amusements que je ne lui aurois pas donnés dans sa faveur et dans sa place, mais dont je n'eus pas de scrupule, parce qu'il n'y avoit plus de cour à lui faire, ni rien à attendre de lui : aussi y fut-il vivement sensible. Il fut assez longtemps chez moi : il y laissa ses filles, et s'en alla à Paris pour finir plusieurs affaires et le marché de la terre de Courcelles, dans le pays du Maine, qu'il acheta à la fin. Je demeurai chez moi dans ma résolution première, où toutefois je ne laissai pas d'être informé de ce qu'il se passoit. Reprenons maintenant les affaires devant et depuis mon départ de la cour, et qui le retardèrent de beaucoup, et après lequel je soupirois avec un dépit ardent.

L'expression me manque pour ce que je veux faire entendre. La cour, par ces grands changements d'état et de fortune de Vendôme et de Chamillart, étoit plus que jamais divisée Parler de cabales, ce seroit peut-

être trop dire, et le mot propre à ce qui se passoit ne se présente pas. Quoique trop fort, je dirai donc cabale, en avertissant qu'il dépasse ce qu'il s'agit de faire entendre, mais qui, sans des périphrases continuelles, ne se peut autrement rendre par un seul mot.

Trois partis partageoient la cour qui en embrassoient les principaux personnages, desquels fort peu paroissoient à découvert, et dont quelques-uns avoient encore leurs recoins et leurs réserves particulières. Le très-petit nombre n'avoit en vue que le bien de l'État, dont la situation chancelante étoit donnée par tous comme leur seul objet, tandis que la plupart n'en avoient point d'autre que soi-même, chacun suivant ce qu'il se proposoit de vague ou de considération, d'autorité, et en éloignement de puissance; d'autres de places et de fortunes à embler; d'autres, plus cachés ou moins considérables, tenoient à quelqu'une des trois, et formoient un sous-ordre qui donnoit quelquefois le branle aux affaires, et qui entretenoit cependant la guerre civile des langues.

Sous les ailes de Mme de Maintenon se réunissoit la première, dont les principaux, en curée de la chute de Chamillart, et relevés par celle de Vendôme qu'ils avoient aussi poussoté tant qu'ils avoient pu, étoient ménagés et ménageoient réciproquement Mme la duchesse de Bourgogne, et étoient bien avec Monseigneur. Ils jouissoient aussi de l'opinion publique et du lustre que Boufflers leur communiquoit. A lui se rallioient les autres, pour s'en parer et pour s'en servir; Harcourt, même des bords du Rhin, en étoit le pilote, Voysin et sa femme, leurs instruments, qui réciproquement s'appuyoient d'eux. En deuxième ligne étoit le chancelier, qui [étoit] dégoûté à l'excès par l'aversion que Mme de Maintenon avoit prise pour lui, conséquemment par l'éloignement du roi; Pontchartrain, de loin, à l'appui de la boule; le premier écuyer, vieilli dans les intrigues, qui avoit formé l'union d'Harcourt avec le chancelier, et qui les rameutoit tous; son cousin Huxelles, philosophe apparent, cynique, épicurien, faux en tout et dont on peut voir le caractère ci-devant (t. II, p. 438), rongé de l'ambition la plus noire, dont Monseigneur avoit pris la plus grande opinion par la Choin que Beringhen, sa femme et Bignon, en avoient coiffée; le maréchal de Villeroy qui, du fond de sa disgrâce, n'avoit jamais perdu les étriers chez Mme de Maintenon, et que les autres ménageoient par là et par cet ancien goût du roi qui, par elle, pouvoit renaître; le duc de Villeroy, remué par lui, mais avec d'autres allures, et La Rocheguyon qui, ricanant sans rien dire, tendoit des panneaux, et par Bloin et d'autres souterrains savoient tout et avoient toute créance de jeunesse auprès de Monseigneur, et qui, quoique de loin, ne laissoient pas que d'avoir influé à la perte de Vendôme et de Chamillart, ayant en tiers la duchesse de Villeroy, dont le peu d'esprit étoit compensé par du sens, beaucoup de prudence, un secret impénétrable et la confiance de Mme la duchesse de Bourgogne en beaucoup de choses, qu'elle savoit tenir de court et haut à la main.

D'autre part, sous l'espérance que nourrissoit la naissance, la vertu et les talents de Mgr le duc de Bourgogne, tout de ce côté, par affection décidée, étoit le duc de Beauvilliers, le plus apparent de tous; le duc

de Chevreuse en étoit l'âme et le combinateur; l'archevêque de Cambrai, du fond de sa disgrâce et de son exil, le pilote; en sous-ordre, Torcy et Desmarets; le P. Tellier, les jésuites et Saint-Sulpice, d'ailleurs si éloignés des jésuites, et réciproquement; Desmarets, ami du maréchal de Villeroy et du maréchal d'Huxelles et Torcy bien avec le chancelier, uni avec lui sur les matières de Rome, conséquemment contre les jésuites et Saint-Sulpice, et en brassière sur ce recoin d'affaires avec ses cousins de Chevreuse et surtout de Beauvilliers, ce qui mettoit entre eux du gauche et souvent des embarras.

Ceux-ci, plus amis entre eux, au besoin, toujours plus concertés, en occasion continuelle de se voir sans air de se chercher, affranchis des sarbacanes par leurs places, et voyant tout immédiatement, en état d'amuser les autres par des fantômes, et d'un coup de main de rendre fantômes les réalités les mieux amenées, et par voir et savoir de source, de rompre la mesure à leur gré, tant étoit-il vrai, de tout ce règne, que le ministère donnoit tout en affaires, quelque confiance que Mme de Maintenon y eût usurpée, qui n'osoit questionner ni montrer rien suivre, à qui les choses ne venoient par le roi qu'à bâtons rompus, et qui par là avoit si grand besoin d'avoir un ministre tout à elle. Ceux-ci n'admirent personne avec eux sans une vraie nécessité, et pour le moment seulement de la nécessité. Ils n'avoient qu'à parer, et comme ils étoient en place, ils n'avoient qu'à se défendre et rien à conquérir; mais les rieurs n'étoient pas pour eux. Leur dévotion les tenoit en brassière, étoit tournée aisément en ridicule; le bel air, la mode, l'envie étoient de l'autre côté, avec la Choin et Mme de Maintenon.

Ces deux cabales se tenoient réciproquement en respect. Celle-ci marchoit en silence; l'autre, au contraire, avec bruit, et saisissoit tous les moyens de nuire à l'autre. Tout le bel air de la cour et des armées étoit de son côté, que le dégoût et l'impatience du gouvernement grossissoit encore, et quantité de gens sages, entraînés par la probité de Boufflers et les talents d'Harcourt.

D'Antin, Mme la Duchesse, Mlle de Lislebonne et sa sœur, leur oncle, inséparable d'elles, et l'intrinsèque cour de Meudon formoient le troisième parti. Aucun des deux autres ne vouloit d'eux; l'un et l'autre le craignoient et s'en défioient; mais tous les ménageoient, à cause de Monseigneur, et Mme la duchesse de Bourgogne elle-même.

D'Antin et Mme la Duchesse n'étoient qu'un; ils étoient également décriés; ils étoient pourtant à la tête de ce parti, d'Antin, par ses privances avec le roi, qui augmentoient chaque jour, et dont mieux qu'homme du monde il savoit se parer et même s'avantager solidement; lui et Mme la Duchesse pour les leurs, avec Monseigneur. Ce n'étoit pas que les deux Lorraines n'eussent encore plus sa confiance et celle de Mlle Choin au moins plus que les deux autres; elles avoient de plus un autre avantage, mais alors et longtemps depuis inconnu, dont j'ai parlé d'avance (t. III, p. 431), qui étoit cette liaison avec Mme de Maintenon si honteusement mais si solidement fondée, et pour cela même si cachée. Mais elles étoient encore étourdies des deux coups de foudre qui venoient de tomber sur Vendôme et Chamillart Boufflers, Harcourt et leurs

principaux tenants détestoient l'orgueil du premier et la suprématie de rang et de commandement où il s'étoit élevé. Chevreuse, Beauvilliers et les leurs, par ces raisons, et plus encore par rapport à Mgr le duc de Bourgogne, n'étoient pas moins éloignés de lui : pas un de ces deux partis n'étoit donc pas pour se rapprocher de ce troisième, qui étoit proprement la cabale de Vendôme, encore troublée du coup, ni les derniers, de plus, de d'Antin, qui, dans la folle espérance d'avoir la part principale à la dépouille de Chamillart, avoit travaillé si fortement à sa ruine.

Pour être mieux entendu donnons un nom aux choses, et nommons ces trois partis : la cabale des seigneurs, qui est le nom qui lui fut donné alors, celle des ministres, et celle de Meudon.

Cette dernière avoit été plus touchée de la fâcheuse épreuve de ses forces que de la chute de Vendôme; elle ne le portoit que pour perdre Mgr le duc de Bourgogne par les raisons qui en ont été expliquées; ce grand coup à la fin manqué à demi, Vendôme de moins les mettoit plus au large auprès de Monseigneur et ramassoit tout plus à eux. Je dis manqué à demi, car il avoit pleinement porté par leurs artifices auprès de Monseigneur qui n'en est jamais revenu pour Mgr le duc de Bourgogne et qui le lui fit sentir le reste de sa vie, même grossièrement. A l'égard de Chamillart, ce coup manqué auprès du roi, on a vu par le trait que lui fit par deux fois Mlle de Lislebonne auprès de Mlle Choin, combien peu ils s'en soucièrent dès qu'ils le virent sur le penchant; elle et sa sœur comptèrent bien sur le successeur par elles-mêmes à cause de Monseigneur, encore plus quand elles virent Voysin l'être par leurs secrets rapports avec Mme de Maintenon.

Pour Vaudemont, outre qu'il n'étoit qu'un avec ses nièces, éconduit qu'il étoit sans retour des usurpations de rang qu'il avoit essayées, établi d'ailleurs comme il étoit, tout cela lui importoit assez peu, et sa considération déjà tombée demeuroit sans souffrir une plus grande diminution.

M. du Maine, régnant dans le cœur du roi et de Mme de Maintenon, ménageoit tout, n'étoit à aucun qu'à soi-même, se moquoit de beaucoup, nuisoit à tous tant qu'il pouvoit, et tous aussi le craignoient et le connoissoient. Voysin, tout à Mme de Maintenon, lui valoit mieux que Chamillart qui s'étoit livré à lui; et Vendôme ayant péri dans son entreprise des Titans, l'entreprise échouée, du Maine se trouvoit soulagé d'un audacieux qui n'auroit pas voulu être inférieur à ses enfants, et dont la parité réelle étoit un titre embarrassant.

M. le Duc laissoit faire, embourbé qu'il étoit dans son humeur qui éloignoit tout le monde de lui comme d'une mine toujours prête à sauter, dans ses affaires de la mort de M. le Prince, dans ses plaisirs obscurs, et dans sa santé qui commençoit à devenir mauvaise.

Le comte de Toulouse non plus que M. le duc de Berry ne prenoient part à rien; M. le duc d'Orléans n'étoit pas en volonté ni, comme on le verra bientôt, en état d'entrer en quoi que ce soit, et Mgr le duc de Bourgogne, enfoncé dans la prière et le travail de son cabinet, ignoroit ce qui se passoit sur la terre, suivoit les impressions douces et mesurées des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, n'avoit figuré en rien dans les

disgrâces de Vendôme et de Chamillart, et s'étoit contenté de les offrir à Dieu comme il avoit fait les tribulations qu'ils lui avoient causées.

A l'égard de Mme la duchesse de Bourgogne, on a vu qu'elle procura l'une et qu'elle ne s'épargna pas pour l'autre; cela joint à ce qu'elle étoit à Mme de Maintenon, et Mme de Maintenon à elle, la jetoit naturellement du côté de la cabale des seigneurs avec le goût qu'Harcourt lui avoit donné pour lui, l'estime qu'elle ne pouvoit refuser à Boufflers, et son amitié pour la duchesse de Villeroy. Mais éloignée à l'excès des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse qu'elle craignoit en cent façons auprès de Mgr le duc de Bourgogne, elle s'en étoit fort rapprochée à l'occasion des choses de Flandre, et comme elles avoient duré longtemps, ses préventions s'étoient fort amorties par le commerce qu'elle avoit eu avec eux par elle-même, et par Mme de Lévi fort bien avec elle, une de ses dames du palais, qui avoit tout l'esprit possible, et qui avoit saisi ces temps favorables à son père et à son oncle, de manière qu'elle ne leur étoit pas opposée, et qu'elle nageoit entre les deux cabales. Pour celle de Meudon, la même de Vendôme, elle ne gardoit que les mesures dont elle ne se pouvoit dispenser sagement à cause de Monseigneur et de la qualité de bâtarde du roi de Mme la Duchesse, avec laquelle on a vu qu'indépendamment du reste elle étoit personnellement mal. Le seul d'Antin en fut excepté par l'usage qu'elle en avoit tiré sur la Flandre, et qu'elle s'en promettoit encore au besoin par ses privances avec le roi.

Tallard, enragé de n'être de rien, parce qu'on ne se fioit à lui d'aucun côté, ne tenoit qu'à Torcy qu'il avoit toujours ménagé, et au maréchal de Villeroy, de toute sa vie son parent et son protecteur, sous la disgrâce duquel il gémissoit. Quoique livré aux Rohan, si uns avec Mlle de Lislebonne et sa sœur, cela n'avoit point pris avec lui, et il petilloit de se fourrer de quelque chose sans y pouvoir réussir. Les ministres avoient moins d'éloignement pour lui que les deux autres partis, mais cela n'alloit pas jusqu'à l'admettre. Il mouroit de jalousie contre ceux qui lui étoient préférés dans le commandement des armées, il pâmoit d'envie du brillant du maréchal de Boufflers, souple toutefois avec eux, mais hors de toute portée.

Villars ne doutoit ni de soi, ni du roi, ni de Mme de Maintenon. Le bonheur infatigable pour lui et l'expérience lui en répondoient; il étoit content, incapable de suite et de vues hors les purement personnelles; il n'étoit de rien, il ne se soucioit pas d'en être, et aucun des partis ne le désiroit.

Berwick ménageoit et étoit ménagé des deux premiers. Les affaires d'Angleterre l'avoient lié avec Torcy; la piété et la dernière campagne de Flandre, avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers; il étoit fort bien d'ancienneté avec d'Antin, et c'étoit le seul de la cabale de Meudon avec qui il fût de la sorte; le maréchal de Villeroy étoit son ami et son protecteur, et il étoit ami d'Harcourt qu'il avoit toujours cultivé.

Tessé, ami de Pontchartrain, étoit suspect aux seigneurs et aux ministres. Les personnages qu'il avoit faits ne lui avoient acquis l'estime ni la confiance de personne. Sa conduite à l'égard de Catinat l'avoit perdu dans l'esprit de tous les honnêtes gens et empêcha même les autres de

se lier avec lui; et sa bassesse à l'égard de Vaudemont, de Vendôme, de La Feuillade, avoit achevé de l'anéantir. Son ambassade à Rome ne le releva pas, ni ses lettres ridicules au pape, qu'il n'eut pas honte de publier partout. Il étoit donc souffert dans la cabale de Meudon, mais rien au delà, et rejeté des deux autres. Noailles, riche en calebasses de toutes les sortes, nageoit partout, tâtant tout, reçu honnêtement partout à cause de sa tante et de son langage; mais admis à rien encore, en jeune homme qu'on ne connoissoit pas assez, et dont le grand vol et les nombreux crampons tenoient en égale attention et défiance.

Ces cabales, au reste, avoient leurs subdivisions. Dans celle des seigneurs, Harcourt avoit ses réserves avec tous les autres, quoique cheminant avec eux et souvent par eux, et ne faisoit comparaison avec aucun, pour me servir de ce terme vulgaire, excepté le chancelier, mais qui n'étoit bon que pour le conseil dans la situation où il se trouvoit avec le roi et Mme de Maintenon, qui l'excluoit de pouvoir être acteur en rien, sinon quelquefois au conseil, où il étoit sans milieu, nul, ou emportant la pièce avec feu, adresse et subtilité, qui étoit son talent naturel; ce qu'il ne faisoit qu'aux grandes occasions pour tomber sur le duc de Beauvilliers sans l'attaquer directement, mais embarrasser un avis et tâcher de lui donner un air ridicule.

Le maréchal de Villeroy, le moins ardent de tous, par la futilité de son esprit, son incapacité naturelle et la chute de Vendôme et de Chamillart, ses deux objets de haine, étoit de longue main ami particulier de Desmarets par ses anciennes liaisons avec Bechameil, son beau-père, fort attaché et protégé du chevalier de Lorraine et d'Effiat. Malgré sa disgrâce, on a vu qu'il avoit conservé l'amitié et souvent la confiance de Mme de Maintenon, une relation assez fréquente avec elle, la privance de longues conversations avec elle, toutes les fois qu'il alloit à Versailles, ce qui n'étoit pas fréquent. Beaucoup plus souvent des lettres de l'un et de l'autre, et des mémoires sur les choses de Flandre qu'elle lui demandoit, et qui étoient toujours bien reçus. Leurs paquets passoient le plus ordinairement par Desmarets, rarement par la duchesse de Villeroy. Il étoit assez bien avec Torcy, et en quelque mesure avec Beauvilliers, qui tous deux n'en faisoient nul compte, et tous deux fort haïs de La Rocheguyon et du duc de Villeroy autant qu'il en étoit capable; en cela, comme en bien d'autres points, divisé d'avec son père, quoique très-uni sur le principal, et mieux ensemble depuis que leur différent genre de vie, depuis que la disgrâce du père et la charge du fils les avoit séparés de lieux. Chevreuse et Beauvilliers, sans secret l'un pour l'autre, étoient réservés avec les leurs, et, bien que cousins germains de Torcy, un fumet de jansénisme les écartoit de lui fort au delà du but.

D'Antin et Mme la Duchesse, entièrement unis de vue, de besoins réciproques de vices et de lieux, se défioient fort des deux Lorraines, avec des confidences néanmoins et l'extérieur le plus intime, que le dessein commun soutenoit pendant la vie du roi, en attendant qu'ils s'entr'égorgeassent tous après, pour la possession unique de Monseigneur, devenu roi. Cette cabale frayoit avec celle des seigneurs; mais

elle en étoit découverte et intérieurement haïe et crainte comme ayant été celle de Vendôme.

Pour celle des ministres, rien de plus opposé, quoique Torcy et Mme la Duchesse, et par conséquent d'Antin, eussent des ménagements réciproques par la Bouzols, sœur de Torcy, amie intime de tous les temps, et de toutes les façons, de Mme la Duchesse, et qui, avec une figure hideuse, étoit charmante dans le commerce, avec de l'esprit comme dix démons.

Telle étoit la face intérieure de la cour dans ce temps orageux, signalé par deux chutes si profondes, qui sembloient en préparer d'autres.

CHAPITRE XXXVIII.

Blécourt relève Amelot en Espagne, mais avec caractère d'envoyé. — Tournai investi, bien muni ; Surville et Mesgrigny dedans. — Affaire du rappel des troupes d'Espagne. — Eclat à Marly sur le rappel des troupes d'Espagne. — Boufflers aigri contre Chevreuse. — Conversation sur les deux cabales, et en particulier sur le maréchal de Boufflers, avec le duc de Beauvilliers, puis avec le duc de Chevreuse, et ma situation entre les cabales.

Amelot étoit rappelé depuis quelque temps, et Blécourt, qui avoit déjà été deux fois en Espagne, l'alloit relever, mais avec simple caractère d'envoyé[1]. Les affaires avoient retenu Amelot, qui étoit là à la tête de toutes sous la princesse des Ursins, mais si bien avec elle et si capable que, pour ce qui étoit affaires, il faisoit tout. On verra bientôt que son retour fut une époque effrayante pour tous les ministres.

Tournai étoit investi. Surville, lieutenant général, y commandoit; Mesgrigny, lieutenant général et principal ingénieur après Vauban, étoit gouverneur de la citadelle. Il y avoit treize bataillons, quatre escadrons de dragons, et sept compagnies franches en tout de quatre cents hommes, Ravignan, maréchal de camp, et profusion de toutes sortes de munitions de guerre et de bouche; avec cela notre armée de Flandre manquoit de tout, et on en étoit à la cour, à Paris et partout aux prières de quarante heures.

Il y avoit longtemps que l'Espagne commençoit à être regardée de mauvais œil, et que les oreilles s'ouvroient au spécieux prétexte que les alliés ne se lassoient point de semer, que cette monarchie étoit la pierre d'achoppement. Personne n'avoit été d'avis de passer carrière sur les énormes propositions qui avoient été faites à Torcy à la Haye, mais il sembloit que, trop crédules, on eût désiré que l'Espagne se trouvât ruinée d'elle-même, et que par là il se rouvrît une porte à la paix.

De tous temps j'avois pris la liberté d'avoir un sentiment bien opposé; jamais je n'avois cru que l'Espagne fût un obstacle sérieux à terminer la guerre. Je ne me figurois point les alliés de l'empereur assez épris de la grandeur de sa maison, pour ne s'épuiser que pour elle. J'étois d'ail-

1. Nous renvoyons à la fin de ce volume la note sur la situation de l'Espagne à l'époque où Blécourt vint remplacer Amelot.

leurs persuadé que pas un ne voulant la paix, de rage contre la personne du roi, et de jalousie contre la France, tous avoient saisi un prétexte plausible de l'écarter, durable tant qu'ils voudroient par sa nature; et j'en concluois que le seul moyen de le leur ôter étoit de secourir si puissamment le roi d'Espagne et de seconder si fermement ses succès et le bon ordre déjà rétabli dans ses troupes et dans ses finances, et la grande volonté des peuples, que de préférence à tout on rendît ses frontières libres, pour ôter aux alliés tout espoir d'y revenir, et faire tomber cet éternel prétexte d'Espagne dont ils faisoient bouclier contre toutes propositions, puisque le roi d'Espagne, délivré de la sorte, ce qui avoit été aisé quatre ans durant, il n'eût plus été soutenable aux ennemis de rien mettre en avant là-dessus, et se seroient vus réduits, lorsqu'en effet ils auroient voulu la paix, à la traiter à des conditions qui, à la vérité, eussent fort diminué la puissance des deux couronnes, leur seul intérêt essentiel. On étoit encore à temps d'y revenir; mais on n'aimoit pas à approfondir, et on aimoit à se flatter dans l'extrême besoin où les désastres avoient réduit le royaume, dont on a vu ici les causes expliquées en plus d'une occasion.

On voulut donc se fermer les yeux à tout autre raisonnement qu'à celui d'avancer nous-mêmes le renversement d'un trône qui nous avoit coûté tant de sang et d'argent à maintenir, et par ce moyen nous dérober à la honte et à la nécessité de nous mettre du côté de nos ennemis communs pour y travailler conjointement avec eux à force ouverte, et cependant les adoucir en produisant le même effet qu'ils vouloient exiger de notre concours d'une manière plus dure ou plutôt barbare. La base de ce raisonnement étoit la présupposition qu'ils vouloient bien la paix, pourvu que la monarchie d'Espagne revînt à la maison d'Autriche, sans faire réflexion que tout montroit qu'ils ne vouloient point de paix, et qu'ils ne songeoient qu'à leurrer leurs peuples qui soutenoient le poids de la guerre, et à leur cacher leur dessein qui ne tendoit qu'à une destruction générale de la France, qu'ils ne leur osoient pas montrer, et qui, une fois découvert par la continuation opiniâtre de la guerre, après leur avoir ôté manifestement toute espérance sur l'Espagne par les armes, produiroient nécessairement la paix malgré le triumvirat qui les gouvernoit tous par ses artifices, et qui seul vouloit éterniser la guerre, comme on le verra dans les Pièces des négociations de Torcy à la Haye, et depuis du maréchal d'Huxelles à Gertruydemberg. Mais on étoit si loin de raisonner ainsi, qu'on trouvoit que les alliés n'avoient pas tort, et qu'il n'y avoit d'issue qu'en les satisfaisant sur un point essentiel pour eux, ce qui ne se pouvoit opérer sans une honte déclarée, que par les moyens obliques de laisser périr l'Espagne d'elle-même. Il fut donc agité de congédier le duc d'Albe, de faire revenir d'Espagne toutes les troupes françoises, de cesser d'y faire ou même d'y laisser passer aucune sorte de secours, et d'en rappeler Amelot et Mme des Ursins même. On ne vouloit pas douter que les alliés, peu crédules à nos paroles, ne le devinssent à nos actions; que le roi d'Espagne sans ressources ne fût bientôt réduit à revenir en France, ou à se contenter du très-peu que ses ennemis lui voudroient bien laisser par

grâce, pour ne pas dire par aumône, et que la paix ne suivît incontinent. Ce fut dans cette pensée qu'Amelot fut rappelé, que Mme des Ursins eut ordre de se disposer aussi à quitter l'Espagne, et Besons, celui de passer de Catalogne en Espagne pour en ramener toutes nos troupes. Le roi et la reine d'Espagne, dans la dernière alarme d'un parti si violent, se mirent aux hauts cris et à demander au moins qu'on laissât tout en l'état jusqu'à ce qu'Amelot eût achevé de mettre ordre à des affaires importantes prêtes à terminer[1].

Dans cet intervalle, les alliés qui ne vouloient point de paix, ou plutôt le triumvirat qui s'étoit rendu maître des affaires, ajoutèrent les conditions énormes du passage de leur armée par la France, et autres qui se trouvent parmi les Pièces de la négociation de Torcy à la Haye, qui rompirent tout. Malgré la rupture, on voulut toujours rappeler nos troupes, non plus dans la vue de la paix, qui ne se pouvoit plus espérer, mais dans celle de la défense de nos frontières, sans considérer qu'elles consommeroient le meilleur temps de la campagne à se rendre où on les destineroit. Parmi ces incertitudes, Besons reçut ordre de suspendre, suivant la demande du roi d'Espagne, jusqu'à ce qu'Amelot eût achevé ce qu'il avoit commencé, tellement qu'étant déjà en Espagne et dans cette espèce de suspension de ramener ses troupes, il n'osoit les mettre en corps d'armée et les opposer au comte de Staremberg, qui mettoit les siennes en mouvement.

Un voyage de Marly arrivé dans ces entrefaites devint fort remarquable; et pour en faire entendre le principal, il faut en expliquer l'accessoire. On a vu (p. 97 et suiv. de ce volume) que le duc de Chevreuse étoit très-réellement ministre d'État sans entrer dans le conseil, et la considération de sa femme et ses privances avec le roi et chez Mme de Maintenon même à cause de lui, que l'affaire de M. de Cambrai n'avoit pu affoiblir que pendant quelques mois; sa santé ne lui permettoit pas, depuis quelque temps, de mettre un corps, et quoique le grand habit des dames fût banni de Marly, elles n'y pouvoient pourtant paroître qu'habillées avec un corps et une robe de chambre. Cette raison avoit éloigné Mme de Chevreuse de Marly, qui y alloit tous les voyages; mais toujours en se présentant, dont personne n'étoit dispensé. Le roi s'en étoit plaint, et, à la fin, voulut qu'elle y vînt sans corps. Alors elle ne paroissoit ni dans le salon ni à la table du roi, mais le voyoit tous les jours chez Mme de Maintenon, et à des promenades particulières. M. de Chevreuse, qui aimoit sa maison de Dampierre, à quatre lieues de Versailles, le particulier, la solitude même et la retraite par piété, profitoit tant qu'il pouvoit du prétexte de la santé de Mme de Chevreuse, pour se dispenser des Marlys, ce que le roi trouvoit souvent mauvais, et avoit peine à le lui accorder, à cause du fil des affaires. Malgré cette facilité d'y aller sans corps, Mme de Chevreuse évitoit encore, et le roi se fâchoit, mais ils ne laissoient pas d'esquiver.

A celui-ci ils y furent, et la rareté donna de l'attention, parce qu'avec toute cette rareté, M. de Chevreuse avoit été du dernier

1. Voy. à la fin de ce volume les extraits des dépêches d'Amelot.

voyage, et depuis longtemps on ne l'y voyoit plus deux fois de suite. Les grands coups s'y devoient ruer tout de bon sur le rappel des troupes d'Espagne. Le duc de Beauvilliers étoit le grand promoteur de l'affirmative. Mgr le duc de Bourgogne l'y secondoit, les ministres suivoient la plupart, le chancelier même ne s'en éloignoit pas, et par une singularité qu'on n'auroit pas attendue, Desmarets étoit de l'avis opposé, Voysin aussi, mais avec foiblesse, soit par sa nouveauté et son peu d'expérience, soit pour voir démêler la fusée, et se tenir cependant un peu à quartier. Monseigneur, toujours ferme en faveur de son fils, et ferme à l'excès, mais uniquement sur ce chapitre, contestoit formellement pour la négative, malgré lequel l'autre avis l'emporta, et le rappel des troupes fut résolu.

Ce débat ne s'étoit point passé sans émotion. Il fut su dès le jour même, et ce qui avoit été résolu, et le maréchal de Boufflers en parla au roi, qui lui avoua le fait, et sans se laisser ébranler. Le maréchal alla au duc de Beauvilliers, qui, averti de l'aveu du roi au maréchal, ne disconvint point du fait. Boufflers lui demanda ses raisons pour y opposer les siennes. Beauvilliers, avec ses précisions, refusa de s'expliquer parce qu'il étoit ministre, et renvoya le maréchal au duc de Chevreuse, en l'assurant qu'il étoit aussi instruit que lui, quoiqu'il n'entrât pas au conseil, et que, n'étant tenu à rien, il le trouveroit en état de le satisfaire. Chevreuse prêta donc le collet au maréchal, et se promettoit bien de sa dialectique de mettre bientôt à bout le peu d'esprit du maréchal. Au lieu d'y réussir, il échauffa son homme, qui, plein de l'importance de la chose, en entretint chacun.

Tout ce qui étoit à Marly ne s'entretint d'autre chose, et le courtisan, ravi d'oser parler tout haut d'une affaire de cette sorte, se partialisa selon son goût, mais avec tant de chaleur, qu'elle sembla être devenue celle d'un chacun. Le nombre et l'espèce de ceux qui tenoient pour la négative l'emporta fort sur ceux qui soutenoient l'affirmative, dont le courage accrut tellement au maréchal de Boufflers, qu'il fut trouver Mme de Maintenon et lui en parla de toute sa force. M. le duc d'Orléans, du même avis, crioit de son côté qu'il connoissoit l'Espagne et les Espagnols, et mille raisons particulières tirées de cette connoissance. Il plut tellement par là au maréchal qu'il proposa à Mme de Maintenon que, puisqu'il étoit question d'une si importante affaire, qui regardoit l'Espagne où ce prince avoit si bien servi, le roi l'en devroit consulter. Mais Boufflers ignoroit le fatal trop bon mot qui avoit rendu Mme de Maintenon et Mme des Ursins ses plus mortelles ennemies, et ne put gagner ce point. Le duc de Villeroy et La Rocheguyon, son beau-frère, recueilloient les voix, échauffèrent Monseigneur avec qui ils étoient à portée de tout, et poussèrent Boufflers à lui aller parler.

Ce prince, bien embouché et qui ne fut jamais ardent de soi que pour le roi d'Espagne, parla au roi avec force contre le rappel de ses troupes et l'abandon. Le duc d'Albe, averti de tout ce vacarme, hasarda une chose du tout inusitée jusqu'alors : il alla à Marly sans demander si on le trouvoit bon, et, tout en arrivant, [sollicita] une audience que le roi lui donna aussitôt, dont il usa avec tout l'esprit et la force possible,

tandis qu'en même temps le duc de Chevreuse livroit chance à tout le monde en plein salon, et y disputoit contre tout venant. Tant de bruit étonna le roi enfin, et le porta, par Mme de Maintenon, à ce qu'il n'avoit jamais fait sur une affaire discutée et résolue. Il suspendit les ordres, et rassembla le conseil d'État pour délibérer de nouveau sur cette affaire. Le débat de part et d'autre y fut très-vif, Monseigneur parla fort hautement, dont la conclusion fut un *mezzo-termine*, tous ordinairement fort mauvais.

Il fut résolu de laisser soixante-six bataillons au roi d'Espagne, pour ne le pas tout à fait abandonner à l'entrée d'une campagne, et sans l'en avoir averti à temps; et de faire revenir le maréchal de Besons avec tout le reste des troupes françoises, en laissant Asfeld général de celles qui demeureroient avec quelques officiers généraux.

Ce parti pris et déclaré ne satisfit personne. Ceux qui vouloient soutenir l'Espagne s'en prévalurent pour crier qu'ils avoient donc eu raison, et pour blâmer d'autant plus de n'y laisser qu'une partie des troupes, et en rendre le tout inutile : en Espagne par ce grand retranchement, à nos frontières par la longue marche que celles qu'on rappeloit auroient à faire pour se rendre à nos armées du Dauphiné et de Roussillon dont nous avions à garder les frontières peu couvertes des Catalans assistés des ennemis, peu occupés qu'ils seroient par le roi d'Espagne si affoibli et partagé à faire tête à eux, au Portugal, et même en d'autres lieux plus intérieurs. Ceux qui vouloient le rappel entier demeurèrent dans le silence, honteux d'avoir perdu leur cause devant le tribunal du public, et de ne l'avoir pas gagnee dans la révision qui s'en étoit faite au conseil. Mais ils n'en furent pas plus persuadés. Les ordres furent expédiés aussitôt conformément à cette dernière résolution.

Le lendemain qu'elle eut été prise, Chevreuse, prenant Boufflers par le bras, suivant tous deux le roi qui sortoit de la messe, lui dit en riant, comme pour se raccommoder avec lui : « Vous avez vaincu. » Mais le maréchal, bouillant encore, et dépité du parti mitoyen, lui fit une si vive repartie, qu'elle déconcerta le duc, bien qu'elle n'eût rien d'offensant. Cet incident acheva de les éloigner l'un de l'autre, et Beauvilliers conséquemment.

Une bagatelle de discussion entre un garde du corps et un chevau-léger de la garde avoit commencé cet éloignement il y avoit deux ou trois mois. Le maréchal de Boufflers, impatienté des longs raisonnements du duc de Chevreuse, étoit venu chez moi m'exposer l'affaire et me prier de lui en dire mon sentiment; et comme dans le vrai il n'y avoit pas ombre de difficulté pour le garde, et que je le dis franchement au maréchal, il voulut que j'en parlasse au duc de Chevreuse. Je le fis et je ne pus le persuader. Dans ce mécontentement que Boufflers prit aussi avec trop d'amertume, vint tout ce qui a été raconté de la disgrâce de Chamillart et du rappel des troupes d'Espagne, où tous deux se trouvèrent d'avis et de partis si opposés.

Le reste de ce voyage de Marly se sentit de la vivacité de cette dernière affaire, et les courtisans remarquèrent en M. de Chevreuse un air d'empressement qui lui étoit entièrement nouveau. Ils s'apercurent qu'il

cherchoit à s'approcher de Mme la duchesse de Bourgogne, et qu'il en étoit bien reçu. Cela n'étoit pas étrange; elle savoit combien il s'étoit intéressé pour Mgr le duc de Bourgogne pendant la dernière campagne de Flandre par le duc de Beauvilliers et par Mme de Lévi si bien et si libre avec elle; ce qui l'avoit très-favorablement changée pour les deux beaux-frères.

Un soir entre autres qu'elle s'amusoit dans le salon à s'instruire du hoca[1], Mme de Beauvilliers lui dit que M. de Chevreuse le savoit très-bien pour y avoir beaucoup joué autrefois. Là-dessus la princesse l'appela, et il demeura jusqu'à une heure après minuit dans le salon à le lui apprendre. Cette singularité fit une nouvelle, car il n'en faut pas davantage à la cour. Les gens des autres cabales en rioient et disoient tout haut qu'ils alloient envoyer charitablement avertir chez la duchesse de Chevreuse et chez le duc de Beauvilliers, où à heure si indue on les croyoit sûrement perdus.

Cette cabale des seigneurs tâcha de prendre l'ascendant et soutînt longtemps l'autre, à force de hardiesse. Peu après le retour de cet orageux Marly à Versailles, M. de Chevreuse, raisonnant dans la chambre du roi avec quelques personnes, en attendant qu'il allât à la messe, le maréchal de Boufflers les joignit et brusqua le duc d'humeur, et pour le coup sans raison, et s'engoua de dire, et de dire si mal, que quelques-uns des siens, qui par hasard s'y trouvèrent, ne purent s'empêcher de l'avouer, toutefois sans rien d'offensant.

Toutes ces choses me firent beaucoup de peine par les suites d'aversion que j'en craignois. Tous deux étoient intimement mes amis, et les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers n'étoient qu'un; autre raison du plus grand poids pour moi. Je connoissois leur naturelle foiblesse, et combien le maréchal étoit poussé, qui jusqu'alors avoit bien vécu avec eux, au moins avec mesure. Je redoutois un orage conduit par Mme de Maintenon, pressé par sa cabale, tous gens fermes et actifs. J'essayai donc d'abord d'adoucir Boufflers, et je reconnus que la chose n'étoit pas en état d'être précipitée; en même temps je fis des pas vers les deux ducs, tant pour les ramener au maréchal que pour les exciter à se cramponner bien, mais sans leur rien dire de tout ce que je voyois, pour ne pas intimider des gens déjà trop timides.

M. de Beauvilliers m'étant venu voir dans ces entrefaites, et m'ayant trouvé seul, je voulus en profiter. Je le mis sur ce qui s'étoit passé à Marly, il me le conta sobrement et avec indifférence, mais franchement; je lui contestai son avis sur le rappel des troupes dont le sort étoit jeté uniquement pour entrer mieux en matière, et de cette façon je vins au point que je voulois traiter avec lui, qui étoit la cabale opposée, qui en vouloit à tous les ministres, qui commençoit à prendre force et à parler haut. Il me dit que tout cela ne lui importoit guère, qu'il disoit son avis comme il le pensoit, parce qu'il avoit droit de le dire au conseil; que, du reste, il lui importoit peu en son particulier

1. Jeu de hasard qui avait été introduit en France par le cardinal Mazarin. C'était une espèce de loterie.

qu'il fût goûté ou non, pourvu qu'il fît l'acquit de sa conscience, moins encore de la cabale qu'il voyoit bien toute formée et toute menaçante; que je l'avois vu, dans la crise des affaires de M. de Cambrai, dans un état bien plus hasardeux, puisqu'il étoit près alors d'être congédié à tous les instants; que je lui pouvois être témoin que je ne l'en avois vu ni plus ému ni plus embarrassé, aussi content de se retirer en sa maison que de vivre parmi les affaires, et même davantage; qu'il regardoit les choses du même œil présentement; qu'à son âge, dans l'état où se trouvoit sa famille, et pensant comme il faisoit depuis longtemps sur ce monde et sur l'autre, il ne regarderoit pas comme un malheur d'achever sa vie chez lui, en solitude, à la campagne, et de s'y préparer avec plus de tranquillité à la mort; qu'il ne se pouvoit retirer avec bienséance dans la confusion présente des affaires; mais qu'il étoit bien éloigné de regarder comme un mal la nécessité de le faire qui lui donneroit du repos.

Je lui répondis que personne n'étoit plus persuadé que je l'étois de la sincérité et de la solidité de ses sentiments, et ne les admiroit davantage, et en cela je disois ce que je pensois, et je ne me trompois pas, mais que j'avois un dilemme à lui opposer que je le suppliois d'écouter avec attention, auquel je ne croyois pas de réplique : que si, charmé des biens et de la douceur de la retraite, et de n'avoir plus à songer qu'aux années éternelles, il se persuadoit que son âge (il avoit lors soixante et un ans), l'état de sa famille et ses propres réflexions sur les affaires présentes, le dussent affranchir de tout autre soin que de celui de vaquer uniquement à son salut, je n'avois nulle volonté de lui rien opposer, encore que je me persuadasse que je ne manquerois pas de bonnes raisons de conscience pour le faire; qu'en ce cas-là il devoit dès aujourd'hui remettre ses emplois, se retirer dans le lieu qu'il jugeroit le plus propre à son dessein, et abdiquer tout soin de ce monde : mais que s'il pensoit que chacun devoit travailler en sa manière dans sa vocation particulière, et selon la voie où Dieu avoit conduit et établi les divers particuliers de ce monde, chacun dans son état, pour rendre compte à Dieu de ses talents et de ses œuvres, et qu'il ne crût pas sa carrière remplie, il n'étoit pas douteux qu'il ne dût demeurer dans le monde, et dans les fonctions où il avoit plu à la Providence de l'appeler, non pour en jouir à sa manière, mais pour y servir Dieu et l'État, et que de cela il compteroit devant Dieu comme feroit un moine de sa règle; que cela étant ainsi, il ne lui devoit pas suffire d'aller par routine aux différents conseils où il avoit sa voix, et d'y dire son avis par forme et avec nonchalance, content d'avoir parlé selon ce qu'il croyoit meilleur, et peu en peine de l'effet de son avis comme feroit un moine qui, assidu au chœur, psalmodieroit avec les autres, content d'avoir prononcé les psaumes dans la cadence accoutumée, peu en peine d'y appliquer son esprit et son cœur, ni de réfléchir que sa présence corporelle et l'articulation de ses lèvres étoit insuffisante sans cette double application; que l'état de ministre, surtout dans des conjonctures aussi critiques que celles où on se trouvoit actuellement, demandoit en ses avis non-seulement la probité et la sincérité, mais la force pour les soutenir et les faire valoir leur juste poids, et de s'opposer généreusement,

non pour son intérêt particulier, mais pour le bien de l'État trop chancelant, à des cabales dont le but étoit d'arriver à des fins particulières, et qui par sa destruction priveroient l'État de ses avis, qui néanmoins lui paroissoient tels à lui-même que sa conscience l'empêchoit de l'en priver en se retirant maintenant du monde et des affaires; qu'il n'étoit donc pas seulement de son devoir de dire son avis, mais de le faire valoir, mais de demeurer en place pour avoir droit de le dire, mais d'y demeurer tellement qu'il n'opinât pas sans fruit, mais de faire toutes les choses nécessaires et convenables pour y demeurer, et y demeurer en autorité, sans quoi il vaudroit autant pour l'État qu'il n'y fût plus, et mieux pour lui et pour son repos et son loisir; qu'une situation mitoyenne étoit, quant au bien de ce monde et aux devoirs concernant l'autre, la pire de toutes; que vivre ainsi content de tout étoit une tranquillité et un repos anticipés hors de place, de temps, et de saison, une usurpation de retraite, un synonyme de prévarication.

M. de Beauvilliers sourit de la chaleur que je mêlois à ce discours, et ne laissa pas de l'écouter avec grande attention; il m'interrompit peu, et je repris les détails où je descendis, qu'il étoit en état de procurer et lui seul sans qu'ils pussent être suppléés par personne par rapport à Mgr le duc de Bourgogne, et même à la façon dont il étoit auprès du roi. Il en convint, ensuite je passai aux autres ministres dont la ruine amenoit la sienne, et je lui dis avec hardiesse ces propres termes dont je m'étois déjà servi une autre fois lorsque je le forçai de parler au roi sur l'entrée résolue du duc d'Harcourt au conseil, qu'il fit avorter: « Qu'il n'y avoit point à se mécompter, que c'avoit été un miracle qu'il n'eût pas succombé sous la main puissante de Mme de Maintenon lors des affaires du quiétisme; que l'estime solide du roi, la confiance de sa place de gouverneur des enfants de France, ni celle du ministère dont il étoit revêtu ne l'auroient pas tiré d'affaire; que son salut, il ne le devoit qu'à ses entrées de gouverneur, qui, entées sur celles de premier gentilhomme de la chambre, avoient si bien accoutumé le roi à le voir dans ses heures les plus privées, et à l'y voir en toutes depuis si longtemps, qu'elles avoient fait de lui, à son égard, une espèce de garçon bleu renforcé qui seul avoit soutenu le seigneur, le ministre, l'homme de confiance, lequel sans cela eût péri; que c'étoit donc à ce titre qu'il devoit oser se cramponner et s'affermir en toutes manières, attaquer la cabale contraire sans crainte ni mollesse, en mettre en garde le roi, par des vérités fortes et bien assénées, non pas se laisser frapper sans montrer le sentir, et par cette sorte de dévotion si mal entendue, enhardir les frappeurs, y accoutumer le roi, devenir inutile, et se laisser enfin porter par terre lui et les siens.

De toutes les différentes fois que j'aie parlé à M. de Beauvilliers, excepté celle de l'entrée du maréchal d'Harcourt au conseil, je ne le fis jamais tant de suite, je ne dis pas de raisonnements, mais, si cela se peut dire, exhortations, ni avec une si grande impression sur lui.

Il se mit d'abord sur la défensive, non plus pour quitter et se retirer, car il étoit convenu d'abord que ce n'en étoit pas le temps, non plus même sur sa foiblesse par dévotion, car, à mon raisonnement, il sentit

bien qu'il n'y avoit rien de solide à répondre; mais d'abord sur sa cabale. il s'effaroucha de ce mot, je ne le lui contestai pas. Il se persuadoit qu'il n'y en avoit point, ses précisions le lui faisoient croire ainsi, mais l'effet du terme je l'empêchai d'en disputer. Il se mit sur les difficultés de pratiquer ce que je lui voulois persuader de faire, et l'embarras des moyens en ne voulant dire mal de personne.

Je répondis que cela n'empêchoit pas la force dans ses avis, les répliques étendues, ni les insinuations et les raisonnements particuliers; qu'après cela, la cabale opposée étoit composée de diverses sortes de personnes parmi lesquelles il y en avoit de bons et de mauvais; que les mauvais étoient ceux qui, couverts du manteau du bien des affaires, ne travailloient que pour eux-mêmes; que ceux-là étoient les maréchaux d'Harcourt et d'Huxelles, que par cela même il étoit permis de faire connoître pour tels, de les démasquer à propos et d'énerver auprès du roi, de sorte que tout leur esprit et leur sens si vanté par les leurs ne servît qu'à leur nuire en donnant ombrage de leurs sentiments et de leurs avis, ce qui les écarteroit aisément dans la suite; que la piété bien entendue le demandoit, loin de s'y opposer, et que c'étoit là ce qu'il falloit faire.

Nous disputâmes assez là-dessus, et je crus n'avoir pas peu gagné de l'avoir fait convenir que tout ce que j'avançois à leur égard n'étoit pas à rejeter, pourvu que cela se fît par nécessité et avec modération. Je battis encore le duc là-dessus, enclin à n'y trouver jamais la nécessité assez décisive, ni la modération assez compassée, sur quoi je lui ôtai la plupart de ses réponses. De cette discussion nous passâmes à celle des bons, parmi lesquels je citai le maréchal de Boufflers pour exemple; le duc en convint avec empressement, et saisissant le triomphe me demanda d'un air content ce que je voulois qu'il fît à celui-là qui certainement ne prenoit feu que de bonne foi. « Ce que je veux, répliquai-je, que vous le regagniez absolument, et que deux hommes aussi purs et aussi bien intentionnés que vous l'êtes tous deux ne demeuriez pas plus longtemps opposés, ni la cabale où il est plus longtemps décorée d'un homme si estimable, et qui la fortifie avec tant d'avantages contre vous. »

De là je lui dis, comme il étoit vrai, que j'avois toujours reconnu du goût pour lui fondé sur l'estime dans le maréchal; que j'étois même surpris que les autres l'eussent entraîné assez avant pour l'aigrir au point qu'ils avoient fait; que c'étoit un bon homme, doux, aisé à ramener par des avances de considération, d'estime et d'amitié, et pareillement aisé à éloigner par l'indifférence, et un air d'autorité et de supériorité; que les premières manières étoient tellement les siennes à lui, M. de Beauvilliers, qu'il n'y auroit nulle peine; que pour les secondes qui lui ressembloient si peu, il y falloit néanmoins prendre garde dans le raisonnement, qui, étant court dans le maréchal, devoit être ménagé en ne lui contestant pas les bagatelles, et réservant l'effort de la persuasion pour les choses importantes, mais avec art et douceur, tâchant de l'amener comme de lui-même; surtout de ne lui laisser sentir nul poids de ministre ni de supériorité d'esprit ou d'expérience dans les affaires, et s'aider adroitement de flatteries sur sa capacité à la guerre, sur les choses qu'il y a effectivement faites, et sur ses

bonnes intentions qu'on ne pouvoit douter être les seules qui le menassent et sans aucun intérêt; qu'en s'y prenant de la sorte avec application et suite, j'étois persuadé que Boufflers seroit d'abord touché du cas qu'il sentiroit être fait de lui, et par là deviendroit bientôt capable d'entrer en raison; qu'il ne seroit pas difficile de lui ôter les impressions que les autres étoient venus à bout de lui donner, et sinon de le détacher tout à fait d'eux, de le rendre du moins un instrument dont ils ne feroient pas dans la suite tout l'usage qu'ils projetoient et qu'ils avoient déjà commencé d'en faire.

Beauvilliers goûta au dernier point mon discours, et s'ouvrant de plus en plus : « Eh qui, me dit-il, n'a pas envie de le raccrocher, et de faire tout ce qu'il faut pour cela? » Puis convint que ce que je lui proposois étoit le meilleur, et qu'il falloit incessamment travailler sur ce plan-là.

Je me gardai bien de lui en nommer aucuns autres. Je connoissois trop l'antipathie naturelle de l'esprit et de l'humeur du chancelier pour lui proposer rien à son égard pour les rapprocher l'un de l'autre, bien moins encore pour nuire au chancelier, mon ami au point qu'il l'étoit, ni sur l'aversion des ducs de La Rocheguyon et de Villeroy, glissant ainsi pour ne pas commettre mes amis d'une part, et ne les pas laisser dupes de l'autre. Avant finir, je repris encore un peu le propos de nuire à ceux qui ne valoient rien, et je le fis souvenir de la pacifique et silencieuse conduite de Mgr le duc de Bourgogne qui l'avoit abattu sous le duc de Vendôme à tel point, qu'il en demeuroit meurtri après même la chute de ce colosse. Je lui remis que lui-même n'avoit pas approuvé cette douceur cruelle, et comme il s'éleva contre la comparaison, par sa disproportion d'avec ce jeune prince, je m'élevai à mon tour, et le mis hors de défense par la compensation de l'importance de ses places, et le devoir dont il étoit comptable au roi et à l'État.

Nous nous séparâmes enfin, lui très-satisfait de toutes mes réponses, et persuadé qu'il devoit faire plus d'usage de son crédit et de son esprit, et moi au large et content au possible de m'être si utilement déchargé le cœur avec lui, et de lui avoir de plus vivement reproché d'être si peu instruit de mille choses qui se passoient à la cour, qui, petites en apparence auprès des affaires d'État, ne laissoient pas de découvrir mille intrigues nécessaires à savoir et dont l'ignorance conduisoit pourtant assez souvent à celles de choses qui influoient tellement à la justesse du raisonnement en choses considérables, qu'on se trouvoit au besoin court par ce défaut, et hors d'état de prendre de justes mesures et à temps.

C'étoit aussi mon grief contre le duc de Chevreuse auquel je l'avois très-souvent reproché, et qui prétendoit s'en disculper en m'opposant qu'il n'étoit chargé de rien avec ses précisions désespérantes, parce qu'il n'entroit pas au conseil, quoiqu'il fût en effet ministre et entrant dans tout avec le roi, et avec les autres ministres, comme je l'avois découvert il y avoit longtemps, et que M. de Beauvilliers et lui-même ensuite me l'eussent avoué dès lors, ainsi que je l'ai remarqué (t. IV, p. 97 , il étoit de plus l'âme de la cabale des ministres, et considéré comme tel par toutes les trois.

Je lui contai dès le lendemain la conversation que j'avois eue avec

M. de Beauvilliers. Quoiqu'il fût accoutumé à ma franchise et à ma liberté avec son beau-frère et avec lui, il ne laissa pas d'être extrêmement surpris de la hardiesse dont j'avois usé dans les choses et dans les termes, et il m'en remercia, d'où je pris occasion de lui reprocher fortement pourquoi il ne parloit pas de même, puisqu'il trouvoit cette force nécessaire avec son beau-frère, avec lequel il étoit à toute portée, en toute confiance et intimité, et si entièrement au fait de tout, au lieu d'entretenir ses mesures étroites et sa foiblesse par la sienne propre.

Il s'excusa avec plus de gentillesse que de solidité, et convint pourtant de l'excès des mesures du duc de Beauvilliers, et du tort que cela faisoit aux affaires, par ne vouloir pas user de son esprit et de son crédit, demeurer dans des entraves continuelles de réserve, de retenue et d'inaction qui arrêtoient tout de leur part, et donnoient jeu aux autres dont ils savoient bien profiter, jusque-là qu'il m'avoua que Mmes de Chevreuse et de Beauvilliers n'en étoient pas plus contentes que lui, et que tous trois y échouoient continuellement.

Nous approfondîmes fort la matière, et même avec un grand détail. Je n'en crus pas le temps perdu, parce qu'en lui inculquant les choses que je croyois nécessaires, c'étoit parler avec le même succès à eux tous et jusqu'à Mgr le duc de Bourgogne; la suite me le persuada encore davantage; ils devinrent plus éveillés sur tout ce qu'il se passoit, plus attentifs à m'en demander des nouvelles, à en raisonner avec moi, plus occupés à parer les coups et même à en porter, et M. de Beauvilliers encore plus au large avec moi et sur tous chapitres. Je m'aperçus bien par le maréchal de Boufflers même qu'ils n'étoient pas demeurés oisifs pour le rapprocher, en quoi ils auroient mieux et plus tôt réussi, s'ils l'eussent fait plus ouvertement, à quoi je suppléois autant qu'il m'étoit possible.

Ce que le monde nomme hasard, et qui comme toutes choses n'est qu'une disposition de la Providence, qui toute ma vie m'avoit lié avec une singularité marquée à presque toutes les personnes opposées, en usoit de même à mon égard sur ces deux cabales des seigneurs et des ministres. Entièrement uni aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, et à presque toute leur famille, lié intimement à Chamillart jusque dans sa plus profonde disgrâce, fort bien avec les jésuites, et avec Mgr le duc de Bourgogne, comme on l'a vu à propos des choses de Flandre, bien aussi, quoique de loin et par les deux ducs, avec M. de Cambrai sans connoissance immédiate, mon cœur étoit à cette cabale qui pouvoit compter Mgr le duc de Bourgogne à elle envers et contre tous.

D'autre part, dépositaire de la plus entière confiance domestique et publique du chancelier et de toute sa famille, comme on le verra encore bientôt en continuelle liaison avec le duc et la duchesse de Villeroy, et par eux avec le duc de La Rocheguyon, qui n'étoit qu'un avec eux, en confiance aussi avec le premier écuyer, avec du Mont, avec Bignon, lui et sa femme dans toute celle de Mlle Choin, et ces derniers de la cabale de Meudon, qui ne seroient pas même péris avec elle, et qui y surnageoient, je ne pouvois désirer qu'aucune des deux autres succombât, d'autant plus que les ménagements constants d'Harcourt pour moi

étoient tels qu'ils m'ôtoient tout lieu de le craindre, et me donnoient tout celui d'entrer plus avant avec lui toutes les fois que je l'aurois voulu.

Je n'oserois dire que l'estime de tous ces principaux personnages, jointe à l'amitié que plusieurs d'eux avoient pour moi, leur donnoit, Harcourt excepté, une liberté, une aisance, une confiance entière à me parler de tout ce qui se passoit de plus secret et de plus important, non quelquefois sans qu'il leur échappât quelque chose sur ceux de mes amis qui leur étoient opposés et sans que les tireurs en fussent en peine. J'en savois beaucoup plus par le chancelier et par le maréchal de Boufflers que par les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, peu vigilants, souvent ignorants.

A ces connoissances sérieuses, j'ajoutois celles d'un intérieur intime de cour par les femmes les plus instruites, et les plus admises en tout avec Mme la duchesse de Bourgogne, qui, vieilles et jeunes en divers genres, voyoient beaucoup de choses par elles-mêmes, et savoient tout de la princesse, de sorte que jour à jour j'étois informé du fond de cette curieuse sphère, et fort souvent par les mêmes voies, de beaucoup de choses secrètes du sanctuaire de Mme de Maintenon. La bourre même en étoit amusante, et parmi cette bourre rarement n'y avoit pas quelque chose d'important, et toujours d'instructif pour quelqu'un fort au fait de toutes choses.

J'y étois mis encore quelquefois d'un autre intérieur, non moins sanctuaire, par des valets très-principaux, et qui, à toute heure dans les cabinets du roi, n'y avoient pas les yeux ni les oreilles fermés.

Je me suis donc trouvé toujours instruit journellement de toutes choses par des canaux purs, directs et certains, et de toutes choses grandes et petites. Ma curiosité, indépendamment d'autres raisons, y trouvoit fort son compte; et il faut avouer que, personnage ou nul, ce n'est que de cette sorte de nourriture que l'on vit dans les cours, sans laquelle on n'y fait que languir.

Mon attention continuelle étoit à un secret extrême des uns aux autres sur tout ce qui pouvoit les intéresser; à un discernement scrupuleux des choses qui pouvoient avoir des suites, et pour cela même à les taire, quoique apparemment indifférentes; et sur celles qui l'étoient en effet, à les conter pour payer et nourrir la confiance, ce qui faisoit l'entière sûreté de mon commerce avec tous et l'agrément de ce commerce, où je rendois souvent autant et plus que j'en recueillois, sans qu'il me soit arrivé d'avoir trouvé jamais refroidissement, défiance, moins d'ouverture même dans pas un; encore qu'ils sussent très-bien tous que j'étois dans le même intrinsèque avec plusieurs de la cabale opposée à la leur, et que les uns et les autres me parlassent de cette intimité très-librement, quand l'occasion s'en présentoit, et toujours avec mesure sur ces personnes, par égard pour moi, hors quelques occasions rares de vivacités échappées auxquelles je fermois les yeux.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

NOTES.

I. BARTET, SON AVENTURE AVEC LE DUC DE CANDALE, SES LETTRES A MAZARIN.

Page 58.

Saint-Simon parle (p. 58 de ce volume) de l'aventure de Bartet avec le duc de Candale, mais sans entrer dans aucun détail. Comme ses assertions ne sont pas toutes exactes, il ne sera pas inutile de faire connaître Bartet et l'aventure à laquelle Saint-Simon fait allusion. Bartet était Béarnais, et fils d'un paysan. Son esprit, au-dessus de sa condition, fit sa fortune : il alla à Rome, s'attacha à Casimir Vasa, qui devint roi de Pologne, et se fit nommer son résident en France [1]. Plus tard il devint un des principaux agents de Mazarin. Pendant l'exil du cardinal, il lui portait les dépêches de la reine Anne d'Autriche et rapportait les réponses de Mazarin. La faveur dont Bartet jouit à la cour, lorsque le cardinal eut triomphé de ses ennemis et affermi sa puissance, lui inspira une vanité qui le rendit ridicule et odieux. Il ne craignit pas d'entrer en lutte avec de grands seigneurs, et entre autres avec le duc de Candale, fils du duc d'Épernon.

Le duc de Candale était un des seigneurs de cette époque les plus renommés pour sa beauté, sa magnificence et l'éclat de ses aventures. Bartet, son rival en amour, dit devant plusieurs témoins que si l'on ôtait au duc de Candale ses grands cheveux, ses grands canons [2], ses grandes manchettes et ses grosses touffes de galants [3], il serait moins que rien, et ne paraîtrait plus qu'un squelette et un atome [4]. Le duc de Candale, instruit de cette insolence, s'en vengea avec une audace qui peint l'époque, et montre combien les grands seigneurs se croyaient au-dessus des lois. Il envoya un de ses écuyers, à la tête de onze hommes, arrêter en plein jour la voiture de Bartet, dans la rue Saint-Thomas du Louvre. On ne lui donna pas la bastonnade, comme dit Saint-Simon, mais pendant qu'une partie des gens du duc de Candale arrêtaient les chevaux de Bartet, et menaçaient son cocher de leurs pistolets, d'autres entrèrent dans le carrosse, et, armés de ciseaux, lui

1. Voy. dans les *Mémoires de Conrart* l'article intitulé *Bartet, secrétaire de cabinet*. Voy. aussi les *Memoires de Mademoiselle*, à l'année 1655.

2. Les canons étaient des ornements de toile ronds, fort larges, souvent ornés de dentelles, qu'on attachait au-dessous du genou, et qui tombaient jusqu'à la moitié de la jambe. Molière s'est moqué

> De ces larges canons, où comme en des entraves
> On met tous les matins ses deux jambes esclaves.

3. Nœuds de rubans qui servaient à orner les vêtements. Voy., p. 443, la note sur le mot *petite oie* qui avait la même signification.

4. *Mémoires de Conrart*, article *Bartet*.

coupèrent la moitié des cheveux et de la moustache, et lui arrachèrent son rabat, ses canons et ses manchettes. Le jour même de cette aventure (28 juin 1655), Bartet envoya son frère à Mazarin avec la lettre suivante[1] :

« Je dépêche mon frère à Votre Éminence pour lui rendre compte d'une malheureuse affaire qui m'est survenue à ce matin. Je sortois à dix heures de chez M. Ondedei[2], à qui je n'avois point parlé, parce qu'il étoit avec M. l'évêque d'Amiens, et m'en allois dans mon carrosse avec deux petits laquais derrière. A l'entrée de la rue Saint-Thomas du Louvre, du côté du quai, j'ai vu venir à moi quatorze hommes à cheval, avec quelques valets à pied, tous armés d'épées, et de pistolets, et de poignards, qui ont crié à mon cocher qu'il arrêtât. J'ai tiré la tête à la portière, et ai cru d'abord qu'ils me prenoient pour un autre, ne me sachant aucune méchante affaire; mais les ayant reconnus pour être des valets de chambre et des parents d'un conseiller de la province dont je suis[3], avec qui j'ai une querelle de famille il y a plus de dix ou douze ans, je n'ai plus douté qu'ils ne fussent là pour m'assassiner. Je leur ai donc demandé, comme ils sont venus à moi le pistolet et le poignard à la main, s'ils vouloient me tuer, et leur ai dit même qu'ils me trouvoient en fort méchante condition; mais deux d'entre eux sont montés dans mon carrosse, et ayant tiré des ciseaux, m'ont coupé le côté droit de mes cheveux, et m'ont arraché un canon, et s'en sont allés sans ajouter aucune voie de fait à cet outrage.

« Comme mes laquais, mon cocher, un de mes amis familiers qui étoit dans mon carrosse, et moi, les avons reconnus pour être des gens de mon pays, amis, parents et serviteurs de celui avec qui j'ai cette vieille querelle dont je viens de parler à Votre Éminence, je me suis retiré chez moi, et d'abord me suis pourvu par les voies de la justice, comme plus propres à ma profession, et plus conformes même à mon naturel. Je supplie donc Votre Éminence, Monseigneur, que je demeure encore ici peut-être quinze jours, qu'il faudra que j'emploie à faire achever les informations, qui sont déjà commencées, et mettre ma poursuite en état qu'elle puisse aller son chemin par les formes de la justice en mon absence. Ainsi, je supplie encore Votre Éminence qu'il lui plaise d'ordonner à M. de Langlade qu'il serve ce commencement de mon quartier jusqu'à mon arrivée.

« Je demanderois à Votre Éminence la puissance de sa protection, si celle de la justice ordinaire ne suffisoit pas, et si je ne croyois trouver au moins autant d'amis et de considération dans Paris qu'un homme de province qui est réduit à des assassins et à un assassinat. Il ne me reste donc qu'à demander en grâce à Votre Éminence qu'elle croie que je ne puis pas rien oublier au monde, de quelque nature que puissent être,

1. Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. CLIV, pièce 95 autographe.
2. L'abbé Ondedei, parent de Mazarin, devint évêque de Fréjus.
3. Ce conseiller du parlement de Pau auquel Bartet imputa d'abord l'attentat contre sa personne se nommait Casaux. Voy. *Mémoires de Conrart*, article *Bartet*.

des moyens honnêtes et légitimes pour la réparation de mon honneur, et pour venger un outrage dont l'impunité me rendroit méprisable dans le monde, et bien indigne de l'honneur que j'ai d'être au roi par la libéralité de la reine et celle de Votre Éminence qui l'a produite, de celui que j'ai encore d'être ministre du roi de Pologne, et d'être cru au point que je le suis serviteur de Votre Éminence, et sous votre protection particulière en cette qualité-là.

« Je ne suis pas si embarrassé de mon affaire que je ne pense encore rendre compte à Votre Éminence des siennes dont j'ai connoissance; mais je sais que M. Ondedei est à la source des choses et des personnes, et qu'il n'oublie rien pour les faire et les dire à Votre Éminence. Ainsi, Monseigneur, j'en demeurerai là présentement, et n'ajouterai plus rien à cette présente importunité que les protestations les plus fidèles du monde que je lui fais de vivre et de mourir,

« Monseigneur,

« De Votre Éminence,

« Le très-humble, très-obéissant, très-fidèle et très-obligé serviteur,

« Bartet. »

Bartet ne tarda pas à connaître l'auteur véritable de cet attentat, comme le prouve la lettre qu'il écrivit à Mazarin le 1er juillet 1655[1]:

« Monseigneur,

« Il m'est arrivé un bien plus grand malheur que celui dont je rendis compte à Votre Éminence, avant-hier, par mon frère, puisque c'est M. de Candale qui dit avoir commandé l'assassinat que je croyois avoir été fait en moi par ce conseiller de ma province avec qui j'ai une querelle de famille. Il faut bien, Monseigneur, que mes ennemis l'aient emporté sur son esprit d'un artifice bien terrible, et qu'ils l'aient circonvenu bien cruellement pour moi, puisqu'ils lui ont persuadé divers discours qu'ils m'attribuent avec une si injuste précipitation, qu'ils ne lui ont pas seulement laissé le temps de les examiner, de les vérifier et de les tenir pour établis dans le monde. Ç'a donc été par ses propres domestiques et par d'autres gens de mon pays que je fus assassiné avant-hier, en la manière que j'ai pris la liberté de l'écrire à Votre Éminence.

« Dans la première interprétation de mes assassins et de mon assassinat, je ne demandois point à Votre Éminence une protection particulière, parce que la qualité de l'action même, celle de mon ennemi prétendu, et la justice ordinaire, m'en donnoient une assez puissante; mais aujourd'hui qu'un homme de la puissance, pour ainsi dire, et de la qualité de M. de Candale, se vante publiquement de m'avoir fait assassiner, je n'ai presque point de protection à espérer après celle des lois, si le roi ne m'en donne une particulière par la faveur de Votre Éminence, par laquelle Sa Majesté laisse faire la justice ordinaire de

1. Archiv. des aff. étrangères, France, t. CLIV, pièce 107 autographe.

son royaume, et comme son sujet, et comme ayant l'honneur d'être son domestique, et encore résident à sa cour d'un roi étranger, qui me couvre du droit des gens, si inviolable en toutes les cours du monde.

« M. de Candale se plaint de trois choses présentement, dont il ne m'a jamais fait faire de plaintes par aucun homme du monde. La première, et qui est celle sur laquelle il a réglé l'assassinat commis par ses gens, est que j'ai dit, parlant de lui, que si on lui ôtoit ses canons, sa petite oie [1] et ses cheveux, il seroit comme un autre homme. Je réponds à cela qu'il n'y a homme au monde qui me le puisse maintenir, parce que la vérité est, comme devant Dieu, que je ne l'ai jamais dit. J'ajoute encore que faire assassiner les gens sur un *on dit* qu'on n'établit point, et dont il ne pourra jamais donner de preuve, est une manière de se faire justice à soi-même qui n'est pratiquée en aucun lieu de la terre; et personne ne trouve que, quand la chose seroit comme il l'a bien voulu croire, il en peut être si implacablement offensé que de se résoudre à me faire assassiner en plein jour, dans Paris, par des gens reconnus à lui, à la face des lois et des magistrats, dans les rues.

« Il se plaint encore que je lui ai parlé chez M. de Nouveau [2], il y a un mois, avec irrévérence (c'est le mot dont il se sert). Cela est si vague et si général qu'il n'y a point d'irrévérence qu'on ne se puisse forger tous les jours : mais celui-là en fut un auquel, sur la définition d'un mot françois, vingt personnes de la cour, et M. de Nouveau même, qui y étoient, savent qu'on ne peut pas parler avec plus de révérence que je fis [3].

« Il ajoute que j'ai fait depuis quelque temps à Votre Éminence des discours fort désavantageux de lui : sur quoi je n'ai rien à alléguer pour ma justification que les témoignages propres de Votre Éminence, que je ne subornerai point en ma faveur.

« Voilà, Monseigneur, les trois sujets de mon assassinat dans la propre

1. On appelait ainsi les rubans, plumes, nœud de l'épée, garniture des bas, des souliers, etc. Dans les *Précieuses ridicules*, le marquis de Mascarille dit aux Précieuses (scène x) : « Que vous semble de ma petite oie? La trouvez-vous congruente à l'habit? »

2. M. de Nouveau était directeur des postes.

3. Conrart, à l'article cité, parle de cette aventure dans les termes suivants : « [Bartet] dit que M. de Candale étant dans une chambre avec ***, et lui ayant rencontré Mme Cornuel dans une autre, elle étoit venue au-devant de lui et lui avoit demandé s'il trouvoit que ce fût bien parler que de dire un *esprit fretté?* A quoi il répondit qu'elle s'adressoit bien mal de choisir un pauvre Gascon pour juge d'une phrase françoise; mais que si elle vouloit qu'il en dît son sentiment, il trouvoit que cette façon de parler ne valoit rien; qu'il falloit être sans jugement pour parler ainsi, et cent autres exagérations semblables, qui sont de son style ordinaire; qu'elle avoit ajouté que M. de Candale disoit pourtant que c'étoit lui qui s'en étoit servi; et que, sur cela, M. de Candale étant sorti de l'autre chambre, elle lui avoit crié tout haut que M. Bartet soutenoit qu'il n'avoit jamais dit *un esprit fretté;* ce que Bartet lui-même confirma avec les mêmes amplifications dont il avoit déjà usé. Ce qui fâcha, à ce qu'il dit, M. de Candale, lequel ayant eu ensuite d'autres dégoûts que j'ai touchés, il lui avoit fait jouer cette pièce à la vue de tout Paris. »

bouche de M. de Candale, qui hier, devant tout ce qu'il y a ici de gens de qualité, fit venir dans une maison un des assassins, et lui ayant fait conter l'assassinat, il dit : *C'est moi qui l'ai ordonné; je le dis afin que tout le monde le sache, et si Bartet s'en prend à personne qu'à moi, je le ferai encore assassiner et tuer dans les rues, et s'il en fait encore aucune poursuite, je le ferai assassiner et tuer.*

« Votre Éminence, Monseigneur, qui sait si bien la science des rois. sait bien qu'ils ne parlent ni ne font comme M. de Candale; et les tyrans même, qui font un usage tyrannique de l'autorité qui est légitime aux rois, n'en font point un de la qualité de M. de Candale. Je me mets donc, Monseigneur, s'il vous plaît, sous la protection du roi, par celle de Votre Éminence, et je la conjure, par tous les endroits qui lui peuvent donner quelque sensible pour la disgrâce où je me trouve, de laisser faire la justice au parlement de Paris, et que, pour avoir l'honneur d'être au roi et au roi de Pologne, et au service de Votre Éminence par l'action et le mouvement continuels de ma vie, je ne me trouve pas dans une condition moins favorable que si j'étois un homme d'une condition privée.

« Si avec cela, Monseigneur, Votre Éminence avoit la bonté de faire considérer au roi comme le respect de sa personne est blessé en moi par l'honneur que j'ai d'être son domestique, et le respect de son autorité violé par l'assassinat commis en moi, et ensuite faire témoigner à M. de Candale qu'il faut que le cours de la justice du royaume soit libre pour moi, j'aurai l'obligation à Votre Éminence de me laisser un tribunal qui, jugeant mon honneur suivant la loi, me tirera de l'opprobre du monde, et me rétablira dans le même honneur dans lequel j'avois toujours vécu jusqu'à cette heure.

« C'est là, Monseigneur, la très-humble supplication que je fais à Votre Éminence, avec une autre qui ne m'est guère moins nécessaire, qui est de boucher son esprit à l'industrie et à la malice de mes ennemis, qui, dans ce grand mouvement de ma mauvaise fortune, ne manqueront pas de faire une autre sorte d'assassinat, moins déshonorant pour moi, mais plus dangereux, pour varier les bonnes volontés de Votre Éminence en mon endroit.

« Ce sont ces bonnes volontés-là, Monseigneur, par lesquelles je puis parvenir à la protection de la justice que je suis sur le point de demander au parlement de Paris contre mes assassins, je dis les gens qui m'ont assassiné; et comme c'est l'endroit le plus capital de ma vie, et un passage de fortune qui doit être presque regardé comme unique, parce qu'il est presque toujours le dernier de celle d'un honnête homme, je la supplie aussi de considérer ce que je devrai à sa protection, et si, vous étant obligé du recouvrement de tout mon honneur, je ne dois pas me préparer toute ma vie à l'employer pour le service de Votre Éminence.

« Les personnes qui me compatissent sincèrement, et qui m'ont promis de me donner les secours de leurs amitiés, attendent, Monseigneur, quelque mouvement favorable de Votre Éminence en mon endroit, et par la bonté qu'ils croient que vous avez naturellement pour moi, et

parce que l'action est si odieuse que l'autorité, dont vous avez la conduite, en est blessée.

« Mme de Chevreuse en a parlé ce matin à M. l'abbé Ondedei, de qui j'ai reçu les dernières civilités. Je crois qu'elle lui en écrira même encore; et M. le premier président, qui condamne l'action par tous les endroits par lesquels elle est condamnable, m'a promis ce que peut promettre un homme qui est à sa place; de sorte, Monseigneur, que, si j'obtiens de Votre Éminence ce petit mouvement de laisser faire, sans vous déplaire, le parlement de Paris, la plus grande partie des juges, que j'ai déjà vus par précaution, voient en mon affaire une fin fort honorable. Je trouverai la mienne bien glorieuse, Monseigneur, si, après m'être rendu tout mon honneur qu'on m'a ôté, je suis assez heureux pour l'employer pour votre service, qui est, comme Dieu sait, la passion la plus forte que j'aie au monde. »

Mazarin parut compatir à l'affront qu'avait essuyé Bartet; il lui écrivit une lettre dans laquelle il lui promit d'en tirer vengeance. Mais soit qu'il ne voulût pas mécontenter la noblesse pour une cause de si peu d'importance, soit qu'il fût lui-même blessé de la vanité de Bartet, il laissa tomber l'affaire. Les contemporains ne firent que rire de l'avanie infligée à un favori insolent. Mme de Sévigné en parle en plaisantant à Bussy-Rabutin [1], et trouve le tour très-bien imaginé. D'autres firent sur l'aventure de Bartet une chanson dont voici un couplet :

Comme un autre homme
Vous étiez fait, monsieur Bartet;
Mais, quand vous iriez chez Prudhomme [2],
De six mois vous ne seriez fait
Comme un autre homme.

Cependant Bartet n'en resta pas moins, après cette aventure tragi-comique, un des confidents de Mazarin. C'est à tort que Saint-Simon dit (p. 58) que *là commença son déclin, qui fut rapide et court.* Quatre ans plus tard nous retrouvons encore Bartet à la cour rendant compte de toutes choses au cardinal qui négociait la paix des Pyrénées (1659). Les lettres fort nombreuses de Bartet forment une véritable gazette de la cour de Louis XIV. Je n'en citerai qu'une, pour ne pas allonger une note déjà trop étendue Il écrivait à Mazarin, de Bordeaux, le 23 sep tembre 1659 [3] :

« J'ai déjà rendu mille grâces très-humbles à Votre Éminence de l'honneur qu'elle m'a fait de me choisir pour le voyage de Rome, et je les lui rends encore une fois avec tout le ressentiment que je dois. Je suis tout prêt, Monseigneur, pour le faire, et n'attends que les ordres de Votre Éminence pour cela.

« J'ai su tout le particulier de l'accommodement de M. le Prince, et

1. Lettre du 19 juillet 1655.

2. Baigneur célèbre de cette époque, chez lequel on trouvoit tous les raffinements du luxe.

3. Archiv. des aff. étrangères, FRANCE, t. CLXVIII, pièce 53 autographe.

je loue Dieu qu'il soit de manière que l'on puisse voir les confiances rétablies. Il sembloit que je l'eusse pressenti dès Fontainebleau, et si Votre Éminence s'en souvient, je me donnai l'honneur de lui écrire, dès ce temps-là, la plupart des choses là-dessus qui se sont faites aujourd'hui. L'état de ces affaires-là n'est pourtant point encore su ici de beaucoup de gens avec toutes circonstances, mais quelques-uns le savent, avec la soumission qu'il a faite au roi en la personne de Votre Éminence par M. Caillet, de mettre à ses pieds toutes les grâces que les Espagnols ont voulu lui faire ou lui procurer. Ce sera une grande consolation à Mme de Longueville d'apprendre ces nouvelles-là, elle, Monseigneur, qui a toujours conservé, depuis son rétablissement, ce véritable esprit de rentrer dans son devoir par une entière résignation aux volontés du roi, et par une confiance pareille à l'amitié de Votre Éminence.

« J'espère qu'une si favorable et si naturelle constitution d'affaires pourra engendrer d'autres choses aussi favorables qui l'affermiront, et qu'ainsi la paix s'assurera de tous les côtés.

« Tout le monde craint ici le voyage de Toulouse[1], et encore un plus éloigné du même côté. Votre Éminence sait que, quand ces messieurs sont à leur aise en un lieu, ils n'aiment guère à en sortir que pour aller à Paris.

« Le roi témoigne assez d'impatience pour son mariage, et disoit à la reine, il y a trois jours, qu'il seroit fort ennuyé s'il le croyoit différé encore longtemps. Il est certain que son esprit paroît fort libre et assez dégagé, et il semble qu'il s'affectionne bien plus qu'il ne faisoit. Sans doute que la cessation des commerces[2] à laquelle Votre Éminence a mis la main si utilement, l'a mis en cet état et l'y maintient, qui est assurément pour lui une situation d'un très-grand repos; car sa santé étoit visiblement altérée, et se sentoit des impressions de son esprit, comme je ne doute point que ceux qui en ont le soin ne vous en aient particulièrement informé.

« La cour grossit à cette heure si extraordinairement qu'il ne se peut rien voir de plus en un lieu si éloigné de Paris.

« M. le duc de Guise, MM. d'Harcourt, M. de Langres, MM. d'Albret et de Roquelaure, comtes de Béthune, d'Estrées, de Brancas et cinquante autres particuliers de qualité sont arrivés ici depuis peu, à trois ou quatre jours les uns des autres, et de la façon qu'ils parlent je crois que M. le commandeur de Jars se trouvera seul dans Paris de tous les gens qui vont au Louvre, tous ceux qui y sont demeurés se disposant à venir ici.

« M. le duc de Guise s'en va voir M. le duc de Lorraine à la conférence et ne demeurera ici que très-peu de jours.

« Le roi va à cette heure à la comédie presque tous les soirs; il en fit représenter une le jour de la naissance de l'infante; il prit un habit

1. La cour alla en effet à Toulouse vers la fin de l'année 1659.

2. Il s'agit des relations de Louis XIV avec Marie Mancini, que le cardinal avait reléguée à Brouage.

magnifique, fit faire grand feu aux gardes françoises et suisses et à ses mousquetaires; tout le canon de la ville fut tiré. Il y eut grand bal où il dansa. L'on fit *media noche*, et il dit à la reine n'y ayant que moi et deux personnes que c'étoit le moins qu'il pouvoit faire, puisqu'il étoit le principal acteur de la comédie, pour s'expliquer dans les mêmes termes du roi d'Espagne.

« M. de Roquelaure perdit hier dix mille écus contre M. de Cauvisson au piquet. Celui-ci n'en gagna que deux mille, mais M. de Brancas, qui parioit pour lui, en gagna six mille[1]. M. de Roquelaure n'a joué que deux fois contre M. de Cauvisson, et il a perdu quarante mille francs qu'il a pariés. Je vous écris avec cette certitude, parce que je les lui ai vu perdre. Sa chère n'en est pas moins grande, car il la fait très-bonne.

« M. de Gourville est passé ici, qui a dit qu'il alloit querir M. le surintendant[2].

« M. de Langlade y est arrivé sans doute pour servir son quartier.

« M. de Vardes en est parti, il y a quatre jours, pour se rendre auprès de Votre Éminence et s'y tenir. Rien n'est égal à la manière dont il a parlé à tout le monde de ses intérêts, disant qu'il n'auroit jamais de volonté que celle de Votre Éminence, et qu'il y étoit si résigné qu'il prendroit le mal même pour bien, quand il lui viendroit de la main et du choix de Votre Éminence. Il a édifié tout le monde par sa tristesse et par sa modestie.

« M. de Bouillon est arrivé de la campagne, où il étoit allé pour chasser quinze jours.

« Il arriva ici avant-hier des comédiens françois qui étoient en Hollande; ils ont passé à la Rochelle; on les appelle les comédiens de Mlle Marianne[3], parce qu'elle les faisoit jouer tous les jours. Ils vinrent hier chez la reine, comme elle entroit au cercle. Elle leur fit diverses questions à ce propos et les engagea à dire qu'il n'y avoit jamais eu que Mlle Marianne qui les eût vus jouer, et que les demoiselles ses sœurs n'avoient jamais vu la comédie. Je regardai le roi, qui fit assurément là-dessus les mêmes réflexions que Votre Éminence fait dans ce moment.

« M. le duc de Noirmoutiers est ici préparé à donner l'estocade à Votre Éminence pour la survivance du Mont-Olympe. Il a envoyé M. son fils à Bayonne, pour faire le voyage de Madrid avec M. le maréchal de Grammont. Il est fort alerte sur la nature de l'accommodement de M. le Prince, un chacun étant appliqué à voir s'il est fait de manière qu'il puisse établir entre vous de la confiance et de l'amitié, et Votre Éminence sait que ces messieurs-là (j'entends ses amis) ont plus d'intérêt que les autres gens à ces affaires-là par la manière dont ils sont restés avec M. le Prince.

1. Il faudrait *huit mille* pour faire le chiffre indiqué par Bartet.
2. Nicolas Fouquet.
3. Marie-Anne Mancini, dernière nièce du cardinal Mazarin ; elle épousa plus tard le duc de Bouillon.

« Je l'ai étonné ce matin, au pied du lit du roi (car j'ai vu qu'il n'en savoit rien), quand je lui ai dit que j'étois assuré que Caillet, par ordre de M. le Prince, avoit été trouver Votre Éminence trois fois pour vous dire qu'il mettoit aux pieds du roi toutes les grâces que les Espagnols lui vouloient faire, et qu'il n'en prétendoit que de la bonté de Sa Majesté.

« Voilà, Monseigneur, l'état de ce parti. Le marquis de Villeroy a toujours la dyssenterie avec un peu de fièvre; on n'en a point mauvaise opinion; mais M. Félix[1] m'a dit ce matin que ce qui ne seroit point dangereux en un autre l'étoit dans ce corps-là. »

II. JARZÉ; SON AVENTURE AVEC LA REINE ANNE D'AUTRICHE.

Page 112.

Saint-Simon renvoie (p. 112 de ce volume) pour les aventures de Jarzé aux *Mémoires de Mme de Motteville*, qui donne en effet des détails très-précis sur la folle passion qu'affecta ce personnage pour Anne d'Autriche et sur les conséquences qu'elle eut; mais ce que Mme de Motteville ne savait pas et ce que nous apprennent les *carnets* encore inédits de Mazarin[2], c'est le rôle du cardinal dans cette affaire.

Condé, que ses victoires sur la maison d'Autriche et les services récents rendus à la cour pendant la Fronde avaient enorgueilli jusqu'à l'infatuation, traita Mazarin avec une hauteur blessante, et se rendit coupable de l'insulte la plus sensible à l'égard d'une femme et d'une reine, en prétendant imposer un amant à Anne d'Autriche (1649). Il choisit pour ce rôle Jarzé, un de ces jeunes gens que leur fatuité et leur présomption faisaient désigner sous le nom de *petits-maîtres*. Un pareil outrage porta le désespoir dans l'âme d'Anne d'Autriche. « Je sais, dit Mazarin dans ses *carnets*[3], que la reine ne dort plus, qu'elle soupire la nuit et pleure, et que tout procède du mépris où elle croit être, et que tant s'en faut qu'elle attende changement que, au contraire, elle est persuadée que cela empirera. »

Mazarin fut, dans cette situation délicate, le conseiller et le guide d'Anne d'Autriche, et en rapprochant des *carnets* le récit de Mme de Motteville, on voit avec quelle docilité la reine suivait les instructions du cardinal. Mazarin a consigné dans ses *carnets* les conseils qu'il donna à la reine[4] : « La reine pourroit dire devant beaucoup de princesses et autres personnes : *J'aurai grand tort à présent de me plaindre plus de rien, ayant un galant si bien fait que Jarzé. Je crains seulement de le perdre un de ces jours, que je ne pourrai empêcher qu'on ne le mène aux Petites-Maisons, et je n'aurai pas l'avantage que l'on dise qu'il est devenu fou pour amour de moi, parce qu'on sait qu'il y a longtemps qu'il est affligé de cette maladie.* Après quoi, la première fois que Jarzé

1. Premier chirurgien du roi.
2. Ms. B. I, f. Baluze. Ces carnets sont autographes, et on y trouve, surtout pour la Fronde, les renseignements les plus complets et les plus authentiques.
3. *Carnets*, n° XIII, p. 79.
4. *Ibidem*, p. 95.

entrera dans le lieu que la reine sera, s'il a l'effronterie après ce que dessus de s'y présenter, elle lui pourroit dire en riant : *Eh bien! monsieur de Jarzé, me trouvez-vous à votre gré? Je ne pensai jamais avoir une si bonne fortune. Il faut que cela vous vienne de race; car le bonhomme Lavardin*[1] *étoit aussi galant de la reine mère*[2] *avec la même joie de toute la cour qu'elle témoigne à présent de votre amour.* »

Mme de Motteville assista à la scène qu'avoit préparée Mazarin, et son récit prouve que la mémoire d'Anne d'Autriche fut fidèle et qu'elle prononça à peu de chose près les paroles que Mazarin lui avait dictées : « Comme Jarzé, dit Mme de Motteville[3], savoit à peu près par la disgrâce de son amie, Mme de Beauvais[4], l'état où il étoit à la cour, il crut faire voir un tour d'habile politique de paroître ne penser à rien et ne rien craindre; mais l'heure étoit venue qu'il devoit être puni de son impudence. La reine ayant dans l'esprit de le maltraiter, aussitôt qu'elle

1. Il s'agit du maréchal de Lavardin, né en 1551, mort en 1614; il était aïeul maternel de Jarzé.

2. Marie de Médicis.

3. *Mémoires*, collect. Petitot, 2e série, t. XXXVIII, p. 405, 406.

4. Mme de Beauvais était première femme de chambre d'Anne d'Autriche. Mme de Motteville en parle ainsi dans ses *Mémoires* (collect. Petitot, *ibidem*, p. 400, 401) : « Mme de Beauvais, première femme de chambre de la reine, étoit amie de Jarzé, qui n'étant ni belle ni jeune, et voulant avoir des amis, avoit flatté Jarzé de cette pensée qu'elle le rendroit agréable à la reine, et lui feroit de bons offices. » L'époque de l'exil de Mme de Beauvais est marquée avec exactitude dans le Journal inédit de Dubuisson-Aubenay, gentilhomme attaché au secrétaire d'État Duplessis-Guénégaud* : « Le mercredi 24 décembre (1649), les meubles de l'appartement de la dame de Beauvais, première femme de chambre de la reine, ont été enlevés du Palais-Royal et menés en la maison qu'elle a à Gentilly et où elle s'en alla dès le jour précédent avec toute sa famille, la reine lui ayant fait dire par Largentier, surnommé Legras, secrétaire de la reine, qu'elle eût à se retirer, sur le midi, comme Sa Majesté entroit en son carrosse pour aller ouïr messe aux Filles Sainte-Marie près la Bastille. Elle avoit encore le matin été coiffée par ladite dame de Beauvais. » Le même journal fixe la date de la scène faite à Jarzé par la reine, et la raconte ainsi : « Le vendredi (26 décembre 1649), la reine retournant de la galerie et chapelle du roi, où elle avoit ouï la messe, le marquis de Jarzé, peigné, poudré et vêtu à l'avantage, se trouve à son passage sur la terrasse, qui fait clôture à la cour intérieure et regarde sur le jardin du Palais-Royal, où il marche devant la reine, se tourne vers elle à certaines distances et pauses en l'attendant, et entré dans le grand cabinet se met en haie pour être vu de plus près d'elle à son passage, puis entre avec Sa Majesté dans la chambre du lit et plus outre dans la chambre du miroir, où la reine se coiffe ordinairement, et se présente devant Sa Majesté qui lui fait signe de s'approcher d'elle et marche deux pas, puis s'arrêtant lui dit tout haut : *C'est une plaisante chose que l'on dise par la ville que vous, Jarzé, soyez mon galant. Vous en êtes bien aise, je m'assure, et vous avez cette folie-là qui vous vient de votre grand-père. Mais vous ne prenez pas garde que cela vous fait passer pour impertinent et ridicule.* » L'auteur, qui n'avait pas assisté à la scène, altère un peu les paroles de la reine reproduites bien plus exactement par Mme de Motteville.

* Bibl. Maz., ms. in-fol., H, 1765.

l'aperçut ne manqua pas de l'attaquer et de lui dire avec un ton méprisant ces mêmes paroles : *Vraiment, monsieur de Jarzé, vous êtes bien ridicule. On m'a dit que vous faites l'amoureux. Voyez un peu le joli galant! Vous me faites pitié : il faudroit vous envoyer aux Petites-Maisons. Mais il est vrai qu'il ne faut pas s'étonner de votre folie, car vous tenez de race.* Voulant citer en cela le maréchal de Lavardin, qui autrefois avoit été passionnément amoureux de la reine Marie de Médicis, et dont le roi son mari, Henri le Grand, se moquoit lui-même avec elle. Le pauvre Jarzé fut accablé de ce coup de foudre. Il n'osa rien dire à sa justification. Il sortit du cabinet en bégayant, mais plein de trouble, pâle et défait. Malgré sa douleur, peut-être se flattoit-il déjà de cette douce pensée que l'aventure étoit belle, que ce crime étoit honorable et qu'il n'étoit pas honteux d'en être accusé. Toute la cour fut aussitôt remplie de cet événement, et les ruelles des dames retentissoient du bruit de ces royales paroles. On fut longtemps que le nom de Jarzé s'entendoit nommer dans Paris, et les provinces en eurent bien vite leur part. Beaucoup de gens blâmèrent la reine d'avoir voulu montrer ce ressentiment et disoient qu'elle avoit fait trop d'honneur à Jarzé d'avoir daigné se rabaisser jusqu'à cette colère, et que la dignité de la couronne en avoit été blessée. Aussi peut-on dire pour réparer cette petite faute, qu'elle ne l'auroit pas faite, si elle n'y avoit été forcée par les craintes du ministre, qui, voyant Jarzé fidèle à M. le Prince, ingrat envers lui, ne pouvoit pas manquer de croire que, sous cette affectation de bouffonnerie, il y avoit quelque malignité frondeuse contre sa fortune. »

Mme de Motteville, comme on le voit, ne soupçonnoit pas à quel point Anne d'Autriche était dominée par son ministre, et que la scène qu'elle venait de raconter avait été arrangée par le cardinal jusque dans ses moindres détails. Cet exemple suffit pour montrer quel intérêt présentent les *carnets* de Mazarin comme document historique. Déjà un écrivain célèbre en a signalé l'importance pour l'année 1643 [1]; mais il est à regretter qu'aucun des historiens de la Fronde n'ait tiré parti de ces *carnets.* C'est en effet pour cette époque qu'ils fournissent le plus de renseignements. Le cardinal y consigne jour par jour ses pensées, ses projets, ses conversations. On ne trouve dans ces notes rapides aucune des réticences qu'impose la correspondance officielle; c'est l'épanchement du cœur, la révélation complète du génie et des faiblesses de l'homme qui tenait dans ses mains les destinées de la France.

III. EXTRAITS DES PAPIERS DU DUC DE NOAILLES [2].

Pages 169 et suivantes.

J'ai déjà fait remarquer (t. III, p. 452) que les papiers du duc de Noailles conservés à la bibliothèque impériale du Louvre fournissent de

1. Voy. les articles de M. Cousin, dans le *Journal des Savants* (1854, 1855 et 1856).
2. Bibl. impér. du Louvre, ms., F. 325.

curieux renseignements pour contrôler les Mémoires de Saint-Simon. J'ajouterai ici quelques extraits relatifs aux affaires d'Espagne, dont parle Saint-Simon.

§ I. EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LA PRINCESSE DES URSINS A TORCY[1].

(4 mars 1708).

Sans contester l'anecdote racontée par Saint-Simon (p. 168, 169 de ce volume) et par laquelle il explique les dispositions peu favorables de la princesse des Ursins pour le duc d'Orléans, on peut remarquer qu'avant l'arrivée de ce prince en Espagne, Mme des Ursins se plaignait au ministre français du rappel de Berwick et lui exprimait ses inquiétudes. Elle lui écrivait dès le 4 mars 1708 :

« Nous sommes ici dans l'espérance d'y voir bientôt arriver M. le duc d'Orléans. Si on veut en croire le public, nous perdons M. le maréchal de Berwick, puisqu'on prétend qu'il retourne en France et même qu'il ira commander en Dauphiné. Le roi et la reine ne sauroient s'imaginer, monsieur, qu'on leur ôte un général qu'ils avoient demandé, qui leur est très-nécessaire, que les Espagnols aiment et qui a pris une parfaite connoissance de tout ce qui regarde la guerre de ce pays-ci, sans que le roi veuille bien les instruire du motif qui l'oblige à faire un pareil changement, se fiant à la bonté du roi leur grand-père, qui ne voudroit pas sans doute que les sujets du roi son petit-fils crussent qu'il en fait peu de cas.

« On n'ajoutera donc pas de foi, monsieur, à une pareille nouvelle; mais si, par malheur, elle se trouvoit vraie, cela produiroit certainement un très-mauvais effet. C'est vous dire mes sentiments bien naïvement; mais je suis persuadée que je me fie à un ami qui n'en fera pas moins bon usage, et qui connoît que ce n'est que mon zèle pour les deux rois qui me fait sentir tout ce que je crains qui pourroit les rendre moins contents l'un de l'autre qu'ils ne doivent l'être. »

§ II. ARRIVÉE DES GALIONS EN ESPAGNE.

Saint-Simon parle (p. 233 de ce volume) de l'arrivée des galions sous la conduite de Ducasse. On voit par les lettres d'Amelot, ambassadeur de France en Espagne, combien on y étoit préoccupé du sort des galions et de la nouvelle répandue que les Anglais s'en étaient emparés. L'ambassadeur écrivait à Louis XIV le 10 septembre 1708[2] : « Les avis du malheur qu'on prétend qui est arrivé aux galions donnent ici beaucoup d'inquiétude. La juste crainte qu'on a eue que ces avis ne se vérifient est fortifiée par tout ce qu'écrit M. Ducasse du mauvais état des galions. Ce qui rassure un peu est ce que dit le chevalier de Layet, qui a été envoyé ici par M. Ducasse, en arrivant au Port-du-Passage. Il prétend qu'avant de partir de la Havane, on a eu des lettres du général des

1. Bibl. impér. du Louvre, ms., F. 325, t. XXV, p. 18 et suiv.; copie du temps.
2. *Ibid.*, f° 136 et suiv.; copie du temps.

galions du 15 et du 20 juin, et que, suivant les nouvelles de Londres et de Hollande, l'affaire doit s'être passée le 9 du même mois (N. S.); ce qui détruiroit absolument la possibilité de cet événement par les dates. La perte des galions dans les conjonctures présentes seroit une chose si terrible qu'on retardera tant qu'on pourra d'y ajouter foi sans une pleine confirmation. »

Le 17 septembre, le même ambassadeur paraissait plus rassuré dans la lettre qu'il adressait à Louis XIV[1] : « L'inquiétude, Sire, qu'on avoit, il y a huit jours pour les galions, a été diminuée par des avis de Carthagène des Indes[2], du 28 juin, qui marquent qu'on y attend les galions, sans parler de combat ni de rien d'approchant. Il est venu aussi des lettres écrites de la rade de Saint-Domingue, du 7 et du 8 juillet, par des officiers embarqués sur la flottille qui s'étoit arrêtée en cet endroit. Ces lettres disent qu'il n'y avoit aucune nouveauté en ces mers-là, et que jusqu'alors le voyage de la flottille avoit été très-heureux. J'ai deux lettres de ces deux dates, et dans ce sens, l'une d'un Espagnol et l'autre d'un François. Cela donne lieu de croire que, si l'aventure des galions étoit arrivée le 9 juin, comme les nouvelles de Hollande et d'Angleterre le publient, on en auroit su quelque chose un mois après à Saint-Domingue et à Puerto-Rico, où la flottille avoit mouillé dans les premiers jours de juillet pour faire de l'eau. »

Enfin le roi d'Espagne, Philippe V, écrivit une lettre autographe au duc d'Orléans qui l'avoit félicité de l'arrivée des galions[3] : « Je vous remercie du compliment que vous me faites sur l'arrivée de la flotte de la Nouvelle-Espagne; c'est un secours qui nous est venu fort à propos, et dont vous connoîtrez toute l'importance. J'ai écrit au roi mon grand-père pour savoir son sentiment sur les projets que vous m'avez communiqués pour la campagne prochaine, et je lui ai mandé que, s'il y avoit quelque apparence à pouvoir chasser entièrement l'archiduc de la Catalogne, je ne balancerois pas à croire qu'il faudroit faire tous nos efforts pour cela et laisser nos plus grandes forces de ce côté-là; mais que, cela étant comme impossible par toutes les difficultés qui s'y rencontrent, il me paroissoit que le meilleur parti qu'on pourroit prendre, étoit d'y laisser un nombre de troupes suffisant pour empêcher les ennemis d'y pouvoir rien entreprendre, et d'agir vigoureusement contre le Portugal avec le reste de nos forces. Vous savez que le projet que vous avez formé pour ce côté-là a toujours été fort de mon goût, et je vous assure qu'il me tient encore fort à cœur. Je suis fort inquiet sur les affaires de Flandre, dont je ne sais point encore le dénoûment. Dieu veuille qu'il soit bon pour nous, car il est d'une grande conséquence. »

Quant aux richesses rapportées par les galions et que Saint-Simon évalue à soixante millions (argent et denrées), d'après les bruits répan-

1. Bibl. imp. du Louvre, *ibid.*, f° 141 et suiv.
2. Indes occidentales ou Amérique.
3. Lettre du 19 septembre 1708, papiers du duc de Noailles, *ibid.*, f° 142, copie du temps.

dus, elles furent loin d'être aussi considérables. Amelot écrivait à Louis XIV le 24 septembre 1708[1] : « On continue, au Port-du-Passage, à décharger les effets de la flotte et à régler toutes les affaires qui en dépendent par les soins et sous la direction de don Pedro Navarette. On a voulu dire que cette flotte étoit riche de dix-sept, de vingt et jusqu'à trente millions d'écus; mais ce sont des exagérations qu'on fait toujours à l'arrivée des flottes et des galions, et les gens instruits de l'état du commerce de la Nouvelle-Espagne savent bien que cela n'est pas possible. Il est certain, Sire, que cela ne passe pas dix à onze millions d'écus, y compris ce qui est venu pour le compte du roi d'Espagne ou pour le commerce des Indes et les tribunaux qui en dépendent. »

IV CARDINAL DE LA ROCHEFOUCAULD.

Page 377.

Saint-Simon (p. 377 de ce volume) parle du cardinal de La Rochefoucauld, qui avait laissé un grand souvenir à Sainte-Geneviève. Je trouve dans les Mémoires inédits d'un contemporain, André d'Ormesson (fol. 234, v°), quelques détails sur ce personnage :

« François, cardinal de La Rochefoucauld, fut, à treize ans, abbé de Tournus, puis évêque de Clermont, maître de la chapelle du roi sous Henri III, cardinal en 1607 sous Henri IV, grand aumônier de France sous Louis XIII, en 1618, par la mort du cardinal du Perron; premier ministre et chef du conseil en 1622, par la mort du cardinal de Retz; se retira des affaires vers 1628, laissant l'autorité entière au cardinal de Richelieu; fut fait abbé de Sainte-Geneviève par le décès de l'évêque de Laon (Brichanteau-Nangis). Il y alla faire sa demeure, fit les réformations presque dans tous les ordres religieux, qui étoient fort dépravés, assisté de conseillers d'État propres à son dessein, qu'il avoit choisis, le tout en vertu de brefs du pape et lettres patentes du roi; remit en règle l'abbaye de Sainte-Geneviève, qui étoit auparavant à la nomination du roi; transféra les Haudriettes[2] au faubourg Saint-Honoré, et en fit le monastère de l'Assomption, près les Capucins; a fait bâtir la maison des Incurables, et ne voulut pas qu'on le sût. Il donnoit tout son revenu aux pauvres et aux hôpitaux. Il fit la réconciliation de l'année 1619, entre le roi Louis XIII et la reine sa mère, du temps du duc de Luynes, favori; méprisa les grandeurs du monde, foula aux pieds les richesses, les distribuant en œuvres pies et nourriture des pauvres. Il vécut dans une telle pureté, tout le temps de sa vie, que dans Rome il étoit appelé le cardinal vierge, et sa sainteté et dévotion tellement louées et estimées que, nonobstant qu'il fût François, il fut nommé par Robert, cardinal, Bellarmin, jésuite, et dix autres cardinaux, pour être pape. Il vécut toujours très-sobrement, sans ornements, sans ma-

1. Bibl. imp. du Louvre, *ibid.*, f° 145.
2. Ces religieuses tiraient leur nom d'Étienne Haudri, qui leur avait donné, au XIIIe siècle, la maison où elles s'établirent, et le revenu nécessaire pour leur communauté.

gnificence. Il étoit commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et en portoit la croix et le cordon bleu. Ayant vécu saintement, il mourut encore plus saintement, ayant gagné le jubilé, reçu tous les sacrements, l'esprit sain et entier, et a fait une très-belle fin, telle que promettoit une très-belle et très-sainte vie. » Le cardinal de La Rochefoucauld mourut le 14 février 1645.

V. ORIGINE DU MARQUIS DE SAUMERY.

Pages 382 et suivantes.

M. le marquis de Saumery a adressé à M. le duc de Saint-Simon une nouvelle note, avec prière de la faire insérer en réponse aux allégations de Saint-Simon sur l'origine du marquis de Saumery, p. 382 de ce volume.

Le marquis de Saumery, dont M. le duc de Saint-Simon a attaqué l'origine, descendait de Gérault de Johanne et de Pausato, devenu seigneur de Mauléon vers 1275, époque à laquelle les vicomtes héréditaires de Soule cédèrent leur souveraineté au roi d'Angleterre. Dès ce temps, cette famille tenait un rang distingué parmi la noblesse de Béarn. Son arrière-grand-père (le prétendu jardinier de Chambord), Arnault de Johanne de La Carre, seigneur de Saumery, était fils de François Arnault de Johanne, seigneur de Mauléon, capitaine d'une compagnie d'arquebusiers à cheval, et de Gratiane Henriques de La Carre, de l'illustre maison navarraise de ce nom. Son grand-père, don Henriques, baron de La Carre, était, comme ses ancêtres, maréchal héréditaire de Navarre; il avait épousé doña Maria de Luna. Son père, Pierre Henriques, baron de La Carre, s'était allié à Mlle de Belzunce, dont il n'eut que deux filles.

Arnault fut appelé dans le Blaisois par son grand-oncle Bernard de Ruthie, grand aumônier de France, et par son oncle maternel, Menault Henriques de La Carre, aumônier du roi, lequel lui légua, en 1533, sa seigneurie de Saumery. Il servit d'abord sous les ordres de son père, et le suivit durant les guerres que le roi de Navarre, depuis Henri IV, eut à soutenir. Ce prince le prit en qualité de secrétaire de la chambre, puis le nomma premier président de la chambre des comptes de Blois. Il mourut conseiller d'État, et ne fut jamais rien à Chambord, dont le gouvernement n'a été établi qu'au commencement du règne de Louis XIII, et donné à son fils, François de Johanne de La Carre, seigneur de Saumery, premier gentilhomme de la chambre de Gaston de France, frère du roi, capitaine des chasses du comté de Blois, etc., etc.

Enfin le frère du marquis de Saumery, si cruellement traité, Jacques de Johanne de La Carre, marquis de Saumery, commença à servir dans les mousquetaires; il devint mestre de camp du régiment d'Orléans, puis maréchal de camp, grand bailli de Blois le 15 février 1650, et conseiller d'État. Il avoit épousé Catherine Charron de Nozieux, sœur de Mme Colbert.

Quant à la familiarité dont M. de Saumery aurait usé envers MM. de

Chevreuse et de Beauvilliers, elle semble parfaitement justifiée, puisque ces deux seigneurs étaient ses cousins germains.

Des documents de famille, l'estime dont fut toujours entourée Marguerite de Montlezun, marquise de Saumery, ses liaisons avec les femmes de la cour les plus vertueuses, attestent que l'auteur des *Mémoires* était aussi mal renseigné sur sa conduite que sur la naissance de MM. de Saumery [1].

VI. ÉTAT DE L'ESPAGNE EN 1709.

Page 385.

Saint-Simon parle (p. 385 de ce volume) de l'effet que produisit en Espagne la nouvelle qu'on y avait répandue du rappel prochain des troupes françaises. Plusieurs lettres d'Amelot, ambassadeur de France, donnent des détails importants sur ce fait, et en général sur la situation de l'Espagne en 1709.

§ I. AMELOT A LOUIS XIV [2].

« A Madrid, le 6 mai 1709.

« Sire,

« J'ai reçu la dépêche dont Votre Majesté m'a honoré le 22 du mois passé. Le roi d'Espagne a entendu avec plaisir le compte que je lui ai rendu de ce que Votre Majesté me mande au sujet de la sortie du nonce. Il est certain, Sire, bien loin que les Espagnols aient désapprouvé la résolution de Sa Majesté Catholique, qu'il a paru, au contraire, qu'elle étoit applaudie, même par la plupart des religieux, que la juridiction du nonce fatigue en bien des choses, et dont elle tire beaucoup d'argent, par les petites grâces ou exemptions qu'ils sollicitent auprès du ministre de Sa Sainteté, et par les procès qu'ils ont continuellement les uns contre les autres. On a vu, même pendant le voyage du nonce depuis Madrid jusqu'à la frontière de France, que fort peu de prêtres et de moines se sont empressés à le voir dans les lieux de son passage.

« Votre Majesté, Sire, aura entendu bien au long, par ma dernière lettre, ce qui s'est passé ici pendant les trois derniers jours qui l'ont précédé. La déclaration que le roi d'Espagne a faite à plusieurs de ses ministres, s'étant répandue dans le public, a causé beaucoup de rumeur, et a donné lieu à des discours fort extraordinaires parmi les gens de toute espèce qui composent cette grande ville. On a rapporté ce que Sa Majesté Catholique avoit dit d'une manière bien différente de la vérité, comme il arrive ordinairement lorsque les choses passent par plusieurs bouches, et sont redites par des gens ou ignorants ou malintentionnés. On a publié non-seulement que Votre Majesté abandonnoit l'Espagne, mais encore que le roi votre petit-fils étoit sur le point d'en sortir, et

1. Archives du château de Saumery, registres de l'état civil de Huillier, archives de Pampelune, lettres patentes de Henri IV du 4 novembre 1598, histoire de Navarre, histoire des grands officiers, etc., etc.

2. Bibl. imp. du Louvre, F. 325, papiers de la famille de Noailles, t. XXVI, pièce 2, copie du temps.

qu'il n'avoit appelé ses principaux ministres que pour leur en faire part. Il a cependant paru en général de l'attachement pour le roi d'Espagne, et de l'amour pour Mgr le prince des Asturies, que les Espagnols regardent comme Espagnol, et comme devant les gouverner un jour à leur manière.

« L'ancienne haine contre la nation françoise s'est réveillée en cette occasion, et on ne parloit pas moins que de couper la gorge aux François qui sont à Madrid, et de saccager leurs maisons. Les gens sensés ont connu l'injustice de ces emportements, sachant les prodigieux efforts que la France fait depuis huit ans pour conserver la monarchie d'Espagne en son entier, et conserver Sa Majesté sur le trône; mais cela ne peut empêcher le premier effet que fait dans le public une nouveauté de cette nature.

« Le roi d'Espagne a cru, Sire, après la démarche qu'il a faite, qu'il convenoit de nommer des ministres pour les conférences de la paix. Quoique Votre Majesté ne lui ait pas encore mandé qu'il en fût temps, je n'ai pas jugé qu'il fût du bien de votre service de m'y opposer, outre que mes représentations auroient peut-être été inutiles. Il m'a paru, au contraire, que cette nomination pourroit peut-être calmer les esprits, en faisant voir qu'il n'y avoit encore rien de conclu, puisque Sa Majesté Catholique nommoit des ministres pour traiter la paix. Après avoir cherché des sujets propres pour une pareille négociation, on a trouvé tant de difficultés et d'inconvénients dans deux qu'on avoit pu envoyer de Madrid, que le roi d'Espagne s'est déterminé au duc d'Albe et au comte de Bergheyck.

« Je crois, Sire, que ce choix sera plus agréable à Votre Majesté qu'aucun autre, puisque ces deux ministres ont l'honneur d'être connus de Votre Majesté; qu'ils se trouvent actuellement sur les lieux (ce qui épargne de la dépense, de l'embarras et du temps, s'il étoit question d'une prompte négociation), et que d'ailleurs Votre Majesté prendra plus aisément les mesures qu'elle jugera convenables avec ces deux ministres, qui sont au fait des affaires, et qui sont déjà occupés par d'autres emplois, qu'avec deux qui viendroient d'Espagne remplis d'idées et de maximes très-opposées aux nôtres.

« Cette nomination de plénipotentiaires, que le roi a communiquée aussitôt aux ministres du despacho et au conseil d'État, a été très-approuvée; elle a même fort apaisé les bruits qui couroient et les mauvais discours qui se tenoient dans les conversations et dans les places. Sa Majesté Catholique fait travailler aux instructions par le marquis de Mejorada, et elle en donnera une secrète de sa main, qui, je crois, se réduira à ne jamais céder l'Espagne et les Indes, et à se rapporter du reste à tout ce que Votre Majesté jugera de plus convenable.

« Pour ce qui regarde, Sire, la nouvelle forme à donner au gouvernement, l'idée qu'on a toujours eue quand on en a parlé d'avance, même avec les Espagnols, et qui se renouvelle aujourd'hui, est de charger plusieurs ministres de différents départements d'affaires, indépendants les uns des autres, pour en rendre compte au roi d'Espagne séparément ou dans un despacho, selon qu'il sera jugé plus à propos. La grande

difficulté est de trouver des sujets dont ce prince puisse espérer d'être bien servi, et c'est ce qui s'agite tous les jours entre Leurs Majestés Catholiques, Mme la princesse des Ursins et votre ambassadeur, sans avoir pu encore se fixer sur aucun des nouveaux ministres, qu'il faut pourtant tirer du nombre de ceux qu'il y a présentement. Les Espagnols de confiance auxquels on en parle n'y sont pas moins embarrassés eux-mêmes.

« Je me confirme, au reste, Sire, de plus en plus dans l'opinion que ce changement est nécessaire, de quelque manière que les choses tournent. Si le roi d'Espagne demeure sur le trône, on a toujours dit, et il convient qu'il établisse un gouvernement certain, composé de ministres espagnols et qu'on connoisse; que Votre Majesté n'est entrée par son ambassadeur dans le détail et la direction des affaires que par la nécessité indispensable d'une guerre dont Votre Majesté supportoit presque tout le poids. Si, au contraire, Sa Majesté Catholique est forcée d'abandonner l'Espagne, et qu'elle exécute la résolution qu'elle a prise de se défendre jusqu'à l'extrémité avec ses seules forces, en cas que Votre Majesté retire ses troupes, il y a beaucoup de raison encore de mettre le ministère dès à présent sur un autre pied, ainsi que Votre Majesté le jugera aisément, sans que je m'étende davantage pour le prouver. Lorsque Votre Majesté jugera à propos de m'instruire du progrès des négociations de M. Rouillé, je serai plus en état de représenter à Votre Majesté ce que j'estimerai du bien de son service en ce pays-ci, et d'agir en conformité.

« Sur l'article de mon congé, j'espère, Sire, que Votre Majesté ne désapprouvera pas ce que j'ai eu l'honneur de lui proposer, et qu'elle connoîtra que le système présent des affaires d'Espagne le demande ainsi beaucoup plus que mes convenances particulières, tant par rapport à ma santé que pour le reste. »

§ II. EXTRAIT D'UNE LETTRE D'AMELOT, AMBASSADEUR DE FRANCE EN ESPAGNE, AU ROI LOUIS XIV[1].

« Madrid, 27 mai 1709.

« Les choses, Sire, sont ici au même état que j'ai eu l'honneur de l'expliquer à Votre Majesté par mes dernières lettres. Le roi d'Espagne paroît plus résolu que jamais à ne point abandonner sa couronne, et à se défendre avec ses seules forces jusqu'à l'extrémité, si Votre Majesté retire ses troupes. Il songe en ce cas à M. l'électeur de Bavière pour commander son armée sur la frontière de Catalogne; et il écrit à Votre Majesté pour la prier de permettre qu'il prenne à son service les quatre bataillons irlandois de Votre Majesté qui servent en ce pays-ci, savoir : les deux de Berwick, un de Dillon et un de Bourg, et le bataillon allemand de Reding, dont le colonel est Suisse. Comme je ne sais point sur quel pied la paix se traite, ni quelles seront les intentions de Votre Majesté sur le dessein du roi son petit-fils de se maintenir en Espagne tant qu'il pourra, je ne puis ni ne dois lui déconseiller des choses qui

1. Bibl imp. du Louvre, F. 325, t. XXVI, pièce 12.

vont à son but; et quand je le ferois, ce seroit fort inutilement. Il me paroît donc absolument nécessaire que Votre Majesté ait agréable de m'instruire au plus tôt, et plus particulièrement de la conduite que je dois tenir, afin que je m'y conforme sans abuser de la confiance que le roi d'Espagne a encore en moi, ce que je sais bien que Votre Majesté ne m'ordonnera jamais.

« Plus je réfléchis sur l'état des choses, Sire, plus je suis persuadé qu'il est du service de Votre Majesté de m'accorder le congé que je lui ai demandé, sans attendre que Votre Majesté déclare au roi son petit-fils les articles dont elle sera convenue pour la conclusion de la paix. Il est certain que, dès le moment de cette déclaration faite, le roi d'Espagne, persistant dans sa résolution, sera forcé de se mettre entièrement entre les mains de ses ministres espagnols. Ceux-ci ne manqueront pas de demander l'éloignement de votre ambassadeur, ne croyant pas ou ne voulant pas croire qu'il puisse demeurer ici sans avoir part à la confiance du roi leur maître, ce qui leur serviroit de motif et d'excuse pour ne pas s'efforcer de bien servir, et pour dire qu'on feroit échouer leurs desseins par des avis et des insinuations secrètes.

« Il faut cependant, Sire, que Votre Majesté ait, dans tous les cas, un ministre à Madrid. Celui que vous honorez du caractère de votre ambassadeur ne seroit pas ici, dans une pareille conjoncture, aussi agréablement qu'il convient à un représentant du premier ordre. Il ne seroit aussi nullement à propos qu'un homme tout neuf, qui ne connoîtroit pas le terrain, et qui ne trouveroit pas les mêmes accès que ses prédécesseurs, fût choisi pour un emploi de cette nature. Ces deux réflexions me font prendre la liberté de dire à Votre Majesté que personne, à mon sens, ne seroit plus propre à être chargé des ordres de Votre Majesté en Espagne, dans cette conjoncture, que M. de Blécourt, qui a été revêtu de la qualité de votre envoyé extraordinaire pendant quelque temps, sans compter le séjour qu'il a fait avec M. le maréchal d'Harcourt. Je ne connois point M. de Blécourt, mais je sais qu'il a ici la réputation d'un honnête homme, que les Espagnols se sont bien accommodés de lui, et que comme il connoît et le pays et les sujets, il peut servir Votre Majesté plus utilement qu'un autre, sans donner trop d'inquiétude à ceux qui auront le plus de part au gouvernement. Je conçois, du reste, que l'envoi de M. de Blécourt ne seroit que pour un temps, et jusqu'à ce que le changement des affaires et le système de cette cour donnassent lieu à Votre Majesté d'envoyer un ambassadeur. »

VII. MÉMOIRE POUR LE MARQUIS DE BLÉCOURT, ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE DU ROI EN ESPAGNE[1]

Page 428

Le successeur d'Amelot, Blécourt, étant arrivé à Madrid le 23 août 1709, Amelot, avant son départ, rédigea pour lui un mémoire important

1. Bibl. imp. du Louvre, F. 325, t. XXVI, pièce 74.

sur les relations de la France et de l'Espagne, et sur la conduite que devait tenir l'ambassadeur français à Madrid. Voici ce mémoire, qui se trouve dans les papiers du maréchal de Noailles :

« Le roi ayant jugé à propos, dès le mois de juin dernier, de faire revenir son ambassadeur de Madrid, et lui ayant ordonné en même temps de se retirer du maniement des affaires du roi d'Espagne, à moins que Sa Majesté Catholique ne le désirât autrement pour le bien de son service, il semble que, dans la situation présente, M. de Blécourt doit donner uniquement ses soins à entretenir la correspondance entre les deux cours, à maintenir le roi et la reine d'Espagne dans les sentiments de reconnoissance et d'attachement pour le roi leur grand-père, dont ils ne se sont jamais écartés; à protéger la nation et le commerce de France, et à faire payer régulièrement les troupes du roi pour y servir à la solde de Sa Majesté Catholique.

« Il n'est pas besoin de s'étendre sur ces deux derniers points; il suffit de remettre à M. de Blécourt, comme je le fais, les différents décrets du roi d'Espagne qui ont été obtenus sur les matières qui sont [présentées], et qui établissent en bien des choses de nouvelles règles plus avantageuses à la marine de France, au commerce et aux priviléges de la nation. Je remets en même temps à M. de Blécourt des états bien détaillés de toutes les troupes françoises qui restent en Espagne, de ce qu'il faut leur payer par mois, y compris les états-majors, l'artillerie et tout le reste de ce qui en dépend, et j'y joins un mémoire de ce qui a été payé à compte à Sa Majesté Catholique.

« Le premier point demande plus de réflexion. Leurs Majestés Catholiques sont certainement très-bien disposées; elles pensent sur ce qui regarde la France comme il convient à leur sang et à leur élévation; elles connoissent parfaitement l'intérêt qu'elles ont de conserver l'union entre les deux couronnes; elles sentent les obligations infinies qu'elles ont au roi leur grand-père; mais comme le système qui a duré pendant toute la guerre est sur le point de changer, par la retraite des troupes de France, qui apparemment ne demeureront pas encore longtemps en Espagne, et peut-être par la conclusion prochaine d'une paix particulière de la France avec les alliés, il y aura en ce cas plus de mesures à prendre qu'auparavant pour détourner tout ce qui pourroit altérer la bonne intelligence, pour dissiper et comme pour prévenir les impressions sinistres et dangereuses que bien des gens s'efforceront de donner à Leurs Majestés Catholiques dans des conjonctures aussi délicates et aussi épineuses. C'est l'objet, ce me semble, de la principale application de M. de Blécourt. Il n'y a rien pour cela de plus convenable que de s'ouvrir avec franchise au roi et à la reine d'Espagne, de les informer de tout ce qu'il apprendra des vues et des intrigues des seigneurs et des ministres espagnols, et de leur en faire voir les inconvénients.

« Si Mme la princesse des Ursins demeure à Madrid, il n'y aura rien de mieux que d'agir de concert avec elle; de commencer par lui donner part de tout, et de profiter de ses conseils et de l'extrême confiance que Leurs Majestés Catholiques ont justement en elle. Si M. de Blécourt ne connoît pas à fond Mme des Ursins, il s'apercevra bientôt que rien

n'est plus éloigné de la vérité que les idées qu'on a voulu donner du génie et de la conduite de cette dame. Il trouvera qu'on ne peut penser plus noblement qu'elle fait, agir avec plus de désintéressement, ni se conduire en tout avec plus de zèle pour le service du roi et plus d'attachement pour Leurs Majestés Catholiques qu'elle a toujours fait.

« Si Mme la princesse des Ursins se retire, M. de Blécourt sera certainement privé d'un grand secours et d'une grande consolation. Il faudra en ce cas, comme je l'ai marqué ci-dessus, non-seulement qu'il s'explique avec franchise au roi et à la reine d'Espagne, mais qu'il les supplie de lui prescrire les règles de sa conduite, pour la leur rendre agréable; qu'il leur demande quelles sont les personnes de leur cour avec qui il doit former ses liaisons, et qui sont celles qu'il doit éviter; les consulter sur la manière dont il devra parler sur des matières de l'importance de celles qui peuvent se présenter tous les jours dans des temps aussi difficiles que ceux-ci, et leur dire que c'est l'ordre qu'il a reçu du roi. Rien, à mon sens, n'est plus propre à plaire à Leurs Majestés Catholiques, à gagner leur confiance, et à les entretenir dans les sentiments qu'ils doivent au roi leur grand-père. Je n'ai pas besoin de dire en cet endroit, à un homme comme M. de Blécourt, que tout ceci ne s'entend qu'autant qu'il n'y aura rien de contraire aux intentions du roi notre maître.

« J'ai dit en particulier mon sentiment à M. de Blécourt sur la plupart des ministres et des seigneurs de cette cour; mais je ne puis m'empêcher de remarquer ici que le duc de Veragua est un de ceux qui est le plus dévoué au roi d'Espagne, sur qui l'on peut le plus compter et avec qui on peut plus sûrement avoir des liaisons [1]. Le marquis de La Jamaïque son fils [2] a beaucoup d'esprit et est du même génie que son père. Ils sont haïs des autres grands, parce qu'ils ont constamment été attachés au gouvernement.

« Le duc de Popoli est homme de bon sens, de bon esprit, d'un zèle à toute épreuve, et Leurs Majestés Catholiques ont pour lui plus d'estime et de confiance que pour aucun autre homme de son rang. M. de Blécourt ne sauroit mieux faire que de rechercher son amitié.

« Comme M. de Blécourt n'a pas connu sans doute les deux secrétaires du despacho [3], qui n'étoient pas en place de son temps, il est bon de les peindre ici en peu de mots.

« Le marquis de Mejorada est homme d'esprit, de mérite et attaché au roi son maître, mais il est entêté des anciens usages; il est opiniâtre, abonde dans son sens et n'approuve presque jamais rien, lorsqu'il ne l'a point pensé. Le roi et la reine d'Espagne le connoissent tel qu'il est et ils ne laissent pas d'en faire cas, parce qu'il a effectivement de très-bonnes choses. Son département se réduit aux affaires politiques et ecclésiastiques, et à celles de justice; ce qui ne lui donne pas infiniment de travail dans un temps comme celui-ci.

« Don Joseph Grimaldo a du bon sens et de l'activité pour le travail.

1. Voy. Mémoires de Saint-Simon, t. II, p. 117, et p. 170 de ce volume.
2. Voy. p. 171 de ce volume. — 3. Secrétaires d'État.

Il est modeste et désintéressé. Il a été mis en place de mon temps et il est plus au fait que personne de la nouvelle forme que l'on donne aux affaires de guerre et de finance, qui avec le commerce forment son département. La multiplicité des affaires dont il est chargé lui donne des occasions plus fréquentes d'approcher du roi. Sa Majesté Catholique s'est fort accoutumée à lui et fait passer par son canal presque toutes les affaires secrètes et extraordinaires, qui seroient naturellement du département de son collègue. Don Joseph de Grimaldo est fort aimé et a des manières polies; il n'a jamais abusé de tout ce qu'on lui a confié ni de l'estime qu'on lui a témoignée. C'est un homme à conserver. Il sait qu'il m'a obligation de son avancement, et j'ai lieu de croire qu'il ne changera pas de style et qu'il ne s'éloignera pas des bons sentiments où je l'ai toujours vu pour maintenir une étroite union entre les deux couronnes.

« J'ai informé en particulier M. de Blécourt des gens qui ont eu le malheur de déplaire à Sa Majesté Catholique, et avec qui par conséquent il ne convient pas d'avoir des liaisons. Il seroit inutile de le répéter ici.

« Il y a, au reste, trois idées dont il me semble qu'il est bon d'être prévenu, pour s'en expliquer dans les occasions qui se présenteront de s'entretenir avec les grands et les ministres d'Espagne. La première regarde l'intérêt que les principaux seigneurs peuvent avoir à faire en sorte que la monarchie soit réunie en son entier en la personne de l'archiduc, supposant qu'elle ne pourroit se conserver entre les mains de Philippe V qu'avec des démembrements très-considérables. Outre que la vanité de la nation seroit flattée par cette réunion prétendue, les grands y croiroient trouver en particulier leur avantage, par les vice-royautés et les grands gouvernements de Naples, de Sicile, de Flandre et de Milan, auxquels ils auroient espérance de parvenir. Il est important de détruire le fondement d'une pareille tentation, qui pourroit être dangereuse. Il n'y a pour cela qu'à leur faire faire attention sur les articles préliminaires que les alliés ont proposés en dernier lieu à la Haye, et qu'ils ont fait imprimer dans toutes les langues. On voit dans ces articles qu'il y a des démembrements promis aux Hollandois, au roi de Portugal et au duc de Savoie, et qu'on se réserve encore le pouvoir de régler d'autres conventions entre l'archiduc et les alliés; ce qu'on ne peut presque douter qui ne regarde les États d'Italie, qu'on sait que l'empereur veut s'approprier. Si l'on prend soin de faire faire là-dessus de sérieuses réflexions aux Espagnols, ceux qui sont de bonne foi et non prévenus de passion ne pourront s'empêcher de convenir qu'ils ne trouveront aucun avantage particulier à avoir l'archiduc pour maître.

« La seconde idée, dont on peut faire usage avec gens de toute condition, surtout avec les ecclésiastiques, c'est qu'il est visible que la religion souffriroit beaucoup par un changement de domination. On ne peut douter que les Anglois et les Hollandois, qui ne font la guerre que pour leur commerce, ne se rendissent maîtres absolus de celui des Indes et par conséquent des principaux ports de ces vastes royaumes, où ils ne manqueroient pas d'introduire leur religion. Il faut s'attendre

en même temps qu'ils s'établiroient de la même manière à Cadix, à Bilbao, à Mahon et peut-être dans d'autres ports d'Espagne, et que la cour de Madrid ne pourroit plus s'y faire obéir que sous leur bon plaisir. On sait ce qu'ils ont fait en Aragon et en Valence, pendant qu'ils en ont été les maîtres; que la doctrine catholique y a été corrompue en bien des endroits, et que l'on a trouvé sur un vaisseau anglois qui a été pris, quatorze mille exemplaires du catéchisme de la liturgie anglicane, que la reine Anne envoyoit pour faire distribuer dans ces deux royaumes.

« La troisième idée consiste à faire connoître aux Espagnols qu'il leur convient beaucoup plus par rapport à leur repos et à leur sûreté que le roi Philippe V demeure sur le trône que d'y laisser monter l'archiduc. On ne peut disconvenir, dans ce dernier cas, que, malgré l'usurpation violente du prince autrichien, les droits du roi d'Espagne et du prince des Asturies juré et reconnu par les états ne demeurent en leur entier, surtout ceux du prince des Asturies, qui n'est pas en âge de faire une renonciation. La France rétablira ses affaires après quelques années de paix, comme les alliés le publient eux-mêmes; elle sera en état de remettre sur pied de nouvelles et nombreuses armées, et dix ans ne se passeront pas que Philippe V, ou en son nom ou en celui du prince des Asturies, ne rentre en Espagne et n'en fasse la conquête. Ce royaume deviendra alors le théâtre de la guerre, et Dieu sait à combien de désolations et de nouveaux malheurs il se trouvera exposé, au lieu que conservant leur roi légitime sur le trône, tout demeure tranquille, sans trouble et sans fondement légitime de craindre de nouvelles révolutions. Il semble que ce raisonnement peut frapper les Espagnols. »

VIII. PROCESSION DE LA CHÂSSE DE SAINTE GENEVIÈVE.

Page 392.

Saint-Simon rappelle (p. 392 de ce volume) que la procession de sainte Geneviève se faisait *dans les plus pressantes nécessités;* mais il ne donne pas de détails sur cette solennité. Les *Mémoires d'André d'Ormesson* (fol. 327 r° et v°) contiennent le récit d'une de ces processions :

« *L'ordre de la procession de madame sainte Geneviève, qui fut faite le jour Saint-Barnabé* (13 *juin* 1652).

« La France étant en si piteux état, et menacée d'une ruine entière par l'animosité des princes, qui demandoient l'éloignement du cardinal Mazarin de la cour, et la reine y résistant de toute sa force, croyant y aller de son honneur et de son autorité de le maintenir, lesdits princes pour l'y forcer, firent entrer les Espagnols, les ennemis du roi, dans le royaume. Le duc de Nemours les alla querir. Le duc de Lorraine y entra avec son armée, ruina et fourragea tous les lieux par où il passoit, amena son armée dans la Brie, et, lui, entra et fut bien reçu à Paris des princes, et encore du peuple ennemi du cardinal. Les François se combattant ensemble dans le cœur du royaume, les Espa-

gnols prirent Gravelines, qui ne put être secouru, et ils étoient en train de prendre encore Dunkerque. Le parlement donnoit des arrêts contre Mazarin, lequel empêchoit le roi de rentrer dans Paris.

« Dans ce désordre, auquel il étoit difficile de remédier, le prévôt des marchands demanda à messieurs de Notre-Dame, et ensuite aux religieux et abbaye de Sainte-Geneviève, la descente de sa châsse, pour obtenir, par son intercession, la fin des ruines et misères de la guerre civile, [puis] se présenta au parlement, qui donna le jour de la cérémonie au 13 juin, fête de Saint-Barnabé. Voici l'ordre qui y fut tenu :

« Les religieux de Sainte-Geneviève, ayant jeûné trois jours et fait les prières ordonnées, descendirent la châsse ledit jour du mardi 13 juin, à une heure après minuit. Le lieutenant civil d'Aubray, le lieutenant criminel, le lieutenant particulier et le procureur du roi la prirent en leur garde. Les quatre mendiants[1] marchoient les premiers, savoir : les Cordeliers, les Jacobins, les Augustins et les Carmes, et puis les sept paroisses filles de Notre-Dame, avec leurs bannières; puis furent portées les châsses de saint Papan, saint Magloire, saint Médéric, saint Landry, sainte Avoie, sainte Opportune et autres reliquaires; puis la châsse de saint Marcel, évêque de Paris, qui fut portée par les orfévres. Celle de sainte Geneviève fut portée par des bourgeois de Paris, auquel cet honneur appartient.

« A l'entour et à la suite d'icelle, étoient les officiers du Châtelet, qui l'avoient en garde. Le clergé de Notre-Dame marchoit à gauche, et l'abbé de Sainte-Geneviève avoit la droite, marchoit les pieds nus, comme tous les religieux de Sainte-Geneviève. Ceux qui portoient la châsse de Sainte-Geneviève étoient aussi pieds nus. M. l'archevêque de Paris étoit assis dans une chaire à cause de son indisposition, avoit à côté de lui ledit sieur abbé, et donnoient tous deux des bénédictions au peuple. Le parlement suivoit après, où étoient les présidents Le Bailleul, de Nesmond, de Maisons, d'Irval et Le Coigneux. Le maréchal de L'Hôpital, gouverneur de Paris, marchoit entre les deux premiers présidents; MM. de Vertamont, Villarceaux-Mangot, Laffemas et Montmort, maître des requêtes, et puis les conseillers de la cour en grand nombre; les gens du roi, MM. Talon, Fouquet et du Bignon, après eux; la chambre des comptes à côté du parlement, en sorte que deux présidents des comptes étoient à côté de deux présidents de la cour, et ensuite tous de même.

« Par après marchoit la cour des aides, au côté droit, MM. Amelot et Dorieux présidents; le prévôt des marchands, M. Le Feron, conseiller de la cour, avec sa robe mi-partie, avec les échevins et conseil de ville : au côté gauche.

« L'on me dit que M. le duc d'Orléans[2] et M. le Prince[3] étoient en-

1. Les quatre ordres religieux qui faisaient vœu de ne vivre que d'aumônes Les noms de ces ordres sont indiqués dans la suite du récit.

2. Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII.

3. Louis de Bourbon, dit le grand Condé.

semble vers le petit Châtelet. L'on ne vit jamais tant de peuple; les fenêtres remplies de gens d'honneur; et cette procession fut faite en grande dévotion et grand respect. La châsse de monsieur saint Marcel étoit très-belle et très-riche, celle de sainte Geneviève l'étoit encore plus, y ayant de grosses perles, rubis et émeraudes en grande quantité, qui avoient été donnés par la feue reine Marie de Médicis.

« Fait et écrit à Paris, l'après-dînée dudit jour Saint-Barnabé (13 juin 1652). »

FIN DES NOTES DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES DU QUATRIÈME VOLUME.

NOTES.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME

Coulommiers. — Typ. Paul BRODARD et Cie.